This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Juillet 1854. 1.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

(NOUVELLE SÉRIE).

TOME IX.

LYON.
CHEZ AIMÉ VINGTRINIER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.
PARIS.
CHEZ M. J. TECHENER, LIBRAIRE,
PLACE DU LOUVRE, 12.
1854.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS
RECUEIL HISTORIQUE ET LITTERAIRE.

Poésie.

—

CESSY

ÉPITRE

A Monsieur Félix Daviot.

« Quand les chemins de fer auront abrégé les distances qui nous séparent, si je me trouve toujours dans les mêmes conditions de santé et d'indépendance, j'irai vous visiter à Cessy. »

(Lettre de M. Daviot à M. de Sugny)

Hæc requies mea...

Quoi! vous visiterez mon paisible ermitage!
Cela me rend heureux, mais heureux comme un sage,
Car on n'oserait plus dire heureux comme un roi,
Le temps de ce proverbe est bien passé, je croi.
Oui, j'aime à vous entendre, en votre aimable lettre,
Me donner l'espérance et même me promettre
Que vous viendrez un jour, sous mes bocages verts,
Au bruit de mes ruisseaux, me réciter vos vers,

Digitized by Google

Je connais votre prose et la trouve fort bonne ;
De ma *Muse ottomane* elle fut la patronne,
Et, si j'ose louer qui me loua si bien,
Elle m'a rappelé défunt Quintilien.
Enfin, que la santé, jointe à l'indépendance,
Se maintienne chez vous, et superbe est ma chance.
Mais, aux wagons futurs préférant les chevaux,
Sans attendre que l'art par de hardis travaux,
Ait uni votre Saône à la mer de Genève,
Venez, et qu'à loisir ce grand projet s'achève.

Cessy, tel est le nom du champêtre réduit
Où je vis retiré loin du monde et du bruit.
Cessy ! ce nom est doux sans être bien sonore.
Cessy ! dirait-on pas qu'au lever de l'aurore,
A travers la forêt humide de la nuit,
Un sylphe aérien se glisse à petit bruit !
Faut-il de ce séjour vous offrir la peinture ?
C'est un joli castel, de moderne structure,
Sur le pied du Jura négligemment jeté,
Où le luxe le cède à la commodité.
Mais, ce qui plaît surtout dans cette résidence,
C'est qu'elle abonde en eaux, en ombrage, en silence.
C'est qu'on peut, à travers des bosquets ravissants,
Sans sortir de chez soi se promener longtemps.
Ces bosquets, en effet, forment plus d'un méandre ;
Tantôt ils font monter, tantôt ils font descendre.
Là, d'un torrent fougueux ils suivent les contours ;
Ici, d'un clair ruisseau bordant l'aimable cours,
Mêlent leur bruissement au murmure de l'onde,
Et l'on s'y croirait presque aux limites du monde.
Le tic-tac d'un moulin vous avertit pourtant
Que ce profond désert n'est pas sans habitant.

Digitized by Google

Car on ne voudrait point, la chose se devine,
Pour les oiseaux du ciel faire de la farine.
Auprès de ce moulin est un pré gracieux,
Vrai tapis d'émeraude à récréer les yeux.
L'aulne, le coudrier, le peuplier blanchâtre,
Forment tout à l'entour un vaste amphithéâtre
Où l'œil du promeneur aime à se reposer.
Un soleil de juillet vient-il tout embraser,
Sentez-vous son ardeur pénétrer dans vos veines,
Approchez : à grands flots l'argent pur des fontaines
Coule dans un bassin de sapin revêtu,
Qui de vous rafraîchir possède la vertu.
Ailleurs, sur un cours d'eau, près d'un chêne qui penche,
Est un rustique banc porté par une planche,
Et, devant, un pupitre où vous pouvez, au frais,
Ecrire à vos amis ou dessiner leurs traits.
Mais l'hiver a jeté son manteau blanc de givre
Sur ces lieux où naguère il faisait si bon vivre ;
Les ruisseaux sont glacés, les prés ne sont plus verts,
Et l'aquilon mugit dans les bosquets déserts ;
Plus de fleurs, leur absence attriste la nature.
Eh bien ! si vous aimez les fleurs et la verdure,
Sous ces brillants vitraux, voyez de tous côtés
Du printemps qui n'est plus resplendir les beautés ;
Voyez s'épanouir la tulipe, la rose,
L'œillet où doucement le regard se repose,
Le riche achiménès, le fuchsia pendant,
La bleuâtre pervenche et le cactus ardent.
Sous des abris moins chauds voyez vivre en famille
Le laurier, l'yucca, l'oranger où l'or brille.
Ainsi, quand les beaux jours se sont évanouis,
Par leurs produits encore les yeux sont réjouis.

Digitized by Google

Voilà, cher Daviot, la retraite bénie
Où je laisse couler le reste de ma vie.
Jadis, des soins nombreux en agitaient le cours.
Un peu d'ambition préoccupa mes jours.
Sur la scène du monde, où tout cherche à paraître,
Moi je voulus aussi, tant l'homme est peu son maître,
Désertant la campagne et son calme enchanteur,
Me montrer, à mon tour, frivole imitateur,
Mais un amer regret suivit ma tentative,
Et, du milieu des flots m'élançant vers la rive,
Je regagnai des lieux restés chers à mon cœur,
Lieux de repos, d'étude et d'innocent bonheur.
Je n'en sortirai plus, et cet ami s'abuse
Qui voudrait que Thémis vînt renchaîner ma Muse (1).
Non; quelque rang que m'offre entre les magistrats
Un homme bienveillant que je n'oublirai pas,
Je veux vivre mon maître, et n'ai plus fantaisie
D'entendre de forfait traiter la poésie.
Je ne veux pas courber sous un obscur niveau
Un front où la pensée allume son flambeau.
Quinze ans, le Code en main, j'ai poursuivi le crime;
Mais moi-même j'étais sa première victime,
Car de tant de noirceurs le spectacle odieux
Oppressait mon esprit, désenchantait mes yeux.
Enfin, tout m'a causé chagrin, inquiétude.
Une chose exceptée, une seule, l'étude.
Je veux donc sans partage en goûter les douceurs.
Qu'on ne me parle plus ni d'emplois ni d'honneurs;
Je les souhaite à ceux qui, courtisans du monde.
S'enivrent à la coupe où tant de lie abonde.
Dédaignant les plaisirs du vulgaire troupeau,
Moi, j'aime à m'abreuver à la source du beau,

(1) M. Alcoock, conseiller à la Cour de cassation.

Digitized by Google

Je pense, je travaille à devenir plus sage.
Et prépare mon âme au terrible passage.
Heureux qui, près d'entrer dans l'obscur avenir.
Peut laisser de lui-même un léger souvenir !

Bosquets qui m'êtes chers, retraite fraîche et sombre.
Sur mon front qui s'incline épaississez votre ombre.
Contre l'ambition, vautour intérieur,
Contre l'envie encor défendez bien mon cœur;
Avec ces passions peut-on vivre tranquille?
Mais laissez l'amitié visiter cet asile;
Laissez venir à moi ceux qui sont indulgents.
Simples, affectueux, en un mot, bonnes gens,
Ceux sur qui les grandeurs n'exercent point d'empire.
Ils me plaisent, près d'eux largement je respire.
De l'hôte de Tibur je n'ai point les talents,
Mais ses goûts sont en moi : comme lui, rat des champs.
Je préfère à l'éclat des royales demeures
Un petit coin de terre où vous bercent les heures;
J'y trouve oubli des maux, liberté, doux sommeil;
Tous les palais du monde ont-ils rien de pareil?
Venez donc au plus tôt dans ce pays que j'aime.
Du tableau que j'ai fait voir l'original même,
Et pour vous assurer si j'ai bien peint Cessy.
Séjournez-y longtemps : on juge mieux ainsi.

Ed. Servan de Sugny.

Digitized by Google

A UNE MÈRE.

Quel espoir te ramène au champ du cimetière
Pour y porter tes pleurs, ô douloureuse mère !
Tu veux en arroser ton enfant, ton seul bien.
Ah ! c'est un sol ingrat qui ne rend jamais rien !

Sans raviver ce lieu chaque soleil retombe :
Et la mauve et l'hortie envahissent la tombe
Où le passé repose, où germe l'avenir :
L'homme y reste enfoui comme son souvenir !

Déjà son clair sourire avait trahi son âme,
Déjà le feu de vie avait jeté sa flamme
Par ses premiers regards, chauds rayons pour ton cœur,
Où l'enfant appuyée enfermait ton bonheur.

A présent, c'est la Mort, sur un tertre accroupie,
Qui la tient dans ses bras et la berce assoupie.
La couche à son côté sous un épais gazon,
Et son ricanement remplace ta chanson.

Sois patiente, ô mère ! et jette ta souffrance,
Comme un riche collier au cou de l'Espérance,
Afin que, s'envolant avant toi dans les cieux,
Elle y fasse un trésor des perles de tes yeux.

Le corps de ton enfant, sa voix, son doux sourire,
Et son grand œil surpris où tu savais tout lire,
Et ses bras étendus vers toi naïvement,
Renaîtront éternels au dernier jugement :

Puisqu'en ce jour la Mort étouffera sa plainte
Sous son poudreux linceul, et qu'à son tour atteinte,
Comme une mère en deuil contemplant un berceau,
On la verra pleurer le vide du tombeau !

ARTHUR DE GRAVILLON.

Digitized by Google

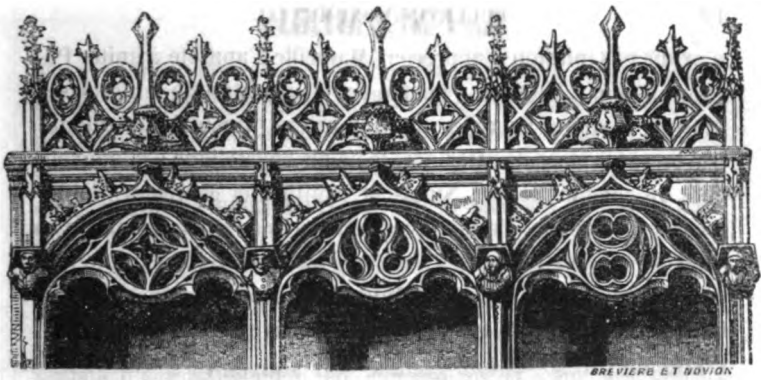

XVe BULLETIN MONUMENTAL

DE

LA VILLE DE LYON.

PRÉAMBULE.

Depuis la publication du XIVe Bulletin, le 31 mars 1852, de grands projets d'aménagements nouveaux pour la ville de Lyon et d'embellissements pour sa monumentalité, ont ému l'opinion publique ; mais peu de modifications réellement importantes se sont produites, soit au point de vue des édifices, soit à celui des simples maisons, dans l'immense enceinte de l'auguste cité. Chacune des principales villes de France s'efforce aujourd'hui de suivre le mouvement d'idées venu de Paris, et de faire plus de place dans son sein à l'air, à la lumière, par de vastes alignements réguliers mettant le centre en communication directe avec la circonférence. Il y a, dans ces subversions violentes du passé, d'incontestables avantages ; mais elles offrent aussi leurs inconvénients que nous

Digitized by Google

n'avons pas mission d'apprécier. Marseille s'apprête à imiter Paris et Lyon ; Avignon retentit de la gigantesque entreprise, presque résolue, de relier par une artère principale magnifique traversant la place de l'Horloge, le palais apostolique à la nouvelle gare du chemin de fer ; Nîmes et Montpellier changent rapidement leur ancienne ichnographie, et le plan de Dijon lui-même va recevoir les plus heureuses rectifications. — Décidément, le vent de notre époque est aux révolutions de petite voirie dans les cités françaises. — Mais occupons-nous exclusivement de Lyon.

I. — SAINT-PIERRE DE VAISE.

Ce temple peut être considéré comme le chef-d'œuvre de M. Desjardins (1). Maintenant qu'il est à peu près fini, on peut le juger dans tous ses effets. Sa flèche romane, à toiture polychrômique où le ton d'or domine, montant à l'horizon, donne au quartier de Vaise la saillie qui lui manquait, l'élément indispensable d'un paysage complet. En général, M. Desjardins s'est montré fidèle aux bonnes traditions de l'École romano-byzantine ; toutefois, j'aurais désiré qu'il fît, en plusieurs parties de détail, moins de concessions au goût actuel, et qu'il se montrât, pour certains motifs d'ornementation, plus intimement pénétré du génie austère et liturgique de l'ère représentée. — Pourquoi a-t-il joué avec la croix d'amortissement du clocher, et ne l'a-t-il pas rigoureusement subordonnée à la tradition de l'église ?...

II. — ÉGLISE DE NOTRE-DAME-SAINT-LOUIS.

Enfin, cette église catholique a cessé de ressembler à un temple protestant à l'extérieur. A défaut d'un couronnement coupolaire surmonté d'une flèche, promis à son clocher, on a donné à son faîte une vaste croix de fer. Cette croix latine s'est implantée en 1853 sur la plate-forme du clocher de Saint-Louis. Il me reste

(1) L'administration vient d'appeler cet artiste à la tête de son bureau d'architecture. Ce choix ne pouvait être plus honorable.

Digitized by Google

à exprimer le vœu qu'elle soit bientôt couverte d'or. La coupole placée au point d'intersection du chœur, de la nef majeure et des croisillons se termine tristement par une voûte qui forme son amortissement. Ne conviendrait-il pas d'ériger à cette cime, ou la statue de la sainte Vierge-Mère, ou celle de saint Louis, comme symbole de l'une ou l'autre consécration de l'édifice ?

Un orgue neuf a été récemment placé dans l'église de Notre-Dame-Saint-Louis, qui ne suffit réellement pas, par suite de son développement borné, à contenir tous ses fidèles. On parle de projets d'agrandissement en supprimant la cour qui précède l'église au couchant.

III. — ÉGLISE DE SAINT-POLYCARPE.

Cette église moderne est devenue certainement une des plus brillantes et des plus riches de la ville de Lyon, depuis son agrandissement. Des fresques ornent la coupole et les transsepts. Des fonds d'or ont été donnés à toutes les frises et à toutes les arabesques. La chapelle de la sainte Vierge dans le croisillon méridional est d'un excellent effet, et par la matière noble qui la décore (le marbre blanc) et par les dispositions. L'orgue est d'un appareil vraiment somptueux.

Malheureusement, ce temple bâti en contre-bas de la rue du Commerce, sera toujours exposé aux causes d'insalubrité que nous voudrions pouvoir éloigner de sa pieuse enceinte. Aussitôt que le conseil de fabrique de cette opulente paroisse aura des ressources suffisantes, il se hâtera de bâtir un clocher monumental pour Saint-Polycarpe.

Une nouvelle paroisse dans le quartier des Collinettes est formée d'un démembrement de celle de Saint-Polycarpe.

IV. — ÉGLISE DE SAINT-AUGUSTIN.

Le saint évêque d'Hippone a maintenant un temple lyonnais sous son invocation, c'est l'église élevée sur le plateau des Tapis par M. Bourdet. Les transsepts et le chœur de ce monument inspiré de l'école *gothique*, satisfont l'œil et la pensée ; mais la fa-

Digitized by Google

çade à angles coupés n'est pas supportable si elle doit rester permanente. J'espère aussi que ce mauvais clocher en flèche, qui ne m'a pas paru (si mes yeux ne m'ont pas trompé), parfaitement d'aplomb, n'est qu'une œuvre provisoire. Quant à la phase du type ogival représentée par M. Bourdet, elle ne se manifeste point ici d'une manière précise.

V. — ÉGLISE DE SAINT-BONAVENTURE.

L'orgue de ce temple, l'un des plus vastes de Lyon, est enfin à sa véritable place. On l'a ajusté avec un art infini au fond de l'abside, sans nuire aux grandes baies munies de verrières peintes. La restauration de Saint-Bonaventure se continue avec beaucoup d'intelligence et d'activité. On s'occupe en ce moment même à compléter les verrières des baies qui éclairent la nef majeure. J'ai parlé dans les précédents bulletins de la magnifique chapelle, bijou de cette belle église. Le zèle de M. l'abbé Pater, curé de Saint-Bonaventure, ne se ralentit pas. Je n'aurai plus de querelles avec ce vénérable pasteur à propos d'orgue et de messes en musique. Ma croisade contre la musique prétendue religieuse ne se renouvellera pas. Je n'ai jamais voulu déclarer la guerre aux intentions les plus désintéressées, les plus généreuses, les plus pures; je ne veux pas même en blesser les plus légères susceptibilités.

VI. — HOTEL-DE-VILLE. — PALAIS-DES-ARTS.

Ces deux majestueux édifices sont maintenant l'objet d'une restauration sérieuse. Le premier où va s'établir bientôt le magistrat chargé de l'administration du département du Rhône, sera consolidé et regratté dans toutes ses parties. Le regrattage était nécessaire pour raccorder les portions fraîchement refaites à neuf aux portions anciennes.

La restauration du palais Saint-Pierre, dont la cour a été ornée de platanes et de *squares*, se borne à des opérations de badigeonnage, de recrépissage et de peinture, qui régénèrent l'édifice.

Digitized by Google

VII. — ÉGLISE DE L'HOTEL-DIEU.

Un nouveau groupe en marbre blanc est venu, en 1853, décorer la belle chapelle de l'Hôtel-Dieu lyonnais. Il représente la sainte Vierge soutenant sur ses genoux le corps de son fils détaché de la croix. Cette œuvre de M. Fabisch est d'une bonne école et d'une touchante expression. Elle occupe le retable de l'autel dans la chapelle faisant suite à celle où l'on remarque le groupe de Notre-Seigneur chez Marthe et Marie.

VIII. — ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DE-FOURVIÈRE.

M. l'abbé Roux a jugé avec l'autorité de ses opinions, et la nef septentrionale si barbare et si grossière, et le clocher si décousu dans toutes ses parties, et la Sainte Vierge, si malheureuse comme expression et comme symbole. La Mère de Dieu sans son divin enfant n'est plus la mère des mères, elle n'a plus de sens touchant, traditionnel et populaire ; ce n'est point celle que nos mères nous ont fait connaître, honorer, chérir ; ce n'est point la Vierge de Fourvière.

L'anniversaire du 8 décembre aura beau revenir avec toutes ses admirables explosions de la piété lyonnaise, avec toutes ses effusions, toutes ses fêtes, toutes ses pompes, tous ses élans, toutes ses salves d'artillerie, tous ses feux d'artifice et toutes ses illuminations ; prêtres et population auront beau, au son de

Digitized by Google

toutes les cloches lyonnaises, saluer d'acclamations unanimes et confondues, ces cimes de la prière et la cité où brille la statue de la Vierge, il n'en sera pas moins éternellement regrettable que le coteau et l'église de Fourvière n'aient point reçu la Vierge de Fourvière, la Vierge de Lyon et du monde.

Au Puy, on va ériger une statue monumentale à la sainte Vierge sur l'une des cimes qui dominent la cité ; celle-ci sera la Sainte Vierge-Mère, celle qui bénit et qui protége. Le cœur de S. E. le cardinal de Bonald doit tressaillir de joie en songeant à cette magnifique inauguration promise à son ancienne ville épiscopale.

L'*Immaculée Conception* du clocher de Fourvière a inspiré l'inscription :

BENEFICIORVM. MEMOR.

CIVITAS

AERE LVGDVNI.

MDCCCLII.

Que l'on veuille bien toujours ne pas tant maudire l'observatoire de Fourvière. Il peut un jour s'utiliser comme second clocher du sanctuaire. Il est moins difficile qu'on ne le croit d'en mouvementer la structure par des contreforts, des arcatures, etc.

Les PP. Jésuites ont bâti à côté de l'église de Fourvière un véritable palais. C'est grandiose de style, de dispositions, c'est d'un bel effet. L'idée si souvent émise de déblayer la cime de Fourvière n'est pas réalisable, à mon sens ; il est tout naturel que les communautés et les âmes pieuses recherchent l'ombre du sanctuaire et s'y fassent des abris. — Fourvière, c'est la ville sainte au-dessus de la ville profane.

Digitized by Google

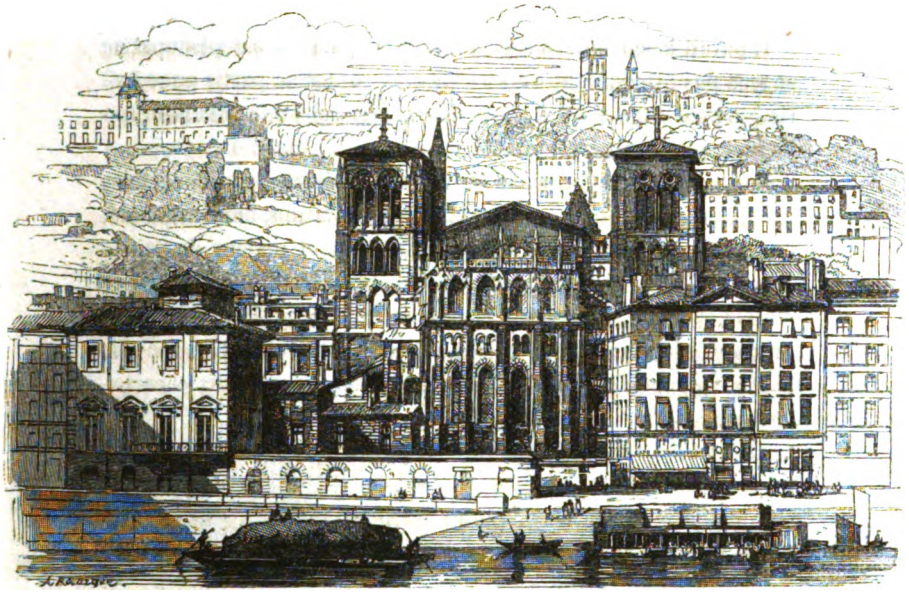

IX. — BASILIQUE PRIMATIALE.

L'orgue de cette basilique ne voile plus la verrière centrale de l'abside ; il a été posé, comme ceux d'Italie, sur le flanc gauche du chœur, vis-à-vis de la chaire archiépiscopale. — Du reste, aucune modification appréciable ne s'est produite ni dans la monumentalité ni dans les détails de Saint-Jean.

Outre que l'orgue d'accompagnement placé au fond de l'abside détruisait l'harmonie, il donnait aussi au premier temple de l'Église de France un point de ressemblance avec les temples luthériens où l'orgue joue le principal rôle dans la décoration et dans le culte.

Au reste, je ne puis parler de Saint-Jean sans émotion. Quelle majesté austère et vraiment traditionnelle dans la liturgie ! Ici rien de théâtral comme dans les églises de Paris ; point de similor, point de clinquant, mais la gravité dans les chants, dans les poses, dans les cérémonies, et je ne sais quelles ineffables émanations d'hiératisme que l'on ne trouve pas ailleurs.

Digitized by Google

Il paraît décidé que la régénération du palais archiépiscopal ne se fera pas attendre, et tous les projets sont déjà partis pour Paris. — Félicitons-nous d'avoir, le premier, élevé la voix pour invoquer cette régénération.

Son Em. Mgr le cardinal de Bonald avait eu l'excellente idée d'acheter une croix byzantine et une croix latine, l'une argentée, l'autre dorée, pour être placées derrière l'autel majeur de Saint-Jean, conformément à la tradition de cette basilique qui, par ce double symbole, rappelle le concile œcuménique de Lyon où fut prononcée la réunion des églises d'Orient et d'Occident. Je me suis aperçu avec peine qu'on ne s'était pas servi de ces croix caractéristiques le jour de la Fête-Dieu.

Les verrières de la grande nef doivent solliciter des réparations urgentes, car, le 18 juin, les fidèles assemblés dans le chœur reçurent plusieurs gouttes de pluie s'introduisant par les fissures ou la solution de continuité de ces vitraux.

X. — ÉGLISES DIVERSES.

Rien de nouveau à Saint-Nizier, à Saint-François, à Saint-Paul, à Saint-Just, à Saint-Irénée, aux deux églises de la Croix-Rousse. Seulement, l'église de Notre-Dame-Saint-Louis de la Guillotière achève sa décoration. Quant à celle de Saint-Pothin, il serait utile de redorer la croix qui couronne son clocher, car si neuve elle est déjà complètement détériorée, vraisemblablement l'or était de mauvaise qualité ou sa couche était trop mince. — Toutefois, un meuble monumental a été inauguré cette année à Saint-Nizier. C'est un dais *gothique* d'un richesse fabuleuse. — Ah ! c'est une belle idée d'encourager les magnificences de la fabrique lyonnaise pour le matériel du culte catholique ; mais, au lieu de les appliquer à des meubles qui servent deux fois par an, et que l'on dénature dans leur forme reçue, ne pourrait-on pas les mettre mieux à leur place, les employer pour des *tabernaculum* ou *ciborium*, des baldaquins, des parements d'autels majeurs ?

Le dais *gothique* est un non-sens, car dans l'ère *gothique* on ne se servait que de dais souples, pliants, légers; tels qu'on les a

Digitized by Google

conservés à Rome. De grâce, renonçons donc à une gothicomanie fâcheuse qui nous fait oublier les usages liturgiques et les formes traditionnelles de l'Église ! Le dais *gothique* est sans précédents. A Saint-Nizier, on a, selon moi, fait abus de la richesse, et cette énorme dépense faite pour un dais eût été plus utilement placée dans des cloches, puisque cette basilique n'a pas de sonnerie.

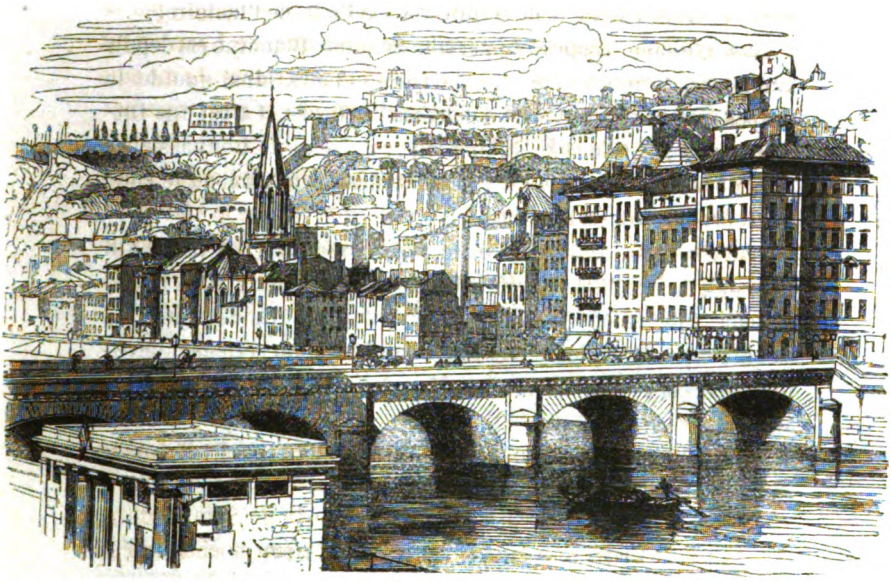

XI. — ÉGLISE DE SAINT-GEORGES.

Le croisillon septentrional, aujourd'hui complet, est d'une rare magnificence. Les verrières peintes sont au niveau de cette splendeur. On remarque surtout dans ce transsept le retable et le contre-retable en bois de la chapelle, chef-d'œuvre d'art et de goût. Toute la menuiserie du monument est de la même école.

XII. — BASILIQUE DE SAINT-MARTIN-D'AINAI.

Heureuse église ! elle a pour premier pasteur un prêtre plein de cœur, de science, de persévérance et d'inspiration, à qui aucun

Digitized by Google

sacrifice ne coûte pour achever l'œuvre si noblement entreprise, et qui s'est identifié avec elle. L'architecte chargé des travaux est ici d'accord avec le pasteur; c'est M. Benoît qui, lui aussi, appartient à la bonne école, qui est constructeur comme Flachéron et homme de goût comme Gay. L'âme et la verve de M. le curé Boué, les connaissances pratiques de M. Benoît se prêtent un mutuel concours : tout arrive à point dans le temple pour satisfaire aux triples besoins de la liturgie, de l'œil, de l'histoire.

La confession byzantine ou crypte de sainte Blandine est depuis longtemps terminée, et j'en ai parlé ailleurs ainsi que de la chapelle de la sainte Vierge également achevée. Là est une Immaculée Conception, fille du merveilleux ciseau de Bonnassieux. Rien de plus logique que cette personnification à Ainai où le culte de ce mystère a pris naissance.

Une mosaïque représentant le pape Paschal II (M C V I) qui consacra la basilique, a été récemment découverte sous l'autel majeur. Elle va être restaurée avec les plus grands soins. Le clocher est à la veille de recevoir une rénovation sérieuse, devenue nécessaire par suite des dégradations que le temps y a amenées.

Une jolie croix romane dorée a été implantée extérieurement sur l'abside de Saint-Martin d'Ainai.

XIII. — PORTE DE SAINT-JUST.

La porte de Saint-Just n'est pas un monument, mais c'est une innovation notable par le type éminemment militaire qui la distingue. Elle clot d'une manière sévère, au sud-ouest, la rue des Farges qui y aboutit.

XIV. — STATUE DE NAPOLÉON.

Il y a longtemps que je réclame pour la place des Terreaux une statue historique. — En attendant cette inauguration, celle de l'empereur Napoléon Ier s'est élevée sur la place de ce nom. C'est l'œuvre de M. de Neuwerkerke. Le piédestal est riche et très-beau;

Digitized by Google

la statue semble grêle ; on ne trouve point d'axe pour saisir la figure du héros. La queue du cheval est beaucoup trop tendue et produit un disgracieux effet. Ce monument n'a rien de médiocre, toutefois, et même dans ses défauts, il annonce la verve et l'inspiration de son auteur. Mais il ne peut, en aucune manière, être comparé au Louis XIV de Lemot, chef-d'œuvre de la statuaire moderne en France.

XV. — REVUE GÉNÉRALE.

La belle maison Vincent, place de la Charité, n° 3, a été appropriée à la destination de la mairie du deuxième arrondissement municipal de la ville de Lyon et le Petit-Collége à celle de la mairie du cinquième. Parmi les demeures particulières construites dans l'intervalle de la publication du XIVe et du XVe Bulletin, aucune ne s'est mise à ce niveau d'art atteint par la maison Richard dans la rue d'Algérie, et plus récemment encore par plusieurs maisons de la place de l'Herberie. Celle élevée à l'angle septentrional des rues Saint-Joseph et François-Dauphin, ornée d'une niche contenant un saint, m'a paru d'un goût équivoque.

Je nommerai la maison neuve bâtie dans le prolongement de la place Saint-Pierre, entre cette place et celle de la Platière, comme une construction d'un faire irréprochable. Sobriété et tempérance d'ornementation, choix des matériaux, conditions sages de la hauteur par rapport à la largeur, tels sont les mérites de cette bâtisse.

La maison que M. Tavernier fait construire par M. Benoît, à l'angle des rues Saint-Pierre et de la Cage sera un archétype de somptuosité et de goût. Une niche ornée y est préparée pour recevoir la statue de saint Pierre. Ce sera assurément le plus beau monument privé de la ville de Lyon, et on peut déjà conclure de ce qui existe à ce qui existera.

Le quartier-général de M. le maréchal de Castellane, c'est-à-dire l'hôtel de la 8e division militaire, a reçu d'importantes modifications dans ses dépendances extérieures.

Une nouvelle passerelle s'est dressée sur la Saône : le mode de

Digitized by Google

suspension adopté pour elle peut offrir d'incontestables éléments de solidité, mais à coup sûr, il n'est pas harmonieux. Disons plus, tout ici dans la forme produit le plus triste effet.

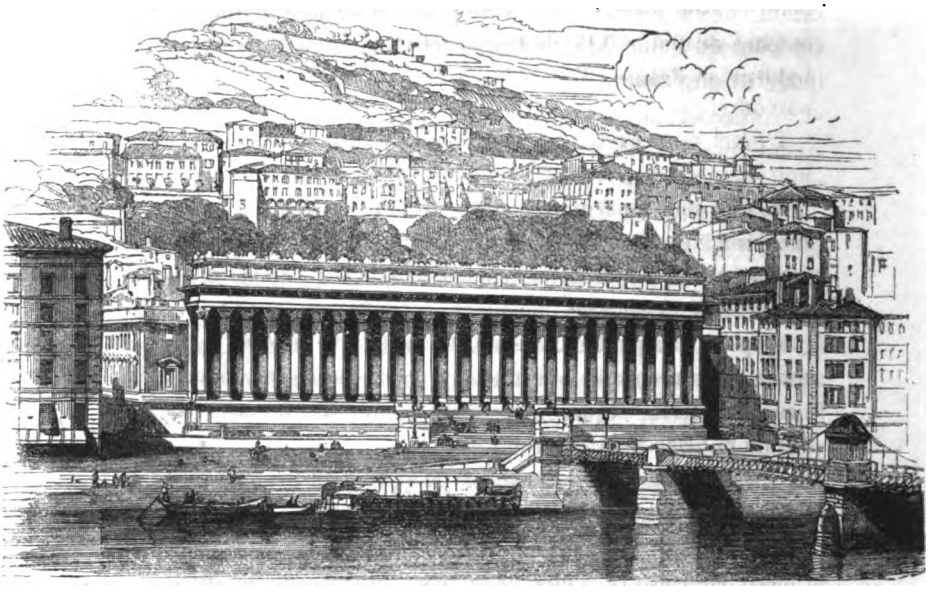

Aucune statue n'a été jusqu'ici posée dans le Palais-de-Justice, dont toutes les parties intérieures semblent avoir été sacrifiées aux vestibules. La salle des Pas-Perdus est d'une majestueuse ordonnance; on peut y faire de l'art à volonté, car elle est ouverte au levant et d'une admirable salubrité.

Les grands travaux, dans ces deux dernières campagnes, semblent s'être concentrés dans les ouvrages nécessaires pour l'arrivée du chemin de fer à Lyon. Cette jonction de la ligne donnera naissance à plusieurs édifices industriels dont nous parlerons en temps et lieu; déjà d'immenses bâtiments couvrent la gare de Vaise.

Le percement de la rue Impériale projetée entre la place Bellecour et celle de la Comédie est commencé; il amènera un amé-

Digitized by Google

nagement nouveau de tous les quartiers de la région rhodanienne de Lyon. Une foule d'étranglements, de sinuosités, de masses informes privées de soleil et d'air disparaîtront, et ce sera un grand bien. L'administration préfectorale ne laissera pas commettre, pour cette magnifique artère, la faute consommée dans la rue Centrale ; on lui donnera une largeur digne de la ville de Lyon, et en rapport avec la route impériale qui en empruntera le parcours.

L'hôtel de la Préfecture et son beau jardin sont condamnés à une destruction prochaine. N'est-ce pas une circonstance bien favorable pour réparer un grand malheur, la ruine de l'église des Jacobins ? Une paroisse nouvelle dans cette région fait le plus grand besoin. Espérons qu'elle sera bâtie sur l'emplacement du jardin de la Préfecture.

La place des Cordeliers sera complètement rénovée, et de ses flancs jaillira le palais de l'Industrie destiné aux expositions lyonnaises industrielles, au tribunal de Commerce, à toutes les institutions consulaires, à la Bourse.

Si le XVe Bulletin monumental de la ville de Lyon a eu peu de faits à constater, les XVIe et XVIIe, on peut le prévoir, seront surabondamment défrayés. Notre tâche deviendra plus sérieuse. — D'honorables liens nous prescriront plus impérieusement encore la loi de nous montrer inflexible envers l'ignorance présomptueuse, indulgent pour l'inexpérience modeste qui tâtonne au début, et porte une main timide sur les monuments ecclésiastiques ou civils, sympathique pour les grands travaux nés sous la double inspiration de la conscience et du génie, équitable pour tous. Nous n'avons de parti pris ni contre les personnes ni contre les choses. De même que l'étincelle se cache dans le silex le plus grossier, souvent l'instinct du beau moral et idéal dort au fond d'une âme en apparence vulgaire ; il faut qu'il jaillisse à la voix indépendante et ferme qui s'est donnée la mission d'exalter les éléments de l'art lyonnais.

A part Fourvière, l'art, dans ces deux dernières années, n'a pas commis de fautes graves, soit dans les monuments publics, soit dans les édifices privés. — Qu'on le sache bien, sous le cou-

Digitized by Google

rant de l'art lyonnais (et cela est consolant à dire), il y a plus d'encouragements que de blâmes à distribuer, il y a plus de mérites à constater que de hontes à flétrir. Et puis, Lyon n'est pas une grande ville de province ordinaire, c'est une capitale en disponibilité, c'est la cité la plus sérieuse de France en toutes choses, c'est l'expression suprême de la nationalité provinciale. Tout en elle est empreint d'une individualité, d'un esprit communal qu'on ne trouve pas plus ailleurs que le type de son clergé et les rites de son Église, d'une admirable force de résistance à l'invasion des idées parisiennes qui ravagent le pays. Pour comprendre et juger la ville de Lyon, il faut sentir un cœur lyonnais battre dans sa poitrine, avoir vécu de la vie lyonnaise, avoir participé aux douleurs et aux joies de cette auguste cité. Nous dénions formellement aux étrangers qui se bornent à la parcourir rapidement le droit de l'apprécier. — Quant à nous, enfant adoptif de Lyon, nous ne cesserons d'augmenter de tous nos efforts l'énergie du principe lyonnais. Lyon est et sera l'inspiration constante, la fin de tous nos travaux.

Juin 1854.

Joseph BARD.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ORIENT

SOUS FRANÇOIS Ier.

Après la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, Venise s'était hâtée de faire tourner cette catastrophe à son profit en accaparant, au détriment du reste de la chrétienté, tout le commerce possible avec les barbares. Son empressement à reconnaître les nouveaux venus, à se présenter à eux comme une puissance tout à fait indifférente aux événements politiques, pourvu, toutefois, qu'ils ne portent aucune atteinte à la prospérité de ses comptoirs et à la libre circulation de ses navires, fut couronné d'un succès complet. Pendant plus d'un demi-siècle, le pavillon de St-Marc se promena seul de l'Adriatique au Bosphore et se vit sans contrôle et sans concurrent en possession du monopole commercial de l'Orient. Mais, dès que l'Europe eût accepté les faits accomplis, dès que la France catholique se fût familiarisée avec l'idée que Ste-Sophie avait pu être transformée en métropole de l'islamisme, l'astucieuse république dut faire un retour sur elle-même et s'avouer qu'exclure la France du grand marché asiatique, était une imprudence dont il lui faudrait plus tard rendre compte. Louis XII, déjà prévenu contre une puissance qu'il tenait pour

Digitized by Google

coupable d'avoir fait échouer toutes les entreprises de la chrétienté, se déclara ouvertement son adversaire et suscita contre elle une coalition générale. Il est vrai qu'avant de se manifester d'une façon tout à fait agressive, la colère de Louis avait été devancée par Bajazet II, qui, fort peu scrupuleux en matière de droit des gens, et rencontrant des possessions vénitiennes dans sa marche envahissante, se les était appropriées et mettait à de rudes épreuves cette reine de l'Adriatique, dont la félonie avait toujours été l'arme la plus usuelle et la plus terrible. Au ban du monde civilisé, sans alliances, sans sympathies, Venise allait succomber sans la révolution qui, fort heureusement pour elle, renversa Bajazet du trône en 1512.

Bien différents des caboteurs vénitiens comprimés sous le joug d'une aristocratie lâche et jalouse, les Marseillais, encouragés par les rois paternels qui avaient travaillé depuis saint Louis à l'affranchissement des communes, déployaient leur génie commercial sans autre crainte que celle qu'inspirait le peu de sécurité des mers. C'était pour Louis XII l'indication de ce qu'il avait à faire. Il rend une ordonnance par laquelle les marchandises de l'Orient ne jouiront désormais de l'entrée libre dans les ports du royaume, qu'à la condition d'être importées par navires nationaux. Cette sage mesure, tout insolite qu'elle puisse paraître aujourd'hui, donna un développement immense et instantané à nos chantiers de construction, et ne tarda pas à faire couvrir de nos navires tout le bassin de la Méditerranée. L'enthousiasme qu'elle inspira parmi les commerçants français était si vrai et si unanime, qu'on les vit, chacun dans la sphère de ses moyens, prendre à cœur de seconder les vues de la couronne, quelque fois même au préjudice de leurs intérêts du moment. Ainsi, Laurencin, l'un des plus riches industriels de Lyon, chargé par les chevaliers de Rhodes d'une fourniture considérable d'artillerie,

Digitized by Google

n'accepte la commande qu'à la condition, *sine qua non*, que toutes les pièces sorties de ses ateliers seront transportées à Rhodes sur des navires français. Malgré la facilité qu'auraient eue les chevaliers d'opérer sans frais ce transport au moyen des galères de la religion, il leur fallut déférer à la volonté très-énergiquement exprimée du marchand patriote.

L'établissement de consulats à Tripoli de Syrie, à Beyrouth et à Chypre, se présentait comme une conséquence forcée de l'extension du commerce maritime (1). Rien ne fut négligé pour laisser aux personnages attachés à ces postes une extrême latitude dans la gestion des intérêts de leurs nationaux, et élargir, aux yeux des Turcs, le prestige de leur position. Pour mieux se concilier le respect des Orientaux, qu'il faut éblouir par l'éclat d'un appareil imposant, les représentants de notre commerce étaient tenus de donner à toutes leurs actions un caractère de grandeur et de majesté. Le cérémonial était réglé d'avance. Jamais on ne les voyait sortir, à l'occasion de leurs fonctions et de leurs visites officielles aux autorités locales, qu'accompagnés d'une garde d'honneur et à l'ombre d'un parasol, attribut de la souveraineté, porté avec autant de pompe que s'il se fût agi d'une solennité religieuse.

Mieux que n'auraient pu le faire des batailles, une inspiration émanée du trône avait fait pâlir la puissance de Venise et nous tenait au moins sur le pied d'égalité avec elle dans les contrées qu'un auteur anglais a surnommées le Pactole du monde. Telle était notre situation lorsque François Ier, âgé de 20 ans, monta sur le trône en 1515. Une conférence qu'il avait eue à Bologne avec Léon X, lui avait inspiré l'idée de reconquérir sur les infidèles, au moyen d'une croisade, la Grèce où s'était perpétué le souvenir de notre domination;

(1) Les consuls n'étaient alors que de simples délégués du commerce.

Digitized by Google

mais les conflits qui signalèrent les commencements du règne lui imposèrent d'autres devoirs. Avant de revendiquer, à main armée, une terre qu'avaient possédée nos ancêtres à titre plus ou moins légitime, François devait songer à se créer des alliances partout où se présenterait la perspective d'un secours dans sa lutte contre Charles-Quint. De tous les princes de l'Europe, il n'en était pas un seul qui ne fût, de près ou de loin, sous la dépendance du roi d'Espagne, et ceux qu'un secret instinct eût pu faire pencher du côté de la France, avaient trop à craindre, en cas d'insuccès, pour s'aventurer dans une démarche dont les suites menaçaient d'être désastreuses. Les mêmes terreurs ne devaient pas se rencontrer chez les Ottomans, dont les forces combinées avec celles de la France pouvaient être au moins suffisantes pour résister à Charles-Quint, et contrebalancer sa puissance. D'ailleurs, s'il lui était possible d'unir les intérêts du Sultan aux siens, n'était-ce pas, pour François Ier, atteindre en quelque sorte le but qu'il s'était proposé antérieurement par une conquête de la Grèce, puisqu'en outre de l'abaissement de son rival qui lui laisserait la suprématie politique, il pourrait, au milieu des terreurs qu'inspiraient les armées ottomanes, détourner leur chef de ses vues sur l'Europe, et arrêter ainsi les progrès de la barbarie.

Cette conception si belle, qui promettait des résultats si féconds, venait à peine d'éclore dans l'esprit du jeune monarque, qu'il lui fallut la reléguer au nombre des utopies. Sélim, appelé à recueillir la succession de Bajazet, avec les idées duquel il s'était identifié, avait enlevé l'Egypte aux Mameloucks, vers le commencement de l'année 1517. Par suite de cette conquête et de l'abdication du dernier kalife Abasside, il s'était vu élevé à la dignité kalifale perpétuée jusqu'alors dans la tribu arabe des Koreischites, et en cette qualité avait reçu du schérif de la Mecque, descendant de

Digitized by Google

Mahomet, les clefs du temple de la Kaaba (1). En même temps, la possession de la Syrie et de la Palestine avait fait passer entre ses mains les lieux vénérés par la foi chrétienne. Léon X, effrayé d'un progrès aussi menaçant, se mit à prêcher une trêve des princes chrétiens au profit d'une croisade générale, et François Ier, malgré ses inclinations personnelles, dut faire acte d'adhésion sous peine de passer pour renégat.

La mort de Sélim, survenue en 1519, vint à propos dégager le roi de France d'une contrainte à laquelle il n'avait pu se soustraire. Dans l'espoir bientôt déçu, il est vrai, que le nouveau sultan ne suivrait pas les errements de son prédécesseur, on renonça, d'un commun accord, aux projets de la cour de Rome qui, elle-même, oublia la croisade, détournée qu'elle en était par les progrès de la réforme qui levait audacieusement son drapeau en Allemagne. Un autre événement contribua encore à changer la direction des esprits : la mort de l'empereur Maximilien, qui ne devait pas tarder à soulever, entre Charles et François, les immenses débats de la succession. Chacun des deux monarques prétendait à la couronne impériale. Parmi les convenances alléguées auprès des électeurs, celle que la Diète posait en première ligne, était l'accession à l'Empire d'un prince qui apportât, par lui-même, une puissance capable de tenir tête à la Turquie et de préserver l'Allemagne de ses agressions. Tant que le roi de France, comptant à tort sur l'efficacité de la coopération du Saint-Père, put croire au succès de ses démarches, il fit de la nécessité de défendre la chrétienté le principal argument de sa candidature ; mais son ardeur religieuse se refroidit lorsque l'élec-

(1) Depuis cette époque, ce n'est plus seulement comme chef de la hiérarchie politique que le sultan d'Istamboul a droit de surveiller les actes des ulémas ou ministres de la loi ; son titre de Khalife indique la réunion, dans ses mains, du double pouvoir spirituel et temporel.

Digitized by Google

tion de son compétiteur lui eût donné la crainte d'un redoublement d'ambition chez le nouvel élu. Comme pour le confirmer dans cette appréhension, la mort de Léon X vint permettre à Charles-Quint de faire élever, en 1521, au pontificat, Adrien VI, son ami, et de réduire ainsi à néant les dernières espérances que son rival aurait pu fonder sur l'appui du saint Siége.

Néanmoins, les préoccupations furent ramenées de force vers l'Orient, par l'anxiété qui s'empara de toute l'Europe à la nouvelle de la prise de Rhodes, où une poignée de chevaliers avait résisté pendant six mois à une armée de deux cent mille Ottomans. Trop occupés de leurs affaires intérieures, les princes chrétiens s'étaient vus dans l'impuissance de protéger ce dernier boulevard de la chrétienté, et tout portait à croire que le vainqueur profiterait de la panique générale pour pénétrer jusqu'en Italie. Ce vainqueur était Soliman II, dit le Magnifique, qui avait succédé à son père Sélim, le 22 septembre 1520, héritant d'un empire agrandi par de précieuses acquisitions territoriales. A peine sur le trône, il se manifestait au monde par deux victoires, la prise de Belgrade, en 1521, et celle de Rhodes, en 1522, et se posait déjà comme l'arbitre des destinées de l'Europe. Tel était le résultat des prédications du schisme qui, en paralysant les forces de la chrétienté, l'avaient livrée sans défense au torrent dévastateur. Pour la seconde fois, les Turcs, à la faveur de nos disputes religieuses, se frayaient un passage en Europe; la lâcheté des rhéteurs leur avait ouvert les portes de Constantinople, en 1453, et les querelles de la réforme venaient de laisser tomber sans secours les remparts de Rhodes. Tant il est vrai que les nations, lorsqu'elles en viennent à consumer leur énergie et leur vitalité dans les luttes oratoires, portent

Digitized by Google

au front le signe indicateur de la main de Dieu, prête à s'appesantir sur elles.

Des défaites avaient depuis quelque temps succédé aux premiers succès de François Ier, en Italie, lorsque le désastre de Pavie vint achever de plonger la France dans la désolation. Le roi était prisonnier et ses états à la merci de Charles-Quint. C'est alors que du fond de sa prison l'infortuné monarque, qui *avait tout perdu fors l'honneur*, se reprit à méditer son ancien projet d'alliance avec le Sultan, conception sublime qui devait sauver le trône et la France, en tenant Charles-Quint constamment en alarmes même au plus fort de sa prospérité, et qui se légitimait, d'ailleurs, au point de vue religieux par la conduite de Sélim Ier, qu'on avait vu sur les instances d'un émissaire espagnol, garantir le culte des chrétiens en Palestine, et leur laisser bâtir des églises en bois.

A l'insçu de ses geôliers, François trouva moyen d'expédier, au nom de sa mère Louise d'Angoulême, un agent secret chargé d'intéresser le Grand-Seigneur à ses infortunes; mais cet agent, dont le nom est resté un mystère, ne parvint pas au terme de sa mission et périt assassiné en traversant la Bosnie, ainsi que ceux qui l'accompagnaient et au nombre desquels se trouvait le bâtard de Chypre. Néanmoins, le hasard permit que les lettres et les présents, dont il était porteur, parvinssent à Soliman (1). Ce prince, disposé à se laisser aller aux idées généreuses et chevaleresques, ne se sentit pas indifférent à la cause du monarque français. Cette cause, d'ailleurs, n'avait-elle pas une remarquable coïncidence d'intérêts avec la sienne? Ne serait-ce point pour la Porte une

(1) Ces présents consistaient en un rubis de grande valeur, une ceinture d'or, deux candélabres d'or estimés dix mille ducats, et un harnais de cheval de deux mille ducats.

Digitized by Google

véritable conquête, une garantie de sécurité que cette alliance française qui, l'initiant à la science des rapports établis entre les gouvernements de l'Europe, lui tracerait la marche à suivre à leur égard, et la politique à adopter vis-à-vis de chacun d'eux. Enfin, puisque l'idée toujours présente à l'esprit des Turcs, était celle des Croisades qu'ils s'attendaient à voir renaître toutes les fois qu'intervenait un nouveau traité entre le Vatican et les cours chrétiennes, quelle incalculable portée n'aurait pas un événement qui montrait la première puissance de l'Occident, celle que la tradition orientale plaçait en tête de la ligue des Etats chrétiens, prête à se séparer de cette ligue pour s'unir d'intérêt et d'action à la politique des sultans.

Une telle proposition méritait bien qu'on lui fît accueil; mais la mort de l'agent français et la difficulté de mettre la main sur un homme assez dévoué aux Turcs et en même temps assez habitué aux usages occidentaux, pour l'envoyer en France traiter d'intérêts aussi délicats, ne permit pas à Soliman d'envoyer une réponse. Peu après, l'insurrection d'une partie de l'Asie mineure, tourna ses regards d'un autre côté et le contraignit de faire face à des événements d'un intérêt plus direct et plus immédiat.

La captivité de François Ier se prolongeait sans que rien laissât prévoir son terme. Il devenait plus important que jamais de connaître les intentions du Sultan. Dans ce but, on fit partir, en 1524, un nouveau chargé d'affaires nommé Jean Frangipani, hongrois d'origine, pour reprendre la mission dont toute absence de nouvelles semblait dénoter un résultat négatif. Déjà François Ier pensait à doter son pays de tout ce qui pouvait faire progresser les sciences et les lettres. A la suite de son ambassadeur, ou du moins sous sa protection, il mit quatre savants, Gilles, antiquaire, Belon, botaniste;

Digitized by Google

d'Arvieux et Duloir, chroniqueurs, chargés de rechercher avec soin les antiquités, les produits et les usages des pays qu'ils allaient parcourir. Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1525 que le personnel de l'ambassade arriva à Constantinople, où il fut reçu avec tant de pompe et d'apparat, que le Baïle de Venise, tout ému, s'empressa d'adresser à son gouvernement une note où l'on voit percer les marques les plus évidentes d'une inquiète jalousie. C'est de ce moment que date l'usage, conservé jusqu'à nos jours, du repas et de la pelisse donnés aux ambassadeurs et à leur suite. Jusqu'alors ce n'avait été qu'une amère humiliation à laquelle se soumettait le Baïle de la république vénitienne. Lorsque ce personnage se présentait au sérail, le drogman allait dire au Sultan : « Un mécréant qui a » faim demande à manger et à être vêtu. » Le Sultan répon- « dait : Donnez-lui à manger, vêtissez-le, après quoi vous l'in- » troduirez. » On couvrait alors le postulant de pelisses et on lui offrait le café et la pipe. Soliman, obligé de conserver, tout en la réprouvant, cette coutume dont l'abolition eut froissé les préjugés de son peuple, sut, à force de générosité, la rendre flatteuse pour l'envoyé du roi de France, à tel point que depuis lors les ambassadeurs chrétiens ont considéré cette cérémonie comme un honneur rendu à leur dignité. Si aujourd'hui le représentant d'une cour avait à se plaindre de quelque omission dans l'accomplissement de ce cérémonial, Dieu sait s'il n'en résulterait pas un *casus belli*.

L'intérêt politique qui s'attachait à la mission de Frangipani, perdit de son importance par la mise en liberté du roi au commencement de l'année 1526, et l'ambassadeur, appréciant le nouveau jour sous lequel se présentait la situation des affaires, se borna à demander une confirmation des priviléges ou capitulations accordés antérieurement en Egypte par les Mameloucks, aux consuls et commerçants de Marseille. Ces capitulations, qui n'étaient dans l'origine que

Digitized by Google

des concessions accordées à de simples particuliers par le Soudan d'Egypte, allaient revêtir un caractère plus grave et plus solennel en devenant un pacte de souverain à souverain, et se présentant comme une base immuable sur laquelle se fondèrent, comme nous le verrons bientôt, des traités réguliers entre les deux puissances.

Un des résultats de cette mission fut le droit de protection, octroyé à la couronne de France, sur les saints lieux et les religieux gardiens, moyennant une redevance annuelle et à perpétuité, de quatorze bourses ou sept mille piastres turques, que ceux-ci s'engagèrent à payer en guise de tribut. Le roi de France prit, à cette occasion, le titre de protecteur unique des catholiques en Orient, titre religieusement conservé depuis par ses successeurs. On connaît une lettre de Soliman à son allié au sujet d'une église transformée en mosquée, qu'il s'excuse de ne pouvoir rendre au culte et qui lui fournit l'occasion de protester de son vif désir de laisser implicitement aux chrétiens, le droit de réparer leurs édifices religieux.

Malgré la loyauté et l'excessive réserve qu'il n'avait cessé de montrer dans tous les rapports avec le Divan, Frangipani ne put échapper aux soupçons qu'inspira tout naturellement sa nationalité en présence d'une guerre devenue imminente, entre les Hongrois et les Ottomans. Il prit alors le parti de rentrer en France.

Plusieurs années s'écoulèrent avant qu'il fût question d'accréditer un envoyé à Constantinople. C'est pendant cet intervalle que l'ordre des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, errant depuis son départ de Rhodes, parvint à se reconstituer une souveraineté. Le grand maître, Villiers de l'Isle-Adam, toujours en quête d'une île où il pût se maintenir indépendant avec ses chevaliers, et désespérant de rien obtenir du roi de France, que des liens d'honneur et d'intérêt

Digitized by Google

tout ensemble attachaient au Sultan, avait jeté les yeux sur l'île de Malte appartenant à Charles-Quint. La demande qu'en fit le souverain Pontife, qui s'était chargé de la négociation, ne pouvait souffrir de refus; car, entre les mains des Hospitaliers, Malte devenait, sans qu'il en coûtât rien au trésor impérial, une sentinelle avancée des puissances chrétiennes, au devant des flottes ottomanes, et couvrait d'une vigilante et valeureuse protection la Sicile, Naples et les côtes d'Italie, contre les incursions des barbaresques devenues très-fréquentes depuis le dernier siècle. N'était-ce point encore pour l'empereur une occasion de se ménager des moyens d'action sur l'Ordre, au détriment de l'influence française? Ce motif était le plus concluant, et le traité de Castel-Franco lui donna raison en aliénant les îles de Malte et de Gozzo au profit des Chevaliers de St-Jean qui prirent alors le nom de Chevaliers de Malte. Ainsi placé sous la dépendance espagnole, le conseil de l'Ordre n'entretint plus avec la France que des relations de pure courtoisie.

Malgré l'espèce de répugnance que François Ier, sous la pression des préjugés de son temps, pouvait avoir à proclamer ses relations avec les infidèles, ce prince ne se dissimulait pas que la conservation de sa couronne lui en faisait une loi, d'autant plus impérieuse, que le Sultan venait, par la conquête de la Hongrie, de prouver à l'Europe combien son amitié était peu à dédaigner. Le moment était venu d'accréditer un nouveau ministre, et Antoine Rincon partit en 1532 avec le titre d'envoyé. Sa mission officielle était de tout mettre en œuvre pour arrêter le conquérant dans sa marche sur l'Allemagne, et de s'intéresser aux affaires de la Palestine, en vertu du protectorat reconnu de S. M. sur les chrétiens d'Orient; mais ses instructions secrètes lui ordonnaient de négocier une alliance entre la France et le Grand-Seigneur.

Rincon était un capitaine espagnol exilé de sa patrie et

Digitized by Google

entré au service de France par la protection du maréchal de Montmorency ; chargé de diverses missions délicates en Hongrie, il s'en était tiré avec une sagacité et un dévoûment qui lui avaient valu la confiance de François Ier ; malheureusement il fut longtemps à se familiariser avec notre langue, et l'on peut, en quelque sorte, suivre ses progrès dans ses lettres où il mêle assez plaisamment l'espagnol, l'italien, le latin et le français, ce qui ne l'empêche pas de jouer, plus tard, un grand rôle dans notre diplomatie.

L'envoyé passa par Venise et Raguse ; une maladie le retint quelque temps à Zara, puis, après un court séjour à Constantinople, il prit la route de Belgrade où Soliman avait établi son quartier-général. C'est là que lui fut faite la splendide réception dont les détails sont consignés dans un Mémoire de Moustapha Djelalzad, secrétaire du Sultan. Son entrée dans le camp eut lieu le 5 juillet 1532, après le coucher du soleil, à la lueur de quatre cent mille torches que les soldats turcs portaient à leurs lances, et au bruit d'une salve de toute l'artillerie. Objet des prévenances les plus gracieuses, Rincon fut admis à l'honneur de baiser la main du Sultan et d'assister à un divan général ordonné en son honneur. De tels préliminaires ne pouvaient que présager le succès des négociations, cependant Soliman, lorsqu'il eut été informé des motifs de la mission, resta inflexible dans sa résolution de continuer sa marche en avant. Ce ne fut pas, toutefois, sans prendre Dieu à témoin que son amitié pour le roi de France l'eût déterminé à s'arrêter, s'il eût été moins engagé dans son expédition, mais au point où il en était une cessation des hostilités autoriserait à dire qu'il reculait par crainte de Charles-Quint, et d'ailleurs, ajouta-t-il, l'empereur en s'attaquant au pape se montrait plutôt le persécuteur que l'ami des Chrétiens, et ne méritait pas l'intérêt que semblait lui porter le roi de France. Devant une réso-

Digitized by Google

lution aussi hautement exprimée toute insistance eût été au moins maladroite, et, dès le lendemain, Rincon jugeant le moment inopportun pour négocier, prit son audience de congé. On lui remit une lettre autographe dans laquelle le Sultan traitait le roi de France de frère et de Padischa.

La maladie du capitaine Rincon qui s'était gravement accrue par les fatigues de ce voyage le contraignit à prendre du repos à Venise, malgré les dangers qui l'y menaçaient. Il parvint heureusement à dissimuler sa présence et à se soustraire au mauvais parti que lui eussent réservé les agents espagnols déçus dans leurs espérances au sujet de Soliman. Ce séjour forcé à Venise ne resta pas sans résultat. En homme habile, Rincon se créa des relations et des intelligences telles qu'il lui fut possible de surveiller les intrigues de Charles-Quint près du Sénat. Sa rentrée à la Cour de France n'eut lieu qu'en 1533; une faveur bien méritée l'y attendait. En récompense de son dévoûment, François Ier lui fit don de la seigneurie de Germoles et le nomma son conseiller et chambellan. Peu après, ses services, son courage et sa haute intelligence lui valurent une nouvelle mission en Italie.

Les commerçants de Marseille qui jouissaient déjà d'une immense considération dans les états du Grand-Seigneur s'affranchirent vers cette époque de l'entremise des facteurs vénitiens et commencèrent à trafiquer directement avec les pays du Levant. Grâce à la haute protection dont il était l'objet, le négoce prit de l'importance. Nul comptoir permanent, nul agent officiel n'existait encore dans ces escales où l'on ne connaissait d'autres autorités françaises que les consuls ou représentants du commerce et les capitaines de navires. Ce n'était que dans des cas fort rares qu'on avait recours à l'envoyé de France lorsqu'il s'en trouvait un, car ainsi que nous l'avons vu jusqu'à présent, ces envoyés n'étaient que de passage, chargés d'une mission particulière après

Digitized by Google

l'accomplissement de laquelle ils s'empressaient de revenir. De jour en jour le besoin se faisait sentir de mettre un terme à cette situation devenue intolérable par la multiplicité des affaires, et, à partir de l'année 1534, le roi décida qu'il entretiendrait un ambassadeur permanent auprès du Grand Seigneur.

Jean de la Forest, gentilhomme d'Auvergne, bailli de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem est le premier que la cour de France ait accrédité en cette qualité à Constantinople.

Formé de bonne heure à l'usage de la langue grecque par le célèbre exilé Lascaris, promu depuis au cardinalat, il dut à sa connaissance spéciale d'un idiôme, fort peu répandu alors, l'honneur d'être appelé à un poste qui prenait une haute importance par suite des guerres de Hongrie et d'Italie. Hâtons-nous d'ajouter que sa qualité de chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem présentait encore l'avantage de le faire considérer jusqu'à un certain point comme un gage ou plutôt une assurance de trève entre cet Ordre et Soliman, sur l'esprit duquel une circonstance aussi extravagante devait exercer une heureuse influence.

Tranquille à l'endroit de la paix avec les Turcs, François Ier s'était plu à laisser le fameux Forban Haïr-Eddin (Barberousse II) se former à Alger et à Tunis un royaume destiné à tenir Charles-Quint en échec. En reconnaissance des procédés du roi dont il tenait à se ménager les bonnes grâces pour l'avenir, Barberousse lui envoya, cette même année 1534, une ambassade accompagnée de nombreux présents. Après avoir fait aux officiers musulmans une somptueuse réception qui contrastait, il est vrai, avec les récriminations de quelques princes chrétiens, François Ier, profitant du départ de La Forest pour Constantinople, lui ordonna de s'arrêter, chemin faisant, à Tunis pour complimenter Barberousse, le remercier de ses présents et l'informer des

Digitized by Google

conventions intéressant le commerce passées entre le Sultan et le roi de France, en lui proposant de s'y adjoindre. L'envoyé de France devait également l'encourager à faire la course contre les bâtiments de Gênes, pendant l'expédition que François projetait contre cette ville.

Cette première phase de la mission ne fut marquée par aucun évènement important, et La Forest continua sa route pour la capitale de l'Empire ottoman. Ses instructions, conservées jusqu'à ce jour au ministère des affaires étrangères avaient été rédigées sur les données du chancelier Duprat et sont un curieux document pour l'histoire du temps. En voici la teneur :

« La Forest que le Roy envoye son ambassadeur devers le Grant Seigneur, après le salut et recommandation convenable, luy presentera les lettres que le dit Sr Roy luy escript, portant créance qu'il exposera de ceste teneur.

« Premièrement, que ledit Sr Roy envoye icelluy de La Forest son ambassadeur devers icelluy Grant Seigneur pour l'advertir que par luy ambassadeur du Sr Haradin-Begii-Baschia, il a reçeu d'icelluy G. S. pareilles lettres à celles qu'il luy avoit auparavant et par une autre foys escriptes, plaines de si bon vouloir, estime, grant affection, humanité et libéralité envers soy, le tout conforme et respondant à ce qu'il luy avoit auparavant faict dire par le Sr Rincon son ambassadeur, qu'il luy en sçait le meilleur gré qu'il lui est possible, et l'en remercie de tout son cueur, offrant de sa part le semblable, et d'estre toujours son bon frère et amy en toutes choses sans derroger à la foy chrestienne.

« Et d'autant que ledit G. S., par sesdites lettres, pryc ledit Sr Roy de luy donner ample et particullier advertissement de sa santé, prospérité et disposition de ses affaires, et ce qu'il demanderoit de luy, icelluy de La Forest, après avoir

Digitized by Google

récité ce qui lui a esté commandé, et ce qu'il scait de la très bonne santé et prospérité dudit Sr Roy et de l'estat de ses affaires, moyennant l'ordre qu'il y a donné et donne par tout événement de paix ou de guerre; dire audit G. S. que ce qui semble pour le présent audit Sr Roy le plus louable, nécessaire et désirable audit G. S. pour cependant joyr en repos de l'honneur et du fruict de ses grandes et mémorables victoires et conquestes, aussi pour entretenir toute la chrestienté en tranquillité sans le susciter contre luy à la guerre, dont les fortunes et hazards sont incertains, serait une paix, laquelle le dit Sr comme Roy très chrestien et zélateur du bien publicq, demandoit universelle. Et dès maintenant soy faisant fort de nostre sainct père le Pape qui est à présent, pour l'amytié et l'intelligence qu'il a avec luy; du Roy d'Angleterre, son perpétuel allyé et confédéré; des Roys de Portugal et d'Escosse; de la seigneurie de Venise et d'anciens autres princes et potentats chrestiens, icelluy Sr Roy a donné charge et povoir exprès audit de La Forest son ambassadeur de requérir très instamment, traicter et accorder avec le dit G. S. icelle paix, en laquelle sera laissé lieu au Roy des Espaignes pour y estre comprins, moyennant que pour extirper toutes racines d'inimitiés en l'avenir et pour l'établissement de ce bien de paix, dans le temps à ce préfix, il se soict mis à raison et effect envers le dit Sr Roy qui s'ensuyt, à savoir, de luy restituer l'estat et duché de Gennes, le ressort et souveraineté de Flandres et d'Artoys et de laisser le Roy Jehan paisible possesseur du royaume de Hongrie, ce qui est à espérer que le dit Roy des Espaignes ne refusera, tant pour la raison qui le veult ainsi que pour n'estre pas imputé contraire au repos et bien publicq dont pour le tittre qu'il prétend il doit estre aucteur et protecteur.

Touttesfoys, où l'on cognoistroit que le vouloir dudit Roy des Espaignes serait aultre, ledict de La Forest ne laissera

Digitized by Google

pour ce de moyenner et conclurre la dicte paix entre les autres princes et potentats susdicts, pour faire joindre le dict Roy des Espaignes à raison de venir à la dite paix universelle, et satisfaire aux demandes que dessus et aultres plusieurs grosses et justes querelles qu'on luy peult mettre en avant, et, pour à ce parvenir, ne restera que le moyen de la guerre ; en quoy le dit Sr Roy le peult plus aisément et griefvement endommaiger et offendre que nul autre, tant à cause que le royaulme de France abondant de bons combattans à pied et à cheval, oppulant de vivres, garny d'artillerie, muni sur les frontières de grosses et fortes places et villes est propice et commode pour assaillir et guerroyer le royaume de Navarre, des Espaignes, Hénault, Flandres, Arthoys, la comté de Bourgogne et autres pays que tient le dict Roy des Espaignes, prochains et contigus au dit Sr Roy: que aussi au moyen des alliances, confédérations et intelligences que le dit Sr Roy a avec les Roys d'Angleterre, d'Escosse, de Dannemarck, les Suisses, le duc de Gueldres, et plusieurs princes d'Allemaigne ayans droits, ayants tous particullière querelle au dict Roy des Espaignes, qu'ils joindraient aisément avec celle généralle, soubz l'auctorité du dit Sr Roy, avec lequel davantaige et puys naguère par son moyen et de ses deniers qu'il a déboursés jusques à troys cens mil escus, a remis le duc de Virtemberg, son allié et amy sur ladite duché que ledit Roy des Espaignes luy détenait et dont le dit Sr Roy levera des meilleurs gens de guerre qui soient aux Allemaignes, comme se fera des Suisses ses pensionnaires et de la duché de Gueldres, appartenant par de raison au dit Sr Roy, où il a envoyé cent mil escus et y souldoye gens de guerre. Et par là pourra aussi grandement travailler ledit Roy des Espaignes, de sorte que pour vifvement conduire et exécuter une bonne et grosse entreprinse contre le dit Roy des Espaignes, ne serait besoing que donner

Digitized by Google

secours d'argent audit Sr Roy qu'il conviendra employer pour ceste guerre, en si grosse somme que chacun entend assez, en manière que ledit Sr Roy seul ne pourroit bonnement porter si gros faiz à l'occasion des grosses et continuelles armées qu'il luy a esté nécessaire longuement entretenir, et par mer et par terre, pour résister à ses ennemys, de l'excessive rançon qu'on a de luy extorquée pour la délivrance de ses enfans, des fortifications et réparations qu'il fait chacun jour à ses places et villes, de la construction et équippage de galères et autres navires, de l'ordre et payement des gens de pied et de gens qu'il tient en son royaume ordinairement jusques au nombre de deux mil hommes d'armes et cinquante mil hommes de pied, la quantité d'artillerye nouvellement faicte et autres infinies despenses, oultre l'ordinaire entretenement de son estat. A ceste cause, priera et persuadera icelluy de La Foret le G. S. de subvenir au dit Sr Roy, pour convertir à l'effect que dessus, d'ung million d'or, qui ne sera mal aisé audict G. S. pour estre ses affaires constituez en toute félicité et ne lui debvra estre grief; considérant de quelle importance peult estre d'affoyblir et rabaisser le couraige et dessaing du dit Roy des Espaignes, qui n'aspire et ne tend, comme l'on voit, sinon à la monarchie du monde; en sorte que pour à mesme temps et de tous caustez poursuivre tellement ceste poincte, que l'honneur, proufict et victoire en demeure aux dits G. S. et Roy, sera très expédient, que le dit G. S., oultre le secours d'argent ci-devant mentionné et pendant que le dit Sr Roy par terre exploictera de son causté ses forces, envoye son armée de mer en faisant mesme commandement au Sr Haradin pour courir sus et entrer premièrement en la Sicille et Sardaigne, et y establir pour Roy et Seigneur le personnage que le dit de La Forest a charge de nommer, lequel a credit et intelligences es dites Iles, qu'il pourra tenir et garder à la devotion, et soubz l'ombre et

Digitized by Google

appuy du dit Sr Roy. Et davantaige recognaistra ce bienfait et paiera par chacun un convenable tribut et pension au dit G. S. pour le récompenser du secours pécuniaire qu'il aura donné au dit Sr Roy et de partie de son armée de mer, à laquelle aussi fera lors tout secours, support et faveur, celle du dit Sr Roy.

« Et ou le dit de La Forest ne pourroit induire le Grand Seigneur à fournir argent au dit Sr Roy, à tout le moins le persuadera d'entamer la guerre au temps qu'il luy a esté commandé par mer et par terre au Roy des Espaignes pour le faire condescendre à ce que dessus.

« Et en tant que le dit G. S. seroit en délibération de plus tost faire la guerre au dit Roy des Espaignes par la Hongrye que par aultre endroict, iceluy de La Forest lui remonstrera la puissance des Allemaignes où de présent ledit roy des Espaignes a bien peu d'obéissance, lesquelles toutefoys lors infailliblement se joindroient à luy et contribueroient pour la deffense de leur pays, en façon que cuydant endommaiger icelluy Roy des Espaignes on le pourrait faire grant et accroitre son couraige, mais en l'assaillant par le royaume de Naples, par la Sicille, Sardaigne, ou par les Espaignes, ce sera le toucher au vif et entreprinse aysée à mestre à chef, actendu mesmement que les Allemans ne se mouveront pour le péril de l'Italie comme l'on scait et veoit par expérience. Et quand le dit Roy des Espaignes vouldroit secourir les royaumes de Naples et aultres pays dessus dits, comme il fait courir bruyt et de y vouloir passer, les armées de mer des susdits G. S. et Roy mises au devant, seront si puissantes qu'il n'oseroit entreprendre le passaige, mesme que le dict Sr Roy par autre endroict de terre, la travaillera et mestra en telle desplace qu'il est plus que vraysemblable que ne povant à tout résister, il se rangera à la dite paix universelle, en satisfaisant à ce que dessus.

Digitized by Google

« Sur les choses dessus dictes, fera icelluy La Forest toutes autres remontrances necessaires, advisera, traistera et accordera ce qu'il pourra tirer le plus à propos pour le service du G. S. et du tout s'adressera en premier lieu au Sr Abrahim-Baschia, lui présentant les lettres de créance et declairant l'amour et confiance dudit Seigneur envers luy, suyvant la demonstration qu'il en a faite de son causté.

« Fait à Paris, le onzeyesme jour de février, l'an mil cinq cens trente et quatre; ainsi signé FRANÇOIS.—Breton. »

E. D'ESCHAVANNES.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

IMPROVISATION DE M. PAUL SAUZET

A LA

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE LYON

(11 juillet 1854).

—

L'Académie de Lyon a tenu une séance publique le 11 juillet 1854. M. le docteur Rougier y a prononcé l'éloge du docteur Pravaz et M. Hénon un rapport sur le concours de M. Matthieu Bonafous. M. Martin-Daussigny, nouvellement admis dans le sein de la docte compagnie, a prononcé son discours de réception.

Mais le fait important, le fait qui domine tout dans cette séance, c'est l'improvisation brillante de M. Paul Sauzet, c'est le charme sous lequel cette parole harmonieuse a tenu tout l'auditoire pendant plus d'une heure.

Nous devons à l'obligeante amitié de notre collaborateur M. le docteur Fraisse, secrétaire-général de la classe des lettres, communication des fragments suivants extraits de cette remarquable allocution.

Après avoir remercié l'Académie qui l'a appelé au fauteuil de la présidence littéraire, et payé un légitime hommage aux orateurs inscrits, M. Sauzet esquisse en ces quelques traits l'honorable carrière de Mathieu Bonafous qui fut son ami :

Matthieu Bonafous est né à Lyon, d'une famille considérable qui consacra les ressources d'un commerce presque séculaire à étendre les relations de la France et de l'Italie, et qui est restée honorée de toutes deux.

Sa destinée ressembla à celle de sa famille, et il devint à la fois citoyen de Lyon et de Turin. Lyon avait vu les premiers succès de ses travaux et de ses écrits. Turin le désigna bientôt pour diriger son jardin expérimental d'agriculture pratique. Mais, en se dévouant à la terre hospitalière avec tout le zèle de la reconnaissance, Bonafous ne se sépara jamais de son pays natal. Son cœur était assez vaste pour aimer ses deux patries,

Digitized by Google

son esprit assez élevé pour les honorer toutes deux, assez pénétrant pour savoir les servir l'une par l'autre.

En effet, tout les rend solidaires ; la nature les a faites voisines, la politique doit les allier. Le commerce est appelé à grandir et à féconder leurs mutuelles richesses ; le Piémont unit bien plus qu'il ne sépare la France de l'Italie, il sera toujours le producteur et en quelque sorte l'associé de notre opulente cité.

Nœuds précieux que Matthieu Bonafous s'appliqua sans cesse à resserrer: il y travailla par ses lumières comme par ses vertus.

Il était modeste et bienfaisant ; la modestie qui sied toujours au mérite, le faisait accueillir et rechercher dans un pays nouveau ; la bienfaisance le rendait toujours présent à Lyon, quoiqu'il en ait vécu éloigné pendant trente ans.

La bienfaisance et la science sont sœurs ; car la science noblement pratiquée est déjà presque une vertu, et la bienfaisance judicieusement exercée est la première de toutes les sciences.

Cette double et précieuse influence a sans cesse animé sa vie et dirigé ses travaux. C'est ainsi que son habile expérience développait en Piémont la riche culture du mûrier, et assurait ainsi à sa ville natale le pain de son industrie et le levier de sa puissance.

En même temps, sa munificence éclairée ouvrait sous vos auspices plusieurs de ces concours qui stimulent les esprits par l'attrait de l'émulation, et font quelquefois avancer la science par le prestige des découvertes.

Tantôt c'était un prix offert à la meilleure théorie des assolements de nos contrées, tantôt c'était une prime proposée à la meilleure histoire de l'industrie de la soie, la vie et la splendeur de notre cité.

Mais son cœur aussi généreux que son esprit était large, aimait surtout à payer les grandes dettes de la reconnaissance nationale, et il se trouvait doublement heureux quand il pouvait en même temps mettre en lumière quelque nouveau fleuron de la couronne lyonnaise.

Le patriarche de la bienfaisance publique, le trésorier du pauvre, celui qui remplaça la loterie par l'épargne, et les fiévreux entraînements du jeu par les espérances légitimes du travail, Benjamin Delessert était né dans nos murs. Matthieu Bonafous voulut que sa mémoire fût louée dans la ville même où il avait vu le jour. De tels tributs sont peut-être la piété la plus délicate envers ceux qui ne sont plus. Les regrets de la famille et de l'amitié jettent souvent des fleurs sur des tombes vulgaires aux lieux mêmes où elles se sont ouvertes, mais ce n'est que pour les hommes d'élite que la reconnaissance publique fait remonter ses remerciments jusqu'à leur première patrie et ses hommages jusqu'à leur berceau.

Digitized by Google

Ainsi Lyon et l'Académie dûrent à Matthieu Bonafous le concours pour l'éloge de Benjamin Delessert. L'honorable famille de ce dernier ressentit profondément un tel hommage, et quand plus tard la mort nous enleva Bonafous, elle voulut associer ses regrets à ceux de l'Académie et joindre son offrande à la nôtre pour faire louer dignement celui qui avait honoré son illustre chef. Noble et touchant échange d'estime, de procédés et de respect, qui profite également à la vertu et au savoir !

Ce fut aussi une haute pensée qui inspira à Matthieu Bonafous l'ouverture du concours pour l'éloge de Jacquard. Son esprit vraiment littéraire demanda un éloge en vers. En le plaçant sous vos auspices, il vous écrivait que la poésie élève des monuments plus durables que l'airain et le bronze, et il voulut qu'elle immortalisât le père de notre grande industrie.

La tâche semblait difficile. Quelles mains, sans briser ses cordes harmonieuses, pourraient toucher la lyre de Pindare, avec le compas d'Euclyde ? Comment les arides nomenclatures de la science ne glaceraient-elles pas les généreux élans de l'enthousiasme inspirateur ?

De telles craintes n'arrêtèrent pas un instant ce ferme et judicieux esprit.

Il avait compris que le beau et le bon sont inséparables, que le génie appelle le génie, et que la langue des dieux ne saurait faillir aux bienfaiteurs de l'humanité.

Il savait surtout que notre belle langue, si rebelle aux impuissantes violences de ses adorateurs subalternes, sait assouplir toutes ses aspérités quand elle rencontre un Protée digne d'elle. C'est alors que du sein des plus rudes obstacles elle fait jaillir une source inattendue de triomphes ; c'est alors surtout qu'elle déploie ce charme divin qui fait le secret de sa gloire et la garantie de sa prépondérance dans le monde.

Cet espoir ne fut pas déçu, le transformateur fut trouvé ; sous sa main, le cuivre devint or, et nous avons vu éclore l'un des plus frais, des plus nobles et des plus gracieux poèmes qui aient depuis long-temps retenti dans cette brillante enceinte. Vous lui donnâtes la couronne, et l'enthousiasme public en fit une palme triomphale.

Ce fut un jour de gloire pour la cité, car le lauréat était aussi un de ses enfants, et c'était dans ses murs que l'art de bien faire avait inspiré l'art de bien dire.

Ce fut aussi un jour de joie pour l'Académie, car elle avait honoré un grand citoyen et révélait un poète.

Une grande part de cette journée revenait au savant généreux dont l'initiative avait pressenti et préparé le chef-d'œuvre et le triomphe.

Et, pourtant, Bonafous ne jouit pas d'un tel spectacle. La mort le sépara de

Digitized by Google

nous avant que son œuvre fût accomplie ; mais son œuvre lui survivra, et il en sera de son souvenir comme de son œuvre. Vous ne l'oublierez pas, car il n'oublia jamais ni vous ni son pays, et cette fidélité patriotique s'est transmise à des héritiers dignes de perpétuer et de féconder sa pensée.

Après avoir fait remarquer le culte des Lyonnais pour la terre de leur berceau, pour ce pays de la charité, non moins remarquable par les prodiges de son commerce que comme foyer des sciences, des lettres et des arts, l'orateur poursuit en ces termes :

Que dire de notre école des Beaux-Arts, où tant de professeurs sont restés des exemples, où tant d'élèves sont devenus de grands maîtres ! Quelle variété de succès, depuis les charmants tableaux d'intérieur qui signalèrent son premier caractère, jusqu'aux plus sévères conceptions de l'histoire qui ont fait l'honneur des expositions nationales ; depuis la gracieuse couronne de fleurs élevée à la Hollande, jusqu'aux fresques monumentales, dont le pinceau de nos compatriotes a décoré les plus riches églises de la capitale !

Quelle part dans le mouvement imprimé aux arts par le siècle et le pays, au moment où la France peut être appelée à saisir le sceptre qu'elle partage aujourd'hui avec les derniers maîtres de l'Italie !

Les lettres et les sciences n'ont-elles pas marché parmi vous du même pas que les arts ? Combien n'aurais-pas à signaler de progrès dans les unes, de découvertes dans les autres ?

Combien j'aimerais à vous retracer tant de mérites si égaux par la science et l'éclat, si divers par le genre et l'origine ; tant de talents dont les uns n'eurent pas d'enfance, et les autres ne connaissent pas de déclin ! Mais ce fauteuil m'avertit de m'arrêter. L'honneur de vous présider ne me permet pas de parler de vous. Je semblerais payer ma dette en acquittant celle de la vérité, et votre bienveillance unanime m'interdit de vous louer.

Toutefois, notre piété peut librement honorer des mémoires contemporaines déjà consacrées par le sceau de l'immortalité.

Sans remonter au-delà du siècle, que de noms illustres légués par la cité à la gloire nationale !

Rappelons, sans prétendre les citer tous, Ballanche, le savant et modeste Ballanche, resté comme Mme Récamier fidèle au culte de Châteaubriand, comme si ces deux touchantes figures lyonnaises avaient voulu, par le contraste de leur douce sérénité, apaiser cet ardent génie qui passa sa vie dans les orages et plaça sa tombe au milieu des tempêtes ; Dugas-Montbel, l'élégant traducteur d'Homère, qui représenta dignement la cité à l'Institut comme au Parlement ; Boissieu, Revoil, Richard, Orcel, fondateurs successifs de notre Ecole de peinture, continuée avec tant d'éclat par les mai-

Digitized by Google

tres contemporains ; Jussieu, qui popularisa les sciences naturelles et laissa une renommée européenne ;

Ampère, qui popularisa aussi les mathématiques en les élevant et fonda dans les sciences un nom que son fils a su rendre cher à l'Académie française. Rare et touchant exemple d'une dynastie intellectuelle, dont les titres varient et dont l'éclat reste toujours !

Ozanam, qui enseigna le Dante en Italie, et les origines germaines à l'Allemagne ; jeune et brillant flambeau consumé avant le temps par l'étude et la charité ; noble et chère espérance d'avenir que la religion et la science pleureront lontemps et dont la patrie s'honorera toujours ;

Degérando, philosophe chrétien, si recommandable par la science de ses travaux, si vénérable par sa philanthropie éclairée de sa vie et de ses écrits, l'un des fondateurs du droit administratif de la France, l'une des lumières du Conseil d'Etat, au temps de sa plus grande renommée ;

Camille Jordan, si pur entre les plus purs, dont la parole fut une magistrature et la vie un sacerdoce politique ; Camille Jordan, qui eut le glorieux courage de dire la vérité à ses ennemis, le courage plus rare de la faire entendre à ses amis, et qui a laisé un nom si vénéré partout et si dignement porté au milieu de nous ;

Suchet, dont la jeunesse fut mêlée à nos orages, et dont la glorieuse carrière jeta tant d'éclat sur sa ville natale ; Suchet, dont la bravoure et l'habileté égalèrent les plus braves et les plus habiles, mais qui les surpassa tous en faisant luire un éclair de générosité française et de magnanimité antique au milieu des sanglantes calamités de nos fatales guerres d'Espagne ; Suchet, dont les villes conquises bénirent la généreuse sagesse, et voulurent, quinze ans plus tard, honorer les obsèques par des députations solennelles, comme la famille de Darius voulut suivre autrefois les funérailles d'Alexandre ;

Enfin, Ravez, qui, au temps de nos gloires parlementaires, présida huit ans les grandes Assemblées de la France, avec cette science pleine, lucide, saisissante, qui éclaire sans pédantisme et dirige sans contrainte. Les amis du gouvernement représentatif n'oublieront jamais ce mélange heureux de fermeté, de modération, de bienveillance, véritable symbole de l'autorité que l'élection donne et qui s'exerce sur des égaux. Ce nom de Ravez me rappelle quelques-unes des premières jouissances de ma jeunesse, alors que je m'échappais quelquefois des bancs de l'école pour aller contempler Ravez sur ce trône parlementaire qui semblait fait exprès pour lui. J'admirais la majesté de sa personne, l'imposante gravité de sa voix, le sang-froid de son attitude, la rapidité de son coup d'œil, l'autorité de ses

Digitized by Google

paroles, et surtout cet art merveilleux de faire accepter ses lumières sans imposer ses volontés. Qui eût prédit alors au modeste étudiant de la tribune publique, que l'avenir lui réservait à son tour un si long exercice de ce redoutable honneur! Je n'en ai connu que le poids. Je ne pouvais prétendre à la gloire de mon illustre devancier. Il est des hommes auxquels on succède et qu'on ne remplace pas. Toutefois la Providence, toujours paternelle, ne m'a pas refusé les compensations; elle a daigné me dédommager par une faveur qui ne lui fut pas donnée.

Ravez se vit forcé par la tourmente révolutionnaire de quitter sa terre natale. Un autre barreau l'accueillit, et il se fit bientôt un nom dans la métropole de cette célèbre Gironde, à laquelle les passions contemporaines ont jeté tour à tour l'anathème et l'apothéose, et que l'impartiale histoire jugera peut-être digne de tous deux. La postérité admirera son génie, maudira ses égarements, plaindra sa destinée si cruellement tranchée au moment où sa main, hélas! impuissante, s'efforçait de réconcilier la révolution et l'humanité, d'arracher la France aux hécatombes de la Terreur, et d'arrêter enfin ce débordement sanguinaire qu'elle avait naguère elle-même témérairement déchaîné.

Ravez devait un jour prendre son rang dans une autre pléiade brillante qui sut après plus de vingt années réveiller pour une autre cause, les foudres éteints de l'éloquence girondine, associer avec tant d'éclat les grandeurs monarchiques de la vieille France et les fécondes libertés de la France nouvelle, et porter si haut la renommée de notre tribune ressuscitée dans l'admiration du monde.

Ravez se fit un immortel nom dans cette célèbre phalange, à côté des Lainé, des Martignac et de tant d'autres maîtres de la parole. Mais il passa sa vie loin de sa terre natale; il dut sa gloire à une patrie d'adoption, et il ne lui a pas été donné de reposer près de la cendre de ses pères.

Et moi, Messieurs, loin de toutes ces grandeurs, je me suis vu plus heureux. Je n'ai pas quitté le sol de mon berceau, ma vie s'est écoulée tout entière au milieu de vous. Ce sont des mains lyonnaises qui m'ont ouvert la barre. Ce sont des voix lyonnaises qui m'ont porté cinq fois à la Chambre élective. Le barreau, la tribune, le fauteuil : après Dieu, je dus tout à mes concitoyens. Le peu que je vaux est leur œuvre. Je ne suis qu'un enfant dévoué de ma ville; ma ville a fait ma carrière, et ma carrière lui appartient. Heureux s'il m'est permis désormais de lui consacrer ce qui en reste. Et voilà que déjà son infatigable bienveillance semble m'en donner le signal. Quand les jours de la politique ont été finis, elle a voulu couronner ma retraite par les honneurs de ce fauteuil littéraire, et pour me les conférer vous avez choisi le temps même de mon absence, avec cette gracieuse délicatesse qui

Digitized by Google

sait doubler la valeur de ce qu'elle donne. Croyez, Messieurs, que j'en sens tout le prix. Le culte des lettres m'est aujourd'hui plus cher que jamais.

Les lettres semblent destinées à grandir encore dans notre temps. Elles survivent à toutes les vicissitudes qui se succèdent de nos jours avec une si prestigieuse rapidité; elles aident la civilisation quand elle monte, et la relèvent quand elle descend.

Elles s'accommodent à toutes nos transformations gouvernementales et restent debout, dans le naufrage des constitutions et des trônes. C'est qu'elles se tiennent également éloignées de la licence et de l'arbitraire, car elles vivent par l'inspiration comme par le goût. Or, le goût c'est l'ordre, et l'inspiration c'est la liberté.

Elles n'effarouchent personne, parce quelles respectent l'autorité de tous, et maintiennent la dignité de chacun. La république des lettres sait trouver grâce devant les plus énergiques pouvoirs, et la plus ombrageuse république ne craint pas d'abaisser ses faisceaux devant la royauté de l'intelligence et du génie: ce sceptre s'étend partout et toujours.

Les lettres adoucissent la guerre et vivifient la paix; elles honorent les grandeurs et relèvent la retraite. Elles délassent du travail dans les jours d'activité de la vie, et en tiennent lieu quand les jours du repos sont venus. Surtout après les tempêtes politiques, elles offrent un abri tutélaire et un terrain neutre, où toutes les dignités se rencontrent sans amertume comme sans faiblesse, où les mains se serrent sans que les fronts se courbent jamais. C'est là que les rivaux deviennent des émules et les adversaires des amis, ne luttant plus que pour les progrès indissolublement liés de la religion, des lumières et de la prospérité publique. Rien, Messieurs, ne réchauffe l'intelligence et ne rafraîchit le cœur, comme ces épanchements réciproques où chacun prodigue tout ce qu'il a, sans compter, et s'enrichit également de ce qu'il donne et de ce qu'il reçoit. Nobles effusions, filles de la confiance et de l'étude, qui offrant tout l'attrait d'un sentiment, toute la douce gravité d'une vertu. J'en ai goûté le charme toutes les fois que je me suis trouvé parmi vous, et j'aspire à en jouir désormais de plus en plus; heureux si mon esprit, partagé entre les souvenirs d'un passé plein de leçons et les méditations de l'éternel avenir, peut concourir avec vous à l'ascendant chaque jour croissant de notre belle cité et à la gloire immortelle de la grande patrie.

Ainsi, puissions-nous travailler tous ensemble à honorer les tombeaux de nos ancêtres et à préparer la grandeur de nos neveux!

Digitized by Google

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX.

Séance publique du 14 juin 1854.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR LORTET.

Le mercredi 14 juin 1854, à six heures du soir, dans le grand amphithéâtre du Palais-des-Arts, en présence d'un nombreux auditoire, dont plusieurs dames faisaient partie, la Société protectrice des Animaux, récemment fondée à Lyon, a tenu sa première séance publique.

Au bureau sont : MM. LORTET, président ; de POLINIÈRE et BOUCHARD-JAMBON, vice-présidents ; CHABRIÈRES, DARESTE de LA CHAVANNE, secrétaires ; GRAND, archiviste trésorier, et plusieurs membres de la Commission administrative.

M. le Président ouvre la séance par la lecture de la correspondance, dont voici les deux pièces les plus importantes :

1° Une lettre du Ministre de l'Intérieur adressée à M. le préfet, en date du 9 mai 1854 :

« M. le Conseiller d'Etat, il résulte de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 29 avril dernier, que vous avez autorisé une société qui vient de se former à Lyon, sous le titre de *Société protectrice des animaux.* »

« D'après ses statuts, cette Société se propose le but utile et moral d'améliorer, par tous les moyens en son pouvoir, le sort des animaux, dans une pensée de justice, d'économie bien entendue et d'hygiène publique. Vous constatez, d'ailleurs, qu'elle est dirigée par des hommes des plus recommandables et jouissant, à juste titre, de la plus grande considération. Je ne puis dès lors qu'approuver la décision par laquelle vous avez autorisé la constitution régulière de cette Société. »

Le Ministre de l'intérieur, DE PERSIGNY.

Digitized by Google

2° Une lettre accompagnant des médailles adressées, par S. A. R. le prince Adalbert de Bavière, aux membres du bureau de la Société lyonnaise. En voici la traduction :

« Monsieur, d'après les renseignements que m'a fournis M. le conseiller aulique Perner, vous avez fait preuve de zèle pour l'œuvre de *la Société protectrice des animaux*. Vous avez concouru ainsi à l'adoucissement des mœurs populaires, au développement des éléments de notre bonheur. Telle est notre nature, tels sont les enseignements de l'histoire et de l'expérience, la cruauté envers les animaux endurcit aussi le cœur à l'égard des hommes.

« Je me fais donc un vrai plaisir de vous adresser la médaille de l'association en vous priant de continuer, malgré les difficultés et les obstacles, votre coopération à nos efforts ; votre plus belle récompense est, du reste, dans le sentiment du bien que vous faites. »

Les médailles portent des inscriptions en langue allemande. D'un côté : *en récompense de preuves d'humanité, de la part de la Société de Munich pour la protection des animaux*. De l'autre : *la cruauté envers les animaux endurcit aussi le cœur à l'égard des hommes*.

Après avoir remis aux membres du bureau les médailles que S. A. R. le prince Adalbert a daigné leur conférer, M. le Président expose les principes, le but et les moyens d'action de la Société, en prononçant le discours suivant :

Messieurs,

« Si le scapel à la main nous comparons l'homme à certaines classes d'animaux vertébrés, nous ne remarquons pas de différences anatomiques qui puissent nous expliquer les différences intellectuelles. Tous sont doués des mêmes organes pour accomplir des fonctions identiques. Tous ressentent le plaisir et la douleur. Dans chaque espèce, les organes essentiels à sa manière de vivre sont les plus développés ; les facultés essentielles à la conservation de son être sont les plus énergiques.

Sous plus d'un rapport, l'homme paraît moins bien partagé que l'animal, dont tous les actes sont déterminés par le besoin,

Digitized by Google

dirigés par un instinct impérieux, par un instinct d'où dépend la conservation de son individu et de son espèce. Un animal est plus fort que l'homme, un autre est plus agile, un autre est plus rusé, plus habile à saisir sa proie. Mais l'homme connaît, étudie ce qui l'entoure, acquiert une notion claire des objets, observe la succession des événements, en tire des conséquences et agit avec une entière liberté.

Le singe lui-même, si rapproché de l'homme, n'a pas, il est vrai, d'instinct déterminé. Au premier abord on le croirait doué du libre arbitre. Sa pensée arrive en apparence à la porte de la raison, mais cette porte est fermée pour lui. Il ne peut, à ses idées propres, associer des idées étrangères. Il ne peut s'approprier ce qu'il a imité. Comme le dit Herder : « il voudrait se perfectionner, mais il ne le peut pas. »

Dans l'espèce humaine, grâce à la faculté du langage parlé et écrit, des individus doués de plus de connaissances et de plus de perfections, se succèdent de siècle en siècle. Les pensées humaines traversent ainsi les âges, et. par des communications réciproques, aujourd'hui aussi rapides que l'éclair, se répandent sur toute la terre.

Si, d'un côté, dans cette famille humaine, nous observons le Saab, dit communément Bosjemann, bégayant à peine quelques sons articulés, le Caraïbe féroce et altéré de sang ; d'un autre côté, nous voyons le législateur qui améliore la position de millions d'hommes, le penseur qui s'élève aux spéculations les plus sublimes, le philanthrope qui consacre toute son existence au bien-être de ses semblables.

Si aujourd'hui nous songeons à améliorer le sort des animaux que notre puissance a soumis à notre volonté, n'est-ce pas encore parce que nous leur sommes supérieurs ?

Si l'animal a une âme, l'homme a de plus un esprit. L'animal n'a que des sensations et des instincts. L'homme aussi en est pourvu ; dans le danger, lorsqu'il n'a pas le temps de réfléchir, *il agit instinctivement*. Mais de plus il a la raison. Dans toutes les autres circonstances, si l'on veut attribuer un instinct à l'homme, la raison chez lui fait de cet *instinct un art*.

Digitized by Google

Chaque animal, dans les classes supérieures, est doué d'un organe semblable destiné à l'émission de la voix, et chaque espèce est douée d'une voix caractéristique. Ici, comme dans toutes les autres parties de la création, nous pouvons admirer une variété infinie dans l'unité. Cette voix, si variée chez les animaux des différentes espèces, ne sert qu'à exprimer des sensations. L'homme exprime aussi des sensations ; mais seul il peut modifier sa voix pour exprimer des mots d'une variété infinie : au moyen de sa voix l'homme seul peut exprimer des idées. Dans cette voix articulée que nous adressons aux bêtes, comme si celles-ci étaient aptes à percevoir des idées, elles y comprennent seulement l'intonation et l'expression de nos sensations. Cette faculté d'exprimer des idées, de les transmettre d'individu à individu, de les conserver de génération en génération, est le symbole matériel de la distance qui sépare l'animal de l'homme. Elle est la barrière infranchissable qui ne permet pas à la bête de s'immiscer à la sainte mission de l'humanité (1).

De tous les êtres de la nature, les animaux sont les plus voisins de l'homme et tous reconnaissent sa supériorité. Son regard, sa voix, sa parole effrayent même les plus féroces, à moins qu'ils ne soient excités par la faim ou par la nécessité de se défendre.

Mais parce que nous sommes des êtres supérieurs, parce que les animaux sont au-dessous de nous, avons-nous le droit d'en abuser ? devons-nous oublier qu'ils sont comme nous l'œuvre du Créateur. Quoique nous ne l'apercevions pas toujours, ne devons-nous pas respecter le but dans lequel ils ont été associés à l'homme sur la terre ? Dieu nous a fait présent de tous ces animaux ; détériorer, détruire ce présent sans nécessité, le mépriser, n'est-ce pas outrager celui qui nous en a gratifié ?

« Les animaux utiles sont presque partout ; leur nature les rend propres à vivre dans tous les climats à l'aide de l'homme. On ne peut réussir à faire vivre partout les autres animaux et surtout les bêtes féroces. La patrie des premiers coïncide avec la

(1) Cette vérité est vulgaire. Un paysan qui fait l'éloge d'un animal intelligent, dit : cette pauvre bête comprend tout ; *il ne lui manque que la parole*.

Digitized by Google

patrie de l'homme; le chien, le bœuf, l'âne, le cheval, le mouton, la chèvre, le cochon, le chat, sont à l'état sauvage dans cette partie de l'Asie regardée comme la patrie première de l'homme; même le chameau et le renne. Ils sont ici et non ailleurs les compatriotes de l'homme. Les changements qui se remarquent chez l'homme dans les différents climats, se remarquent aussi chez les animaux (1). »

Cette vérité n'avait pas échappé au grand Buffon. Si, d'un côté, l'homme, par sa puissance, par son intelligence, modifie le corps et l'instinct des animaux; de l'autre, le règne animal exerce aussi une grande influence sur l'espèce humaine. Non seulement il lui fournit des aliments qui modifient le physique et peut-être le moral de l'homme, mais aussi une foule d'objets dont l'homme fait usage. Les animaux domestiques, surtout, exercent une grande influence par leur force musculaire, par leur nombre, par leurs rapports continuels avec l'homme. Après avoir composé sa nourriture de fruits, d'insectes et de coquillages, l'homme devient pêcheur et chasseur sans chiens. Plus tard il est chasseur et berger à l'aide d'animaux apprivoisés. Quand il devient agriculteur et ensuite industriel, c'est encore avec l'aide de ces mêmes animaux. Sans leur secours, il ne passerait pas aussi facilement par ces différents degrés de civilisation. Aussi haut que l'histoire peut remonter, nous trouvons l'homme maîtrisant déjà l'éléphant, le bœuf, le cheval, le mouton, la chèvre, le chien, etc. En Amérique, les aborigènes étaient dépourvus de tous ces grands animaux susceptibles de s'associer à l'homme; ils n'avaient que le lama, animal d'un bien faible secours. Ces hommes devaient donc avec le seul travail de leurs bras, passer d'un seul bond de l'état de peuple chasseur, à celui de peuple agriculteur et industriel. Une transition aussi brusque était difficile; était-elle même possible? On peut présumer que, lors de la découverte du Nouveau-Monde, les Américains eussent été plus avancés en civilisation, s'ils avaient eu des animaux domestiques. Le cheval les aurait peut-être mis à même de résister à l'envahissement des Espagnols.

(1) Buffon, *Histoire générale de la nature*, 3e partie.

Digitized by Google

Il est bien remarquable que les animaux dangereux pour l'homme soient moins nombreux que ceux qui lui sont utiles ou agréables. Ces derniers le soulagent dans ses travaux et sont quelquefois ses amis les plus fidèles.

Sans tenir compte ici des avantages immédiats que nous retirons des animaux, nous devons les considérer comme des instruments que Dieu nous a confiés, et nous devons les respecter. En qualité de chrétiens, et d'êtres supérieurs, nous pouvons exercer notre droit sur les animaux, mais nous ne devons pas oublier les devoirs qui nous sont imposés.

Nous avons le droit de tuer non seulement les animaux nuisibles, mais ceux qui peuvent servir à notre nourriture ou à d'autres usages. Nous n'avons pas le droit de les faire souffrir inutilement et de prolonger leur agonie. Nous devons les tuer de la manière la plus prompte et la moins douloureuse.

Dès qu'ils sont sous notre toit, les animaux domestiques font en quelque sorte partie de la famille. Ils caressent celui qui les soigne; ils reçoivent avec reconnaissance ce qu'on leur donne. A défaut de langage, ils expriment par des signes, par des cris leurs besoins, leur gratitude, leur attachement, leur confiance.

Si ces animaux domestiques vivaient en liberté, ils sauraient se procurer ce qui leur est nécessaire : la nourriture et un abri ; leur unique travail serait de pourvoir à leurs besoins. En les privant, pour son avantage, de cette liberté, en les soumettant à de rudes travaux, l'homme s'est imposé des obligations à leur égard. Il doit leur fournir ce qu'ils ne peuvent plus se procurer eux-mêmes : la nourriture, un abri contre les intempéries, le repos nécessaire après un travail qui ne doit jamais dépasser leurs forces (*Zschokke*).

L'homme qui ne comprend pas l'équité de ces obligations est un être immoral. Celui qui ne comprend pas qu'il est de son intérêt d'observer ces obligations, est un être stupide. L'un et l'autre méritent une punition.

En plaidant ici la cause des animaux, nous ne devons pas oublier que l'homme seul est notre semblable, que lui seul est

Digitized by Google

notre compagnon sur la route de l'éternité ; qu'il a le premier des droits à nos soins et à notre attachement.

Si la dureté à l'égard des animaux révolte le sentiment de justice déposé au cœur de chaque homme, notre indignation n'est pas moins excitée par cette sensibilité outrée qui nous fait oublier la dignité humaine, et perdre de vue la véritable destination des animaux. Les personnes atteintes de cette tendresse ridicule sont souvent injustes à l'égard de leurs semblables. Il n'est pas rare de voir un malheureux repoussé brutalement de la maison où le carlin, malade d'indigestions successives, ne peut plus avaler le biscuit trempé dans le café de sa maîtresse.

Nous repoussons de toutes nos forces cette aberration du sentiment moral. Cette sensiblerie qui étouffe la véritable compassion, a été stigmatisée par Gilbert. Qu'il me soit permis de vous rappeler ici ces vers d'un poète aussi célèbre par son infortune que par sa verve :

Parlerai-je d'Iris ? chacun la prône et l'aime.
C'est un cœur, mais un cœur... c'est l'humanité même ;
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes ;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes,
Il est vrai ; mais aussi qu'à la mort condamné,
Lally soit en spectacle à l'échafaud traîné,
Elle ira la première à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête.

GILBERT.

Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, que nous demandons pour les animaux ce que nous exigeons pour l'homme, *justice et compassion*. Nous ne voulons pas, à l'instar des bigots indiens de Surate, établir des hôpitaux pour des rats et pour des insectes.

Afin d'être justes envers les animaux domestiques, nous ne devons pas être injustes envers les hommes chargés de les soigner et de les gouverner. Les hommes nous présentent de grandes variétés individuelles sous le rapport du caractère et de l'intelli-

Digitized by Google

gence. Il en est de même chez les animaux. On en rencontre qui sont tellement méchants et entêtés, que les corrections corporelles deviennent nécessaires. Dans ces circonstances, comme dans un danger pressant, il est bien permis de se servir du fouet et de l'éperon.

Cet aperçu de la position que l'homme et l'animal occupent dans la création, de la nature des relations qui existent entre eux, vous fait pressentir quel est le but que nous nous proposons d'atteindre ; c'est-à-dire que, dans sa conduite à l'égard des animaux, l'homme conserve toujours son caractère d'*être moral*.

Pour converger vers ce but, tous nos efforts doivent tendre à empêcher les mauvais traitements que l'homme fait subir aux animaux, même lorsqu'il s'y livre par colère, par impatience, par stupidité plutôt que par méchanceté.

Si nous parvenons à rendre ces brutalités moins fréquentes, nous obtiendrons des résultats importants. Nous diminuerons le nombre de ces cas d'abord, de tous ceux que nous empêcherons, et ensuite de tous ceux qui auraient été la conséquence d'un mauvais exemple. On peut remarquer que la colère est en quelque sorte contagieuse comme certaines affections nerveuses. Nous devons, autant que possible, préserver les enfants de ces impressions, et ne pas exciter leur curiosité par le spectacle d'animaux se débattant dans les tortures. L'habitude de la douceur à l'égard des animaux sera donc salutaire, non seulement dans le temps actuel, mais surtout dans l'avenir.

Si le temps et l'espace nous le permettaient aujourd'hui, nous pourrions accumuler un grand nombre de faits qui démontreraient que les tyrans les plus féroces, les assassins qui ont exécuté leurs crimes avec plaisir, avec un raffinement de barbarie ont, dans leur enfance, trouvé la plus grande jouissance à torturer, à égorger des animaux.

Il ne faut pas confondre ce plaisir féroce avec l'habitude de faire couler le sang des animaux, habitude inhérente à certaines professions. Les statistiques judiciaires ne prouvent pas, par exemple, que les bouchers fournissent plus de criminels que les autres professions. On a même observé que, dans nos troubles ci-

Digitized by Google

vils, peu de bouchers se sont fait remarquer par leur cruauté.

On répète aussi que les chirurgiens doivent devenir durs et cruels par l'habitude de voir souffrir. Ici, à Lyon, devant vous, je ne réfuterai pas cette assertion. Avons-nous oublié les grands chirurgiens de nos hôpitaux, et nos maîtres dans l'art de guérir? Où trouvera-t-on plus de douceur, plus de compassion, plus de tendresse dans la famille, plus de dévoûment dans l'amitié? Interrogez notre population ouvrière, elle vous dira avec quelle douceur, avec quelle délicatesse ils prodiguaient et prodiguent encore les secours de leur science et de leur charité.

Il me paraît indubitable que l'habitude de la douceur à l'égard des animaux domestiques surtout, améliore l'homme, adoucit les mœurs. Observez ce voiturier (quoique aux allures grossières), que son cheval suit comme un chien, attentif à sa voix et à ses gestes. Ce cheval est bien portant, son poil est luisant, ses harnais sont propres; il marche d'un pas égal et traîne un pesant fardeau. Entrez avec ce voiturier dans son logis, vous ne trouverez ni un ivrogne ni un brutal; si son cheval l'aime, il n'est pas moins aimé de sa femme et de ses enfants.

Cette douceur nous procure encore d'autres avantages, si nous voulons la considérer au point de vue de l'intérêt bien entendu. Pour nous aider dans nos travaux, nous aurons des animaux plus forts, plus dociles, et qui vivront plus longtemps. Pour notre nourriture, nous aurons des animaux plus sains et qui nous fourniront de meilleurs aliments. Enfin, par des soins éclairés, nous améliorerons toutes les races de nos animaux domestiques.

Quels actes regarderons-nous comme répréhensibles? quelles habitudes vicieuses aurons-nous à corriger? Quelques citations vous en feront comprendre toute l'importance :

Faire cesser le transport des veaux garrottés et entassés sur des charrettes. La chair d'un animal souffrant et malade n'est jamais un bon aliment;

Faire cesser les jeux dans lesquels on fait combattre, soit des taureaux, soit d'autres animaux;

Empêcher que les chevaux ne soient surchargés, et, à cause de leur impuissance, maltraités par leurs conducteurs; encourager

Digitized by Google

l'adoption des meilleurs harnais et des chars qui fatiguent le moins les chevaux ;

Encourager par des primes à faire abattre les chevaux trop vieux ou estropiés ;

Empêcher que des animaux soient employés à des travaux, soumis à des efforts qui ne sont pas en harmonie avec leur organisation ;

Etudier pour chaque espèce d'animal les moyens les moins douloureux de l'abattre, lorsqu'il doit servir à notre nourriture;

Défendre la fabrication du sanglier au moyen d'un porc privé que l'on harcèle avant de le tuer à coups de fusil.

Comme vous le voyez, le champ de nos investigations sera vaste. Nous aurons à surveiller ce qui se passe et dans la rue et dans la maison du fermier, sur la place du marché et dans les abattoirs.

Quatre Commissions choisies dans le sein de notre Commission administrative s'occupent déjà d'étudier les questions suivantes :

1° Le transport des veaux ;

2° Le travail imposé à des chevaux trop vieux ou estropiés ;

3° La défense du fouet à fléau ;

4° Amélioration des harnais et attelage des bœufs.

Le plus souvent, nous ne pourrons obtenir d'amélioration sans le concours de l'administration éclairée qui nous régit. Je n'en cite qu'un exemple frappant : Si nous obtenons que les marchands de veaux ne transportent plus ces animaux ainsi qu'ils le font aujourd'hui, l'administration devra préparer un local où les veaux puissent être debout, sinon il faudra les garrotter en les descendant de la voiture.

Dans notre lutte contre ces abus, contre tous les mauvais traitements infligés aux animaux, nous avons plusieurs modes d'action à notre disposition :

1° Signaler, dénoncer à l'autorité les délits punissables. Nous pourrons, comme partie civile, requérir l'exécution des ordonnances de police et l'application de la loi que nous devons au général de Grammont, dont le souvenir s'est conservé parmi nous ;

Digitized by Google

2° Nous pourrons agir sur la population par des avertissements, par des conseils, par des remontrances, par notre exemple, par nos publications, pour lui faire comprendre que le propriétaire d'un animal a le droit d'en user et non d'en abuser;

3° Des récompenses accordées aux hommes qui se distinguent par leur douceur et leurs soins à l'égard des animaux qui leur sont confiés. Ce moyen a obtenu en France plus de succès que les premiers, et les Anglais regrettent de ne pas l'avoir adopté de préférence à la punition.

L'association à laquelle nous vous convions est la réalisation d'une idée française. En l'an X de la République, on proposa un prix pour cette question : « Jusqu'à quel point les traitements « barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale pu- « blique; et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ? » En 1839, un essai de Société protectrice des animaux fut tenté par MM. de Laborde et de Larochefoucault-Liancourt.

En Angleterre, pendant plusieurs années, lord Erskine sollicita une loi dans le parlement anglais et ne recueillit que les risées de la majorité. Plus tard, on y fonda cependant une Société qui est sous le patronage de la reine et présidée par le marquis de Westminster.

En Allemagne, le premier comité fut fondé à Nüremberg, en Bavière. Dès 1841, par le zèle et la persévérance du docteur et conseiller aulique Perner, le comité fondé par lui, à Munich, prit une grande extension. Il compte aujourd'hui près de six mille associés, et le frère du roi de Bavière, S. A. R. le prince Adalbert, en est le président.

En 1845, M. Parisot, de Cassel, fonda à Paris la Société protectrice des animaux. Grâce à sa constance, grâce au zèle de M. le vicomte de Valmer, de M. le comte de Chamoy, de notre correspondant M. Barault-Roullon, cette Société a acquis une grande importance; elle marche aujourd'hui sous le patronage du ministère, et sa dernière réunion, tenue le 22 mai 1854, à l'Hôtel-de-Ville, comptait de douze à quinze cents associés. On y remarquait les délégués des Sociétés de Londres et de Munich. La première était représentée par le général Lillie.

Digitized by Google

La Société de Paris a distribué seize médailles en argent, dix-neuf médailles en bronze, dix-huit mentions honorables. La Société de Londres a provoqué huit cent onze condamnations!

Dès 1846, M. Perner, de Munich, et M. Parisot, de Cassel, nous sollicitèrent de fonder une semblable association à Lyon. Plusieurs essais furent tentés sans succès. Enfin, cette année, avec le concours de l'Académie et de la Société d'agriculture, nous avons pu réunir les éléments de notre association. Notre tâche a été facile. M. le Conseiller d'État, administrateur du département et MM. les Sous-Préfets nous ont appuyé de toute leur autorité, de leurs conseils et de leurs lumières. L'activité de la Commission élue à cet effet ne s'est pas ralentie, et, après quelques mois de travaux préparatoires nous pouvons nous réunir dans une séance publique. Nous sommes les élus d'une minorité, mais l'accueil que vous avez fait à notre invitation sanctionne cette élection. La Société est fondée ; c'est à vous maintenant qu'il appartient d'en élargir les bases, d'étendre son influence.

Nous existons à peine, et déjà notre exemple a eu un bon résultat. Hier, nous avons reçu de M. Massol-Dandré, de Marseille, la demande de nos statuts et les indications que nous pourrons lui fournir pour fonder une semblable Société à Marseille.

Voici quel est le but de notre réunion d'aujourd'hui. Pour venir en aide à une sœur encore au berceau, la Société de Paris nous a offert d'attribuer quelques récompenses à notre localité, si nous avions des candidats à lui désigner. Nous nous sommes empressés de lui en indiquer trois qui ont été acceptés, et dont les noms ont déjà été proclamés à Paris dans la réunion du 22 mai. Les médailles nous ont été adressées il y a quelques jours, et c'est en votre présence que nous avons voulu les remettre aux lauréats.

Nous ne pouvions saisir une meilleure occasion pour inaugurer notre œuvre, pour répondre à votre impatience. Si vous nous continuez votre concours, nous pourrons, l'année prochaine, et à l'aide de nos propres ressources, récompenser un plus grand nombre de citoyens qui, dans des professions souvent très-pénibles, se distinguent par leur douceur et leur patience.

Vous nous demanderez peut-être combien nous avons réprimé

Digitized by Google

de délits, combien nous avons fait infliger de punitions. Aucune, et cependant les délits ne font pas faute; vous pouvez en signaler chaque jour. Nous viendrons plus tard à ces punitions; employons d'abord les conseils et les avertissements.

Nous pénétrons ainsi par la meilleure voie dans notre sphère d'activité. Nous appellerons à nous les sympathies des hommes qui appartiennent aux professions dont nous voulons corriger les méthodes vicieuses.

La punition manque souvent le bût. Le cocher colère et brutal, une fois rentré à l'écurie, se vengera peut-être sur son cheval de la punition qu'il a encourue. La punition irrite certains caractères que la douceur corrige. L'homme auquel on a infligé une punition ne s'en vante pas. Au contraire, celui qui a obtenu une récompense le dira avec plaisir; il montrera sa médaille à ses camarades. Non seulement, il sera encouragé à bien faire, mais il engagera les autres à l'imiter; ce sera un apôtre qui prêchera pour notre œuvre. Nous aurons en lui un auxiliaire puissant; car auprès des hommes de la même profession, ses conseils auront une grande valeur; ses paroles seront mieux écoutées, mieux comprises que les nôtres.

Persévérons donc dans cette voie qui nous a été ouverte par les Sociétés de Paris et de Munich.

Hâtons-nous de remettre à nos lauréats les médailles attendues avec impatience. Leurs antécédents nous sont un sûr garant que, plus tard, nous aurons encore à proclamer leurs noms dans cette enceinte.

Les lauréats sont:

MM. DENUZIÈRES, bouvier à l'abattoir de Perrache;

COPONNAT, garçon boucher dans le même établissement. — Tous les deux se font remarquer par leurs soins assidus, par leur douceur à l'égard des animaux qui sont destinés à être abattus.

JEANPETIT, palefrenier à Saint-Eloi, chez M. Fournier. — Un grand nombre de chevaux sont confiés à ses soins. Il est d'une habileté rare pour dresser les chevaux méchants sans employer les corrections violentes.

Digitized by Google

BUREAU

POUR L'ANNÉE 1854.

MM. LORTET,	*Président.*
POLINIÈRE (baron de),	*Vice-Présidents.*
BOUCHARD-JAMBON,	
CHABRIÈRES,	*Secrétaires.*
DARESTE DE LA CHAVANNE,	
GRAND,	*Archiviste, Trésorier.*

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. BARTHÉLEMY, conseiller à la Cour impériale.
BOUCHARD-JAMBON.
CHABRIÈRES, négociant.
DARESTE DE LA CHAVANNE, prof. à la Faculté des Lettres.
DENERVAUX.
DUBOIS, directeur de l'abattoir.
FRAISSE, doct. en méd., bibliothécaire du Palais-des-Arts.
GRAND, propriétaire.
GUBIAN, docteur en médecine.
HÉNON, docteur en médecine.
JOURDAN, professeur à la Faculté des Sciences.
LECOQ, directeur de l'École vétérinaire.
LORTET, docteur en médecine.
MENOUX, conseiller à la Cour impériale.
OLIBO, directeur de l'octroi.
PICHAT, négociant.
POLINIÈRE (baron de), docteur en médecine.
REVERCHON, propriétaire.
REY, professeur à l'École des Beaux-Arts.
TISSERANT, professeur à l'Ecole vétérinaire.
VALENTIN-SMITH, conseiller à la Cour impériale.

La liste générale des sociétaires sera publiée à la fin de l'année.

Digitized by Google

AIMÉ ROYET. — BARTHÉLEMY COURBON.

AIMÉ ROYET.

La mort a des surprises inouies. Tel à qui vous aimiez à prêter encore de longs jours, est, par le coup le plus imprévu, enlevé à des amis qui sont encore à se demander comment, si soudainement, ils ont pu être si cruellement atteints.

Jean-Louis-Aimé-Théodore Royet, est mort le 12 juin 1854, après 24 heures de souffrance, à l'âge de 57 ans.

Son nom, sa fortune auraient pu, à un certain moment, lui donner dans son pays ces titres et ces dignités qui flattent tant l'amour-propre. Royet, loin de les désirer, n'y songea pas même. La plus légère ambition ne fit pas ombre dans cet esprit consacré, au milieu même de l'entraînement des affaires, à l'étude et aux lettres.

Le nom d'Aimé Royet n'est ignoré d'aucun lecteur de Lyon ou de Saint-Etienne. Journaux et Revues accueillaient avec empressement ses articles. Lui-même avait fondé un journal et le pre-

Digitized by Google

mier né à Saint-Etienne, le *Mercure*. Il avait su obtenir, de l'amitié de Janin, une collaboration précieuse. Il avait su s'attirer de Loy, par une spéculation à la fois heureuse et délicate, qui, tout en favorisant le lecteur, servait les intérêts d'un homme qui ne savait guères guider sa fortune. De Loy, ce poète si inquiet et si troublé, il voulait le calmer; il pensait apaiser ses agitations en l'asseyant dans une existence aisée, assurée. Ce que, en dehors même du journal, il fit pour lui, nul ne le sait. De Loy s'acquittait en vers de ce que Royet lui donnait en prose. Mais, un journal avec ses passions, ses luttes, ses vivacités, ses ardeurs injustes, ne convenait pas à Royet; il voulut un milieu plus libre et plus tranquille. De concert avec de Loy, il créa la *Revue de Saint-Etienne*, entreprise aussi courageuse que désintéressée. Cette revue, qui eut l'honneur de la collaboration de Nodier, succomba pour deux raisons qui n'avaient pas arrêté l'intrépidité de ses fondateurs: le public ne lui donna que ses sympathies, et cela ne suffit pas. Peut-être aussi qu'à cela vint s'ajouter la difficulté, plus grande qu'on ne pense, d'une rédaction à la fois sérieuse, continue et fixe. Quoi qu'il en soit, et malgré cet évanouissement de la Revue, on doit savoir gré à ceux qui montrèrent tant d'initiative et ne reculèrent pas devant ce qu'on peut appeler des sacrifices de propagande littéraire.

De la *Revue de Saint-Etienne*, Royet se répandit dans la *Revue du Lyonnais* et dans l'*Art en Province*. Nous le retrouvons aussi à la *Revue de Paris*, alors l'*Artiste*. Et si je ne me trompe, il eut même son entrée aux *Débats*, et il y traita, plus peut-être par patriotisme que par goût, plusieurs questions d'utilité stéphanoise. Je ne ferai pas la nomenclature des journaux de province avec lesquels il correspondit. Il me suffira de citer le *Courrier de Lyon*, le *Journal de Saint-Etienne* alors sous la rédaction d'un homme d'esprit, M. Béliard; l'*Avenir républicain*, etc., etc., et d'autres encore que je ne connais sans doute pas.

Pour caractériser ses articles émiettés çà et là, on peut dire que par la finesse aiguisée de la pensée, Royet touchait à Sainte-Beuve, et, par le tour de phrase, à Janin.

Digitized by Google

Royet voulut s'instruire directement et au toucher pour ainsi dire. Il voyagea; il alla en Italie, en Allemagne, en Angleterre, alors qu'on pouvait encore appeler la course à Londres un voyage. La dernière fois qu'il alla à Londres, c'était pour l'exposition. Il nous en parla dans des *lettres*, car il aimait à nous raconter les pays de sa connaissance. Il rapporta d'Italie un *Voyage à Rome*; d'Allemagne, un *Pèlerinage sans foi*. Mais Royet ne voyageait que pour trouver plus de charme au retour, et plus d'attrait à sa maison.

Sa maison était la maison de son père. Il eût pu la changer en hôtel; il n'aimait pas le luxe sans souvenirs. Il laissa pieusement telle qu'elle était la maisonnette paternelle; et, dans cette rue écartée, en face de ces murs d'air ancien, chemin faisant, on louait intérieurement celui qui avait si bien conservé la religion du passé.

Il aimait la durée dans les affections. De bonne heure, il avait ouvert son cœur à quelques amis, et, louange rare, il les avait toujours gardés. Peut-être même, s'était-il un peu trop replié sur eux et trop fermé, comme s'il eût craint de laisser envahir la place par de nouveaux-vénus. Peut-être aussi, et cela dans un autre ordre d'idées, ce goût pour la pérennité en toutes choses, l'avait-il rendu trop inaccessible à toutes ces grandes idées d'avenir, qui sont comme les voiles de l'esprit moderne. C'était, je crois, la seule jeunesse qu'il eût oublié de retenir.

Il était pourtant bien fait pour les aspirations, lui qui s'élevait jusqu'à aimer son entourage et savoir faire de ses serviteurs une famille. Aussi, à son convoi, ce qui me touchait le plus, ce qui m'allait à l'âme, c'était la vue d'un homme qui l'avait, non point servi, mais accompagné dans la vie et qui pleurait la voix qui savait mêler au commandement l'accent divin de l'amitié.

En face de la tombe, le talent c'est bien peu; mais le cœur reste debout tout entier.

Victor SMITH.

Saint-Etienne, 15 juin.

Digitized by Google

BARTHÉLEMY COURBON.

Parlons des morts quelquefois, ne fût-ce que pour réveiller le passé. Mais parlons-en surtout lorsque, par quelque côté, ils sont dignes qu'on se souvienne d'eux et qu'on cherche à les imiter.

Au mois d'avril dernier (combien d'autres sont partis depuis !) un cercueil parcourait les rues de Saint-Étienne au milieu d'une longue foule, venue d'elle-même, sans avoir été conviée, sans avoir été commandée par les dignités ou les richesses qui se font du nombre une dernière décoration et comme une vanité suprême. Dans ces rangs, il n'y avait que des amis et des obligés de Barthélemy Courbon.

Né en 1793, à Saint-Genest-Malifaux, d'une famille toute patriarchale, Barthélemy Courbon vint d'assez bonne heure à Saint-Étienne. Son père y avait acquis une étude d'avoué ; le fils lui succéda dans sa charge et dans l'estime universelle. Mais là n'est pas le caractère particulier et le côté saillant de cette modeste figure.

En dehors des affaires, Barthélemy avait les goûts les plus élevés et les plus touchants, le culte des arts et la passion de la charité. Les arts et la charité entraient dans sa vie comme des préoccupations incessantes et de si impérieuses distractions, que le soin même de sa fortune eût volontiers obéi à leurs entraînements et à ses inclinations.

L'amour de Courbon pour les lettres et les arts était si peu égoïste, qu'en vérité on pourrait dire qu'il les aimait pour eux et pour les autres plus encore que pour lui. Il cherchait les moindres occasions de leur faire des prosélytes. Il s'ingéniait à faire partager aux autres les plaisirs qu'il goûtait lui-même. Il imaginait des réunions, il ouvrait sa bibliothèque, il ouvrait son salon. Aimer ce qu'il aimait suffisait pour y être bien accueilli ; il ne voulut jamais d'autre consigne.

Digitized by Google

Cet excellent homme avait un souci peu commun : il était toujours en quête de louer. Journée perdue celle dans laquelle il n'aurait pas trouvé du bien à dire de quelqu'un. Ce penchant lui faisait même souvent dépasser les prudences d'une scrupuleuse critique. Mais la louange s'échappait avec tant de naturel, tant de franchise, tant de désintéressement qu'elle vous gagnait, qu'on en subissait l'influence, qu'elle prélevait, en quelque sorte, en passant, les droits de la sincérité.

Louer n'était souvent, chez Courbon, qu'une manière d'aimer son pays. L'éloge à un concitoyen n'était jamais mal adressé. Etre né à Saint-Etienne lui semblait un privilége. C'est qu'il éprouvait pour sa ville l'affection des familles enracinées dans le sol. Il en recueillait les titres, il en rassemblait les archives ; pas une histoire ne se fera sans qu'on ne la demande à sa précieuse collection. Il vivait en compagnie avec le passé dont il avait fait un client toujours bien défendu. L'attaquer, c'était mettre Courbon contre soi. Il l'évoquait même, avec tact et à propos, dans les discussions d'un intérêt actuel, témoin une brochure confidente de sa pensée et pleine de son patriotisme local, celle qui parut en 1852, lors des bruits du démembrement du département de la Loire.

Si Courbon respectait le passé, il ne s'y enfermait pas pourtant, il songeait au Saint-Etienne d'aujourd'hui, rêvant pour lui un peu d'ornement, ce luxe nécessaire de l'esprit qui lui manque, une bibliothèque moins déshéritée, un vrai musée, tout ce qui fait l'agrément et les félicités des gens de goût. Quand il communiquait son désir, on avait beau lui dire qu'il faudrait une révolution pour que Saint-Etienne devînt la ville des loisirs studieux et des élégances de la pensée, il ne s'y arrêtait pas, et se faisait lui-même l'instigateur de cette métamorphose avec une ardeur, une intrépidité dédaigneuses de calculer avec les nobles entreprises.

Ce n'était point assez pour lui de la bonté expansive de l'esprit, il lui fallait encore celle du cœur, et, de ce côté-là, il ne lui arrivait jamais de se tromper. Sa charité s'employait surtout au mariage des pauvres. Il présidait cette société de Saint-François-

Digitized by Google

Régis qui a pris pour mission d'établir l'ordre, de redresser la dignité, d'inspirer la confiance, d'assurer la sécurité dans la famille. Sa pieuse activité n'était pas parvenue à se cacher. On la connaissait au-dehors. La charité, du reste, était de sa maison, c'était l'hôte du foyer; on le savait: une haute amitié entretint sans doute la cour de Rome des vertus de cet intérieur, et Barthélemy Courbon recevait, il y a quelques mois, la décoration romaine. Il fut sensible à cette distinction. Comme ses amis allèrent l'en féliciter, il leur répondit avec une émotion pénétrante.

Sa voix faiblissait déjà; ses forces le quittèrent peu à peu; quelque temps après nous l'avions perdu.

Au moins, qu'il ne soit pas mort tout entier pour nous, ce digne homme! Songeons quelquefois à lui. Il était bon, il était homme de bien; cela ne mérite-t-il pas le souvenir!

Victor SMITH.

Digitized by Google

Inscriptions antiques de Lyon, par M. Alph. de Boissieu; 6e et dernière livraison.

Nous touchons enfin au terme si désiré d'un travail que nos lecteurs ont suivi avec un intérêt toujours croissant. Les livraisons qui ont précédé avaient fait passer devant nous les souvenirs nombreux des institutions religieuses, civiles et militaires que la société romaine implanta sur notre territoire, et qui, dans les plans de la Providence, devaient tout préparer pour l'avènement du christianisme dans les Gaules. Les dissertations solides de M. de Boissieu, ses savantes interprétations, ses aperçus ingénieux nous ont amenés, par degré, à ce moment qui n'est déjà plus le jour de l'empire, mais qui n'est pas encore sa nuit. Nous assistons au commencement de la transformation sociale, l'ère chrétienne s'ouvre.

C'est dans un milieu tout à fait neutre que se développent les premières influences évangéliques, et, selon toutes les apparences, au sein d'une population nomade que son contact journalier avec les commerçants grecs avait initié aux révélations de la foi. Quel était le lieu de cette population? L'étude comparée des zones qui circonscrivent, à Lyon, les monuments de même destination, a démontré que c'était cette partie du sol lyonnais limitée par le Rhône et la Saône. Le long du coteau de Fourvière s'étendait la colonie; à la pointe du promontoire s'élevait l'autel d'Auguste, entouré de toutes les titres honorifiques que les trois Gaules avaient fait graver sur la pierre en l'honneur des illustrations de

Digitized by Google

l'époque ; puis le municipe ségusiave, comme pour réclamer en faveur de la population primitive, était demeuré attaché à la colline de Saint-Sébastien, où il conservait religieusement le bronze qui lui rappelait la munificence de l'empereur Claude.

Entre le municipe, la colonie et l'autel d'Auguste s'étendaient des terrains vagues et marécageux, couverts, selon toute probabilité, de broussailles et de cabanes de pêcheurs ; ce fut le berceau du christianisme. Nous n'oserions pas dire, avec M. Martin Daussigny, que Pothin choisit la plus petite des îles du confluent, nous n'en savons rien, et lui non plus ; peut-être n'y avait-il pas d'île. Mais ce qui paraît plus certain, c'est que le temple d'Auguste n'était pas sur l'emplacement de Saint-Pierre ou de Saint-Nizier, ainsi que M. Aug. Bernard s'évertue à le prouver avec des efforts inouïs mais malheureux, il faut le dire ; car il n'a pour lui ni tradition, ni raisons plausibles, ni étude suivie et raisonnée des monuments et de la localité. De semblables questions ne se traitent pas à vol d'oiseau ; il faut une suite d'observations minutieuses, un travail de rapprochements dont le fil ne se brise point, et dont la concordance soit toujours rationnelle ; et c'est parce que M. de Boissieu a réuni tous ces éléments, que nous tenons, pour vraie et logique son opinion sur la position relative des divers emplacements que nous venons de passer en revue.

Tel était donc l'ensemble de *Lugdunum*, quand le vénérable Pothin débarqua sur nos rives afin de porter le dernier coup aux dieux de la vieille Rome. L'histoire de cette lutte héroïque est vigoureusement esquissée dans les premières pages qui ouvrent cette dernière livraison. On y retrouve l'intéressant commentaire de la Lettre des chrétiens de Lyon à leurs frères d'Asie et de Phrygie. Vient ensuite un coup-d'œil rapide sur la proscription qui suivit la défaite d'Albin, et dont la rigueur fut telle, qu'après la mort de saint Irénée, la cause chrétienne sembla perdue. Une apparence de mort couvre l'Église de Lyon, et c'est au bout d'un siècle qu'on la voit de nouveau s'étendre et remplacer enfin le paganisme vermoulu.

Les inscriptions chrétiennes qui font le sujet de cet intéressant travail remontent donc à peu près à l'époque dont nous venons

Digitized by Google

de parler; mais quel changement! Ce ne sont plus ces énormes blocs sur lesquels l'esprit romain avait la prétention d'éterniser son souvenir. Au lieu de ces superbes lignes de lettres augustales faites pour le plaisir des yeux, nous apercevons à peine, sur quelques minces tablettes, de maigres caractères qui semblent se dérober à la curiosité des passants. Au lieu d'éloges recherchés et d'énumérations orgueilleuses, ce que nous lisons ici, c'est le simple indice du passage d'une âme qui n'était point de ce monde, et qui, par conséquent, n'avait rien à y laisser; en un mot, la lettre a fait place à l'esprit.

Les monuments de ces premiers âges du christianisme sont rares; nous le regrettons, parce que M. de Boissieu a su tirer de ces débris de précieuses conclusions. L'inscription d'un tribun nommé Flavius lui a fourni le sujet d'une dissertation très-concluante sur le mode de canonisation usité à cette époque: dans cette même inscription est consigné le titre de *sancta Ecclesia Lugdunensis*.

L'archéologie trouve aussi à glaner dans ces légendes chrétiennes. Voici une pièce de vers que saint Sidoine-Apollinaire avait fait graver sur l'abside de l'église des Macchabées, bâtie par *saint Patiens*, et qui nous apprend que cet édifice avait sa façade tournée à l'orient; que le soleil y pénétrait par de larges fenêtres décorées de vitraux à personnages (au Ve siècle), et qu'on y voyait des portiques, et un cloître ceint d'une forêt de colonnes.

Que de faits intéressants ressortent de ces épitaphes qu'on lisait autrefois sur les tombeaux de plusieurs de nos évêques dans la crypte de Saint-Nizier où fut faite, en 1308, une reconnaissance officielle de tant de précieuses reliques. Une copie du procès-verbal écrit à cette époque, et communiqué à M. de Boissieu, nous est venu prouver l'exactitude de notre chroniqueur Severt. Ici l'épitaphe de la reine Carétène, épouse de Chilpéric, démontre que Gondebaud n'eut aucune part directe à la mort de Chilpéric, et qu'il n'exerça aucune cruauté envers sa veuve. Plus loin, la légende de saint Sacerdos rappelle la fondation du grand Hôtel-Dieu, et, ce que les administrateurs ne doivent pas oublier, l'a-

Digitized by Google

nathème qui fut prononcé contre ceux qui aliéneraient les biens de cet hospice. Nous apprenons encore par l'épitaphe de saint Nizier que ce digne successeur et parent de Sacerdos fut le premier restaurateur du chant et de la psalmodie à deux chœurs. Dans un autre endroit, nous constatons l'établissement d'une école de *clercs*, d'une école de *lecteurs*. Partout, enfin, se révèlent, dans ces monuments du premier âge, les traditions, les usages, les institutions de notre antique Église. Elle a donc, dans l'harmonie générale du catholicisme, une physionomie particulière, une individualité précieuse, une personnalité qu'on ne saurait trop respecter. Au milieu de la fièvre liturgique qui s'est emparée de quelques écrivains ecclésiastiques, nous tremblons de voir disparaître les derniers rayons de l'auréole de notre sainte Eglise. Il nous semble que le front majestueux de cette vénérable aïeule de tant de diocèses de France, devrait faire reculer ces champions inconsidérés de réforme qui, sous le prétexte spécieux de rappeler à l'unité liturgique, ne font que dissimuler la vaine satisfaction de s'afficher comme zélateurs. Nous avons heureusement le successeur de saint Pothin et de saint Irénée ; il ne laissera point tomber la couronne que l'Église de Smyrne a posée sur la tête de sa fille de Lyon.

Dans l'intervalle des dernières publications, les travaux exécutés sur différents points de la ville ont mis à découvert plusieurs inscriptions inédites. Ces inscriptions forment un appendice où chacune est renvoyée à son numéro d'ordre. L'auteur a eu l'excellente idée d'y mettre, en regard de tant de monuments authentiques, le fac-simile de la fameuse inscription fabriquée, il y a deux ou trois siècles, en l'honneur d'Albin. Cette contrefaçon a eu les honneurs de l'un des vestibules de la bibliothèque impériale.

Il nous reste à parler des tables.... Les lecteurs trouvent tout simple qu'on indique à la fin d'un volume les principales divisions du sujet qu'on a traité, et il leur semble que cela n'est pas bien difficile. L'homme qui étudie, celui qui, pour vérifier souvent un seul mot, s'est vu dans la nécessité de feuilleter de nombreux volumes, celui-là comprend l'importance d'une table bien

Digitized by Google

faite, et se rend compte des difficultés qu'il faut vaincre pour réussir. La table est une édition abrégée de l'ouvrage; son mérite réel est de simplifier les recherches, et surtout de faire saisir d'un coup-d'œil tous les rapports de développements généraux et particuliers du mot cherché.

M. de Boissieu a presque dépassé le but; il n'a rien laissé à faire à ses lecteurs. Sa table générale et analytique est un modèle de genre. Chacun des mots qui la composent est comme le thème d'un petit traité qui a son développement dans le corps de l'ouvrage; elle est précédée d'une table des sigles, abréviations, etc., d'une table des noms, prénoms, etc., et d'une table géographique.

La publication des *Inscriptions antiques* a commencé en 1846; il a donc fallu huit années pour la conduire à bonne fin, et pourtant les matériaux avaient été élaborés et rassemblés longtemps avant. C'est, dans toute son étendue, l'application du précepte d'Horace; et, disons-le, il faut du courage et du désintéressement pour résister ainsi à la soif de jouissance prématurée qui entraîne certains esprits. On ne travaille presque plus aujourd'hui pour la postérité: c'est pour l'instant qui va passer. Ce n'est pas assez que la couronne soit assurée pour l'avenir; on veut la sentir aujourd'hui même sur sa tête; on veut voir ce métal brillant dont chaque page sera payée. De là tant de productions incomplètes, souvent pleines de faussetés, d'erreurs, d'inexactitudes; fusées brillantes, si l'on veut, mais, en somme, feux éphémères qui s'annoncent par une explosion prétentieuse, et ne laissent retomber qu'un tube noirci et empesté.

Vous croyez que tel auteur a voulu faire un livre sérieux; vous êtes assez simple pour voir dans ces pages des recherches consciencieuses, des études solides dirigées par l'amour de la vérité; en un mot, un travail tout au profit de la bonne et vraie science. Détrompez-vous! Ce qu'on a voulu faire avant tout, c'est de l'éclat. Peu importent les contradictions dans lesquelles on s'est exposé à tomber par suite de la précipitation avec laquelle on a écrit. Le public n'y regarde pas de si près. On voulait arriver, on est arrivé; c'est peut-être avec le bagage d'un autre, mais encore

Digitized by Google

une fois, on est arrivé ! Le pillage littéraire est tellement à l'ordre du jour, qu'un savant qui voudra sauvegarder la priorité de ses découvertes, et même de simples appréciations historiques, se verra bientôt réduit à demander, pour chacune de ses idées, un brevet avec garantie du gouvernement. Le *sic vos non vobis* aura éternellement son application.

Les pirates littéraires n'ont pas tous la même allure ; quelques-uns ont le talent d'engager la conversation sur le sujet qu'ils brûlent de traiter avant vous, et dont vous seul possédez les éléments. Vous vous laissez aller à l'entraînement de votre cœur, et les perfides vendent bientôt votre complaisance sans même parler de votre charité. D'autres procèdent plus énergiquement ; ils volent votre marchandise et l'exposent sans façon dans la devanture de leur magasin. Il nous est permis d'apprécier la valeur de ces procédés, parce que nous en avons été plus d'une fois victime. Nous connaissons de beaux-esprits parisiens qui

Jadis sont venus
Nus
De leur province,

et qui y retournent volontiers lorsqu'ils sont à bout d'expédients. Ils font une ronde chez les modestes savants provinciaux qui ont la bonhomie de leur confier leurs petits secrets ; puis, ces messieurs reviennent complaisamment étaler dans la capitale les plumes qu'ils ont arrachées à tort et à travers.

On ne fera pas ce reproche à M. de Boissieu. Ce qui le recommande avant tout, c'est une probité littéraire peu commune, rendant à chacun ce qui lui appartient, tenant compte et merci du plus simple conseil comme de la plus importante communication, respectant les droits des auteurs morts à l'égal de la susceptibilité des auteurs vivants, et faisant rejaillir la gloire de son œuvre sur tous ceux qui lui ont apporté la plus mince coopération. Du reste, parfaitement convenable dans sa manière de traiter une question, il n'établit, dans le doute, qu'une opinion douteuse, et, dans la probabilité, qu'une opinion probable.

Une autre chose nous a frappé, c'est le rôle que joue l'imprimeur dans l'exécution de cette œuvre. M. de Boissieu et M. Louis

Digitized by Google

Perrin ne sont pas, l'un un auteur, l'autre un imprimeur quelconque. Ce sont deux amis, deux collaborateurs qui vont au même but. Le premier semble ne combiner ses phrases que pour la plus grande gloire du typographe ; le second invente, dispose et grave pour le plus grand succès du savant, et leur identification est telle, que l'imprimeur, dans un cas donné, pourrait être archéologue et l'archéologue imprimeur. C'est ainsi que faisaient les Robert-Etienne, les Elzévirs et autres illustrations de la typographie.

Depuis que M. Louis Perrin a gravé son alphabet augustal, tout le monde veut être imprimé en lettres augustales ; c'est une preuve que le bon goût n'est pas tout à fait mort, et qu'on sait encore reconnaître le beau pourvu qu'il se montre..... Seulement ils sont rares ceux qui savent le trouver.

Nous n'avons rien à prophétiser pour ce livre ; ceux pour qui le jugement de Paris fait oracle connaissent ce que les savants et l'Institut pensent de l'auteur et de l'éditeur. Ceux, au contraire, qui jugent sur pièces, ne regarderont point comme de mince valeur les conditions dans lesquelles ce travail a été fait, et la ville de Lyon pourra, dans les âges à venir, citer avec orgueil les deux noms inscrits au frontispice de ce volume.

J. Roux.

Le Lotus, par Rafael Blas. Lyon, in-8, 1849 ; impr. de Léon Boitel.

Il y a quelques années parut un fort joli volume. Il portait un nom un peu fier *Rafaël Blas*, avec un titre poétique, *le Lotus*. L'ennui du présent et cette belle nuance dont se teint toujours le passé, avaient formé ce titre symbolique. Rafaël devait oublier le temps dans des vers où se reflèteraient les plaisirs de sa première jeunesse. Cette première jeunesse avait cédé à deux entraînements. Je n'ai pas besoin de nommer l'amour. L'autre, c'était le goût du paysage, ce second amour des poètes, lorsqu'il n'est pas le premier.

Digitized by Google

L'amour, le paysage, voilà tout le livre de Rafaël. Si vous jugiez le livre par l'auteur, vous en diriez trop de bien. Je veux un instant oublier le père, pour médire à mon aise de l'enfant.

Et d'abord de l'amour. . . . . .
. . . . Cet amour-là n'a guère d'unité. Camilla, Laura et Margot en ont leur part; et, s'il faut le dire, elles n'offrent pas, à elles trois, une figure très-poétique. Il leur manque ce qui fait la poésie émouvante, profonde, intimement humaine, le cœur. Elles l'ont oublié en venant au monde. Rafaël, de son côté, ne donne à ses fugitives pensées que ce qu'il en reçoit. La passion légère, rapide, à fleur de peau, ne l'engage jamais. Il traverse le pays en voyageur, il ne séjourne pas. On dirait qu'il a peur d'y rester. Pour son cœur, en ses aventures, il ne se compromet guères, il se tient plus haut, et se garde pour une meilleure occasion. S'il se nomme, c'est pour la rime ou par politesse. S'il s'annonce, on sent qu'il n'entre pas. Il ne se confie, ni ne se donne. Et de quel droit l'obtiendraient-ils, ces pauvres cœurs tant de fois délaissés ?

Aussi, Rafaël a-t-il bien fait de ne pas dépenser là son amour en pure perte. Mais la poésie s'est ressentie de la réserve, et l'expression de l'amour manque de cette chaleur, de cette tendresse, de ce tressaillement ineffable, de ce frémissement de l'âme entière, qui est la grandeur et l'élément poétique de la passion.

Si l'amour n'a pas l'émotion, le paysage n'a pas toujours la naïveté. L'imagination y remplace trop les primeurs de l'impression. L'artificiel y étouffe trop l'effet simple et direct de la nature. Cette nature, elle est trop habitée par la fantaisie. Nodier, dans une boutade, s'écriait : « O Comté ! quel beau pays si tu avais mois de villes et moins d'habitants ! » Les beaux paysages que ceux de Rafaël si les divinités de l'Olympe avaient jugé à propos de ne pas y descendre ! Les amours me

Digitized by Google

gâtent les buissons, les Naïades les fontaines, Diane les forêts, les Zéphirs m'empêchent de goûter la douceur des brises. Toute cette population païenne, — si belle et si bien placée dans les poètes anciens, ou dans le marbre ou sur la toile, — je ne la rencontre pas dans les campagnes d'aujourd'hui sans un certain déplaisir. C'est un revenant dont je me passerais volontiers. La campagne suffit au charme sans qu'on ait besoin de décors mythologiques. Oui, cette volupté qui naît de la contemplation de la nature, me paraît si pleine, si riche, si nourrie, que toute intervention étrangère, factice, imaginaire, loin de l'augmenter, la trouble et la corrompt. Aussi, que j'aime bien mieux les paysages dans lesquels Rafaël a mis plus de fidélité et moins de caprice, dans lesquels il a moins inventé et plus reproduit! Voyez un intérieur de forêt, — Meudon ou St-Germain, à votre choix. . . . . .

. . . . . .

Les insectes zébrés au corsage changeant,
Les papillons d'azur, les vives demoiselles,
Essaim cuirassé d'or, d'émeraude et d'argent,
Illuminent les airs du reflet de leurs ailes.

Les geais bleus, par moment, jettent leurs sons criards
Parmi l'orchestre ailé qui voltige dans l'ombre,
Tandis que les linots et les pinsons bavards,
Musiciens aigus, font siffler le bois sombre.

Voici, près de l'eau verte où tremble le roseau,
Une biche qui marche en silence; — les herbes
S'inclinent sous ses pas, — ainsi que l'arbrisseau
Sous le souffle léger qui balance les gerbes;

Bientôt elle se penche au bord du flot dormant
De la source, s'y mire un instant; — puis, distraite,
Tout autour dans le bois regarde vaguement,
Et prête à chaque son une oreille inquiète.

Un peu plus loin, dans une autre pièce, la tempête menace.

Un vertige brûlant agite les moissons,

les bœufs se groupent sous les grands chênes.

Digitized by Google

Les grands bœufs qui paissaient dans les herbes couchés,
Se rassemblent en rond sous les arbres penchés,
Distraits, le cou tendu, les narines ouvertes,
Aspirant vaguement l'odeur des plantes vertes
Et regardant au ciel passer en mugissant
Le nuage où l'éclair met un reflet de sang.

D'autres fois, Rafaël, au lieu d'introduire dans les champs les animaux, d'y convier les biches élégantes ou les bœufs forts et doux, y place l'homme lui-même, et, comme pour embellir son paysage, il choisit de l'homme la meilleure partie, l'enfant.

Dans les prés verdoyants montaient les grandes herbes,
Que le vent en passant inclinait sous son vol ;
Un arôme sortait des blés liés en gerbes,
D'où pendaient des épis dont l'or couvrait le sol.

Un pommier où grimpait une vigne enlacée
Pliait sous ses fruits mûrs ; — voici qu'un bel enfant,
Espiègle, souriant, et la main avancée,
S'approche pour cueillir un fruit d'or ; — triomphant,

Il le saisit ; — sa sœur, au pied de l'arbre assise,
Effeuillait un bluet en souriant aussi ; —
L'enfant lui jette alors sa conquête ; — surprise,
Elle ouvre ses grands yeux, sans lui dire merci.

Puis, en retour, cueillant dans la verte prairie,
Une fraîche pervenche, elle va la poser
Sur ses cheveux bouclés mêlés d'herbe fleurie,
Et lui met sur le front un candide baiser.

Cette idylle ne vous a-t-elle pas gagné par sa pureté, sa fraîcheur et sa grâce ? Ah ! si Rafaël eut toujours mis dans ses beaux cadres des drames d'un sentiment aussi délicat et d'une vérité si naïve et si touchante, que de charmants tableaux il eût fait !

Rafaël, il a la forme, le mot docile, le vers obéissant, la strophe pleine et sonore. Sa facilité n'est pas sans discrétion, son abondance n'est pas sans mesure. Avec un peu moins de caprice, avec plus de vérité vive et plus d'émotion franche, avec un peu de son cœur, il ferait, n'en doutez pas, un beau poème.

VICTOR SMITH.

Digitized by Google

FABLES, PAR M. J.-M. VILLEFRANCHE; 2e édition, Paris, Dentu, 1854.

Nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié un article publié dans le numéro de la *Revue* de décembre 1852, par notre regrettable ami F.-Z. Collombet, et signalant l'apparition d'un volume de Fables dues à la plume d'un tout jeune poète, M. Villefranche, de Lyon. Depuis lors, les Fables de M. Villefranche ont fait leur chemin. La première édition s'est écoulée, et une d'elles, inédite, a été couronnée aux jeux floraux. Ce succès a engagé un de nos habiles éditeurs parisiens à publier une seconde édition augmentée d'une vingtaine de Fables nouvelles, et, ce qui est d'un bon augure pour l'avenir, c'est que ces dernières nous ont paru, quelques-unes surtout, supérieures à celles de la première publication. Le style de M. Villefranche a quelque chose de plus ferme, de plus sûr de lui; le coloris a pris plus d'éclat, plus de vivacité; on trouve parfois de ces tableaux charmants que les maîtres ne refuseraient pas de signer; celui-ci, par exemple :

Un gros dindon, à taille rebondie,
Portant haut son jabot et sa queue arrondie,
Se promenait d'un pas égal
Et gloussait d'un air doctoral.
Honneur, semblait-il dire, et respect à la graisse!

Ou cet autre :

Le singe et l'ours, au travers de leurs bois,
Firent un voyage autrefois;
Bonnes gens, fort grimpeurs, et grands amis du reste,
Quoique d'assez contraire humeur.
L'ours marchait lourdement, grave comme un docteur,
Pensif, le dos courbé; le singe, adroit et leste,
Tournait, guettait, gesticulait,
Et sautait et caracolait.
Un grand cèdre s'offrit au sein d'une clairière.
Notre magot l'avise: Oh! le beau belvédère!
Si j'y montais!... Il dit et ne balance pas:

Digitized by Google

Une et deux, l'y voilà. L'ours le regardait faire.
L'animal grimacier s'assied sur son derrière.
Lève le nez en l'air, puis l'abaisse : Eh! là-bas!
Ami l'ours, cria-t-il, que vois-je donc par terre?

Cette poésie imitative se retrouve souvent sous la plume de M. Villefranche ; elle prête, à la plupart de ses Fables, un charme particulier. Quant à la morale du Fabuliste, quant au but qu'il poursuit et qu'il atteint, ils sont tels que toutes les mères de famille peuvent mettre ce joli volume entre les mains de leurs plus jeunes enfants. C'est une bonne fortune de pouvoir promener ces jeunes imaginations à travers toutes ces pages, sans craindre de trouver quelque serpent caché au milieu des fleurs.

A. V.

NABUCHODONOSOR, drame satirico-lyrique en quatre actes et en vers par M. Besse des Larzes in-12, 1854,

Sous le titre un peu mélodramatique de *Nabuchodonosor*, ou *orgueil et humiliation d'un ambitieux*, M. Besse des Larzes vient de faire paraître chez les libraires Ballay et Conchon, un drame *satirico-lyrique*, comme il le baptise lui-même. Cette œuvre emprunte un intérêt tout particulier aux circonstances actuelles. Il existe, en effet, plus d'un point de ressemblance entre le roi de Babylone et l'empereur de toutes les Russies. L'orgueil est arrivé chez tous deux au même degré de puissance, jusqu'à vouloir détrôner Dieu. De l'orgueil à la folie il n'y a qu'un pas. Les évènements viendront-ils compléter le rapprochement jusqu'au bout? Le Czar laissera-t-il, dans cette guerre si inconsidérément allumée, et son empire et sa tête? En attendant que les faits s'accomplissent, on ne lira pas sans plaisir, sans intérêt le drame de M. Besse des Larzes. On y trouvera de la facilité, de la verve, et quelques tirades bien frappées.

M. Besse des Larzes s'est déjà fait connaître à nous par des travaux d'un autre ordre : la *Science et la foi* ou *Fondement nouveau de la philosophie appliquée aux sciences, à la littérature et aux arts*, et les *Mystères de la Vie*, poésies et satires.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

Nous recevons la lettre suivante ;

La littérature lyonnaise à l'Exposition de 1855. — Une grande exposition doit avoir lieu à Paris en 1855. L'industrie lyonnaise y sera dignement représentée, les arts aussi, sans doute, car un grand nombre de nos artistes se préparent déjà à cette solennité. Les lettres lyonnaises n'y pourraient-elles donc figurer? A coup sûr Lyon compte un grand nombre d'écrivains de mérite dans tous les genres. La réputation de plusieurs s'est étendue bien au-delà de leur cité. Beaucoup d'autres, plus humbles, ignorés dans leur ville même, mériteraient pourtant d'être connus. Tous gagneraient à une publicité plus grande. Nos mœurs, si recommandables sous d'autres rapports, sont peu favorables aux lettres. Il existe à Lyon une Société des Amis des Arts ; mais les amis de la littérature sont-ils bien nombreux? A-t-on jamais fait quelque chose pour la littérature lyonnaise? La scène est à peu près fermée aux productions locales dont l'importance dépasse le cadre du vaudeville, et de tout temps nos auteurs n'ont eu d'autre encouragement de la part de la ville que l'acquisition pour nos bibliothèques d'*un* ou *de deux exemplaires* de leurs œuvres.

La presse de Paris daignerait alors rendre compte de toute cette partie de l'exposition de notre cité, qui ne doit rejeter aucune espèce de gloire.

J'ai l'honneur de vous soumettre en toute humilité ce projet qui présente des avantages égaux à tous les auteurs exposants. Si vous l'approuvez, veuillez en prendre l'initiative, en faisant appel dans votre Revue à tous les littérateurs que renferme notre ville, à tous ceux qui ont produit quelque ouvrage en prose ou en vers, dans les différentes branches des lettres, des sciences et des arts. Ne serait-ce pas là un moyen d'ajouter aux yeux de l'Europe un fleuron de plus à la couronne que Lyon porte à son front.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. UN LITTÉRATEUR.

A cet appel nous ouvririons volontiers nos colonnes avec empressement, si le nom même d'Exposition n'indiquait pas suffisamment que l'on ne peut y faire figurer que des objets que le

Digitized by Google

regard puisse saisir et embrasser en entier. Or l'œil du visiteur pourra-t-il soulever la couverture de ces nombreux volumes, s'initier, non pas au fond, mais seulement à leur titre? Non, et c'est là, nous le craignons fort, la raison qui fera rejeter impitoyablement tout envoi qui n'aurait pas pour première condition celle d'être vu et jugé d'emblée. Exposez des livres comme produit typographique ou comme spécimen de reliure, bien! mais comme œuvre littéraire ou scientifique, cela est, selon nous, de toute impossibilité.

Les Dais de Saint-Nizier et de Saint-Polycarpe. — La polémique peu courtoise dont nous avons été les témoins, aurait dû, ce semble, nous faire renoncer à ce compte-rendu; mais comme la *Revue* doit enregistrer tout ce qui, de loin ou de près, touche à l'honneur de la cité, et que les œuvres dont nous avons à rendre compte ont un certain mérite d'exécution, nous dirons franchement notre avis; nous le dirons sans partialité, d'autant que nous avons à replacer la question sous son véritable point de vue.

Il y a quelques semaines, l'opinion publique fut appelée *officiellement* à se prononcer sur l'exécution d'un dais, style moyen-âge, destiné à l'église de Saint-Nizier. La *Gazette de Lyon*, sans se préoccuper de la question industrielle, émit sur l'ensemble et les détails de ce dais un jugement moins favorable qu'on ne l'avait peut-être espéré. La critique était sévère... Hélas! la vérité l'est toujours : *Il senso coro è duro* a dit un poète, c'est peut-être fort heureux pour les arts. Mais cette critique si sévère était-elle juste? Les uns disent : oui, les autres, non. Que devaient faire les susceptibilités blessées? Reprendre en sous-œuvre le travail du rédacteur, le suivre et le combattre pied à pied, s'appuyer de l'avis d'artistes spéciaux, et, par des exemples tirés de monuments d'un goût et d'une pureté incontestables, démontrer que l'œuvre en question, loin de mériter des reproches, était conforme aux règles de l'art, et pouvait répondre aux exigences du goût le plus raffiné. Au lieu de cela, on a tonné du haut de la chaire. Le sermon qui aurait dû mourir dans l'enceinte du temple s'est vu colporté, livré à un autre journal, lequel s'est empressé de le servir à ses lecteurs, *revu et corrigé*, et la simple question d'art agitée par le rédacteur, de la *Gazette* s'est changée sur l'arène en une lutte de personnalités. En effet, ce qu'on mettait en cause, c'étaient des maisons de commerce honorables, qu'on opposait l'une à l'autre, soit en glissant des insinuations déloyales, soit en prononçant des noms qui ne devaient pas se montrer dans le débat.

Digitized by Google

Tout homme moins respectueux que le rédacteur de la *Gazette* eût fait justice du sermon : d'abord, parce qu'en se montrant dans le feuilleton d'un journaliste, ce sermon perdait droit à l'inviolabilité que lui assure la chaire ; ensuite parce qu'il attaquait tout et ne répondait à rien. M. Mayery s'est contenté de faire voir qu'aucun de ses arguments n'avait été détruit, et que sa critique subsistait tout entière. C'est aussi notre avis, sauf les distinctions que nous allons établir.

Le dais, meuble tout oriental, n'eut, dans le principe, d'autre but que celui d'abriter le prêtre contre les ardeurs du soleil ; c'était donc, quoi qu'on ait pu dire, un véritable *parasol*. Il remplaçait le *flabellum*, ou éventail, dont le diacre se servait pendant le Saint-Sacrifice pour chasser les mouches, et préserver le calice ainsi que cela se pratique encore dans quelques églises, notamment à Malte. Partant de cette donnée, on comprend le dais avec des bâtons indépendants et mobiles, étalant au soleil des étoffes somptueuses, légères, enrichies de broderies combinées avec toutes les ressources de l'art, disposées avec ampleur et élégance (1).

En adoptant, au contraire, le parti pris des bâtons soudés entre eux, le dais se modifie ; il devient plus embarrassant, et pour peu que l'imagination, secondée par un goût moins sévère, ajoute ou exagère les détails, on a tout de suite un petit édifice, une arche portative. Que l'on compare nos dais d'il y a cinquante ans avec ceux de facture moderne, on se rendra compte de la progression. Mais, en adoptant cette modification du dais primitif, faut-il, au moins, ne pas perdre de vue qu'en suivant les principes de l'art, le bois doit toujours rester bois, l'étoffe toujours étoffe ; que la sculpture ne doit pas prendre la place de l'ornementation, et que l'ornementation ne doit pas viser à d'autres effets qu'à ceux de l'ornement. S'est-on bien souvenu de ces principes dans l'exécution du dais de Saint-Nizier ? Les peintures n'ont-elles pas un peu l'aspect de lames de métal repoussé ? Les motifs d'architecture peuvent-ils remplacer sur une étoffe les rinceaux et les enroulements ? Nous savons qu'à cet égard le crayon de l'artiste n'a pas été libre ; toutefois, il aurait dû être plus heureux dans le choix de ses modèles, et la preuve qu'il le pouvait, c'est que les parties qui ont subi plus particulièrement le con-

(1) Nous lisons dans le MANUEL D'ARCHÉOLOGIE M. de Jules Corblet :

« Les anciens dais du XIIIe siècle se composaient d'une pièce d'étoffe plus ou moins ajustée sur des lances ou sur un châssis brisé, susceptible de se prêter à toutes les inégalités de largeur de passage ; ils ont été remplacés, au XVIIe siècle, par nos disgracieuses charpentes tendues de velours. C'est souvent à cause de ces lourdes machines qui ne pouvaient point, en raison de leur largeur, passer par la porte centrale, qu'on a détruit ces charmants trumeaux qui les partageaient en deux baies. »

Digitized by Google

trôle d'un architecte, sont aussi les plus irréprochables ; nous voulons parler des évangélistes et des niches placées aux angles du dais.

Les symboles de l'Ancien-Testament eussent été préférables aux motifs qu'on a imposés. La nouvelle loi étant la réalité, on ne peut lui emprunter que des emblèmes dont l'usage est plus pauvre et moins traditionnel. Placez l'Arche d'alliance, le serpent d'airain, etc., etc., nous comprenons la corrélation des deux Testaments ; voilà pourquoi on eût aimé les voir se grouper autour de ce mystère de l'Eucharistie, centre de tout le culte, et solution de la loi figurative. Telles sont les imperfections de détail que nous eussions désiré ne pas rencontrer dans cette œuvre importante. Quant à la fabrique lyonnaise, nous la mettons tout à fait hors de cause ; elle a répandu avec profusion tout ce qu'elle possède de somptuosité, de ressources, de délicatesse ; elle a lutté contre des difficultés insurmontables, puisqu'on lui a demandé des effets que le ciseau seul pouvait produire ; elle fera des chefs-d'œuvre toutes les fois qu'on lui proposera la réalisation d'une idée juste et féconde. Mais elle doit pour cela s'attacher aux bons modèles, et les bons modèles lui manquent, elle-même le reconnaît. Ce qu'elle vient de faire n'en est pas moins une initiative digne d'éloge ; il ne faut pas que la pensée d'avoir pu faire mieux soit un motif de découragement. Nous savons un gré infini aux constructeurs du dais de Saint-Nizier de ce qu'ils ont fait justice des panaches, qui désormais ne pouvaient trouver place que parmi les oripeaux de comédie.

Nous faisons le même compliment au dais de Saint-Polycarpe.

Ce dais, exécuté en style libre, pour qu'il se rapprochât du genre architectural de l'église, se distingue par l'heureuse harmonie de ses lignes et des profils. Il est certain que son dessin pur et correct annonce une main habile, mais a-t-il été bien interprété par la broderie ? Nous en revenons toujours à notre première réflexion, c'est que la broderie trahit son incompétence pour rendre certains détails. Voyez ces oiseaux fantastiques qui rappellent les colombes becquetant des raisins ; ils ont perdu sous les spirales d'argent les formes gracieuses que l'architecte leur avait données.

On a beau dire, la canetille n'est ni un pinceau ni un ciseau ; elle ne saurait aborder les motifs qui demandent de la souplesse. L'exiguité de l'entrée de Saint-Polycarpe n'a pas permis de donner au dais un plus grand développement ; il est vrai que cela n'eût pas racheté son manque de légèreté, car, malgré toute la bonne volonté du monde, on ne peut se dissimuler qu'il ne soit lourd. C'est, à proprement parler, un vice de constitution, Puisqu'on faisait un petit édifice, il fallait bien qu'il en eût la solidité ; cependant, pour être juste, nous ajouterons que son couronnement qui, de près paraît

Digitized by Google

massif, prend à distance des proportions plus légères, et produit un assez bon effet.

Nous ne pousserons pas plus loin les observations. Nous rendons hommage encore une fois à l'initiative dont les fabriques de Saint-Nizier et de Saint-Polycarpe ont donné l'exemple. L'industrie lyonnaise nous a montré ce qu'elle peut faire ; qu'elle mette seulement ses ressources au service de l'art bien entendu, et elle verra...

Il faut avouer cependant que les maisons de fabrique ne peuvent pas toujours assurer la responsabilité d'une œuvre. Leur organisation les met à la merci de volontés souvent inintelligentes et d'autant plus exclusives ; il est alors bien difficile de ne pas succomber, mais, au moins, que dans cette alternative, une commission ou l'individu qui fait exécuter ait assez de courage pour dire : Je l'ai voulu.

Espérons qu'à l'avenir, les imaginations seront assez calmes pour ne pas voir une attaque contre la religion dans une critique d'art religieux, et qu'on reconnaîtra de meilleure grâce l'infériorité de crayons de quelques artistes, ce qui n'empêchera pas de rendre justice à leur bonne volonté.

L'abbé J. Roux.

Un examen de doctorat ès lettres a eu lieu le 19 et le 20 juillet dans la salle des cours de Saint-Pierre. Un auditoire d'élite assistait à ces graves et savantes épreuves. Le candidat était M. Maréchal, chef d'institution, qui se présentait avec deux thèses, l'une en français sur Ménandre, l'autre en latin sur les questions de la *Somme* de saint Thomas, relative aux lois. La thèse française, de plus de deux cents pages, est presqu'un ouvrage. L'auteur a très-bien marqué toutes les différentes phases de la comédie à Athènes, et il a tiré des fragments de Ménandre une foule de détails d'un grand intérêt sur les mœurs d'Athènes, et de conjectures ingénieuses sur les pièces et le théâtre de Ménandre.

En analysant les lois de saint Thomas, M. Maréchal a mis en lumière une des parties les plus intéressantes de la *Somme*. Il lui a été reproché de ne pas suffisamment connaître Platon et Aristote, et d'avoir attribué sur plusieurs points à saint Thomas une originalité qui ne lui appartient pas. A la suite d'une discussion vive et approfondie, M. Maréchal a été déclaré admis au grade de docteur ès-lettres (1).

(1) Ces deux thèses sont en vente chez Brun, rue Mercière, 5.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

LE SYLPHE ET LA JEUNE FILLE,

BALLADE.

« Jeune fille, ouvre ta paupière !
« Le jour monte sur les coteaux :
« Vois flotter sa rose lumière
« Sous le dôme de tes rideaux.

« Sors de la couche virginale
« Que l'innocence aime à bercer ;
« C'est l'heure où, sur le frais pétale,
« Feux d'amour vont se balancer.

« J'ai déjà déplié mon aile,
« Et, léger comme un papillon,
« Pour épier la fleur nouvelle
« J'ai parcouru tout le vallon :

Digitized by Google

« Et sur les bords de l'onde claire,
« Près de la grotte d'un Zéphir,
« Reposant mon vol solitaire,
« J'ai trouvé la *fleur du plaisir*.

« Mai, tous les ans, la voit éclore :
« Elle ne fleurit qu'une fois ;
« Elle ne brille qu'une aurore ;
« Un soir l'effeuille sous ses doigts.

« Son arôme est plus doux encore
« Que les doux baisers de ta sœur,
« Ou que l'encens qui s'évapore
« Des urnes d'or vers le Seigneur !

« Viens la cueillir ! Chaque bergère,
« En admirant dans tes cheveux
« L'éclat de sa tige éphémère,
« La verra d'un œil envieux.

« Elle dira : La jeune fille
« Qui suit le Sylphe matinal
« Abat toujours sous sa faucille
« La fleur au parfum sans égal. »

La vierge de son front d'albâtre
Ecarte l'ombrage soyeux,
Et puis, vers le Sylphe folâtre,
Dirige l'azur de ses yeux.

Le Sylphe sourit et l'appelle :
Son sourire était séducteur !...
Son regard, comme une étincelle,
Vole frapper la vierge au cœur.

Digitized by Google

Alors, la vierge se soulève,
S'entoure de blancs vêtements ;
Tel, parmi les joncs de la grêve,
Un cygne s'éveille au printemps.

Le Sylphe auprès d'elle se range ;
A la vierge il paraît si beau
Qu'elle croit presque suivre un ange !...
Tous deux s'éloignent du hameau.

Il la conduit par des bocages
D'orangers, de myrthes fleuris,
Dont les délicieux ombrages
Abritent l'oiseau de Cypris.

Là, chaque brise est embaumée,
Chaque soupir mélodieux ;
Là, du soleil, sous la ramée,
Dort le rayon voluptueux.

Le Sylphe, du bout de son aile,
Dépouillant cytise et jasmin,
De la candide jouvencelle
Parfume le riant chemin.

Longtemps il l'égare timide
Dans ce labyrinthe enchanté ;
Enfin, près d'un fleuve rapide,
Son vol léger s'est arrêté.

S'élançant d'une frêle plante,
La fleur au calice vermeil,
Au bord de l'onde ruisselante,
S'entr'ouvre aux baisers du soleil.

Digitized by Google

La jeune vierge la respire :
C'est la fleur qu'elle vient chercher !
Mais vers le gouffre qui l'attire
Pour la prendre, il faut se pencher.

Le Sylphe malin l'encourage ;
Elle approche..... sa blanche main
Descend vers la fleur qui surnage...
Hélas ! son pied glisse soudain !

Le fleuve la presse en ses vagues,
Et le Sylphe a fui loin du bord...
De son vol les frôlements vagues
Lui murmurent l'hymne de mort.

Suppliante, elle le rappelle :
Elle a cueilli la belle fleur !...
Le Zéphir, messager fidèle,
Lui rapporte un rire moqueur.

Et bientôt, d'un bosquet de roses,
Où le Sylphe ingrat s'ébattait,
On vit passer, à peine écloses,
Vierge et fleur que l'onde emportait ! ! !

ADELBERT.

Digitized by Google

ORIGINES ET BASES
DE L'HISTOIRE DE LYON

OU

DIPLÔMES, CHARTES, BULLES, LOIS, ARRÊTS,

RÈGLEMENTS DES CORPS DE MÉTIERS, TESTAMENTS ET AUTRES ACTES AUTHENTIQUES

CONCERNANT LES ANNALES LYONNAISES

PUBLIÉS AU NOM DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE (1).

Il fut un temps, bien rapproché du nôtre, où la lecture des vieilles chartes et des anciens titres était l'occupation d'un nombre infiniment petit d'hommes studieux, dont les travaux n'excitaient ni sympathie ni curiosité. Il n'y avait d'archives convenablement tenues dans aucune grande ville; on entassait dans des greniers et on abandonnait à la poussière ou à l'humidité dossiers, diplômes et manuscrits. Les conservateurs de ces dépôts en étaient, d'ordinaire, les en-

(1) Cet ouvrage formera, au moins, deux volumes très-grand in-4° avec lettres ornées, fac-simile, etc. Le programme raisonné a paru.

Digitized by Google

nemis les plus dangereux ; ils ne portaient aucun intérêt à des amas enfumés de paperasses sans utilité probable , et ils en disposaient à peu près à leur gré. Non moins indifférentes, les Administrations locales faisaient vendre au poids, sur la place publique, et les registres et les parchemins, sans se préoccuper du parti que l'histoire pouvait en tirer. Le contrat de mariage de Louis XIV a été retrouvé dans la boutique d'un épicier.

Depuis que les études historiques ont été remises en honneur, les peuples et les villes se sont inquiétés du soin de reconstituer leur individualité , en faisant revivre leurs anciens titres. On s'est mis de toutes parts en quête de documents originaux et on a interrogé , avec une attention incessante , les manuscrits , les inscriptions et les débris de toute nature des temps antiques. Il y a quelque chose de religieux dans des travaux dont l'objet est de faire aimer et vénérer le pays , et qui doivent fournir, d'ailleurs, à l'historien, les plus solides et les plus précieux de ses matériaux. L'impulsion est donnée; elle ne s'arrêtera plus sans doute. Lyon devait en profiter a son tour ; aucune ville n'a des annales plus riches ; il n'en est point qui possèdent de si magnifiques débris d'antiquité ; il n'en est point , peut-être , dont l'étude offre plus d'intérêt à l'archéologue , à l'économiste et à l'historien. De tous les monuments des libertés communales de la France , le plus splendide et le plus ancien , c'est le bronze de Lyon , connu sous le nom de Table de Claude.

Annoncé depuis dix ans , ce Recueil de documents ne pouvait être publié qu'à son heure ; il fallait attendre que le dépouillement des archives impériales , communales et départementales , ainsi que celui des grandes collections historiques , eût été terminé. On y trouvera des chartes et des diplômes déjà imprimés , mais disséminés dans diverses collections , et surtout des documents entièrement inédits ; ceux-là sont très-nombreux. Les très-estimables histoires

Digitized by Google

de provinces qu'ont publiées les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sont accompagnées de pièces officielles servant de preuves, et pour la plupart d'un haut intérêt. On est saisi d'étonnement et de respect, quand on examine ces grands travaux qui sont écrits dans un si excellent esprit et avec tant de conscience. A l'exemple de Dom Plancher, le P. Menestrier a joint à son histoire de Lyon beaucoup d'anciens actes ; c'était un service qu'il rendait et un bon exemple qu'il donnait. Il est possible, aujourd'hui, de faire davantage : d'heureuses circonstances et l'appui d'un gouvernement éclairé ouvrent libéralement les bibliothèques et les archives aux hommes qui s'occupent d'histoire nationale.

Appréciés ainsi qu'ils doivent l'être, ces diplômes, ces chartes, ces lettres, ces édits, ces pièces si variées dont va paraître la collection méthodique sont les bases et les origines de l'histoire de Lyon ; tout ce qui est authentique est là. Ces documents fournissent les renseignements les plus curieux sur les mœurs, les usages et la condition civile de nos pères ; ils sont la justification des récits historiques et servent à en faire vérifier l'exactitude. Complément obligé de toutes les histoires de Lyon, ce Recueil offrira des faits et des dates officielles aux auteurs qui se proposeront d'écrire sur un point quelconque des annales lyonnaises ; il fournira d'amples matériaux et des rectifications à une seconde édition, très-augmentée, d'un ouvrage dont la révision m'aura coûté vingt années d'un scrupuleux examen. *Sanctus amor patriæ dat animum* ; c'est de ce sentiment profondément éprouvé qu'est né en moi le projet de donner à la ville de Lyon un Recueil du genre des *Monumenta Patriæ* du royaume Sarde, et des *Monumenta Germaniæ historica* de M. Pertz.

Toutes les pièces capitales seront reproduites en entier après avoir été collationnées sur les originaux, quand il y

Digitized by Google

aura eu possibilité de le faire. Celles qui auront moins de valeur historique ne seront cependant pas écartées ; elles seront mentionnées à leur date et une courte analyse en fera connaître l'objet. Au reste, les sources seront toujours et partout indiquées ; ainsi des moyens de contrôle et de plus amples recherches seront mis à la disposition du lecteur. Tout imprimer, donner *in extenso* tous les documents, était impossible ; vingt énormes volumes n'auraient pas suffi, et les actes vraiment importants eussent été étouffés sous un amas de pièces sans utilité et sans intérêt. Il fallait donc faire un triage, mais il fallait le faire sur des bases très-larges et en désignant aux travailleurs les livres et les dépôts publics où ils trouveraient, s'ils désiraient les consulter, les actes administratifs ou autres que l'éditeur n'aurait pas admis dans sa collection. Tel est le plan qui sera suivi : un document quelconque n'aura droit à une publication intégrale qu'autant qu'il sera d'un intérêt général ou qu'il se recommandera par un nom ou par une date d'une véritable valeur. Les actes privés, quel que soit leur caractère, lettres ou chartes, seront écartés, à l'exception, toutefois, de quelques-uns qui remontent aux premiers temps du moyen âge, c'est-à-dire à une époque où il n'y a guères de pièces d'une autre nature, et où il faut bien prendre ce que l'on trouve.

J'ai suivi l'ordre chronologique pour le classement de mes nombreux matériaux ; il est simple, logique, très-commode, et facilite singulièrement la recherche du document dont on a besoin. On n'a pas toujours, il est vrai, des dates certaines à sa disposition, mais cet inconvénient est assez rare, et quand il se présente il y a possibilité de l'atténuer ; les faits s'enchaînent dans la succession des temps et s'expliquent les uns par les autres. Toute autre classification n'eût pas offert les mêmes avantages et aurait conduit à une confusion inévitable.

Digitized by Google

Ce Recueil ne pouvait être seulement l'histoire de la ville de Lyon pendant une période restreinte, par exemple, du Xe au XIIIe siècle ; beaucoup plus étendu et complet, son cadre embrasse toutes les époques des annales lyonnaises, depuis le décret du sénat romain qui fonda la ville, jusqu'à la réunion récente à la cité des communes suburbaines. Ne pas dépasser le moyen âge c'eût été se priver de ceux des documents dont la connaissance importe le plus. Les temps modernes ne sont pas moins dignes d'études que le règne du roi Boson ; c'est très-bien de reproduire une charte du IXe siècle qui donne le nom douteux d'un *ager* ou d'un insignifiant *pagus*, ou qui concède à un couvent oublié un vignoble, une manse ou un pré ; mais les lettres patentes dont est née la fabrication des étoffes de soie, mais l'acte qui a constitué dans son état actuel et définitif une agglomération de trois cent mille âmes doit exciter un intérêt beaucoup plus vif.

Pour les époques tout à fait contemporaines, il y avait, toutefois, une mesure à observer : les documents devenaient tellement abondants qu'il eût été impossible de les donner tous et même d'en faire un inventaire complet. Plus de trois mille pièces sont relatives à une seule période, celle de la première république pendant les dix années de sa vie. Il importe d'autant moins de recueillir ces actes législatifs ou administratifs des temps modernes qu'on les trouve avec une grande facilité dans deux recueils officiels, le Moniteur et le Bulletin des lois. J'ai donc dû me borner à ceux de ces documents de notre temps qui ont un caractère particulier d'importance, ou qui concernent des modifications fondamentales, soit dans les délimitations territoriales, soit dans l'organisation de la commune lyonnaise.

Une autre observation préalable paraît nécessaire : l'intérêt historique de cette grande collection est tout entier dans les documents eux-mêmes ; ils doivent occuper le premier plan

Digitized by Google

du tableau, et c'est à eux que la parole appartient. De longs développements sur un fait ou sur un personnage, des dissertations archéologiques ou des commentaires sur une date, auraient dénaturé le caractère du Recueil et multiplié sans nécessité le nombre des volumes. C'est à l'histoire de Lyon, récemment terminée, que j'ai dû renvoyer le récit des événements, l'appréciation du développement des libertés communales, les peintures de mœurs, et le tableau des transformations matérielles de la cité. Je me suis borné à des notices très-courtes, en tête soit des chapitres, soit des actes dont il importait de déterminer le caractère ; ce n'était pas l'écrivain qui devait se mettre en scène; il y avait convenance pour lui de s'effacer et de laisser le plus de place possible aux documents qu'il avait rassemblés.

Ce Recueil était commencé, lorsque la publication d'un modèle excellent en a rendu l'exécution plus difficile. Assisté de MM. Bourquelot et Louandre, M. Augustin Thierry a fait paraître les premiers volumes de son Histoire du Tiers-État : cinq énormes tomes contiendront les pièces qui sont relatives à la seule ville d'Amiens. Ces actes administratifs sont précédés, dans cet ouvrage, par un tableau général des origines et des progrès du tiers-état, digne portique du monument qu'érige à la nation française un de nos écrivains les plus distingués. A une première impression de découragement, a succédé en moi un vif désir de ne point demeurer trop au-dessous de ma tâche. Affranchi fort heureusement de l'obligation de refaire le tableau si bien fait par M. Augustin Thierry, de l'établissement et du développement des libertés communales dans les diverses provinces de l'ancienne France, j'ai considéré l'immensité des ressources qui étaient à ma disposition, et, un moment ébranlée, ma résolution s'est raffermie. Il m'a semblé que l'histoire de nos franchises municipales pouvait et devait être faite à Lyon même, à

Digitized by Google

portée de nos archives si riches et si peu connues, sous l'inspiration des faits et des lieux, et avec le secours toujours présent de nos grandes bibliothèques. Des pièces originales, en nombre très-considérable, plus de douze cents lettres inédites des rois de France aux gouverneurs de Lyon et des gouverneurs de Lyon aux rois de France, et des milliers de cartons remplis de documents de tout genre sont à ma disposition; il ne s'agit que de savoir en tirer parti; c'est, il est vrai, le point difficile.

Il y avait, pour ce Recueil, un autre élément d'intérêt que j'ai cru ne point devoir négliger: à la publication des pièces authentiques et officielles, j'ai réuni, sans confusion, celle des pamphlets politiques et religieux.

Ces documents ne méritent pas, sans doute, une foi absolue; écrits avec passion et sous la vive impression du moment, ils se recommandent souvent par ce défaut même, et fournissent les renseignements les plus abondants et les plus précieux à l'écrivain. Un historien peut apprendre beaucoup dans ces écrits si originaux que nos guerres de religion et la Ligue ont enfantés, à Lyon, au commencement de la seconde moitié du XVIe siècle. Ce n'est point tout; les grandes calamités qui ont affligé Lyon à différentes époques, telles que des pestes meurtrières, des inondations, l'émeute si souvent choyée dans les ateliers des ouvriers en soie, ont donné lieu à des écrits devenus très-rares et fort recherchés; j'ai fait revivre ces pièces curieuses de notre histoire. Chaque volume est donc composé de deux parties très-distinctes; la première est la collection des actes administratifs et législatifs, et des titres officiels placés les uns après les autres, selon l'ordre des temps; la seconde est un choix d'opuscules rares et singuliers, de rapports sur des événements importants, et de pamphlets lancés, comme des projectiles de guerre, pendant les luttes ardentes des partis. On remarquera des connexions de plus d'un genre entre ces

Digitized by Google

deux ordres de documents. Quand on veut connaître la vérité sur les événements qui se sont accomplis, à Lyon, pendant les règnes de Charles IX et de Henri III, il ne faut pas consulter exclusivement les lettres de ces rois ou celles de Mandelot et de Birague ; le témoignage des protestants, tantôt oppresseurs et tantôt victimes, doit être soigneusement recueilli.

Ainsi que l'Édition municipale de la Monographie de la Table de Claude (1), cette Collection de documents lyonnais

(1) A l'occasion de cet ouvrage et d'une opinion controversable et controversée, tombée dans le domaine public et qualifiée d'erreur profonde par un savant professeur de droit romain, M. Benech, je viens d'être l'objet d'attaques très-peu littéraires dans la sixième livraison de l'ouvrage de M. de Boissieu. J'ai refusé d'en occuper l'Académie et j'aurais probablement gardé le silence, si la reproduction, par la Revue, du programme de ma publication municipale n'était une occasion toute naturelle d'annoncer ma réponse. On la trouvera, très-prochainement, dans le premier volume de mes Documents historiques et en tête de mon Manuel d'Epigraphie lyonnaise ancienne et moderne ; rien ne sera oublié. Un mot, cependant, aujourd'hui.

Ma carrière littéraire est déjà longue ; j'ai écrit beaucoup et sur des sujets variés ; attaqué souvent et calomnié plus d'une fois, cependant je n'ai jamais été l'objet de l'imputation qui m'est adressée par M. de Boissieu ; l'aurais-je donc encourue à propos d'une question très-secondaire pour moi et qui n'était qu'un minime accessoire dans mon Histoire de Lyon ? Ma bonne foi a été entière ; j'ai agi ouvertement, avec la plus grande publicité, provoquant moi-même la discussion et la comparaison, et déclinant, au reste, toute prétention personnelle à la propriété de l'idée réclamée. Lorsque j'écrivais, en 1849, la Monographie de la table de Claude, sous la direction vigilante et scrupuleuse de M. Gregorj, je n'avais pas lu la quatrième livraison de l'ouvrage de M. de Boissieu ; c'est ce que j'ai déclaré sur l'honneur : tout le monde a le droit de douter de ma science ; je n'ai donné à personne celui de douter de ma parole.

La seconde édition, in-folio, de ma Monographie ne laisse plus de prétexte à l'imputation qu'on m'adresse aujourd'hui avec si peu de justice ; en effet, cet ouvrage établit ces trois points :

L'opinion que le discours de Claude a été prononcé exclusivement dans

Digitized by Google

sera offerte, au nom de la ville, aux grands établissements scientifiques de l'Europe. Donner ainsi, c'est s'enrichir. Lyon gagnera beaucoup en faisant connaître ce qu'il a été, ce qu'il vaut et ce qu'il peut. En se communiquant leurs annales et leurs titres les cités et les peuples apprennent à se mieux apprécier et profitent de leur expérience. Nos bibliothèques publiques ont reçu assez fréquemment de riches présents des gouvernements étrangers ; la ville de Lyon s'est montrée reconnaissante, et elle a accepté avec empressement

l'intérêt des Gaulois chevelus, indiquée par nos vieux historiens et très-positivement formulée par M. Zell, appartient à tout le monde !

M. de Boissieu l'a présentée avec plus de développement et de netteté qu'on ne l'avait fait avant lui :

J'ai été amené, par mes propres recherches, à l'adopter, du moment où j'ai démontré que la ville de Lugdunum avait été colonie romaine dès son origine et n'avait jamais été autre chose (contrairement à l'opinion de M. de Boissieu). Ces quelques lignes résument toute la discussion ; on voit s'il y avait lieu à afficher tant de prétentions pour si peu. Un fait fera juger de l'exactitude de M. de Boissieu. A l'entendre, depuis le Livret d'Artaud, aucun autre ouvrage que le sien n'existe sur nos inscriptions antiques : il oublie, très-volontairement, mon Recueil général de ces mêmes inscriptions, annoncé au mois de mars 1845, et publié, entièrement terminé, au mois de mai 1847 ; il oublie le Musée lapidaire d'Artaud que j'ai mis moi-même entre ses mains et sur lequel j'aurai une anecdote curieuse à raconter.

M. de Boissieu ne pouvait finir plus mal son ouvrage ; les pages par lesquelles il le termine sont fâcheuses : si j'étais son ennemi je m'en applaudirais ; dans l'intérêt de la dignité des lettres, je les déplore. Elles ne sauraient nuire qu'à leur auteur, on y reconnaît trop

Caecus amor sui
et tollens vacuum plus nimio gloria verticem.

C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment. Obligé de repousser des agressions injustes, j'ai adressé déjà plus d'une vérité dure à M. de Boissieu, je lui répondrai à mon heure, et, sans me préoccuper davantage d'attaques dont je ne suis nullement blessé, je retourne à mes études sur nos vieux documents lyonnais.

Digitized by Google

une part dans ces échanges internationaux. Ce n'est pas pour elle seule qu'elle a fait recueillir ses titres anciens et modernes ; d'autres sont appelés à les consulter. Ce sont des matériaux à la disposition des historiens de tous les pays.

L'indication des sources principales auxquelles j'ai puisé fera connaître la nature des pièces dont se compose le Recueil des documents lyonnais, et présentera, peut-être, quelque utilité et quelque intérêt. Quand on a des recherches à faire sur d'anciens titres, on éprouve, parfois, beaucoup de difficultés pour trouver sa voie et on dépense un temps considérable dans des tâtonnements sans résultats. On pouvait tirer un parti meilleur que je ne l'ai fait des ressources qui étaient à ma disposition ; mais, du moins, j'ai eu sous les yeux les pièces originales, et les collections diverses dont je vais parler ont été et sont encore entre mes mains.

Servis par les travaux d'archéologues et d'écrivains d'une érudition profonde, les historiens ont aujourd'hui bien plus de facilités que n'en n'avaient leurs devanciers pour écrire leurs ouvrages. Il y a des matériaux abondants, et, quand on sait chercher, on en découvre toujours de nouveaux.

Les sources auxquelles j'ai puisé sont nombreuses et dignes d'attention ; celles-ci sont des manuscrits, celles-là des ouvrages imprimés. Beaucoup appartiennent à l'histoire générale ; les plus importantes sont la propriété de la ville de Lyon. Quelques grands recueils fort connus ont fourni des indications utiles : ce sont les Tables de Bréquigny (jusqu'en l'an 1270), les deux premiers volumes des *Diplomata* de M. Pardessus (jusqu'au VIIIe siècle); la collection de Secousse; celle des Ordonnances des rois de France de la troisième race (de l'an 1003 à 1514) le Recueil des Historiens français commencé par Dom Bouquet ; et le *Gallia Christiana*. Les *Origines Guelficæ* de Scheidt ont donné des chartes et diplô-

Digitized by Google

mes des princes du second royaume de Bourgogne, dont je n'ai dû prendre que les actes dans lesquels il était question de Lyon ou du Lyonnais.

L'immense Recueil des Documents inédits pour servir à l'histoire de France contient divers ouvrages desquels il y avait à extraire plusieurs pièces. On ne compte que vingt-huit lettres adressées à Lyon, dans les six volumes qui ont paru, par les soins de M. Berger de Xivrey, des Lettres missives du roi Henri IV ; j'en donnerai plus de cent. Il y a eu davantage à recueillir dans la Correspondance administrative de Louis XIV qu'a publiée M. Depping ; j'y ai trouvé les lettres de Colbert à l'archevêque de Lyon, et celles de l'archevêque de Lyon et du Prévot des marchands à Colbert ; elles sont au nombre de cinquante-trois et contiennent des renseignements très-curieux sur l'établissement, à Lyon, de la fabrication du crêpe et des bas de soie.

Dans la série des Manuscrits, Paris m'offrait plus de ressources. Je connaissais l'existence, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, d'un énorme volume in-folio sur Lyon du fonds Lancelot, n° 64, aujourd'hui ancien fonds français, n° 8355. C'est un Recueil de lettres des rois Charles IX et Henri III au gouverneur de Lyon, et du gouverneur de Lyon à Henri III et à Charles IX, de 1561 à 1589. En publiant vingt-sept lettres de Mandelot à Charles IX et de Charles IX à Mandelot datées de 1562, M. Paulin Paris a exprimé le désir que la ville de Lyon publiât cette correspondance en son entier; ce vœu sera réalisé. J'ai obtenu de M. le Ministre de l'Instruction publique la permission de copier, et de faire imprimer dans mon Recueil ce précieux volume in-folio qui est entre mes mains. Il contient six cent quatre-vingt-treize lettres des rois Charles IX et Henri III, et de Catherine de Médicis à Mandelot, et trois cent treize lettres de ce gouverneur de Lyon.

Digitized by Google

Les Archives impériales que je viens de visiter devaient posséder une très-grande quantité de documents originaux sur Lyon, dans les registres et dans les cartons ou layettes de sa section historique et de sa section judiciaire. J'avais recueilli déjà l'indication de soixante et dix-sept pièces dans le tome IV d'un manuscrit volumineux de la Bibliothèque de Lyon ainsi intitulé : Inventaire des Chartes du trésor du royaume estant en la Sainte Chapelle du Palais à Paris ; mais il importait beaucoup de savoir quels autres actes se trouvaient aux Archives de l'empire. Pour l'apprendre j'ai provoqué, dans cet établissement, des recherches qui m'ont donné les résultats suivants : il y a, au Trésor des Chartes, huit cartons sous la rubrique Lyon, qui contiennent soixante et dix-sept pièces relatives à l'histoire civile et ecclésiastique du Lyonnais (Juridiction municipale, droits du roi, impôts, décimes, régales, etc.); cinq registres d'aveux du Lyonnais du XVIIIe siècle ; une liasse intitulée : Haras de Lyon, 1776-1790 ; une autre intitulée ; Affaires de la ville de Lyon, 1777-1790, et une autre dont voici le titre : Imprimés relatifs aux anciens octrois de Lyon. On trouve encore aux Archives impériales un certain nombre d'actes épars dont voici les plus anciens : 1286, acte par lequel Amé, comte de Savoie, prend les habitants de Lyon sous sa protection pour trois ans ; 1286, accord entre Raoul, archevêque de Lyon, et Hugues, évêque d'Autun, par lequel ils conviennent qu'ils auront réciproquement l'administration du spirituel et du temporel de leurs diocèses en cas de vacance ; 1290 – 1292, un acte contenant : 1° des lettres de protection du roi pour la ville de Lyon, et l'engagement pris par les habitants de Lyon de payer chaque année, au roi, dix sols par feu pour les riches, et douze deniers pour les pauvres ; 1292, un acte par lequel le Syndicat de Lyon reconnaît que cette ville est du ressort du roi. Enfin, le Parlement fournit un certain nombre de pièces sur les pri-

Digitized by Google

viléges concédés à la ville, sur des impôts, sur les foires, sur les priviléges accordés en 1536 aux Genevois et aux ouvriers tisseurs de draps d'or, d'argent et de soie, et sur les attributions des officiers du roi. Le directeur général des Archives, M. de Chabrier, toujours porté à servir de son concours les travaux sérieux, a bien voulu m'autoriser à faire dans son département toutes les recherches qui me seraient utiles.

Il y a bien certainement d'autres documents inédits sur Lyon dans divers dépôts publics, à Paris ; j'espère les découvrir et les publier. L'obligeance de MM. les conservateurs ne me fera bien certainement pas défaut, en considération du service qu'elle peut rendre à la ville de Lyon et aux études historiques.

Mais c'était à Lyon surtout que je devais faire la moisson la plus abondante de documents de tout genre ; ici aussi j'avais à ma disposition des ouvrages imprimés et des manuscrits.

Parmi les premiers, je dois compter l'Histoire de Lyon du P. Menestrier ; elle est terminée par les *Preuves de l'Histoire Consulaire*, tirées de divers Cartulaires, Registres, Actes, Terriers, Contrats, Protocoles, Mémoires, Titres, Bulles des Papes, Lettres-Patentes de nos rois, Priviléges et autres instruments publics ; c'est, dans des proportions moindres, un Recueil exactement de la même nature que celui dont la publication commence. Menestrier a extrait un nombre assez grand d'actes du Cartulaire d'Ainay, d'un Bullaire de Lyon émanant de la riche et curieuse Bibliothèque que donna l'archevêque Camille de Neufville au collége de la Trinité ; d'un Cartulaire dressé par les soins d'Estienne de Villeneuve, citoyen de Lyon, et tiré de la Bibliothèque de Pianelli de la Valette ; d'un Manuscrit intitulé : les Compositions de Forés, formé des pièces relatives à l'échange du Comté de Lyon, fait entre les Comtes du Forés et le Chapitre de Lyon ; enfin, de l'inventaire du trésor des Chartes et des Archives de l'église

Digitized by Google

Saint-Jean. Pianelli de la Valette mit à la disposition de Menestrier, non seulement le Cartulaire d'Etienne de Villeneuve, mais encore un manuscrit très-singulier que le savant Jésuite recherchait depuis plusieurs années et qui porte ce titre : *Tractatus de Bellis et induciis quæ fuerunt inter Canonicos S. Joannis Lugduni, et Canonicos S. Justi ex una parte et Cives Lugdunenses ex altera, desumptus ex Monasterii Atheniorum Bibliotheca per Claudium de Bellieure Lugdunensem.* Ces documents divers forment deux publications distinctes à la suite de l'Histoire de Lyon, l'une en LXIV pages, l'autre de 136 pages. Menestrier a donné les textes en latin ; mais il a traduit les principaux en français et il en a composé, en grande partie, le cinquième livre de son ouvrage. Malheureusement, ces documents sont reproduits à peu près sans ordre ; c'est un fouillis dans lequel il est difficile de se reconnaître ; on regrette, en outre, que la transcription des originaux n'ait pas été faite avec plus de fidélité. Le Recueil du P. Menestrier n'en est pas moins très-digne d'éloge ; il a fourni aux Tables de Bréquigny presque toutes les indications qu'elles donnent.

A diverses époques, l'Administration consulaire, soigneuse du maintien des droits dont la garde lui était confiée, a fait publier le Recueil des Chartes, lettres-patentes, édits, déclarations et arrêts donnés par les rois de France, depuis le XIIIe siècle, et par lesquels les habitants de Lyon étaient conservés, eux et leur postérité, dans la jouissance de leurs antiques priviléges et libertés : les principales éditions de ces collections sont celles de 1649 et de 1771. Un même travail a été fait pour les priviléges des foires : j'ai extrait un grand nombre d'actes de ces deux répertoires dont toutes les pages sont officielles.

Mais mes principales ressources ont été les manuscrits de la Bibliothèque de la ville et surtout des Archives de la Préfecture et de l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

La Bibliothèque de la ville a plusieurs volumes manuscrits de pièces diverses, une copie des trente-sept lettres du gouverneur de Lyon, de Sault et le Cartulaire de l'ancienne abbaye de Savigny. Ce Cartulaire et celui de l'abbaye d'Ainay ont été publiés, en 1853, par M. Aug. Bernard, dans la Collection des Documents inédits pour servir à l'Histoire de France : ils contiennent, l'un (le Cartulaire de l'abbaye de Savigny), neuf cent soixante pièces ; l'autre (celui de l'abbaye d'Ainay) environ deux cents : ces chiffres sont considérables; malheureusement, l'importance des documents n'est, en aucune façon, en rapport avec l'élévation du nombre.

On a dit et répété que tout ce qu'on sait de l'histoire du moyen-âge est tiré des cartulaires ; je ne contesterai pas l'exactitude de cette affirmation, mais je me permettrai de la retourner ainsi : ce que l'on sait de l'histoire du moyen-âge par les cartulaires est assez peu de chose. Applicable aux cartulaires en général, cette remarque me paraît s'adresser très-particulièrement à ceux des abbayes d'Ainay et de Savigny. Bien avant moi, Menestrier a cherché à en tirer parti et n'y a pas réussi; je n'ai pas été plus heureux. Quand j'ai écrit l'histoire de Lyon au moyen-âge, j'ai examiné avec la plus grande attention le Cartulaire de Savigny, dans l'espérance d'y découvrir des faits historiques, ou quelques renseignements sur l'état de l'industrie et sur la condition civile des citoyens, il m'a été impossible d'en venir à bout. Que trouve-t-on, en effet, dans ces recueils très-estimables à d'autres titres, et dont je ne parle ici qu'au point de vue de l'histoire civile? Ce sont des collections d'actes privés, des *Donationes* ou chartes par lesquelles des biens étaient donnés à l'Abbaye, des *Præstaria* ou *Præcaria*, des *Venditiones* ou contrats d'échange: mais ce ne sont jamais des documents d'intérêt quelque peu général. Des pièces relatives à des transactions privées ne sauraient être évidemment élevées à la dignité de monuments histori-

Digitized by Google

ques; les inventaires des titres de propriétés d'un couvent ne sont pas même les annales de l'Eglise. On ne doit demander aux cartulaires que ce qu'ils peuvent donner; leur utilité n'est pas contestée, mais il ne faut ni l'exagérer, ni se méprendre sur son caractère. Le Polyptique de l'abbé Irminon n'est autre chose que le dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sous le règne de Charlemagne; c'est un manuscrit de peu d'étendue et fort endommagé par le temps. Toutefois, M. Guérard y a trouvé les matériaux d'un magnifique tableau de la condition des personnes et des terres en France, depuis les invasions des Barbares jusqu'à l'institution des Communes. Ce même M. Guérard, dont la perte est si regrettable, a placé en tête du Cartulaire de l'église de Notre-Dame-de-Paris une préface qui est un savant ouvrage sur le régime intérieur de cette église, sur sa juridiction, ses priviléges, son personnel et les attributions de ses officiers. Il y a beaucoup à apprendre dans les cartulaires quand on sait y lire, je ne le nie point; fort peu utiles à l'histoire proprement dite, les Cartulaires d'Ainay et de Savigny, je le proclame hautement, ont cependant leur genre de mérite. Les onze cents chartes qu'ils ont recueillies contiennent une immense quantité de noms de lieux : on y trouve mentionnés le *Pagus*, l'*Ager*, la *Villa*, et c'est avec ces indications que M. Aug. Bernard a composé une géographie du Lyonnais au moyen-âge très-digne d'estime, bien qu'on ne doive pas lui demander une exactitude absolue. A défaut de documents certains sur les faits et sur le développement des libertés et des intérêts, c'est bien quelque chose que la reconstitution de plusieurs centaines de *Pagi* et d'*Agri*. La géographie du moyen-âge n'est qu'une branche bien secondaire de l'histoire, mais quand on n'a rien de mieux, il faut s'en contenter. Les variations des délimitations territoriales dans l'ancien Lyonnais ont été fréquentes, et elles se ratta-

Digitized by Google

chent rarement avec certitude à des événements historiques ; ce n'est pas, toutefois, une raison pour les dédaigner. Forcé d'écarter de ce Recueil la plus grande partie des Chartes des Cartulaires d'Ainay et de Savigny, je reproduirai cependant un certain nombre de *Donationes* et de *Præstaria* remarquables par leur antiquité, sinon par les inductions qu'on en peut tirer. Des publications récemment faites me dispensent d'aller au delà.

Si je n'avais pas à découvrir une bien grande quantité de documents dans les cartulaires, je devais fouiller avec plus de fruit dans les diverses archives de la ville. Celles de l'Hôtel-Dieu sont peu connues ; c'est un dépôt fort important de titres qu'on peut considérer comme les archives de l'assistance publique, à Lyon. Il a été jusqu'ici peu abordable ; on obtient assez facilement la permission de pénétrer dans la salle, mais le droit d'y faire des recherches n'est reconnu à personne. Cependant bon nombre des documents qu'on y a réunis présentent beaucoup d'intérêt, non seulement pour les familles lyonnaises, mais encore pour l'histoire générale de la cité. Je ne puis dire encore quels sont ceux que j'en tirerai, mais j'ai la certitude d'obtenir toute la facilité désirable pour les consulter, et l'espérance d'être guidé, dans mes enquêtes, par un administrateur qui veille sur ce dépôt avec une louable sollicitude. Certains testaments, de qui sont nés des établissements publics, peuvent être considérés comme des documents historiques.

Les archives de la Préfecture sont immenses, on y a renfermé, dans plusieurs milliers de cartons, tous les titres qui appartenaient aux anciens ordres religieux, aux chapitres de Saint-Jean et de Saint-Just, ainsi qu'aux paroisses. Auprès de ces vieux titres, dont l'un des plus curieux est la Pancarte de l'Abbaye de l'Ile-Barbe, sont, en prodigieuse quantité, des documents administratifs de toute nature. Cette source pres-

Digitized by Google

que inépuisable d'actes et de renseignements de tout genre, n'est plus inabordable et inutile, grâce à ces inventaires et à ces tables dont le gouvernement poursuit l'exécution avec une insistance si louable, et à l'obligeance ainsi qu'à la capacité de l'archiviste, M. Gauthier, dont le concours promet de m'être si profitable. Le travail que les instructions du ministère demandent à M. Gauthier, trouve dans ce Recueil sa place naturelle ; j'y aurai fréquemment recours. Cependant, le plus grand nombre des documents qui sont relatifs aux paroisses et aux monastères, n'ont pas droit à une place dans une collection dont le caractère, on le sait déjà, est de rassembler des titres d'un intérêt général. Cette considération décisive repousse même les actes capitulaires de Saint-Just et de Saint-Jean, à quelques exceptions près, pour des documents qui remontent à une époque où l'histoire de l'Eglise était celle du pays. Ici encore il y aura un triage à faire, mais on saura où trouver les titres dont je n'aurai pas cru la reproduction nécessaire.

C'étaient les archives de l'Hôtel-de-Ville qu'il m'importait surtout de visiter : j'y ai trouvé quatre recueils principaux dont le dépouillement m'a fort occupé. Ce sont les Registres des délibérations du Corps consulaire et du Conseil municipal, les Syndicats, l'Inventaire général des archives et la Correspondance du Corps consulaire et du gouverneur de Lyon. Mon honorable confrère à l'Académie, M. Grandperret, archiviste de la ville, les a mis à ma disposition avec une bienveillance et une confiance dont je ne saurai trop le remercier.

Le plus ancien registre des délibérations et des actes consulaires, commence au 28 août 1416 ; il y a quelques lacunes dans les années suivantes. En 1568, on inscrivit les Actes consulaires dans un volume destiné à contenir tous ceux de l'année, ordre qui fut depuis très-exactement gardé. Cette collection se compose de trois cent vingt-huit volumes in-folio

Digitized by Google

reliés, les premiers en basane et les autres en parchemin ; le dernier commence le 17 octobre 1786 et finit le 12 août 1790 ; là, s'arrête le gouvernement consulaire, qui a duré cinq siècles, et qui a été continué par le Conseil municipal, dont les délibérations sont également conservées dans les archives de l'Hôtel-de-Ville. Ce Recueil si considérable est toute l'histoire communale de la ville de Lyon ; il n'est pas de nature à fournir beaucoup de matériaux à la collection des documents lyonnais.

Il en est de même des sept volumes grand in-folio des Syndicats ; on nomme ainsi de grandes feuilles en vélin (une pour chaque année), sur lesquelles sont écrits les procès-verbaux de la nomination des conseillers-échevins. La collection commence à l'année 1294 et s'arrête en 1758, mais il y a beaucoup de lacunes, causées sans doute par négligence ou inhabileté à conserver. La plus ancienne de ces feuilles, celle de l'année 1294 est dans le format petit in-folio ; au commencement du XVIe siècle, le calligraphe décora son travail de majuscules ornées, que ses successeurs enluminèrent et auxquelles ils joignirent les armoiries peintes de la France et de la ville au-dessus de cette grande ligne : « Au nom de notre seigneur, Amen. » Cet A qui commence la ligne, est une majuscule immense, peinte souvent sur un fond or semé de fleurs et de fruits. Une couronne d'olivier surmonte les armoiries de la ville, qui ont pour supports deux énormes lions debout, deux pattes levées, la queue retroussée et la gueule ouverte. Deux génies soutiennent les armoiries du royaume ; ce sont des emblèmes satiriques sur les Syndicats de 1572 et de 1573, qui seront reproduits à leur date.

Il y avait beaucoup à prendre dans les vingt-deux volumes in-folio de l'Inventaire général des titres et pièces qui sont aux archives de l'Hôtel-de-Ville, collection manuscrite en bon état et d'un usage commode. On a réuni, dans les quatre

Digitized by Google

premiers volumes, toutes les pièces qui sont relatives aux priviléges, franchises et libertés des habitants de Lyon : les suivants contiennent celles qui traitent des pouvoirs et de l'autorité du Consulat, ainsi classés : sûreté de la ville, police de la voirie, des arts et métiers et des foires, juridiction consulaire, administration des deniers, dettes, revenus et biens de toute nature de la cité, ancien et nouvel Hôtel-de-Ville, établissements réligieux et profanes, charges et emplois. Ce vaste répertoire renferme un grand nombre d'indications précieuses dont l'histoire de Lyon aura beaucoup à profiter.

Mais c'est surtout à la Correspondance que ce Recueil a demandé des communications importantes. Cinq volumes in-folio réunissent les lettres (en très-grande partie inédites), adressées par les rois et reines de France aux conseillers, bourgeois, manants et habitants de la ville de Lyon. Ces lettres sont au nombre de quatre cent quarante-quatre ; voici leur répartition : de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, cinq ; de Charles VII, quatre-vingt-quatre ; de Louis XI, soixante-sept ; de Charles VIII, quarante-trois ; de Louis XII, dix-neuf ; de François Ier, sept ; de Henri II et de Diane de Poitiers, sept ; de Charles IX, trente-huit ; de Catherine de Médicis, vingt ; de Henri III, trente-sept ; de Henri IV, soixante-neuf ; de Marie de Médicis, quatre ; de Louis XIII, trente-neuf ; de Louis XIV, vingt-trois ; d'Anne d'Autriche, deux ; de Louis XV, trois ; de Louis XVI, huit. Si j'ajoute au chiffre total de quatre cent quarante-quatre celui des lettres de rois et de reines de France que j'ai recueillies autre part qu'aux archives de l'Hôtel-de-Ville de Lyon, je dépasserai le nombre de douze cents.

Ces lettres (qu'il ne faut pas confondre avec les lettres patentes), ne sont pas toutes, à beaucoup près, d'un vif intérêt ; plusieurs sont des circulaires que les rois de France adressaient aux principales villes pour les informer des nou-

Digitized by Google

velles de la guerre ou de tout autre événement majeur ; beaucoup sont des demandes d'argent, des lettres de crédit, ou des recommandations en faveur de candidats à la place, prochainement vacante, de prévôt des marchands. Toutes celles qui traitent d'affaires ou qui ont quelque valeur historique, seront reproduites en entier; je ne donnerai des autres que des extraits dont les termes seront pris presque toujours dans les lettres elles-mêmes, pour en faire mieux connaître le sujet et l'esprit. Toutes seront classées selon l'ordre chronologique et mêlées aux autres documents au rang désigné par les dates respectives.

Deux volumes in-folio contiennent les lettres des princes, princesses et hauts-fonctionnaires. Voici les noms des principaux de ces personnages : le duc et la duchesse de Bourbon (XVe siècle) ; Jehan, François et Charles de Bourbon ; Catherine de Lorraine (XVIe siècle) ; Anne d'Est ; Charles de Savoie, duc de Nemours ; Henri de Savoie ; Henri de Bourbon ; Gaston de France, fils de Henri IV ; Amédée VIII de Savoie ; Yolande, fille de Charles VII et de Marie d'Anjou ; Charles-Emmanuel de Savoie ; l'infante Catarina, duchesse de Savoie ; Amédée, roi de Savoie (1729) ; Eugène de Savoie (1729-1732) ; Philippe, roi d'Espagne ; Galéas-Marie Sforce, duc de Milan ; les cardinaux d'Amboise et d'Armaignac ; le comte d'Armaignac ; Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André ; Albigny, gouverneur du Dauphiné au temps de la Ligue ; le marquis d'Halincourt, Biron, Pompone de Bellièvre, Bassompierre, le maréchal de Bellisle, le cardinal de Bernis, Bertin, le baron de Breteuil, Chamillart, le duc de Choiseuil, etc. On trouve même dans l'un de ces volumes des autographes de Mustapha-Pacha, et d'Ali, pacha de Janina ; beaucoup de ces lettres n'ont rien de remarquable, si ce n'est la signature.

Mais l'historien de Lyon trouverait bien certainement beaucoup de faits, peu connus, à recueillir dans les quarante et

Digitized by Google

un volumes in-folio de la Correspondance du Consulat avec ses délégués et avec divers grands personnages, pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siécles ; j'ai examiné curieusement chacun de ces gros tomes qui sont, dans leur ensemble, l'histoire intime de la cité. Le Consulat envoyait très-fréquemment, à Paris, des délégués pour y traiter des affaires de la ville, et ces députés rendaient compte de leur mission. Cette Correspondance se compose d'environ cinq mille lettres classées par siècles et par personnages, eux-mêmes placés selon l'ordre alphabétique, méthode peu commode et qui n'est pas même exactement observée. Le tome VIII contient quatre-vingt-six lettres du duc de Mayenne, et d'autres lettres du cardinal de Lorraine, de Catherine de Lorraine et du duc de Guise ; les affaires de la Ligue sont très-largement représentées dans ce Recueil. On trouve, dans les tomes XVI et XVII, beaucoup de lettres de princes de la maison de Savoie, de Charles de Savoie, duc de Nemours, d'Anne de Savoie et du marquis de Saint-Sorlin. Il y a, au tome VI, dix-huit lettres de Henri de Lorraine. Celles d'Alphonse d'Ornano sont en très-grand nombre. Les membres du Corps consulaire, dont on a le plus de lettres et dont les noms sont le plus connus des historiens de Lyon, sont Guillaume Gadagne, de Bothéon, Croppet, de Masso, Grollier, du Troncy, d'Urfé, Émile et Guillaume Gelia, Rubys, de Moulceau, Anisson, Bronod, Tolozan de Monfort. On a formé les derniers volumes de lettres adressées aux prévôts des marchands et échevins par les contrôleurs généraux ou ministres : Bertin, Choiseuil, de Flesselles, de la Michodière, Machault, d'Argenson, prince de Montbarrey, Orry, de Sartines, de Saint-Priest, de Vergennes, Necker, etc. La correspondance de Villeroi occupe deux volumes (tomes XXXVIII et XXXIX) et s'étend de l'année 1666 à l'année 1789 (d'autres lettres d'un Villeroi font partie du tome XII) :

Digitized by Google

ces lettres des gouverneurs de Lyon sont bien certainement dignes d'étude. Les deux derniers volumes du Recueil contiennent la Correspondance de la ville avec Avignon et quelques villes de la Suisse.

Les renseignements qu'on vient de lire donnent une idée sommaire de ce que sera la Collection des documents lyonnais; déjà en voie d'exécution, cette publication continuera, sinon avec une rapidité qui ne serait ni bien utile ni possible, du moins avec une grande régularité. L'éditeur s'est proposé de renfermer en un seul corps d'ouvrage une multitude de pièces très-importantes pour notre histoire; celles-là enfouies dans une multitude de volumes qu'on se procurerait difficilement, celles-ci entièrement inédites. Ce Recueil devra son existence à la sollicitude si éclairée de M. le Conseiller d'État Vaïsse, administrateur du département du Rhône : il obtiendra, je l'espère, l'appui de la Commission municipale et celui de l'un des fonctionnaires qui connaissent le mieux les affaires du département, M. le Sous-Préfet Pelvey. Je n'ai dû qu'à ma position l'honneur périlleux d'être chargé de son exécution; en acceptant cette tâche, bien au-dessus de mes forces, j'ai compté sur une grande défiance de moi-même, sur les bons et infaillibles résultats de la ténacité au travail, et, par-dessus toutes choses, sur les conseils et sur le concours de tous les Lyonnais qui ont à cœur la gloire et les intérêts de leur pays.

J.-B. MONFALCON.

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DE L'ÉGLISE D'AVENAS.

MONSIEUR,

Votre numéro du mois de juin dernier contient un compte-rendu de mon *Histoire du Beaujolais*, par M. Aug. Bernard. Veuillez être assez bon pour accueillir une courte réponse à cet article.

Depuis longtemps déjà je connaissais le travail de M. Aug. Bernard sur mon ouvrage. Il avait été inséré dans l'*Athenæum français* du 20 août 1853. Je n'y répondis pas alors, bien convaincu que tôt ou tard ce même article reparaîtrait dans un journal de Lyon. Il me sembla convenable d'attendre cette *seconde édition* qui nous ramenait sur notre véritable terrain et devant nos juges naturels.

Comme je vous l'ai dit, Monsieur, ma réponse sera courte, attendu qu'elle ne porte guère que sur un point vraiment intéressant, l'*église d'Avenas*. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle sera modérée, car il doit toujours en être ainsi lorsqu'on discute de bonne foi, et M. Bernard m'en a donné l'exemple dans sa critique pleine de convenance. Il cherche la vérité comme je la cherche moi-même, et, si je pensais qu'il l'eût trouvée, je voudrais être le premier à le proclamer.

Digitized by Google

Le premier reproche que m'adresse le critique c'est d'avoir commencé la généalogie des sires de Beaujeu, par Omfroy, *dont il serait difficile de citer un seul acte. Il suffisait, dit-il, de partir de Guichard de Beljoco, cité dans une bulle du pape Benoît VIII publiée par Dom Bouquet.*

Certainement on serait trop heureux si, en écrivant l'histoire, on pouvait toujours s'appuyer sur des titres parfaitement réguliers, tels que bulles, chartes, etc.; la tâche alors deviendrait bien plus facile. Mais lorsque ces titres nous manquent, ne peut-on, sans être taxé de légèreté, attacher une importance réelle à certains documents qui portent en eux-mêmes un caractère d'authenticité, tels que les cartulaires, les obituaires, les actes particuliers des communautés, etc., lorsque les extraits que nous en possédons nous sont fournis par des auteurs dignes de foi? Or, sur quelles preuves ai-je établi les premiers degrés de la généalogie de Beaujeu? Sur des titres précisément de la nature de ceux dont je viens de parler, titres qu'il m'eût été impossible de considérer comme non avenus, puisqu'on y trouve les preuves de la généalogie de Beaujeu depuis Omfroy avec une filiation assez bien suivie. J'ai donc admis ces degrés comme suffisamment prouvés et il me paraît difficile qu'on puisse révoquer en doute leur existence.

M. Bernard m'adresse quelques reproches sur la marche et l'ordre que j'ai suivis dans mon ouvrage, sur la nomenclature des paroisses par ordre alphabétique, sur l'omission des noms latins, etc. A tout cela je n'ai rien à répondre ou plutôt il y aurait trop à dire, et une semblable discussion ne pourrait que paraître fort déplacée et fort ennuyeuse aux lecteurs de la *Revue*. Je crois donc leur être agréable en m'abstenant. M. Aug. Bernard a, du reste, parfaitement raison quand il dit que la plus haute montagne du Beaujolais se nomme *Aujou* et non pas *Anjou*, comme on l'a imprimé. Seulement notre critique n'aurait dû voir là qu'une simple faute d'impression échappée à la correction. Je lui en signalerai moi-même une autre toute semblable, à l'article du fief d'*Audour* qui a été écrit *Andour*. D'ordinaire, l'intelligence du lecteur qui connait le pays suffit pour faire justice

Digitized by Google

de ces sortes de fautes, et voilà pourquoi je n'ai pas mis d'*errata* à mon ouvrage.

Arrivons maintenant à l'objet principal de ma réponse, à l'autel de l'église d'Avenas.

M. Aug. Bernard repousse l'idée que saint Louis puisse être regardé comme le fondateur de l'église d'Avenas, attendu que le style du monument est roman, tandis qu'en 1248 on avait déjà adopté le style ogival. Il l'attribue à Louis VII, qui a dû passer à Avenas dans quelqu'un de ses nombreux voyages à travers la France.

Soit que l'architecture qu'on a appelée successivement gothique, arabe et ogivale, ait été apportée en France par les Croisés, soit qu'elle y ait été introduite par les nombreux ouvriers que Louis VII fit venir d'Espagne, il n'en est pas moins constaté que ce n'est guère qu'au milieu du XIIe siècle que son usage commença à se répandre en France. On l'adopta d'abord pour les grands édifices religieux, et Notre-Dame de Paris, commencée vers 1133, passe pour un des premiers monuments élevés en France dans le style ogival. Quelques grandes villes suivirent cet exemple et abandonnèrent l'architecture romane. Mais, à une époque où les communications étaient lentes et difficiles, où l'imprimerie n'était pas encore venue répandre les lumières et faire connaître à tous les idées nouvelles, les progrès en fait d'art, comme en toute autre chose, ne marchaient qu'avec une lenteur dont nous ne pouvons nous faire que difficilement une idée. Les provinces reculées ne furent initiées que bien longtemps après à la transformation qui s'était opérée dans le goût et continuèrent, en attendant, à construire selon les anciennes habitudes. Plus d'un siècle se passa avant qu'elles eussent une connaissance exacte de la nouvelle architecture. Dans les campagnes reculées, à défaut d'architectes, les travaux étaient confiés à des ouvriers sans goût, sans instruction et qui se bornaient à copier les églises de leur voisinage. Or, précisément à Avenas, tout démontre l'absence d'un homme de talent ayant présidé tant à la construction de l'église qu'à la sculpture de l'autel. M. Vietty en fut frappé lorsqu'il visita ce monument. L'*autel*, dit-il, *a peu de mérite sous*

Digitized by Google

le rapport de la sculpture..... avec une touche provinciale bien prononcée. Il a dû être exécuté à Beaujeu.

Si nous avions besoin de quelques exemples pour appuyer notre opinion sur le retard où se trouvaient les campagnes vis-à-vis des grandes villes et des grandes communautés, nous les trouverions facilement sans quitter nos montagnes du Beaujolais. Nous citerions, entr'autres, l'église de Saint-Mamez qui date incontestablement du XIIIe siècle et dans laquelle le plein cintre règne généralement. Dans une partie seulement l'ogive commence à apparaître, mais, au premier coup-d'œil, il est facile de s'apercevoir que cette innovation est due à des remaniements qui ont eu lieu plus tard. Au temps même où nous vivons, ne voyons-nous pas combien l'art est en arrière dans les provinces et n'a-t-on pas à gémir chaque jour sur les barbarismes qui se commettent dans la construction des églises de nos campagnes? Des actes de vandalisme n'y ont-ils pas lieu à chaque instant? Voyons seulement ce qui s'est passé à Avenas même il y a 25 ans. Les habitants de cette commune gémissaient de voir que leur église, qui venait d'être badigeonnée à neuf, était complètement déparée par l'autel *si vieux* et *si gothique* qui figurait dans le chœur. Une horrible peinture lui fut appliquée, mais ne répondit pas à l'attente des habitants en ce qu'elle ne faisait que mieux distinguer toutes ces vieilles figures, *bonnes à faire peur aux gens.* Alors une grande résolution fut prise. Notre monument fut enlevé du chœur, transporté dans une chapelle latérale humide et à peine éclairée; on l'orna d'un devant d'autel en papier; le banc des chantres masqua complètement le côté droit, et les habitants furent ravis de voir figurer dans le chœur, à la place de leur vieil autel, une sorte de coffre à tombeau en bois bien peint et bien verni, imitant l'acajou, le citronnier, etc..., et ceci se passait devant nous, en plein XIXe siècle! Et on n'admettrait pas, qu'au XIIIe siècle, les campagnes étaient de cent ans en retard sur les grandes villes! Est-ce que par hasard on en viendrait à cette conclusion qu'il n'y a pas eu progrès depuis six cents ans?

M. Auguste Bernard pense que Louis VII a dû passer à Avenas dans quelqu'un de ses voyages et y fonder l'église. Il

Digitized by Google

cite, à l'appui de son opinion, trois voyages que ce prince aurait faits à Mâcon, aux années 1147, 1163 et 1172. Que Louis VII soit venu à Mâcon, c'est ce que je ne discuterai pas; mais il m'a été impossible de trouver la moindre trace d'un voyage à Lyon; aucune histoire de cette ville n'en fait mention, et les auteurs qui ont donné la liste des rois de France qui ont visité Lyon, ne parlent pas de Louis VII. Or, s'il n'est pas venu à Lyon, il n'a pas passé à Avenas, attendu que le rude chemin qui traversait ce bourg, n'avait que deux buts, Cluny d'un côté et Lyon de l'autre. En admettant que le roi soit venu à Mâcon, je ne vois pas trop comment il aurait pu se rendre à Avenas, ni quel sujet assez grave aurait pu le déterminer à entreprendre une course aussi difficile. Il faut connaître les lieux pour se rendre compte de la difficulté d'un pareil voyage, qui, il y a vingt ans seulement, était encore chose très-pénible. Avenas, situé à plus de sept lieues de Mâcon, en est séparé par une chaîne de montagnes fort élevées, à pentes très-rapides et couvertes de rochers. Aucun chemin n'existait encore, au siècle dernier, pour relier ces deux localités. Avenas formait la dernière limite du diocèse, et son chétif bourg n'était, comme il l'est encore, composé que de dix à douze maisons. Il avait, il est vrai, l'avantage d'être placé sur la route de Lyon à Cluny; mais, pour y aller de Mâcon, il fallait ou remonter jusqu'à Cluny, ou descendre jusqu'à Belleville, ce qui doublait au moins la longueur du chemin. Je ne puis croire que Louis VII ait eu l'idée d'entreprendre une pareille excursion pendant ses séjours à Mâcon, pour arriver enfin en un lieu désert et qui ne pouvait lui offrir aucun intérêt. Il m'est donc impossible de reconnaître Louis VII comme le fondateur de l'église d'Avenas; car, pour arriver à une semblable conclusion, il faudrait se jeter dans le champ des suppositions, qui, en définitive, ne seraient appuyées d'aucun raisonnement solide. Tandis que pour Louis IX tout concorde admirablement; et la date du 12 juillet, à laquelle notre saint roi se trouvait à Avenas, est pour notre opinion une arme qu'il sera toujours difficile de faire plier. Au reste, que M. Auguste Bernard le sache bien: avant d'écrire ma notice sur Avenas, je me suis fait à moi-même toutes

Digitized by Google

les objections qu'il m'adresse, et souvent, je dois le dire, elles ont failli ébranler mes convictions. Mais une étude plus approfondie du monument qui nous occupe et de ceux de la même époque qui existent encore dans nos montagnes, des recherches mieux suivies sur le XIIIe siècle et sur l'état de l'art dans les provinces, les ont enfin fixées d'une manière invariable.

Ici, peut-être, devrait se terminer cette lettre; mais, puisque j'ai entrepris de répondre à tout ce qu'on m'a opposé, il me paraît difficile de ne pas dire quelques mots d'un article que M. Péricaud-Breghot a fait paraître sur le même sujet dans la *Gazette de Lyon* du 31 mai 1853, précisément le lendemain du jour où M. Morel de Voleine avait rendu compte de mon ouvrage en termes dans lesquels il était facile de reconnaître son amitié pour l'auteur. M. Péricaud, donc, nous avoue, dans son article, qu'il a tenu pendant longtemps à attribuer l'érection de l'église d'Avenas à Louis-le-Débonnaire, qui fut surnommé *le Pieux*; qu'ayant cependant eu quelques doutes, il les avait soumis à un ami *lettré* (1); que cet ami lui avait répondu que Louis VII, lui aussi, avait été surnommé *le Pieux*, et était venu plusieurs fois à Mâcon. L'ami a parfaitement raison et ce sont des faits acquis à l'histoire. M. Péricaud alors a poussé les choses plus loin, et, obligé d'abandonner Louis-le-Débonnaire, en faveur duquel il avait cependant écrit, il a voulu déposséder notre saint Louis de son titre de fondateur de l'église d'Avenas, en attribuant cette qualification à Louis VII. Si, comme l'a fait plus tard M. Auguste Bernard, il nous eût opposé la question d'art et autres raisons discutables, cela eût paru tout naturel; c'était de bonne guerre, et ces sortes de discussions ont même cet avantage que souvent il en jaillit un trait de lumière. Mais M. Péricaud-Breghot ne procède pas ainsi; il est plus expéditif et plus tranchant; il a trouvé d'un seul coup toutes ses preuves en faveur de Louis VII. *En effet*, dit-il, *les auteurs de l'Art de vérifier les dates nous apprennent que Louis VII, dit* le Jeune, *partit de Saint-Denis pour aller à la terre Sainte, le* 14 *juin* 1147. *Ce roi a donc pu se trouver*

(1) Textuel.

Digitized by Google

à Avenas et y fonder une église le 12 juillet, jour marqué dans l'inscription. Certainement c'eût été puissamment raisonné si Louis VII, pour se rendre en Orient, eût pris la même route que saint Louis suivit plus tard. Malheureusement il n'en fut rien ; il prit la route opposée, et le raisonnement tombe à plat. Ici, nous devons le dire, M. Péricaud a eu un tort grave, c'est de n'avoir pas consulté de nouveau son ami *lettré* avant de conclure comme il l'a fait. Cet ami l'en eût certainement détourné et lui eût fait observer que l'*Art de vérifier les dates*, excellent ouvrage d'ailleurs, était trop abrégé pour pouvoir tout dire. Il l'eût engagé à consulter Vély, Michaud ou tout autre de ces historiens qu'on a toujours sous la main et dans lesquels il verrait que Louis VII, partant de Saint-Denis, se rendit à Metz, pour de là se diriger sur Constantinople en traversant l'Allemagne, chemin tout opposé à celui qui pouvait conduire à Avenas. Voilà, nous le croyons, ce que son ami lui aurait dit, et l'article serait resté en portefeuille, à moins que son auteur n'eût trouvé de meilleures preuves à nous donner

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le baron DE LA ROCHE-LACARELLE.

Sassangy, le 30 juillet 1854.

Digitized by Google

UNE

PROMENADE EN SUISSE

ET AU LAC MAJEUR

SUITE ET FIN

(Juillet et août 1850).

LETTRE VI.

A M. E. P.

4 août 1850.

C'est vous, mon cher ami, que je choisis pour destinataire de cette lettre; elle sera probablement prolixe et fastidieuse, ne vous étonnez donc pas de la préférence : entre confrères on sait se pardonner ses petits défauts.

Donc, nous sommes à Lucerne : et, tout d'abord, en mettant le pied sur le rivage, au milieu d'une place conquise sur les eaux du lac, voici l'hôtel ou plutôt le palais du Schweidzer-Hoff qui nous ouvre son vaste portique dont les colonnes supportent un gracieux balcon, et nous offre, avec toutes les richesses et l'élégance du confortable, l'empressement et l'exquise urbanité de ses innombrables serviteurs. La salle à manger réclame d'abord notre visite, et, malgré un fort légitime appétit, notre première attention est pour ses élégantes peintures, sa voûte hardie, les onze fenêtres qui lui ouvrent une magique perspective sur le lac et ses bords; pour ses trois lustres énormes versant la lumière

Digitized by Google

à flots sur 200 convives facilement assis et majestueusement attablés.

Au moment où nous quittions la barque sur laquelle nous avions passé trois mortelles heures, le canon éclatait dans les airs ; comme nous n'avions pas prévenu les autorités de notre venue prochaine, nous dûmes croire, malgré toute notre importance, qu'on ne le tirait point pour nous. D'ailleurs, les hôtels regorgeaient de voyageurs, la ville s'animait d'un mouvement inaccoutumé, les rues s'encombraient de voitures apportant une foule d'étrangers tout affairés, et de curieux attirés par le spectacle de leur bruyante animation. Le tumulte se prolongea toute la nuit, au grand détriment de notre sommeil, et quand le lendemain, mal édifiés par dix versions contradictoires, nous allions chercher enfin la cause de ce mouvement extraordinaire, nous eûmes, sans quitter l'hôtel, la clef de cette énigme tumultueuse.

Une immense colonne d'hommes marchant quatre à quatre et faisant flotter, non au soleil (et pour bonne raison) mais au vent, les cent couleurs de leurs bannières, s'avançait au son d'une musique assez médiocre, précédée et suivie d'un peloton de carabiniers semblables pour le costume, la tournure militaire, l'air martial et les grâces guerrières, aux vaillantes sentinelles qui veillent, non aux barrières du Louvre, mais à celles de Vaise et de Serin : puis enfin, venait une forte escouade de moutards en tuniques bleues, le sabre au côté, portant le fusil comme les bedeaux portent leur verge ; c'étaient là *Messieurs les élèves du Lycée*, guerriers en herbe, savants en espérance, cultivant d'un même amour les Muses et la charge à douze temps. Après avoir déroulé sur la place même du Schweidzer-Hoff ses anneaux bariolés, la procession fait halte et se déploie en carré : tout à coup un hourra, au loin répété par les échos, salue un immense drapeau rouge à la croix blanche flottant au balcon même de notre hôtel :

Digitized by Google

il descend, s'incline devant les rangs et s'avance religieusement gardé et solennellement porté.

Jamais on n'avait vu
Un homme si barbu

ni si fier, que l'heureux gaillard à qui en était échu l'honneur; car, ne vous y trompez pas, ce n'était rien moins que le *Drapeau fédéral;* non point précisément celui de *Sempach* ou de *Morgarten*, mais le drapeau fédéral de la musique. Tout cet appareil, toute cette pompe sont consacrés à célébrer la fédération musicale des mélomanes de la Suisse qui avaient, cette année, choisi Lucerne pour théâtre de leur tournoi lyrique.

Ravis de cet heureux hasard, nous nous promettons de ne rien perdre des divers aspects de cette fête inattendue et tout d'abord nous pénétrons dans la ville dont les rues, étroites et tristes pour l'ordinaire, offraient alors un ravissant coup-d'œil : à chaque pas se dressent des arcs de verdure les plus élégants, les plus variés; les portes de la ville ont disparu sous une parure de mousse, tandis qu'aux façades des édifices publics et de presque toutes les maisons — gothiques, pour la plupart, et d'un aspect bizarre — se balancent de vertes guirlandes; au milieu de chaque place, au-dessus des fontaines, s'élève comme un gracieux et frais pavillon; ici, de hautes branches de sapin touffues forment une allée improvisée dont les arbres sont reliés entre eux par un cordon de fleurs ; là, un obélisque de mousse semé de roses, ou un temple de verdure aux colonnes hardies, à la coupole aérienne, est érigé à quelque chanteur célèbre dont le portrait sourit au milieu de son cadre embaumé.

Sur les pas de la foule, nous arrivons au Grund, belle promenade ombragée de platanes et d'ormeaux; tout à côté, dans une verte prairie, s'élevait une porte en ogive, flanquée de deux campaniles, le tout en bois, très-élégant, très-hardi,

Digitized by Google

et s'ouvrant sur une espèce de cour au fond de laquelle s'étalait une vaste façade, en bois aussi, dont le fronton et les tourelles gothiques disparaissaient sous les plis bigarrés de toutes les bannières jouant avec le vent ; c'était là, mon cher ami, la salle du banquet offert aux chanteurs et même aux auditeurs, moyennant *six livres* par tête, hospitalité peu montagnarde, vous le voyez, ou du moins peu écossaise... Mais nous sommes dans le pays du proverbe : pas d'argent pas de.... et pas de dîner. Sous ces voûtes immenses d'où pendent festons et guirlandes, sont rangées 96 tables et autour de chacune s'asseyent à l'aise près de 25 convives ; une galerie destinée à la musique s'élève en face d'une tribune où l'on viendra, après boire, pérorer un petit brin ; car, par le temps où nous sommes, il n'est pas de bonne fête sans le *speech* obligé. Un coup de canon, auquel répond un hourra bruyant, annonce que le dîner va cesser d'être une espérance, et vingt marmitons mâles et femelles s'avancent « à pas comptés, » portant solennellement les potages, précédés d'un carabinier dont l'allure et la gravité disent assez la haute idée qu'il a de ses délicates fonctions.

On ne dérange pas l'honnête homme qui dîne ; aussi, laissant fonctionner en paix ces innombrables mâchoires, nous allons inspecter les cuisines où, sur des fourneaux gigantesques, fume un appétissant ragoût, flanqué de montagnes de viandes et de cervelas ; dans un coin, vingt barriques sont mises en perce ; on dirait les noces de Gamache : à coup sûr, les Don Quichotte ne manquaient pas, et j'aime à penser qu'on aurait trouvé par là Sancho-Pança, *écumant* une marmite, se moquant de l'Amphitryon et vivant à ses dépens.

Nous gagnons la salle du concert qui n'est autre que l'église du Collége, exposée de temps à autre à ces petits travestissements ; après force débats avec les commissaires, qui s'obstinent à nous parler allemand et à ne pas comprendre

Digitized by Google

le français, heureuse ignorance pour notre mauvaise humeur s'exhalant en termes peu parlementaires ! nous obtenons enfin, sur la balustrade d'une tribune et sur le dos carré d'un banc, quelques places mal commodes, mais d'où nous embrassons le spectacle étalé sous nos yeux. La foule remplit la nef et se presse sur les vastes gradins d'un amphithéâtre où nous pouvons, à loisir et de fort près, analyser la plupart des costumes qui font, dans les récits des voyageurs et les assertions des géographes, l'ornement et le charme de la Suisse. Franchement, tout cela est assez pauvre, et les vraies Suissesses sont à l'Opéra. Les filles de Lucerne nous étalent bien leurs chapeaux de paille et leurs bonnets à ailes de papillon, mais ils sont horriblement fanés, et, dans ces nattes flottant sur leurs épaules, il y a moins de cheveux que de moire. Nous aimons davantage la jupe courte, le spincer étroit et la guimpe plissée des Bernoises, mais notre suffrage est acquis tout entier aux élégantes du canton d'Unterwald qui, empruntant presque tout le costume de leurs sœurs de Berne et relevant seulement par un ruban aux vives couleurs l'éclatante blancheur de la chemisette, semblent avoir concentré toute leur coquetterie et tout leur art dans le gracieux et pittoresque édifice de leur coiffure : leur blonde chevelure natée avec des tresses de fil, les unes rouges, la plupart blanches, s'enroulent au sommet de leur tête en anneaux multipliés, où ils sont arrêtés et maintenus par une épingle dont la tête large et plate comme la main étincelle de pierres précieuses ou s'enrichit d'un élégant travail d'orfèvrerie.

Les sons bruyants de la musique militaire retentissent sous les voûtes du temple et, graves comme des sénateurs, les membres de l'aréopage lyrique se carrent dans leurs fauteuils, tandis que sur le théâtre, dressé au milieu du sanctuaire même, s'épand en désordre la troupe immense des chanteurs. Le bourdonnement contenu et comme respectueux qui montait

Digitized by Google

de cette foule, l'animation des acteurs, l'étrangeté du lieu, ces bannières flottantes, je ne sais quelles influences répandues dans l'air, tout se réunissait pour frapper nos esprits; émus d'avance, nous songions aux puissants effets de ces masses vocales; nous rêvions quelque prière de Moïse, un chœur d'Haendell ou de Mendelshon enlevé par 500 voix vibrantes d'émulation et d'enthousiasme..... Hélas!

La montagne en travail enfante une souris!

Au lieu de ces accents formidables auxquels nous applaudissions déjà, voici les diverses *familles* de Fribourg, de Bâle, de Zurich, qui s'en viennent tour à tour, au nombre de quarante ou cinquante exécutants, psalmodier, avec justesse et précision, sans doute, mais du ton le plus lamentable, quelques unes de ces somnolentes élucubrations germaniques dont le docteur Schumann n'a pas seul le privilège. Voilà, mon cher ami, ce qu'on appelle ici un *concert fédéral:* mais comme cette plaisanterie allemande devait durer quatre heures, et qu'aucun de nous n'est en état de lire les deux Faust tout d'une haleine, condition essentielle pour écouter cela jusqu'au bout, nous nous hâtâmes de fuir et d'aller chercher d'autres émotions.

Une gracieuse promenade nous conduit, non loin de la ville, dans un jardin plein de fraîcheur et d'ombrage, où, entouré de peupliers tremblants, couronné de mousses et de fleurs, s'élève un rocher grisâtre dans lequel un jeune artiste Suisse a fixé pour jamais la sublime pensée de Thorwaldsen, l'immortel lion de Lucerne: il s'étend accablé, le flanc percé d'un trait mortel; en tombant, il couvre de sa tête et de sa griffe désormais impuissante, l'écusson fleurdelisé; une larme s'échappe de son œil mourant au fond duquel vit comme une étincelle qu'un souffle d'en haut doit ranimer un jour....! Au-dessous sont taillés les noms des héros morts, et de ceux qui échappèrent à la boucherie. Erigé en 1821 par la Suisse tout entière,

Digitized by Google

ce monument est confié à la garde d'un vieux soldat, dernier reste peut-être de la tragédie du 10 août; dans la petite maison qui lui sert de retraite, on conserve le modèle en plâtre, œuvre propre du sculpteur danois; on y montre aussi un devant d'autel en tapisserie, ouvrage, fort médiocre en lui-même, de la fille de Louis XVI, et destiné à la chapelle funéraire élevée à peu de distance et n'offrant, d'ailleurs, absolument rien de remarquable.

J'ai passé sous silence la cathédrale, édifice moderne et des plus insignifiants; tout autour règne un cimetière en forme de cloître, où pas un monument n'arrête notre attention; la messe que nous y avons entendue s'est dite avec une prestesse sans égale, aux sons d'une psalmodie agréable et sévère soutenue par les accords d'un orgue mélodieux. Heureux mortels, n'est-ce pas, d'aller ainsi au ciel en carrosse... pauvre ami! savez-vous ce que nous avons trouvé, tapi au milieu de cette harmonie!... un sermon allemand qui, durant trois quarts d'heure, tombant sur nos têtes, bourdonnant autour de nos oreilles, nous jetait dans les plus affreux cauchemars, tandis que le bras du pieux bourreau tombait à coups redoublés comme pour nous river au pied de la chaire.... Enfin, il nous souhaita, j'aime à le croire, la vie éternelle... faible compensation pour l'heure de supplice qu'il nous avait infligée!

Il m'est aussi impossible de décrire que d'oublier cette suite de peintures dont sont ornées les voûtes des deux ponts de bois et couverts jetés sur le lac et sur la *Reuss;* de naïfs artistes ont retracé dans ces deux séries de tableaux sans nombre: ici, les traits notables de l'Ancien Testament, là les faits les plus célèbres des annales des 13 cantons en général, et du canton de Lucerne en particulier; c'est à peine si plusieurs jours de l'examen le plus attentif suffiraient pour avoir une idée exacte de ces curieux monuments de l'histoire et de l'art.

Digitized by Google

Le lendemain, après avoir fait à notre guide, l'intelligent et devoué Jean Héry, les plus affectueux adieux, et lui avoir prodigué les remercîments les plus justes pour tous les services qu'il nous avait rendus depuis Berne, nous montons, par un soleil superbe, sur le paquebot qui doit, à travers le Lac des Quatre Cantons, nous mener sur la route du Lac Majeur. Malgré la rapidité de la marche, nous pouvons jeter un dernier coup d'œil sur Lucerne et jouir de la délicieuse perspective qu'elle offre à nos regards étonnés. Sur les bords de l'immense et brillante nappe du lac, entre le Righi et le mont Pilate, elle s'élève entourée d'une ceinture de collines ombragées de tilleuls gigantesques, et dont le vert tapis est comme festonné par les blanches murailles, dentelées de créneaux étroits et coupées de tours quadrangulaires élancées comme un campanile; baignant leurs pieds dans les bruyantes eaux de la Reuss, ses maisons riantes semblent se grouper autour de trois édifices qui forment comme le centre de cet admirable tableau: en face, le Schweidzer-Hoff, et son imposant péristyle ; à gauche, la porte du Cygne avec son donjon rond et massif; à droite, enfin, la cathédrale avec ses flèches aériennes et son cloître où se promène la mort.

Nous voici donc au milieu de ces contrées célèbres, berceau de la gloire de cette Suisse qui fit si longtemps l'admiration du monde. Comme ces bords sont imposants, ces rives escarpées! Quel sévère paysage, et combien il est plus digne que les rives efféminées du Léman d'encadrer de sa noire verdure ces eaux illustres et vénérées! à *Brunen*, le lac semble finir brusquement, mais, tournant sur la droite, il glisse entre deux roches et, par un passage presque secret, nous porte dans la baie cachée et glorieuse, où se déroule en quelques instants toute l'histoire des patriarches de la Suisse. C'est ici, à proprement parler, le sanctuaire de l'indépendance helvétique; dérobées aux ennemis et aux profanes par les gigantesques som-

Digitized by Google

mets d'Uri, dont les flancs ravinés conservent, en sillons de ruines et de mort, les traces de l'avalanche et de la foudre, dont les crêtes brillent des mille arêtes de leurs glaciers étincelants, ces eaux calmes et transparentes reflètent à chaque pas un monument d'héroïsme et de victoire...; là, au pied de la montagne, ce petit mamelon verdoyant posé en saillie sur le rocher, c'est le Grutly; à gauche, ce toit modeste soutenu par deux colonnes, et qu'à peine on aperçoit à travers le feuillage, c'est la chapelle de Guillaume Tell; c'est là que, secondé par la tempête, le héros, immolant Gessler, vengeait un double parricide.... à Fluden, nous quittons le lac, mais non pas les souvenirs; car, cette petite ville où nous emporte notre rapide voiture, c'est Altorf.... cette fontaine sur laquelle s'élève un archer bandant son arbalète, c'est la place même où Tell osa confier à son adresse la vie de son fils;.... un peu plus loin, ce guerrier au geste impérieux et menaçant, c'est Gessler, debout entre ses deux victimes; enfin, au pied d'une tour carrée dont les murs retracent, en fresques grossières, ce glorieux et lamentable épisode, cette colonne de pierre d'où pend, au bout d'une chaîne, un collier de fer, c'est le poteau auquel on avait lié Jemmy, moins intrépide qu'à l'Opéra. Ce n'est pas sans une vive émotion que nous revoyons debout tous les instruments d'un tel drame: histoire ou légende, que m'importe! elle avait fait un peuple libre, vertueux et grand, je ne lui en demande pas davantage; pour nous débarrasser du bagage de nos croyances, de nos superstitions, si vous voulez, qu'a-t-on fait de nous? et à quel squelette hideux et décharné ne nous a-t-on pas réduits!

Bientôt, nous arrivons au petit hameau d'Amsteg que nous quittons, après y avoir réparé nos forces; vraiment, ce n'était pas de trop pour entreprendre l'éternelle ascension du St-Gothard; tout d'abord, il est vrai, nous parcourons les plus admirables contrées: jamais votre œil n'a rien vu, ni votre esprit

Digitized by Google

rien imaginé de plus imposant; en un mot, pour la première fois néanmoins, la Grande Chartreuse est vaincue ! que vous dirai-je et quels pinceaux pourraient faire revivre de tels spectacles ! clouée aux flancs de la montagne, la route serpente aux bords d'un précipice au fond duquel la Reuss mugit et bouillonne en écumant, bondissant et roulant, fleuve de neige, à travers les troncs brisés et les rochers amoncelés dans son lit. De çà et de là, au loin, pardessus nos têtes, s'étend immense et sans limites, une forêt de sapins gigantesques; tantôt ils entourent une vaste prairie descendant à pic sur laquelle, autour d'un misérable chalet, paissent quelques vaches soutenues comme par enchantement ; ici, le regard se fatigue en vain à sonder la profondeur de leurs masses épaisses, et peut à peine distinguer sous leur sombre verdure mille cascatelles courant en longs rubans d'argent; tandis que, par de là leurs cimes dentelées, flamboient aux feux du soleil les pics des glaciers lointains. Mais, tout à coup, et sans préparation, nous tombons au milieu des contrées les plus tristes et les plus désolées. Les montagnes resserrées semblent abriter une nuit éternelle; sur leurs flancs noirs, nulle trace de végétation, et quelques flaques de neige brillent çà et là comme des larmes sur un drap mortuaire ; à peine la route peut-elle glisser, entre la rivière et les rochers, à travers les obstacles semés sous ses pas; ponts, rampes, arceaux, tunnels, tout annonce quels combats l'homme a dû livrer pour dompter cette implacable nature. Un moment, nous pouvons croire qu'il a été vaincu, et il ne nous semble plus possible de surmonter la dernière barrière dressée devant nous ; car, d'un côté, s'élève un rocher à pic et de l'autre, entre le plateau sur lequel nous devons passer et nous, la Reuss, rapide comme la foudre, s'avance et tombe avec un bruit épouvantable, mugit, hurle, bouillonne, s'emporte en tourbillons fumants, se replie et rebondit sur elle-même, s'abîme dans un gouffre béant d'où elle retombe dans un pré-

Digitized by Google

cipice de 200 pieds ; pour le franchir, il a fallu jeter une arche sur cet indomptable et vaste torrent ; entreprise téméraire, impossible dont la crédulité populaire avait fait honneur au prince des ténèbres..... car ce pont n'est rien moins que *le vrai pont du Diable*, ou plutôt celui qui lui a succédé (l'œuvre propre de Lucifer, placée trop bas pour la route nouvelle, se dégradant et tombant peu à peu, malgré son origine surnaturelle) ; nous le passons sans effroi, mais non sans émotion; et, à quelques pas de là, après avoir traversé le roc sous une voûte profonde et obscure, voilà que nous sommes tout à coup transportés au milieu du calme, du repos et de la paix : les montagnes sont abaissées , un vert tapis émaillé de fleurs descend de leurs sommets, et couvre une large et riante plaine; l'azur du ciel s'empourpre des derniers feux du jour, et, bordant la route, un paisible ruisseau roule ses eaux limpides sur un lit de sable.... ce ruisseau, c'est la Reuss qui, à cent pas de là , s'emporte furieuse , écumante, brisant tout sur son passage, et dont le tonnerre fait encore entendre ses roulements lointains.

Deux blancs villages se dressaient devant nous ; c'est Hospenthal que nous choisissons pour y chercher un couvert assez froid et des vivres assez maigres... sauf un filet, non pas d'ours, rassurez-vous, mais de chamois.

Le lendemain,une confortable berline nous traîne à nouveau sur les pentes du St-Gothard : soit pauvreté réelle, soit épuisement de nos sens fatigués, le paysage nous parut triste sans majesté, sauvage sans grandeur ; et c'est arrivés seulement au sommet du plateau que nous accordâmes quelqu'attention à la vallée étroite et profonde où,dans le bas et bien loin, sous nos pieds, s'étend le petit village d'Airolo, première halte de notre route vers le lac Majeur. Mais, pour arriver à ces contrées riantes d'où semble monter comme un souffle surchargé des premiers parfums de l'Italie, quelle distance

Digitized by Google

encore! et par quelle route nous faut-il descendre au fond de ce puits! figurez-vous une échelle immense, perpendiculairement appliquée aux flancs du St-Gothard, et vous aurez à peine une idée juste de cette descente impossible et dont on devrait, ce semble, faire honneur aussi à l'architecte du pont que vous savez.

Enfin, à la garde de Dieu, et nous voilà partis! nous marchons, ou plutôt nous roulons sur un espace à peine assez large pour notre voiture; à chaque instant, ses lacets brusques et courts tournent sur eux-mêmes et nous suspendent, véritablement et sans métaphore, sur l'abîme béant à nos yeux: ajoutez qu'un de nos deux bucéphales était plus enclin à se mettre à genoux qu'à nous voiturer, et vous pardonnerez sans peine les cris qu'arrachent à ces dames de si légitimes appréhensions. Nous arrivâmes à Airolo sans encombre, si non sans fatigue et cédant aux molles invitations d'une température subitement embrasée, bercés par le mouvement de notre voiture et délivrés de tout souci, nous nous endormîmes profondément. Plaise au ciel, mon cher ami, qu'enfin parvenu au bout de cette interminable lettre, vous n'en fassiez pas autant: excusez encore, je vous en prie, une loquacité permise à peine entre avocats, et recevez, etc.

Digitized by Google

LETTRE VIIe ET DERNIÈRE.

A Mlle JOSÉPHINE P.

Le 7 août 1850.

Ce n'est pas sans raison, ma très-aimable sœur, que je t'ai réservé cette épître : nous avons quitté la Suisse, ses montagnes, ses glaciers, ses rochers gigantesques, ses torrents sonores et ses noirs sapins ; déjà nous avons trouvé l'éternel azur du ciel, l'éblouissante lumière d'un soleil incomparable, et le vent, tout à l'heure encore chargé d'aigres et pénétrantes froidures, doux zéphir, à présent, joue à travers les arbres mollement inclinés et caresse amoureusement les fleurs dont il nous apporte les délicieux parfums ;... tu le vois bien, ma chère amie, cette lettre te revenait de droit :... quand on veut faire voyager les anges, il faut au moins que ce soit dans le paradis.

Et cependant, c'est en courant, presqu'en dormant, que nous traversons cette vallée du Tessin : à peine jetons-nous un regard distrait, appesanti, sur des contrées dignes de toute notre attention, si nous n'avions été rassasiés de voir et d'admirer ; aussi tout ce pays-là se présente-t-il à mes yeux comme le souvenir d'un songe à demi effacé.... Le Tessin roulant à nos côtés ses eaux bruyantes et pures ; les prairies verdoyantes, les sapins devenant plus rares ; de grandes vignes soutenues en l'air par une forêt de hautes pierres faisant office d'échalas ; les portes des maisons et des granges ornées de peintures où un artiste de cabaret a barbouillé une Madone enluminée ou un saint à barbe blanche ; puis, au milieu de cette nature nouvelle, de ce luxe de la terre se couvrant partout de verdure, de fruits et de fleurs, une autre *végétation*,

Digitized by Google

c'est le mot, de clochers, de flèches et d'églises; voilà, ma chère amie, tout ce qui me reste d'une route de huit heures à travers une foule de villages dont je ne me suis pas même donné la peine de retenir les noms.

Toutefois nous fîmes halte à *Bellinzone*, petite ville assez laide et fort sale, mais située dans la plus heureuse position, au milieu de riches prairies et entourée de collines fertiles sur lesquelles se dressent encore, sombres et crénelés, mais désormais inoffensifs, châteaux forts, citadelles, et autres inventions meurtrières dont la guerre avait muni son enceinte. L'hôtel où nous sommes descendus pour quelques heures, est l'ancien donjon des Visconti; il composait seul jadis tout Bellinzone et garde, sans doute, au fond de ses souterrains, le secret des histoires tragiques qui durent signaler la domination et le séjour des plus cruels tyrans du moyen âge: aujourd'hui, d'élégants belvédères s'élèvent sur ses tours démantelées, et là où veillait la sentinelle, où peut-être fonctionna le bourreau, nous prenions, sous un berceau de chèvre-feuilles, une tasse embaumée de café fumant.

Pour nous rapprocher du lac Majeur nous allons coucher à Magadino où nous devions nous embarquer. Il était nuit close, ou à peu près, quand nous y arrivâmes; n'importe, nous courons sur le rivage, et à travers le voile qui s'élève des eaux, et sur lequel glisse un faible rayon de la lune déjà sur son déclin, nos regards avides cherchent en vain à deviner le secret de ces rives encore dérobées à nos yeux par de jalouses ténèbres. Mais, dès le matin, quand une éblouissante aurore empourpre les collines humides et brillantes des pleurs de la rosée, nous montons sur un bateau à vapeur dont la coque légère se balance au souffle d'un vent doux et frais. Débarrassés du soin de nos malles, cartons et autres croix du voyage, et déjà installés sous la tente dressée par des mains prévoyantes, nous nous préparions à contempler

Digitized by Google

ces tableaux que nous voulions embrasser tous à la fois, quand tout à coup un des serviteurs crasseux dont nous n'avions pas eu, grâce à Dieu ! à réclamer les services, se présente suant, essoufflé, et sais-tu pourquoi? précisément pour demander le prix des soins qu'il ne nous avait pas rendus, et du repas que nous n'avions pas pris (ce furent ses propres paroles): admirant la profondeur de cette combinaison et une économie aussi *politique*, nous ne jugeâmes pas à propos, cependant, d'augmenter les énormes bénéfices de cet hôtelier *sur les repas qu'il ne sert point;...* je dois même ajouter qu'en voyant la façon dont sa requête était reçue, maître *Jacques*, *Pierre* ou *Eudoxe*, je ne sais au juste, s'enfuit et ne reparut pas.

Enfin, ma chère amie, quittant ces bords inhospitaliers, le paquebot s'ébranle et fend les ondes qui, s'ouvrant en frémissant devant lui, se pressent écumantes contre ses flancs doucement caressés et s'enroulent en perles autour des roues bruyantes et rapides. Nous volons sur ces eaux calmes, paisibles, toutes d'azur et de feux et qu'à peine un vent léger effleure et plisse de son aile. Comment te dire, ma chère sœur, la beauté du spectacle dont nous jouissions, émus, ravis, confondus en voyant la nature si variée dans son apparente uniformité; car, nous étions sur un *lac*, un lac ; en avions-nous assez vus ! assez parcourus ! et pourtant, il nous semblait admirer pour la première fois ces bassins creusés par la Providence pour embellir, féconder et réunir ces heureuses contrées.... Ici, plus de rives escarpées, mais des bords descendant par une molle déclivité jusqu'à la vague qui s'en vient mourir sur le sable sans efforts et sans bruit; plus de montagnes arides, plus de sombres sapins, plus de chalets tristes et solitaires, mais de riches collines couvertes de vignes et de châtaigniers mêlant les nuances diverses de leur vert feuillage; puis, cachées derrière un rideau touffu, sans que l'œil puisse

Digitized by Google

deviner par quel chemin on aborde à leur seuil hospitalier, et comme posées délicatement sur la cime à peine courbée des prairies et des fleurs, se laissent entrevoir de gracieuses maisonnettes propres et riantes, dignes d'abriter sous leurs toits heureux les rares mortels à qui le ciel accorde en ce monde la paix et le bonheur. Là, une flèche, qui semble lancer dans les airs sa croix brillante, s'élève sur une église suspendue aux flancs des côteaux, et qu'on aborde en serpentant par un sentier où de petites chapelles retracent, de distance en distance, les mystères sacrés de la voie douloureuse; voici *Brissago*, le dernier village de la Suisse, avec ses galeries symétriques et ses toits en terrasse; plus loin, au fond d'une baie enchanteresse, cette petite ville couronnée de mamelons verdoyants, et mirant ses blanches maisons dans le cristal des eaux, c'est *Intra*, dont le doux nom repose nos oreilles de tant d'appellations tudesques et rocailleuses ; enfin, le bateau nous porte à *Strezza*, d'où nous devons nous diriger sur les îles *Borromées*, but principal de notre excursion dans ces contrées.

Sur la droite du lac, dans un golfe délicieux encadré de verdure et de hautes montagnes, s'élèvent au dessus des flots quatre îlots, jadis roches stériles dans les fentes desquelles croissaient à peine quelques herbes et quelques arbustes, et où la main des puissants Borromées a fait naître mille merveilles de la nature et de l'art.

C'est à *Isola-Bella* que nous porte d'abord notre barque ; elle s'amarre à un perron qui se perd dans les eaux et monte dans une vaste cour entourée de portiques, sous lesquels s'ouvre un large escalier à rampe de marbre, qui nous conduit dans un vestibule immense d'où rayonne, à perte de vue, une suite d'appartements sans fin. Plus d'un souverain n'a pas un pareil théâtre pour étaler les pompes de sa cour; mais tout ce luxe, toutes ces richesses manquent en général, de

Digitized by Google

goût et de grandeur ; ces ornements surchargés de dorures, exubérants de détails et tourmentés au gré d'une imagination capricieuse, accusent trop la prétention et le *maniérisme* des artistes italiens de la décadence.

Je ne saurais tout citer, mais je ne puis tout omettre. Voici d'abord une vaste pièce à la voûte hardie soutenue par de gigantesques cariatides, aux voussures hérissées d'écussons et de moulures peintes bleue et or; c'est la *Salle du trône* qui s'élève surmontée de la couronne ducale, et flanquée à droite et à gauche de deux meubles en écaille rehaussés d'admirables peintures sur verre : là, c'est une chambre de mêmes style et décoration, qu'ornent des copies de grands maîtres (entre autres une Vierge du Pérugin) reproduites sur marbre avec la plus étonnante vérité. Ici, c'est la *Salle de bal*, couverte de stucs, de mosaïques et de marbres, où le jour descend par de hautes verrières et qu'ornent de vastes lustres où s'étale, dans toute sa raideur, l'art sec et arrêté de l'Empire. Plus loin, ce lit de pourpre aux montants dorés, caché au fond d'une alcove où l'on admire un bénitier en or enrichi de pierres précieuses, ce lit a plusieurs fois reçu Napoléon; ses baldaquins à crépines ont entendu les rêves d'une ambition sans limites comme son génie. Voici le *Salon de musique;* un modeste piano à queue lui donne seul droit à ce nom, mais il est digne, par les richesses qu'il renferme, de toute notre admiration : meubles, glaces, dont les cadres fouillés dans le bois sont des guirlandes de fleurs et de fruits, au milieu desquels semble vivre et bourdonner tout un peuple d'oiseaux bizarres et d'animaux inconnus; fauteuils en velours couverts des plus riches broderies; bahuts en écaille ornés de mosaïques en bois de diverses couleurs ; enfin, une console dont les pieds hardis et tourmentés servent de jouets à un groupe d'enfants, qui, dans l'auteur ignoré de ce chef-d'œuvre, nous montre un génie inconnu. Vient ensuite une immense galerie de tableaux:

Digitized by Google

mais n'attends pas de *catalogue raisonné* ou *déraisonné ;* avec un *valet-cicérone*, vrai fils du Juif-Errant, il n'est guère possible de juger et même de voir deux ou trois cents toiles appendues depuis la voûte jusqu'au parquet ; je puis dire cependant que les *Luca Giordano* y surabondent... franchement je crois que la prestesse de notre guide ne nous a pas fait grand tort. Nous arrivons enfin à la chapelle, moderne, et sans beaucoup de caractère, remarquable cependant par plusieurs tombeaux de famille du XVIe siècle, apportés de Milan, et surtout par un groupe de Notre-Seigneur soutenant saint Pierre sur le lac, figures de grandeur naturelle et sculptées dans un seul bloc de bois.

De-là nous descendons un escalier intérieur, et trouvons un appartement merveilleux, composé de six pièces de dimensions ordinaires, et qu'on prendrait d'abord pour des grottes creusées dans le roc : on marche sur des cailloux, les parois et les voûtes sont couvertes de tufs, de rocailles et de stalactites aux milles dentelures ; mais, en regardant de plus près, on voit que les cailloux forment une mosaïque naturelle et sous les capricieux contours de toutes ces pétrifications brillent le marbre et le porphyre.... Rien de comparable à la richesse de cette décoration rustique, à l'art profond qui a composé ces ornements, en apparence si négligés et si naturels; puis, de tous côtés foisonnent statues antiques et modernes, consoles d'albâtre et fraîches fontaines, jetant dans leurs bassins tourmentés l'eau qui jaillit de vingt têtes grimaçant sous des couronnes de pampres et de fruits. Ce délicieux réduit est éclairé par de nombreuses fenêtres, assez vastes pour laisser passer le jour, mais ne permettant pas aux rayons du soleil de pénétrer sous ces voûtes ;... à peine peut-on entrevoir un pan dérobé du ciel et l'œil ne s'arrêtant que sur la plaine azurée du lac..., on se croirait dans le palais du roi des eaux... Cette féerique demeure a ses légendes, et l'on raconte que,

Digitized by Google

lors d'un festin offert à l'Empereur sous ces voûtes, les valets, après chaque service, jetaient dans les eaux du lac les plats d'argent et de vermeil ; non pas que l'Amphitryon voulût perdre à jamais ces trésors, mais il montrait ainsi que ses buffets étaient assez riches pour desservir une table nombreuse, sans que les mêmes pièces y parûssent jamais deux fois, et le soir, des filets habilement disposés rendaient toute cette vaisselle à son fastueux possesseur.

Remontant aux étages supérieurs du château, nous sortons et trouvons un escalier immense qui se dresse devant nous, et, à travers une double allée de lauriers-roses, semble devoir nous porter jusqu'au ciel : au milieu se dresse un château-d'eau circulaire surchargé d'une triple galerie à colonnettes qu'ornent à profusion, conques, fleurs, Tritons et arabesques indescriptibles ; puis, sur le fronton, un cheval s'élance comme pour se précipiter dans l'espace, tandis que son jeune cavalier, le contenant à peine, brandit une menaçante épée. Tournant ce monument où brille plus de hardiesse que de goût, mais d'un effet étrange, nous montons sur la vaste plate-forme qu'entoure une balustrade alternativement coupée de vases et de statues, et d'où l'on jouit d'un coup-d'œil aussi difficile à décrire qu'à oublier.

C'est ici, ma chère sœur, le point culminant de dix terrasses qui descendent, en s'élargissant toujours, jusqu'au lac dans lequel elles finissent par perdre leur immense quadrilatère. Nous les parcourons toutes, mais deux seulement méritent une mention spéciale ; ce sont les dernières et les plus grandes : l'une se recommande par sa galerie de rocailles, reproduction moins délicate du palais d'été, par un bosquet d'orangers et une magnifique salle d'ombrage formée de quarante-huit énormes magnolias. L'autre, de beaucoup la plus étendue, fait le tour de l'île entière ; ses galeries creusées dans le roc, ses grottes remplies d'aloës et de lierres gigantesques, n'offrent

Digitized by Google

rien cependant qu'on puisse comparer au jardin contenu dans sa vaste enceinte : les plantes rares de tous les climats, le goût le plus exquis dans le dessin des mille caprices de ses contours embaumés, des berceaux de citronniers, des allées d'hortensias bleus et de rhododendrons, des massifs de camélias en pleine terre, sont les moindres richesses de ces lieux enchantés... Au milieu de toutes ces fleurs, de ces arbustes inconnus au reste de l'Europe, se dresse, haut et droit comme un mât, un laurier à la sombre verdure, sorti depuis des siècles, et quand Isola-Bella était encore nue et déserte, d'une fente même du rocher ; personne ne l'a planté, il dédaigne de nourrir ses racines du suc des terres apportées par de vils manœuvres et les cache dans les profondes crevasses du roc ; et, pour que rien ne manque à sa mystérieuse destinée, voilà qu'un jour, la veille de Marengo, *il grava* sur son écorce quelques traits dont on peut encore suivre les traces rugueuses: *battaglia*, selon les uns, *vittoria*, selon les autres ; qu'importe ! avec un tel homme ces deux mots n'avaient-ils pas le même sens ?

En suivant ces épais ombrages dont cent fontaines entretiennent l'éternelle fraîcheur, nous nous trouvons en face du château, et de là, quel admirable aspect !... Devant nous s'étend, non pas le grand lac, mais le gracieux bassin où semblent se cacher ces débris oubliés du paradis terrestre ; doucement roulées par un vent chargé de parfums, les vagues viennent mourir aux pieds de la terrasse qu'elles frangent de leur écume argentée ; çà et là, trois îles se groupent comme des princes autour de la fière souveraine, tandis que sur les bords verdoyants qui enlacent cette baie incomparable, cinq villages, dont les eaux reflètent les blanches maisons, s'inclinent comme des courtisans attentifs aux caprices du maître ; puis enfin, pour défendre contre les autans ces lieux enchantés, au-dessus de la tendre verdure des collines couvertes de prairies et de pampres, s'élèvent graves et sombres de hautes

Digitized by Google

montagnes couronnées de sapins qui s'en vont rejoindre les sommets du Simplon dont le soleil inonde de son éblouissante lumière les glaciers étincelants.

Nous devons une visite à *l'Isola-Madre*, l'île la plus anciennement ornée et habitée, ainsi que l'indique son nom. Comme l'Isola-Bella, elle s'élève en terrasses et renferme un château, mais le tout avec moins de luxe et de pompe, et une allure plus simple et plus champêtre. Un vaste et magnifique jardin anglais la couvre tout entière, merveilleux labyrinthe où l'on pénètre sous un berceau de vigne par un escalier creusé dans le roc, et où l'on voit en foule les plantes les plus rares, même celles des Tropiques, cultivées en pleine terre. Le palmier, la canne à sucre, le bananier, le camphrier étalent leur feuillage étonné de se mirer dans des eaux étrangères ; dans les fentes du rocher croissent le cactus et d'énormes aloës, mais cet arbuste gigantesque ne fleurit qu'à *Isolino*, qui, avec l'*Ile des Pêcheurs*, complète le groupe des *Borromées*. Cette plante, tu le sais, ne fleurit que tous les cent ans et meurt aussitôt après... Que de belles réflexions nous auraient inspirées les cadavres soigneusement conservés de ces fleurs longues de plus de vingt pieds et qu'on prendrait, au premier abord, pour des fanons de baleine ! Mais, heureusement pour toi, le temps nous pressait, et, gardant la philosophie pour nos jours de loisir, nous regagnons notre prosaïque batelet, commençant, sous sa tente de toile blanche, un voyage dont nous ne pouvions prévoir la fin, puisque nous allions chercher notre gîte à *Arona*, ville située à l'autre extrémité du lac.

Mais, en repassant devant Isola-Bella, nous sommes arrêtés par un spectacle dont nous n'avions pas encore joui et qui s'étalait devant nous dans son unique splendeur. Du sein des eaux s'élevait l'immense pyramide de ses terrasses superposées avec leurs doubles murailles de granit et d'arbustes soigneusement taillés, vrais jardins suspendus, que n'égalèrent

Digitized by Google

sans doute jamais les fabuleuses constructions de Babylone. En s'éloignant, les divers étages s'effacent, se fondent en un gigantesque obélisque de verdure dont les arêtes se hérissent alternativement de colonnes et de statues colossales, et dont le sommet est couronné par le groupe hardi de ce coursier bouillant que maîtrise à peine son intrépide cavalier... Rien ne peut rendre l'incomparable magie de ce tableau sous ce ciel d'azur qui l'enveloppe, sous ce brillant soleil qui l'inonde de ses rayons... L'exubérance de certains détails, le mauvais goût de quelques ornements, tout disparaît, tout s'oublie, et, en présence d'une des plus étonnantes conceptions dont les arts puissent s'énorgueillir, il n'y a place que pour la plus vive et la plus légitime admiration.

Depuis deux heures nous naviguions sur notre étroite barque presque immobile sous les efforts impuissants des rameurs: c'était un calme plat; pas un souffle dans les airs, une chaleur dévorante, et la vague clapotant lourdement sous notre embarcation lui imprimait un mouvement de roulis qui, joint à l'odeur enivrante d'une fleur de magnolia, nous avait jetés dans cet état de somnolence et de malaise précurseur du mal de mer. Aussi ne faisions-nous guère attention au paysage, quand, tout à coup, un de nos bateliers s'écrie : « *Ecco la!* » la voilà! et, dans la direction de son doigt, sur la rive occidentale, nous apercevons la statue de saint Charles Borromée coupant l'horizon de son immense silhouette : à la voir ainsi au-dessus de la colline dont les arbres nous cachaient son piédestal, on l'aurait facilement prise pour une apparition gigantesque descendant majestueusement du ciel. Ses colossales proportions nous avaient laissé croire que nous en étions à peine éloignés de quelques minutes et il nous fallut plus d'une heure pour l'aborder, sans que, en nous rapprochant, nous la vissions sensiblement grandir.

Bientôt, au milieu de vignes et de chataigniers, par un sen-

Digitized by Google

tier escarpé, nous arrivons sur un vaste plateau qu'ornent une maison de plaisance et une chapelle dédiée au saint; puis, prenant la droite et nous dirigeant vers le nord, nous gravissons une vaste pelouse bordée de marronniers, qui monte en pente douce au sommet du mamelon où s'élève la merveilleuse image, tournée, non vers le lac, comme on pourrait le supposer, mais vers Arona qui, non loin de là et un peu plus au midi, semble s'incliner sous son regard. Par un phénomène étrange, ce qui nous paraissait, à deux lieues, un colosse échappant à la distance, ne nous semblait point, à cinq cents pas, dépasser les proportions ordinaires des monuments de ce genre; et comme j'avais déjà vanté ses vastes dimensions, on s'en prenait à moi d'un désappointement aussi inattendu. Dieu sait si les quolibets pleuvaient! ta chère sœur ne s'en faisait pas faute; c'est si bon de prendre un mari en défaut!... et si rare!... « Ah! voilà votre statue de cent pieds! « elle n'en a pas vingt!... Et c'est dans son nez que vous vou. « lez nous faire asseoir; allons donc! à peine est-il plus long « que le vôtre! » — « C'est déjà bien joli, » répliquai-je, assez honteux et ne sachant plus trop qu'en penser.. Mais lorsque nous arrivâmes sous la statue même, le grand évêque se redressant tout à coup s'élança gigantesque et sublime, perdant sa tête dans la nue et nous écrasant de toute sa hauteur. Ajoute à ce coup de théâtre — résultat, sans doute, des admirables proportions d'une œuvre faite pour être vue de loin — ajoute la magie du tableau qui nous environne : ce mamelon, immense socle de verdure tombant à pic dans les eaux; ce lac éblouissant des derniers feux du jour et reflétant les mille nuances d'un ciel de pourpre, d'azur et d'or; puis, semés çà et là, vingt îlots, vraies corbeilles de fleurs; enfin, un double rempart de vertes collines, de hautes et sombres montagnes, et tu auras à peine une idée de l'aspect enchanteur de ces contrées que le saint, vêtu de l'habit de chœur,

Digitized by Google

tenant de sa main gauche un bréviaire, une vraie maison, bénit de sa droite à jamais étendue sur des pays qui le virent naître et surent si bien l'honorer.

Mais toutes ces merveilles ne pouvaient distraire nos dames du but essentiel de leur excursion : le *nez* de St Charles Borromée... Il n'y a pas de bon voyage au Lac Majeur, si l'on n'a pu dater une lettre ou n'importe quoi du fond de ce phénoménal porte-lunettes ; pour nous, moins enthousiastes ou plus prudents, nous mesurions d'un œil peu rassuré la distance énorme qui nous séparait de ces colonnes d'Hercule du touriste. Enfin, nous grimpons la première échelle qui nous conduit sur le piédestal, une bagatelle de quarante pieds environ ; parvenus sur l'espèce de terrasse qu'il offre à son sommet, nous sentons déjà se troubler nos têtes et le vertige monter des profondeurs du lac béant là-bas sous nos yeux. Tout en examinant le singulier travail de la statue, — dont la tête et les mains sont seuls en bronze, tout le reste en feuilles de cuivre battues et reliées par des clous, ni plus ni moins qu'un chaudron, — nous cherchons dans quelque coin de la soutane la porte qui doit nous ouvrir l'intérieur du monument ; mais nous voyons qu'on dresse à côté de nous une autre échelle que des crampons accrochent aux bords du surplis, à une vingtaine de pieds au-dessus de la plate-forme, qu'il va falloir franchir suspendus dans le vide et la face tournée vers l'abîme ; ensuite, par un pli du rochet, nous escaladerons les cinquante pieds qui nous séparent de la tête, en grimpant sur un perchoir de perroquet ; puis, enfin, si nous ne sommes pas fracassés en tombant ou étouffés par le cuivre incandescent, nous aurons la gloire sans égale de nous asseoir dans ce bienheureux nez, et surtout le bonheur de nous en vanter.... Notre sagesse, s'appuyant sur une haute responsabilité, dispensa ces dames de l'aveu pénible d'un effroi mal dissimulé, et je pense qu'elles ne nous en voulurent pas trop de leur

Digitized by Google

avoir épargné une folie non moins inutile que dangereuse.

Ne me demande rien d'Arona : après une journée pareille je n'y cherchais que le repos, je n'y trouvai que mon lit; nous en avions remis au lendemain la rapide visite, mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas; dès le matin, un orage terrible, une vraie tempête où ne manquaient ni le tonnerre ni les éclairs, enveloppait de ses rafales la terre et le lac, laissant à peine le bateau à vapeur aborder au port pour nous déposer, une demi-heure plus tard, à *Sesto-Calende*, où nous trouvons le royaume lombard-vénitien, ses Autrichiens, sa police, ses douanes et tout son cortége de vexations, vrais dragons du jardin des Hespérides. Quel affreux trou que ce Sesto-Calende! quelle boue, quelle puanteur, quel encombrement de bêtes et de gens! Puis, il faut exhiber ses passeports, ouvrir ses malles, expliquer au chef de la police comme quoi les *Méditations* de Lamartine ne sont pas des proclamations du gouvernement provisoire, et qu'il n'est nullement question du siége de Rome de 1849 dans les *Odes et Ballades* de Victor Hugo. Enfin, on nous appelle pour monter en voiture, une horrible cage à poulets, quelque chose d'inouï et qui a certainement servi au déménagement de l'arche de Noé; nous nous encaquons au nombre de six dans un espace à peine suffisant pour quatre squelettes; nos compagnons de route exhalent une odeur de poix qui révèle leur profession aux nez les moins perspicaces; quelle chute pour des gens voiturés depuis Genève dans une chaise de poste ou par de somptueux paquebots! Ce n'est pas tout, il pleuvait à seaux et une voie d'eau se déclare juste sur la tête d'un des disciples de saint Crépin, impassible sous sa douche improvisée. Sa stoïque contenance lui concilie l'intérêt de mes compagnons; moi-même, qui, furieux de tant de cahots et d'ennuis, l'abandonnais à son malheureux sort, et trouvais même que l'occasion lui était heureuse pour prendre le premier bain dont il eût jamais essayé,

Digitized by Google

je finis par être touché de son héroïque patience. Nous imaginons de lui prêter une tasse en cuir qu'il applique à la gouttière et verse par la fenêtre quand elle est pleine. C'est ainsi, le bras tendu, la tête renversée et l'œil fixé sur la cascade, qu'il parcourut cinq ou six lieues avant d'arriver à *Milan*. Tu vois dans quel bel équipage nous abordâmes la capitale de la Lombardie, et, pour comble de dérision, la route nous conduisit sous le magnifique arc de triomphe en marbre blanc entrepris par Napoléon pour perpétuer ses victoires et achevé par l'empereur d'Autriche pour célébrer la *paix*, dont il a gardé le nom.

Enfin, nous quittons notre berlingot, nos savetiers, et nous allons chercher un peu d'air et de repos dans un hôtel du Corso. Nous sommes donc à Milan, ma chère, à deux pas du Dôme dont les aiguilles se dressent de tous côtés... Mais ici je m'arrête : c'est assez comme cela ; d'ailleurs, avec l'extrême rapidité qui va présider au reste de notre voyage, il me serait aussi difficile de prendre des notes que de les recueillir. C'est donc à toi, ma chère sœur, que j'adresse ce bouquet d'une correspondance dont on doit me savoir moins de gré qu'elle n'exige de reconnaissance de ma part envers les victimes infortunées de ma plume intarissable... Je te demande pardon de ne t'avoir pas épargné ma prose et je compte sur ton bon cœur pour ne pas trop m'en vouloir d'une préférence dont il est difficile d'être bien jaloux.

Adieu donc, etc.

Clément CARSIGNOL.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ORIENT

SOUS FRANÇOIS 1er

(SUITE).

La Forest arriva à Constantinople au commencement de 1535, accompagné de son cousin Charles de Marillac et d'un nombreux personnel d'hommes éminents, parmi lesquels se distinguait Guillaume Postel, savant orientaliste, chargé par François Ier de rechercher des manuscrits anciens (1). Les

(1) Guillaume Postel, appelé aussi la Dolerie, du nom d'une terre appartenant à sa famille, naquit à Baranton, au diocèse d'Avranches, en Normandie, et perdit, à huit ans, son père et sa mère enlevés par la peste. Forcé par la misère de quitter sa province, il exerça les modestes fonctions de maître d'école dans un village des environs de Pontoise, à l'âge de quatorze ans. Tourmenté d'un vague désir de s'instruire, il vint ensuite à Paris dans le dessin d'y compléter ses études ; mais un nouveau malheur l'attendait dans la grande ville. Quelques individus, avec lesquels il logeait par économie, lui volèrent son argent et ses hardes, et bientôt une maladie, causée par son extrême dénûment, ne lui laissa d'autre ressource que l'hôpital où il resta deux ans. Rendu à la santé, le pauvre étudiant quitte l'hôpital et suit une troupe de malheureux qui allaient prendre part aux travaux de la moisson dans les plaines de la Beauce. Revenu à Paris au mois d'octobre suivant, il entre enfin dans un collége de l'Université en s'engageant au service d'un des régens. Ses progrès ne tardèrent pas à le rendre célèbre, et déjà en 1522, il jouissait d'une grande réputation. Toutes les langues orientales lui étaient familières. Envoyé en Orient par le roi François Ier, il en rapporta plusieurs monuments précieux. On raconte que

Digitized by Google

cours d'Orient étaient renommées par leur faste, et le roi de France, désireux d'éblouir ses alliés, n'avait rien négligé pour y parvenir; aussi La Forest déploya-t-il un luxe qui saisit d'admiration la cour du Grand Seigneur et lui donna une haute idée du monarque chrétien.

Dès son entrée en fonctions, l'ambassadeur eut à informer son maître qu'un marchand ragusain nommé Séraphin Goziot et chargé pour le compte de la France de quelques négociations dans le Levant, venait d'être incarcéré par les agents de Charles-Quint. Cette affaire qui menaçait d'avoir des suites graves fut heureusement ramenée aux proportions d'un malentendu. Le Ragusain ne subit qu'une détention de deux mois, et se trouvait déjà en liberté quand la Cour reçut la première nouvelle de cette affaire.

Les bons rapports entre la France et la Turquie prenaient chaque jour un caractère plus intime, et La Forest n'eut à vaincre que peu de difficultés pour la conclusion d'un traité de commerce et d'amitié dont le capitaine Rincon avait déjà préparé les voies. Ce traité est ainsi conçu :

« Au nom de Dieu tout puissant, soit manifeste à ung chascun, comme en l'an de J.-C. mil cinq cent trente et cinq au moys de febvrier et de Mahomet neuf cent quarante ung

pendant son séjour à Venise, il y devint amoureux d'une vieille fille, et qu'il se laissa aller à cette folle passion jusqu'à soutenir que la Rédemption n'avait pas encore été achevée, et que cette Vénitienne, qu'il nommait la mère Jeanne, devait achever elle-même ce grand œuvre. On lui attribue d'autres erreurs qui l'ont fait mettre au rang des hérétiques. Il composa plusieurs ouvrages et entr'autres celui *de Orbis Concordia*, qui est le plus estimé. On cite encore de lui les suivants : *Clavis reconditorum à constitutione mundi ; de Magistratibus Atheniensibus ; de Hetruriæ origine ; de Candelabro Moysis*. Il se retira au monastère de St-Martin-des-Champs, où il mourut le 6 septembre 1581, à l'âge de 76 ans.

Digitized by Google

de la lune de..... se retrouvant en l'inclite cité de Constantinople, le sieur Jehan de la Forest, secrétaire et ambassadeur de très excellent et très puyssant prince Françoys, par la grâce de Dieu, roy de France, très chrétien, mandé au très puyssant et invincible G. S. Soltan Soliman, empereur des Turcqs et raysonnant avec le puyssant et magnificque seigneur Ybrahim, Charlesquier Soltan (seraskier) du grand seigneur, des calamités et inconvéniens qui adviennent de la guerre, et, au contraire, du bien, repos et securité qui procèdent de la paix, et par ce cognoissant combien l'un est de préférer à l'autre, se faist chacun d'eulx fort des susdits seigneurs, leurs supérieurs, au nom et honneur desdits seigneurs seureté des états et benefices de leurs sujets ont traité et conclud les chapitres et accordz qui s'ensuyvent.

« Premierement, ont traitté, faict et conclud, traittent, font et concluent bonne et seure paix et sincère concorde aux noms des susdicts Grand Seigneur et Roy de France, durant la vie de chascun d'eulx, et pour les royaulmes, seigneuries, provinces, chasteaulx, cités, portz, eschelles, mers, isles et tous les lieux qu'ils tiennent et possedent à présent et posséderont à l'advenir, de manière que tous les subjetz et tributaires desdicts seigneurs qui voudront, puyssent librement et seurement, avec leurs robes et gens, naviguer avec navires armés et désarmés, chevaucher, venir, demeurer, converser et retourner aux portz, citez et quelconques pays les ungs des autres, pour leur négoce, mesmement pour faict et compte de marchandises.

« *Item.* Que lesdits subjets et tributaires desdits seigneurs pourront respectivement achepter, vendre, changer, conduyre et transporter, par mer et par terre, d'un pays à l'autre, toutes sortes de marchandises non prohibées en payant les accoustumées et antiques daces et gabelles ordinaires seulement assavoir: les Turcqs au pays du roy comme

Digitized by Google

payent les Françoys, et lesdicts Françoys au pays du G. S. Comme payent les Turcqs, sans qu'ils puissent estre contraintz à payer aucun autre nouveau tribut, imposition ou angarie.

« *Item*. Que toutes fois que le roy mandera à Constantinople ou Pera et autres lieux de ceste empire ung baille comme de présent il tient ung consul en Alexandrie, que lesdits bailles et consuls soient acceptés et entretenuz en authorité convenante, en manière que chascun d'eulx en son lieu et sellon leur loy et foy, sans qu'aucun juge, caddi, sousbassy ou autre en empêche, doibve et puysse ouyir, juger et terminer tant en civil qu'en criminel toutes les causes, procès et différens qui naistront entre marchans et autres subjectzs du roy, seullement et au cas que les ordonnances et sentences desdits bailles et consulz en fussent obeyes, et que, pour les faire exécuter, ils requissent les sousbassy ou autres officiers du G. S. Lesdits sousbassy et aultres requiz devront dûment leur ayde et main forte necessaire, non que les caddis ou aultres officiers du G. S. puyssent juger aulcun differens desdits marchans et subjects du roy, encores que lesdits marchans le requissent, et si d'aventure lesdits caddis jugeaient, que leur sentence soit de nul effect.

« *Item*. Que, en cause civille, contre les Turcqs, carrachiers ou aultres subjects du G. S. les marchans et subjects du roy ne puyssent être demandés, molestez ne jugez, si lesdits Turcqs, carrachiers et aultres subjects du G. S. ne monstrent escriptures de la main de l'adversaire, un coget (instrument) du caddi, baille ou consul, hors de laquelle escripture ou coget ne sera vallable ne reçu même tesmoignage de Turcq, carrachier ni aultre en quelque port que ce soit de l'estat et seigneurie dudit G. S. et les caddi, sousbassy ne aultres ne pourront ouyir ne juger lesdits subjetz du roy sans la présence de leur dragoman.

Digitized by Google

« *Item*. Que, en causes criminelles, lesdits marchans et nobles subjectz du roy ne puissent être appelés des Turcqs, carrachiers ne aultres devant les caddis ne aultres officiers et que lesdits caddis ne officiers ne les puyssent juger ; ains sur l'heure les doibvent mander à l'excelse Porte et en l'absence d'icelle Porte au principal lieutenant du G. S., là où vaudra le tesmoignage du subject du roy et du carrachas du G. S. l'un contre l'autre.

« *Item*. Quant à ce qui touche la religion a esté expressement promis, accordé et conclud que lesdits marchans, leurs agens et serviteurs, et tous aultres subjects du roy ne puyssent jamais estre molestez ne jugez par caddis, sangiacbeys, sousbassy ne aultres que par l'excelse Porte seullement et qu'ils ne puyssent estre faitz ne tenuz pour Turcqs si eulx-mêmes ne le veulent et le confessent de bouche, sans viollence, mais leur soit licite observer leur religion.

« *Item*. Que lesdicts marchans, leurs agents et serviteurs, ne aultres subjects du roy, ne leurs navires, barques ne aultres armemens d'iceulx, ne aussi l'artillerye et munition, ne leurs mariniers ne puyssent estre prins, contraintz ne mis en œuvre contre leur gré et volonté en aulcun service, ne angarie, soit de mer soit de terre pour le G. S. ou pour aultre.

« *Item*. Si ung ou plusieurs subjects ayant faict contract avec quelque subject du G. S., prins de leur marchandise ou faict quelque debte, et puys, sans avoir satisfaict, s'absente de l'estat dudit seigneur, que ledit baille, consul, parens, facteur, ne aultre personne subjecte du roy ne puisse pour telle cause estre aulcunement contraincte ne molestée, ne semblablement le roy ne soit tenu en cella, mais seullement doibve S. M. faire administrer bonne justice au demandeur sur la personne et biens dudict debiteur, s'ilz se retrouvent en son royaume ou seigneurie.

Digitized by Google

« *Item*. Tous marchans et subjects du roy en toute part de la seigneurie du G. S. puysse librement tester, et mourant de mort naturelle et violante, que toute leur robe, tant en deniers comme en toute aultre chose, soit distribuée selon le testament, et mourant *ab intestat*, ladite robe soit restituée à l'héritier ou à son commis par les mains et authorité dudit baille ou consul, au lieu où sera l'un ou l'autre, et là où il n'y aurait ne bail, ne consul, soit ladite robe mise en sauveté par le cady du lieu, soubz l'aucthorité dudit G. S., faisant d'icelle premièrement inventaire en présence de tesmoins; mais où seront lesdits baille et consul qu'aucun caddy, battelmagy ne aultre ne puysse empêcher ladite robe, ains si elle était en mains d'aucuns d'eulx ou d'autres, et que lesdits baille ou consul la requissent premier que ledit héritier ou son commis, qu'incontinant et sans contradiction, elle s'est entièrement consignée audit baille ou consul, ou à leur commis, pour puys après estre restituée à qui elle appartient.

« *Item*. Que, à l'instant que le présent traicté sera confirmé par ledit G. S. et roy, à l'heure soient hors de captivité et miz en pleine liberté toutes les personnes et leurs subjects qui se trouveront respectivement esclaves acheptés, prisonniers de guerre ou autrement détenuz, tant es mains des susdicts seigneurs comme de tous leurs subjectz, en gallères, navires et tous aultres lieux et pays de l'obeyssance desdits deux seigneurs, à la requête et affirmation de l'ambassadeur, baille ou consul du roy, un des leurs à ce commis; et si aulcuns desdits esclaves avoient changé de foy et de religion, que ce néanlmoins la personne soit libre; et spécialement que d'icy ne avant aulcun desdits G. S. et roy ny des cappitaines, hommes de guerre, ne d'aultres subjects tributaires, ne leurs mercenaires en aucune manière, ne doibvent, ne puyssent, tant en mer comme en terre, prendre, achepter, vendre ni retenir pour esclave ne prisonnier de guerre l'un l'aultre; ains si

Digitized by Google

aucun corsaire ou aultre homme des pays de l'un des susdits seigneurs attentait de faire prinse ou violence sur la robe ou les personnes de l'obeyssance de l'aultre seigneur, puysse et soit tenu le seigneur du lieu où à l'instant sera trouvé le malfaicteur, le punir comme infracteur de paix, à l'exemple des aultres, et néanlmoins restituer à l'offensé ce que, en la puissance du malfaicteur se trouvera luy avoir été prins et ousté, et si ledict malfaicteur eschappait tellement qu'il ne fust prins et puny, à l'heure soit, et s'entende avec tous ses complices, banny de son pays, et toute leur robe confisquée à son seigneur souverain, lequel néanlmoins faira punir le malfaiteur et ses compaignons, si jamays se trouvent en son pouvoir, et de ladite confiscation sera réparé le dommaige de l'offensé, son recours estant pour cest effest au protecteur de la présente paix, qui seront lesdits Charlesquier soltan, de la part du G. S., et le grand-maître de France pour la part du roy (1).

« *Item*. Que quand l'armée de mer de l'un desdits G. S. et roy rencontreront aulcun navire des subjects de l'aultre seigneur, seront tenuz de baisser les voisles et lever les banières de leurs seigneurs, afin que, estant par là cognuz, ne soient prins, retenuz ne aulcunement molestez de ladite armée, ne d'aulcuns particuliers d'icelle, ains si tort ou dommaige leur fust faict, que le seigneur de l'armée soict tenu soubdainement de le réparer, et si les navires particuliers des subjects desdits seigneurs se rencontreront l'un l'aultre, chascun doibve hausser la banière de son seigneur et se salluer d'un coup d'artillerye, et respondre au vray s'ils sont demandez qui ilz sont, sans toutesfois que despuys les parolles et recognoissance l'un entre par force, ne visite le navire de l'aultre, ny luy donne aulcun empeschement soubz quelque couleur que ce soict.

« *Item*. Que, arrivant ez portz et bord de mer du G. S.,

(1) Le grand maitre de France était alors Anne de Montmorency.

Digitized by Google

aulcun navire des subjects du roy, par fortune ou aultrement, leur soit administré vivres et aultres choses nécessaires en payant raisonnablement, sans les contraindre à décharger pour payer le commerce; ains soient laissés aller où il leur plaira, et venant à Constantinople, quand sera pour s'en partir, ayant prins et payé le coget de l'émin, et estant cherché et visité de la part dudit émin, qu'il ne doibve, ne puisse être visité en aulcuns lieux, sinon aulx chasteaulx du destroit de Gallipoly, sans povoir payer plus là ne ailleurs aulcune chose pour la sortye au nom du G. S. ny de ses officiers.

« *Item.* Que si quelque navire des subjects de l'un desdits seigneurs, par fortune ou aultrement, se rompait ou fit naufrage aux lieux et juridiction de l'aultre seigneur, que les personnes qui eschasperoient de tel péril restent libres et puyssent recueillir toute leur robe entièrement, et estans tous mortz au naufrage, toute la robe qui se trouvera soit consignée audit baille et consul ou aux leurs à ce commis, pour la rendre à qui elle appartiendra, sans que le cappitaine général de la mer, Sangiacbey, Sousbassy ou caddi, ne aultres subjects ou officiers desdits seigneurs n'y puissent, soubz peine d'estre punis, prendre ou prétendre part aucune; ains debvront donner faveur et ayde à ceulx que touchera de recouvrer ladite robe.

« *Item.* Si quelque subject du Grand-Seigneur avait perdu ung esclave qui luy fust fouy, tel subject, sous prétexte de dire que l'esclave eust parlé ou praticqué en la nave ou la mayson d'un subject du roy, ne puysse contraindre le subject du roy à autre que à chercher du navire et en sa mayson, et si l'esclave y estait trouvé, que le receleur soit débitement puny par son baille ou consul, et l'esclave rendu à son maistre, et si l'esclave ne se trouvait au navire ny en la mayson, lesdicts subjects du roy ne doibvent ny puyssent estre tenuz ne molestez pour cest effect et conte.

« *Item.* Qu'aucun des subjects du roy qui n'auroit habité

Digitized by Google

dix ans entiers et continuels ez pays dudit G. S. ne doibve, ne puysse être contrainct à payer tribut, carrach, avarie, taxe, asaps, vagueurs, ne à faire garde aux tours voisines, magasins du G. S., travailler à l'Arsenal ne à d'aultre quelconque angarie et que es pays du roy soict faict la semblable et réciproque aux subjectz du G. S.

« *Item.* Le roy de France a nommé la sainteté du pape, le roy d'Angleterre, son frère et perpetuel confédéré, et le roy d'Ecosse, auxquels se laisse en eulx d'entrer au présent traitté de paix si bon leur semble, avec condition que y voulans entrer soient tenuz dans huict mois envoyer au G. S. leur ratification et prendre la sienne.

« *Item.* Que les Grand-Seigneur et roy de France envoyeront l'un à l'autre, dans six mois, les confirmations du présent traité en bonne et due forme de l'observer, et commandement à tous leurs lieutenants, juges, officiers et sujets de l'observer entièrement et le faire observer sans fraude, de point en point, et offrir qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance des pays que les confirmations auront été données d'une part et d'aultre; ceste paix sera publiée à Constantinople, Alexandrie, Marseille, Narbonne et autres lieux principaux, terrestres et maritimes de la juridiction, royaulmes et estats des dits seigneurs. »

De tous les traités conclus depuis entre la France et la Turquie, nous devons à juste titre considérer celui-ci comme le plus important, puisque, en ouvrant de nouveaux débouchés, il inaugurait une nouvelle ère de prospérité pour notre commerce et de développement pour notre marine.. Mieux encore, il assurait à notre patrie un puissant auxiliaire qui ne lui a jamais fait défaut, malgré le temps et les révolutions.

Tandis que les deux Cours cimentaient ainsi leur union, Charles-Quint ne restait point inactif, et, sous prétexte de ven-

Digitized by Google

ger la chrétienté au lieu et place du roi de France, faisait une guerre acharnée à nos alliés. Comme gage de son zèle religieux et afin de faire constater par l'opinion publique une différence entre sa conduite et celle de son rival, il résolut de tourner ses armes contre Tunis tombée, ainsi que toute la côte de Barbarie, sous la puissance de Kaïr Eddin (Barberousse), amiral de Soliman. Charles, à la tête d'une flotte considérable et d'une armée de quarante mille combattants, prend d'assaut le fort de la Goulette, s'empare de la ville, rétablit Muley-Assem détrôné par Barberousse, et dont les sympathies étaient assurées aux Chrétiens, délivre vingt-mille esclaves qui le récompensent en faisant bénir son nom dans tous les coins de l'Europe, assure une retraite à ses flottes dans les parages inhospitaliers de l'Afrique et ne rentre dans ses ports que lorsqu'il voit s'avancer la saison pluvieuse et avec elle la crainte que les maladies ne viennent, en décimant son armée victorieuse, jeter une ombre sur l'éclat de cette glorieuse expédition.

L'occasion eût été bonne pour le roi de France, si, mettant à profit l'absence de son rival, il se fût décidé à frapper de grands coups en Italie. Mais que de malédictions ne seraient pas tombées sur sa tête s'il se fût avisé de molester l'empereur, alors que celui-ci, affectant de se sacrifier pour la religion, confiait aux flots la fortune de sa couronne afin de surprendre les ennemis de la foi jusqu'au fond d'un de leurs repaires. N'eût-il pas, à la face des princes et des peuples chrétiens, donné raison aux infâmes libelles répandus à profusion en Allemagne et destinés à égarer l'opinion sur son compte en laissant croire *qu'il n'avait qu'une religion fausse et hypocrite*? Si l'astucieuse politique de Charles tendait un pareil piége à son antagoniste pour l'entraîner à se faire mettre au ban de l'Europe civilisée, François répondit à cette espérance par une cruelle déception. Pendant tout

Digitized by Google

le cours de l'expédition de Tunis, aucun pas ne fut fait en avant par nos armées qui restèrent patiemment sur la défensive, se gardant bien de porter la moindre atteinte à cette sorte de trève que les uns appelaient la trève de Dieu, les autres la trève de la ruse. Mais à peine Charles fut-il rentré dans ses ports que le caractère loyal et chevaleresque de François Ier se donna libre carrière. Les Ottomans ses alliés venaient d'éprouver un échec ; c'était le moment de se montrer sensible à leur douleur et de relever leur moral en proclamant sans détour ses relations avec eux.

Le traité conclu par La Forest fut officiellement notifié aux cours étrangères, et sa publication ordonnée dans toutes les villes du royaume intéressées au trafic avec le Levant. Quelles ne furent pas la joie et la gratitude de notre commerce à cette nouvelle qu'il pourrait désormais compter sur la sécurité et la protection dans tous les pays soumis à l'autorité du Grand Seigneur. L'usage de ce traité s'introduisit sans la moindre contrainte chez les négociants et les capitaines de navires qui le prirent avec empressement pour base de leurs opérations ; et, quant à son effet politique, on peut affirmer qu'il dépassa toutes les espérances. Partout où les Français se montraient dans la Méditerranée on reconnaissait d'anciens alliés, des amis ou des maîtres généreux. A Andrinople, on n'avait point oublié le noble dévoûment des compagnons de l'empereur Baudoin ; on se souvenait d'eux à Thessalonique ; Athènes se glorifiait encore de ses ducs français, et l'on parlait des Villehardouin à Patras, à Argos et à Corinthe ; l'Epire et la Haute-Albanie conservaient comme une sainte tradition le souvenir de la maison d'Anjou ; en un mot, le pavillon français était accueilli en Orient avec transport et comme celui d'un peuple non moins brave que fidèle à ses engagements.

Convaincu des sentiments de François Ier à son égard, le

Digitized by Google

divan se prêtait de la meilleure grâce aux manifestations dont l'ambassadeur ne cessait d'être l'objet. Dans sa reconnaissance, il ne croyait pas pouvoir porter assez haut le lustre d'une nation qui se proclamait la première puissance chrétienne alliée de l'empire ottoman. De son côté, La Forest assuré de l'assentiment général, et voyant chaque jour grandir son influence, ne se gênait plus pour faire parade à Constantinople des antipathies de son maître pour Charles-Quint, antipathies qu'il savait du reste partagées par le Sultan.

Notre diplomatie était loin d'avoir obtenu d'aussi réels succès en Italie. Les princes de ce pays avaient formellement refusé de se déclarer contre l'empereur et toutes les tentatives de rapprochement n'avaient abouti qu'à obtenir d'eux l'assurance d'une neutralité dans laquelle ils se trouvaient enchaînés par des terreurs malheureusement trop justifiées. Quant aux Vénitiens, ce n'était pas même une attitude passive qu'on devait attendre de leur part. Le Sénat, entraîné par la politique de Charles ou séduit par ses promesses fallacieuses, avait joint les troupes de la république aux armées impériales. C'était pour le roi l'occasion de se prévaloir de ses bons rapports avec la Turquie et de mettre à l'épreuve la sincérité de cette puissance. A cette fin, La Forest entama de nouvelles négociations, et, grâce à ses soins, un second traité intervint en vertu duquel les flottes française et ottomane devaient agir de concert. L'ambassadeur français s'engageait à accompagner en personne ou par un de ses officiers l'armée du Sultan que les vaisseaux de Barberousse transporteraient à Otrante, possession turque, tandis que le baron de Saint-Blancart, commandant des galères du roi, viendrait avec son escadre rallier celle de Barberousse et agir d'un commun accord contre les possessions impériales en Italie.

Le divan était acquis, mais l'effet de ses bonnes intentions et même de ses engagements restait subordonné à l'assenti-

Digitized by Google

ment de Barberousse, dont l'influence pesait sur les décisions du Sultan. C'était donc vers les bonnes grâces du farouche musulman que devaient en dernier lieu tendre tous les efforts. Quoique au faîte des splendeurs et à l'apogée de la gloire, Barberousse n'était pas invulnérable, et la sagacité de La Forest eut bientôt découvert le défaut de sa cuirasse. Pour réussir, il ne s'agissait que de flatter son orgueil par une démarche qui semblât lui reconnaître une qualité souveraine, et de donner satisfaction à sa vengeance en lui offrant un moyen de laver le récent affront de Tunis. Des démarches dans ce sens étaient urgentes, mais ces démarches, le roi seul pouvait en prendre l'initiative et leur donner le caractère de gravité propre à fasciner celui qui en serait l'objet. La Forest prit alors le parti de soumettre la question à son maître et de lui demander ses ordres pour la nouvelle phase dans laquelle on allait entrer. A cet effet, il dépêcha en toute hâte son secrétaire Marillac chargé de faire ressortir aux yeux du roi le prestige qui s'attachait à la personne de Barberousse et d'insister fortement pour qu'on ne négligeât rien de ce qui était propre à gagner sa faveur. Une fois avec nous, devait ajouter Marillac, il n'y a pas à craindre que Barberousse manque à sa parole, et l'on peut en toute confiance compter sur sa valeur et sur celle de ses troupes pour frapper les plus rudes coups au cœur même de l'empire.

Dans cette situation presque inespérée, en face de cette dernière chance de salut rêvée par son génie et menée à bien par le dévoûment de ses agents, François mit de côté ses derniers scrupules et chargea Jean de Montluc de se rendre auprès de Barberousse pour le complimenter. Cet envoyé extraordinaire raconte ainsi les incidents de sa mission dans une lettre adressée au cardinal du Bellay :

« Monseigneur, je fus dépêché le 6 août 1536 vers Barberousse pour lui déclarer la volonté du roi, sans lettres de

Digitized by Google

personne. Toutefois je m'en fus à Naples où je pris des mariniers qui me conduisirent en trois jours. Là, étant près de Reggio, j'appris qu'un bâtiment turc s'y trouvoit; sur ce, je feignis d'être si malade qu'il me devenait indispensable d'aller à Reggio. Peu après, ayant aperçu ledit bâtiment, nous sautâmes à terre et quand tous furent descendus, j'appelai le capitaine qui par bonheur se trouvoit ami de Barberousse, et à force de prières et promesses me transporta vers Modon; arrivé là, j'appris que l'armée étoit partie depuis trois jours et incontinent je retournai vers la Pouille pour la retrouver. Le jour même, nous eumes si bon vent que nous fûmes transportés en Barbarie à un lieu nommé Calibie. De là, je trouvai moyen de me rendre à la Gerbe où je trouvai une galère qui me porta incontinent vers l'armée que je rejoignis le premier jour de septembre, à son retour de la Pouille. Barberousse, après m'avoir écouté, tint conseil s'il devoit retourner; mais voyant qu'il n'avoit que trente six voiles me pria de l'excuser près du roi et de venir à Constantinople voir les préparatifs pour l'armée qui vient; ce que je lui accordai afin de remplir ma mission complétement. Pendant tout le trajet, il m'a traité aussi honorablement que possible et j'ai pû voir à Gallipoli soixante-quinze galères, à Gamar en Asie trente-cinq, plus loin vingt-cinq, à Constantinople cent-vingt; en la mer Majeure et ailleurs, il y en a cent-soixante. M. de La Forest m'ordonna de retourner par mer; mais si j'avois pû agir en pleine liberté, j'eusse pris la voie de terre. Je suis resté trois mois en mer sur un navire qui, après avoir été battu, je ne sais combien de jours par les tempêtes, a fait naufrage près de Raguse, sans toutefois perdre personne. Delà, je suis venu à Ancône et à Rome pour ne pas éveiller les soupçons du Pape, et, pour cette même raison, Mgr le cardinal de Mâcon n'a pas voulu m'envoyer à la cour et a préféré attendre quelques jours. Cependant il m'a recommandé d'écrire ceci à votre révérendissime Seigneurie.»

Digitized by Google

Comme on le voit, Jean de Montluc, quoique ecclésiastique, ne manquait pas du courage nécessaire dans les entreprises difficiles, surtout quand on se reporte à une époque où le nom chrétien était en horreur à presque tous les croyants. Il fallait quelque audace à un prêtre du Christ pour se confier à une galère musulmane où son caractère diplomatique et même la protection de Barberousse n'eussent pas toujours suffi pour arrêter l'injure ou le cimeterre d'un fanatique.

Montluc était de retour vers le mois d'avril 1537, et d'après ses rapports on dut songer à expédier la flotte française au-devant de Barberousse. Bertrand d'Ornésan, baron de Saint-Blancart, qui la commandait, quitta Marseille au mois d'août, et, après avoir montré le pavillon français tout le long des côtes de Barbarie, mit le cap sur la Morée. Pour la première fois, on vit une flotte française promener paisiblement son pavillon sur des points où les Turcs faisaient la guerre, à la côte de Barbarie, en Grèce, dans l'archipel et jusqu'à Constantinople (1).

E. D'ESCHAVANNES.

(1) Cette expédition du baron de St-Blancart, pendant les années 1537 et 1538, a donné lieu à une relation intéressante composée par Jean de Véga, et qui forme une des plus anciennes descriptions que l'on possède des contrées du Levant.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur le pont Saint-Esprit, par **Léon Alègre**, Bagnols 1854, chez **Broche**, imprimeur.

Tout ce que les âges passés nous ont légué de beau s'en va, pour être remplacé par le laid. On connaît le pont du Saint-Esprit, cette merveille du XIIIe siècle, qui orne d'une façon si pittoresque le paysage des bords du Rhône : le progrès utilitaire va en faire disparaître deux arches et les remplacera par une seule en fonte. Hélas ! le pont antique, qui depuis tant de siècles supporte les assauts des grosses eaux, des glaces et des chocs de toute espèce, aurait mérité un autre sort. S'il y a nécessité urgente, elle est bien déplorable. Je ne parlerai pas de tous les souvenirs qui sont attachés au pont du Saint-Esprit; on se moquerait de moi. Il faut cependant avouer que le vieux colosse était solide. Au moment où j'écris ces lignes, je viens de voir un moulin vermoulu emporter le jeune pont suspendu de Saint-Clair, qui n'a pas opposé la moindre résistance et qui, une minute après le choc, a disparu dans les flots du Rhône. Le pont du Saint-Esprit eût vu le moulin se briser, comme un paquet d'allumettes, contre ses arches séculaires, mais les Compagnies de bateaux à vapeur ne lui pardonnent pas d'opposer quelque difficulté au passage de leurs paquebots, et il succombera. Nous tous, Lyonnais, qui regardons le cours entier du Rhône, comme étant un peu de notre domaine; nous tous, amis des arts et des souvenirs historiques, nous qui avons souvent navigué sur ce fleuve, dont les rives sont bien autrement plus belles que celles du Rhin, nous nous désolerons, mais les commis-voyageurs seront dans l'admiration. Nous regretterons la mutilation de ce splendide monument, élevé par les disciples de saint Benezet, tandis que les Com-

Digitized by Google

pagnies de bateaux trouveront qu'on n'en fait pas assez, et réclameront peut-être son entière démolition et son remplacement par un pont suspendu.

M. Léon Alègre, de Bagnols, petite ville voisine du pont Saint-Esprit, vient de publier une intéressante notice sur le monument en question. Il proteste douloureusement, et sans trop d'amertume, contre cette manie utilitaire qui enlaidit tout ce qui est beau. L'auteur est d'autant plus affecté qu'il défend une des gloires de son pays, et que lui-même il cultive les arts : « Ce n'est pas sans un sentiment de profond regret que j'ai vu hier le marteau de quelques ouvriers mutilant un des monuments les plus remarquables de notre France du moyen âge. Le pont du Saint-Esprit est condamné à être décapité ; bien plus, l'œuvre est en voie d'exécution. Comment la Société française pour la conservation des monuments, société toujours attentive, toujours empressée, ne se serait-elle pas émue en présence d'un tel acte ?.... On coupe impitoyablement de ce pont deux arches en pierre pour les remplacer par un tablier en fonte de fer.... »

M. Léon Alègre fait ensuite l'histoire de la construction du pont par les disciples de saint Benezet, qui venaient d'achever celui d'Avignon : « on établit une confrairie divisée en trois corps : les frères parcourant les villes et les campagnes, et allant quêter dans la chretienté ; ceux-ci travaillant aux carrières du Bourg Saint-Andéol, descendant sur le Rhône les matériaux préparés, et les frères chargés de la construction du pont. » Admirable Société de bonnes actions dont la Bourse ne ferait pas le moindre cas !

Le pont Saint-Esprit était un point stratégique des plus importants : nous voyons défiler ces armées de brigands qu'on nommait les Routiers, les Tard-venus, les Grandes Compagnies, allant rançonner le pape, siégeant à Avigon. Après une série d'évènements, nous arrivons enfin aux Camisards, et même jusqu'à la fatale année 1793, dans laquelle Cartaux fit passer le pont à son armée.

« Le pont du Saint-Esprit semblait devoir être à jamais respecté. Depuis quelques années, on a débarrassé la rive droite et les abords du monument des moulins à blé, qui gênaient le cours des bateaux à vapeur.... Aujourd'hui les deux arches sont presqu'entièrement démolies, et nous n'avons plus qu'à exhaler de stériles regrets. »

Paul Saint-Olive

Digitized by Google

Nécrologie.

L'ABBÉ JACQUES. — LE DOCTEUR JOSEPH LANÇON.

L'ABBÉ JACQUES.

Le *Mémorial de la Loire* nous a apporté, ces jours derniers, la triste nouvelle de la mort de l'un de nos compatriotes et de nos écrivains, M. l'abbé Jacques, et voici en quels termes :

« Le 5 août 1854, les habitants de Saint-Étienne voyaient passer dans leurs rues, entouré du clergé de toutes les paroisses, un corbillard sur lequel étaient déposés les insignes du sacerdoce. Il renfermait les restes mortels d'un prêtre dont la ville ignorait le séjour dans ses murs. C'était M. l'abbé Jacques, ce savant si connu et si populaire de la ville de Lyon, dont les recherches historiques sont si précieuses. C'est à ses travaux que l'on doit l'ouvrage plein d'érudition qui se recommande à tous les ecclésiastiques amis des rites de leur église, sous le nom de *Révélateur des Mystères, ou l'Antique Cérémonial de Saint-Jean*, ouvrage où sont recueillies les admirables traditions qui donnent à la liturgie lyonnaise des droits à une respectueuse conservation. C'est ce que nous révèle cette phrase laudative du Mandement que S. E. le cardinal de Bonald a mise en tête du Bréviaire dont elle a donné une édition en 1844 : *Rationem etiam habuimus disquisitionum viri in sacris litteris versatissimi et in critica præcipui, qui nuper edidit opus eruditum de mysteriis Ecclesiæ primatialis.*

« M. l'abbé Jacques, retiré depuis plusieurs mois à Saint-Étienne, dans la providence de Sainte-Marie, où l'avait attiré, dans l'âge des infirmités, le souvenir des soins prodigués à son enfance par une des pieuses filles qui habitent la maison, passait sa vie dans la retraite, l'étude et la prière. Sa modestie, sa piété, son esprit de charité et de mortification vivront longtemps parmi ceux qu'il a constamment édifiés à Saint-Étienne. De Lyon, sa patrie adoptive, où, dans une fonction officielle, il a rendu d'importants services à la science et où il compte de nombreux amis, sortiront bientôt, nous en sommes sûrs, les révélations biographiques intéressantes que nous regrettons de n'être pas en mesure de donner aujourd'hui. »

Ces révélations, notre ex-collaborateur, F. Z. Collombet, de si regrettable mémoire, nous les a fournies. Il a consacré, dans ses *Études sur les historiens du Lyonnais*, un chapitre à l'abbé Jacques, et il y a dignement apprécié les travaux de cet

Digitized by Google

écrivain ainsi que les services rendus par lui à l'église et à l'histoire.

M. l'abbé Jacques (Pierre-Simon), naquit à Lyon en 1789, et ses études se ressentirent des commotions politiques au milieu desquelles elles eurent lieu. Il fut le disciple de l'abbé Chouvy, ancien professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie de Lyon, qui l'appelait son *fidèle Achate*.

Sous l'Empire, M. l'abbé Jacques fut curé à Curtafond en Bresse, et, sous la Resfauration, il passa dans la cure de Denicé près de Villefranche. Il commença sa carrière d'écrivain en 1825, et publia successivement les ouvrages suivants :

L'origine de l'Eglise de Lyon et les bienfaits qu'elle a répandus dans le pays. Lyon, Rusand, 1826.

Deux Mots de paix à MM. les Ministres protestants. Lyon 1827, in-8°. Cette brochure est dirigée contre les *Epoques de l'Eglise de Lyon.*

De l'Église considérée dans ses rapports avec la liberté et la civilisation. Lyon, Pitrat, 1832.

L'Église primatiale de Saint-Jean et son Chapitre. Lyon, Pélagaud.

Le *Révélateur des Mystères ou l'antique cérémonial de Saint-Jean.* Lyon, Léon Boitel, 1839.

Pour l'appréciation de ces différents ouvrages nous renvoyons nos lecteurs au tome IXe de notre première série de la Revue.

L'abbé Jacques est mort comme il avait vécu, humble et obscur ; il a passé ici-bas en accomplissant sa tâche et il est allé en recevoir le prix dans un monde meilleur.

Le Dr Joseph LANÇON.

Nous venons d'apprendre la mort d'un de nos compatriotes, du docteur Joseph Lançon, qui s'est récemment distingué par son zèle dans le traitement des cholériques à la Bachasse, près Rive-de-Gier, mais qui trop oublieux de sa propre personne, a pris, au milieu des soins qu'il prodiguait aux autres, le germe de la maladie qui l'a lui-même emporté. La veille de sa mort, et déjà malade depuis une quinzaine de jours, il se rendit à Vienne au devant de sa femme et de ses enfants qui arrivaient de Barcelone. Il s'est sacrifié à ses devoirs de médecin, il s'est prodigué avec un zèle digne de notre admiration, et il est mort en quelque sorte martyr d'un beau dévouement. C'est là une belle fin, et toute prématurée qu'elle est, elle est bien digne d'un cœur généreux et d'un chrétien.

Digitized by Google

CHRONIQUE THÉATRALE.

Le Gendre de M. Poirier, comédie de MM. Jules Sandeau et Emile Augier. — Mlle JUDITH et M. LAGRANGE.

Enfin voici un comédie, une comédie des plus piquantes, et un succès du meilleur aloi. Mlle Judith est venue lui prêter les grâces de sa personne, l'éclat de ses beaux yeux noirs et son intelligence scénique. M. Lagrange a donné au marquis de Presle l'élégance de ses manières, l'accent peut-être un peu trop marqué du persifflage et de l'ironie, mais une chaleur de cœur des plus communicatives et une aisance parfaite. M. Vernier, notre comique, dont le trait et la verve sont toujours, à l'instar d'un convoi express, à grande vitesse, est parvenu à se métamorphoser. Il se possède, il se contient; ce n'est plus M. Vernier, c'est bien là M. Poirier, le rusé et sournois beau-père, l'ambition à l'état latent. La pièce a donc été dignement interprétée et rendue avec soin, avec amour, dans ses plus minces détails de mise en scène. On pouvait reconnaître là ce respect qu'un directeur lettré sait apporter aux œuvres de mérite et de conscience, et nous en félicitons ici M. Lefebvre. Honorer ainsi des auteurs, c'est s'honorer soi-même.

Nous ne ferons point l'analyse de la comédie nouvelle, c'est toujours cette vieille lutte de la noblesse et de la bourgeoisie: *sacs et parchemins* en présence et aux prises. Les ridicules et les travers des deux camps sont mis à nu et si bien flagellés de part et d'autre qu'on ne sait s'il reste un vainqueur. Nous n'y voyons, en fin de compte, qu'une femme malheureuse à ajouter au martyrologe conjugal, car, pour nous, la pièce finit réellement au troisième acte. Le quatrième ne change rien au fond de la situation, en dépit de sa favorable péripétie. Il n'a été fait que pour ne pas renvoyer les spectateurs sous l'influence d'un funeste dénoûment.

Le dialogue a de l'esprit, du trait, de la verve. On y trouve le *vis comica*, si rare de nos jours. L'action est bien conduite et marche résolument à son but: la punition de ce pauvre Poirier dans ses affections de famille les plus chères, alors qu'il vise à la pairie et qu'il sacrifie pour cela son immense fortune et un repos si laborieusement acheté. L'auteur de *Mademoiselle de la Seiglière* et celui de *Philiberte* nous ont habitué à des œuvres d'une fine observation et à des caractères tracés d'après nature. Leurs derniers ouvrages font reposer sur eux toutes les espérances du théâtre français, et si nous ajoutons à leurs noms ceux de Ponsard et d'Alexandre Dumas, nous aurons réellement là tout ce que la scène française de notre époque compte de digne et de sérieux.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

LA

CHANSON DU ROSSIGNOL.

Je suis l'oiseau chanteur, le tendre virtuose
A l'amoureuse voix,
Qui se pâme d'ivresse aux lèvres de la rose,
Le luth vivant des bois.....

Je suis des belles nuits sereines et sans voiles
L'esprit mélodieux.....
A vous mes doux concerts, ô riantes étoiles,
Lis du jardin des cieux!....

Azur calme, où la lune en nappes élargies
Fait flotter ses clartés,

Digitized by Google

A toi, de mes accords et de mes élégies
Les essaims enchantés!

Tant que l'hiver imprime aux brumes refroidies
Un orageux essor,
Jamais ma voix habile aux pures mélodies
N'épanche son trésor.

Mais, dès qu'en souriant le frais printemps s'éveille
Sur son lit de gazons,
Au fond des bois émus s'anime la merveille
De mes jeunes chansons.

Des beaux jours renaissants je suis l'âme et la joie,
Et mes hymnes d'amour
Sont le plus doux salut qu'à Mai la terre envoie
Pour fêter son retour.

Comme un vol de ramiers planant sur la vallée
Près du nid paternel,
Se berce avec langueur ma symphonie ailée
Dans les souffles du ciel.

Tout est enchantement, mélodie et murmure
Et soupir printanier,
Et ma voix fait vibrer l'air, l'onde et la verdure
Comme un divin clavier.

Les poètes rêveurs, les blondes jeunes filles,
Les beaux couples d'amants,
Aiment à s'enivrer, le soir, sous les charmilles
De mes roucoulements.

Digitized by Google

A cette heure féconde en voluptés propices,
Où l'ombre éteint le bruit,
Ma voix vient marier ses suaves délices
Aux charmes de la nuit.....

Les couples, échangeant des premières tendresses
Les ineffables vœux,
Dans mes accords émus retrouvent les ivresses
De leurs chastes aveux.

Et la vierge candide, en qui brûle de naître
Un sentiment vainqueur,
Sent un intime écho, dont frémit tout son être,
Me répondre en son cœur.....

L'extase la suspend à ma voix bien aimée,
Car les trésors touchants
D'harmonie et d'amour dont son âme est formée,
Se fondent dans mes chants.

Quand la nature, ainsi qu'une lyre infinie,
Vibre avec volupté,
Je fais planer ma voix, pur trésor d'harmonie,
Sur l'orchestre enchanté ;

Et, de tous les accords égarés dans l'espace,
Et dans l'azur flottants,
Ravi, je fais passer la douceur et la grâce
Dans mon hymne au printemps.

Mes chants ont un attrait dont la tendre énergie
Subjugue et sait charmer;

Digitized by Google

Et le ciel mit en eux l'ineffable magie,
Le don qui fait aimer!

Je suis l'oiseau chanteur je suis le virtuose
A l'amoureuse voix,
Qui se pâme d'ivresse aux lèvres de la rose ;
Le luth vivant des bois.

GABRIEL MONAVON

Digitized by Google

PARCOURS

DE

LYON A CHALON PAR LE CHEMIN DE FER.

Première Partie.

DE LYON (VAISE) A MACON.

Statistique du chemin.

La quatrième section du chemin de fer de Paris à Lyon, exploitée à partir du 10 juillet dernier, se développe sur une longueur totale de 124 kilomètres, de gare en gare, qui rapprochée des 383 kilomètres depuis plusieurs années livrés à la circulation entre Chalon-sur-Saône et Paris, donne à la ligne entière un parcours de 507 kilomètres. Sa largeur en couronne, pour les deux voies, est de 3 mètres 50 centimètres, pour les parties en chaussée, et de 7 mètres 40 centimètres dans les tranchées et les rochers, non compris les fossés nécessaires à l'écoulement des eaux, et de 8 mètres dans les souterrains et entre les parapets des ponts.

Le maximum des pentes et des rampes du tracé n'excède pas 5 millimètres par mètre, et le rayon *minimus* des courbes est de 500 mètres. Dans ce rayon *minimus*, les raccordements s'opèrent généralement sur des paliers horizontaux. La lar-

Digitized by Google

geur des accolements, c'est-à-dire celle entre les faces extérieures des rails extrêmes et l'arête extérieure du chemin est de 1 mètre 50 centimètres dans les portions en remblais ou levées, et de 1 mètre dans les tranchées et les rochers, indépendamment des fossés.

La ligne a des gares de stationnement et des gares d'évitement. Aux termes du cahier des charges homologué et arrêté par M. Magne, ministre des travaux publics, le 5 janvier 1852, la Compagnie concessionnaire n'était tenue de livrer la section de Lyon à Chalon-sur-Saône à la circulation publique, que le 5 janvier 1856. Grâce à l'activité féconde de M. l'Inspecteur-général de première classe des Ponts-et-Chaussées, directeur du chemin de Paris à Lyon, à l'intelligent concours des ingénieurs placés sous les ordres de M. Ad. Jullien, la partie de la ligne comprise entre Lyon et Chalon a été mise en jonction plus de dix-sept mois avant l'époque fixée par l'acte de concession. La plupart des gares, toutefois, sont encore à l'état provisoire.

Dans le parcours de Vaise à Chalon, on ne remarque aucun de ces ouvrages romains qui impriment sur le tracé, entre Dijon et Tonnerre et entre Montereau et Villeneuve-Saint-Georges, un sceau ineffaçable de grandeur. Les travaux ont principalement consisté en remblais, tranchées, courbes à grand rayon, ponts, ponceaux, aqueducs, viaducs, terrassements. Toutefois, les ponts et viaducs sur l'Azergues, le Morgon, la Vauxonne, l'Ardière (Rhône), sur la Mauvaise, l'Arlois et la Petite-Grosne, entre la limite du Rhône et Mâcon, sur la Mouge et la Bourbonne, entre cette dernière ville et Tournus, sur la Grande-Grosne et la Corne après Tournus, sont des ouvrages très-notables. — Le viaduc du Morgon à Villefranche-sur-Saône est composé de treize arches de 6 mètres, dont la hauteur *maxima* atteint 12 mètres. Le pont de l'Azergues offre cinq arches de 12 mètres l'une.

Digitized by Google

La tranchée de Mâcon, située à l'ouest de la rue de la Barre, a une profondeur presque constante de 7 à 9 mètres jusqu'à l'emplacement de la gare. Elle commence au cimetière de Saint-Brice, se prolonge à travers le faubourg de la Barre et finit au delà des Rigollettes de l'Héritan, en passant par un pont biais sous la route départementale n° 21 (de Mâcon à Lugny).

La ligne franchit, indépendamment des cours d'eau que nous avons nommés, le ruisseau de Roche-Cardon et une foule de torrents. Elle coupe les routes impériales n° 79 (de Nevers à Nantua) à Mâcon, et n° 6 (de Paris à Chambéry), près de Sennecey-le-Grand, la route départementale n° 7 (de Lyon à Charolles), la route départementale n° 4 (de la Saône à la Loire), qui s'embranche dans Saône-et-Loire sur la route départementale n° 10 (d'Autun à Beaujeu), la route départementale n° 5 (de Franz à Roanne). Son trajet sur le département de Saône-et-Loire est de 76,000 mètres.

On sait que la gare définitive s'élèvera à Lyon dans la presqu'île de Perrache, où le chemin se dirigera par une hardie percée sous la montagne de Saint-Irénée en franchissant Gorge-de-Loup, et en traversant la Saône au delà d'Ainay. Ce souterrain aura 2,108 mètres de longueur, 8 mètres 50 centimètres de largeur, 5 mètres 70 centimètres de hauteur sous clé et au-dessus des rails. Il commence après le chemin de Gorge-de-Loup à Vaise, dans la propriété Mestrallet, et finit à la Quarantaine, immédiatement après avoir traversé la rue appelée Montée-Saint-Laurent. Le faîte des pentes et rampes se trouve à l'entrée septentrionale du *tunnel*. Avant de pénétrer dans la percée, on monte par une rampe de $0^m,004$ millimètres par mètre, et à l'entrée même du souterrain, il y a un palier horizontal sur 67 mètres de longueur, à la suite duquel on descend dans le *tunnel*, et, jusqu'à la Saône, par une pente de 0^m, 003 millimètres par mètre.

Digitized by Google

La gare de Perrache offrira une superficie de 7 hectares 50 ares, et sera uniquement destinée aux voyageurs.

En attendant le complément et le terme extrême de son parcours, la ligne part de la gare de Vaise, destinée aux voyageurs et aux marchandises, et se développant sur une surface de 22 hectares 50 ares. La voie ferrée s'élance donc de cette immense enceinte, et pénètre sur le flanc droit des montagnes du Mont-d'Or lyonnais, en se maintenant sur la rive occidentale de la Saône, au pied des contreforts qui se détachent du massif, en passant à Collonges, Couzon, Villevert. Après avoir franchi la vallée de l'Azergues, elle se porte dans la plaine d'Anse, et de là à Villefranche, à Belleville et à la Maison-Blanche par de grands alignements. Les vallées du Morgon, de la Vauxonne, de l'Ardière sont successivement coupées. Le chemin laisse constamment à sa droite la route impériale n° 6. Il franchit ensuite la Mauvaise et la Petite-Grosne, traverse Saint-Clément-lès-Mâcon, une partie du faubourg de la Barre, à Mâcon, et se dirige entre l'asile des Incurables et l'Hôpital.

Il se porte sur Tournus par Saint-Jean-le-Priche, et la vallée de la Mouge franchie, sur Saint-Albin, contourne le coteau du Villars, sur le bord même de la Saône, puis s'infléchit au couchant de Tournus, tourne le contrefort de Vénières, qui se détache de la montagne de Pimont, et, après s'être rapproché de la rivière pour décrire cette courbe, pénètre aux abords de Sennecey-le-Grand, ayant à droite la route impériale n° 6 qu'il traverse par un passage à niveau dans ce dernier lieu, et qu'au delà de Sennecey il laisse définitivement à gauche jusque vers Saint-Côme.

La ligne procède enfin par un grand alignement se rattachant à un point pris au delà de Chalon, et se brisant près de Saint-Remy par une courbe conduisant à la gare de Chalon, et correspondant à une autre courbe en sens inverse pour en sortir. Par suite de la décision du 25 août 1852, de M. le Mi-

Digitized by Google

nistre des travaux publics, et du tracé de ces deux courbes, tous les trains de voyageurs *omnibus* et *directs* venant de Lyon doivent entrer à reculons dans la gare chalonnaise et en repartir vers Paris machine en tête, et tous ceux s'éloignant de la capitale doivent y pénétrer et en sortir en sens inverse. Les trains *express* seuls ne franchissent point l'enceinte de la gare actuelle de Chalon.

La mise en jonction immédiate de Lyon (Vaise) avec la section depuis longtemps exploitée du railway, ne doit point faire oublier à nos populations lyonnaise et riveraine, notre vieille Saône, mère nourricière de notre région. La Saône a des rives embaumées et fleuries, elle s'identifie mieux que le chemin de fer avec nos merveilleux paysages, elle les fait mieux comprendre par ses courbes charmantes, elle est en rapport plus intime avec eux. La navigation à vapeur offre toutes les commodités et tous les agréments. Lyon doit se féliciter d'avoir à sa disposition, pour monter vers le nord, trois grandes artères, le chemin de fer continu, la Saône, la route impériale n° 6 ; mais, par un sentiment bien entendu de bien-être, d'économie, de commodité, de jouissance oculaire, de gratitude envers une industrie qui a rendu de si grands services à la civilisation, à l'agriculture, au commerce, nos populations lyonnaise et riveraine, ne peuvent pas, ne doivent pas abandonner les bateaux. Que le chemin de fer consente de bonne grâce à partager son règne avec eux dans le trajet de Lyon à Chalon, mais ne les absorbe pas ! Nos moyens de locomotion sur la voie fluviale seront toujours encouragés et soutenus concurremment avec ceux que nous offre le railway, et ce double mouvement tournera à l'avantage de la ville de Lyon.

Mais occupons-nous des paysages qui s'épanouissent et des stations qui s'ouvrent sur la ligne. Elle traverse les plus magnifiques régions lugduno-burgundes, les sites les plus déli-

Digitized by Google

cieux et les plus poétiques du Lyonnais, les riantes et fertiles campagnes beaujolaises, elle effleure les harmonieuses collines du Mâconnais, et se développe au milieu des plus riches cultures de la plaine chalonnaise; elle s'avance majestueusement, étendant son parcours à toute la Bourgogne lyonnaise comprise entre Chagny et la Maison-Blanche (Saône-et-Loire).

STATIONS.

COLLONGES (Rhône) (1).

1re SECTION. — Distance de Lyon (Vaise), 7 kilomètres.

Point d'arrêt des trains omnibus.

Principales correspondances : SAINT-CYR, LIMONEST, FONTAINES.

La cavale-vapeur nous entraîne dans un véritable *Eldorado* de maisons de plaisance, de châteaux, de clos et de jardins. Toute la campagne est embaumée de fleurs, de bosquets, de salles d'ombrages, rafraîchie par de limpides et murmurants ruisseaux : tous les effets de ciel, de lumière, de vallées, de verdure sont ravissants. On se demande si cette *voie lactée* de villas ne conduit pas au ciel, s'il est un point de la France et

(1) Les stations marquées en grandes capitales italiques sont celles de première classe ; toutes les autres sont de deuxième classe.

Digitized by Google

de l'Italie où les horizons, la variété, la couleur, les sites s'encadrent et s'arrangent dans des conditions plus favorables à la jouissance de l'esprit et au plaisir des yeux. — Point de populations massées par groupes séparés et distincts, mais des demeures rurales ou de luxe se touchant, s'entremêlant, formant le réseau le plus diamanté et le plus pittoresque, des communes importantes se confondant les unes avec les autres, de telle sorte que la solution de continuité entre elles n'est pas appréciable. Je ne pense pas qu'il y ait sur aucun point du territoire français de population spécifiquement aussi nombreuse à la campagne, qu'entre Lyon et Collonges. A voir la quantité de châteaux qui trônent sur ces radieuses collines des rives droite et gauche de la Saône, on croirait que les riches Lyonnais forment un peuple de rois.

Collonges occupe une des positions les plus privilégiées du Lyonnais. On y compte plusieurs belles maisons de campagne, ayant presque toutes vue à l'aurore. On y remarque celle de M. Joseph Feuillet, juge-de-paix du sixième arrondissement de Lyon, non qu'elle attire les regards par sa magnificence et son ampleur, mais parce qu'elle domine et embrasse, dans le paysage de Fontaines, le site le plus enchanteur de la banlieue lyonnaise. La demeure la plus historique et la plus grave de Collonges est le château de M. le comte d'Herculais. Une église neuve bâtie avec goût dans la région de cette commune la plus rapprochée de la Saône, ne fait pas oublier son vieux temple historique, dont un cimetière couvert abrite le flanc méridional.

Collonges (*Colonia sub monte aureo*, alias *collis lunga*) est un village ancien, ayant une population fixe d'environ 1,108 habitants particulièrement adonnés à l'agriculture. Il dépend du canton de Limonest.

Un peu en aval des trois groupes de Fontaines, presque à la hauteur et en vue de Collonges, la Saône coule dans un vallon

Digitized by Google

décrivant les sinuosités les plus harmonieuses, les courbes les plus riantes, absolument semblable à celui qui se voit beaucoup plus en amont de la douce rivière, entre Ecuelles et Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire): il est formé par les dernières pentes du Mont-d'Or lyonnais et les monticules élégamment boisés de la rive gauche. Vis-à-vis Fontaines, la ligne traverse, à la *Pilonnière*, les fameuses Folies-Guillaud, qui valent beaucoup mieux que leur renommée.

Nous saluons tour à tour Saint-Romain rayonnant de verdure et de lumière, Couzon aux célèbres carrières, colonie de Cos, Albigny, qui doit peut-être son nom au fier compétiteur de Sévère, Curis. — Essayer d'énumérer ici les beautés de la nature et de l'art qui distinguent tous ces paysages, ce serait vouloir compter les grains de sable sur les bords de la mer.

VILLEVERT (Rhône).

2e STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 13 kilomètres,

De Collonges, 6 kilomètres.

Point d'arrêt des trains omnibus.

—

Principales correspondances : NEUVILLE, CHASSELAY.

—

La gare de Villevert (*villa viridis*) est destinée aux nombreuses et riches populations de Chasselay, St-Germain-au-Mont-d'Or, etc., sur la rive droite et au bourg de Neuville-l'Archevêque sur la rive gauche.

Neuville-l'Archevêque ou Neuville-sur-Saône, capitale du

Digitized by Google

Franc-Lyonnais, encore plein des souvenirs de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, est chef-lieu de canton du Rhône, dépend de l'arrondissement de Lyon, et offre une population de 1,787 habitants. Avant que ce lieu ne prît le nom de Camille de Neufville, son Auguste, on l'appelait Vimy (*Vimiacum*). Les deux clochers jumeaux de son église ressemblent exactement à ceux de la belle chapelle du grand-Hôtel-Dieu de Lyon.

Quant à Villevert, écart de la commune d'Albigny, il est généralement bâti avec luxe.

Mais le train dévore les distances ; voici la plantureuse et riche plaine de Quincieux, et nous arrivons à la gare de Trévoux qui dessert Anse et ses magnifiques alentours.

La ville d'Anse (*Ansa*, *Antium*, alias *Ansa Paulini*) est un des lieux les plus antiques de la région. Elle a eu six conciles et faisait partie du domaine des sires de Beaujeu. Son enceinte militaire et son église romano-byzantine sont très-remarquables. C'est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Villefranche, peuplé de 2,028 habitants. Entre cette ville et Villefranche se déroule cette lieue si renommée :

De Villefranche à Anse
La plus belle lieue de France,

que paysagent si agréablement les vignobles enchantés de Lachassagne et de Morancé, et que domine le somptueux château de M. le marquis de Mortemart.

L'empereur Auguste avait établi à Anse une garnison de quatre cohortes (deux mille quatre cents soldats). On y voit encore les restes d'enceinte du camp romain et les ruines du palais impérial.

Anse, dont M. le docteur Yves Serrand a écrit l'histoire, a des foires et des marchés très-fréquentés. Le terrain qui se développe autour de cette ville, particulièrement au nord, of-

Digitized by Google

fre une fertilité fabuleuse. — On y fait jusqu'à trois récoltes par an.

On a découvert, il y a quelques années, sur ce sol si profondément historique, une mosaïque d'un grand prix, tout près d'Anse.

TRÉVOUX (Ain).

3e STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 21 kilomètres,

De Villevert, 7 kilomètres.

—

Principales correspondances : ANSE, MONTLUEL, ARS, VILLARS.

Cette pittoresque capitale de la Dombes s'élève à droite de la ligne, sur la rive gauche ou orientale de la Saône qui forme au pied de Trévoux une anse exposée au sud-ouest. Trévoux, posé au point le plus concave de cette courbe à grand rayon naturel, est donc comme une sorte de foyer où se concentrent la lumière et la chaleur du midi. — C'est ce qui donne à son climat des conditions exceptionnelles.

Trévoux (*Trivurtium*, *Tres valles*), bâtie en amphithéâtre, à l'ombre des ruines de son château féodal, présente l'image d'une cité italienne de la Sabine et de l'Ombrie. On lui trouve aussi quelque analogie avec la figure et la position d'Alger. M. l'abbé Jolibois, curé de Trévoux, a publié une intéressante histoire de cette ville (Lyon, 1853. — Imp. d'A. Vingtrinier), dont j'ai moi-même dressé le tableau dans la *Revue du Lyonnais*. (Tome II, nouvelle série, p. 57.)

Digitized by Google

C'est encore la réduction d'une grande capitale par ses monuments et ses souvenirs. Elle représente la métropole d'un état indépendant réuni il y a environ cent ans à la France. Le panorama de cette cité est délicieux. Derrière vous, le Mont-d'Or lyonnais; à votre gauche, les vignobles de Lachassagne et de Morancé tapissant les collines ; à votre droite, la ville étagée, couronnée des pittoresques débris du château des sires de Villars, qui planent sur les étangs, les steppes, les bouleaux de la Dombes, tout ce plateau de la Bresse inondée, inscrit sous la forme du *delta* grec, entre le Rhône et la Saône.

Il existe, à Trévoux, annexée à l'hospice, une charmante maison concédée avec un traitement fixe de 500 francs, au médecin de cet établissement fondé par *Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, laquelle écrivit tout ou partie d'un roman à Trévoux. On voit successivement, de la gare, l'hôtel de Messimy, reconnaissable à son enseigne fruste (Établissement d'éducation), placée à l'époque où M. Thoinet y dirigeait un pensionnat; la belle maison Valentin-Smith; l'église consacrée à Saint-Symphorien, martyr d'Autun, l'horloge publique, l'hôpital, et, au-dessus de tout cela, les solennels débris du château. L'Hôtel-de-Ville, le siége de l'ancien parlement, la maison où s'imprimait autrefois le célèbre *Journal de Trévoux* seront visités avec plaisir par le voyageur intelligent.

Trévoux, chef-lieu d'arrondissement de l'Ain, possède une Justice de paix, un comice agricole et une population de 3,971 habitants. — Le pont suspendu qui unit à ses pieds la rive bressane à la rive beaujolaise, est d'une forme gracieuse. La première pierre en fut posée avec éclat par le maréchal comte de Castellane, le 21 juillet 1850. — Les armes de cette ville sont d'argent, à la tour couverte et perronnée de deux degrés de gueules, ajourée et maçonnée de sable, au chef de France brisé de trois bâtons péris de gueules, avec la devise:

FIAT PAX IN VIRTVTE TVA ET ABVNDANTIA IN TVRRIBVS TVIS.

Digitized by Google

Elle est le siége de l'Argue impériale. — Elle a trois marchés par semaine (mercredi, vendredi, samedi), et trois foires (2 février, 3 mars, 11 novembre).

VILLEFRANCHE (*Rhône*),

4e SECTION. — Distance de Lyon (Vaise), 30 kilomètres.

De Trévoux, 9 kilomètres.

—

Principales correspondances : BEAUJEU, CHAROLLES.

—

Point d'arrêt des trains express, directs et omnibus.

Villefranche-sur-Saône (*Villa Franca ad Ararim*, alias *Francopolis*) a été si bien décrite dans l'*Album du Lyonnais*, que je ne me sens le courage d'en effleurer ni l'histoire ni les adorables paysages.

Cette ville, sur le Morgon, chef-lieu d'arrondissement du Rhône, siége d'une école normale, d'une école spéciale de commerce et d'un conseil de prud'hommes, d'un collége communal, d'un comice agricole, d'une grenette, d'un bureau de bienfaisance, d'une halle aux toiles, d'un tribunal de commerce, comptant 7,272 habitants, est la sultane du Beaujolais. Son église *gothique* riche en verrières peintes et en ornementation étudiée du XVe siècle, ses maisons historiques du même âge, ses promenades publiques, sa situation sur deux rampes, ses environs animés frappent le visiteur. Elle

Digitized by Google

est le séjour d'un des savants les plus sérieux et les plus modestes qui honorent la presse lyonnaise, M. Peyré, commentateur des *Lois Gombettes* et auteur d'un excellent *Manuel d'archéologie sacrée*. Villefranche doit son nom à une petite chapelle élevée dans l'ancien marais, auquel aboutissent les deux plans inclinés du midi au nord et du nord au midi. Cette chapelle, consacrée à Notre-Dame-des-Marais, fut le berceau de l'église paroissiale actuelle.

Cette cité célèbre par son commerce de vins, ses entrepôts, ses foires et ses marchés, les continuels échanges dont elle est le centre entre les produits du Charollais, ceux de la Bresse et les siens, ne date que du moyen âge et reçut ses franchises et son nom des sires de Beaujeu, ses fondateurs. — Humbert IV, pour y attirer des habitants, accordait, entr'autres priviléges, celui de *battre sa femme jusqu'au sang, pourvu que mort ne s'en suivit pas*, ce qui n'était pas très-généreux ni très-galant.

A la promenade de la *Pépinière*, au sud de la ville, s'élève une fontaine d'eaux jaillissantes, du caractère le plus monumental. — Cette cité a un brillant éclairage par le gaz.

Le clocher de l'église de N.-D. était autrefois très-haut; il a été réduit aux proportions fâcheuses qu'il présente aujourd'hui, par un incendie survenu en 1566.

Villefranche porte de gueules à la tour d'argent, maçonnée et ajourée de sable. Cette cité a eu une Académie royale des sciences, belles-lettres et arts, autorisée par lettres-patentes de 1695.

Le voyageur logera, à Villefranche, au Dauphin, chez le sieur Carrichon.

Digitized by Google

SAINT-GEORGES-DE-RENEINS (Rhône).

5e STATION. — Distance de Lyon (Vaise) 39 kilomètres,

De Villefranche, 9 kilomètres.

Principales correspondances: TOUT LE BEAUJOLAIS et TOUTE LA BRESSE.

Ce bourg traversé par la route impériale n° 6, arrosé par la Vauxonne, dépendant du canton de Belleville-sur-Saône, peuplé de 2,742 habitants, est vivifié par un commerce, une agriculture et des foires considérables. — C'est un des grands marchés du Beaujolais. Cette commune a un bureau de poste aux lettres par suite d'un démembrement récent de celui de Belleville, et une chapelle de Notre-Dame-des-Eaux, qui attire un grand concours de pélerins dans les temps de sécheresse. Il fait partie de l'arrondissement de Villefranche. Sur son territoire sont situés les châteaux de la Vallière et de Laye.

Saint-Georges-de-Reneins (*Ecclesia sancti Georgii ab Arenis*) est entouré d'une foule considérable d'écarts, tels que Nuits, dans les terres, Rivière, sur la Saône, le plus important de tous. On y fabrique des toiles de coton, des tonneaux. Le commerce des vins est le principal élément de prospérité du pays. Le nom de Reneins vient des terrains sablonneux qui se trouvent sur le territoire de Saint-George, vers les rives de la Saône.

L'église de Saint-Georges, dont la façade est abritée par un pronaos, a des zônes romano-byzantines très-curieuses.

Digitized by Google

La ligne ne tarde pas, au-delà de ce bourg, à franchir la *croisée de Belleville*, où s'embranchent crucialement les routes, en laissant à sa gauche des vignobles renommés.

BELLEVILLE-SUR-SAONE (*Rhône*).

6e STATION. — Distance de Lyon (Vaise) 44 kilomètres,

De Saint-Georges, 5 kilomètres.

Point d'arrêt des trains directs et omnibus.

—

Correspondances principales : MONTMERLE, les Vignobles du BEAUJOLAIS.

—

Belleville baignée par l'Ardière, près de la rive droite de la Saône, sur laquelle elle a un pont suspendu, est, sur la ligne, le dernier centre important de population du département du Rhône. Belleville (*Bella Villa ad Ararim*, alias *Luna*) est chef-lieu de canton, et centralise une population de 2,881 habitants : elle s'épanouit au milieu des plus fraîches saulées et sur les odorants tapis de prairies émaillées de fleurs. Les oiseaux autour d'elle font incessamment entendre leurs mélodieux concerts.

Elle avait une enceinte fortifiée, formait la seconde prévôté du Beaujolais, et se partageait en quatre quartiers, ayant chacun à leur tête un capitaine, un lieutenant, un enseigne et un sergent. La salamandre dans le feu et la devise DVRABO composent son symbole héraldique. Il se fait à Belleville, siège d'un bureau de bienfaisance et d'un hospice fort bien

Digitized by Google

tenu, un vaste commerce de vins du Beaujolais et du Mâconnais, de bestiaux du Charollais et de la Bresse, de quincaillerie. On y fabrique des tonneaux, des toiles de chanvre et de lin, des tissus de soie et de velours. Son marché hebdomadaire, ses foires, surtout celle du mardi d'après la Pentecôte, sont très-achalandés et exercent une puissante influence dans la contrée. Son territoire est un des plus fertiles du Beaujolais en pâturages, en vins, en céréales, en maïs, en hortolage. Elle occupe l'emplacement de la ville romaine désignée sous le nom de Luna, à 15 mille d'Anse et de Mâcon, dans l'itinéraire d'Antonin.

Elle possédait une riche abbaye commendataire de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, fondée en 1160 par Humbert II, sire de Beaujeu. Dans leur basilique, chef-d'œuvre d'art romano-byzantin, et qui sert aujourd'hui de paroisse à la ville, se trouvaient les tombeaux de plusieurs princes de la maison de Beaujeu, entr'autres ceux de Guichard IV, connétable de France, mort en 1562, du connétable Louis de Beaujeu, décédé le 23 août 1696, et d'Edouard Ier, sire de Beaujeu et maréchal de France, mort en 1751.

M. l'abbé Victor Chambeyron a décrit avec soin ce temple, l'un des plus vastes et des plus curieux du département du Rhône.— Nous entrerons bientôt dans la Bourgogne lyonnaise, qui s'étend dans Saône-et-Loire jusqu'au-delà de Chalon.

Digitized by Google

ROMANÈCHE (Saône-et-Loire).

7e STATION. — Distance de Lyon (Vaise) 51 kilomètres,

De Belleville, 7 kilomètres.

Correspondances principales : THOISSEY, CHATILLON-LES-DOMBES, ETC.

Les plus célèbres vignobles du Beaujolais sont autour de Romanèche, dans cette pointe si harmonieuse que le département du Rhône pousse au couchant de celui de Saône-et-Loire ; nous nous bornerons à citer Fleurie, Chenas (1) et Juliénas. Les grands vins blancs et rouges du Mâconnais, les Thorins, les Moulin-à-Vent, etc., se résument dans le nom de Romanèche, et ce somptueux village porte le sceptre viticole de la contrée. De tous les villages vitifères du Mâconnais, il est la capitale, le diadême et l'orgueil.

Romanèche (*Romanisca villa*) porte ses lettres de noblesse antique dans sa propre appellation. Cette vaste commune, peuplée de 2,483 habitants, est du canton de la Chapelle-de-Guinchay, de l'arrondissement de Mâcon. Sa principale richesse consiste dans les vins, mais elle trouve des moyens auxiliaires de prospérité et de vie dans ses carrières de pierre à bâtir, de nature granitique, dans ses abondantes mines de manganèse. Romanèche a un bureau de poste, un marché hebdomadaire et des foires très-renommées. La Société géné-

(1) M. de Lahante, mort receveur-général du Rhône, est le véritable fondateur de Chenas. Il y a remplacé une improductive forêt par de vastes et utiles vignobles, qui y ont amené une population considérable.

Digitized by Google

rale viticole y a voté le monument à la mémoire de Benoît Raclet, inventeur du moyen de détruire la pyrale. Raclet possédait des immeubles à Romanèche et était concessionnaire de la mine de manganèse.

Le territoire viticole de cette commune ne comprend pas moins de 525 hectares. — L'église de Romanèche est un édifice assez important, que signale un clocher à amortissement conique, montant avec majesté à l'horizon. Tous les alentours de ce lieu sont jonchés de souvenirs et de débris romains. Il suffira de nommer Juliénas (*a Julio*) dans le département du Rhône.

L'écart de la *Maison-Blanche*, traversé par la route impériale n° 6, dépend de Romanèche. Ce hameau, au midi duquel commence, sans bornes naturelles, le département de Saône-et-Loire, possédait autrefois la poste aux chevaux qui a été donnée à un autre écart plus important encore, celui de Pontaneveaux, que nous allons visiter.

A Romanèche commencent les populations exclusivement agricoles. Plus d'ouvriers, plus de fabriques, plus de métiers; mais des ouvriers et des instruments aratoires, de viticulture et de praticulture.

Digitized by Google

PONTANEVEAUX (Saône-et-Loire).

8e STATION. — Distance de Lyon (Vaise) 56 kilomètres,

De Romanèche, 5 kilomètres.

Point d'arrêt des trains omnibus.

—

Principales correspondances : Tout le Vignoble, partie de la BRESSE.

—

Pontaneveaux (*Pons in valle*) doit son nom à sa situation vivement accidentée et à son pont sur la Mauvaise. C'est un écart de la commune de Saint-Symphorien-d'Ancelle (*Ecclesia sancti Symphoriani de Ancella*), assis comme la Maison-Blanche sur la route impériale n° 6. — Pontaneveaux a reçu la poste aux chevaux qui y fut transférée de la Maison-Blanche, reine déchue de cette route.

Ce hameau a plus d'importance que son chef-lieu de commune, Saint-Symphorien-d'Ancelle, et que son chef-lieu de canton, la Chapelle-de-Guinchay. Saint-Symphorien-d'Ancelle s'élève entre la rive droite de la Saône et la route impériale n° 6, à laquelle le chemin de fer porte une si cruelle atteinte. Sa population est d'environ 900 habitants. Son existence remonte au XIIe siècle ; il n'y avait sur son emplacement, en 1120, qu'une chapelle consacrée à saint Symphorien, martyr d'Autun. Dans l'ancienne France, il dépendait des diocèse et bailliage et de la recette de Mâcon, de l'archiprêtré de Vaux-Renard et de la châtellenie de Chânes et Crêches. Les officiers de la justice de l'abbaye de Tournus étendaient leur juridiction jusque sur Saint-Sympho-

Digitized by Google

rien-d'Ancelle. Symphorien Champier, célèbre médecin, était né dans ce village bourguignon.

Quant à la Chapelle-de-Guinchay (*Capella sanctæ Mariæ a Quincheyo*), située au nord-ouest, à gauche du chemin de fer, elle renferme 2,000 habitants, et possède des vignobles renommés, entr'autres ceux des Daroux, des Bocards, des Deschamps, des Gandelins, des Jorons et des Journères.

Nous voici en plein Mâconnais. Admirons, à gauche de la ligne, les dégradations de teinte, de hauteurs, la variété de vallées et de contreforts, le caractère tantôt altier et mâle, tantôt élégant et doux des montagnes mâconnaises, derrière lesquelles apparaissent les cîmes plus austères du Charollais. Ces dernières sont l'image de la force, dominant et protégeant la grâce. Comme dans le Lyonnais et le Beaujolais, les collines sont brodées de villas, éparses, semées avec profusion exactement ainsi que dans le bassin enchanté de Lucques. — Vous n'avez pas ici les gros villages compacts, ramassés en centres distincts, de la Bourgogne dijonnaise et beaunoise, mais le chapelet de maisons isolées commencé aux portes de Vaise, s'étend jusqu'à celles de Mâcon. — C'est là le type méridional et italien. Parmi ces maisons, on remarque l'humble demeure agricole en pisé, la demeure d'agrément, le château. C'est un coin de la Toscane couverte de factoreries et de villas (*fattorie, ville*).

Digitized by Google

CRÈCHES (Saône-et-Loire).

9e STATION. — Distance de Lyon (Vaise) 60 kilomètres.

De Pontaneveaux, 4 kilomètres.

Point d'arrêt des trains omnibus.

—

Principales Correspondances : SAINT-ROMAIN, PONT-DE-VEYLE, ETC.

—

Crèches (*Cropium alias Cropius*), autrefois paroisse annexe de Châtnes, dépendait du bailliage, de la recette et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vaux-Renard, de la seigneurie et de la communauté de Châtnes. Il en est fait mention dans plusieurs chartes des Xe et XIIe siècles.

Ce village, où l'on remarque un ancien château réparé à la moderne et entouré de fossés inondés, a près de 1,200 habitants. Il dépend du canton de la Chapelle-de-Guinchay et est traversé par la route impériale n° 6, du midi au nord. On a trouvé, en 1849 sur son territoire, une source d'eaux minérales.

La gare de Crèches est, comme celles de Saint-Georges-de-Reneins, de Belleville et de Pontaneveaux, appelée à un grand avenir, à raison des innombrables populations rurales rangées autour d'elle et de l'immense quantité de produits recueillis sur les territoires qui l'avoisinent.

A notre gauche, rayonnent les plus beaux villages et les plus beaux vignobles du Mâconnais. — Voici Châtnes, Chaintré au magnique château (qui appartenait à feu M. de

Digitized by Google

Verna, de Lyon). Par la grosse tour carrée de son flanc septentrional, il ressemble au palais apostolique d'Avignon.

Voici Vinzelles (*Vini cellæ*), Lochey, Fuissé, où l'on a trouvé une médaille, au revers de l'autel de Lyon, riche en marbres; Solutré plus riche encore sous ce rapport, et sur le territoire duquel se récoltent les célèbres vins blancs de Pouilly. Vinzelles, Lochey et Fuissé forment la trinité des vignobles abondants du Mâconnais. Davayé et Prissey paraissent dans le lointain. Tous ces villages, où l'homme naît vigneron, sont à gauche et à l'ouest ou au nord-ouest de Varennes, traversé par la route impériale n° 6, distant de Mâcon de 5 kilomètres.

Mais nous sommes à Saint-Clément-lès-Mâcon, dont le château, possédé par la succession de Madame du Sordet, a de si ravissants alentours, et dont l'église est couronnée par une flèche de pierre du XVe siècle, d'un pittoresque effet. Dès le IVe siècle, il existait une abbaye à Saint-Clément.

MACON (Saône-et-Loire).

10e STATION. — Distance de Lyon (Vaise) 67 kilomètres,

De Crêches, 7 kilomètres.

Pause de tous les trains. (Buffet à la Gare).

—

Principales correspondances : BOURG-EN-BRESSE, CLUNY, BAGÉ-LE-CHATEL, ETC.

—

La ligne laisse la cité mâconnaise à sa droite, c'est-à-dire au levant, de telle sorte que le chef-lieu administratif du département de Saône-et-Loire se trouve inscrit entre trois

Digitized by Google

grandes artères de la circulation, la Saône et la route impériale n° 6 à l'est, le chemin de fer à l'ouest. La gare de Mâcon se développe au sud-ouest de la ville, entre Saint-Clément et elle, et le voyageur est frappé d'étonnement en voyant les immenses constructions qui distinguent cette gare.

L'influence lyonnaise s'étend, dans le département de Saône-et-Loire, aux arrondissements de Charolles, Mâcon, Chalon et Louhans, métropole de la Bresse chalonnaise. Cette importante circonscription territoriale dépend de la 8e division militaire, dont le quartier général est à Lyon, et son évêque est premier suffragant du siége primatial. Il est encore placé dans le ressort académique du rectorat lyonnais, comprenant l'Ain, la Loire, le Rhône et la Saône-et-Loire; mais il dépend de la Cour impériale de Dijon. Bientôt probablement les ressorts judiciaire et académique seront mis en harmonie, et alors notre département se rattachera par un lien important de plus, le lien judiciaire, à la métropole lyonnaise.— Outre les 4 arrondissements communaux de Mâcon, Chalon, Louhans et Charolles, il en renferme un cinquième, celui d'Autun. Naguère encore, il y avait à Mâcon un rectorat de l'Académie de Saône-et-Loire.

Le département méditerranéen de Saône-et-Loire n'a pas de cité absorbante où se centralisent toutes ses grandes institutions et où se groupent l'autorité administrative, l'autorité ecclésiastique, l'autorité judiciaire et l'autorité militaire. Les villes de Mâcon, de Chalon et d'Autun y forment un véritable triumvirat, et les avantages s'y partagent dans une mesure à peu près égale. Mâcon est le siége de la Préfecture, du Lycée impérial, de tous les chefs de services qui entourent l'administration préfectorale; Autun est le chef-lieu ecclésiastique; Chalon le chef-lieu judiciaire et le quartier général de la subdivision militaire.

Mâcon (*Matisco Æduorum*), très-ancienne et importante

Digitized by Google

ville de la Gaule celtique, faisait partie de la république des Eduens, avant l'invasion romaine. Après la réduction d'Alesia et la défaite de Vercingétorix, César envoya à Mâcon et à Chalon, Quintus Tullius Cicéron, frère du célèbre orateur, et Publius Sulpicius, pour pourvoir à l'approvisionnement des blés nécessaires à son armée. Agrippa, gendre d'Auguste, fit tracer une route qui tendait directement de Mâcon à Autun. Les Romains établirent à *Matisco* une fabrique importante de flèches et de traits, dont la tradition subsiste encore. La ville antique occupait les hauteurs. Elle conserva son éclat sous la monarchie burgunde qui eut Chalon pour capitale.

Le Mâconnais a toujours formé une sorte de petite nationalité et une région distincte dans l'ancienne Bourgogne. Dès le IXe siècle, il appartenait à des comtes qui le possédèrent successivement à titre de souveraineté, mais sous l'hommage, tantôt des ducs de Bourgogne, tantôt des rois de France. C'était un pays de droit écrit comme la Bresse et le Lyonnais, régi par des États particuliers. Les registres réguliers de ces états ne remontent pas au-delà de l'année 1577 ; mais on en trouve des traces sous le règne de Charles VI. La réunion du comté de Mâcon à la couronne, après la chûte de la puissante maison de Bourgogne, ne modifia point la prérogative qu'il avait de tenir ses États particuliers. Dans l'ancienne France, il était du ressort du Parlement de Bourgogne, séant à Dijon.

Les anciens comtes de Mâcon faisaient battre monnaie en cette ville, ainsi qu'au Bois-Sainte-Marie.

L'Église de Mâcon, moins ancienne que celles d'Autun et de Chalon, ne date que du Xe siècle. Saint Placide est le premier de ses évêques dont on connaisse le nom. Elle a eu cinq conseils provinciaux. Ce siége épiscopal a été occupé jusqu'à la révolution française. Son dernier pontife était Gabriel-François Moreau. Le diocèse de Mâcon a été, comme

Digitized by Google

celui de Chalon-sur-Saône, réuni à celui d'Autun par le concordat de 1801 et la bulle *paternæ caritatis*.

Gontran, roi de Bourgogne, avait réuni à Saint-Vincent, les diverses abbayes que Mâcon possédait dès le IVe siècle.

Le Mâconnais a conservé un type précieux, tout comme la pieuse terre de Bresse, c'est le costume, ce sont ces petits chapeaux de femmes de la campagne, posés obliquement sur la tête, c'est la légère mantille, c'est le corsage, c'est la jupe, ce sont les flots de rubans, la croix et le cœur d'or que l'on ne rejetterait pas sans compromettre tous les autres éléments de la physionomie et de l'individualité locales. Ce sont là, avec l'accent, la sauvegarde et le sceau de cette sous-nationalité particulière dans la nationalité lugduno-burgunde. Depuis soixante-deux ans, il n'y a plus de Mâconnais politique, et le Mâconnais moral et traditionnel existe toujours, par les souvenirs, par l'esprit public, par l'accent et les costumes populaires.

Les environs de Mâcon sont d'une incontestable magnificence. C'est la nature civilisée, parée, où l'art a fait des prodiges dans la culture et les habitations, c'est la variété des profils, des contours, dans l'unité des grandes lignes d'un ravissant horizon.

Cette ville est la patrie de Samuel Guichenon, du poète Antoine Bauderon de Senecé, du temps de Louis XIV, né le 27 octobre 1643, d'une foule d'hommes dignes de mémoire, et de M. de Lamartine. Elle a baptisé une foule de ses rues des noms propres qui l'illustrent, comme Lyon, Dijon, Bourg-en-Bresse. La première oraison funèbre prononcée en France partit de son sein. C'est celle de Victor-Amédée, en 1627, par Jean VII, de Lingendes, évêque de Mâcon, qui fit aussi celle de Louis XIII. Cette cité est la plus littéraire du département de Saône-et-Loire. MM. de Lacretelle, le poète Bouchard et un grand nombre de membres distingués de l'Académie, entr'autres

Digitized by Google

M. de Surigny, concourent à jeter sur elle le pacifique éclat des arts de l'imagination et du dessin, de la science, de l'archéologie. Elle renferme bon nombre de collections privées curieuses, soit sous le rapport archéologique, soit au point de vue bibliographique.

Mâcon porte de gueules aux trois annelets d'argent, 2 et 1

Cette ville, chef-lieu administratif du département, est siége d'un tribunal civil, de deux Justices-de-Paix, d'une école normale primaire, d'une société académique des sciences et des lettres, d'une société d'horticulture, d'un lycée impérial, d'une société philharmonique. Elle a de riches archives départementales confiées aux soins assidus de M. C. Ragut, auteur de la *Statistique de Saône-et-Loire*. Il se publie dans son sein un *Annuaire du département*, rédigé par M. Monnier, qui partage avec celui de l'Yonne, écrit par M. Quantin, l'honneur de pouvoir être cité comme modèle du genre. M. Pelliat a publié, sous le règne de Louis-Philippe, à Mâcon, l'*Album de Saône-et-Loire*, qui forme deux beaux volumes in-4, illustrés. Les mémoires de l'Académie mâconnaise sont alimentés par d'utiles et sérieux travaux, et paraissent très-régulièrement. Le *Journal de Saône-et-Loire*, rédigé par M. Léonce Lenormand, est aussi l'un des meilleurs qui existent dans la France départementale. Il y a, à Mâcon, une bibliothèque publique, un théâtre et un musée.

La population agglomérée de Mâcon est de 13,350 habitants. Cette ville a reçu depuis longtemps l'éclairage par le gaz. Elle fait face au bourg de Saint-Laurent-de-l'Ain, cette sentinelle avancée de la Bresse lyonnaise, peuplée de mille quatre cent quarante-deux habitants, dont le marché est si célèbre dans la contrée, et qui n'est séparé d'elle que par le pont. Il y avait, au IVe siècle, une abbaye à Saint-Laurent. On bâtit en ce moment une église neuve à Saint-Laurent-les-Mâcon.

Digitized by Google

Gardie, qui fit représenter en 1850, à Mâcon, une tragédie de Mérovée, est enfant de ce bourg.

Mâcon compte deux paroisses, Saint-Vincent et Saint-Pierre. On va en bâtir une troisième vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville. Elle possède un hôpital civil et militaire, commencé en 1758 sur les projets du célèbre Soufflot, un hospice de la Charité, une Providence, des salles d'Asile, un asile des incurables, une maison du Bon-Pasteur, construite en 1841, et cruellement maltraitée à la suite de la révolution de 1848, un dépôt de mendicité. On voit combien elle est riche en institutions hospitalières et charitables. Son école d'horlogerie n'existe plus; elle possède un cours départemental d'accouchements. Avant 1848, elle était quartier-général de la subdivision militaire de Saône-et-Saône. Elle est traversée par les routes impériales n° 6, n° 79. La route impériale n° 80 n'y arrive qu'embranchée sur la route 79. Elle est aussi desservie par la route départementale n° 21 (de Mâcon à Lugny). Des eaux minérales, analysées en 1850 par M. Cournot, ont été découvertes à Mâcon.

Le quai est d'une rare majesté. Comme il se développe avec solennité sur les deux flancs du pont ; comme il est ample, monumental, complet, supérieur au quai inachevé de Châlon! comme il est riche en horizons, en demeures charmantes couronnées de terrasses et de belvédères, comme il s'ouvre plein de couleur et d'effusion du côté de l'aurore, sur les plaines verdoyantes de la Bresse! Quelle effusion dans cette population vive, avide d'émotions et de plaisir et qui a conservé religieusement la double tradition du costume et de l'accent !

Visitez, à Mâcon, l'Hôtel-de-Ville (ancien palais des Montrevel); l'ancien hôtel de Vinzelles, qui a conservé sa physionomie intacte sur la rue Franche, parallèle au quai du Nord, et devenu l'*Hôtel du Sauvage*, la Préfecture (ancien évêché), le vieux Saint-Vincent, monument historique précieux; l'église

Digitized by Google

neuve, placée sous la même invocation; la maison du moyen-âge, de bois, si admirablement sculpté, dans la rue municipale; dans la rue municipale, le Palais-de-Justice, (ancien hôtel Chevrier); l'hôpital, les incurables, l'église de Saint-Pierre; l'hôtel de Senecé, type de l'hôtel lyonnais du XVIIIe siècle; le lycée, bâti par les Jésuites en 1675.

Les belles rues modernes de cette ville dont les aménagements ont subi, depuis quelques années, de si heureuses modifications, sont les rues Philibert Laguiche, Municipale, Sigorgne, de la Barre, grandes artères régénérées, élargies, mises à la mode dans ces derniers temps.

Le nom de M. de Lamartine a fait rejaillir sa célébrité sur Milly, Monceaux et Saint-Point où le poète possède de belles résidences peuplées des souvenirs de ses pères. Milly est situé à un myriamètre trois kilomètres de Mâcon; Monceaux en est éloigné de huit kilomètres et Saint-Point de deux myriamètres.

Le voyageur logera à Mâcon à l'hôtel de l'Europe, à l'hôtel du *Sauvage*, le plus historique de la cité, à celui des Champs-Élysées, sur la place de la Barre.

La gare de Mâcon est une des plus vastes et des plus belles de la ligne entière de Lyon à Paris. Elle embrasse une étendue de 10 hectares, indépendamment d'un hectare 50 ares environ de quelques coins de terrain non occupés.

Joseph BARD.

(*La 2e section de Mâcon à Chalon à la prochaine liv.*)

Digitized by Google

LA VILLE DE PAU

SON CHATEAU,

SES ENVIRONS, SES ARCHIVES (1).

La ville de Pau, située à l'une des extrémités de la France, occupe le sommet d'une longue colline, au pied de laquelle coule le Gave, jolie rivière aux eaux fraîches et limpides, descendant des Pyrénées. L'origine de cette ville ne remonte pas au-delà du moyen-âge, et l'on y chercherait en vain des monuments de l'époque romaine. Ce n'est que dans les environs qu'on en rencontre quelques uns, dont le plus remarquable est une mosaïque assez étendue qu'on voit encore à trois kilomètres de la ville, sur la route de Gan, et qui formait le parquet d'une *villa* romaine. Les nombreuses sources thermales répandues sur le versant septentrional des Pyrénées,

(1) Ce travail, fait en février 1853, a été lu à la Société littéraire de Lyon, au mois de mars suivant. La publication récente du bel ouvrage de M. de Lagrèze, sur le même sujet, nous a fourni le moyen de rectifier quelques erreurs qui nous étaient échappées. Voir, dans la *Gazette de Lyon* du 28 juillet dernier, le compte-rendu de cette œuvre remarquable, à laquelle nous renvoyons nos lecteurs.

Digitized by Google

offrent, presque toutes, des débris et des inscriptions qui attestent le séjour du peuple-roi dans ces belles contrées.

Le Béarn, dont Pau était la capitale, doit évidemment son nom à la ville de *Benéharnum*, mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin ; mais, quant à l'emplacement de cette ancienne ville qui a disparu vers le IXe siècle, par les ravages des Normands ou des Sarrasins, c'est une question que les archéologues n'ont pu encore résoudre d'une manière satisfaisante (1). La ville de Pau, plus récente, doit son origine à un château-fort, bâti au Xe siècle, au point où viennent déboucher sur le *Gave de Pau*, plusieurs vallées appartenant à la chaîne des Pyrénées. Ce Château, cité dans les titres les plus anciens sous le nom de *Castellum* ou de *Castrum de Palo*, et qui commandait un passage important, devait avoir pour but de réprimer les incursions des Sarrasins d'Espagne. Il fut réparé et agrandi, au XIVe siècle, par Gaston-Phébus, ce prince troubadour, dont les chansons naïves se sont conservées dans la mémoire des Béarnais. Froissart, qui avait été admis à sa cour, nous le dépeint comme l'un des souverains les plus riches et les plus magnifiques de son temps. Il avait, dit-on, trouvé le secret d'avoir un coffre-fort toujours plein, sans jamais fouler ses sujets qui vivaient heureux sous sa domination. Ces peuples n'étaient point gouvernés despotiquement; ils jouissaient de certains privilèges dont ils étaient extrêmement jaloux, et qui sont connus sous le nom de *Fors de Béarn*, ce qui correspond aux *Fuèros* de la Navarre et de la Biscaye. Le préambule de ces mêmes *Fors* rapporte qu'à une époque éloignée, la violation de ces privilèges avait coûté la vie aux princes qui s'en étaient rendus coupables. Ce fut après s'être ainsi défaits de deux de leurs souverains, que les Béarnais envoyèrent en Catalogne des députés, avec mission

(1) D'Anville, Notice de la Gaule, verbo *Benéharnum*.

Digitized by Google

de s'adresser à un chevalier de Moncade, dont ils avaient entendu parler avec éloge ; ils devaient lui demander l'un de ses fils jumeaux pour les gouverner. A l'arrivée des députés, les deux fils du chevalier étaient couchés et plongés dans le sommeil. Les Béarnais remarquèrent que l'un d'eux avait les mains fermées, et son frère, les mains ouvertes ; Ils n'hésitèrent pas à choisir le dernier, et, dans la suite, ils eurent lieu de s'applaudir de leur choix. Gaston *à la main ouverte* fut bon et libéral, tandis que son frère, Guillaume Raymond *à la main fermée*, qui lui succéda, se montra cruel et se souilla par un assassinat sur la personne d'un vénérable archevêque.

Après Gaston-Phébus, l'un des plus remarquables de ses successeurs fut Henri II de Navarre, époux de la célèbre Marguerite de Valois et grand-père de Henry IV, qu'il reçut dans ses bras au moment de sa naissance. La mémoire de ce prince chevaleresque est encore en vénération dans le pays qu'il a gouverné en père, et qu'il a doté de la culture du maïs, source de richesse et de bien-être pour les habitants. Toujours fidèle à l'alliance de la France, il ne craignit pas d'exposer sa vie et ses états en combattant contre l'Espagne, alors toute puissante, et dont le redoutable voisinage l'exposait aux premiers coups de l'ennemi. Il ne se lassa jamais de réclamer son royaume de Navarre, dont Ferdinand-le-Catholique s'était emparé en 1515. Il épousa, en 1527, Marguerite, sœur de François Ier et veuve du duc d'Alençon. Cette princesse, que les poètes de son temps ont nommée *la quatrième Grâce* et *la dixième Muse*, nous a laissé un recueil de contes qu'elle a intitulé l'*Heptaméron*. Elle se montra toujours protectrice zélée des hommes de lettres, et c'est auprès d'elle que Marot, obligé de fuir la France, vint chercher un refuge. Enfin, sa réputation a jeté un si vif éclat, qu'elle a presque éclipsé son mari qui, pourtant, fut l'un des

Digitized by Google

princes les plus accomplis de son siècle. Leur unique héritière fut la célèbre Jeanne d'Albret, leur fille, qui, par son mariage avec Antoine de Bourbon, porta dans cette famille les nombreuses et vastes possessions de ses ancêtres. Une chose qui n'est généralement pas assez connue aujourd'hui, c'est l'importance des provinces que Henri IV apporta à la France lors de son avénement, et qui forment plusieurs de nos départements actuels, sans compter les riches seigneuries qu'il possédait dans l'intérieur du royaume, et qui sont venues grossir le domaine de la couronne. Aussi, indépendamment de ses nobles qualités, qui ont fait de lui un de nos plus grands rois, on peut dire que jamais aucun de nos princes n'avait autant enrichi la France.

Le monument le plus remarquable de Pau est, sans contredit, son château royal, auquel se rattachent tant de précieux souvenirs. Il n'y a pas encore vingt ans que le voyageur qui le visitait était profondément attristé en voyant l'état de ruine et d'abandon dans lequel les descendants d'Henri IV l'avaient laissé. Ce dernier, ainsi que son fils Louis XIII, l'avait dépouillé de son splendide mobilier, qui avait été transporté au Louvre. Louis XIV avait fait des libéralités de ce qui en restait. Louis XV et Louis XVI avaient complètement oublié cette demeure royale. La République, en 1793, en avait fait une caserne, et la grande tour carrée de Gaston-Phébus avait été convertie en prison. Louis-Philippe fut le premier qui, en 1835, songea à restaurer ce vénérable monument. Des sommes considérables, prises sur sa liste civile, furent affectées à cette destination. On reproche à cette restauration de n'avoir pas toujours respecté le caractère primitif du vieil édifice. Une tour carrée a été ajoutée aux bâtiments, pour combler un vide qui blessait la symétrie. Les vieilles sculptures ont été réparées par des artistes distingués, et les principaux appartements du château ont été meu-

Digitized by Google

blés dans le style d'Henri IV et de Louis XIII. Les murs sont couverts de tapisseries de Flandres, de Beauvais et des Gobelins. La chambre de Jeanne d'Albret est surtout remarquable, et l'on y voit avec respect son lit en bois de chêne sculpté; son cabinet, qui lui servait d'oratoire, est attenant. Le grand salon qui vient à la suite, est la pièce où son père voulut qu'elle fît ses couches. Au lieu même où Henri IV vint au monde, on voit son berceau, qui consiste en une énorme écaille de tortue, placée sur une table et ombragée par quatre petits drapeaux blancs, aux armes de Navarre, brodés par la duchesse d'Angoulême, et qu'on a eu le bon goût de respecter.

On sait aujourd'hui que les travaux de restauration devaient être entièrement terminés au printemps de 1849, et qu'au mois de mai de la même année, les Bourbons de France et ceux d'Espagne devaient se réunir auprès du berceau de leur ancêtre commun. Mais les uns et les autres avaient compté sans la révolution de février. Néanmoins, si elle a fait avorter ce rendez-vous, elle n'a fait que suspendre les travaux de restauration, qui ont été repris avec la plus grande activité, par les ordres de Louis-Napoléon, dès les premiers temps de son avénement au pouvoir. C'est avec plaisir que nous constatons un fait aussi honorable pour le gouvernement actuel, qui n'épargne rien pour rendre à ce vénérable monument tout son ancien éclat, en respectant mieux sa vieille architecture, ses sculptures antiques et son caractère *moyen-âge*. L'un des salons, orné par les dons du dernier roi de Suède, cet illustre compatriote d'Henri IV, a reçu le nom de *Salon Bernadotte*.

Ce vieux château rappelle quelques sanglants souvenirs, qu'en historien fidèle nous ne devons point négliger. La tradition rapporte qu'avant Henri II, il existait dans ses souterrains une statue nommée *la Vierge-de-fer*, horrible machine

Digitized by Google

dont les bras armés de poignards et ramenés violemment sur son sein, perçaient de mille coups le malheureux qu'on lui livrait. On ajoute que Marguerite de Navarre, indignée de cette cruauté, obtint de son époux la destruction de *la Vierge-de-fer*, dont le souvenir vit encore comme un épouvantail dans la mémoire des habitants.

Dans une des salles basses de ce château, se passait, en 1569, une de ces horribles scènes, trop communes dans nos guerres de religion, et qu'il faudrait, pour l'honneur de notre nation, pouvoir effacer de l'histoire. Le Béarn était alors, plus qu'aucune province, déchiré par la guerre civile. Le célèbre Gabriel de Lorge, comte de Montgoméry, le même qui avait eu le malheur de tuer involontairement Henri II dans un tournoi, commandait l'armée protestante. Il venait de faire prisonniers, au château d'Orthez, dix seigneurs catholiques, outre le brave Terride, leur chef, en vertu d'une capitulation qui leur assurait la vie sauve. Il les amena au château de Pau, où il leur fit servir un repas, à la suite duquel ils furent tous égorgés de sang-froid, à l'exception de Terride, que Montgoméry réserva pour l'échanger contre son frère, prisonnier des Catholiques (1). Cet acte atroce ne pouvait avoir pour excuse la Saint-Barthélemy, à laquelle il fut antérieur de trois ans, mais il sembla destiné à inaugurer cette date si tristement célèbre dans nos annales, puisqu'il eut lieu également le jour néfaste de saint Barthélemy. S'il faut en croire Bayle (2), Montgoméry, en égorgeant ses prisonniers, n'aurait fait qu'obéir à Jeanne d'Albret, qui n'avait pas voulu reconnaître la capitulation. Mais alors la loyauté exigeait qu'il les réintégrât dans le château d'Orthez. On regrette de voir un fait aussi odieux peser sur la mémoire de la mère d'Henri IV.

(1) De Thou, lib. 45. La Popelinière, *Histoire des troubles*, liv. VIII.

(2) Article *Jeanne d'Albret, reine de Navarre*.

Digitized by Google

A Pau et dans ses environs, on rencontre à chaque pas des souvenirs de ce grand roi. Sur la place royale, où se réunissent le dimanche de nombreux promeneurs, s'élève sa statue en pied, avec cette inscription béarnaise : *Lou nouste Henric* (notre Henri). A un quart de lieue de la ville, au village de Billières, on montre encore la maison où il fut mis en nourrice; enfin, à cinq lieues de Pau, on voit le château de *Coaraze*, où Henri passa son enfance, au milieu des exercices les plus violents, auxquels il dut cette forte constitution qu'il conserva toute sa vie. Ce château est aujourd'hui possédé par M. Dufau, ancien président de chambre à la Cour d'appel de Pau, et actuellement maire de cette ville.

L'étranger qui la visite pour la première fois est vivement frappé de la beauté des sites qui s'offrent à sa vue. Pour les embrasser d'un coup d'œil, il faut se placer sur la terrasse de la place royale, ou sur la délicieuse promenade du *Parc*. Au-delà d'un vallon à fond plat, qu'arrose le Gave et plusieurs jolies rivières qui viennent s'y réunir, s'élèvent les côteaux de Jurançon, célèbres par leur vin, et ceux de Gélos, au pied desquels on voit le château du même nom, que Napoléon habita plusieurs jours en 1808, et d'où il a daté onze décrets impériaux. Aujourd'hui c'est le siége d'un haras magnifique, où le Gouvernement entretient à grands frais quatre-vingts étalons. Une des vallées qui s'ouvrent devant Pau conduit à la petite ville de Gan, où naquit, en 1594, le célèbre Pierre de Marca, qui mourut archevêque de Paris, en 1662. La maison où il reçut le jour existe encore. Une autre vallée, presque parallèle à la précédente, porte le nom singulier de *Tout-y-croit*, et justifie, dit-on, son titre. Au-dessus de ce splendide paysage, règne la chaîne fortement dentelée des Pyrénées, dominée elle-même par le *Pic du Midi d'Ossau*, avec sa double cîme. A la gauche du spectateur, s'élève également le *Pic du Midi de Bigorre*. Rien de plus gracieux

Digitized by Google

que l'aspect de ces belles montagnes. Celui des Alpes est peut-être plus imposant, mais, selon moi, plaît beaucoup moins.

Tous les environs de Pau sont, en général, fertiles et assez bien cultivés ; néanmoins, les regards sont trop souvent attristés par la vue de *landes* immenses, occupant plusieurs milliers d'hectares, et dont le sol fécond, s'il faut en juger par les parties déjà défrichées, pourrait donner des produits magnifiques. Malheureusement, un obstacle presque insurmontable s'y oppose ; ces *communaux* appartiennent en majeure partie aux habitants de la vallée d'Ossau, située à plusieurs lieues de là. Ces derniers réservent ces landes pour y faire pâturer, pendant l'hiver, leurs troupeaux qui, pendant l'été, parcourent le sommet des Pyrénées. Il n'y a guère plus d'un demi-siècle que des tentatives de défrichement ayant eu lieu, les Ossalois s'y opposèrent par la force.

La population qui habite ce beau pays a une physionomie toute particulière : des traits fins et réguliers, des yeux et des cheveux noirs, une taille moyenne. Il nous est arrivé plus d'une fois d'y retrouver le type de la figure d'Henri IV. Les femmes jolies y abondent, mais les belles femmes y sont fort rares.

La langue parlée dans le Béarn est un dialecte de celle qui est répandue dans tout le midi de la France, mais elle en diffère tellement qu'un paysan béarnais serait fort embarrassé pour se faire comprendre à Toulouse, à Bordeaux et à Montpellier. Cette langue a aussi ses poètes, et Despourins jouit d'une réputation égale à celle de Goudouli, de Toulouse et de Jasmin, d'Agen.

Il est difficile de parler de la population des Basses-Pyrénées sans rappeler les Basques, cette peuplade singulière qui occupe une partie du département. Leur langue, qui n'a d'analogie avec aucune langue européenne, paraît être celle

Digitized by Google

des anciens Ibériens. On la dit extrêmement difficile pour ceux qui ne l'ont pas apprise dès l'enfance, et l'on cite, comme un exemple presque unique, l'évêque actuel de Bayonne, qui a voulu l'apprendre pour parler à ses ouailles sans le secours d'un interprête. Cette population, aussi brave que belle, semble placée tout exprès à l'extrême frontière pour la défendre contre les incursions de l'étranger. Une particularité peu connue, c'est qu'il y a souvent des coups de fusil échangés entre les bergers des deux nations qui se disputent des pâturages, sur la possession desquels il règne quelque incertitude, les limites des deux états n'étant pas toujours parfaitement fixées. Dans ces petits combats, on dit que les Espagnols ont presque toujours le dessous. Au milieu de la population basque, dont il fait partie, habite le maréchal Harispe, qui fut l'une des gloires de notre armée sous l'Empire, et l'un des meilleurs lieutenants de notre illustre maréchal Suchet. Il jouit parmi ses compatriotes d'une immense popularité, et sa promotion au grade le plus élevé que puisse atteindre un militaire français, a été célébrée par des fêtes dans tout le pays, dont les habitants sont fiers de voir un maréchal de France leur adresser toujours la parole dans cette langue qui leur est si chère. Malgré ses 83 ans, il est encore plein de vigueur, et c'est un beau spectacle que celui de ce noble vieillard, après ses longs et honorables services, entouré du respect et de l'amour de ses concitoyens.

La ville de Pau a donné naissance à quelques hommes célèbres. Sans parler d'Henri-IV, le plus illustre de tous, on peut citer Gassion, qui se forma sous le grand Gustave-Adolphe. Nommé Maréchal de France à 34 ans, il mourut à 38, au champ d'honneur. Il était fils d'un président à mortier du Parlement de Pau, et l'on voit encore dans cette ville l'hôtel de ses ancêtres, hôtel qui a conservé son nom.

Pau a vu un autre de ses enfants s'élever bien plus haut. On

Digitized by Google

comprend que nous voulons parler de Bernadotte, pour qui le grade de maréchal de France ne fut qu'un échelon pour parvenir à la royauté, et cette royauté fut la seule qui survécut à toutes celles qu'avait vues surgir l'époque de l'empire. Le nom de Bernadotte subsiste encore à Pau, dans la personne d'un neveu du roi de Suède, qui lui a fait une existence honorable.

On ne peut prononcer le nom des deux maréchaux de France qu'a vus naître la ville de Pau, sans être frappé d'une singulière coïncidence dans leur destinée. Tous deux, nés dans le midi de la France, mirent leur épée au service de la Suède, de ce royaume du nord qu'une si grande distance séparait de leur pays natal. Mais, pour Gassion, la Suède, alors à l'apogée de sa puissance et de sa gloire, ne fut qu'une école où il apprit le grand art de la guerre; tandis que Bernadotte, en échange du trône que lui offrait sa patrie adoptive, lui apporta des talents militaires et administratifs, mûris par une longue expérience, à l'aide desquels il releva ce pays de l'état de décadence où l'avaient précipité les fautes de quelques uns de ses souverains.

Il n'y a guère plus de vingt ans que la ville de Pau, sans commerce et presque sans industrie, ne possédait d'autre avantage que celui d'être le siège d'une Préfecture et d'une Cour d'appel. Heureusement pour elle, quelques uns des nombreux malades qui fréquentent les eaux thermales des Pyrénées, remarquèrent, en passant, la beauté des sites et la douceur du climat. Ils voulurent y séjourner pendant l'hiver. Cet essai ayant parfaitement réussi, le nombre des riches étrangers qui suivirent cet exemple alla toujours croissant. Aujourd'hui, Pau, sous ce rapport, peut le disputer à Nice, auquel il est même supérieur par une température plus égale, moins variable, mais surtout exempte de vents du nord. Les Parisiens et les Anglais composent la majeure partie de cette po-

Digitized by Google

pulation flottante. Ces derniers s'élèvent à environ cinq cents personnes. Anglais et Français vivent en assez bonne intelligence et se réunissent dans les nombreuses soirées que donnent les étrangers établis à Pau. La ville s'est embellie, depuis quelques années, d'un grand nombre d'hôtels somptueux, destinés à loger la partie la plus aristocratique de ses nouveaux hôtes. Situés dans l'exposition la plus chaude et entourés de jardins, ces hôtels ne laissent rien à désirer pour le confortable, et pourraient figurer parmi ceux du faubourg Saint-Germain.

Au nombre des objets qui, dans cette ville, doivent attirer l'attention du voyageur éclairé, nous citerons la bibliothèque de M. Manescau, ancien député et ancien maire de Pau. Cette belle collection, dont le propriétaire fait les honneurs avec autant de savoir que d'urbanité, est surtout riche en ouvrages rares et précieux sur l'époque d'Henri IV. Il est quelques uns de ces petits volumes qu'on chercherait vainement ailleurs, voire même à la Bibliothèque impériale.

Mais il est une collection qui éclipse toutes les autres. Ce sont les *Archives de Béarn et de Navarre*. En mettant à part les grands dépôts de Paris, qui sont tout-à-fait hors ligne, celui-ci est incontestablement le plus riche de France. C'est qu'en effet, ce sont les seules *archives royales* que possède la province, et qu'elle puisse opposer à celles de la Capitale. Pendant plusieurs siècles, les maisons royales de France et de Navarre, les maisons souveraines de Béarn, d'Albret, de Foix, de Bigorre ont vécu dans l'alliance la plus intime, jusqu'au moment où elles se sont fondues ensemble dans la personne d'Henri IV. Cette intimité a produit des rapports sans nombre, dont les preuves se retrouvent aujourd'hui dans ces précieuses archives. Nulle part, en France (en exceptant toujours Paris), on ne trouverait un aussi grand nombre de chartes, de lettres-patentes et de

Digitized by Google

lettres confidentielles émanées de nos rois, de nos reines et des personnages les plus célèbres. L'antiquaire admis à fouiller dans toutes ces richesses que l'archiviste (M. Ferron), a classées avec un ordre admirable, n'éprouve que l'embarras du choix. Il trouve, au commencement du XIIIe siècle, des actes où figure le célèbre Simon de Montfort, en sa qualité de comte de Toulouse, souveraineté dont il avait dépouillé le malheureux Raymond, mais qu'il perdit bientôt avec la vie, en combattant contre ses nouveaux sujets révoltés. Les actes de saint Louis sont assez nombreux, et ceux de ses successeurs le sont encore bien davantage. Mais une des époques les plus riches est celle de François Ier. Henri II de Navarre fut à la fois son beau-frère et son allié le plus fidèle. Parmi les épisodes de ce temps de guerres acharnées, nous en avons choisi un sur lequel les archives de Pau jettent un nouveau jour. C'est le terrible Charles-Quint qui y joue le principal rôle.

Au mois de septembre 1523, François Ier se trouvait à Lyon; il venait d'apprendre que le Connétable de Bourbon avait levé le masque et passé à l'ennemi. Le 26 du même mois, ce roi signait des lettres-patentes (dont l'original contresigné *De Neufville* se voit aux Archives de Pau), et qui contiennent son traité d'alliance avec Henri II, roi de Navarre, *pour être*, est-il dit, *amis des amis et ennemis des ennemis.* Il y avait certes quelque courage, de la part de ce dernier, à s'exposer ainsi aux premiers coups de son redoutable voisin. Le 11 novembre suivant, Charles-Quint, qui avait eu connaissance de ce traité, adressait à Henri II la sommation suivante (copiée par nous, sur l'original signé de sa main et scellé de son grand sceau) :

Charles, par la divine Clemence, Empereur des Romains, tousiours auguste; roy des Allemaignes, des Espaignes, des Deux Sécilles, etc., à hault et puissant prince Don Henry d'Allebrecht

Digitized by Google

nre (notre) cousin, Salut. Vous sçauez et il est tout notoire comme le roy François, nre (notre) ennemy, prouocateur de la pnte (présente) guerre, perséuerant non seullement à la continuation d'icelle, mais à l'augmenter et faire uniuerselle, occupant injustement le nre (nôtre), et non content de ses indeues emprinses en Ytalie, sest trauaillé et a quis occasion pour cause, employant ses forces afin de oster à pluseurs (sic) autres nobles princes, nos parents et alliez, leur vray héritage, sans vouloir entendre aux moyens de paix ou tresue triennale, proposez par le feu tressaint Père Pape Adrian, ny quelsconques autres conditions honnestes et raisonnables, de sorte que nous et très hault, très excellent et très puissant prince, nre (notre) très chier et très amé bon père, frère, cosin et bel oncle Henry, roy d'Angleterre et de France, duc de Guienne et de Normandie, deffenseur de la foy et seigneur d'Yrlande, et les autres roys, princes et potentats, nos alliez et confédérez, sommes contraincts nous deffendre et auec l'ayde de Dieu quest le juste juge, auoir satisfaction des iniures et dommages que nred. (notredit) ennemy le roy François, nous a faict et à nosd. alliez, recouurer le nre (nôtre) et le réduire en nre (notre) obéissance, et faire venir icellui nre ennemy à la raison, quest la cause pourquoy faisons pntement (présentement) marcher nre armée à l'encontre de luy et de tous ceulx qui le vouldront adhérer. Et combien que sçauons auez assisté nredit ennemy en ce que auez peu, et, en pluseurs (sic) choses, vous estes notoirement déclairé contre nous et nosd. alliez, ce néantmoins pour le deuoir de noblesse et laffinité estant entre vous et nous qui ne serchons l'effusion du sang xpien (chrétien), ny vre ruyne et destruction de subiects par les maulx qui se peuuent ensuiure de la guerre.

A vous questes le plus prouchain du danger, inclinant à la requeste de pluseurs vos parens et amys, vous avons bien voulsu envoyer ce pourteur Arragon, lung de nos roys darmes auec ces pntes (présentes) nos lettres patentes par lesquelles vous sommons et requérons vous vouloir dépourter d'assister nred. (notredit) ennemy, le roy François, en la continuation de ceste guerre auec iniuste et mauluaise querelle quest la syenne et en

Digitized by Google

vous démonstrant prince de paix qui ayme le bien de ses pays et subiects et le repos de la xpienté (chrétienté), auxquels nest possible peruenir sans y contraindre nred. ennemy par la force. Vuillez bailler à nred. armée sehur (sic) passage par vos pays, avec viures et toute autre assistance dont nos gens auront affaire parmy payant raisonnablement, et de ce faire furnir (sic) et entretenir ensemble ce que en peult deppendre, et que en tel cas appertient. Baillez en dedans quatre jours prouchains après que ceste sommation vous sera notifflée, vos lettres patentes avec hostages de six des principaux des vres (vôtres) à nre choix, pour la certitude de lentretènement, observation et accomplissement dicelles, sans fraulde ny malengin. Et moïennant ce, seront traictez vos subjects et pays aussi fauorablement, et tout ainsi que les nres (nôtres) propres, et par le contraire, serons contraincts faire tout le mieulx que pourrons à l'encontre de vous, et les pays que occupez et vous voudront adhérer, auec la faction françoise, comme notoires ennemis de nous et de nosd. alliez. Dont et des maulx qui vous en succèderont nous tiendrons pour souffisamment acquictez et deschargez enuers Dieu et le monde. Sur lesquelles choses nous ferez sçavoir vre intention par escript, par nred. roy d'armes, car y ny fault aucune dilation ou dissimulation, et afin qu'il vous appare de vérité, avons signé ces pntes (présentes) de nre (notre) main, et à icelles fait appendre nre grand scel.

Données en nre cité de Pampelona, le XIe jour de novembre l'an de grâce mil-cinq-cent-vingt-trois, et de nos règnes, assauoir, des Romains le Ve, et des Espaignes et aultres le VIIIe.

Signé CHARLES.

De par l'empereur et roy,
Signé LALEMAND.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il n'est pas une seule phrase de ce document où l'on ne voie percer l'ambition, l'audace et la ruse qui formaient le fond du caractère de ce souverain. N'est-il pas surtout remarquable que cet

Digitized by Google

homme qui se pose en victime, et comme ne réclamant que son bien, en écrivant au roi de Navarre, date sa lettre de Pampelune, c'est-à-dire de la capitale du pays arraché, huit ans auparavant (en 1515), à ses légitimes souverains, par le seul droit du plus fort, et même sans déclaration de guerre?

La réponse d'Henri II ne se fit pas attendre. Nous l'avons transcrite sur une copie de l'époque, parfaitement authentique :

Henry, par la grâce de Dieu, roy de Navarre, duc de Nemours, de Gandie, de Montblancq et de Penafiel, seigneur de Béarn, sire d'Albret, comte de Foix, de Bigorre, de Périgort, de Dreux, d'Armagnac et de Rivegorce, vicomte de Castelbon et de Limoges, de Marsan, Tursan, Gauardau, Nebozan, de Tartas, de Marempne et Daillas, seigneur d'Auesnes et de Balaguer et Pair de France; à très-haut, très-puissant et très-excellent prince lesleu empereur, roy d'Espagnes, Salut. Reçues auons vos lettres à nous enuoyées par Aragon, l'un de vos roys d'armes, par lesquelles, entre aultres choses, nous faictes sçauoir comment très-haut, très-puissant et très-excellent prince, notre très-cher et très-aimé frère et cousin, parent et allié, le roy de France très-chrétien, est pronocateur de la guerre qui occort à présent, sans ce qu'il ait voulu entendre à aulcun moyen de paix, en occupant ce que ne luy appartient, et que, par ce, estes contrainct vous deffendre. Nous n'auons jamais cognu ny entendu que led. seigneur aict par cy-deuant voulu prendre ny occuper rien qui ne fust à luy, et qu'il n'y eust vray et juste tiltre, et qu'il naict affecté de tout son cueur avoir bonne paix, union et concorde auecques tous les princes chrestiens mesmement avec vous, le bien, hôneur, exaltation et prospérité duquel il a désiré tant que lui a esté possible, comme a pu apparoir par les traictés faicts entre vous deux, et obseruation d'iceulx de son cousté. Et aussi par vos lettres nous requierez de nous depporter d'assister aud. Roy très-chrétien veu sa maulvaise querelle, en nous demonstrant prince de paix, qui ayme le bien et proffit de son pays, ensemble le repos de toute la chrétienté (xpienté). Que vueillons bailler sehur passage à

Digitized by Google

votre armée par nos pays auecques vivres et aultre assistance de laquelle vos gens porayent auoir affaire, en payant raisonnablement, et, pour ce, demandez en obstages six des principaux de nos gens à votre choix, et que moyennant ce, fairez traicter nos subjects et pays aussi favorablement que les vres propres, et par le contraire, serez constrainct de faire tous les maulx que pourrez, à l'encontre de nous et des pays que dictes occupons.

Sur quoi vous respondons que nous, comme prince zélateur du bien et paix de la chrestienté, désirons et grandement affectons paix et pour le repos d'icelle, que toute bonne union, pacification et concorde soict entre les princes xpiens (chrétiens) affin que Dieu omnipotent en soit mieulx serui, ce que faire ne se peult que au temps de paix, et que la foy catholique par les infidèles ne soict prosternée et abissée, et nauons sceu ny entendu que led. très-hault, très-puissant et très-excellent prince le roy très-xpien (chrétien) ait aucune injuste querelle contre vous, mais très-raisonnable et juste, veu qu'il est question du recouvrement et deffense du sien, ce qui est permis par tout droit. A cause de quoi, comme son bon parent et allié susd. auons délibéré de lui bailler secours, faueur et ayde, et ne permettre que ses ennemys passent par nos terres, mais délibérons de y résister de tout nre pouuoir, et au regard de ce que dictes, serez constrainct de faire le mieulx que pourrez à l'encontre de nous et des pays que dictes occupons, nous croyons que estes assez aduerti que nous tenons, icelles auons par vraye succession, et à bons et justes tiltres approuuez par tous droictz et loys tant divines que humaines, et grandement nous greueroit de les occuper et détenir injustement, et la qualité que vous nous détenez et occupez contre Dieu, conscience, raison et justice nostre royaulme de Nauarre, lequel nous deuriez rendre et restituer plustôt que nous cominer de nous occuper le demeurant de nosd. terres, ce que faire ne vous est permis ni loisible sans perdition de votre âme. Parquoy vous prions que, aïant esgart à la dignité où le Créateur vous a mys, ne veuillez continuer lad. emprinse, en grande offense dud. Créateur, et scandale

Digitized by Google

de toute la chrétienté (xpienté). Et par Nauarre, notre roy d'armes, pourteur de cestes, vous enuoyons nre présente responce, laquelle auons signé de nre main et faict sceller du scel de nos armes.

Donné en notre ville d'Orthez, le XXVe jour de novembre, l'an mil V^c XXIII.

Signé HENRY.

Contresigné DEPEYRAC.

Cette lettre, pleine de fermeté, donne un démenti positif à l'historiographe Garnier, continuateur de l'abbé Velly et de Villaret. Cet historien rapporte qu'Henri II livra volontairement passage à l'armée espagnole, « *en réclamant*, dit-il, *les droits de la neutralité dans laquelle il s'était renfermé.* » C'est lui faire dire une fausseté évidente, puisqu'il était déjà lié à François Ier par un traité formel. La noble franchise de cette réponse rétablit la vérité et répare l'honneur de ce prince. Remarquons une particularité qui peut avoir son importance. Le nom de *Navarre*, donné au roi d'armes porteur de cette lettre, n'était-il pas une bravade, ou au moins une énergique protestation contre l'usurpation de Charles-Quint?

L'effet suivit de près les menaces de ce dernier. Son armée franchit la frontière; après une tentative infructueuse sur Bayonne, elle se jeta sur le Béarn, mais, harcelée sans cesse par les intrépides Basques, qui occupaient les passages des Pyrénées et interceptaient ses communications, elle fut forcée de se retirer après avoir complètement échoué.

Quatorze mois plus tard, et, le 24 février 1525, la fortune fut moins favorable à Henri II. En combattant à Pavie, à côté de François Ier, il fut, comme lui, fait prisonnier, mais il fut plus heureux, et, avant la fin de l'année, il put s'échapper du château de Pavie, où il avait été enfermé. C'est lui-même

Digitized by Google

qui nous l'apprend dans une lettre, dont nous avons pris copie sur l'original.

Le roy de Nauarre, comte de Périgort.

Nre (notre) amé et féal, pour vous donner part de l'ayse qu'avons d'estre eschappe de la prison et captiuité où estions détenu, vous voulons bien aduertir que la nuyt sainte Luce (1), sortismes hors le château de Pauye, par une eschelle de corde, et auons tant faict, auec layde de Dieu, que la veille de Noel arriuasmes en ceste ville bien penez. Pensez que ce na pas esté sans ayde ne grands promesses, lesquelles vous asseure equipollent à la ranson que auions accordée, et que voulons acquiter; nous vous prions vous employer, en tout ce que vous sera possible, à ce que les restes de notredite ranson soient promptement leues et tout incontinent envoyez, et nous ferez fort singulier plaisir et seruice, qui auec les autres que nous auez faict vous sera recognu à l'ayde nostre Seigneur qui vous ayt en sa garde.

De Saint-Just-sur-Lyon, le XXVIIe de décembre (2).

HENRY.

Contresigné DEPEYRAC.

Suscription : A M. Hélies André, conseiller au Comté de Périgort.

Cette date du 13 décembre joue un grand rôle dans la vie d'Henri II. En 1553, vingt-huit ans après s'être échappé de Pavie, dans cette même *nuit de Sainte-Luce*, il recevait entre ses bras un enfant nouveau-né, qui devait, un jour, venger sa famille des injures de l'Espagnol, et fonder une dynastie, à laquelle l'Espagne elle-même demanderait ses souverains.

D'AIGUEPERSE.

(1) 13 décembre. L'original porte *Lusse*,

(2) 1523.

Digitized by Google

LETTRE

SUR

RESTIF DE LA BRETONNE.

A Monsieur le Rédacteur de la *Revue du Lyonnais*.

MONSIEUR,

Vous avez inséré, l'année dernière, dans votre *Revue*, un article de M. Tisseur sur Restif de la Bretonne, le cynique romancier du XVIIIe siècle. Déjà le *Constitutionnel* avait publié une étude fort remarquable de M. Monselet sur le même personnage, et, depuis, la *Revue des deux Mondes* s'en est également occupé. Si je viens, après tous ces écrivains, vous proposer quelques notes à ce sujet, ce n'est pas assurément pour entrer en lice avec des littérateurs dont je reconnais la supériorité, encore moins pour sacrifier au goût du jour, en appelant de nouveau l'attention du public sur un nom que l'on aurait fort bien pu laisser dans l'oubli; mais puisque, soit par un de ces caprices familiers aux écrivains comme aux bibliophiles, soit en vue de remettre en évidence certaines théories hazardées de Restif (ce que je n'aurais garde de supposer de la part des écrivains cités plus haut qui sont des gens fort honorables), on a appris à la société d'aujourd'hui l'existence de cet infatigable romancier, je crois pouvoir sans inconvénient compléter ce que l'on a dit par quelques gloses inédites.

Digitized by Google

Je crois que MM. Tisseur et Monselet n'ont pas lu tout Restif et cela se conçoit, Restif est illisible dans son entier. Je crois qu'ils n'ont même pas connu la liste complète de ses ouvrages et diverses circonstances qui accompagnèrent leurs publications. Je suis à même de combler certaines lacunes; Restif de la Bretonne était fort lié avec un de nos compatriotes, feu M. Arthaud de Bellevue, esprit original et amateur de toutes les excentricités littéraires; il le cite souvent dans ses ouvrages ainsi qu'un autre lyonnais célèbre, M. Mathon de la Cour. A ces titres, il peut figurer dans une galerie des souvenirs de notre ville: or, M. de Bellevue, ami et allié de mes oncles, leur fit acheter la collection complète des ouvrages de son protégé, et donna sur lui des indications qui furent transcrites au verso des faux titres.

Je reviens à ce que je disais plus haut: on aurait dû laisser cet auteur dans son oubli. Aucun de ses livres n'est acceptable, parceque lorsqu'ils ne sont pas obscènes, ils sont extravagants ou ennuyeux ou inintelligibles; et pourtant, lorsqu'autour de nous on faisait si grand bruit des réputations nouvelles, acquises par des romans plus impies et plus immoraux encore, par des théories sociales tout aussi dénuées de sens commun, tout aussi dangereuses, il était utile de rappeler qu'un demi siècle avant ces modernes Restif, le vrai Restif avec autant de renom et plus de talent avait succombé sous l'épreuve de cinquante années. Pauvre Restif! c'était bien la peine d'inventer de si belles choses, de réglementer les filles de mauvaise vie, d'animer les astres, de perfectionner la nature, pour se voir supplanter par les phalanstériens, sans avoir obtenu d'eux une phrase de reconnaissance! Il est vrai que lui-même n'était que l'écho d'autres hallucinés dont on pourrait suivre la trace par une généalogie d'hérésiarques, de rêveurs, d'utopistes, de libres penseurs jusqu'au commencement des sociétés.

Digitized by Google

Car les hommes de l'erreur ont leurs généalogies aussi bien que les hommes de la vérité. Généalogies fort longues aussi, mais bien différentes ! Tandisque la vérité catholique remonte sans interruptions, sans obscurités jusqu'à la naissance du premier homme, en jalonnant ses degrés de noms illustres, de noms synonymes de vertu et de science, en étendant ses rameaux partout où règnent le beau, le bon, l'ordre et la justice, l'erreur, sous quelque appellation qu'on la déguise, hérésie, schisme, panthéisme ou incrédulité, remonte le cours des âges par une voie tortueuse, souvent interrompue par d'obscures périodes, recrutant çà et là des héros douteux, avouant une parenté avec des aggrégations ou des doctrines dont l'humanité rougit.

Ce fut un grand argument contre le protestantisme, que cette filiation qu'il réclamait imprudemment dans ses premières controverses et qu'aujourd'hui il doit renier. Lorsque l'on dit au premier luthérien : vous êtes d'hier et nous sommes anciens, nous sommes avec l'église du Christ et si l'église s'est trompée jusqu'à ce jour, tout s'écroule, votre doctrine aussi bien que l'église de Rome; si le Christ n'est pas un faux prophète, c'est nous qui prêchons la vérité, car nous avons pour nous la possession et la tradition ; il fallait pour répondre inventer une autre église coexistante avec l'église catholique et présentant une suite non interrompue dans ses ministres et la transmission de leurs pouvoirs ; à grand peine on se forgea des ancêtres, avec les Vaudois, les Albigeois et les Manichéens, et Bossuet n'eut garde de négliger ce puissant moyen d'attaque dans son *Histoire des Variations*.

Ce que les protestants firent alors sans en calculer les conséquences désastreuses pour eux-mêmes, les ennemis du christianisme et de toute société régulière l'ont fait de tout temps. Cette guerre est ancienne, elle commence à la Genèse entre le serpent et la femme ; les mythes des poètes en re-

Digitized by Google

tracent les phases successives sous mille allégories ingénieuses. Aujourd'hui, comme notre civilisation procède du christianisme, comme le christianisme a sa plus complète expression dans le catholicisme, c'est contre le catholicisme que se dirigent les efforts de l'antique séducteur du genre humain, et pour cela il emploie deux armes terribles, l'orgueil et la luxure.

Aussi quand il surgit une théorie soit-disant nouvelle, prétendant organiser l'humanité en dehors des lois chrétiennes, cherchez bien, scrutez le sens véritable que l'on voile sous des parures appropriées au moment, et vous trouverez infailliblement ces deux passions, nobles selon le monde, péchés capitaux selon l'Evangile, et vous trouverez la révolte des sens contre l'âme, et, pour cause de cette révolte insatiable, la déchéance de l'homme par le péché originel. Et ces deux épées de combat, on ne les tint pas dans le fourreau à l'époque de Restif, et lui, homme sensuel, se servit de la seconde. Partout, dans ses livres, même lorsqu'il veut être sérieux, même lorsqu'il balbutie les mots de pudeur et d'honnêteté, car il a de bons moments et des instincts généreux, il ne peut retenir son langage décolleté. On dirait que sous le prétexte de combatre les vices de son époque il cherche à composer des tableaux érotiques plutôt que des remèdes applicables; d'ailleurs, il est très-inégal et varie souvent dans ses appréciations. Tantôt il injurie la religion chrétienne et ses ministres, tantôt il lui donne une place honorable dans ses utopies; et puis lorsque les sanglantes conséquences des idées révolutionnaires vinrent couvrir la France de sang et de ruines, Restif, nature honnête au fond, bien que singulièrement dévoyée, s'indigna des excès de ces enfants terribles auxquels ses romans avaient servi de catéchisme. Comme tant d'autres, il avait eu l'aveuglement de croire que, le christianisme détruit, rien ne serait plus facile que de gouverner les hommes, et qu'il

Digitized by Google

suffirait, pour les ramener à l'âge d'or, de quelques rhéteurs, de bons vieillards et de repas en commun ; et il s'étonna de voir la révolution tuer les vieillards et les rhéteurs, même les jeunes filles qu'il aimait tant et ne pas s'arrêter aux idylles de Collot-d'Herbois et du cousin Jacques.

Je m'aperçois, Monsieur, que je fais précisément ce que je voulais éviter, un article au lieu d'une simple note. J'y reviens, car en voulant entreprendre autre chose qu'un travail de compilateur, je succomberais bien vite sous le fardeau d'une dissertation sur la philosophie de l'histoire. Voici donc la liste des productions de Restif de la Bretonne.

1° *La Famille vertueuse* ; ce fut son premier ouvrage, tiré à 2000 exemplaires en 1767, format in-18 ; l'orthographe bizarre dont se servit l'auteur, car il prétendait aussi au titre de réformateur en fait de grammaire, ce qui n'est pas le côté le moins original de sa physionomie, l'orthographe fit tort à la vente de ce roman, essai informe et dénué d'invention. Ce n'est pourtant pas une traduction de l'anglais, comme le titre l'indique, mais l'histoire véritable d'un négociant de Lyon.

2° *Lucile* ou *les Progrès de la Vertu*, ouvrage très-libre qui parut en 1768 et fut payé trois louis à l'auteur.

3° *Le Pied de Fanchette* parut la même année ; on en fit une seconde édition en 1776. Ce roman eut du succès ; c'était l'histoire d'une jeune marchande de la rue Saint-Denis. Fréron refusa de l'annoncer dans son journal parce qu'il le trouva trop leste.

4° *La Confidence nécessaire*, en 1769, réimprimé en 1778.

5° *La Fille naturelle* en 1770, avec une seconde édition en 1774. Celui-ci fut très-loué par Fréron.

6° *La Femme infidèle*, ouvrage d'une obscénité extravagante. L'auteur, sous des noms d'emprunt, se met en scène avec quelques personnages du temps. Grimod de la Reynière est désigné sous celui de M. de l'Elisée, parce que l'hôtel de

Digitized by Google

ce célèbre gastronome était situé à l'entrée des Champs-Elysées. M. de Toustain-Richebourg s'appelle Stable, Butel du Mont, censeur royal, s'appelle OEuil-de-Bœuf, etc.

7° *Adèle de Comm....*, 1772, histoire véridique de la fille naturelle du dernier duc de C.....

8° *La Femme dans les trois états, de fille, d'épouse et de mère*, 1772.

9° *Le Ménage parisien*, 1773, indiqué comme le 8e ouvrage, satyre assez plate des gens de lettres de l'époque. Crébillon fils, censeur royal, bien qu'il fût maltraité comme les autres, approuva le livre, ce qui le réconcilia avec Restif. Néanmoins, les notes insérées à la fin et dans lesquelles il attaque violemment tous les auteurs en ne déguisant leurs noms que par une simple inversion de lettres, le fit suspendre. Ces inversions étaient par trop faciles à deviner, ainsi Barthe s'appelait Ehtrab et Cerutti, Ittufec, et Restif lui-même avait indiqué la clef de ces transpositions.

10° *Nouveaux mémoires d'un homme de qualité*, 1773.

11° *Traduction de trois ouvrages de Quevedo de Villegas*, 1775, tirée à 1500 exemplaires; le libraire Cassard en tira 500 autres en restituant à cet ouvrage le titre de *l'Aventurier Buscon*, qui était celui de l'auteur espagnol et que Restif avait changé en celui de *Fin Matois*. Cette traduction fut commencée par M. d'Hervilly, censeur royal; Restif ne fit que l'achever et ajouta à la fin du 3e volume une note sur l'Inquisition, rédigée, dit-il, sur les récits d'un particulier échappé à ce tribunal ; c'est un véritable roman.

12° *Le Paysan perverti*, 1776. C'est le chef-d'œuvre de Restif; les trois mille exemplaires de ce roman furent épuisés en un mois, et il eut deux éditions en Angleterre. M. Monselet a fait ressortir avec talent, dans son article, le mérite singulier de cet ouvrage, mérite d'invention et même de style. Les caractères en sont tracés avec une vérité et une énergie

Digitized by Google

effrayantes, et je ne sais, malgré la crudité des peintures, malgré l'atmosphère de débauche et de mauvais lieux qui saisit le lecteur à la gorge, si l'on ne pourrait pas à la rigueur le considérer comme un ouvrage moral et utile.

Cette peinture brutale des suites d'un premier pas dans le vice peut arrêter certaines natures indécises et insouciantes, de même que certains livres de médecine, que certains cabinets d'anatomie font plus d'effets par la crainte qu'ils inspirent que les meilleurs raisonnements.

13° *L'École des Pères*, 1776. L'auteur l'avait racheté du libraire Costard pour le mettre à la rame. Un ami l'en dissuada et il vit le jour. C'est une attaque contre l'*Emile* de Rousseau. (1).

14° *Le Quadragénaire*, 1777.

15 *Le nouvel Abeilard*. 1778. C'est l'histoire de Mme Lando, jolie charcutière de Paris.

16° *Tableaux de la vie* ou les *Mœurs du* XVIIIe *siècle*; in-18, sans date. Je crois qu'il doit se placer après le *Nouvel Abeilard*: c'est une suite de nouvelles qui ne sont pas plus mauvaises que beaucoup d'autres et qui se recommandent par 17 gravures charmantes de Moreau; une des plus jolies, *les Petits parrains*, a été reproduite par l'*Illustration*. Dans celle intitulée: *l'Opéra*, il y a une robe à paniers traitée d'une façon

(1) Grimm disait de ce roman. « C'est une espèce de caricature d'Émile à l'usage des fermiers et des marchands de la rue Saint-Denis. Cependant au milieu d'un fatras de vues mal dirigées et de situations communes et triviales vous trouverez des idées fortes, des peintures neuves et surtout des détails de la plus grande vérité. Toute la conduite de ce roman est extravagante, absurde, mais au moment ou vous êtes prêt à jeter le livre, vous rencontrez une page heureuse et des morceaux d'un dialogue bien naturel et d'une simplicité rare. On ne se fait point l'idée d'une tête plus singulièrement organisée, d'un mélange plus étonnant de platitude et de génie, d'ignorance et d'instruction, de sagesse et de folie. »

Digitized by Google

merveilleuse et d'une finesse de burin à désespérer tous nos graveurs modernes.

17. *La Vie de mon Père*, 1779. Un des plus estimés ; c'est l'histoire véritable et généalogique de la famille Restif, ornée de gravures assez naïves et des portraits d'Edme Restif et de Barbe Ferlet, père et mère de l'auteur.

18. *Les Contemporaines*; commencé en 1779, fini en 1785, en 42 volumes. *Cubières* en 1810, disait de cet ouvrage : « Il a composé 1200 nouvelles dans *les Contemporaines*, que personne n'a prônées, mais qu'aucun auteur n'a surpassées. »

Sur le titre il y a : *publiées par Thimothée Joly, de Lyon.* C'est probablement un nom imaginaire. Dans cette énorme collection, l'orthographe de Restif est de plus en plus en état de révolte contre l'orthographe reçue et contre le bon sens. M. Marle n'était aussi qu'un plagiaire de notre auteur. Il y a des Nouvelles que, pressé sans doute par l'impétuosité de ses idées, il a négligé d'écrire et dont il ne donne que le canevas; le tout est farci de gravures aussi bizarres que le texte.

19. *La Malédiction paternelle*, indiquée comme le 17e ouvrage, parut en 1779, sous la date de 1780. Ce roman est fort libre, et Restif, malgré son laisser-aller de style, se crut obligé d'employer le latin pour rendre les passages trop graveleux. Les gravures en sont belles.

20. *La Paysanne pervertie*, 1780; ce roman indiqué comme le 21e, était l'ouvrage de prédilection de Restif; il est inférieur néanmoins à son *Paysan*. C'est toujours sa propre famille qu'il met en scène; il y a 114 estampes, fort curieuses sous le rapport des types et des costumes.

21. *Le Dédale français*, publié en 1781, composé en 1779, pendant une maladie de l'auteur, qui l'écrivit en grande partie dans son lit, ce qui en expliquerait l'extravagance ; c'est une contrefaçon de *Gulliver*, moins la délicatesse d'esprit et la portée philosophique de Swift.

Digitized by Google

22. *La dernière Avanture d'un homme de quarante cinq ans*, 1783.

23. *La Prévention nationale*, en forme de drame, 1784.

24. *Les Veillées du Marais, ou Histoire du grand prince Oribeau, roi de Mommonie*, commencée en 1777, imprimée en 1785. Cubières lui-même, ami de Restif, avoue que cet ouvrage est inintelligible.

25. *Les Françaises, les Provinciales et les Parisiennes*, suites de nouvelles, ornées de gravures; 1786 et 1787; dans le 1er volume des *Parisiennes* on trouve la célèbre généalogie de Restif, qui remonte à l'empereur Pertinax, successeur de Commode.

26. *Les Nuits de Paris, ou le Spectateur nocturne*, 1788; cette collection de nouvelles qui pourrait défrayer vingt romanciers et des plus féconds de nos jours, est entremêlée de théories sociales, avant-garde des théories de Fourrier et des communistes. On y retrouve le *Phalanstère* à l'état de germe et quelques autres idées de cette école, comme celle de la copulation des planètes.

27. *Ingénue Saxancour*, 1789 ; Cubières disait que ce roman semblait avoir été composé pendant un accès de fièvre chaude.

29. *Le Palais-Royal*, 1790; les censeurs ne voulurent jamais laisser passer celui-là, comme étant trop ordurier ; en effet, il était difficile de pousser plus loin le mépris de toute pudeur. Ces quatre volumes contiennent les biographies des prostituées qui encombraient alors les galeries du Palais-Royal et le récit de tous les raffinements de débauche usités dans les bouges qui l'environnaient.

30. *M. Nicolas ou le Cœur humain dévoilé*, 1791 ; ce sont *les Confessions de Restif*, plus scandaleuses, et à coup sûr d'un style moins châtié que celles de Rousseau ; elles ont pourtant le mérite d'être écrites avec moins d'em-

Digitized by Google

phase et plus d'imagination. On y retrouve la généalogie qui remonte à Pertinax. Cet ouvrage est horriblement imprimé et sur un papier des plus communs.

31. *Le Drame de la vie en* 13 *actes des ombres et* 10 *pièces régulières* ; en tête est cette réclame aussi bizarre que le titre :

Lecteurs ! lisez
Le plus intéressant des ouvrages
Sans craindre le scandale.

Ce sont toujours les parents et les connaissances de l'auteur qui figurent dans ces scènes, éditées en 1793 ; à la fin se trouvent quelques lettres de Grimod de la Reynière.

32. *Philosophie de M. Nicolas*, 1796 ; c'est un système de la nature dénué de toute apparence de sens commun; mélange d'erreurs, d'impiété et de libertinage.

33. *Les Posthumes*, lettres reçues après la mort du mari par sa femme qui le croit à Florence ; imprimées en 1802, sous le nom de *Cazotte*.

Cet ouvrage, un des moins connus, est le plus curieux de tous les ouvrages de Restif et celui qui résume le mieux le genre d'hallucination auquel le conduisirent les théories des illuminés. C'est un monstrueux assemblage d'impiété, de blasphèmes et d'obscénités ; cette lecture produit l'effet d'un cauchemar ; Restif attaque le christianisme, nie les récits de la Bible comme toute l'histoire ancienne, met à la place un panthéisme grossier et la métempsycose. Ses exemples sont divertissants; Henry IV devient un curé de village, et quel curé? il va sans dire que Restif en fait un à sa façon qui est un singulier type du prêtre. Louis XIII revient au monde sous la forme du fils d'un espion et d'une fille publique. Richelieu est tour à tour le fils d'un meunier, un soldat assasin et mange de la chair humaine! M. Arthaud de Bellevue,

Digitized by Google

qui est souvent cité, avant d'être M. Arthaud, avait été Labruyère, Ronsard, Clément V et Clovis. Marie-Antoinette avait été Brunehault !

La plume se refuse à remuer cette accumulation de choses absurdes ou dégoutantes. C'est à la fois le langage des mauvais lieux et des petites maisons. Restif se déchaîne contre le célibat, et il avait de bonnes raisons pour haïr la virginité; sur les Jésuites, et en fait d'insinuations calomnieuses, il dépasse les pamphlétaires de notre temps. Il prône les livres érotiques comme indispensables à une bonne éducation; en fait d'histoire naturelle, il donne une âme à la matière et des organes aux comètes; quant à l'homme, il se réunit à quelques matérialistes pour en faire un produit successif du singe et du chien. Le héros de ce livre est un personnage imaginaire qu'il nomme *le duc Multipliandre*, nom heureusement trouvé, car ce héros a le pouvoir d'engendrer à l'infini, d'entrer dans les corps en en chassant les âmes (je crois ce trait emprunté a quelque conte oriental). Cagliostro figure aussi; celui-là n'est pas déplacé; il parle même de Jésus-Christ, *Proh Pudor* ! qu'il nomme Jésuah et qu'il fait venir des amours du soleil et d'une planète !

Voici encor du Fourrierisme ; Fourrier n'a pas le mérite, assez stérile, d'avoir inventé, il n'a fait que mettre en ordre des folies antérieures ; dans le pays peuplé et régi par le duc Multipliandre, au bout de trois mille ans, la terre devient un séjour enchanté ; les glaces des montagnes et des pôles sont fondues, sauf celles que l'on tient en réserve pour boire frais; deux lunes sont chargées de l'éclairage des nuits (Fourrier a renchéri là dessus et en octroye sept à ce que je crois); les animaux malfaisants disparaissent, la nature est corrigée, les pôles sont habitables, la mer est excellente à boire. On voit pousser des fruits nouveaux et apparaître de nouvelles espèces d'animaux, composés d'aggrégations disparates. Au milieu de

Digitized by Google

cela, l'auteur trouve le moyen de placer un récit sommaire de la révolution. A la fin se trouvent quelques chapitres intitulés *Revies*, qui égalent en détails obscènes ces manuels du libertinage qui mènent les libraires en police correctionnelle; ce sont des récits de la jeunesse de l'auteur, exposés sans le moindre voile; puis vient une note sur un mode tout différent; une plainte amère, un cri de désespoir, ces mots de l'Écriture: *miseremini mei, saltem vos amici mei*: l'auteur se plaint de sa triste situation; 68 ans, la misère, l'oubli. C'était bien la peine d'injurier le christianisme et de se faire l'apôtre du sensualisme pour finir par cette exclamation navrante.

34. *Nouvelles Contemporaines*, 1802; recueil érotique. Sous le titre collectif d'*Idées singulières*, Restif fit paraître à diverses époques, cinq ouvrages d'économie sociale, ou projets de réglements pour diverses classes de la société, en voici le titre: le premier, le plus connu, est le *Pornographe*, il eut un grand succès, plus peut-être à cause de l'attrait des sujets graveleux pour les amateurs de scandale qu'à cause des idées utiles et pratiques qui y sont renfermées. Ce traité de la *Prostitution* fut imprimé en 1769; M. de Sartines, lieutenant de police, l'approuva; on y trouve en effet des vues qui ne manquent pas de sagesse, pour un sujet aussi scabreux, et des intentions fort louables. Comme dans les ouvrages suivants, la théorie est enchassée dans une espèce de roman par lettres.

Le Mimographe, ou Idées d'un honnête homme sur la réformation du théâtre, 1769.

Les Gynographes, ou réglement pour les femmes.

L'Andrographe, ou Règlement pour les hommes; il vaut moins que les précédents et fait pressentir l'extravagance des *Posthumes*; l'auteur recommande la communauté des biens et des repas; il fait grâce à l'église néanmoins et la conserve ainsi que le dimanche en les accommodant à sa façon.

Digitized by Google

Le Thesmographe, ouvrage sur la réforme des lois, 1789. Il devait y avoir un sixième volume, intitulé le *Glossographe ou la Langue réformée* ; il ne parut jamais.

M. de Cubières publia, en 1811, un roman posthume de Restif, intitulé : *Histoire des campagnes de Maria, ou Épisode de la vie d'une jolie femme*, et le fit précéder d'une vie de l'auteur ; Cubières était son ami et avait été cité dans quelques ouvrages sous le nom de *Rubiscée*.

La mort empêcha Restif de publier :

Les mille et une Métamorphoses.

Les mille et une Faveurs ; il y a déjà sous ce titre un ouvrage très-long et très-ennuyeux du chevalier de Mouhy.

Les mille et une Résolutions d'une fille à marier.

Les mille et une ingénuités, ou l'aimable Agnès.

Claire d'Albe, pendant de la *Nouvelle Héloïse*.

L'Enclos des Oiseaux.

Le Livre des sots, ou les Tours de passe-passe des épouses de Paris.

Voici, en abrégé, ce qu'en disait Cubières dans sa biographie :

« Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, né à Sacy, en Bourgogne, le 22 novembre 1734, fut marié le 22 avril 1760 à Agnès le Bègue, avec laquelle il a mal vécu ; il est mort à Paris le 3 février 1806. Il fut prote d'imprimerie et végéta dans la misère jusqu'en 1765. Ses ouvrages lui procurèrent 56,000 fr. en 10 ans. A la révolution, il fut ruiné par les assignats et suspendit alors ses impressions. Le directeur Carnot vint à son secours ; après sa disgrâce il obtint une place de 4000 francs qu'il occupa jusqu'à sa dernière maladie ; En ce moment il serait mort de misère sans les bienfaits de Mme de Beauharnais et les soins du médecin Nauche. Il laissa deux filles, dont l'une épousa M. Vignon. Sa taille avait cinq pieds deux pouces, son front était large et découvert, il avait les yeux grands, noirs et pleins de feu, le nez

Digitized by Google

aquilin, la bouche petite, les soucils noirs, la poitrine velue, sa physionomie rappelait l'aigle et le hibou à la fois . . .

. . . . . .

Il n'était point anarchiste en politique ; fidèle au gouvernement monarchique, dans un moment très-périlleux, on le vit monter la garde aux Tuileries, pour que le roi ne fût pas enlevé. La plupart de ses ouvrages ne sont pas écrits, il les a composés en travaillant lui-même à la casse et à la presse.

. . . . . .

Il voulait créer une nouvelle religion, un nouveau système du monde et une langue nouvelle . . . . . .

. . . . . .

On l'a appelé le Voltaire des femmes de chambre, le Rousseau des halles ; Grimm disait qu'il était le Rousseau du ruisseau, comme Laclos était le Restif de la bonne compagnie. »

Voici une lettre écrite le 15 février 1806, au *Journal de Paris*, par sa fille, Mme Vignon et Mme R.... veuve Restif d'Annay :

« M. Restif de la Bretonne est mort à Paris, âgé de 72 ans, le 3 février 1806, sans souffrance et sans crainte.

« Il était entouré de ses enfants, de ses domestiques et de sa garde; jamais il n'a manqué d'un honnête nécessaire ; ses enfants, ses petits enfants, ses sœurs, ses amis, ses voisins ne l'auraient pas souffert.

« Son infortune venait de malheurs et non d'un manque de conduite.

« Quel homme fut plus que lui laborieux et infatigable ? Certes, il ne pouvait être dans l'aisance après avoir essuyé des banqueroutes et des remboursements en mandats ; mais sa position, pour avoir été difficile, n'a point été humiliante. Le gouvernement d'un empereur aussi humain que grand, pourvoit à tout avec dignité. »

Telles sont, Monsieur, les notes que j'ai pu recueillir sur Restif, je les crois assez complètes pour n'être pas dénuées de tout espèce d'intérêt. Les bibliomanes et les collectionneurs d'anecdotes littéraires accueilleront, peut-être, avec indulgence, ces recherches qui ne m'ont coûté que la peine d'épousseter de vieux cartons et deux rayons de bibliothèque.

Agréez etc.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

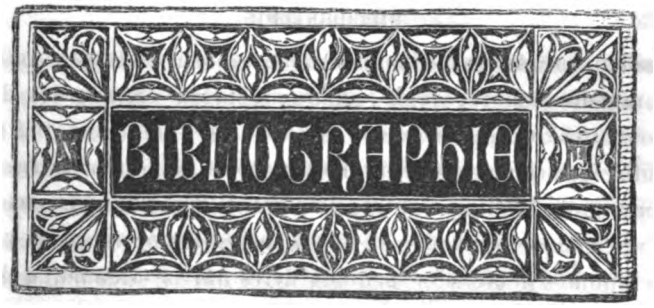

Histoire des classes agricoles en France, depuis Saint Louis jusqu'a Louis XVI, par C. Dareste de la Chavanne, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Lyon; Mémoire couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques. Paris, Guillaumin, 1854.

Si l'on a quelquefois médit des prix d'Académies, et non peut-être sans apparence de raison, il faut avouer que ces critiques n'ont rien qui puisse s'adresser à ceux de l'Académie des sciences morales et politiques. A la rigueur, on peut s'étonner qu'un orateur, un poète aillent demander l'inspiration à un programme de concours; mais l'historien et le philosophe ne sont point hommes d'inspiration. La science est leur seule muse. Observer des faits ou dépouiller des textes mieux que ne l'ont fait leurs devanciers, puis en tirer des conclusions plus rigoureuses, c'est une tâche qui ne réclame impérieusement aucun enthousiasme, et où, d'un autre côté, il est plus facile de distinguer le talent sérieux de la médiocrité habile. L'institut, comme le sénat où sont réunis les maîtres de la science, centralise les résultats acquis et voit ce qu'il reste à faire; lorsqu'il a constaté l'opportunité de telles ou telles recherches, quoi de plus sage pour les écrivains qui entrent dans la carrière, que de tourner de ce côté leurs talents et leurs efforts? Ils y gagnent au moins de n'être pas exposés, comme les tra-

Digitized by Google

vailleurs solitaires, à s'épuiser vainement sur un terrain suffisamment exploré, et de refaire pour leur compte des découvertes qui appartiennent déjà à d'autres. Le choix de l'Institut leur est garant de la nouveauté et de l'opportunité de leur sujet, double point très-important toujours, mais surtout à une époque où la voie de la science est si encombrée, et où le public s'intéresse si peu aux livres qui ne viennent pas à propos.

Sous ce rapport, personne n'a été plus heureux que M. Dareste. Le titre de son Mémoire, qui est devenu un beau livre, attire les yeux même des indifférents, et pourtant ce n'est que la question mise au concours. Mais on pourrait dire que cette question est à l'ordre du jour, tant elle répond bien à la préoccupation du moment. Il y a déjà quelque temps que l'histoire n'étudie plus seulement les événements politiques ; elle voit dans le passé autre chose que des guerres, des traités, des mariages de princes, et son attention ne se concentre plus exclusivement sur les dynasties souveraines et les classes dirigeantes de la société. Elle s'inquiète de ce qui est le vrai corps de la nation, de ces classes laborieuses si peu connues jusqu'ici et si dignes de l'être. On approfondit leurs origines, on étudie les conditions de leur existence aux diverses époques, les changements qui se sont produits dans leur situation matérielle et morale sous l'influence de la politique et de la législation. Outre l'intérêt historique de cette étude, une science humaine et chrétienne espère trouver dans ce passé des renseignements utiles pour l'avenir, y apprendre quelles causes influent sur le bien-être et le développement intellectuel des peuples, sur leur bonheur et leur vertu. Mais peut-être, entre ces classes vouées au travail matériel, s'est-on trop exclusivement occupé jusqu'ici des ouvriers de l'industrie et des villes. Nous vivons plus près d'eux ; leurs souffrances, qu'ils supportent plus impatiemment, nous frappent davantage ; enfin, ils

Digitized by Google

ont quelquefois pris la parole, et très-bruyamment, pour appeler sur eux l'attention publique. Par là, ils l'ont accaparée au détriment de la classe non moins intéressante et bien plus nombreuse qui cultive le sol. La science a presque entièrement négligé les campagnes, au point que leur histoire est un sujet tout neuf, dont la grande difficulté consiste même en ce qu'il y a tout à faire, tant les documents sont rares et épars.

On commence à revenir de cet oubli. Des causes diverses ont attiré les regards, soit de la science, soit du public, sur les populations agricoles. Aux crises industrielles ont succédé, à plusieurs reprises, depuis quelques années, des crises de subsistances bien plus terribles par l'étendue de leurs effets. L'économie en a recherché les causes; elle s'est inquiétée de la dépopulation des campagnes, de cette fièvre qui pousse les paysans à quitter leurs paisibles travaux pour venir chercher dans les villes des salaires plus élevés, mais moins sûrs. Les législateurs et l'État ont dû s'occuper de ces nouveaux dangers : maintenant même ils essaient, par de vastes institutions de *crédit foncier*, de remédier à cette plaie si longtemps inconnue des hypothèques qui grèvent le sol. Mais ce n'est là qu'un palliatif; beaucoup pensent que le mal vient de plus loin. Une statistique pessimiste s'est même demandée si l'agriculture, *cette mamelle de la France*, comme disait Sully, ne s'était pas appauvrie de nos jours; si la terre de notre patrie n'était pas épuisée, et sur la pente de cette stérilité à laquelle sont vouées aujourd'hui, par suite de diverses causes, tant d'autres contrées jadis fertiles. Bref, l'attention universelle est fort éveillée sur toutes ces questions auxquelles se relient de si graves intérêts. Et comme le présent tient toujours au passé, l'Académie des sciences morales et politiques ne pouvait mettre au concours de question plus opportune que l'*Histoire des classes agricoles*.

Nous n'avons point à juger le livre de M. Dareste; l'Insti-

Digitized by Google

tut s'est chargé de ce soin. Il l'a couronné, sur un rapport très-flatteur de M. Guizot; tout éloge pâlirait devant l'autorité d'une approbation si honorable. D'ailleurs, nous avons trop à apprendre dans ce savant ouvrage pour qu'il puisse nous convenir de prendre en l'étudiant le ton des critiques *ex cathedra*. Nous voudrions faire mieux : indiquer nettement les questions qui y sont traitées, la méthode de l'auteur, les résultats auxquels il arrive, montrer par où ce livre de science nous a pourtant vivement intéressé, et par où il peut intéresser comme nous, non pas seulement les savants compétents, mais la masse du public éclairé. Les lecteurs y trouveront, sur ce sujet dont l'importance frappe tout le monde, une multitude infinie de faits curieux pour la plupart peu connus, savamment groupés; des vues nettes et souvent imprévues; des idées généreuses exprimées avec une grande réserve, et qui n'en ont que plus de valeur.

Le programme de l'Institut restreignait le sujet entre le règne de St-Louis et celui de Louis XVI. Néanmoins M. Dareste a cru devoir mettre en tête de son ouvrage un tableau général de l'état des populations agricoles avant le XIIIe siècle, où il résume et complète les vues jetées sur ce vaste sujet par MM. Guizot, Thierry, Guérard et les autres historiens qui ont pris à tâche d'éclairer ces obscures origines. Il expose d'abord l'état des personnes, distinguant nettement les classes diverses des esclaves, des colons, des hommes libres, expliquant leur raison d'être, et les révolutions qui firent passer une partie de la population de l'une de ces classes à l'autre; puis l'état des terres, et les titres divers auxquels elles étaient possédées. Le chapitre II traite des bourgs et des villages, de leur formation et de leur administration jusqu'aux temps féodaux; il nous fait assister, pour ainsi dire, à la naissance de notre patrie, en nous montrant, après les ravages de l'administration romaine et des invasions barbares, les groupes d'habitations se

Digitized by Google

reformant autour des grands propriétaires ou des couvents ; l'Eglise divisant le sol en paroisses, et les châteaux des conquérants devenant aussi le centre d'agglomérations nouvelles. Disputées entre plusieurs juridictions ennemies, ces populations finirent par obtenir quelques droits, quelques garanties; mais, pour arriver là, que de souffrances, que de désordres, que de luttes ! Nous avons au moins le bonheur de voir, à ces époques malheureuses, l'Eglise prendre l'initiative de la liberté, et par son exemple contraindre les seigneurs laïques à respecter et à étendre les droits de leurs serfs.

Le chapitre III est l'histoire de la condition personnelle des populations rurales depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe. Il nous fait connaître la position respective des serfs, des mainmortables, et des tenanciers libres, trois grandes classes où rentrent toutes les variétés que le désordre des temps avait dû faire naître. Le servage disparaît enfin et la *mainmorte*, où jadis un grand nombre d'hommes libres avaient cherché un refuge contre de plus grandes souffrances, sacrifiant volontairement la liberté à la sécurité, la mainmorte, dis-je, s'adoucit peu à peu et disparait même par voie d'affranchissement, sous l'influence de causes nombreuses, dont la principale est le progrès de l'opinion publique et des idées religieuses. Le christianisme proclamait l'égalité des hommes devant Dieu; les papes Adrien IV et Alexandre III tiraient la conséquence politique et civile de ce dogme en prêchant l'émancipation ; et de là, au XIIIe siècle des affranchissements en masse, où le motif religieux est souvent exprimé.

Après l'homme, la terre. Elle aussi a été longtemps esclave, et le droit de tous à la posséder, c'est à dire la liberté territoriale, est une conquête récente. M. Dareste étudie d'abord l'histoire du sol par rapport à ceux qui le cultivent, aux tenanciers, puis par rapport à ceux qui le possèdent; ce sont les chapitres IV et V. Dans le premier, il passe en revue les di-

Digitized by Google

verses espèces de tenures et de baux; signalant les progrès qui de la pure domesticité et du métayage ont abouti au bail à ferme, véritable seuil de la propriété. Mais il s'en est fallu beaucoup que la législation et les mœurs donnassent dès l'abord parmi nous, même au bail à ferme, les garanties qui en ont fait un des principaux ressorts de la prospérité de l'Angleterre. Au contraire, il fut longtemps entravé par des mesures de défiance qui ne lui permirent pas de porter tous ses fruits. Delà ce goût si prononcé de nos paysans pour la propriété, et ce morcellement de notre sol, dont l'économie politique signale aujourd'hui les effets désastreux. Pendant tout le moyen âge, au contraire, et longtemps après, le sol était presque tout entier entre les mains de la noblesse et du clergé; M. Dareste étudie les conditions de cette sorte de propriété; il signale les obstacles que le système féodal apportait au développement des intérêts généraux, et les modifications utiles que la législation lui fit subir pendant les trois derniers siècles. Il insiste sur les résultats funestes de cet *absentéisme* des grands propriétaires qui, à partir de François I, et surtout sous Louis XIV et Louis XV, abandonnèrent de toutes parts les campagnes pour aller dépenser à la cour, en un luxe stérile, les revenus de leurs terres, plus faciles à convertir en argent depuis la découverte de l'Amérique. Ici encore l'histoire du passé nous explique les maux contemporains; et on ne s'étonne plus de voir ce vice, qui ruine à la fois et le propriétaire et la propriété, attaqué si vivement de nos jours par les meilleurs esprits et les plus expérimentés (1).

Mais il y a tant de plaisir à parcourir ces intéressantes questions, que cette analyse prend des proportions démesurées. Il faut pourtant nous borner. Disons seulement que, dans le

(1) Voir dans le *Correspondant* (décembre 1853) un remarquable article de M. Ad. Baudon, sur les devoirs de la grande propriété.

Digitized by Google

chapitre VI, qui traite de l'administration seigneuriale, M. Dareste, par une théorie qui lui appartient, la distinction entre les droits qui dérivent de la propriété et ceux qui dérivent de la souveraineté, jette un grand jour sur cette difficile classification des droits seigneuriaux. Il les passe tous en revue; puis, dans le chapitre VII, il étudie les rapports de l'administration centrale avec les campagnes, et il nous fait assister aux progrès du pouvoir royal, qui longtemps enfermé dans son étroit domaine, finit par étendre son influence active sur tous les points du sol français. Enfin, dans le chapitre VIII et dernier, qui est un des plus instructifs de ce livre pour ceux que préoccupent surtout les questions économiques, l'auteur expose ce que l'on peut savoir de la condition matérielle du peuple des campagnes aux diverses époques de leur histoire; de la production et de la population; du produit et du rapport des terres; du crédit foncier; du taux des salaires; de l'industrie dans les campagnes; du rôle qu'elles ont joué dans les évènements politiques; études curieuses et neuves, qui sont le complément naturel de cet ouvrage, et qui contiennent une multitude de faits que l'on ne trouverait nulle part ainsi rapprochés.

Tel est le livre de M. Dareste, autant qu'une courte analyse peut en donner l'idée. Ce simple exposé suffit néanmoins pour montrer tout ce que cette lecture promet de plaisir et de profit. Mais, après les faits, les bons esprits demandent des idées; et il est impossible que d'une si longue étude il ne ressorte pas des conclusions plus ou moins générales qui soient la récompense de cet énorme labeur. Ces conclusions, l'auteur les expose, un peu brièvement peut-être, à la fin de son livre, mais avec plus de développements dans une remarquable préface. Il y aurait beaucoup à dire sur cette préface qui est à elle seule un morceau très important par la nouveauté et l'élévation des idées. Ce sont, pour em-

Digitized by Google

ployer les termes mêmes de M. Dareste, « de courtes considérations sur les lois providentielles qui ont présidé jusqu'à nous aux destinées des populations rurales. » Courtes, oui sans doute, puisqu'elles n'occupent que douze pages ; mais vraiment pleines de pensées et de vues que la plus haute philosophie de l'histoire ne désavouera pas.

Nous ne pouvons penser à résumer encore ces considérations qui sont déjà peut-être trop résumées : nous prierons bien plutôt M. Dareste, soit dans une seconde édition de son ouvrage, soit dans un travail spécial, de les étendre, de les développer, de leur donner toute la clarté, toute l'évidence dont elles sont susceptibles en les entourant de leurs preuves, et surtout d'en tirer toutes les conséquences applicables au présent et à l'avenir. Bornons-nous à signaler ses principales idées, et pour ainsi dire les conclusions de ses conclusions, dussions-nous quelquefois marquer un peu plus fortement ce que cet esprit si réservé n'a fait qu'indiquer.

En premier lieu, M. Dareste croit au progrès des classes agricoles. Il n'admet point qu'elles soient restées stationnaires dans ce mouvement en avant qui est le trait caractéristique de nos sociétés modernes; il croit pouvoir établir que leur situation matérielle s'est améliorée, et, avec elle, leur moralité. Franchement, il peut paraître étrange que cela ait besoin d'être établi; il semble *a priori* évident que nos paysans libres et presque tous propriétaires, protégés par des lois équitables et par un pouvoir respecté, ont plus de conditions de bonheur que n'en avaient le serf du barbare, le mainmortable du seigneur féodal, et même l'homme libre de ces temps de violence où l'existence et la propriété du faible étaient si souvent menacées. Mais puisqu'il est des esprits moroses qui, mécontents du présent, placent dans le passé un âge d'or imaginaire, il est utile de leur montrer par les faits que leurs idylles sont des rêves, que leurs doléances sont in-

Digitized by Google

justes, et que, dans leur sévérité à l'égard du présent, il y a autant d'ignorance que d'ingratitude. Sans doute on a quelquefois exagéré, dans un esprit de parti, les souffrances du servage et la pesanteur du joug seigneurial; mais en réduisant les choses à la vérité, aux faits positifs dont M. Dareste trace le tableau avec l'impartialité la plus scrupuleuse, il en reste assez pour nous inspirer une profonde reconnaissance envers ce Dieu qui, de l'esclavage antique, à travers tant de révolutions diverses, a graduellement amené nos générations à un état social si doux. S'il y a encore des misères, comme il y en aura sans doute toujours, en quoi peuvent-elles être comparées aux misères de nos pères? Voyez, au XIe siècle, ces *vingt-six famines* bien comptées qui ravagèrent la France, et, même sous Louis XIV, cette année 1662 qui détruisit des villages entiers dans toutes les contrées au nord de la Loire; voyez ces paysans vêtus de peaux jusqu'au temps de Me de Sévigné, ou de ce sayon grossier, dont de vieilles peintures nous ont conservé le dessin; songez surtout à cette absence complète de toute sécurité pour les faibles, qui est le trait distinctif de toutes ces sombres époques. Quant à l'état moral de ces populations si misérables, il serait facile d'en tracer d'aussi tristes tableaux. Le seul fait de la servitude ne devait-il pas entraîner, là comme ailleurs, ses déplorables conséquences? Repoussons donc de l'histoire des campagnes, comme on la repousse de tant d'autres côtés, cette doctrine de la *décadence* que des docteurs sans mission prêchent à notre société découragée. C'était pourtant dans l'histoire des campagnes qu'elle croyait sa position inexpugnable: M. Dareste nous prouve qu'elle ne peut pas plus s'y maintenir qu'ailleurs. Oui, le progrès n'est pas un rêve ambitieux; il est un fait palpable, et aussi vrai pour l'état matériel et moral de nos populations agricoles que pour la science de nos académies et l'industrie de nos ateliers. Il ne s'est peut-être pas accompli d'une manière continue; mais, en

Digitized by Google

somme, malgré quelques descentes momentanées, la route montait néanmoins.

En second lieu, à qui sommes-nous redevables de ce progrès? Faut-il en faire honneur à la violence, à la révolte, à ces grandes *Jacqueries* qui ensanglantèrent si souvent le sol de la France? M. Dareste pense, et c'est une idée sur laquelle il est utile d'insister de nos jours, qu'il serait plus juste d'attribuer à ces commotions violentes les résultats opposés. Les Seigneurs victorieux rétablissaient leur autorité, et, pour l'assurer à l'avenir, écrasaient les populations rebelles. Le progrès s'est fait par la liberté, mais par la liberté pacifiquement conquise et charitablement concédée. Tout le monde y contribua, même ceux en qui les partis passionnés ne voient que des oppresseurs. Le gouvernement féodal établit entre les classes diverses une communauté d'intérêts et une solidarité qui devint peu à peu une garantie pour les faibles. L'Eglise rapprocha les grands et les petits, les hommes de toute origine et de tout rang. « Son esprit, dit excellemment M. Dareste, présidait aux transformations de la société; elle réunit les différentes classes de la nation sous des lois communes, et s'efforça d'élever graduellement toutes les conditions .... Ses enseignements, toujours favorables à la liberté et à la dignité humaine, prirent de jour en jour plus d'empire sur les âmes et finirent par commander au monde. » Plus tard, lorsque le pouvoir royal établit l'ordre dans le royaume, il assura à cette liberté naissante des nouveaux affranchis la sécurité qui en fit un bien réel et durable et qui leur permit d'en tirer parti. A dater de cette époque, c'est aux populations elles-mêmes qu'il faut faire honneur de leurs progrès. Leur activité, leur moralité augmenta peu leurs richesses, et par elles leur puissance. Ces fortes vertus créèrent le tiers-Etat, qui après n'avoir été *rien*, comme disait Sièyes, finit par être *tout*. Il est impossible de parcourir du regard ce long travail des siècles,

Digitized by Google

sans se sentir ému de tant d'efforts, de tant de vertus, dont nous recueillons aujourd'hui les fruits. On comprend alors jusqu'à quel degré les générations sont solidaires; et à la reconnaissance envers nos devanciers se joint l'ardent désir de travailler de même à rendre meilleur encore le sort de nos descendants. Puissions-nous, à notre tour, mériter la même reconnaissance !

Pour cela, qu'y a-t-il à faire aujourd'hui ? C'est le troisième point sur lequel les idées de M. Dareste nous paraissent mériter d'être signalées. Il dresse le bilan des progrès accomplis, et le programme de ceux que l'avenir réclame. La colonisation, l'affranchissement des personnes et du sol, l'unité du gouvernement, le nivellement des classes sont des œuvres achevées. Celle de notre temps semble être d'augmenter la richesse territoriale par les efforts communs de la spéculation individuelle, de l'administration et de la science. Jusqu'ici on a marché au hasard, il importe d'associer toutes les forces fécondes pour en tirer un meilleur parti, et de poser les bases d'une répartition équitable des produits du sol entre tous ceux qui concourent à son exploitation, soit par leur protection, soit par leurs capitaux, soit par leurs bras. Enfin, si nos pères ont fait de belles et bonnes choses, ils ont quelquefois outrepassé le but, et c'est à nous de réparer ces fautes dont les résultats funestes commencent à se produire. Mais ici il faut laisser parler M. Dareste. « La centralisation gouvernementale, dit-il, n'ayant plus de progrès à faire, et le tiers Etat ayant perdu sa raison d'être par son triomphe même qui a effacé les anciennes distinctions de personnes, il reste aujourd'hui à combattre les excès de cette double révolution. Ces excès, qu'on avait souvent négligé de constater dans l'entraînement de la victoire, sont signalés maintenant avec une unanimité remarquable. En frappant jusque dans ses débris le système suranné de l'organisation seigneuriale, on a trop di-

Digitized by Google

minué l'influence légitime des propriétaires ruraux: on a paralysé leur action; on a détruit des influences héréditaires, pour aboutir au morcellement indéfini du sol et à la mobilité perpétuelle des pouvoirs locaux. On a diminué également l'autorité que le clergé exerçait dans les campagnes, et surtout son indépendance. Cependant les mœurs, profondément altérées par les lois, n'ont-elles pas gardé une partie de leur ancienne puissance? N'y a-t-il pas une force des choses qui reconstitue déjà indirectement les influences détruites? N'est-il pas à désirer que ces liens de sentiments et d'intérêts communs, qui unissaient plus étroitement alors qu'aujourd'hui le propriétaire, petit ou grand, le fermier et le simple ouvrier des champs; que ces liens, brisés par une volonté systématique, se renouent par quelque côté? N'est-il pas bon que la terre soit sollicitée par des capitaux, même à un autre titre que celui de placement? Ne faut-il pas rétablir enfin quelque chose de l'ancienne solidarité qui existait entre toutes les classes de la nation, solidarité qu'on n'a pas fait disparaître parce qu'elle est invincible, mais qu'on semble avoir combattue à plaisir? »

On sent assez, à la vivacité de ces questions, que M. Dareste a des réponses toutes prêtes à y faire. Ceux qui ont bien voulu nous suivre jusqu'ici dans ce compte-rendu, désireront comme nous qu'il formule bientôt ces réponses avec les développements que comportent et exigent d'aussi graves problèmes, soit, nous le répétons, dans une seconde édition de son livre, soit, ce qui vaudrait mieux encore, dans un second ouvrage que le premier semble appeler. Il a fait jusqu'ici œuvre d'historien savant, consciencieux, impartial, et c'est déjà beaucoup, car l'historien, en éclairant les faits, dissipe les préjugés, et ouvre, nous l'avons vu, des perspectives rassurantes. Mais ce n'est point assez. Une autre tâche le réclame. Celui qui a tant d'excellentes idées, tant de vues utiles sur le présent

Digitized by Google

et l'avenir, est évidemment appelé à les répandre. Il faut qu'il fasse œuvre de publiciste. Et s'il y porte les mêmes qualité qui ont fait le succès de son livre d'histoire, ce n'est point un prix de l'Institut qui l'en récompensera, mais l'honneur d'avoir rendu un grand service à son pays, et la reconnaissance de ses concitoyens.

H. HIGNARD.

PENSÉES D'UN SOLITAIRE, par Félix OLIVIER; 2e édition, revue et augmentée d'une seconde partie. — Lyon, Imp. d'Aimé Vingtrinier, 1854. 1 vol. in-12. — Chez GIRAUDIER, libraire, place Bellecour, à Lyon.

Il y a quelques mois à peine, nous rendions compte ici des *Pensées d'un Solitaire*, que venait de publier M. Félix Olivier, et nous avons aujourd'hui à annoncer une seconde édition de cet ouvrage, édition augmentée d'une deuxième partie, et imprimée avec beaucoup de soin et d'élégance. L'auteur y continue ses investigations morales, philosophiques et politiques. C'est toujours la même élévation d'idées, la même recherche d'expressions, la même variété de sujets. Hasarderons-nous un conseil? Le style est comme le vêtement, il doit accuser les contours et non les voiler. Eh bien! plus de naturel et de simplicité dans les moyens donnerait plus de relief encore à la pensée de notre auteur. Nous en louerons sans réserve la sagesse et la portée. Son livre est de ceux qui font réfléchir et rêver, et qui en disent plus à l'esprit qu'ils ne sont gros à la vue. Annoncer sa deuxième édition, n'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse en faire, car cet éloge c'est le public qui s'en est chargé.

L. B.

Digitized by Google

HISTOIRE DES EXPÉDITIONS MILITAIRES D'EDWARD III ET DU PRINCE NOIR, par Edmond LE POITEVIN DE LACROIX. — Bruxelles, 1854, in-8°.

Nous recevons de la Belgique cet ouvrage remarquable dont le roi des Belges vient d'accepter la dédicace, et, si nous ne pouvons pas dire que nous l'avons lu avec plaisir, les désastres de la France ne pouvant jamais être pour nous une lecture bien séduisante, nous avouerons cependant que ces pages qui nous retracent une si noble époque et de si grands évènements, se font lire avec un vif intérêt. L'auteur a d'ailleurs, à travers ses éloges pour l'Angleterre et les vainqueurs de Crécy et de Poitiers, rendu pleine justice aux héros de notre pays, et nous avons été, pour ainsi dire, consolé de nos désastres en lisant ces lignes écrites par un étranger :

« Maintenant, si nous reportons nos regards vers la France, nous verrons qu'elle resta grande, quoique aux prises avec l'adversité. Malgré les malheurs de la patrie, Philippe de Valois mit en action la devise de sa race : « *Bon sang ne peut mentir.* » Valeureux à l'égal de son adversaire, toujours constant dans le péril et ne se laissant jamais abattre par la mauvaise fortune, Philippe était un digne rival du redoutable Edward.

« ..... La France était menacée de devenir une province anglaise si plusieurs grands capitaines ne fussent venus étayer de leur épée l'édifice chancelant de la monarchie française. »

Aujourd'hui, Dieu merci, nous n'avons pas à craindre que notre pays devienne jamais une province anglaise : là n'est pas le danger. Depuis Poitiers et Crécy, la France a fait une

Digitized by Google

assez bonne moisson de gloire pour qu'on puisse lui parler de quelques mauvais jours qu'elle a traversés, de quelques pages douloureuses qui se trouvent çà et là dans son histoire, et qui ne l'ont pas empêchée de grandir et de prospérer; nous n'hésiterons donc pas à recommander le livre de M. Le Poitevin de Lacroix, et à le signaler comme une œuvre de mérite, persuadé que bientôt ce travail se recommandera de lui-même dès qu'il aura pénétré dans nos bibliothèques et nos salons.

A. V.

Digitized by Google

Variétés.

UN CHAPITRE DU BUDGET DE LA VILLE DE LYON EN 1754,

Ou état des sommes payées de l'ordre de MM. les Prévots des marchands et des Echevins de la ville de Lyon, par Pierre Nicolau, écuyer, receveur de laditte ville, pendant laditte année (1).

Exemptions (d'entrées des vins remboursées à divers établissements et officiers publics)	28,000 l.	s.	d.
Ports de lettres	4,200		
Aumônes et œuvres pies. . . .	8,235		
Extraordinaire	330		
Aux Communautés et bourses des Pauvres.	18,516	16	
Caves, Repas et Présents d'honneur.	36,052	12	3
	94,755	1	3

Le dernier article de ce chapitre mérite d'être décomposé, car il forme, pour l'administration, le pendant des épices de l'ancienne magistrature. On verra par là que les fonctions gratuites municipales au siècle dernier, n'avaient plus guère de gratuit que le nom, et étaient aussi onéreuses aux contribuables que de véritables traitements, les prestations en nature étant toujours très-élastiques et susceptibles de variations. De nos jours il y a plus de sincérité, et il est impossible de retirer des fonctions gratuites le moindre profit direct, de bon aloi.

CAVE, REPAS ET PRÉSENTS D'HONNEUR.

CAVE.

A Saillant Séon, pour le prix de deux pièces de vin de Côte-Rotie, voiture et droits de douane, suivant le mandat quittancé	233	6

(1) Tout en copiant ces chiffres exactement il nous a été impossible de faire tomber juste nos additions.

Digitized by Google

A M. Genève (Connel), pour une caisse de marasquin.	226	16	9
Une dite de Ratafia	70	17	
6 pièces de vin de Paccaret. . .	517	1	
2 pièces vin de Rota	211	15	
A M. Genève, pour une pièce vin de Paccaret, suivant la quittance . . .	169	12	3
Audit sieur Genève, qu'il a payé à Moussier, de Chagny, à compte de sa fourniture.	7,000		
Achat de 420 bouteilles vin de Thorins, avec les frais	252		
Deux barils vin de Malaga et frais.	161	15	
Frais de voiture et douane de différents vins, ouillage, bouteilles vuides, etc., depuis le 1er janvier 1754 au 27 juin.	769	15	
Au sieur Genève, pour solde de 5,630 bouteilles vin de Bourgogne, tant rouge que blanc, qu'il a payé à Moussier, de Chagny, suivant la quittance	1,176	16	
Audit sieur Genève, qu'il a payé pour 4 paniers vin de Champagne, suivant la quittance	699	15	3
Audit sieur Genève, pour solde de ses avances pour la cave de la ville, y compris 200 l. qu'il a données à Fayotte, tonnelier, et 100 l. aux garçons de la cave, suivant la quittance.	1,077	10	
A Ennemond, crocheteur de la douane, en remboursement des droits de douane et pour le port des vins et ballots			

Digitized by Google

qu'il a retirés pendant l'année 1754, suivant le mandat 370

Remboursé à M. Flachat, de Saint-Bonnet (prévôt des marchans), pour 232 demy bouteilles de vin de Chypre à 30 s., et 20 bouteilles Marasquin à 8 l., pour la cave de la ville, suivant le mandat 508

A mondit sieur le prévôt des marchands, pour 150 bouteilles vin de Chypre à 3 l., et 20 bouteilles marasquin, pour présent d'honneur, au nom du consulat, suivant le mandat . . 690

A MM. Esnard-Robichon et Cᵉ, pour 1,200 bouteilles de chopine aux armes de la ville, livrées à M. Prost, pendant les six derniers mois de 1753 . . . 235

Pour 5 paniers vin de Côte-Rôtie, contenant 255 bouteilles à 35 s., envoyés à Mgr le duc de Villeroy, par M. Nicolau. 446 5

Paniers, emballage et port . . . 25

REPAS.

Aux frères Chabert, pour les repas qu'ils ont donnés pendant les six premiers mois, suivant le mandat quittancé 1,000

De même, pendant les six derniers mois, cy 2,753

Aux garçons et servants pour étrennes 300

Suivant le mandat quittancé. . . 4,053

Digitized by Google

A Lorget, cafetier, suivant son compte, pour les six premiers mois 1754 et mandat			550	
De même, pour les six derniers mois, y compris 100 l. d'étrennes aux garçons			1,050	
A Lemais, confiseur, pour le fruit par lui fourni au repas donné par la ville le jour de Saint-Thomas, suivant le mandat quittancé			442	

PRÉSENTS D'HONNEUR.

Aux frères Chabert, pour achat et port de poissons et fruits envoyés en diverses fois pendant l'année 1754, à M. le duc de Villeroy, suivant le mandat.			1,571		
A La Faveur, de Montpellier, pour 100 bouteilles d'eau de la reine de Hongrie à la Bergamotte, à 5 l. .	500				
Caisse	5				
Voiture et droits . .	41	9	3		
Suivant les acquits.			546	9	3
A M. Valesque, pour 991 l. 3/4 net café, à 52 s. la livre, dont 460 ont été envoyées à Monseigneur les duc et marquis de Villeroy, y compris quelques frais, suivant le mémoire et mandat quittancé.			2,550		
Audit sieur Valesque, pour différentes fournitures pour présents d'honneur, suivant le mémoire et le mandat quittancés (marrons à la Cour, sucre, truffes, fromage et bougies à divers).			4,086		

Digitized by Google

A M. Guldimann, pour remboursement du prix d'une montre d'or répétition, qu'il a payée à Julien le Roy, suivant le mandat quittancé, pour l'orateur du jour de Saint-Thomas. .	800
Au garçon qui donne et reçoit, tous les jours, les clefs des portes de la ville.	100
A Clerc, pour les voitures qu'il a fournies à MM. du Consulat pendant les 6 premiers mois 1754, suivant le mandat quittancé	2,048
Audit de même, pour les 6 derniers mois	2,459
A veuve Laforge, cafetière, pour la glace qu'elle a fournie à M. le marquis de Rochebaron, commandant à Lyon, suivant le certificat et le mandat à la suite quittancé	300
Pour la glace de MM. du Consulat, suivant l'état	660
Total. .	36,052 l. 12 s. 3 d.

sur un chapitre de 94,755 l. 1 s. 3 d.

De cette somme de 36,052 l. 12 s. 3 d., employée en consommations et cadeaux, si l'on déduit les articles non absorbés par le Consulat, soit 10,007 l. 14 s. 3 d. de présents d'honneur, il reste, pour la bouche du consulat seulement, 26,044 l. 22 s., à quoi il faut ajouter 8,000 l. de jetons, plus les robes, dont il est permis de conclure que, par le fait, les fonctions consulaires, à Lyon, n'étaient point purement gratuites.

Gaspard Bellin.

Digitized by Google

LETTRE

DE M. ALPHONSE DE BOISSIEU AU SUJET D'UNE NOTE DE M. MONFALCON.

—

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais.

MONSIEUR,

Veuillez m'accorder une toute petite place dans la *Revue* pour répondre à une note que M. Monfalcon a insérée pages 100 et 101 de votre dernier numéro.

J'ai cru devoir, en terminant mon ouvrage, faire deux graves reproches à cet auteur : l'un de m'avoir emprunté le système fondamental de sa *Monographie de la Table de Claude* ; l'autre d'avoir grossi ses appendices d'inscriptions prises dans mon travail et non dans Gruter, Muratori ou Orelli, ainsi que l'indique l'auteur de l'*Histoire de Lyon*. J'ai avancé que la moitié de ces inscriptions ne se trouve dans aucun des recueils cités, et qu'un certain nombre, découvertes sous mes yeux, n'ont été publiées que par moi.

Au premier grief, M. Monfalcon réplique que l'opinion adoptée par lui étant controversable, elle appartient à tout le monde.

Au second, tout aussi grave que le premier, M. Monfalcon ne répond pas ; mais il détourne la question : il parle de lui, de moi, d'historiettes etc., etc ; il me cite Horace, que je pourrais commenter à son profit, en ajoutant le vers célèbre de Virgile : *sic vos non vobis*. Il prétend m'avoir dit des vérités, ce qui me fait beaucoup d'honneur, puisque, en cela, il m'a traité avec plus de respect qu'il ne traite l'histoire. Il me reproche de n'avoir pas cité son Recueil des inscriptions latines, sans me tenir compte de cette réserve qui aurait grossi mon volume d'interminables rectifications, sans avantage pour lui et sans intérêt pour les lecteurs.

Digitized by Google

Je me contente aujourd'hui, Monsieur, de ce petit mot. Plus tard, selon la portée et la nature des attaques que l'on m'annonce, je verrai ce que je devrai faire. Quant à la dignité des lettres que M. Monfalcon me rappelle, je ne crois pas l'avoir jamais méconnue; celui qui la compromet n'est certes pas l'écrivain qui défend avec énergie la propriété de la pensée et du travail.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

ALPH. DE BOISSIEU.

Lyon, le 15 Sept. 1854.

RÉPONSE DE M. MONFALCON

AU SUJET DE LA LETTRE DE M. DE BOISSIEU.

A Monsieur le Directeur de la Revue du Lyonnais.

MONSIEUR,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. de Boissieu et permis d'y répondre; c'est un bon procédé dont je vous sais gré. Mes observations seront courtes et n'auront rien d'hostile : ce débat n'a plus rien de littéraire, et il a pris un caractère tel que j'ai hâte de me retirer de la discussion pour n'y plus rentrer quoi qu'il arrive.

La seconde édition de la *Monographie de la Table de Claude* ne laisse rien subsister de l'imputation qui m'est adressée avec tant d'insistance; quand je l'ai donnée, j'avais lu, cette fois, le chapitre de M. de Boissieu sur le bronze de Lyon. J'ai reproduit de longs passages de ce chapitre, et déclaré de la manière la plus expresse que je n'avais aucune prétention à la propriété de l'opinion réclamée, et que la publication de M. de Boissieu avait précédé la mienne. J'ai pensé (ce que je pense encore) que l'o—

Digitized by Google

pinion revendiquée appartenait au domaine public; M. de Boissieu est parfaitement en droit d'affirmer le contraire; les juges compétents apprécieront. Cette opinion occupe à peine une page de mon in-folio dont elle n'est nullement le système fondamental. Le point capital dans ma publication, c'est le fac-simile d'une exactitude rigoureuse du discours entier de l'empereur; mon texte n'est que secondaire. Je proteste que j'ai complètement ignoré la coïncidence de mes conjectures avec celles de M. de Boissieu : il me semble que je dois être hors de cause sur le premier chef d'accusation.

Le second c'est d'avoir emprunté quelques inscriptions aux premières livraisons du recueil de M. de Boissieu ; une distinction est à faire ici. Il y a dans les travaux des épigraphistes deux parties bien distinctes ; d'une part sont les commentaires, restitutions et interprétations, produit du travail et de la pensée auquel il n'est pas permis de toucher sans citer l'auteur; d'autre part sont les inscriptions qui appartiennent à tout le monde du moment où elles ont été publiées. Mon recueil de nos inscriptions latines ne contient ni restitutions ni interprétations, ni commentaires, je n'ai donc rien emprunté à la pensée de M. de Boissieu. Ai-je pris dans son livre quelques inscriptions? Oui, il ne m'en coûte rien d'en faire l'aveu. J'ai fait ce qu'ont fait tous les épigraphistes. Paradin, Syméoni, Bellièvre, Spon, Menestrier prennent des inscriptions partout où ils en trouvent et ne se citent pas les uns les autres; Artaud fait de même ; il donne aussi les inscriptions sans citations, du moins dans la plupart des cas. Ai-je eu tort de suivre un exemple si commun? Si j'ai eu ce tort, la réparation sera prompte et complète. Dans le recueil sans commentaires des inscriptions lyonnaises qui fera partie du premier volume de mes documents historiques, chacune des inscriptions qui n'appartiendra pas à la collection du Palais-des-Arts sera suivie du nom de l'auteur qui me l'aura fournie. Cet engagement, que je prends bien volontiers, complète ma justification.

Je terminerai là mes observations, et, soit dans la *Revue* soit autre part, je ne reviendrai pas sur un démêlé fâcheux. Je

Digitized by Google

retire de la note à laquelle répond M. de Boissieu une citation d'Horace et quelques expressions échappées à l'impression du premier moment. Il m'importe d'en finir avec ce débat sans intérêt; en quoi de tels démêlés servent-ils la cause des lettres? Se souvient-on des aménités qu'échangeaient entr'eux Claude Le Laboureur et le P. Menestrier? Je m'estime heureux de pouvoir rappeler ici qu'au plus fort de mes griefs j'ai parlé plusieurs fois de l'ouvrage de M. de Boissieu dans les meilleurs termes; c'est, ai-je dit, un ouvrage fait avec science et conscience et un des plus beaux livres qui aient été imprimés à Lyon depuis deux siècles. Traité différemment, je m'en console en sachant bien que la meilleure réponse à des critiques passionnées c'est d'écrire un livre utile. Je n'ai point la présomption de croire que j'y réussirai, mais du moins je vais le tenter.

Veuillez agréer, etc.

MONFALCON.

AIMÉ VINGTRINIER, directeur-gérant.

Digitized by Google

HYMNE A LA NUIT.

Sur le sommet lointain des collines boisées,
Dans des nuages d'or et dans des flots vermeils,
A l'occident rougi de vapeurs embrasées,
Ce soir, j'ai vu coucher le plus beau des soleils,

Les arbres des forêts, les roseaux et les plantes,
Saluant l'astre-roi d'un adieu triomphal,
Ont lentement courbé leurs têtes nonchalantes,
Comme des courtisans autour d'un lit royal.

Digitized by Google

Les fleuves ont gémi ; les brises, de leurs urnes,
Ont versé les parfums ; les fleurs ont palpité,
Et, saisis de respect, dans leurs nids taciturnes,
Une dernière fois, les oiseaux ont chanté.

Puis, par degré, ces voix d'amour ont fait silence ;
Le calme universel sur la terre est tombé ;
Tout s'est tu dans les champs, et, dans le ciel immense,
Sur son trône d'argent, s'est assise Phœbé.

Déesse des songeurs, ô Nuit tiède et sereine,
Pâle sœur du Soleil, mère des longs repos,
Sur ton char emporté par les Heures d'ébène,
Tu sèmes en courant tes bienfaisants pavots.

Le laboureur lassé t'adore en sa chaumière,
Auprès de ses grands bœufs, artisans des sillons ;
L'ouvrier te bénit, en fermant la paupière,
Et le pauvre oublieux s'endort dans ses haillons.

En tous lieux tu répands la force avec la joie ;
Du riche les plaisirs, par toi, sont immortels,
Et les amants rêveurs, sur leurs couches de soie,
Comme à la Volupté, t'ont dressé des autels.

Pour moi seul, Nuit cruelle, ô Nuit impitoyable !
Tu n'as pas de repos, tu n'as pas de sommeils.
La douleur me poursuit, la tristesse m'accable,
Soit que meurent les soirs ou naissent les soleils.

Digitized by Google

Et cependant je t'aime, ô Nuit silencieuse!
Loin des hommes jaloux et des bruits importuns,
O Nuit, j'écoute en moi ta voix harmonieuse,
Et de tes vents sacrés j'aspire les parfums.

Ma vie est comme un vase empli de lie amère;
Les tumultes humains en ont troublé les flots;
Mais, la nuit, tout s'épure, et la fange grossière,
Redescendue au fond, ne souille plus les eaux.

O Nuit, m'affranchissant du sillon mercenaire
Où le poète en pleurs conquiert le pain du jour,
Tu délivres enfin mon âme prisonnière.
Dis, n'es-tu pas la Muse et n'es-tu pas l'Amour?..

Règne, règne sans fin autour de mes demeures,
Dans ta majesté calme et ton immensité,
O Nuit, entraîne-moi sur le char de tes Heures,
Loin des méchants soleils, jusqu'à l'éternité.

Vivre en toi, c'est aimer, c'est espérer, c'est croire,
C'est prier, c'est souffrir, c'est chercher le vrai beau.
Pendant qu'autour de nous s'épaissit l'ombre noire,
L'âme, œil intérieur, voit le divin flambeau.

Combien de fois, ô Nuit, sous un pan de ta robe,
Qui caressait mon front par le doute abattu,
A travers les lueurs que le jour nous dérobe,
J'ai vu Dieu face à face et compris la vertu!...

Digitized by Google

Quand tu mènes au ciel le chœur de tes étoiles,
Dont les rayons d'argent neigent sur les près verts,
O reine des songeurs, dans les plis de tes voiles,
Le poète inspiré cueille ses plus beaux vers.

Tous mes chants te sont dus, vierge aux cheveux d'ébène;
Mon âme est une lyre endormie et sans voix,
Ses cordes n'ont jamais frémi qu'à ton haleine,
Ses accords n'ont vibré, Muse, que sous tes doigts.

Mes aspirations, mes angoisses secrètes,
Mes désespoirs, mes vœux, mes larmes, mes tourments,
Je te les ai contés ; tu calmes mes tempêtes,
En y mêlant tes pleurs et tes apaisements.

O Nuit, que maintenant je bénis et j'appelle,
Comme un cri de douleur cet hymne commencé
T'accusait de mes maux et te nommait cruelle;
Pardonne, je souffrais et j'étais insensé !...

Qu'importe l'insomnie au cœur qui se sent vivre.
Pour le bétail humain réserve tes pavots ;
O Nuit, c'est aux clartés de sa lampe de cuivre
Que le pâle songeur accomplit ses travaux.

C'est là, devant sa table et les yeux aux étoiles,
Tandis qu'à ses rideaux joue et tremble le vent.
Qu'audacieux Colomb, il déchire les voiles
De ces mondes cachés qu'il a vus en rêvant.

Digitized by Google

C'est là qu'il aperçoit, vainqueur de la matière,
Se lever les splendeurs du soleil idéal;
Là que le pur amour éblouit sa paupière
Et qu'il sent palpiter son rêve virginal.

Pauvre amante inconnue, ô Béatrix, ô Laure,
Desdemona, Juliette, ô mon songe incarné,
C'est là que je vous vois, là que je vous adore,
Dans l'ombre et le silence à vos pieds prosterné!...

Mais ma lampe pâlit et l'orient s'allume.
Déjà j'entends hennir les chevaux du Soleil,
Le marteau matinal résonne sur l'enclume;
O Nuit sacrée, adieu! c'est l'heure du réveil.

Comme un essaim craintif, ô mes blanches pensées,
Colombes de mon cœur, rentrez dans votre nid.
Sous les flèches du jour vous tomberiez blessées,
Et nul ne vous plaindrait, car l'homme est de granit.

Le jour, c'est l'action; et la nuit, c'est le rêve.
A la muse, à l'amour, rêveur, dis donc adieu;
Laboureur, cours aux champs, et soldat, ceins ton glaive;
Qui que tu sois, agis : c'est une loi de Dieu.

Poète, souffre aussi; que ta sueur ruisselle
Sur le sillon ouvert où les blés jauniront;
Prends ta part de travail dans l'œuvre universelle,
Et qu'on ne lise pas tes douleurs sur ton front.

Digitized by Google

Pour songer, pour pleurer, attends la nuit immense ;
Les hommes t'enverraient leur sourire moqueur.
Bois, orgueilleux et seul, tes larmes en silence ;
La nuit, l'amour viendra les sêcher dans ton cœur.

Rafaël Blas.

Digitized by Google

PARCOURS

DE

LYON A CHALON PAR LE CHEMIN DE FER.

Deuxième Partie.

DE MACON A CHALON S. S.

La ligne passe près de l'île de la *Palme*, fameuse par la station des tribus helvétiennes, et les conférences qu'y tinrent, en 842, les trois fils de Louis-le-Débonnaire, pour le partage des États de leur père. La rive orientale de la Saône, dans la langue traditionnelle des mariniers et des patrons, s'appelle toujours *Empire*, et le bord occidental *Royaume*, par suite de ce traité, premier monument écrit de la langue romane.

Ensuite, le chemin se dirige vers Saint-Jean-le-Priche (*Ecclesia Sancti Joannis Prisci*), à l'église sans clocher, échancrée au pignon de sa façade, comme une maison hollandaise, et dont le noble et vaste château, couronné d'une lanterne, tourné au sud-est, appartient à M. de Barbantane, député de la circonscription de Mâcon, au corps législatif. La ligne de fer salue tour à tour Saint-Martin-de-Senozan, renfermant de riches carrières de pierres à bâtir, Senozan (*Senosacum*),

Digitized by Google

qui eut jadis le titre de comté, et dont on remarque la belle église moderne entièrement construite en taille, Saint-Albain (*Ecclesia Sancti Albani*), gracieux et festoyant village, où la poste aux chevaux a un relais, dont le territoire possède des carrières exploitées de pierre calcaire blanche et rougeâtre, et que traverse du midi au nord la route impériale n° 6.

Nous arrivons à la gare de Fleurville.

FLEURVILLE (Saône-et-Loire).

11e STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 85 kilomètres,

De Mâcon, 17 kilomètres 5.

Point d'arrêt des trains omnibus.

Correspondances : LUGNY, PONT-DE-VAUX.

La Florence du Mâconnais (*Floris Villa*) est un simple écart de la commune de Vérizet. Tout autour de lui brillent, sur les hauteurs, d'élégants villages, dans une auréole digne des horizons du midi. Un pont suspendu unit, à Fleurville, la rive mâconnaise à la rive bressane de la Saône.

Vérizet (*Virisetum*) est peuplé de 732 habitants. C'était, dans l'ancienne France, un archiprêtré du diocèse de Mâcon. Les évêques de cette ville en possédaient le château dont il ne reste plus de traces. Ponce II de Thoiria, sacré en 1200, le fit ceindre de murailles et de tours, et y ajouta un portail à pont-levis. Ce village, comme son hameau de Fleurville, dépend du canton de Lugny.

La gare de Fleurville dessert à la fois les populations viticoles répandues sur les côteaux et la jolie petite cité de Pont-

Digitized by Google

de-Vaux (Ain), en rapport direct avec la Saône par l'embouchure de la Reyssouze et le canal.

Pont-de-Vaux (*Pons Vallis*) offre une population de 3,067 habitants, et est chef-lieu de canton de l'arrondissement de Bourg-en-Bresse. Sous Louis-Philippe, cette ville était le siége d'un collége électoral.

Pont-de-Vaux est l'un des lieux les plus chers au peuple bressan, le plus doux peuple du monde. Il doit son nom à un petit village appelé Vaux et au pont construit sur la Reyssouze. Une image miraculeuse de la Vierge fut trouvée sur son territoire, dans une forêt, comme à Bourg-en-Bresse, au pied d'un saule, comme à Villefranche. Elle a rendu célèbre l'église de Pont-de-Vaux, sur laquelle M. l'abbé Nyd a écrit des pages intéressantes.

Cette ville à laquelle on arrive, du pont de Fleurville, par une chaussée bordée de peupliers, est une des plus complètes expressions de la nationalité bressane, qui commença, dit-on, sur ce territoire, dans une colonie de Maures, selon les uns, ou d'enfants de l'Albanie, selon les autres. Je n'admets guère ces origines. Toute cette région bressane fut plutôt peuplée, bien avant la conquête latine, de petites colonies grecques, qui y ont laissé après tant de siècles écoulés, parmi les femmes surtout, l'harmonieux écho de leurs désinences, le levain de leur goût parfait dans l'art, la suavité de leurs profils et l'élégance de leur mise.

La courtoise petite cité de Pont-de-Vaux, dont on visitera avec bonheur l'église et l'hôpital, s'honore d'avoir vu naître le général Joubert. Une statue, œuvre de M. Legendre-Héral, de Lyon, y a été érigée en 1832, à l'illustre guerrier.

Quant à Fleurville, cet écart de Vérizet, est assis sur une terre verdoyante et embaumée, pleine d'hypogées et d'antiques sépultures.

Digitized by Google

Le train franchit Saint-Oyen, écart de la commune de Montbelet, traversé par la route impériale n° 6, où existait un prieuré de l'ordre de Saint-Benoît, réuni au chapitre de Saint-Claude.

Montbelet (*Mons Beletus*), peuplé de près de 1,700 habitants, est encore compris dans le ressort de la justice de paix de Lugny. C'était une baronie et une seigneurie du Temple de Sainte-Catherine, membre de la commanderie de Chalon. Vers la fin du XIIIe siècle, Allard de la Tour, baron de Montbelet, commit sur ses terres tant de vexations et de crimes, que par arrêt du parlement de Paris, *son château et maison forte de Montbelet fut rasé et le pal y planté*. Les armoiries de la maison de Montbelet étaient de gueules à trois tours crénelées d'or. Le conseil général de Saône-et-Loire avait établi à Montbelet une ferme-modèle transférée au Montceau.

Uchizy apparaît ensuite, à gauche sur la montagne, signalé aux regards par la haute tour carrée de son clocher. Ce village, peuplé de 450 habitants, est du canton de Tournus. C'est un lieu extrêmement ancien et mémorable par les traditions sarrazines qui y vivent encore. Il a des mœurs, un patois, un esprit public à part. On fait dériver son nom de Casa (le Chizy ou Chizy et par syncope Uchizy). Ce serait la même étymologie, et elle est probable, que celle des nombreux Chazays, Chazeaux, Chézeaux, Chazots, qui viennent tous du même radical. On l'appelle en latin *Uchisicum*. M. Désiré Monnier (du Jura) est le seul antiquaire qui ait élevé des doutes sur son origine, attribuée à une peuplade de Sarrazins établis en cet endroit, après leur défaite par Charles Martel, en 733. Il fait descendre les habitants d'Uchizy d'une colonie d'Illyriens et de Pannoniens venus dans les Gaules à la suite des armées de Septime Sévère et fixés dans la contrée après la victoire éclatante de cet empereur sur Albin.

Digitized by Google

Vient ensuite, à la même distance de la ligne, le village de Farges, et nous côtoyons le Villars, dont le site accidenté et vivement paysagé frappera tous les voyageurs. Ils y remarqueront une maison qui, par suite de l'adjonction de deux corps avancés bâtis en 1852, est devenue la reine du village, et une vieille église romane.

Déjà la locomotive fait entendre ses hennissements, et nous entrons dans la gare de Tournus.

TOURNUS (*Saône-et-Loire*).

12e STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 99 kilomètres,

De Fleurville, 14 kilomètres 5.

Point d'arrêt des trains express, directs et omnibus.

—

Correspondances : LOUHANS, CUISERY, LONS-LE-SAULNIER.

Tournus est une des cités les plus antiques de la terre Lugduno-Burgunde. Avec elle et quelques communes qui l'entourent encore au nord, finit l'ancien Mâconnais et l'arrondissement actuel de Mâcon.

Cette ville, dont les environs regorgent de *tumuli*, de souvenirs et de débris romains, est comme toutes les cités méridionales, percée de rues irrégulières et étroites; mais quel caractère elle présente! que d'attraits elle a pour l'archéologue, le paysagiste, l'historien et l'ami des arts!

Tournus, désigné dans les tables théodosiennes sous le nom de *Tenurtio* et dans l'itinéraire d'Antonin, sous celui de *Tinurtium*, dépendait de la république des Eduens, sous l'ère gauloise. Les Romains en firent, comme de Chalon, un lieu d'approvisionnement de leurs légions et un entrepôt

Digitized by Google

de céréales. Il était traversé par la belle voie militaire qu'Agrippa fit tracer de Lyon à Boulogne. Ce fut près de ses murs qu'eut lieu vraisemblablement la première rencontre entre Septime Sévère et Albin, simple escarmouche que devait suivre une bataille si décisive.

Morte à la gloire antique, la ville de Tournus revécut par son église abbatiale plus tard sécularisée. La basilique de Saint-Philibert est le temple le plus ancien, le plus grave, le plus important de la Bourgogne. Son apside avec deambulatorium flanqué d'apsides mineures, ses deux clochers d'un type si ferme, dont la pierre forme une sorte de marqueterie, résumaient la basilique de Cluny, hélas! réduite à une imposante ruine. L'architectonique romano-byzantine n'a pas, dans nos contrées, de manifestation plus austère et plus complète.

Tournus, peuplé de 5,270 habitants, bâti sur la rive occidentale de la Saône, est siége d'une justice de paix et dépend de l'arrondissement de Mâcon. Cette ville possède un collége communal, un tribunal de commerce, un comice agricole, une bibliothèque publique, deux hospices, de délicieuses promenades, deux fontaines monumentales, dont l'une ornée d'une colonne antique, une fabrique de sucre de betteraves. — Elle porte de gueules, au château sommé de trois tours d'argent, maçonnées de sable, au chef d'azur chargé de trois fleurs-de-lis d'or. Un décret de l'empereur Napoléon Ier, du 22 mai 1815, a conféré à cette ville le droit de placer dans son blason la croix de la Légion-d'Honneur, en récompense du courage qu'elle déploya pendant la campagne de 1814. C'est le même décret qui, pour la même cause, décora les villes de Chalon-sur-Saône et de Saint-Jean-de-Losne. Ce décret fut mis à l'ordre du jour de l'armée. La garde nationale de Tournus se distingua par son patriotisme et son dévoûment dans la triste période de 1814; elle se porta

Digitized by Google

sur Mâcon, alors occupé par les Autrichiens et parvint à les en chasser le 23 janvier.

Quant à l'abbaye de Saint-Philibert, ses armes étaient de gueules à la crosse d'argent adextrée d'une épée du même, avec ou sans fleurs-de-lis d'or en cœur.

Tournus est la patrie de Greuze et va lui élever un monument.

On extrait des carrières du territoire de cette cité, une pierre dure, jaspée, très-monumentale, imitant le marbre noir.

Visitons d'abord la vénérable basilique de Saint-Philibert, paroisse de première classe, ensuite l'église de Sainte-Madeleine (succursale), fille de l'art inspiré des Byzantins d'occident, que les hommes de l'école *gothique* ont défigurée en voulant l'embellir en quelques-unes de ses régions. Allons de là au charmant Hôtel-de-Ville, à l'hospice de la Charité, à l'hôpital si remarquable par sa propreté et le luxe de son admirable pharmacie de style Louis XV. C'est dans cet hôpital qu'existe l'original manuscrit du fameux sonnet sur le *temps*, que l'on suppose composé par un religieux de l'abbaye de Tournus. Le voici avec tous ses *hiatus :*

Le temps m'a demandé de cette vie le compte ;
Je lui ai répondu : le compte veut du temps ;
Car, qui sans rendre compte, a tant perdu de temps,
Comment peut-il sans temps, en rendre un si grand compte ?

Le temps m'a refusé de différer le compte,
En disant que mon compte a refusé le temps ;
Et que n'ayant pas fait mon compte dans le temps,
Je veux en vain du temps pour bien rendre mon compte.

O Dieu ! quel compte peut nombrer un si grand temps,
Et quel temps peut suffire à faire un si grand compte ?
— Vivant sans rendre compte, ai négligé le temps.

Digitized by Google

Hélas ! pressé du temps et oppressé du compte,
Je meurs et ne saurais rendre compte du temps,
Puisque le temps perdu ne peut entrer en compte.

C'est le cas de celui qui a dit : *Dubius vixi, incertus morior, ens entium miserere nobis.*

Visitons aussi cette curieuse rue à portiques du moyen-âge, rappelant celles de Bologne, telle qu'on en trouve à Louhans (Saône-et-Loire), à Strasbourg, etc., une foule de maisons historiques très-remarquables, disséminées dans la ville ou entourant la basilique abbatiale, la petite basilique de Saint-Valérien, la maison Marjory, flanquée d'une tourelle et dominant un clos charmant, celle du Mécène de Tournus, (M. Michel Passaut), à arcades superposées, ces deux dernières plus ou moins modernes, et surtout l'ancien abbatial de Saint-Philibert, décoré de fresques et sur la façade duquel on lit aujourd'hui en grosses lettres, *Olivier Fort, manufacture de couvertures.* Une promenade sur le quai fournira au visiteur l'occasion de remarquer le pont de Tournus à piles de pierre, qui se surélèvent pour suspendre par cinq subdivisions distinctes et indépendantes, les petits tabliers dont se forme la surface plane du pont. Ses regards plongeront au levant sur la Crô ou Crau (même origine que la Crau près d'Arles), traversée par la route de Louhans, pays exclusivement adonné à l'extraction de la pierre, et que la Saône a séparé de son tronc naturel, en coupant la montagne de Tournus.

La ville de Tournus est desservie par les routes impériales n° 6 et n° 75, les routes départementales n° 2 (de Tournus à Lons-le-Saulnier), n° 8 (de Tournus à Bourbon-Lancy) et le chemin de grande communication n° 14 (de Tournus à Saint-Bonnet-de-Joux).

Le voyageur pourra très-bien y loger au *Sauvage*, au centre de la cité.

Digitized by Google

Tournus, c'est la ville toute méridionale par ses toitures, son aspect, son accent. Ici le toit rapide n'est encore qu'un accident, il est absorbé par la toiture surbaissée vêtue de tuiles courbes. Ici finissent l'intelligence, le goût, la formule de la *villa*, de la bastide et du cabanon dans la campagne, semés sur les collines. Ici encore finit le règne presque absolu des belvédères, des persiennes, des fresques, toutes choses qu'a amenées le courant des traditions et des idées méridionales. A deux pas en amont de Tournus, commencent les populations rurales massées par groupes communaux serrés, distincts, les toits pointus indices du nord. Nous touchons aux colonnes d'Hercule du brillant Mâconnais, que l'on peut appeler l'*Italie de la Bourgogne*, et dans un instant nous entrerons dans une autre zône. C'en est fait des émotions olympiennes du parcours de Lyon à Chalon. La transition sera brusque. Il y a moins de différence entre Tournus et Arles qu'entre cette première cité et Pimont (*Pes Montis*, même origine que Piémont), humble village situé à 4 kilomètres de Tournus, sur le versant septentrional du mont des *Justices* qui sépare le Chalonnais de l'ancien Mâconnais, que franchissait naguère et que tourne aujourd'hui la route impériale n° 6.

J'ai parlé de Tournus, de ses effets généraux, des séductions de son quai, de ses monuments dans la *Revue du Lyonnais* (tome 3, nouvelle série, 19e liv.), et décrit sa basilique de Saint-Philibert, récemment restaurée par M. Questel, dans mon *Manuel d'Archéologie sacrée Burgundo-Lyonnoise*.

De la ligne, on entrevoit Jugy et les contreforts d'une énergique montagne, les deux châteaux de Vénières, dépendant de la commune de Boyer, le château de Sarvolot, et bientôt la gare de Sennecey-le-Grand s'ouvre devant nous.

Digitized by Google

SENNECEY-LE-GRAND (Saône-et-Loire).

13e STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 108 kilomètres.

De Tournus, 9 kilomètres.

Point d'arrêt des trains-omnibus.

Correspondances : SAINT-GENGOUX-LE-ROYAS, LE MONT-SAINT-VINCENT.

Sennecey-le-Grand (*Senecium majus*) a déjà perdu l'accent lyonnais, la physionomie lyonnaise. Toutefois, l'iufluence de Lyon y est encore directe et considérable. Je l'ai dit plus haut, cette influence s'étend jusqu'aux limites du département de Saône-et-Loire, inclusivement jusqu'à Chagny, à 16 kilomètres au-delà de Châlon. — Ici commencent le toit aigu que les Bourguignons pratiquèrent par imitation par suite de leurs relations flamandes plutôt que sous l'empire d'aucune raison climatérique (1), et la flèche qu'ils élevèrent avec amour, puisqu'ils voyaient en elle l'image et le symbole du glaive de leurs ducs héréditaires et souverains. — Le peuple bourguignon est le peuple guerrier par excellence.

Sennecey-le-Grand, peuplé de 2,559 habitants, est chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône. — C'est l'un des plus beaux centres cantonaux de la Bourgogne et par lui-même et par la riche plaine qui l'entoure. Trois châteaux s'élevaient dans ce bourg, entr'autres celui fortifié par le maréchal de Bourgogne, Jean de Toulongeon, dont la commune a fait l'acquisition, et sur l'emplacement duquel elle a bâti son église neuve (DEO. EREXIMVS). De vastes

(1) La raison climatérique ne peut exister ici. La Champagne et la Lorraine (Châlons-sur-Marne, Nancy, etc.), situées beaucoup plus au nord que la Bourgogne, ont la toiture surbaissée et les tuiles courbes.

Digitized by Google

ruines castrales appellent l'attention près de ce temple. Sennecey possède un joli petit hospice. Le sang est dans ce pays d'une rare magnificence, surtout chez les femmes.

Excellente pierre à bâtir, moulins à blé, filature à vapeur, commerce considérable de céréales, culture en grand du mûrier, admirables plantations, dans ce genre, de MM. Charpy.

Sennecey est dominé par un mont que couronne la vieille église de Saint-Julien.

Nous laissons à droite le port de la Colonne, ainsi nommé de la colonne romaine trouvée sur son sol, et qui orne actuellement la place de l'Hôtel-de-Ville de Tournus; Lépervière, tous les deux écarts de la commune de Gigny à l'harmonieux château, le village de Saint-Cyr; à gauche, dans le lointain, Saint-Ambreuil, qui s'énorgueillit de posséder sur son territoire le palais abbatial de l'illustre abbaye de la Ferté-sur-Grosne.

Nous sommes dans des campagnes exclusivement agricoles, d'un aspect moins riant que celles du Lyonnais, du Mâconnais et du Beaujolais. Ici point d'autres ouvriers que ceux de l'agriculture, point de métiers, point de fabriques, un peuple essentiellement et uniquement rural. Voici successivement Varennes-le-Grand et Saint-Loup-de-Varennes. Ce dernier village renferme une fontaine merveilleuse et est le but de pieux pélérinages. On y a trouvé deux pierres du tombeau d'un Sextum-vir augustal de la colonie de Lyon. La statistique de Saône-et-Loire et l'Annuaire de 1839 en ont donné l'épitaphe. Une voie romaine, tendant de Tournus à Chalon, passait à Saint-Loup-de-Varennes.

Viennent ensuite Lux qui doit, dit-on, son nom au *Labarum*, vu par Constantin, dans les environs de Chalon, et Droux dont l'étymologie est évidemment druidique. Mais nous passons près de Saint-Remy, et Saint-Côme franchi,

Digitized by Google

nous entrons par la courbe qui s'est détachée de l'alignement principal, dans la gare de Chalon-sur-Saône. A Taisé (origine grecque), écart de Saint-Remy, fut conclu au château, le traité entre Henri IV et le duc de Mayenne.

CHALON (Saint-Cosme) (*Saône-et-Loire*).

14e STATION. — Distance de Lyon (Vaise), 126 kilomètres,

De Sennecey, 16 kilomètres.

Terme du voyage.

Correspondances : LONS-LE-SAULNIER par ST-GERMAIN-DU-BOIS et BLETTERANS, CHAROLLES, VERDUN-SUR-LE-DOUBS, DOLE, AUTUN.

La gare de Chalon a été longtemps tête de ligne. Elle est descendue aujourd'hui à un rang secondaire qu'elle ne subit pas avec une résignation exemplaire. Cette gare pénètre au cœur même de la cité et s'unit au canal du Charollais (dit du centre), par un raccordement.

La ville de Chalon-sur-Saône, chef-lieu judiciaire du département de Saône-et-Loire et d'arrondissement communal, de deux cantons, momentanément (de 1848 jusqu'à la décision ministérielle de septembre 1854, qui l'a restitué à Mâcon où a été également réuni celui de la 4e subdivision de l'Ain, supprimée), quartier général de 3e subdivision de la 8e division militaire, dont l'état-major est à Lyon, siége d'une Société d'histoire et d'archéologie, d'un Comice central agricole, d'une Société des Amis-des-Arts, fondée en 1854, d'une Société philharmonique, d'une Société de bienfaisance de la compagnie de sapeurs-pompiers, offre une population de 16,625 habitants, non compris les bourgs suburbains attachés à ses flancs, issus du même tronc chalonnais, mais formant

Digitized by Google

les communes de Saint-Cosme (2,273 habitants) et de Saint-Jean-des-Vignes (980 habitants). C'est la condition lyonnaise avant la réunion à la ville de Lyon des villes de la Guillotière, de la Croix-Rousse et de Vaise. Tôt ou tard on fera pour l'agglomération chalonnaise ce que l'on a fait pour l'agglomération lyonnaise, et Saint-Cosme, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Jean-des-Vignes, rentreront dans la mère-cité comme y sont précédemment rentrés les bourgs de Saint-Laurent et de Saint-Jean-de-Maizelle. Cette réunion a été positivement demandée par le Conseil général de Saône-et-Loire, dans sa session de 1854. Chalon possède un musée, une bibliothèque publique, un charmant théâtre.

Cette ville est desservie par la Saône, le canal du Charollais, le chemin de fer de Lyon à Paris, les routes impériales n° 83 *bis* (de Chalon-sur-Saône à Strasbourg), n° 6 et n° 78 (de Nevers à Saint-Laurent-du-Jura), par les routes départementales n° 3 (de Chalon à Charolles), n° 7 (de Chalon à Lons-le-Saunier), n° 9 (de Chalon à Digoin), le chemin de grande communication n° 19 (de Chalon à Demigny).

Chalon est la patrie des saints Arige et Césaire, du sculpteur Boichoz, de Hugues Doneau et de Hugues Descousu, de l'ingénieur Gauthey, des historiens Perry et Saint-Julien de Balleure, de Vivant Denon. Elle a eu le bon esprit de faire comme Lyon, Mâcon, Dijon, un Panthéon de ses rues.

Cette ville, l'antique *Cabillo* ou *Cabillonum Æduorum*, fut l'une des plus anciennes places de la république des Eduens et de toute la Gaule celtique. César et les empereurs firent, dans ce centre, de vastes magasins de blé et l'un des principaux greniers (*castrum frumentarium*) de leurs armées. Jules César y plaça Quintus Cicero, frère de l'orateur, pour y surveiller ses approvisionnements. Les maîtres du monde y entretenaient une petite flotte et y avaient un port dont

Digitized by Google

Euméne a fait mention dans le panégyrique de Constantin. Un fonctionnaire, appelé *Præfectus classis Araricæ Cabillodano*, était fixé à Chalon. Cette cité fut une des premières que les Burgundes soumirent à leur obéissance. Elle devint la capitale des rois de Burgundie, qui y tenaient leur cour et y faisaient battre monnaie. Le monétaire de Chalon est très-important.

Chalon a eu des comtes et des vicomtes. Son premier évêque (IVe siècle), dont on connaisse le nom, fut Donatien, et son dernier pontife, Jean-Baptiste du Chilleau. Donatien assista à un concile de Cologne et de Sardique. Douze conciles ont siégé dans cette ville. Son église, réduite aujourd'hui à deux paroisses et à plusieurs chapelles, fut, comme celle de Mâcon, réunie au diocèse d'Autun par suite du Concordat de 1801 et de la Bulle *Paternæ caritatis*. Le siège épiscopal de Chalon avait été relevé par ordonnance royale en 1818. Cette ordonnance a été rapportée, au grand et légitime regret de la population chalonnaise.

Il y a cela de commun entre Chalon et Mâcon, c'est que l'une et l'autre de ces villes eurent une cathédrale consacrée à Saint-Vincent, une célèbre abbaye de Saint-Pierre détruite; dont elles ont conservé l'invocation dans une de leurs paroisses actuelles, un bourg sururbain de Saint-Laurent, séparé d'elles par la Saône et leur pont jeté sur cette rivière.

Les armes chalonnaises, qui ont varié, sont aujourd'hui d'azur à trois annelets d'or, soutenu d'une champagne cousue de gueules chargée de la décoration de la Légion-d'Honneur, couleurs naturelles. Le décret impérial du 22 mai, cité à propos de Tournus, lui accorda cette distinction, en récompense de la belle conduite tenue par les Chalonnais, pendant la campagne de 1814. (Voir, dans la *Revue du Lyonnais*, *Chalon, histoire et tableau*, par l'auteur de ce travail).

Digitized by Google

Chalon dut au *Blocus continental*, à la Saône, au Canal, aux nombreuses routes qui rayonnent autour de lui, à sa situation intermédiaire entre le midi et le nord, l'immense développement de sa prospérité commerciale, que le chemin de fer semble vouloir lui faire expier. C'est surtout par l'entrepôt, la commission, la vente de gros et de détail, avec la présence des voyageurs constamment amenés dans son sein, que cette ville faisait une brillante fortune.

Malgré ses préoccupations commerciales, Chalon a le goût des choses d'art, d'histoire, de littérature, et renferme beaucoup d'hommes instruits et studieux. Les mémoires publiés, par la société d'histoire et d'archéologie, ont été remarqués de tous les savants. De cette ville est sortie la magnifique continuation du *Parlement de Bourgogne*, par Palliot. Elle a un journal rédigé avec soin, dans le *Courrier de Saône-et-Loire*, et ses exhibitions artistiques sont très-suivies. — Espérons que, frappée dans son existence commerciale, elle renaîtra, plus intelligente et plus vive que jamais aux arts de la pensée, et que son siège épiscopal, ce siège, qui fait partie du principe chalonnais et dont l'opinion publique sollicite si hautement le rétablissement, lui sera enfin rendu.

Le visiteur de Chalon y logera soit à l'*hôtel de l'Europe*, soit à celui des *Trois-Faisans*. Il ira saluer les quais, où il distinguera l'élégante maison Ramus, la place de Beaune et sa fontaine monumentale, son obélisque couronné de l'aigle d'or, aux aîles déployées, son palais de justice, sa grenette, le pont de Saint-Laurent, orné de contre-forts saillants qui résument l'obélisque, l'hôpital en reconstruction presque générale, l'hôtel-de-ville, l'hospice de la charité, le vieux beffroi, la maison *gothique*, rebâtie naguère avec la majeure partie des éléments primitifs, Grande-Rue, n° 39, l'ancienne basilique cathédrale de Saint-Vincent, l'église

Digitized by Google

moderne de Saint-Pierre, réduction de la basilique vaticane, les rues Saint-Georges, aux Febvres, du Châtelet, au Change, les remparts de Sainte-Marie et de Saint-Laurent. Puis, à peu de distance de la ville, après avoir traversé le quartier de Saint-Laurent, où siégeait jadis un Parlement pour la comté d'Auxonne et les terres d'Outre-Saône, il se rendra, par une chaussée complantée d'arbre, œuvre de l'évêque Henri-Félix, à la royale basilique de Saint-Marcel-lès-Châlon fondée par Gontran.

L'éclairage au gaz de Chalon est ancien et le plus somptueux de la Bourgogne. — Cette ville tient encore du nord et du midi dans ses toits et son architectonique. La tuile courbe règne sur les quais, le toit pointu fraternise avec le toit plat ; le pavé aigû du Lyonnais est associé au pavé carré de la Bourgogne supérieure : la langue d'Oc, dans l'accent populaire, rend son dernier soupir.

Nos voyageurs de Lyon à Chalon voudront bien tenir compte d'une circonstance que nous n'avons pas encore appréciée, c'est le rapport de l'heure de Paris, qui règle toutes les horloges des gares de la ligne avec l'heure lyonnaise, beaujolaise, mâconnaise et chalonnaise. C'est-à-dire que Paris, en raison de sa latitude, retarde de 12 à 17 minutes sur nos contrées au temps moyen, et de 8 minutes 2 secondes au temps vrai.

Je souhaite vivement que cette esquisse de la ligne suffise aux voyageurs lyonnais qui feront l'excursion de la métropole lyonnaise à l'ancienne capitale de la monarchie burgunde.

Joseph Bard.

Digitized by Google

SUR LE NOM DE MONGLAVE

DONNÉ

PAR QUELQUES AUTEURS A LA VILLE DE LYON.

—

Dans une dissertation que j'ai fait paraître, il y a quelques années, sur l'étymologie des noms de *Lugdunum* et de Lyon (*Revue du Lyonnais*, t. XXV), je parlais d'un nom donné à cette ville dans les romans de chevalerie et ne savais à quelle circonstance historique l'attribuer. C'est celui de Montglave (1); je le regardais

(1) Je crois utile de citer le titre du roman qui donne à Lyon le nom de Montglave. Le voici tel qu'il est rapporté dans la *Bibliothèque des romans*, octobre 1778 et dans le Recueil de Tressan.

« La présente histoire de très-preux et vaillant Guerin de Montglave lequel fit en son temps plusieurs nobles et illustres faits en armes, et aussi parle des terribles et merveilleux faits de Robastre et de Perdrigon pour secourir ledit Guerin et ses enfants, avec un brief sommaire des nobles prouesses et vaillances de Gallien Restauré, fils de noble Olivier le marquis et de la belle Jacqueline, fille du roi Hugon qui fut empereur de Constantinople, traduite de rime en prose. » Edition in-4° gothique. Paris chez Allain Lotrian, sans date. Une autre édition a paru en 1518 à laquelle on a ajouté les faits de Maugist d'Aigremont en prose : Paris, chez Michel le Noir. In-folio, gothique.

Voici le passage dans lequel Lyon porte le nom de Montglave :

« Le brave Guerin, fils de Florimond, duc d'Acquitaine, jouissoit paisiblement de la gloire qu'il avoit acquise dans la noble cité de Montglave. Cette superbe cité, reconnue de nos jours pour être la métropole des Gaules et qui semble dominer sur le Rhône et sur la Saône, ne portoit pas encore le nom de Lyon. »

Digitized by Google

comme un nom tiré du cerveau et de l'imagination féconde des romanciers et qui ne méritait nullement de fixer l'attention. Cependant, j'ai trouvé dans Gollut, auteur des Mémoires historiques de la république Séquanoise, l'origine de ce nom qui me semblait fantastique. Voici ce qu'il dit, dans son vieil et naïf langage, au chapitre 46 de son VIe livre :

« Le nom et la famille des nobles de Vienne hat fort emplement seigneurié soubs le sceptre des rois de Bourgongne, auant et depuis Raoul, dernier du nom. Mais sa puissance hat estée le long des riuieres de Rhosne et de la Saône, sur les seigneuries d'Auxone, de Seurre, de Chalon, de Mascon, de Lyon et du Viennois, par lequel ilz prindrent de bien longtemps leur nom, soubs la commune dénomination toutefois de Mont-Graue, qui comprenoit généralement tous leurs parents et alliés ; ainsy que Clermont seruoit pour la distinction d'une autre équale famille en France, leur amie et alliée, de laquelle une part des plus grands princes et paladins de la Gaule estoient les fleurons. »

« Or, tant la casade se disoit Mont-Graue, à cause de la forteresse imprenable qui lors leur appartenoit à Lyon et sembloit seruir de nom de faction contre celle de Mayence, fort riche en la Gaule mesme, contre laquelle Mont-Graue et Clermont auoient tousiours quelque chose à démesler; mais Vienne estoit le nom propre de la famille de laquelle généralement les comtes de Bourgongne, Gennes, Auxone, Mascon et Viennois estoient nommés. Et nous faut entendre que, nonobstant que les nobles de Vienne heussent de bien grandes seigneuries, par lesquelles ilz se pouuoient bien nommer, sans repéter le premier tige de leur maison, toutefois ilz hauoient en si grand honeur leurs prédécesseurs, qu'ilz se sont tousiours voulu faire cognoistre par le nom commun, adioustans les seigneuries particulières et principales qu'ilz hauoient pour se entre-distinguer et se faire cognoistre. Ce que hat esté practiqué, tant que les seigneuries sont demeurées aux masles, ainsy que tous les comtes de Bourgongne, de Gennes, de Salins, d'Auxone, de Mascon et de Viennois se disent comtes de Vienne. »

Digitized by Google

Ainsi il paraît que l'illustre famille de Vienne (1), famille qui, par des alliances, tenait aux Ducs et aux Comtes de Bourgogne et qui joignait, dans ses possessions, au comté de Vienne en Dauphiné, celui de Mâcon, ceux de Chalon, d'Auxonne et des terres nombreuses en Franche-Comté, avait une maison-forte ou château à Lyon et que cette maison était comme le centre des branches de cette noble famille, le lieu où elles se réunissaient pour délibérer sur les intérêts généraux et était peut-être possédée par indivis par tous ceux qui se rattachaient à cette souche illustre. Il paraît encore, par ce passage de Gollut, et ceci est en outre confirmé par les indications que nous donnent les romans de chevalerie du XIVe siècle, que c'était l'usage des grandes familles seigneuriales, d'avoir, comme celle de Vienne, une forteresse principale où étaient renfermés les archives et les titres de la famille, où se réunissaient peut-être annuellement tous les chefs des branches diverses et qui servait de refuge dans les guerres qu'elle avait à soutenir contre les familles rivales et ennemies. Ces châteaux devaient être avantageusement situés, fortifiés avec tout l'art que la science du temps comportait et rendus capables de soutenir de longs siéges. C'est ce que semblent indiquer leurs noms : Clermont, *Clarus Mons*. Montfort, Aigremont, Montmorency, Montgrave dont on a fait par corruption Montglave. Ces forteresses de famille devaient être situées à peu près au centre des possessions. Ainsi Lyon était un point central pour la famille de Vienne; cette ville était à distance en quelque sorte égale de ses possessions du Dauphiné et de Bourgogne et l'abord en était rendu facile par les deux rivières du Rhône et de la Saône.

Après avoir vu ce passage de Gollut, corroboré par les tradi-

(1) Le célèbre amiral de Vienne qui défendit Calais en 1347 et qui périt en 1396 à la bataille de Nicopolis était de cette noble race qui s'est divisée en un grand nombre de branches : ces branches ont disparu successivement. Le dernier descendant de cette illustre famille était à ce qu'il paraît, le comte de Vienne, commandant de la Vénerie de France, mort en 1828 sans postérité.

Digitized by Google

tions que présentent les romans de chevalerie, il nous paraît étonnant qu'aucun historien de Lyon ne parle de cette famille de Vienne et de la maison-forte qu'elle avait dans cette ville. Ni Rubys, ni Paradin n'en font mention, ni même le P. Menestrier, dans sa grande Histoire consulaire, ni encore la dernière histoire si estimée de M. le docteur Monfalcon. Comment ces historiens ont-ils pu passer sous silence une famille si puissante? comment ont-ils pu ne pas mentionner un nom qui a remplacé pendant quelque temps et chez quelques auteurs le nom si connu et si ancien de Lyon? Il est difficile d'expliquer cet oubli. Proposons ici quelques conjectures.

C'est vers le XIe siècle que la famille de Vienne acquit par des alliances les comtés de Mâcon, de Chalon, d'Auxonne et s'unit aux comtes de Bourgogne. Au commencement du XIIe, le comté de Forez passa dans cette famille. Or, on sait que les comtes de Forez étaient gouverneurs ou gardiens de Lyon : ils le furent d'abord seuls, ensuite concurremment avec les archevêques à qui ils finirent par céder ce titre par un traité en date de 1173. Or, c'est dans cet intervalle de soixante-dix ans à peu près, que la famille de Vienne eut, par le moyen du comté de Forez, l'autorité dans la ville de Lyon; c'est vers cette époque qu'elle y établit son chef-lieu général auquel elle donna le nom de Montgrave. Le peu de temps que cette famille a exercé l'autorité à Lyon a empêché le nom de Montgrave de s'étendre au loin ; et, d'ailleurs, les archevêques de cette ville ne devaient-ils pas être intéressés à faire disparaître tout souvenir qui rappelait une autorité si longtemps rivale de la leur? De là vient que ce nom de Montgrave ou de Montglave n'a été conservé que dans les ouvrages de quelques romanciers du XIVe siècle qui voulaient flatter cette famille illustre et lui attribuer quelqu'un de ces fabuleux paladins dont ils ont peuplé la cour de Charlemagne.

Il n'est guère plus aisé, vu le silence des historiens, de fixer le lieu de cette *casade* ou maison-forte de Vienne. Deux châteaux ou palais appartenaient dans Lyon aux comtes de Forez, en qualité de gouverneurs de cette ville : Roanne et Pierre-Scize.

Digitized by Google

Roanne, dans l'intérieur de la ville, au bas de la montagne était peu propre à être une forteresse et n'a pas pu porter le nom significatif de Montgrave. C'était plutôt le tribunal, le lieu où les Comtes rendaient la justice. Mais Pierre-Scize, situé sur un rocher dominant la Saône et fermant du coté du nord l'entrée de la ville était bien plus propre à être considéré comme une forteresse et à être la résidence principale de cette noble famille de Vienne. Or, nous voyons que, en 1126, Guigues Raimond d'Albon, comte de Vienne, beau-frère et successeur de Guillaume IV, comte du Forez, mort sans enfants, fit réparer le château de Pierre-Scize : c'est sans doute vers ce temps-là que ce château reçut le nom de Montgrave qu'il porta bien peu de temps.

Voilà mes conjectures : vu le peu de documents que je possède, je n'ai pas eu l'intention de faire ici une dissertation. J'ai voulu seulement présenter quelques probabilités et attirer l'attention des savants que Lyon renferme dans son sein sur un point qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la seconde ville de notre France.

JOLIBOIS, curé de Trévoux

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ORIENT

SOUS FRANÇOIS 1er

(SUITE).

Marillac, le jeune secrétaire de La Forest, dut, sur les ordres du roi, s'arracher aux délices de Fontainebleau et aller rejoindre l'escadre à Corfou, afin de concourir par son expérience des hommes et des choses de l'Orient à la mission de Saint-Blancart. Familiarisé avec la langue turque, il accompagna l'amiral dans toutes ses expéditions, et se rendit indispensable, soit comme truchement soit comme diplomate dans les conférences avec les pachas.

Après de nombreuses pérégrinations dans les mers du Levant, l'escadre jeta enfin l'ancre devant Prévesa, où le Sultan lui fit une splendide réception. Durant plusieurs jours, les fêtes se succédèrent, soit au camp des Turcs, soit à bord des vaisseaux français. Les soldats de Soliman, obéissant à la puissante volonté du grand homme qui les avait toujours conduits à la victoire, imposaient silence à leurs préjugés religieux et se montraient affables envers des Giaours, tandis que les Français, heureux de fouler une terre autrefois conquise par leurs ancêtres, semblaient avec leur urba-

Digitized by Google

nité nationale, plutôt en faire les honneurs qu'y recevoir l'hospitalité. Au bout de quelques jours, Saint-Blancard remit à la voile, salué par toute l'artillerie turque, et Marillac resta auprès du Grand-Seigneur qui en avait témoigné le désir.

Cette confraternité entre les deux cours française et ottomane était de nature à alarmer l'Europe et principalement le chef de la Chrétienté que la puissance des infidèles menaçait à la fois dans son domaine spirituel et son domaine temporel. Ce fut l'occasion d'un nouveau succès pour le roi de France, puisque le Saint-Père, frappé des conséquences probables d'une pareille alliance, se prit à déplorer la fatale ambition de Charles-Quint qui avait obligé le fils aîné de l'Église à se jeter dans les bras des ennemis de la foi, et s'offrit comme médiateur entre les deux parties belligérantes.

Pendant tout le cours de ces événements, La Forest ne s'était pas éloigné de son poste. Fier du résultat de ses peines, il entrevoyait déjà la cessation des malheurs de son pays, lorsqu'une fièvre maligne vint le priver du bonheur de survivre à la réalisation de son rêve. Il succomba vers la fin de 1537, regretté à la fois des deux grands princes qu'il avait réunis dans une étroite et sincère amitié.

Charles de Marillac, avocat au parlement de Paris, où son savoir et son éloquence l'avaient fait remarquer, quoiqu'il fût à peine âgé de vingt-deux ans, souhaitait ardemment une réforme dans l'Église; aussi avait-il été soupçonné de penchant pour ce qu'on appelait alors les idées nouvelles. Trop compromis pour échapper longtemps au péril qui le menaçait s'il fût resté dans la capitale, il s'était attaché à son cousin Jean de La Forest, et l'avait suivi à Constantinople, en qualité de secrétaire. Sa prodigieuse subtilité d'esprit suppléait chez lui à l'expérience diplomatique, et nous l'avons déjà vu, chargé de missions délicates et importantes, s'en

Digitized by Google

acquitter à la satisfaction du roi, tout en gagnant les bonnes grâces du Sultan. Il était donc naturel que Laforest, au lit de mort, le désignât entre tous les officiers de l'ambassade comme celui qui était le plus avant dans sa confiance et se montrait le plus capable de continuer sa mission. Ce fut comme chargé d'affaires que Marillac prit en main la gestion de l'ambassade, honneur qu'il justifia pleinement dès les premiers jours de son entrée en fonctions.

Après la levée du siége de Corfou, l'escadre française avait passé tout l'automne en croisière dans le voisinage de Patras, puis était venue hiverner dans l'archipel où Barberousse guerroyait contre les dernières possessions de Venise. Menacé par les mauvais temps, dénué d'argent et privé de nouvelles de France, Saint-Blancart, à bout d'expédients pour subvenir aux besoins de ses matelots, se trouvait dans une extrême perplexité. Alors l'idée lui vint de gagner Constantinople et de se placer sous la protection du représentant de sa nation. Précisément Marillac était dans la capitale à l'arrivée de l'escadre française. Sans s'émouvoir des difficultés inhérentes à sa position intérimaire, il se présente au sultan, expose que c'est pour le service de la Porte que le baron de Saint-Blancart s'est rendu sur l'ordre du roi dans les eaux de l'Archipel, et qu'on ne peut en conséquence refuser de lui venir en aide. « S. M. T. C., ajoute-t-il, appréciera dignement ce service, et, d'ailleurs, la bonne foi du Sultan ne doit-elle pas se réjouir d'une occasion qui appelle les Turcs à faire les premiers l'application du récent traité passé entre S. H. et le roi, puisque ce traité dit formellement que les navires des deux puissances pourront se ravitailler dans les ports de l'une et de l'autre. »

Ce dernier argument était sans réplique et plaçait le Sultan dans l'obligation de montrer de quelle manière il entendait interpréter les conventions. Autant par grandeur d'âme que pour

Digitized by Google

faire montre de sa puissance et de ses ressources, Soliman accueille gracieusement la requête qui lui est faite, proteste de son respect pour la foi jurée, et donnant au traité son interprétation la plus large, ouvre ses arsenaux à l'amiral qu'il autorise à prendre tout ce qui lui est nécessaire. Sa générosité va jusqu'à mettre des ouvriers et des soldats à la disposition du lieutenant de son allié.

La question du ravitaillement était donc résolue, mais il en restait une non moins grave et peut-être plus épineuse encore, puisqu'on ne pouvait cette fois arguer du traité ; c'était celle de la solde des troupes; les prêteurs ne manquaient pas, mais ils exigeaient des garanties, et la signature d'un agent de France, si recherchée aujourd'hui sur toutes les places du monde, avait à cette époque peu de cours dans les bazars de Constantinople. Marillac ne se désespère pas. Tandis que son compatriote procède aux opérations de ravitaillement sur les chantiers du Sultan , il va trouver Barberousse dont il pique la vanité par le récit des libéralités de Soliman, et en obtient une caution de 10,000 ducats d'or.

Grâces à ces secours venus si à propos, Saint-Blancart se trouvait au bout de quelques mois en état de reprendre la mer, mais sur ces entrefaites arriva la nouvelle de l'entrevue de Nice où Charles-Quint et François , sollicités par le Saint-Père , s'étaient entendus pour la trève , et le même courrier apporta l'ordre qui rappelait la flotte. Quelques jours après, les galères françaises quittaient les eaux du Bosphore et faisaient voile pour Marseille.

A la faveur du répit que lui laissait le départ du baron de Saint-Blancart, Marillac se livra avec plus d'abandon à ses penchants pour la science, et se mit en quête de manuscrits et d'antiquités dont il tenait à doter les collections royales. Tout étranger qu'il fût à l'art militaire, il avait un goût très-prononcé pour les armes de luxe, et plusieurs lettres

Digitized by Google

restées en la possession d'une branche collatérale de sa famille mentionnent de nombreux objets de ce genre qu'il expédiait en France et qui étaient destinés à ajouter leur contingent de luxe aux somptueuses décorations du palais de Fontainebleau.

Doué d'une incomparable aptitude à s'identifier avec l'esprit et les termes des langues orientales, le jeune savant avait appris le turc et charmait souvent ses heures de loisir par des discussions avec les ulémas dans leur propre idiôme, sur des interprétations du Coran. Cette initiation d'un chrétien à une science exclusivement du ressort des Musulmans lettrés avait contribué à le faire bien venir à la cour du Sultan, et plus d'un fanatique s'imaginait que le jeune seigneur n'avait si bien étudié la loi de Mahomet que dans le dessein d'abjurer la foi catholique.

Marillac fut rappelé en 1538 pour aller occuper le poste d'ambassadeur en Angleterre où sa réputation d'homme d'État l'avait déjà précédé. Antoine Rincon, désigné pour le remplacer, s'exprime ainsi à son sujet, dans une lettre datée de Péra le 15 juin 1538 et adressée à M. de Villandry :

« Pour le présent je ne vous ferai longue escripture tant pour non desturber vos grandes et séries occupations que pour ce que le sieur de Marillac porteur de ceste, s'en retourne par delà qui estant amplement informé du portement de nos négociations de par de ça, vos en saura bien faire si entier rapport du tout que je croye en aurez royson de voz contenter. »

De retour en France, Marillac, accueilli et fêté par toutes les sommités de l'époque, devint l'objet de l'attention générale. Son érudition si variée et le récit de ses aventures de voyage firent pendant plusieurs mois les délices

Digitized by Google

de la cour, où le roi se plaisait à réunir tous les sujets capables d'augmenter l'éclat de sa couronne (1).

Le capitaine Antoine Rincon, dont le dévouement au roi s'était manifesté avec tant d'énergie et de succès pendant ses missions en Turquie et en Italie, revint à Constantinople en qualité d'envoyé permanent de la cour de France; sa position ne laissait pas que de se présenter sous un aspect fort délicat, car la trève conclue entre François Ier et Charles-Quint, n'avait pas manqué d'exciter les méfiances du Divan qui se plaignait hautement d'être délaissé par son allié. Ce ne fut qu'à force d'adresse et de présence d'esprit, et grâce aux souvenirs conservés par les pachas de son empressement à payer généreusement les services rendus, qu'il parvint à conjurer l'effet d'une si fâcheuse impression. Il est vrai de dire qu'en présence des dépêches officielles, on acquiert la certitude que François n'agissait pas en complice aveugle de l'empereur, et que si, d'un autre côté, on consulte les réponses du sultan aux communications de la cour de France, il semble que Soliman ne ressentait point une irritation personnelle bien prononcée, mais se trouvait sous le coup des plaintes que soulevait Barberousse au sujet des dix mille ducats d'or prêtés au baron de St-Blancart, et que le roi dont les finances étaient obérées, ne se pressait nullement de solder. Plusieurs dépêches de Rincon témoignent du ressentiment de

(1) Marillac qui devint, plus tard, une des lumières de la diplomatie française, fut successivement envoyé en Angleterre, en Allemagne et à Rome. Précédemment, il était entré dans les ordres et avait été pourvu du siége archiépiscopal de Vienne en Dauphiné. Sous le règne de François II, en 1560, profondément touché des maux qu'il prévoyait devoir fondre bientôt sur sa patrie, il demanda, à défaut d'un concile clérical, un concile national chargé de pourvoir aux besoins de la religion, et les états généraux, pour remédier aux malheurs de l'état. La mort le surprit cette même année.

Digitized by Google

Barberousse à cet égard, ressentiment qui le portait jusqu'à accuser les Français de mauvaise foi et à menacer de se payer par ses mains.

Un nouvel incident allait augmenter les péripéties de la situation. En butte aux continuelles attaques des Turcs qui l'avaient déjà dépouillé de ses possessions en Morée et dans l'Archipel et lui portaient le coup le plus sensible par la perte de son commerce avec le Levant, la république de St-Marc, pour laquelle une paix achetée au poids de l'or était préférable à une guerre désastreuse, prit le parti d'invoquer les bons offices de François Ier. Entrevoyant dans cette circonstance une chance d'amener Venise à lui témoigner plus tard sa gratitude par une loyale réciprocité, le roi se hâta d'envoyer auprès du doge le napolitain César Cantelmo pour s'entendre sur les propositions qu'il y aurait lieu de faire au Divan. De vives protestations d'amitié accueillirent l'envoyé de France et le gouvernement de St-Marc lui fit l'honneur d'une réception officielle. On était trop pressé d'arriver au résultat pour perdre du temps en discussions oiseuses, et, après quelques conférences, Cantelmo recevait plein pouvoir de traiter sur des bases acceptables. Avant tout, une trève de trois mois devait être consentie, de part et d'autre, comme préliminaire des négociations.

Cantelmo se rembarqua le 18 avril 1539; arrivé à Constantinople, sa première démarche fut de transmettre les ordres du roi à Rincon qui, tenu au courant des vues du sultan sur Venise, resta atterré d'un changement si subit dans la politique de son maître. Toutefois, le temps manquait pour envoyer des représentations à la cour, et force était de presser la négociation en se conformant aux récentes instructions. On entra de suite en pourparlers. Tout sembla d'abord réussir à souhait, car aucune objection ne se produisit de la part du sultan au sujet de la trève qui fut même accordée pour six

Digitized by Google

mois au lieu de trois, mais peu à peu les appréhensions de l'ambassadeur se justifièrent. Soliman maître d'une armée considérable prête à entrer en campagne et certain que la chrétienté affaiblie par ses propres discordes ne pouvait en aucune façon le contrarier dans ses projets de conquête, mit à profit la maladresse du Baïle de Venise pour éviter de prendre aucun engagement, jusqu'à ce qu'une occasion fortuite se présentat de rompre en visière. Elle ne se fit pas attendre et fut amenée par une demande de Charles-Quint d'être compris dans la trève, demande que la France ne pouvait refuser d'appuyer en sa qualité d'alliée. Admettre l'empereur au bénéfice d'une suspension d'armes laissait sans but et sans emploi les armements considérables faits en vue d'hostilités contre lui, arrêtait la marche du sultan sur la Hongrie, et paralysait la puissance ottomane qui n'avait d'éléments de conservation que dans le fanatisme et l'esprit belliqueux de ses peuples. En un mot, il s'agissait pour Soliman de l'abaissement ou de l'élévation de son trône. La dépêche suivante qu'il écrivait ne peut laisser aucun doute sur la manière dont il envisageait la question ainsi que sur les sentiments de répulsion qu'il professait à l'égard de Charles-Quint : « Soltan Solyman Sach, Empereur, au très-illustre et très-excellent grand prince, le supérieur des Jésuéens, plein de toutes vertus et le plus renommé de la génération du Messie Jésus, pacificateur et médiateur de tous les actes et gestes de la nation des Nazaréens, clément et vaillant seigneur de prudence et gravité, digne de tout honneur et emminence, Empereur des domaines et royaume de France, et de toutes antiquités royales, le roy François, mon frère, par digne et juste raison, l'accroissement de toute félicité lui soit perpétué, reçeu que vous aurez mon scel impérial, il vous soit notoire que par lettres mandées à vostre ambassadeur résidant icy, avez signifié que Charles, roy d'Espagne,

Digitized by Google

avec les confédérés, désire et requiert par vostre moyen aucune trève de ma excelse et felice Porte; c'est pourquoy persévérant l'affectionnée fraternité qui a été jusques à maintenant entre moy et vous, je la confirme de ma foy impériale, je la veux continuer; et quant à icelle convient, puisque le roy d'Espagne désire que luy soit octroyée ma impériale trève et que cela vous fera plaisir, il faut qu'il vous restitue et déliure en vos mains toutes les provinces, pays, lieux, et facultés que par cydevant il vous a enlevé, et jusques à présent vous détient et occupe; et dès qu'il aura fait ce que dessus, il vous plaira incontinent le faire entendre à ma excelse et felice Porte, et puis il sera fait ce qu'il vous plaira; advysant et déclarant qu'accomply ce que dessus, la mienne excelse et felice Porte sera ouverte à un chacun pour quelqu'effet qu'il y voudra venir, soit pour amitié ou inimitié. Ainsi soit-il. Publié et manifesté à tous pour l'amour de vous. Donné à la moitié de la benoite lune de Mucarem (c'est-à-dire du mois de may); courans les ans de Mahomet 946 en la conservation du domaine et Empire de l'honoré impérial siége de Constantinople. »

Irrités de la déception qu'ils avaient éprouvée, les Vénitiens traduisirent leur dépit par d'infâmes accusations contre François Ier qui, disaient-ils, ne s'était chargé du rôle de médiateur que pour mieux s'opposer à la conclusion de la paix. Rien ne put convaincre l'ingrate république que cet échec provenait uniquement de Charles-Quint, dont la prétention avait indisposé le sultan, celui-ci ne pouvant admettre au traité l'ennemi contre lequel il prétendait avoir tant de griefs. La politique ottomane suivit son cours et les hostilités reprirent immédiatement. Cantelmo, parti au mois de mars pour rendre compte de sa mission infructueuse, arriva à la cour de France en même temps que la nouvelle de la prise de Castel-Novo par Barberousse, événement qui plongea

Digitized by Google

l'Europe dans un nouvel effroi au milieu de la paix douteuse dont elle jouissait depuis la trève de Nice.

Malgré l'insuccès de Cantelmo, Rincon n'avait rien perdu de son prestige et les ministres du sultan reconnaissaient pour ainsi dire lui devoir une réparation, ainsi que semblerait l'établir le fait qui suit; la domination féodale établie au XIIe siècle par les Français et les Vénitiens s'était perpétuée jusqu'alors sur quelques points de l'archipel par les descendants des premiers conquérants, mais Soliman, sans respect pour cette œuvre du temps, venait de dépouiller de ses domaines Coursin de Sommerive, IIIe du nom et VIIe seigneur d'Andros. Celui-ci conçut l'heureuse idée de porter plainte devant l'ambassadeur du roi de France. Sans instruction pour un cas aussi imprévu, mais frappé de l'importance d'un tel précédent, si jamais la couronne de France songeait à faire valoir ses droits à l'héritage des Villehardouin, Rincon protesta contre la spoliation, affirmant que le prince dépossédé devait être considéré comme feudataire du roi et placé sous sa protection. La plainte fut écoutée et peu après Sommerive était réintégré dans sa principauté.

Une fois en train de bons procédés les Turcs ne s'arrêtèrent plus. L'ambassadeur assista aux fêtes célébrées du 11 au 16 novembre, en réjouissance de la circoncision des fils de Soliman, Bayezid et Dgihanghir, et du mariage de sa fille avec son favori Roustem-Pacha. Cette invitation officielle d'un étranger à une cérémonie qui réunit les deux caractères de la religion et de la famille passe chez les Musulmans pour une marque d'honneur et un témoignage insigne d'amitié vis-à-vis du souverain qui la reçoit dans la personne de son représentant.

Ces bonnes dispositions étaient mises à profit par l'infatigable Rincon. Par ses soins de nouvelles relations commerciales s'établirent dans les mers du Levant et il constitua

Digitized by Google

d'une manière définitive la sécurité du trafic en répandant l'usage du traité de la Forest. Il ne manquait jamais d'invoquer comme base et point de départ de toute réclamation ce traité que les ministres du Grand-Seigneur s'habituaient peu à peu à consulter de leur côté et à exécuter comme le code international des deux puissances.

Le roi prenait au sérieux son titre de protecteur unique des chrétiens en Orient. Il tenait à saisir toutes les occasions de le faire valoir ; c'est pourquoi profitant de la disposition des esprits à jouir du calme momentané où l'on se trouvait, Rincon fit partir un de ses secrétaires pour Jérusalem afin de réclamer au nom du roi les reliques et autres objets de piété dérobés au culte chrétien, et la liberté des frères du St-Sépulcre et d'une foule d'infortunés réduits en esclavage. Cette mission eut un succès complet. On lui dut, en outre, le rachat d'un certain nombre de Français enlevés par le corsaire Corsetto sur le navire la Florye.

Une mesure d'un autre genre, mais qui a aussi son importance, puisqu'elle se rattache aux institutions littéraires, fondées par François Ier, occupa Rincon de concert avec l'ambassadeur français à Venise. Ce fut la recherche et l'acquisition de livres grecs et orientaux. Pélissier, le savant évêque de Montpellier, avait été nommé ambassadeur à Venise en vue de cette protection à donner aux lettres et aux érudits que le roi attirait à sa cour ; un grand nombre de pièces de son Recueil, adressées à la reine de Navarre, à l'évêque de Tulles, au docteur Rabelais, enfin à Rincon, ont trait à des recommandations de savants français et étrangers ou à des recherches du genre de celle qui nous est signalée par la lettre suivante : « Je suis très-assuré que aurey à plaisir de faire chose agréable au roi, lequel est après pour fonder ung collége à Paris, qui sera aussi excellent, mais qu'yl soit parachevé et fourny de ce quy y est requiz, car il sera occa-

Digitized by Google

sion de faire venir à l'univers toutes les bonnes lettres qui commencent à florir en France aultant que ne nul aultre pays. Et pour ce que on ne pourrayt mieulx douer que d'une bonne librairie, fait chercher livres de tous coustés, mesmement grecs, et m'en donne charge d'aussi grant affection que pour ses aultres affaires d'estat, dont luy voullant obéir en toutes choses que lui cognoistray être agréables et d'aultant plus en ceste-cy qui est tant utyle et honorable appartenant plus à mon office et profession, me suys enquiz où s'en pourroit recouvrer et entr'autres j'ai trouvé un gentilhomme corfiote qui en avoit ung très-beau nombre de fort beaux, de quoy il aima mieux en faire ung présent au roy. S. M. luy a fait en récompense ung très-beau et libéral présent ; c'est de mille bons escuz que je luy ai comptez en ses mains, dont plusieurs aultres Grecs ayant senty ceste nouvelle sont venuz vers moi pour en offrir d'aultres à S. M. Mais il suffict que cecy a fait découvrir seulement les lieux ou ils estoyent, car doresnavant on en pourra avoir à meilleur marché. Et de moy je tiens ordinairement tous les jours huit Grecs qui ne font aultre chose que escripre, ainsi qu'il a plu au roy me commander encore par sa dernière despêche, lequel m'a fait entendre qu'il n'y avoit chose en laquelle je luy puisse plus agréer que de luy faire amas des meilleurs livres que pourrez recouvrer. Il est venu à moi ung nommé Marmoretti qui dict avoir ung frere en Constantinople que cognoissez, lequel vous pourra adresser soixante ou quatre-vingts pièces de fort bons et rares livres, lesquels estoyent à ung de ses oncles qui les tenoyt chèrement, dont ce ne seroyt pas peu de service au roy nous en mander un cathalogue, et après avoir confronté ledict cathalogue avec ceux que j'ai par deça, s'il s'en trouvoit que nous n'en ayons pas, je vous advertiray pour les recouvrer et ce faisant, fairez chose agréable à S. M., etc., etc. »

Digitized by Google

Le premier jour de janvier 1540, Charles-Quint recevait à Paris une splendide hospitalité du monarque qui n'avait trouvé, quinze ans auparavant, qu'une humiliante prison à Madrid. Cet acte de confiance magnanime d'une part, et de générosité chevaleresque de l'autre, eut un immense retentissement en Europe et rendit sensible, aux yeux de tous, une union politique, dont les témoignages s'étaient jusque-là renfermés dans les arcanes de la diplomatie. Comme dans toutes les circonstances qui laissaient prévoir un rapprochement entre ces deux princes, le contre-coup de cet événement se fit sentir à Constantinople et réveilla les susceptibilités de Soliman. Ce fut pour Rincon l'occasion de nouveaux efforts d'adresse et de persuasion, afin de dissuader le fier et ombrageux Musulman auquel il parvint à inculquer des idées plus saines sur les mobiles de la politique française ; on trouve la preuve de son succès dans ce qui se passa au sujet de la question vénitienne. La France, comprenant que la stabilité de la seigneurie comme état indépendant exigeait une prompte paix avec la Turquie, avait, malgré son premier échec, persisté à exercer son influence médiatrice dans cette affaire. Grâce à ses soins, la paix tant désirée fut conclue vers le milieu de 1540 ; elle inaugura, il est vrai, le déclin de la domination des Doges, en Orient, puisque leur gouvernement fut amené à consentir la cession des îles de l'Archipel ; mais elle fut, dans ce moment critique pour la seigneurie, un bienfait et une ancre de salut, dont tout l'honneur revint à François Ier. Rincon donna, en réjouissance de cette paix, une fête splendide dans sa résidence de Péra.

Si le traité stipulé par Rincon avait sauvé les restes de la domination vénitienne, là ne s'arrêtait pas toute sa portée ; il avait encore pour la France l'immense avantage de lui subordonner une alliée inquiète et jalouse, dont le dépit ne pouvait se dissimuler à l'aspect de la suprématie que prenaient

Digitized by Google

nos intérêts commerciaux sur le littoral de la Méditerranée. Au lieu de s'étudier à supplanter la France comme elle l'avait fait jusque là, il lui fallait désormais attacher sa fortune à celle de sa rivale et s'abriter sous son égide dans les occasions trop fréquentes où la Turquie intéressée à se débarrasser d'un voisinage incommode reprendrait à son encontre une attitude hostile.

Malgré ses tentatives d'union et de pacification générales, François Ier était loin, comme on le voit, d'avoir déserté les premiers errements de sa politique, dont l'action persévérante servait à souhait les intérêts de sa couronne; mais Charles-Quint, tout aussi clairvoyant, ne devait pas se laisser prendre longtemps au piége qui lui était tendu. L'alliance des deux rivaux ne pouvait avoir qu'une durée éphémère. Tout le monde était persuadé que la première occasion amènerait un refroidissement entr'eux lorsque l'ouverture inopinée de la succession de Hongrie confirma l'idée générale en donnant carrière à de nouvelles prétentions. Inflexible dans sa politique, dont le but n'était rien moins que l'incorporation de la Hongrie à son Empire, Soliman poursuivit la ligne de conduite qu'il s'était tracée, et Rincon profita habilement de cette ambition pour faire entrer la Turquie plus avant dans la voie de l'alliance française. Les débats ne roulèrent que sur les moyens d'occuper l'Empereur au midi de l'Europe et dans la Méditerranée, afin de laisser le champ libre sur les autres points. Sur les instances de Soliman, l'ambassadeur français porta lui-même, et sans perdre de temps, à son maître, les conditions stipulées. Il devait faire diligence et rapporter en personne la ratification du Roi avec l'assurance d'un concours dans la crise qui allait éclater. Le 17 novembre 1540, il fut admis à l'audience de congé en présence seulement de Joanès-Bey, qui servait d'interprète, par crainte des indiscrétions d'un Trucheman. Joanès-Bey reçut à cette

Digitized by Google

occasion deux magnifiques robes de velours et de damas, et, selon l'usage, de riches présents furent aussi distribués, au nom du Roi, à tous les membres du Divan.

Le départ de Rincon pour la France eut lieu le lendemain. Il partit, accompagné d'un jeune capitaine vénitien, appelé César Frégose, banni par le Sénat de Venise, en 1536, pour être allé offrir volontairement ses services au Roi contre l'Empereur, et qui s'était déjà distingué sur les champs de bataille et dans la diplomatie. Nous verrons bientôt ces deux serviteurs dévoués de la France payer de leur sang la haine qu'ils avaient inspirée à Charles-Quint.

Vincent Maggio, précédemment attaché à l'ambassade de France près la République vénitienne, avait été chargé, conjointement avec M. de Vaulx, d'une mission temporaire à Constantinople, où il était arrivé au mois de juin 1540. Depuis il s'était attaché à Rincon, qui, lui ayant reconnu des capacités peu ordinaires, n'hésita pas à lui confier, en son absence, les intérêts de l'ambassade.

Le 5 mars 1540, Rincon se présentait au château d'Amboise, où résidait alors la cour. C'est là que lui furent comptés, le 18 avril, dix-sept mille neuf cent vingt livres dix sous tournois, en remboursement des dépenses de son séjour à Constantinople. Puis il suivit la cour à Blois et reçut du Roi en personne, pendant son séjour à cette résidence, des instructions pour les éventualités prochaines, et pour qu'il eût à éclairer le Divan sur les intentions franches et loyales de la France, ainsi que sur la nécessité où s'était trouvée cette puissance d'entrer en arrangement avec Charles. Il devait d'autant plus appuyer sur ce point, qu'il importait avant tout de ne laisser aucun doute dans l'esprit de Soliman, dont les sympathies pour nous étaient le point de mire des agents espagnols.

César Frégose se rendait pour un motif analogue auprès

Digitized by Google

de la seigneurie de Venise que le roi avait tant intérêt à voir, faute de mieux, garder la neutralité.

Le prochain retour de Rincon fut annoncé à Maggio, le 11 mai, par le Drogman Nicoletto dépêché en avant. Ce fut le motif d'une grande joie pour le Sultan, qui ne parlait plus de François Ier qu'en l'appelant son frère, et qui donna incontinent l'ordre à son armée d'ouvrir les hostilités contre l'Autriche. Mais cette nouvelle était à peine connue à Belgrade qu'un bruit étrange et funeste venait lui succéder ; on parlait de l'assassinat de Rincon et de Frégose, attribué à des gens de l'Empereur en Italie, et ce bruit n'était malheureusement que trop fondé.

Les deux ambassadeurs s'étaient mis en route pour Venise. Tandis qu'ils séjournaient à Lyon, où Frégose passait l'inspection de la compagnie de gens d'armes dont le roi lui avait récemment donné le commandement, le sire Guillaume du Bellay de Langey, gouverneur pour le roi en Piémont, reçut avis que le marquis du Guast, général de Charles-Quint, se préoccupait du prochain passage des ambassadeurs. Il les en prévint et leur donna rendez-vous à Rivoli pour se concerter avec lui, tandis qu'il ferait surveiller les démarches du marquis. La réunion eut lieu le 17 juillet. Tous les rapports confirmaient que des émissaires espagnols couvraient les routes, et que le Pô était l'objet d'une surveillance toute particulière dans la prévision que l'obésité de Rincon lui ferait préférer cette voie plus douce et plus commode. En cette occurence, la route de terre offrait seule quelque sécurité, grâce aux dispositions qu'avait prises Langey. Un capitaine milanais, nommé Hercule Visconti, sur la fidélité duquel on pouvait compter, se chargeait de conduire les voyageurs jusqu'au château de Cisterne, tenu par une garnison française; delà on avancerait la nuit suivante jusqu'à un autre château, appartenant au frère de Visconti; puis, enfin, à la faveur de

Digitized by Google

la troisième nuit, on gagnerait le territoire de Plaisance, compris dans le patrimoine de l'Eglise. Rincon s'était rendu à ce projet, mais le bouillant Frégose l'en détourna et le fit revenir à sa première et fatale détermination de prendre la voie fluviale. Deux barques, dont l'une portait les ambassadeurs et l'autre la plus grande partie de leurs gens, sous les ordres de Boniface de Saint-Nazaire (1), les emportaient le lendemain sur le Pô. Cependant, confirmé dans ses appréhensions par de nouveaux rapports qui lui arrivent de toutes parts, Langey tente un dernier effort et fait courir après eux pour les supplier de retourner sur leurs pas. Ils n'écoutent rien et ne consentent qu'à grand peine à se désaisir au moins de leurs dépêches, que Langey se charge de faire passer à Venise par le jeune lieutenant de la compagnie de Frégose, Petregent de Sèze, neveu du comte Camille de Sèze qui se trouvait à bord. Le 3, à midi, à peine arrivait-on devant la plage de Cantalone, située à trois milles au-dessus de l'embouchure du Tessin, que deux barques armées se présentent à l'improviste. Rincon et Frégose mettent l'épée à la main et se défendent en désespérés, mais leurs efforts sont vains contre le nombre, et ils succombent percés de mille coups (2). Le comte Camille de Sèze blessé et presque noyé fut emmené au château de Pavie, et delà à Milan ; quant à Boniface de Saint-Nazaire, il n'eut d'autre ressource que de se jeter à la rive avec le peu de monde qui lui restait et de gagner un bois voisin pour échapper au massacre.

Neuf jours après, la nouvelle était apportée à Venise par

(1) Boniface de Saint-Nazaire était officier au corps de Ludovic de Birague.

(2) L'année suivante, le Sénat, s'étant brouillé avec la France, bannit de Venise la signora Costanza, veuve de l'infortuné Frégose, ainsi que ses enfants, dont tous les biens furent confisqués. Cette infortunée chercha un refuge en France, où le roi s'empressa de lui accorder une pension.

Digitized by Google

le secrétaire et le valet-de-chambre de Rincon, sauvés comme par miracle, et l'ambassadeur près la seigneurie s'empressait de la faire tenir à Constantinople par un courrier extraordinaire.

Charles-Quint, inquiet des intelligences de son rival avec le Sultan et même avec les Vénitiens, n'avait point reculé devant un crime pour tenter de se mettre en possession des dépêches qui en contenaient le secret. En apprenant que l'empereur venait de se souiller d'un crime qui violait le droit des gens adopté et reconnu par les nations civilisées, Soliman s'écria : « Il faut aller en occident pour trouver les véritables barbares. »

Maggio comptait sur la succession de Rincon comme ambassadeur auprès de la Sublime-Porte, mais ce choix eût déplu au Sultan, qui envisageait sa nationalité comme propre à faire redouter l'influence de l'Autriche ou de Venise sur cet agent. Pour lui éviter les disgrâces qu'avait eu à subir le hongrois Frangipani dans une circonstance analogue, S. M. mit fin à sa mission et employa ses services en Italie. Les dépêches de cet agent se distinguent par un style fleuri, qui tient moins du langage diplomatique que du genre descriptif ; elles forment une amusante relation de faits d'une importance secondaire, dont le principal intérêt est d'offrir un journal anecdotique de la cour du Sultan (1).

Ce qui se passait en Allemagne avait un instant distrait Charles-Quint de ses vues sur l'Italie, et François s'était retrouvé en mesure de faire peser dans la balance des événements la terreur qu'inspirait son alliance avec le sultan. Toutefois, la présence de l'empereur lui eut bientôt fait reconquérir une par-

(1) Il paraît que Vincent Maggio ne tarda pas à être mis de côté, car une lettre écrite au roi par M. de Morvilliers, ambassadeur à Venise, en 1547, le signale comme étant dans un état voisin de l'indigence, et réclame pour lui quelques secours, dont ses services passés le rendaient digne.

Digitized by Google

tie du terrain qu'il avait perdu, et ce prince dans son entrevue à Lucques avec le pape Paul III repoussa dédaigneusement les insinuations de Mgr de Malines, à propos du meurtre de Rincon et de Frégose. « Ces deux hommes, s'écria-t-il, ne s'étaient pas fait connaître comme ambassadeurs. Naviguant pour ainsi dire à la dérobée, quoiqu'avec un nombreux équipage, ils avaient inspiré de la méfiance à du Guast qui s'était empressé d'envoyer des soldats pour les arrêter. Ils se sont défendus, ajouta-t-il, au lieu d'invoquer leur qualité, et dans le tumulte de la rixe, des coups portés au hasard sont tombés sur les voyageurs qui ont été victimes de leur incognito. » Si Charles-Quint éprouva quelque regret de ce double meurtre, ce fut sans doute à cause de son résultat négatif puisque grâce à la prévoyance de Langey les papiers dont il espérait tirer des lumières ne tombèrent pas entre ses mains.

La confiance de ce monarque en son étoile, avait alors atteint son apogée et l'espèce d'insouciance dans laquelle il semblait se complaire au milieu d'une situation semée de périls redoublait l'incertitude générale sur ses vues ultérieures. Quel ne fut pas l'étonnement des cours d'Europe lorsqu'elles le virent se lancer dans une expédition contre le foyer de la piraterie algérienne. En ce moment où une reprise des hostilités paraissait imminente, il y avait témérité de sa part à porter ses armes en Afrique au risque de laisser ses Etats exposés à la double agression des Français et des Turcs. Il est vrai, que dans cette témérité apparente, se dissimulait un adroit calcul. La répression des corsaires qui désolaient les côtes de la Méditerranée n'avait pas seulement pour but de préserver l'Espagne et l'Italie des déprédations que subissait le commerce de ces pays, mais elle opérait en outre une diversion au profit de l'Allemagne en attirant sur un autre point l'attention des belligérants. Ajoutons qu'elle était pour l'empereur une seconde occasion de rattacher comme la

Digitized by Google

première fois l'opinion publique à sa cause en se posant comme vengeur de la société chrétienne, au contraire de son rival qui s'alliait avec les ennemis de la foi. Rassuré par cette conviction que les sympathies de l'Europe l'accompagnaient, il n'hésita point, au mépris des dispositions hostiles de François Ier, à poursuivre son entreprise préparée dès l'année précédente.

Cette guerre déclarée à une nation musulmane devait, fût-elle couronnée ou non du succès, ajouter une considération plus pressante aux motifs des négociations qu'avait à poursuivre la France auprès de la Porte Ottomane.

D'ailleurs l'assassinat de Rincon venait encore compliquer la question en ajoutant un nouveau grief à ceux de François Ier contre son rival ; en face d'une violation aussi flagrante du droit des gens, le roi n'avait plus de ménagements à garder et afin d'imprimer un sceau plus énergique à sa politique tout en donnant de l'assurance à ses partisans, il prit le parti d'accréditer auprès du Grand-Seigneur un personnage dont la position participerait à la fois du caractère diplomatique et du caractère militaire. Antoine Escalin des Aymards, baron de la Garde, marin distingué, connu plus généralement sous le nom de capitaine Polin, fut choisi pour continuer la mission de l'infortuné Rincon. Ses antécédants le caractérisaient comme un de ces aventuriers qui doivent aux vicissitudes de leur fortune le talent d'en imposer au commun des hommes et qui possèdent l'art des ressources imprévues dans les circonstances critiques. Aussi quoique n'étant alors que simple capitaine, le roi l'avait jugé très-capable de remplir une mission périlleuse. Il se mit immédiatement en route, emportant avec lui un service de vaisselle d'argent d'un travail exquis, et du poids de six cents livres, destiné au sultan et cinq cents robes de brocard pour les officiers de la cour.

Digitized by Google

En passant à Venise il prit connaissance des dépêches destinées à l'infortuné Rincon et se dirigea le 8 août sur Gradisque avec une escorte de cinquante chevaux mise à sa disposition par le pacha de Bosnie. De là il vint par la Save et le Danube jusqu'à Bude où le chef des croyants avait fait son entrée presque en même temps que Charles-Quint s'était embarqué pour l'Afrique. Les largesses royales ne servirent pas médiocrement à bien disposer l'esprit des pachas, et la réception fut des plus amicales.

Polin inaugura son entrée en fonctions par un acte de générosité toute française. Comme préliminaire des négociations il exigea l'élargissement de Jérôme de Laski, palatin de Siradée et agent du roi des Roumains qui était traîné malade et prisonnier à la suite du sultan (1). Puis vinrent ensuite les intérêts d'un ordre majeur. Il s'agissait de faire prévaloir une mesure essentielle, consistant à diriger les forces ottomanes là où ces forces serviraient mieux les intérêts du roi. François désirait voir entrer dans la Méditerranée une flotte à laquelle il pût donner l'impulsion et joindre son contingent armé. Dans ce but, Polin proposait de combiner une attaque de la flotte ottomane contre l'Italie méridionale et les côtes de la Catalogne avec une expédition que le roi dirigerait par terre contre le Roussillon et la Navarre. Les avantages présentés à l'appui de ce projet étaient spécieux, mais l'intérêt immédiat et personnel de Soliman tendant à l'accroissement de son empire portait ce prince de préférence vers une agression contre l'Allemagne. A force de sollicitations, Soliman se laissa persuader et finit par donner son assentiment au plan proposé par la cour de France. Le capitaine Polin

(1) Le Sultan avait été prévenu que Laski amenait avec lui un personnage disposé, moyennant la promesse de cinq cents ducats d'or, à incendier l'arsenal des Turcs ; le second était parvenu à se dérober aux recherches ; mais Laski avait été arrêté et retenu prisonnier.

Digitized by Google

reçut à cette occasion et en signe de satisfaction du grand seigneur deux magnifiques chevaux et une épée enrichie de pierreries.

La nouvelle de l'assurance d'une pleine et entière coopération des Ottomans ne pouvait arriver trop tôt. Aussi Polin ne resta-t-il que vingt jours pour parcourir la distance qui sépare Budes de Fontainebleau, rapidité dont on ne pouvait se faire une idée à cette époque.

E. D'ESCHAVANNES.

(*La suite à un prochain numéro*).

Digitized by Google

SUR

UN POÈME ÉPIQUE INÉDIT,

D'UN AUTEUR LYONNAIS

encore inconnu,

PAR M. SERVAN DE SUGNY.

C'est chose rare assurément qu'un poème épique digne de ce nom : tous les siècles réunis en ont produit quatre ou cinq au plus et beaucoup de nations n'en possèdent aucun.

La France est-elle de ce nombre? l'orgueil national répond que non et cite à l'appui de sa prétention *Télémaque* et la *Henriade*. Mais les peuples étrangers soutiennent que nous avons tort d'élever au rang d'épopées ces deux ouvrages, dont l'un est en prose et dont l'autre manque de ce merveilleux, de cette élévation et de ce lointain vaporeux qui semblent être autant de conditions essentielles du genre. Quoi qu'il en soit, au reste, le poème épique est l'œuvre la plus haute que puisse exécuter l'esprit humain, et il faut être doué d'un courage plus qu'ordinaire pour l'entreprendre.

Aucun de nos grands poètes, Voltaire excepté, n'a osé

Digitized by Google

se lancer dans cette carrière si immense et semée de tant d'écueils, *Periculosæ plenum opus aleæ*. Des médiocrités seules n'ont pas craint d'emboucher la trompette héroïque ; mais on connait leur triste déconvenue, et la *Pucelle* de Chapelain est là pour effrayer à tout jamais quiconque, avec de faibles moyens, voudrait aborder ce travail de géant.

Si l'épopée est difficile par tout pays, on peut dire qu'elle l'est en France plus qu'ailleurs, tant à cause du caractère léger et de l'humeur un peu railleuse de la nation, que par suite du manque de sujets convenables. En effet, jetons les yeux sur notre histoire tout entière, et nous verrons qu'elle n'a guère qu'une seule phase qui puisse servir de thème à un poème épique, comme étant suffisamment éloignée de nous, fertile en grandes guerres ayant la nationalité même de la France pour objet, et enfin restée assez obscure encore aujourd'hui pour que le poète ne se fasse pas scrupule de mêler à la réalité de mystérieux événements. On voit que je veux parler des règnes de Charles VI et Charles VII, et de l'apparition de cette sublime jeune fille qui devait sauver son pays et mourir sur un bûcher. Mais malheureusement Jeanne d'Arc a été indignement traitée après sa mort comme elle l'avait été pendant sa vie, une fois par l'effet de l'absence du talent et une autre par celui du talent tombé volontairement dans la fange. C'est sans doute la pensée de ce double affront fait à l'héroïne de Vaucouleurs qui a empêché les poètes français de quelque valeur de la choisir pour sujet de leurs chants (1).

Il y a bien encore un autre sujet de poème épique, qui ne serait pas inférieur au premier en grandeur, en héroïsme

(1) Casimir Delavigne me dit un jour qu'il s'était plus d'une fois senti le désir d'entreprendre un poème épique sur Jeanne d'Arc, mais que le souvenir de Chapelin et de Voltaire était toujours venu glacer son courage et arrêter sa plume.

Digitized by Google

du principal personnage, en nationalité : ce serait Napoléon. Mais le moyen de placer du merveilleux dans des évènements contemporains et d'introduire de poètiques légendes dans des faits percés à jour, pour ainsi dire, par la puissante action de la publicité moderne! Aussi nul écrivain d'un vrai mérite n'a-t-il entrepris cette œuvre presque impossible. Le *Napoléon en Egypte* de MM. Barthélemy et Méry, loin de détruire mon assertion, ne fait que la confirmer, puisqu'ils n'ont pas chanté la vie entière de leur héros, mais seulement une période particulière de cette même vie, son séjour et ses combats dans l'antique patrie des Pharaons.

Voici venir pourtant un poète que ces considérations n'ont point arrêté et qui a pris résolument Napoléon pour sujet d'une épopée. Ce poète, encore totalement inconnu, a travaillé en silence, sans secours aucun, ne s'inspirant que de lui-même, et lorsqu'il a eu accompli aux cinq sixièmes sa rude tâche, il a voulu que quelqu'un du métier jetât les yeux sur son travail et lui dît s'il devait aller jusqu'au bout ou s'arrêter. C'est moi à qui est échue cette délicate mission littéraire, dont j'ai dû chercher à me rendre digne par un consciencieux examen de l'ouvrage en question.

Mon premier soin a nécessairement été d'en vérifier le plan, car c'est la base de l'édifice et, si elle est défectueuse, rien de solide ne pourra s'élever. Mais l'auteur m'a paru pénétré des grands principes sur la matière, et son plan est simple et régulier. Le voici : Napoléon est arrivé au faîte de la gloire et les hautes destinées que le ciel lui réservait sont sur le point d'être accomplies. Arbitre de l'Europe, il va lui procurer ce repos qu'il a toujours eu pour but, même en combattant, et achever de doter la France de sages lois et d'une administration bien pondérée dans toutes ses parties. Mais l'enfer s'irrite du bonheur des hommes et veut s'opposer à ce qu'il se réalise. A cet effet, Satan charge ses suppôts

Digitized by Google

d'aller sur la terre susciter des obstacles à Napoléon, et chacun d'eux s'acquitte au mieux de son rôle. C'est l'Angleterre qui se constitue l'exécutrice des volontés de l'Esprit du mal et qui soulève l'Europe entière contre le héros, en soudoyant les princes qui lancent leurs armées contre lui. Napoléon, toutefois, renverse toutes ces ligues et entre en vainqueur dans la plupart des capitales de l'Europe. Une seule puissance continentale ose braver l'élu de Dieu et, forte de ses remparts de glace et de neige, seconde l'Angleterre dans ses desseins contre lui, c'est la Russie; son souverain a le premier rompu le traité de Tilsitt et jeté le gant à Napoléon, qui le relève fièrement. D'innombrables soldats français marchent vers Moscou, afin de frapper d'un même coup la Russie et l'Angleterre, car, une fois maître de l'empire des czars, le héros pourra sans difficulté le devenir aussi des Indes. Mais les Russes ont l'horrible courage d'incendier leur capitale que viennent d'envahir les armées françaises; celles-ci se voient désormais privées d'asile au milieu d'un froid précocement rigoureux. D'effroyables désastres en résultent pour les soldats de Napoléon, qui périssent par milliers et jonchent de leurs cadavres les plaines glacées de la Russie. Profitant de l'anéantissement de son armée, l'Europe se précipite alors sur le chef des Français, qui lui résiste en lion et remporte sur elle plus d'une victoire. Mais enfin, accablé par le nombre, victime de la trahison, il tombe et se retire dans une petite île de la Méditerranée, où il médite de nouveaux projets en faveur de la France. Bientôt, sortant de cette île, il remonte sur son trône, porté par les bras de ses anciens compagnons de victoires, et songe à venger la France de l'affront qu'elle a reçu de la part des étrangers, Mais l'enfer veille toujours; il souffle de nouvelles et plus ardentes passions au cœur des souverains de l'Europe, qui l'assaillent de rechef. Une terrible bataille se livre dans les plaines de la

Digitized by Google

Belgique, et le héros tombe encore pour ne plus se relever. L'enfer triomphe et pousse des cris de joie. Napoléon va, nouveau Prométhée, languir et mourir sur un rocher au milieu de l'Océan, où il voit en songe le retour triomphal de ses cendres sur les bords de la Seine, *au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé.*

Tel est le plan de ce poème, plan conforme à l'histoire comme cela devait être, mais auquel l'auteur a su mêler des épisodes et certaines fictions grandioses, quoique conformes à la raison, qui frappent agréablement l'esprit du lecteur. Quant à l'exécution de l'ouvrage, elle n'est point irréprochable, loin de là, car on remarque dans les vers de grandes inégalités, des enjambements, des répétitions de mots, des rimes inexactes et jusqu'à des défauts de mesure. Mais ce qui rachète bien à mes yeux ce que j'appellerai des vices matériels de poésie, c'est une verve peu commune et une inspiration allant quelquefois jusqu'à l'audace ; c'est une entente parfaite du sujet et un style en rapport avec la situation ; c'est, en un mot, un talent d'écrivain souvent à la hauteur de l'entreprise. Avec cela il y a de la ressource et, puisque la beauté de l'ensemble existe, rien ne sera si facile que de faire disparaître quelques taches partielles.

Voici le début du poème :

Je chante ce héros dont le vaste génie
Répandit sur la France une gloire infinie,
Qui s'immortalisa par mille exploits divers,
Fut grand dans les succès, plus grand dans les revers,
Et, longtemps poursuivi par la haine et l'envie,
Sur un rocher brûlant rendit sa noble vie.

Messagers du Très-Haut, anges de vérité
Qui livrez les grands noms à la postérité,
J'implore votre appui pour une œuvre si belle ;
Anges, guidez ma voix et ma plume rebelle ;

Digitized by Google

Dites-moi ses travaux, dites-moi ses splendeurs,
Sa gloire, son pouvoir, sa chûte et ses douleurs.

Quand, arbitre des rois, du couchant à l'aurore
Il promenait, vainqueur, le drapeau tricolore,
Quand tout avait ployé sous son nom, sous ses coups,
Et qu'il voyait enfin l'Europe à ses genoux,
Quel esprit infernal, complice de l'envie,
Vint arrêter le cours d'une si belle vie?
Quel démon furieux apporta des enfers
A d'étonnants succès d'incroyables revers?
La noire trahison. La gloire de nos armes
Jusque dans le Tartare excitait des alarmes,
Et le sang immortel de nos preux chevaliers,
Qui bouillonnait encore au cœur de nos guerriers,
Allumait contre nous les fureurs sataniques.
C'est l'enfer qui créa nos haines politiques,
Quand l'univers nous vit, ardents de passion,
Briser le joug sacré de la religion,
Renverser les autels où se courbaient nos pères,
Et d'un Dieu mort pour nous blasphémer les mystères.

L'action du poème commence au moment où, pour punir la Russie de la violation du traité de Tilsitt, Napoléon se dispose à marcher contre elle. C'est bien l'accomplissement du précepte d'Horace, qui veut que le poète épique se jette *in medias res*.

Cependant un guerrier corse, du nom de Razzo, ami de la famille Bonaparte, est allé en Perse solliciter l'intervention de cette puissance asiatique contre la Russie. Le schah envoie à l'empereur des Français une députation dont Razzo est le chef. Chemin faisant, ce guerrier raconte à ses compagnons de voyage l'histoire de la famille de Napoléon. Il leur dit que la mère de ce grand homme, surprise hors de sa demeure par les étreintes de l'enfantement,

Digitized by Google

Eut pour lit de douleur un antique tapis,
Où le futur héros, languissant et débile,
Poussa ses premiers cris sur l'image d'Achille.

La députation est introduite auprès de l'empereur, et, après lui avoir adressé un discours de félicitation de la part du souverain qui l'envoie, dépose à ses pieds le cimeterre de Tamerlan, comme un témoignage de l'admiration du schah de Perse pour ses exploits guerriers et un encouragement à en poursuivre le cours. Napoléon reçoit avec bonheur cet inestimable présent, et cause avec les députés persans qui, jaloux de connaître son étonnante histoire, en provoquent le récit de sa propre bouche. L'empereur se prête sans peine à leur désir, et là commence la narration des événements qui ont rempli la vie du héros jusqu'au moment où il parle. Cet artifice, tout-à-fait permis en poésie et qui me semble aussi ingénieux que convenable, donne à l'auteur la facilité de mettre en récit ce qui ne saurait faire partie de l'action sans allonger démesurément la longueur du poème ; car les Persans pouvaient bien alors ignorer des événements qui venaient à peine de s'accomplir à l'extrémité occidentale de l'Europe.

Six chants entiers sont consacrés au récit en question. C'est évidemment beaucoup trop long et il y aurait là bien des retranchements ou des abréviations à opérer ; mais on y remarque de beaux passages et des vers frappés au bon coin. Telle est cette peinture de la journée du 13 vendémiaire, de la visite faite à Napoléon par le jeune Eugène Beauharnais allant lui réclamer l'épée de son père, et de la connaissance de Joséphine qui en fut la suite :

Voici les insurgés ! tout s'émeut, tout s'avance ;
Aussitôt du pouvoir j'embrasse la défense.
Les canons ont mugi ; balayés devant moi,
Les faubourgs de Paris reculent pleins d'effroi ;

Digitized by Google

Ma foudre les atteint, les frappe, les renverse,
Et dans chaque quartier l'émeute se disperse.
Victorieux soudain, je pleurais un succès
Utile, mais acquis dans le sang des Français ;
Et quand, partout suivi de la foule importune,
Dont les injustes cris accusaient ma fortune,
Dans mon cœur incertain entrait le désespoir,
Je voulais un moment résigner mon pouvoir ;
Mais celui dont le souffle inspire le génie
Ouvrait devant mes pas une route infinie ;
Il m'y précipitait. Arbitre de Paris,
Je maintins le repos par ma valeur conquis.
Jours pénibles et doux ! Je puis ici le dire,
Le plus cher des bonheurs vint encor me sourire :
Un héroïque enfant, Eugène Beauharnais,
Nom depuis immortel dans les champs milanais,
Accourut près de moi, les yeux baignés de larmes :
« Rendez-moi, disait-il, ah ! rendez-moi mes armes !
« Mon père les conquit sur le champ de l'honneur. »
Son regard, son chagrin attendrirent mon cœur,
Et quand je sus son nom et le nom de ses pères,
Je lui dis : Le guerrier, enfant, que tu révères,
J'ai connu sa valeur, admiré ses vertus.
Si ses armes par toi font un héros de plus,
Eugène, les voici. Je te rends cette épée
Dans le sang ennemi si noblement trempée.
Oh ! qu'il me parut grand quand, plein d'émotion,
Il saisit cet objet de son ambition,
Le pressa sur son cœur, l'arrosa de ses larmes !
Emu de ses transports, subjugué par ses charmes,
Je le pris dans mes bras, le serrai sur mon cœur,
Et ressentis en moi ce qui fait le bonheur.
Enfant, charmant enfant tu brilleras, j'espère,
Dans les champs glorieux où s'illustra ton père ;
Espère tout de moi : je promets aujourd'hui
De conduire tes pas, de te servir d'appui.

Digitized by Google

Joséphine pleura de joie et d'espérance
Au récit de l'enfant, à sa reconnaissance.
Elle me ramena, palpitant dans sa main,
Ce fils dont je devais aplanir le chemin.
Moins belles sont les fleurs et moins fraîche l'aurore.
Les roses de son front que la pudeur décore
Répandent sur ses pas les parfums des amours ;
Son port, sa voix, ses yeux rehaussent ses atours.
A ce suave aspect, je sentis dans mon âme
Un mouvement d'amour, une subite flamme.
Si la voix de l'Etat à qui seul j'appartiens
A pu de notre hymen dissoudre les liens,
Je le dis hautement, ici je le proclame,
Je n'ai jamais cessé de chérir cette femme.
O jours trop tôt passés ! souvenir enchanteur !
Joséphine pour moi fut l'Ange du bonheur.

Voilà, certes, des vers d'une excellente facture, qui expriment noblement des sentiments vrais et rendent bien une circonstance importante de la vie de Napoléon.

Le héros raconte ensuite sa campagne d'Italie, celle d'Egypte, son retour en France, le renversement du Directoire, son consulat, son avénement à l'Empire, enfin toutes les grandes choses qui ont honoré sa vie et étonné le monde.

Il trace, en passant, le portrait de ses principaux lieutenants, et il y a là des coups de pinceau qui dénotent du jugement et de l'habileté dans le poète. Voici, entre autres, celui de Murat :

Et toi, fougueux Murat, quel éclat t'environne ?
Quels destins, quels hasards t'ont donné la couronne ?
Le fils de l'artisan ceint du royal bandeau !
Nul roi ne fut jamais ni plus fier ni plus beau;
Formé pour la grandeur, jaloux de la parure,
Murat paraît royal jusque dans sa figure.
Les bataillons rompus, les carrés enfoncés,

Digitized by Google

Les champs jonchés de morts, de mourants, de blessés,
Les cris de la terreur, les débris du carnage
Annoncent du guerrier le foudroyant passage,
L'Egypte l'éprouva quand sur le mont Thabor
Il écrasa les Turcs ; Madrid le vit encor
Briller dans le conseil comme dans la bataille,
Etre grand sur le trône et grand sous la mitraille,
Et, frère du héros, lui montrer que son sang
Bouillonne dans son cœur et l'élève à son rang.

L'action du poëme ne commence qu'au huitième chant, comme celle de *l'Enéide* au sixième. L'armée française a franchi le Niémen et s'avance, victorieuse, vers l'antique capitale de la Moscovie.

Cependant nos soldats marchaient en rangs serrés,
En files s'allongeaient, se formaient en carrés,
Quand soudain de Moscou les palais resplendissent;
Les flèches, les clochers se dessinent, grandissent,
Le soleil qui paraît et radieux et beau
Décore la cité d'un éclat tout nouveau.
A ce brillant aspect, un long cri d'allégresse
Annonce des guerriers et l'espoir et l'ivresse :
« Moscou! Moscou ! salut, terme de nos combats ;
« Salut, séjour vanté des plus grands potentats !
« Nous contemplons enfin tes riches avenues. »
Et deux cent mille voix s'en vont frapper les nues.

Mais tout-à-coup la scène change et la joie des soldats français fait place à une morne stupeur, car

De nombreux criminels frappés par la justice,
A qui l'on a promis la grâce du supplice,
Attendaient en fureur, dans les caves placés,
Les barbares décrets par l'empereur (1) tracés,

(1) L'Empereur de Russie.

Digitized by Google

Le signal est donné : couverts par les ténèbres,
Ils sortent tout-à-coup de leurs réduits funèbres,
Inondent la cité, remplissent les faubourgs,
Embrasent les maisons, les palais et les tours,
Font circuler le feu de la base à la cime ;
Et l'Enfer applaudit à ce forfait sublime.

Environnés de flammes, les Français déploient autant de courage qu'ils ont l'habitude de le faire sur les champs de bataille, et ils trouvent même, au milieu de leurs propres périls, l'occasion de servir héroïquement la cause de l'humanité. C'est ainsi qu'ils arrachent à une mort affreuse les enfants abandonnés dont les Russes eux-mêmes venaient d'incendier l'asile. C'est Napoléon en personne qui dirige ses soldats dans cette noble action. Voici les vers pleins de sentiment que notre poëte écrit à ce sujet :

Le héros a parlé : les soldats, de la main,
Indiquent aux enfants le généreux chemin;
Guidés par ces guerriers, ils courent, ils s'élancent,
Evitent en fuyant les flammes qui s'avancent,
Ils sont enfin sauvés ! Sauvés par nous, enfants,
Trahis par vos soldats, trahis par vos parents,
Vous devez le salut aux conquérants du monde.
Admirez des Français la clémence féconde !
Oh ! qu'ils sont glorieux pour nous, pour nos guerriers,
Ces petits cris poussés par ces petits gosiers !
Vivez, pauvres enfants, pour des jours plus prospères,
Vivez pour honorer ce grand peuple de frères
Qui combat l'ennemi, mais sauve l'innocent;
Vivez pour célébrer son empereur puissant !

Ce touchant épisode n'est pas, au reste, le seul de l'ouvrage; l'auteur semble au contraire avoir pris plaisir à en jeter plusieurs parmi des récits de batailles, d'incendies, ou d'autres

Digitized by Google

événements funestes, et il faut l'en féliciter, car rien ne contribue autant à reposer l'âme fatiguée du lecteur.

Parmi ces épisodes, il en est un surtout qui me paraît d'une véritable beauté et de plus parfaitement approprié au sujet. C'est non seulement un épisode, mais encore une création originale, une machine épique, si j'ose m'exprimer ainsi, qui ajoute de la grandeur et du charme à l'ouvrage.

Le souverain de Russie, réduit aux abois, a pris une grande résolution : pour se soustraire à la domination française, il a décidé que l'antique capitale de ses Etats, que Moscou la sainte serait livrée aux flammes. La Charité est instruite de ce dessein et elle frémit des maux affreux que son exécution doit entraîner. Dans sa perplexité, elle monte au ciel et là, se jetant aux pieds de l'Eternel assis sur son trône, elle le conjure d'empêcher un si épouvantable malheur. Mais Dieu lui répond que le premier des biens qu'il a dispensés aux hommes, c'est la Liberté, et que, tout en gémissant sur les suites de la castatrophe que sa fille bien-aimée lui signale comme prochaine, il ne peut s'opposer à ce qu'un peuple fasse son possible pour rester libre. Je ne crains pas de le dire, cette idée est digne d'Homère. Quant à la manière dont elle est rendue, il n'en est pas tout-à-fait de même et bien des vers auraient besoin d'être retranchés. Cependant il s'en trouve un certain nombre qu'on peut citer avec honneur ; les suivants par exemple me paraissent remarquables :

Sous la voûte des cieux
Veillait une vertu dont les mains en tous lieux
Répandent des bienfaits, soulagent des souffrances,
Apaisent des fureurs, préviennent des vengeances ;
Elle sait, s'il le faut, prendre tous les dehors,
Braver tous les dangers, vaincre tous les efforts.
Là, riche généreux, à l'orphelin qui pleure,
Elle ouvre, aux jours d'hiver, le seuil d'une demeure.

Digitized by Google

Ici, de la beauté revêtant les atours,
Elle va pour le pauvre implorer des secours.
Plus loin, c'est du Seigneur le ministre intrépide
Qui transforme en douceur une rage homicide.
Parfois c'est un monarque épargnant ses sujets,
Avare de rigueurs, prodigue de bienfaits;
Un saint religieux, une vierge timide
Qui, de l'éternité pieusement avide,
Consacre sa jeunesse au service d'autrui,
Et brave pour son Dieu les dégoûts et l'ennui.
Sans honneur autrefois dans l'église payenne,
Tu règnes de nos jours, ô charité chrétienne!
Jamais rien de plus beau, jamais rien de si doux
Ne parut sous les cieux, ne brilla parmi nous;
D'un immortel éclat le Seigneur l'environne,
Et chaque instant encore ajoute à sa couronne.
Mère tendre, elle veut le bonheur des humains,
Et sur ses fils blessés étend ses blanches mains;
Enfin, de lis sans tache et de palmes ornée,
De toutes les vertus elle est la sœur aînée.

Je m'arrête; en voilà assez pour faire apprécier le faire du poète qui a imaginé de me prendre pour juge de son travail. J'ai répondu à son désir suivant ma capacité, mais me défiant de mes propres lumières, il m'a semblé que je devais, en outre, mettre le public de moitié dans la confidence qu'il m'a faite, bien entendu, toutefois, en lui laissant ignorer le nom de cet auteur qui ne veut pas être connu. A mon avis, l'homme qui a été capable de concevoir le plan que j'ai précédemment exposé et d'écrire les vers qu'on a lus, n'est pas un écrivain vulgaire, et je préviens qu'il y a dans son œuvre beaucoup d'autres passages aussi remarquables que j'ai été forcé d'omettre pour ne pas dépasser les justes bornes d'un écrit de cette nature. Je n'ai point non plus dissimulé les fautes qui se rencontrent dans ce poème, et si je ne les ai pas

Digitized by Google

fait connaître par des citations, c'est qu'il ne s'agissait pas de rendre compte d'un ouvrage livré à l'impression, mais bien de pressentir le jugement du public sur un livre qui n'a pas vu le jour et qui peut-être, par suite de la modestie de son auteur, ne le verra jamais. Indépendant par caractère et par position, il m'a déclaré que ce n'était point dans le but de flatter la puissance du jour qu'il avait choisi Napoléon pour sujet de ses chants, mais uniquement parce qu'il regardait cet homme comme réellement grand et comme ayant répandu sur la France une gloire immortelle. Malheur au poète qui monte sa lyre au diapason du vent qui souffle dans les hautes régions politiques ! Il pourra jouir d'une faveur momentanée, obtenir quelques distinctions personnelles, mais l'art véritable ne lui devra rien, car il n'aura obéi en écrivant qu'à de misérables calculs d'intérêt ou d'ambition, et son œuvre portera nécessairement quelque empreinte de cette espèce de dégradation intellectuelle.

Ed. Servan de Sugny.

Membre de l'Académie et de la Société littéraire de Lyon.

Digitized by Google

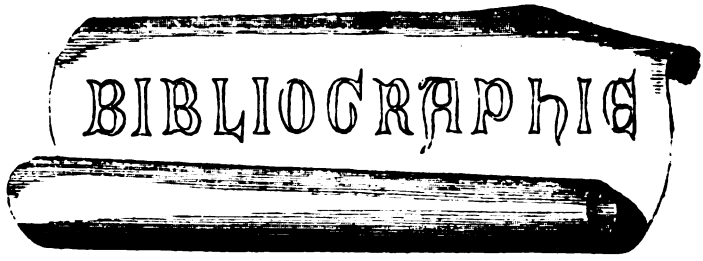

LA GRÈCE.

Voyage en Grèce par M. Yemeniz, précédé de considérations sur le génie de la Grèce, par M. Victor de Laprade.

« Voyager, dit Madame de Staël, est, quoi qu'on en puisse dire, un des plus tristes plaisirs de la vie (1). » J'aime à croire que ce désenchantement n'est qu'une phrase de circonstance pour expliquer le marasme de lord Nelvil : — ou qui sait ? peut-être est-ce une plainte, un soupir mal contenu de cette amertume intime, que ne parviennent jamais à étouffer dans le cœur de l'exilé, toutes les consolations du travail et les enivrements de cette seconde existence que peut nous donner le génie ? D'ailleurs il est tant de sortes de voyages. Je comprends que si l'on ne cherche que de l'ombre ou du soleil, il ne vaut guère la peine de se déranger ; on risque fort de ne promener longtemps que son ennui. Dans ces conditions, je serai comme le poète lyonnais (M. de Laprade) : « Peu curieux de pays inconnus, trouvant la nature assez belle partout où je rencontre le soleil, un grand arbre et la solitude. »

Il y a une autre manière de voyager, surtout quand il s'agit de la Grèce ou de l'Italie, ces deux patries de l'humanité, ce rendez-vous commun de tous les rêves des imaginations de vingt

(1) *Corinne*, ch. II.

Digitized by Google

ans. Il y a là plus qu'une distraction de jeune homme ; il y faut apporter avec soi autre chose que le simple bagage du touriste, qui court de ruisseau en ruisseau, de vallée en vallée, de paysage en paysage, ne cherchant dans la nature que la variété de ses sites, et n'aspirant à rapporter pour tout souvenir de cette belle enchanteresse que de pauvres lambeaux dérobés çà et là, sur la route, à sa tunique étincelante. Des ruisseaux, nous en passons à chaque pas ; des vallées, nous en rencontrons tous les jours ; il faut chercher autre chose aux pays antiques ; M. Yemeniz nous le prouve dans sa charmante course à travers la Grèce. Il a compris comment il fallait la visiter ; il nous montre que le charme des voyages n'est pas ce qu'on y trouve, mais bien ce qu'on y porte, et que pour goûter ce fructueux *far-niente* du voyageur, il ne faut certes pas n'avoir rien fait. Tant vaut l'homme, tant vaut le loisir.

Le beau des voyages pour moi c'est l'étude du passé et l'oubli du présent. Le présent est toujours laid, il est un peu comme notre prochain, on est toujours disposé à en médire. Il n'y a de beau que le passé et l'avenir : le passé, par ses souvenirs ; l'avenir, par ses espérances ! Que cherche-t-on dans un voyage, si ce n'est ce contraste entre la vie présente et le temps passé ? C'est ce contraste qui fait le charme et la grandeur de tout ce qui n'est plus ; c'est ce contraste qui fait que la Grèce est si belle, et qu'elle exercera toujours sur nous la mélancolique fascination de ses ruines. Ne montre-t-elle pas encore à tout pélerin qui la considère de l'horizon, comme Child-Harold, les blanches colonnes de son temple de Minerve, qui, du haut du promontoire de Sunium couronnent toujours l'azur de la mer Égée, et semblent inviter tous les voyageurs errants du monde moderne comme un lointain mirage du passé ? Les débris de ses belles cités sont les ossements de ces siècles dont parle Virgile, et qu'en fouillant le sol de la science, le laboureur n'exhume qu'avec un mélange d'effroi et d'admiration :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

(*Géorgiques*, liv. I).

Digitized by Google

Joignez-y le travail de la nature qui vient jeter ses magnificences sur ces pages de deuil, et parer de son éternelle jeunesse la poussière des empires ; la pensée qui s'en élève remplit le cœur d'un religieux respect, et ses mystérieuses harmonies satisfont l'esprit tout en l'attristant.

Le livre charmant de M. Yemeniz se présente sous de bons auspices, en s'ouvrant par une étude de M. de Laprade sur le *Génie de la Grèce* ; aussi, en suivant en pensée le voyageur sur ces vieux et éloquents débris, nous aimerons à retrouver souvent associés les impressions du narrateur et les sentiments du poète.

La Grèce nous apparaît à l'aurore du monde historique, mais avec le front encore tout rayonnant de l'éclatante auréole des temps fabuleux qui s'évanouissent. Son Homère est le barde de sa jeunesse héroïque, mais ses chants sont tout pleins d'un passé merveilleux qui n'est pas encore très-éloigné du poète. C'est avec ce double prestige que la Grèce se lève à nos yeux ; et, comme l'a bien senti M. de Laprade, son véritable génie c'est la beauté ! c'est chez elle que s'épanouit le premier sourire de la poésie, jaillissant tout-à-coup de son sein comme la source d'Hippocrène. C'est à Homère que commence cette noble suite d'aveugles illuminés, ce long pélerinage de la souffrance et du génie, qui s'en iront chanter à travers le monde les grandes destinées de l'humanité. Le génie romain sera plus tardif. Occupée à vaincre et à gouverner, dans les rares moments de loisir que lui laisse la gloire, l'Italie écoute encore en silence, pieusement agenouillée aux bords de ses deux mers, l'écho lointain qui lui arrive du Parnasse et du Pinde. Ce n'est que plus tard, en s'éveillant à ces suaves accents, qu'elle empruntera la lyre d'Ionie laissée par Homère, et qu'elle en renouera les cordes détendues pour achever de civiliser les fils de ces brigands, si dignement alaités par une louve.

Nous avons vu tout récemment s'engager une lutte acharnée, à propos des études classiques. Quelques-uns ne tendaient à rien moins qu'à faire disparaître de l'enseignement les modèles

Digitized by Google

de l'antiquité. C'était une réaction comme il s'en était produit dans tous les temps. Au second siècle déjà, on avait vu s'élever l'École d'Arnobe, de Lactance et de Tertullien, qui appelait Aristote un misérable, *miserum Aristotelem*. Plus tard Oddon et Alcuin avaient défendu d'expliquer Virgile dans leurs monastères ; et Abélard lui-même avait dit que, puisque Platon voulait chasser les poètes de sa république, il ne voyait pas pourquoi on ne les chasserait pas aussi de l'Église. C'était, qu'on me passe la comparaison à laquelle je ne veux rien donner d'offensant, hériter quelque peu de Julien, cet ancien rhéteur d'Athènes, *aux doigts tachés d'encre*, et qui, une fois monté au trône de Constantinople, défendit aux maîtres chrétiens l'enseignement des lettres païennes. Il était habile homme, et il sentait bien qu'attaquer l'Église par l'ignorance était moins sanglant, mais plus terrible peut-être que de la traîner sur l'échafaud. Aussi rien n'excita plus l'indignation de Grégoire de Naziance, qui regarda cette persécution comme *plus cruelle que celle de Néron*, et de saint Basile qui revendiquait pour la poésie ce que le premier revendiquait pour l'éloquence.

Comme toujours, il n'est pas resté grand chose de ces controverses et de ces récriminations, où la passion égare toujours la vérité. L'Église n'a jamais aimé les partis extrêmes. Quand Charlemagne écrivit le capitulaire de 785, elle le condamna par la bouche d'Adrien ; et quand on parle de proscrire les lettres profanes, le concile romain de 1078 rappelle qu'à côté de toutes les églises épiscopales doivent se trouver des chaires pour les lettres et les arts. En pareille matière il faut des deux côtés un échange réciproque de concessions ; et si M. de Laprade se range hardiment dans le parti des classiques, ce dont nous sommes loin de le blâmer, il n'en fait pas moins ses réserves, et comprend la nécessité d'une transaction. Il y a un abîme entre le monde antique et le monde moderne. Si la résurrection du premier n'est plus à craindre, pourquoi ne pas rendre au moins à ses chefs-d'œuvre le respect que l'on doit aux vaincus, quand la Rome chrétienne abrite encore aujourd'hui dans ses murs les dieux descendus du Capitole ? Nous pouvons donc sans crainte

Digitized by Google

leur rendre toute justice et reconnaître sans prévention les mérites qu'ils possèdent réellement.

« La poésie est plus vraie que l'histoire » a dit avec raison Aristote. Ce n'est donc pas dans ses historiens, dont les récits sont souvent des produits de leur imagination, mais dans les chants de ses poètes qu'il faut étudier la Grèce. Ses deux épopées nous révèlent déjà les deux faces principales de sa jeunesse : l'*Iliade* nous peint ses mœurs héroïques, comme l'*Odyssée* ses mœurs domestiques. Ce qui fait la grandeur d'Homère, c'est cette admirable impartialité de son génie qui nous raconte tout, qui décrit tout, sans point de vue systématique, et sans viser à l'exaltation exclusive d'une seule race, comme les poèmes d'Ossian qui appartiennent pourtant à la même phase littéraire. Il regarde autour de lui, et, sensible à toutes les impressions de la nature comme à tous les sentiments de l'humanité, il chante ce qu'il a vu librement et sans parti pris. Après lui vient le théâtre grec. Le drame, c'est l'histoire nationale condensée dans un fait ; c'est toute la vie d'un peuple représentée dans l'évènement qui explique le mieux son génie. La Grèce est tout entière dans cette trinité dramatique, appelée Eschyle, Sophocle, Euripide ; elle respire dans chacun des héros de ces poètes : c'est chaque face de son caractère personnifiée et ramenée à un point saisissable. Une seule pensée semble la dominer, c'est la divinisation de l'homme : elle s'empare tour à tour de ses plus hautes facultés, de ses plus nobles instincts, pour les idéaliser et en faire autant de types modèles ! A cela se joint l'action continue de la Providence qui fait le fond de toutes ses tragédies, et qui entoure de merveilleux tous les actes de la vie humaine. C'est ainsi que tous ses héros sont de tradition, et ses caractères invariables, sans qu'elle permette jamais au caprice du poète d'altérer en rien leur stabilité. Andromaque est le type immortel de l'épouse et de la mère ; Antigone, celui de la fille ; Electre, celui de la sœur, et Œdipe enfin l'emblême de la fatalité et en même temps de la justice qui doit, en définitive, triompher à tout prix, même par la main vengeresse de la *Némésis*. Cette immobilité des caractères est un des mérites les plus beaux de la lit-

Digitized by Google

térature antique, et elle dérive d'une de ses plus nobles passions, la nationalité ! Ce culte de la patrie à Rome fut quelque peu farouche : son temple fit déserter souvent celui de la Pitié ; mais Athènes sut le garder au cœur de ses enfants entre leurs sentiments les plus tendres. Elle leur fit entourer de vénération leur berceau et les traditions de leurs pères ; elle leur apprit que l'art doit s'inspirer, avant tout, au foyer du patriotisme, sans lequel le poète, selon l'expression de Dryden, n'est plus qu'une « flamme peinte » ! De son côté, elle rendait à ses héros l'amour qu'ils avaient eu pour elle ; la poésie répondait à leur mort par l'apothéose. Et ici nous touchons encore à un sens profond des fables antiques, car tout s'enchaîne dans cette belle littérature. Les nations ont deux histoires : l'histoire véritable qui raconte leur vie, l'histoire fabuleuse qui s'empare de leur imagination. Les fables ne sont que la transfiguration que l'on fait subir à un personnage pour le rendre immortel. Dans l'histoire, les peuples conservent les personnages qu'ils ont vus ; dans la fable, ils couronnent les fronts de ceux qu'ils ont aimés !

Ce qui fait le grand charme de l'antiquité grecque, c'est cet ensemble de doctrines humaines qui se retrouve, il est vrai, au fond de toutes les littératures, mais nulle part aussi complet et surtout aussi bien formulé. Ses poètes étudient l'homme sous toutes ses faces et dans toutes les situations de sa vie. Sans devanciers pour leur servir de modèles, leur défaut est plutôt la simplicité que l'exagération. Ils n'avaient besoin pour être émus que des sentiments vrais et simples de la nature, et non des spectacles sanglants que Rome se prodigua, ou du raffinement et des bizarreries exceptionnelles qui sont le propre de toutes les civilisations fatiguées. Entre les passions ils choisissaient ordinairement les plus simples ; et, pour faire comprendre ma pensée, je choisirai un dénouement fréquent au théâtre, le suicide. Il y a deux sortes de suicide : l'un qui naît d'une fougue momentanée qui égare l'homme, c'est le naufrage de l'énergie humaine lorsque le poids du malheur est trop fort ; l'autre qui est la conséquence, ou de ce raisonnement de l'orgueil connu de l'antiquité sous le nom de stoïcisme, ou de cet abattement sceptique, plus

Digitized by Google

fréquent de nos jours, si bien nommé déjà par saint Chrysostôme, le néant de l'âme, ἀϑυμία. Le premier est le suicide de passion, le second le suicide réfléchi de Werther et d'Hamlet. Les Grecs n'ont mis en scène que le premier, et ne pouvaient comprendre que celui-là seul. Leur suicide n'était que le dénouement d'une passion égarée. Si la belle Sapho se précipitait du rocher de Leucade, c'est que Phaon la délaissait; si Didon se brûlait sur la grève de Carthage, c'est qu'elle voyait fuir à l'horizon le vaisseau qui emportait Énée. Le suicide du stoïcisme dont Caton est le héros, ne fut même jamais populaire dans l'antiquité, et la Grèce à coup sûr ne lui eût pas donné des larmes. Au théâtre, la passion seule peut être dramatique.

Regardez mourir les héros grecs dans la tragédie (la mort résume la vie; elle révèle l'âme tout entière). Ils ne croient pas nécessaire à leur dignité de se draper en tombant dans l'orgueilleux manteau du raisonneur philosophe, et de finir comme beaucoup de héros modernes avec force bruit et surtout force sentences. Leur Iphigénie dit adieu en pleurant *à la lumière si douce à voir*, et ne regrette point comme celle de Racine les honheurs qu'elle n'aura pas. Si Polyxène étouffe ses larmes et semble montrer plus de résignation devant la mort, c'est qu'elle n'a plus son père et surtout qu'elle n'a plus sa patrie. Sa patrie! nous comprenons peu aujourd'hui, nous tous chrétiens ou sceptiques, cette liaison de la vie au sol natal: comme chrétiens, nous mettons le devoir au-dessus d'elle; comme sceptiques, nous disons volontiers *ubi bene, ibi patria*, où nous sommes bien, là est la patrie. C'était le contraire chez les Grecs; les hordes asiatiques pouvaient bien piétiner leurs champs, comme plus tard les farouches enfants de Mahomet; Rome pouvait bien leur envoyer l'esclavage par les mains de ses proconsuls, la Grèce était toujours la Grèce, la patrie était leur seule religion: *ubi patria, ibi bene!* Ils l'aimaient comme une mère; ils ne demandaient, comme Diogène, qu'à jouir de son beau soleil; cherchant dans les harmonieuses lignes de son horizon, dans les grandes et poétiques scènes de sa nature les seules émotions de leur vie; comme ces jeunes Albanaises d'aujourd'hui, dont les seules fêtes

Digitized by Google

sont de venir danser chaque soir sur les plages de Corinthe, et dont le souvenir remplit une des plus charmantes pages du journal de notre jeune voyageur.

Je ne veux rien comparer dans le théâtre ancien et le théâtre moderne : leurs deux points de départ sont trop différents. Je sais reconnaître, comme tous, que nos penseurs et nos poètes ont dépassé depuis longtemps ces colonnes d'Hercule que l'antiquité avait posées comme limite à son génie. Je comprends aussi que Gœthe, Shakspeare, Racine, Corneille ont trouvé des cordes inconnues à Sophocle et à Euripide qui n'auraient pas à coup sûr compris Faust ou Hamlet, pas plus qu'ils n'auraient pu faire Polyeucte ou Athalie. Et pour rendre pleinement témoignage à notre art national, j'applaudirai même à ces paroles de M. Cousin : « Osons dire ce que nous pensons ; à nos yeux Eschyle, Sophocle et Euripide ensemble ne balancent point le seul Corneille ; car aucun d'eux n'a connu et exprimé, comme lui, ce qu'il y a au monde de plus véritablement touchant, une grande âme aux prises avec elle-même entre une passion généreuse et le devoir (1). » En matière d'art, enfin, j'irai plus loin encore. Oui ! depuis dix-huit cents ans qu'elle a disparu, l'antiquité n'a pas encore pour quelques-uns abdiqué sa royauté, ou du moins si le sceptre lui échappe, elle semble toujours nous imposer par la magie de ses souvenirs le despotisme de l'admiration. Mais est-ce à dire qu'il faille toujours rencontrer jusqu'à elle comme à l'infaillibilité suprême, et que le génie, dans la cécité de l'impuissance, n'ait rien de mieux à faire que de suivre Michel-Ange aveugle, et promener comme lui ses mains débiles avec vénération sur les restes mutilés de l'Hercule antique ? Ce serait faire trop bon marché, ce me semble, des œuvres modernes, et méconnaître chez nous ce que nous admirons dans le passé. Il faut être impartial ; le prestige de la Grèce ne doit pas nous faire oublier la vérité. Pourquoi ne pas le reconnaître ? En matière d'art proprement dit, nous sommes supérieurs aux Grecs. L'art païen ne rend que le visible : l'art moderne a cherché à rendre l'invisible, l'idéal sous

(1) *Du vrai, du beau et du bien*, X^e leçon.

Digitized by Google

la forme, c'est-à-dire, l'expression. Qu'on se rappelle la frise du Parthénon représentant le combat des Lapithes et des Centaures. Assurément voilà le ciseau de Phidias ! Il y a dans la pureté du dessin, dans l'harmonie des lignes, dans la simplicité de la composition un sentiment profond de la sculpture. Mais regardez tous ces héros, ils luttent, tombent et meurent sans que leur figure atteste la moindre émotion ; prenez toutes ces têtes séparément en dehors des attitudes du combat, y trouverez-vous l'expression que vous attendez ? y verrez-vous rayonner un seul de ces sentiments divers que suppose nécessairement l'action ? Ce sont des physionomies calmes d'hommes au repos. C'est cette vie, cette expression qui manque à l'art ancien, qu'a deviné l'art moderne. L'artiste cherche aujourd'hui à faire briller dans son œuvre une étincelle de cette beauté invisible, de cet idéal archétype qu'il a entrevu dans ses rêves, et qui devient son incessante préoccupation devant la toile ou la pierre dans laquelle doit s'incarner sa pensée. Quelle œuvre de Phidias, d'Apelles ou de Cléomène peut soutenir la comparaison avec une toile de Raphaël pour la science de la composition et la richesse de la pensée, ou seulement avec le moindre tableau du Poussin pour la profondeur du sentiment ? L'art moderne surpasse l'art antique de toute la hauteur du Christianisme sur les mythologies païennes. La seule gloire du ciseau grec, c'est la pureté des formes, et pour cela nous ne l'égalerons jamais. Les sensuelles imaginations de ses artistes s'accommodaient mieux de l'absence de toute pensée que de l'ombre même d'un défaut physique. Les raisins de Zeuxis, si bien imités que les oiseaux venaient les becqueter, étaient pour eux le comble de l'art. Leur beauté, c'était la forme, comme leur éloquence n'était souvent qu'une sensation soumise avant tout aux lois de l'harmonie musicale ; une flûte n'accompagnait l'orateur qu'afin que les modulations de sa voix ne dépassassent pas le nombre de notes voulues pour l'oreille délicate de ses auditeurs. Homère lui-même, comme le remarque justement Lessing, est un sculpteur ; nul n'a comme lui le sens exquis de la précision et de la netteté des images. Quoi de mieux arrêté que le dessin de tous les êtres auxquels il donne

Digitized by Google

la vie ? Le mérite des Grecs c'est, comme je l'ai dit, cette simplicité, ce calme, cette jeunesse qui respirent dans chacune de leurs œuvres, et semblent en faire, selon la belle expression de M. de Laprade, *la statue de l'homme éternel*. Je ne blâme point cette perfection physique ; ils savaient étudier le corps humain sans le disséquer, sans chercher par un dessin convulsif, à révéler sous les formes extérieures la charpente du squelette. Rien de tourmenté chez eux, comme dans les académies de Michel-Ange par exemple, lesquelles semblent n'avoir d'autre but, dit Vasari, que *de montrer que le maître savait l'anatomie*. Mais, sans parler de ces immenses passions du cœur que le Christianisme seul pouvait révéler, et dont il nous montre les types dans Madeleine et saint Jérôme, ce culte exclusif de la forme leur fit oublier trop souvent les grands sentiments de l'humanité jusqu'à ne leur faire aimer la vertu qu'à la condition de la beauté physique :

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.

Au reste, les conditions de durée manquaient au paganisme. Ce matérialisme de pensée et d'expression aboutissait à une ruine. Rome semble n'avoir concentré en elle toute l'antiquité que pour la faire tomber tout d'une pièce. Sans doute, les anciens avaient entrevu un coin de cet idéal qui nous est révélé, mais ils ne le comprenaient pas ; sans doute ils avaient retenu la notion d'une intelligence suprême, mais en l'obscurcissant. Euripide écrivait bien ce vers si profond où se résume tout le sentiment de l'art :

« Le laid est toujours laid, même lorsqu'il paraît bien ! »

Socrate et Platon, le cygne de l'Académie, « qu'on retrouve toujours, dit le comte de Maistre, sur le chemin des grandes vérités (1), » avaient bien vu plus loin encore et deviné ce sens moral inconnu à leurs contemporains ; mais leur philosophie, *assise au pied de l'autel de l'Amour*, fut impuissante à pousser jusqu'au bout sa doctrine. Tournez la page du *Banquet* et du *Phédon* ; toute l'antiquité se réduit à ces pratiques infâmes qui font la honte du paganisme, et il suffit pour la condamner du

(1) Principe générateur... ..

Digitized by Google

seul éloge qu'elle donne à Zénon (1) ! le sens moral lui a été étranger ; ce qu'elle a compris quelquefois, elle ne l'a pas senti : il lui manque cet esprit du cœur, le *mens cordis*, dont parle l'Écriture dans son langage si profond !

Aussi quelle foule peuplait ces villes, ces palais, ces édifices que les arts lui faisaient si splendides ? Quelle foule peuplait cette belle Athènes qui, sous le plus magnifique ciel qui fût jamais, baignant ses pieds dans l'onde bleue de la mer ionique, semblait sortir des flots, comme l'image voluptueuse de la Vénus d'Apelles ? Une foule immonde et sans frein, qui après avoir honoré comme un Dieu Socrate buvant la ciguë, crachait maintenant au visage d'un condamné, parce que ce condamné s'appelait Phocion. Les dogmes s'en allaient, et avec eux la vie se retirait de l'antiquité : *c'était un cadavre qui ne puait pas encore.* Comme le disait un grand homme en 1814 : « Si la morale fait l'individu, les dogmes font les nations (2) : » sans eux, point de peuple. L'homme peut bien se vouer à des dieux imaginaires; mais tant qu'il y croit, il y a dans ce dogme, tout grossier qu'il est, de quoi soutenir la conscience humaine ; tant il y a de force dans l'idée surnaturelle ! Rome a été brave, religieuse, chaste tant qu'elle a cru sincèrement, tant que ses grands hommes n'ont pas rougi de conduire leur charrue de leurs mains consulaires. Mais le jour où le peuple apprit à rire de ses augures, le jour où Caton dut quitter le théâtre que gênait son austère présence, ce jour-là il ne restait rien à faire ; le paganisme avait accompli tout ce qu'on pouvait attendre de son génie. On pouvait bien encore, aux fêtes d'Auguste, venir écouter le chant séculaire d'Horace ; mais qui croyait sérieusement à ces pompes et à ces dieux ? Il y avait peu de jours que le monde avait entendu la voix de son maître lui crier : « Que crains-tu ? tu portes César et sa Fortune ? » La Fortune ! voilà quel était le dieu de César, ou plutôt de l'époque. Quand bien même Aristote et Platon seraient sortis de la tombe, qu'auraient-ils offert aux

(1) Παιδαρίοις ἐχρῆτο σπανιῶς (Diog. Laërt. lib. 7. § 10).

(2) De Bonald.

Digitized by Google

roués de Tibère ? De grandes conceptions peut-être, mais dont ces derniers n'avaient que faire, et qui n'étaient bonnes tout au plus que pour les jardins d'Académus. Que présenter à cette société vieillie ? La pointe d'une épée pour hâter sa ruine, comme le stoïcien Stration à Brutus ! ! Selon la magnifique expression de Bossuet, Rome n'avait plus qu'à *rire et mourir !*

Qu'on me pardonne de m'égarer dans ces champs immenses, et qu'on s'en prenne plutôt à l'auteur qui nous parle de la Grèce. En secouant cette poussière immortelle, il est difficile de ne pas se perdre quelquefois au milieu de tous ces souvenirs. Résumons-nous donc en deux mots, et, en présence de cette grande chute, sachons rendre pourtant, à cette belle Grèce, la justice qui lui est dûe. J'aime, comme tous, nos grands génies modernes ; mais il ne faut pas que ce soit au préjudice de la vérité.

Voilà bien des siècles que l'Église nous enseigne, et que le plan qu'elle a tracé dirige toujours les travaux de notre jeunesse. Jamais l'étude de l'antiquité n'a été bannie de ses écoles qui ont admiré de tout temps le calme harmonieux, la tranquille sérénité, le rationnel, en un mot, de toutes ses productions. Faudrait-il donc aujourd'hui seulement découvrir qu'elle s'est trompée ? Non ! si la poésie veit se dérouler devant elle de plus riches moissons, si la pensée qui l'anime a changé, le fond de l'homme ne change pas ; la nature est immuable. Qu'on n'aille pas chercher dans le passé, comme on l'a fait quelquefois au XVIe siècle, des formes qui ne peuvent plus servir, et des moules où l'on ne peut plus rien couler. Mais il y a des choses où l'on ne peut mieux faire que de l'imiter. C'est en ce sens que je rappellerai ces paroles du comte de Maistre, que je me plais à citer ici comme le témoignage d'un homme dont on ne soupçonnera pas l'austère génie d'une alliance trop étroite, avec les muses voluptueuses d'Athènes, paroles qui, du reste, sont tombées de sa plume au milieu d'un jugement assez sévère sur la Grèce (1) : « Les lettres et les arts, dit-il, furent le triomphe de la Grèce. Dans l'un et l'autre genre, elle a découvert le beau ; elle en a fixé

(1) *Du Pape*, liv. IV, ch 7.

Digitized by Google

les modèles qui ne nous ont guère laissé que le mérite de les imiter ; il faut toujours faire comme elle sous peine de mal faire. » Il faut faire comme elle, et non la copier servilement, comme l'ont fait beaucoup d'esprits, sans la comprendre. Ce qui fera toujours la grandeur et le charme de la littérature grecque, c'est qu'elle a atteint le plus haut degré de beauté qu'il était donné à l'homme de réaliser en dehors du Christianisme. C'est le plus magnifique épanouissement du génie humain. Aussi, pour toutes les générations, son souvenir est resté et restera toujours cher. L'élégance de ses artistes et de ses poètes séduira toujours les esprits spéculatifs et amis du beau qui ne cesseront de voir, dans le langage des uns, l'expression la plus juste de la pensée humaine, et dans les chefs-d'œuvre des autres le type le plus pur de la beauté plastique. Le moyen âge lui-même lui a voué un culte. C'est la Grèce avec tout son cortége classique et ce lointain prestige qui l'environne, que nous lui voyons évoquer un jour sous la figure d'Hélène (la beauté grecque par excellence), dans le laboratoire du docteur Faust, aux regards émerveillés de ses élèves. Pensée intime de la Renaissance, qui se révèle tout entière dans cette légende du XVIe siècle, dans cette union magique de Faust et d'Hélène, hymen symbolique de la pensée moderne et de la forme antique, type immortel du beau (1) !

Mais laissons maintenant la vieille Grèce morte ; il faut avec notre voyageur nous arrêter quelques instants à la nouvelle. N'a-t-il pas rencontré sur sa route de nouveaux écoliers qui

(1) Tout le monde connaît la légende de Faust, au XVIe siècle, et se rappelle ce soir du dimanche où les étudiants sont réunis à souper chez l'alchimiste, dans une de ces salles enfumées de la vieille Allemagne : « Comme donc, dit la légende, le vin eut commencé à monter, il y eut propos à table de la beauté des femmes. » — Et alors c'est vers les souvenirs classiques que se tournent immédiatement ces imaginations d'écoliers, épris pour l'antiquité d'un culte que nous n'avons pas connu. A leur demande, c'est Hélène que Faust évoque, et, dès ce jour, elle continue d'habiter sous son toit, et lui donne un fils.

Gœthe s'est servi de ce thème pour la seconde partie de son *Faust*, il n'avait pas su d'abord quel parti il pouvait tirer de cet épisode.

Digitized by Google

ont succédé à ceux de Socrate, et qui ont à étudier aujourd'hui, à côté de l'histoire antique de leurs pères, les faits plus récents de leur histoire rajeunie? N'a-t-il pas trouvé de nouveaux pâtres qui gardent leurs troupeaux dans ces prairies depuis si longtemps fertiles, et qui viennent quelquefois dormir dans les sarcophages brisés de leurs anciens héros, dont le vent a emporté la poussière? C'est là un des charmes de son livre qui ne nous laisse jamais seul sur ce qui n'est plus, et met toujours de la vie à côté d'une ruine, comme le soleil à côté de l'ombre.

Il y a peu de jours que la Grèce, comme le phénix, est ressuscitée de sa cendre. Elle s'est souvenue enfin de son passé; l'écho des ruines de son Agora lui a jeté de nouveau les paroles de Démosthène qu'elle avait oubliées : « Ce ne sont pas les tyrans qui font les tyrannies, ce sont les peuples lâches ! » L'Europe a applaudi à son réveil; nous assistons chaque jour aux efforts qu'elle fait pour reconstituer sa nationalité. Je ne sais si l'on peut, sans illusion, espérer cette pleine renaissance, encore si lointaine, que M. Yemeniz appelle de tous ses vœux. Trop épris de cette noble terre, il ne peut écouter sans douleur et sans espoir ces vers de Child-Harold :

« Belle Grèce, il est de glace le cœur qui te regarde sans ressentir ce qu'éprouve un amant penché sur les restes de celle qu'il aima ! »

(Ch. II, strophe 15).

Tant de choses manquent aux Grecs pour être un peuple ! Mais si cette espérance est encore vaine, notre voyageur a toujours bien raison d'aimer ce pays qu'il vient de parcourir. Il s'identifie à lui, il se rappelle avec amour chaque incident de sa route, chaque débris qu'il a heurté. Son affection pour ce beau ciel nous fait regretter qu'il ne nous ait rien dit lui-même sur l'art antique; nous aurions voulu l'entendre parler sur ses chefs-d'œuvre et sa beauté. Si, trop modeste, il a laissé cette tâche au talent de M. de Laprade, s'il s'est borné au simple rôle de narrateur, il l'a du moins bien rempli. Il a su éviter l'écueil de tous les voyages descriptifs, en ne faisant pas de son livre un inventaire. Il raconte ce qu'il a vu, il parle d'un pays qu'il aime, et

Digitized by Google

il le peint avec bonheur, mais simplement et sans prétention. En le suivant à travers l'Attique, l'Achaïe, l'Argolide, la Béotie, etc...., en lisant ses récits variés, on se sent vivre avec lui sous cette belle lumière que les poètes anciens ont parée de si charmantes couleurs. Il comprend enfin que pour bien décrire la nature, il faut avant tout la sentir. Le cœur doit s'identifier avec elle. La véritable immensité n'est pas celle de l'horizon, mais celle qui est dans nous. L'imagination ne doit jamais remplacer le sentiment. Ce qu'il y a de pire quand on écrit, c'est d'être auteur, il faut être homme !

Abel DALLEMAGNE.

MES PREMIERS ET DERNIERS SOUVENIRS LITTÉRAIRES, par M. H. MONIER DE LA SIZERANNE, député au corps législatif, président du Conseil général de la Drôme.

Le 8 février de l'année 1826 était un jour de fête pour le théâtre français. Cette scène, échelon suprême auquel aspire l'ambition des auteurs dramatiques, ouvrait sa porte à deux battants pour le début d'un jeune poète richement doué par le cœur et l'esprit. L'élite des sociétaires prêtait son concours, et qui plus est, par un honneur bien rare pour une plume naissante, l'inimitable talent de Mlle Mars eût encore ajouté à l'éclat de l'œuvre nouvelle, sans une misérable querelle de coulisse qui la porta, dans un mouvement de dépit, à résigner le rôle qu'elle avait accepté d'abord avec empressement.

L'œuvre nouvelle était une comédie en trois actes annoncée au public sous cet heureux titre : *L'Amitié des deux âges*.

Le jeune auteur était M. Henry Monier de la Sizeranne.

Dire ce nom, c'est réveiller, dans le public des hommes distingués où il compte tant d'amis, l'idée des plus aimables qualités.

Le succès le plus flatteur vint couronner l'espoir du jeune écrivain. La donnée de la pièce était neuve et hardie, et c'est un des

Digitized by Google

beaux et bons souvenirs restés dans les annales du Théâtre-Français.

Or, succès oblige, et l'heureux débutant eut garde de s'endormir sur ces premiers lauriers. Quoiqu'ayant toute l'indépendance d'une belle fortune, il n'était pas de ceux qui produisent une fois et en restent là, satisfaits d'avoir conquis une place au banquet de l'esprit et de l'intelligence; il était de ces hommes chez qui la vocation est irrésistible, et que trouble, malgré eux, le *mens divinior* du vieil Horace. Mais à sa verve devenue plus ardente, la comédie parut un champ trop restreint; ses inspirations le poussèrent vers l'ampleur et les émotions du drame, et il eut l'admirable pensée de transplanter sur la scène une belle fleur de roman, la grande figure de Corinne. C'était, à coup sûr, une entreprise aventureuse, peut-être même téméraire, aux lueurs dangereuses de laquelle plus d'un papillon moins heureux se fût brulé les ailes. Ne fallait-il pas lutter avec la création première, la reproduire sans la copier, traduire en beaux vers une remarquable prose ? Ne fallait-il pas réveiller, sans l'affaiblir, l'impression profonde encore que gardaient les contemporains de l'œuvre de Mme de Staël ? A pareille tâche le poète ne faillit point, et habile à contourner les nombreux écueils, faisant preuve d'un tact et d'un goût exquis, créant encore avec la création dont il osait s'emparer, il fit de Corinne un beau et noble drame dans un temps où le vieux mélodrame régnait encore en maitre sous les auspices de Pixérécourt.

Le succès des représentations fut incontestable, et, quoiqu'intervenant au milieu des orages de la révolution de 1830, elles surent captiver un public plus accoutumé cependant aux bruits des discordes politiques qu'à celui de l'harmonie des beaux vers, et aux émotions de la rue qu'à celles de la scène. C'est en vain, d'ailleurs, que le public demanda le nom du modeste auteur obstiné à le dissimuler, car déjà les évènements le détachaient de la carrière littéraire et lui inspiraient d'autres désirs.

C'est un grand malheur sans doute quand les commotions de l'ordre politique viennent troubler les luttes littéraires, et détourner de leur voie les esprits choisis qui en faisaient leur prin-

Digitized by Google

cipale préoccupation. Ce malheur fut senti par les amis des lettres quand M. Monier de la Sizeranne en déserta la lice, mais une consolation contribua à l'adoucir; c'est qu'à la différence des hommes de lettres qui, dans des jours plus récents, ont fait un si déplorable essai de la politique, M. Monier ne fit que changer d'ordre de mérite, et brilla, dès son entrée aux affaires publiques, par une rare aptitude, un coup d'œil sûr et droit, et cette capacité qui n'est ordinairement que le résultat de l'expérience. Désigné par les suffrages intelligents de ses concitoyens du département de la Drôme, d'abord au Conseil général, et bientôt après à la députation, il sut garder et justifier cette confiance pendant toute la durée du dernier règne, et prouver une fois de plus que les facultés littéraires n'excluent pas chez certains hommes les facultés plus positives des affaires. C'est pourtant la crainte de l'opinion contraire qui avait arraché le jeune député à ses premiers travaux, et c'est ce qui lui fait dire dans ses *Souvenirs littéraires* : « Des idées de députation germaient « dans ma tête. Or, pour ne pas être victime de l'imbé- « cile préjugé qui refuse l'aptitude aux affaires à tout homme « convaincu de s'être particulièrement consacré aux travaux de « l'intelligence, il m'importait de ne plus occuper de moi le feuil- « leton littéraire. »

Qu'il me soit permis de rappeler ici quelle probité politique, quelle haute intelligence, quelle consciencieuse activité l'ex-littérateur apporta dans l'exercice de ses éminentes fonctions de député et de Président du Conseil général. Peut-on, quand on l'a connu de près, oublier l'amitié sincère, l'exquise bienveillance, le dévouement inépuisable et désintéressé qu'il mit au service de ses amis ? Certes, nul mieux que lui n'a compris le bien qu'on pourait faire avec le mandat dont il était investi. Et si l'on me reproche de parler autant de l'homme politique, quand il s'agit spécialement ici de l'homme littéraire, c'est, répondrai-je, qu'il est certaines natures d'élite si complexes que toutes les qualités s'y touchent et s'y confondent, et que la lumière, venue d'un point, illumine les autres en s'y projetant; de sorte que l'on estime encore mieux le noble, le pur, le chaleureux auteur de *Corinne*,

Digitized by Google

quand on a recueilli quelques données sur sa vie politique, cette seconde face de son mérite.

Néanmoins, tout en cessant de produire, le jeune député se fit l'ami et le protecteur des lettres, et resta en communion avec les meilleurs esprits et les intelligences les plus élevées. Ils aimaient son spirituel salon où brillaient tour à tour les réputations toutes faites, les Charles Nodier, les Lamartine, les Émile Deschamps, les Alexandre Guiraud; où l'on patronait les naissantes renommées des Charles Reynaud, des Ponsard, etc.

L'orage de février vint interrompre une carrière si précieuse à tant de titres, et la dignité naturelle de M. Monier de la Sizeranne l'empêcha de se mettre sur les rangs de la représentation républicaine, malgré le précédent favorable que lui créait le parti de l'opposition modérée auquel il avait appartenu sous le dernier règne. Ce répit, bien court il est vrai, puisque trois ans après il redevenait membre de l'assemblée législative où il siège encore aujourd'hui, ce répit fut par lui immédiatement consacré aux Dieux de sa jeunesse, aux travaux littéraires, et, de ce fécond loisir, on vit éclore une œuvre de longue haleine, un drame en cinq actes et en vers, intitulé : *Régine, ou Vienne et Paris en* 1815.

Cet ouvrage remarquable que des motifs particuliers et parfaitement expliqués par l'auteur ont éloigné jusqu'à présent de la scène, serait pourtant de nature à y exciter un véritable intérêt; nous espérons que l'abstention du poète cessera bientôt, et qu'il livrera enfin ce drame au théâtre heureux de l'accueillir.

C'est avec ces trois œuvres, *L'amitié des deux âges*, *Corinne* et *Régine*, que M. Monier de la Sizeranne a formé un charmant volume qui malheureusement n'est pas encore dans le domaine de la publicité, et dont les bibliothèques des amis de l'auteur ont seules été enrichies. (1)

Autour de ces trois œuvres dramatiques, l'écrivain a groupé

(1) Depuis lors, la pièce de *Régine* a été imprimée à part, et se trouve en vente chez l'éditeur Amyot, rue de la Paix.

Digitized by Google

quelques charmants récits : *Les eaux d'Aix en* 1825 ; *Un auteur dramatique à la grande Chartreuse*; *Une lecture à l'Abbaye-aux-Bois* , qui tous renferment d'intéressantes et précieuses anecdotes, jóyaux qui projetent un lumineux reflet sur certains détails de l'histoire de la littérature contemporaine, et principalement sur la vie de cette grande artiste qui avait nom Mlle Mars. Le tout a été réuni sous ce titre modeste : *Mes premiers et derniers souvenirs littéraires*, titre dont nous déclarons n'accepter que la première partie, car il nous serait pénible de croire que l'auteur, encore dans la force de l'âge, dût clore désormais les productions de cette plume si délicate, si chère à ses amis et au public, quand il veut bien le mettre dans sa confidence. D'ailleurs, ce public n'en a pas moins été un demi confident, en dépit de la modestie de l'écrivain. D'heureuses indiscrétions ont trahi son incognito. Les journaux belges ont d'abord parlé de son livre; une plume éminemment spirituelle, celle de M. Emile Deschamps, profite sans désemparer de la brèche pour entrer dans la place, et son article publié dans le journal de Versailles est reproduit par ceux de la Drôme, ce pays de l'affection du poëte. Ce beau livre, connu maintenant de tous les gens de goût, tombe dans le demi-jour de la publicité, et j'en profite à mon tour pour oser en parler. En mettant à part le mérite de la forme, le plus bel éloge que je puisse en faire, c'est que chaque pensée y porte éminemment le cachet d'une âme généreuse et loyale ; *l'Amitié des deux âges* en est le premier reflet ; le poète y soutient une thèse neuve, hardie, en prenant le contrepied de cet axiome de La Bruyère : « que la véritable et solide amitié ne peut se fonder que dans l'âge mûr. »

L'âme chaude et sympathique du poète, effarouchée d'une telle maxime, qui lui semblait un paradoxe, a voulu prouver, au contraire, que les vrais élans de l'amitié, que les dévouements sans calcul sont précisément l'apanage de la jeunesse. Valmore, le héros de la pièce, accomplit en faveur d'un ami le plus héroïque sacrifice que puisse recevoir l'autel de l'Amitié, celui d'un amour sincère et profond ; la jeune fille qui en est l'objet est unie par lui à son rival, au bonheur duquel il a mis le comble

Digitized by Google

en le sauvant d'une proscription politique. Quelles touchantes paroles inspire à Valmore l'admirable dévouement qui met le sceau à la félicité de ceux qu'il aime !

A vous, ô mes amis, que pourrais-je offrir ? rien ;
Vous tenez le bonheur ; est-il un plus grand bien ?
Et la vie à vos yeux va s'embellir encore.
Mais, dans son heureux cours, n'oubliez pas Valmore.
Vous êtes tout pour lui ; qu'au moins son souvenir
A vos doux entretiens parfois vienne s'unir.
Vous le devez pour prix de sa vive tendresse,
De son courage, enfin de tout ce qu'il vous laisse.
Adieu, je vais partir, et si je puis un jour,
En servant mon pays, oublier mon amour,
Je rentrerai peut-être au port après l'orage.
Adieu !

GERMOND.

Quel dévoûment !

DUFRESNE.

C'est celui de cet âge,
Où dans un cœur ardent tout règne de moitié,
Le courage et l'honneur, l'amour et l'amitié.

Quant à Corinne, tout en répétant que ce drame est une belle reproduction en langue poétique de l'inspiration de Mme de Staël ; que l'effigie de l'héroïne a passé tout entière et sans mutilation des plis du roman aux draperies de la scène ; que les figures d'Oswald et de Lucile s'encadrent harmonieusement parmi les riches détails de l'œuvre, je ne puis résister au plaisir de laisser dire Corinne, parlant de Rome :

Ailleurs, pour ses désirs l'espace manque à l'homme :
Des ombres rien ici ne trouble le repos,
Elles habitent sans rivaux
Les palais dépeuplés, les ruines de Rome.
Rome n'est-elle pas la ville des tombeaux ?
Ce qui fait aujourd'hui son orgueil, sa richesse,
Ces prodiges des arts, ces merveilleux trésors,
Arrachés autrefois à l'Égypte et la Grèce,
Par tant d'héroïques efforts,
Deviennent à nos yeux des monuments funèbres ;
Sur le sol que nous chérissons,
Les morts sont honorés, les morts seuls sont célèbres :
Ils durent et nous passons.
Nous passons, obscurs, en silence,
Fiers d'un passé sans avenir,
Notre obscurité même agrandit leur puissance,
Et dans ces lieux remplis de leur présence,
Aucun bruit ne se fait autour du souvenir !

Digitized by Google

Régine qui ferme cet écrin poétique, est un ouvrage sérieux et savant, largement conçu et largement exécuté. Comme toutes les figures de femmes qu'a idéalisées l'auteur, Régine est une jeune fille de grand et noble caractère, autour de laquelle viennent se grouper d'autres personnages essentiellement caractéristiques, et dont plusieurs, fort reconnaissables sous le masque comique, prennent part au grand événement de mars 1815, la rentrée de l'Empereur en France. Dans ce drame vigoureux, la vile intrigue et la basse ambition sont flétries de main de maître, et mises, avec un relief merveilleux, en lutte avec les nobles passions de l'humanité. Le meilleur sel comique fait souvent diversion à la gravité du sujet, et le lecteur prend un vif plaisir à ces deux figures du duc d'Arlande et du prince d'Alban, sous la transparente allégorie desquels il reconnaît, sans peine, deux célèbres réalités, *Talleyrand* et *Fouché* ! Le vers est plein, sonore, coulé dans un moule sévère. Il ressemble à ceux que nous allons citer, comme empruntant aux événements un émouvant intérêt d'actualité, et qui sont pourtant antérieurs à ces choses qu'une espèce d'intuition prophétique révélait au poète.

Rappelons-nous que ces paroles ont pour date 1815 :

L'Europe ! elle voudrait cacher sous ces grands mots
De tyran, d'oppresseur, la gloire du héros.
Vain espoir ! cette gloire éternelle et féconde,
Rayonne sur la France, en étonnant le monde.

. . . . . .

Les rois ! oui, chacun d'eux en sa haine insensée,
Ne songeant qu'à venger sa défaite passée,
Surexcite son peuple, et lui met à la main
Des armes qu'il voudra plus tard reprendre en vain.
Les princes ont entr'eux un lien solidaire ;
Jamais impunément ils ne se font la guerre.
Et qui présentent-ils sous un aspect si noir ?
Un symbole vivant de force et de pouvoir ;
Celui qui, dans la France appauvrie, abaissée,
Détrôna l'anarchie, ennoblit la pensée,
Organisa les lois, releva les autels,
Et fut alors pour tous, le plus grand des mortels.
Les peuples, mais lui-même, il faut qu'on s'en souvienne,
A fait marcher leur cause en grandissant la sienne.
Quel autre osa passer sur chaque sommité
Le niveau du mérite et de l'égalité ?

Digitized by Google

Abaissa si souvent cette barrière immense,
Qui sépare un soldat d'un maréchal de France,
Et, par son propre exemple, enfin, sut démontrer
Qu'à présent le génie à tout peut aspirer !
De tels faits vont répondre aux instincts populaires,
Et révèlent pourquoi, malgré ces longues guerres
Qui couvrirent de deuil la moitié du pays,
Jusque dans la chaumière où manque un dernier fils,
Avec tant de respect on garde la mémoire
Du grand nom qui résume ordre, puissance et gloire ;
Pourquoi, comme on l'a vu, si rapide et si fier,
L'aigle qu'on exila sur un roc de la mer,
Arrive, en traversant un peuple qu'il enflamme,
De clocher en clocher, aux tours de Notre-Dame,
Et pourquoi, s'il n'y reste, il pourra devenir,
A force de malheurs, l'espoir de l'avenir.

Qu'un éloge, bien consolant pour celui qui le mérite, couronne cette appréciation déjà longue, et que pourtant j'ai regret de terminer sitôt : l'auteur qui connaît et aime cette vieille parole de Plaute : « *Homo sum, et nihil humanum a me alienum puto* », qui, par conséquent, a promené son pinceau sur la palette des passions humaines, a trouvé pourtant le beau secret et le rare courage de conserver à ses écrits le sceau de la plus irréprochable moralité. Dans son livre, pas un mot, pas une pensée qui puisse amener la rougeur sur le front de la jeune femme ou de la jeune fille qui le lirait. Cet éloge est un de ceux dont on est avare, de nos jours où si peu d'écrivains ont la force de rester complètement purs.

En terminant la lecture de ce livre, sous l'impression des idées que j'y ai recueillies et du style qui m'a charmé, je me suis remis en mémoire ces paroles remarquables de M. le duc de Lévis, dans ses *Maximes et Réflexions* :

« Lorsque les gens du monde savent écrire, ils ont, à esprit égal, de la supériorité sur les gens de lettres. S'ils traitent un sujet léger, ils ont, d'ordinaire, plus de grâce et le goût plus délicat ; si c'est une matière sérieuse, leur jugement est plus sain, parce qu'ils joignent, à l'expérience des affaires, une plus grande connaissance du cœur humain. »

MAURICE SIMONNET.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

A MONSIEUR JOSEPH BARD, DE LA COTE D'OR.

Paris, le 16 octobre 1854.

MONSIEUR,

Je viens de lire la première partie de votre Itinéraire du chemin de fer de Lyon à Chalon. Permettez-moi de vous soumettre quelques observations à ce sujet. Naguère je reprochais à un écrivain lyonnais de ne nous avoir pas donné le nom latin des localités qu'il décrivait. Je crains bien d'avoir à vous adresser un reproche contraire. Suivant vous, Collonges vient de *collis longa ;* Villevert, de *villa veridis ;* Trévoux, de *tres valles ;* Saint-Georges-de-Reneins, de *S. Georgius ab arenis ;* Romanèche, de *Romaniscæ villa ;* Crèche, de *Cropium ;* Vinzelles, de *vini cellæ*, etc. Ne prendriez-vous pas vos théories pour des faits? Où donc avez-vous vu ces noms latins? Bien loin de faire avancer les études historiques, l'abus de la science les retarde. Pour Dieu, messieurs les étymologistes, laissez un peu dormir les Grecs et les Latins. La plupart des noms de lieux en France datent d'avant la conquête, comme le prouve la forme qu'ils affectent dans les plus anciens documents. S'il était possible d'en dresser une liste complète à l'aide des chartes, on verrait, j'en suis convaincu, qu'ils n'ont rien de romain. Peut-être même nous feraient-ils retrouver cette langue gauloise ou celtique, qu'on cherche en vain depuis si longtemps. En effet, la plupart de ces noms anciens ont un sens, comme l'indique leur emploi répété pour désigner des localités différentes, mais situées dans des positions analogues. C'est ainsi qu'on a constaté depuis longtemps que tous les *Conflans*, si nombreux en France, se trouvaient au *confluent* de deux rivières. Mais comment arriverons-nous à connaître la vérité si, au lieu de dire simplement que le nom de Trévoux s'écrivait *Trevos* au Xe siècle, vous prétendez qu'il faut l'écrire *Tres valles*, ce que vous n'avez vu certainement nulle part. Saint-Georges-de-Reneins, que vous faites venir de *Sanctus Georgius ab arenis*, s'appelait tout simplement *Ronincum* au Xe siècle, c'est-à-dire dans les plus anciens documents où il soit question de cette localité. Ce mot n'a, il me semble, aucun rapport avec *Arène*. J'en dirai autant de Vinzelles, que vous faites venir, je ne sais pourquoi, de *Vini cellæ*, etc., etc. Si vous n'avez pas la preuve de ce fait, pourquoi l'avan-

Digitized by Google

cer ? La *sagesse des nations* ne dit-elle pas : « Dans le doute, abstiens-toi. »

Pour moi, qui m'occupe depuis une vingtaine d'années sérieusement de ces matières, j'avoue n'avoir jamais rencontré vos étymologies. J'ai, au contraire, constaté que dans les plus anciens documents latins que nous possédons la plupart des noms de lieux sont donnés tels quels, sauf parfois une désinence latine ; mais toujours sans traduction. Ce n'est que de nos jours que l'amour des étymologies a fait ses ravages dans la géographie historique. Si vous m'en croyez, Monsieur, vous renoncerez donc à ce séduisant entraînement qui a perdu déjà tant de savants, et vous vous contenterez de la vérité *toute nue*; c'est là seulement qu'est l'avenir de l'histoire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Auguste Bernard.

Cogny en Beaujolais.

Mon cher Directeur,

Je m'aperçois, mais un peu tard, que dans la liste des ouvrages de Restif j'ai oublié deux des plus curieux, c'est l'*Homme volant* et la *Semaine Nocturne*. Comme ce dernier est une suite des *Nuits de Paris*, l'oubli est peu important. Il en sera d'ailleurs fait mention dans un autre article, qui sera pour l'été prochain si Dieu nous prête vie, et aura pour matière une collection de lettres inédites de Grimod de la Reynière, accompagnées d'une foule de notes historiques sur ce personnage non moins bizarre que Restif et qui appartient un peu aux biographies lyonnaises.

Votre tout dévoué, L. Morel de Voleine.

THÉATRE DES CÉLESTINS. — M. GEOFFROY.

Comment parler, dans les quelques lignes qui nous restent, du spirituel comédien du Gymnase, de Geoffroy, dont les habitués de notre seconde scène viennent de faire l'agréable connaissance ! Nous avons vu passer sous nos yeux les plus importantes créations de cet artiste ; et, *Mercadet*, surtout, nous a permis de l'apprécier dans tout son jour ; c'est la nature, c est la vérité prises sur le fait. Avec Geoffroy, on ne voit plus l'acteur, on voit le personnage, on est en pleine réalité ! Le Théâtre-Français revendiquera bientôt le comique du Gymnase, et là il sera à sa place, car il y trouvera un répertoire plus digne à interpréter et un entourage à la hauteur de son talent. Notre public ne s'est point mépris sur la valeur de cet artiste, et son empressement à se rendre aux représentations données par M. Geoffroy fait à la fois l'éloge de l'un et de l'autre.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE.

LE JARDIN DES PLANTES LIVRÉ A LA COMPAGNIE DES EAUX.

Encore une dévastation ! le Jardin-des-Plantes est bouleversé de fond en comble par la Compagnie des eaux. Cette jolie coquille de verdure, qui occupait si bien le centre du jardin, est livrée aux terrassiers, qui coupent sans pitié les beaux arbres, et font disparaître les derniers vestiges de l'amphithéâtre romain, dont le relief du terrain racontait l'existence aux générations présentes. C'est une désolation de voir les magnifiques troncs jonchant le sol, victimes regrettables des hauts barons de notre époque, qui ont conservé le droit impitoyable *de la taille*. Le superbe peuplier de la Virginie, que chacun admirait, n'est plus qu'un cadavre dépouillé de ses membres. Ses branches sont déjà métamorphosées en fagots, et son immense tronc est probablement destiné à être débité en planches. Le progrès véritable ne devrait pas se faire vandale, et lui qui, quotidiennement, dans nos journaux, plante des jardins dignes du paradis terrestre, devrait au moins respecter ceux qui existent. Pense-t-on qu'il n'y ait pas quelqu'agrément à se promener à l'ombre de beaux arbres, d'une autre essence que ce vulgaire platane que l'on rencontre partout, et dont on ne fait tant de cas que parce qu'il a une croissance rapide et une vie courte ? Penser à la postérité est un préjugé ridicule : *après nous le déluge !*

Cette Compagnie des eaux de France fait preuve d'une grande sécheresse de cœur, en coupant les arbres qui nous sont chers, les arbres qui ont abrité les jeux de notre enfance, et que nous pensions devoir vivre plus longtemps que nous. Rien n'est plus attristant que d'entendre le bruit de la cognée dévastant ces vieux massifs de verdure qui embellissaient le paysage et fournissaient gratuitement leur ombre. La mythologie antique n'était pas dépourvue de raison, en animant les arbres et les mettant sous la sauvegarde de la religion et de la poésie, par la création des Nymphes et des Génies. Quand on songe à tout ce qu'il faut de soins et de temps pour amener un arbre à être beau et utile, on ne peut s'empêcher de gémir en voyant détruire d'un coup de scie l'objet de tant de peines.

Nous ne voulons pas discuter si la Compagnie des eaux n'aurait pas pu trouver un autre local pour établir son réservoir, et si l'emplacement choisi est indispensable à ses travaux ; mais alors nous déplorons cette nécessité. Le progrès tel qu'on l'entend de nos jours, est une médaille ayant une belle face et un revers parfois horriblement désagréable. P. S.-O.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DIOCÈSE DE LYON.

PREMIÈRE PARTIE (1).

Il y a quelques années, je publiai dans le Recueil de la Société des Antiquaires de France (2) un travail assez étendu, intitulé : *Mémoire sur les origines du Lyonnais* (3). Dans ce travail, auquel je renvoie le lecteur qui désirerait de longs développements sur ce sujet, je démontrai, à l'aide des monuments, que le véritable nom du peuple gaulois sur le

(1) Ce travail a reçu en partie la publicité dans l'introduction des *Cartulaires de Savigny et d'Ainay ;* mais il est ici considérablement modifié, et renferme une portion entièrement inédite.

(2) Tome XVIII.

(3) Ce Mémoire fut aussi publié en un vol. in-8°. (Paris, 1846).

Digitized by Google

territoire duquel fut bâti Lyon était *Segusiavi* et non *Segusiani*, comme on l'avait toujours écrit jusqu'ici. Depuis la publication de ce Mémoire, mon opinion, qui avait d'abord été reçue avec méfiance, ou rejetée comme paradoxale, a été corroborée par de nouvelles découvertes (1), et enfin admise par tous les hommes sérieux. C'est aujourd'hui un fait acquis sur lequel il est inutile de revenir. Il n'en est pas de même de la question des limites. Celles que j'avais assignées aux Ségusiaves ont été contestées sur quelques points : c'est donc une question à traiter de nouveau; je vais le faire sommairement, mais cependant avec assez de développement pour résoudre, s'il est possible, complétement cette question importante, base de mon travail.

Un fait incontestable, c'est que la colonie romaine de Lyon fut établie sur le territoire des Ségusiaves. Pline (2) et Strabon (3) sont d'accord sur ce point. Ptolémée semble placer, il est vrai, Lyon chez les Éduens (4), mais c'est une erreur évidente, qui provient de ce que cette ville était, au temps de Ptolémée, non pas la capitale des Ségusiaves, mais celle de la province entière dont Autun faisait alors partie, c'est-à-dire la métropole de la Gaule lyonnaise, comme il la désigne lui-même (5). Du reste, Ptolémée nomme deux autres villes des Ségusiaves, *Rodumna* et *Forum Segusiavorum*, qui sont

(1) Voir le livre publié par M. l'abbé Roux sous le titre : « Recherches sur le Forum Segusiavorum et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs. » Lyon, 1851, in-8°.

(2) « Secusiabbi liberi, in quorum agro colonia Lugdunum. » (Pline, *Hist. nat.* lib. IV, cap. XXXII.)

(3) « Δοὺγδουνου πὸλιν τῶν (Σ)εγγοσιαϐῶν. » Strab. *Geogr.* lib. IV, ch. I.

(4) Ptolémée, *Géogr.* lib. II, ch. VIII, § 17. Lyon ne figure dans le paragraphe des Éduens que parce que ce paragraphe est le dernier du chapitre de la Gaule lyonnaise, qui se termine lui-même par le nom de Lyon, comme couronnement de l'œuvre.

(5) *Géogr.* ch. VIII, § 14.

Digitized by Google

Roanne et *Feurs*, l'ancien chef-lieu de la contrée ; il ajoute que ce peuple confine aux Arvernes, ce qui ne laisse aucun doute sur les limites à l'ouest, car il existe sur ce point une grande chaîne de montagnes qui a dû toujours servir de frontière, et qui sépare encore le Lyonnais de l'Auvergne, ou, pour mieux dire, le département de la Loire de celui du Puy-de-Dôme. Il ne peut pas y avoir davantage doute relativement aux limites méridionales, du moins en ce qui concerne la portion du Lyonnais située à la droite de la Saône et du Rhône, car nous trouvons de ce côté deux peuples qui faisaient partie de confédérations distinctes : 1° les *Vellavi*, dont la capitale était *Revessio*, aujourd'hui Saint-Paulien, et qui, suivant la fortune des Arvernes, étaient par conséquent ennemis des Ségusiaves, clients des Éduens ; 2° les Allobroges, qui s'étendaient sur la gauche du Rhône, depuis Genève jusqu'à Vienne, et qui occupaient même une portion de la rive droite du fleuve, près de la dernière ville. Sur les deux points que je viens d'indiquer, c'est-à-dire à l'ouest et au midi, les limites des anciens diocèses de Clermont, du Puy et de Vienne, doivent nous donner celles du peuple ségusiave ; car, comme on sait, les circonscriptions ecclésiastiques avaient conservé généralement les divisions romaines, qui, de leur côté étaient en grande partie fondées sur les nationalités gauloises. En effet, pour former les cités romaines, on divisa le territoire des peuples gaulois trop grand pour n'en former qu'une, ou on réunit dans une seule celui de peuples trop petits pour en composer une, mais sans les mutiler autrement. C'est de la même manière qu'on a procédé à la fin du siècle dernier pour la formation des départements, dans les limites desquels on peut encore retrouver celles des anciennes provinces créées par la féodalité. Il n'y a qu'un point sur lequel nos pères se soient complètement départis des habitudes gauloises, c'est en ce qui concerne les fleuves et les rivières, qui servent fort

Digitized by Google

souvent de frontières aujourd'hui, tandis que chez les Gaulois, au contraire, les deux rives d'un fleuve appartenaient presque toujours au même peuple (1), et cela avec raison, car une rivière est plutôt un lien qu'une séparation (2).

Je le répète donc, on doit accepter comme indiquant exactement l'étendue du territoire ségusiave à l'ouest et au sud les limites des anciens diocèses de Clermont, du Puy et de Vienne.

Il en doit être de même au nord, où l'ancien diocèse de Lyon était limité par ceux d'Autun et de Mâcon, deux villes des Éduens. Il est évident que le territoire des Ségusiaves ne fut pas agrandi sur ce point, puisque la ville de Roanne, que nous savons avoir appartenu à ce peuple, se trouvait sur les confins du diocèse ; peut-être, au contraire, fut-il réduit pour donner plus d'étendue au diocèse de Mâcon, formé d'un démembrement de la cité des Éduens : la position singulière de Roanne dans le diocèse de Lyon ; la limitation de ce dernier, sur ce point, par deux rivières, la Loire et le Rhins, contrairement aux usages gaulois ; la formation tardive du diocèse de Mâcon ; enfin l'affinité particulière de toute la portion méridionale de ce diocèse avec celui de Lyon, ou du moins sa dépendance immémoriale de l'église métropolitaine, tout nous porte à croire qu'il y eut sur ce point mutilation du territoire ségusiave ; néanmoins, en l'absence de renseignements

(1) Cette assertion semble en contradiction avec ce que rapportent César, Strabon et d'autres auteurs, qui, très-souvent, donnent des rivières pour limites aux peuples gaulois ; mais je ferai remarquer que ces écrivains se sont servi d'indications générales, et que les rivières sont mentionnées par eux moins comme des limites que comme des points de repères.

(2) Il est bien évident que j'entends parler uniquement ici de la portion navigable des fleuves et rivières, de celle dont les deux rivages étaient également abordables, et non de celle où des rochers ou d'autres obstacles naturels en interdisaient la navigation, ou rendaient soit une rive, soit les deux rives inabordables ; car alors comme aujourd'hui elles pouvaient servir de limites : ce dont on voit de nombreux exemples.

Digitized by Google

précis, on doit accepter provisoirement les limites diocésaines.

Il est plus difficile d'arriver à un résultat satisfaisant, du côté de l'est, parce qu'il est certain qu'on adjoignit aux Ségusiaves, de ce côté, pour composer la cité de Lyon, au moins un des petits peuples de la confédération éduenne. Nous n'avons pour nous renseigner à cet égard que ce que disent César et Strabon, et cela est bien vague pour nous permettre de résoudre complétement la question des limites. Voyons toutefois quelles lumières nous en pourrons tirer.

Strabon dit que les Ségusiaves sont entre le Rhône et le Doubs (1). On pense que ce dernier nom est venu par erreur sous sa plume ou celle de ses copistes, parce que, d'après cette donnée, la ville de Lyon, bâtie sur la montagne de Fourvière, comme l'indique son nom latin et comme le rapporte Strabon lui-même, se serait trouvée par le fait hors du territoire du peuple Ségusiave, limité, dans ce cas, par la Saône à l'ouest. Il est certain que l'explication de Strabon est incomplète, puisque nous avons la preuve que les Ségusiaves s'étendaient à la droite de la Saône, où se trouvaient leurs principales villes, Feurs et Roanne, et où tous les monuments épigraphiques qui font mention de ce peuple ont été découverts ; mais les commentateurs de Strabon se trompent également en substituant purement et simplement le nom de la Loire à la place de celui du Doubs : c'est remplacer une erreur par une autre ; car il est certain que les Ségusiaves occupaient les deux rives de la Loire. La description de Strabon se rapporte sans doute à la portion du territoire que possédaient les Ségusiaves à la gauche de la Saône, et qui se trouvait, en effet, entre le Rhône et le Doubs, quoique fort éloignée de cette dernière rivière. Strabon parle encore ailleurs de cette portion de territoire ségusiave, dont l'existence est ainsi constatée de la manière la plus

(1) *Géogr.* liv. IV, chap. III.

Digitized by Google

positive. « Le Rhône, dit-il, se réunit à la Saône près de Lyon, après avoir arrosé les plaines des Allobroges et des Ségusiaves (1). » Mais rien ne nous indique quelle était l'étendue précise de cette portion de territoire. Voyons si nous pourrons tirer plus de lumières de César.

Le conquérant des Gaules parle en plusieurs endroits des Ségusiaves. Dans un passage de ses Commentaires, il nous apprend que ce peuple était client des Éduens (2), et, dans un autre, il dit que les Éduens et les Ségusiaves étaient limitrophes de la province romaine (3), qui s'étendait, comme on sait, le long du Rhône jusqu'à Genève, comprenant, outre les provinces méridionales de la Gaule, tout le territoire des Allobroges. L'expression de César ne peut s'appliquer aux Éduens qu'à cause de leur clientèle sur les Ségusiaves, car ces derniers seuls touchaient à la province romaine. C'est, au reste, ce que confirme César dans un autre passage de son livre qui nous reste à citer. Mais ici je suis forcé d'entrer dans quelques développements, car ce passage, qui est le plus important de tous, peut nous offrir la solution cherchée. Il se trouve au début des Commentaires, et nous fait connaître comment le général romain fut amené, presque sans y songer, à la conquête des Gaules. Voici l'analyse aussi abrégée que possible de ce passage curieux :

« César ayant appris que les Helvétiens se disposaient à traverser le pays des Allobroges, nouvellement soumis, pour se rendre dans un autre canton des Gaules, se hâta de quitter

(1) *Géogr.* liv. IV, ch. I.

(2) *De Bello Gall.* liv. VII, ch. LXXV : « Imperant Heduis atque eorum « clientibus, Segusiavis, Ambivaretis, Aulercis Brannovicibus, Brannoviis, « millia quinque et triginta ; parem numerum Arvernis, adjunctis Eleu- « theris, etc. »

(3) *De Bello Gall.* liv. VII, ch. LXIV : « Heduis Segusiavisque qui sunt « finitimi Provinciæ. »

Digitized by Google

Rome, et de venir dans la Province, dont il avait le commandement. Il se rendit à Genève, qui n'était séparé du pays des Helvétiens que par le Rhône, et ordonna d'en rompre le pont ou du moins la partie qui touchait à la ville, car il existe en cet endroit une île qui le partageait en deux (1). Dès que les Helvétiens eurent appris l'arrivée de César, ils lui envoyèrent les principaux d'entre eux pour le prier de leur accorder le passage à travers la Province, promettant de ne faire aucun dommage. César, qui n'avait pas l'intention de leur accorder leur demande, mais qui ne se sentait pas en état de leur résister avant que les troupes qu'il avait demandées fussent arrivées, répondit aux députés qu'il avait besoin de réfléchir à cette proposition, et leur dit de revenir dans quinze jours. Pendant ce temps, il fit faire, par la légion qu'il avait amenée avec lui, un mur de seize pieds de haut, avec un fossé en dehors, sur une longueur de dix-neuf mille pas, depuis l'endroit où le Rhône sort du lac Léman, jusqu'au mont Jura (2), qui sépare le pays des Séquanes de celui des Helvétiens.

« Le jour fixé, les députés helvétiens se présentèrent à César pour lui demander sa réponse; mais alors il leur refusa posi-

(1) C'est ce que César indique ailleurs par ces mots : « pons ad Helvetios « pertinet » et « pons qui est ad Genevam. »

(2) César étend ici le nom de Jura au mont de Wache qui lui fait suite, mais qui est sur la rive gauche du Rhône, ce qui a donné lieu à beaucoup de discussions. Il est bien évident cependant que le général romain n'aurait pu faire construire une fortification sur la rive droite du fleuve, qui appartenait aux Helvétiens, et qui était occupée alors par toute la population, au nombre de quatre cent mille personnes, dans l'attente du passage. Au reste, on vient de voir que César avait fait rompre le pont de Genève pour rendre les communications impossibles entre les deux rives du fleuve. Si le mur eût été sur la droite, César n'eût pas pu dire que les Helvétiens étaient arrêtés par cet obstacle après avoir passé le Rhône, et enfin ces derniers n'auraient pu sortir de leur pays par le défilé de l'Écluse.

Digitized by Google

tivement le passage, et leur déclara que, s'ils tentaient de l'obtenir par la force, il était en mesure de les repousser. Déçus dans leur espérance, les Helvétiens essayèrent de passer, tantôt de jour, tantôt de nuit, les uns en traversant le Rhône sur des bateaux, les autres à gué, car le fleuve était très-bas; mais, toujours arrêtés par le rempart des Romains, ils renoncèrent à leur entreprise.

« Il leur restait une autre route à travers le pays des Séquanes, entre le mont Jura et le Rhône (1) ; mais elle est si étroite qu'à peine un chariot peut y passer; elle est d'ailleurs dominée par une montagne fort élevée, en sorte qu'un petit nombre d'hommes peut en interdire le passage. N'espérant pas pouvoir passer de vive force, les Helvétiens envoyèrent des députés au chef des Éduens, afin qu'il sollicitât pour eux auprès des Séquanes.... Ayant obtenu ce qu'ils désiraient, ils se mirent en route....

« On vint dire à César que les Helvétiens allaient passer sur le territoire des Séquanes et des Éduens, pour se rendre dans le pays des Santons.... Il jugea que, si leur projet était exécuté, la Province serait en grand danger, ayant dans son voisinage un peuple belliqueux, ennemi des Romains. Confiant la garde des retranchements à Labiénus, il se rend aussitôt à grandes journées en Italie, y lève deux légions, en prend trois autres qui étaient à Aquilée, et repasse les Alpes par le plus court chemin. Les Centrons, les Graïocèdes et les Caturiges, qui s'étaient emparés des hauteurs, veulent arrêter la marche de son armée ; mais il les repousse dans plusieurs combats, et se rend en sept journées d'Ocèle (Exille ?) dans le pays des Voconces ; de là il conduit ses troupes dans le pays des Allobroges, puis chez les Ségusiaves (2), *qui sont le*

(1) Je fonds ensemble les divers paragraphes du récit de César pour ne pas trop allonger cette citation.

(2) Le texte porte *Sebusiani* dans beaucoup d'éditions aussi bien que

Digitized by Google

premier peuple hors de la province au delà du Rhône.

« Les Helvétiens avaient déjà traversé les défilés et les frontières des Séquanes, et ils étaient arrivés sur le territoire des Éduens, qu'ils ravageaient. Ce peuple, trop faible pour se défendre, envoya demander du secours à César. Au même moment, les Ambarres, peuple allié des Éduens, viennent annoncer à César que leurs campagnes étaient ravagées, et qu'ils pouvaient à peine défendre leurs villes contre les ennemis. Enfin les Allobroges, qui possèdent quelques bourgs au delà du Rhône, s'enfuient vers César, et lui rapportent que les Helvétiens ne leur ont laissé que les campagnes nues.

César, touché du récit de ces désastres, ne crut pas devoir laisser aux Helvétiens le temps d'arriver chez les Santons, après avoir enlevé à ses alliés toutes leurs richesses. Le pays des Séquanes est séparé de celui des Éduens (1) par une rivière appelée *Arar* (la Saône), qui se jette dans le Rhône. Elle coule avec une telle lenteur, que l'œil ne peut distinguer de quel côté est son cours. Les Helvétiens étaient occupés à passer cette rivière, à l'aide de radeaux et de petits bateaux réunis. Lorsque César sut que les trois quarts des Helvétiens avaient passé l'Arar, il sortit de son camp à la troisième veille, marcha vers les retardataires, et, les atta-

dans quelques manuscrits : j'avais cru pouvoir en conclure précédemment qu'il s'agissait ici d'un peuple distinct des Ségusiaves, quoique leur confinant ; mais, après mûre réflexion, j'ai renoncé à cette hypothèse, qui ne me paraît pas avoir assez de solidité.

(1) Comme le fait remarquer Hadrien de Valois, à l'article de la Bresse, il est probable que cette limite n'était pas rigoureuse, et que les Éduens s'étendaient un peu sur la rive gauche de la Saône, suivant l'usage gaulois. En effet, une portion de ce territoire fit plus tard partie des diocèses de Mâcon et de Châlon, dont les chefs-lieux se trouvaient sur le territoire de la cité éduenne.

Digitized by Google

quant à l'improviste, en tua un grand nombre; le reste prit la fuite et se cacha dans les forêts voisines. Ensuite, César, ayant fait jeter un pont sur la rivière, se mit à la poursuite du gros des Helvétiens, qu'il força bientôt, comme on sait, de rentrer dans leur pays, après avoir perdu les deux tiers de leur population. »

Il ressort pour nous du récit de César que le territoire du département de l'Ain était occupé tout entier par six peuples différents : 1° les Helvétiens, à qui appartenait le pays de Gex ; 2° les Séquanes, qui s'étendaient sur le versant occidental du Jura jusqu'au Rhône ; 3° les Allobroges, qui avaient quelques bourgs sur la rive droite du Rhône ; 4° les Éduens, qui avaient quelques lambeaux de territoire sur la rive gauche de la Saône, comme le prouve la composition des diocèses de Mâcon et de Châlon ; 5° les Ségusiaves, qui occupaient la partie sud-ouest du département, où César vint camper ; 6° enfin les Ambarres, dont la position reste à trouver.

Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire de se rendre compte du chemin que suivirent les Helvétiens au sortir du défilé de l'Écluse jusqu'à la Saône ; mais, au préalable, il faut fixer approximativement le point de la rivière où eut lieu leur passage. C'est certainement au-dessus de Thoissey, puisque le territoire des Ségusiaves s'étendait jusque-là, sur la rive droite de la Saône, au moins, et que ce peuple n'eut pas à souffrir des ravages des Helvétiens. Tout nous porte à croire qu'ils passèrent près de Mâcon, afin de gagner immédiatement les plaines de la Loire, et d'éviter les montagnes du Forez et du Cantal, pour se rendre à leur destination (chez les Santons).

Voici quelle dut être, dans cette hypothèse, la route des Helvétiens : au sortir du défilé, c'est-à-dire aux environs de Bellegarde, ils prirent la direction de Nantua, après avoir,

Digitized by Google

au préalable, pillé les Allobroges, qui se trouvaient établis dans la vallée du Rhône, sur la rive droite du fleuve ; de là ils se dirigèrent du côté de Bourg, et enfin arrivèrent à la Saône, sur les rives de laquelle ils trouvèrent les Éduens, qu'ils pillèrent également, quoiqu'ils leur dussent le passage à travers le défilé des Séquanes. Or comme les Ambarres sont, avec les Allobroges et les Éduens, les seuls qui se plaignirent à César, il faut en conclure que ce peuple occupait tout l'espace compris entre les Allobroges et les Éduens, c'est-à-dire au moins toute la portion septentrionale du département de l'Ain.

Pour achever la démonstration, il convient de fixer approximativement l'emplacement où César vint s'établir chez les Ségusiaves. Du pays des Voconces, où il était allé camper à son arrivée dans la Gaule, il se rendit chez les Allobroges, et vint sans doute à Vienne, leur capitale ; de là, longeant le Rhône, il vint passer ce fleuve près de l'endroit où s'éleva plus tard Lyon. Il dut s'établir aux environs de Thoissey, sur les bords même de la Saône, pour surveiller plus facilement l'opération du passage des Helvétiens. C'est là que les Éduens, puis les Ambarres, puis les Allobroges, vinrent lui porter plainte.

Ainsi voilà un fait acquis, les Ambarres occupaient la portion nord du département de l'Ain. On en peut conclure, d'après les données précédentes, que tout leur territoire est entré dans la cité, autrement dit le diocèse de Lyon, et que nous avons, par conséquent, leurs limites, au nord, à l'est et au sud-est, dans les limites mêmes de ce diocèse. Je voudrais pouvoir fixer exactement les limites de ce peuple à l'ouest, mais la chose n'est pas possible; je crois toutefois qu'on ne s'écarterait guère de la réalité en attribuant aux Ségusiaves tout le territoire des archiprêtrés de Dombes, de Sandrans, de Chalamont et de Meyzieux, et tout

Digitized by Google

le reste aux Ambarres, c'est-à-dire les archiprêtrés de Coligny, de Bâgé, de Treffort, d'Ambournay et de Morestel. Ce territoire renferme, en effet, plusieurs localités qui semblent avoir conservé quelque trace de l'ancien nom gaulois : telles sont, à peu de distance l'une de l'autre, Ambérieux, Ambournay, Ambutrix. La première, qui pourrait bien avoir été la capitale des Ambarres, est probablement le lieu d'où est daté le titre LXIV de la fameuse loi Gombette, publiée au VIe siècle par les rois de Bourgogne.

Je viens de dire que Lyon n'existait pas à l'époque de César. En effet, cette ville ne fut fondée que quelques années après la conquête des Gaules. Comme colonie romaine, elle jouit tout d'abord de certains privilèges qui la rendaient indépendante, elle et sa banlieue, du territoire des Ségusiaves, sur lequel elle se trouvait. Elle acquit bientôt une importance telle, qu'on la choisit pour être la métropole de la Celtique, qui prit même son nom, Gaule lyonnaise, lors de la première division régulière des Gaules, sous Auguste.

Plus tard, Agrippa lui donna une importance nouvelle. « Lyon, dit Strabon (1), est placé au milieu de la Gaule et comme le cœur de ce pays, tant à cause de sa situation au confluent de deux grandes rivières qu'à cause de sa proximité de toutes les parties de cette contrée(2). C'est pourquoi Agrippa en fit le point de départ des grandes routes. La première de ces routes, traversant les Cévennes, conduit en Aquitaine et

(1) Livre IV, ch. IV.

(2) La cité lyonnaise touchait, en effet, à la Provence par les Allobroges, à la Belgique par les Séquanes, à l'Aquitaine par les Arvernes, à la Celtique par les Ségusiaves. C'est à cette circonstance qu'elle dut l'honneur de voir ériger sur son territoire le fameux temple d'Auguste, à la construction duquel contribuèrent presque tous les peuples gaulois. (Voir le Mémoire que j'ai publié sur l'emplacement de ce temple dans la *Revue archéologique*, t. IV, 1847.)

Digitized by Google

jusque chez les Santons ; la seconde au Rhin ; la troisième, à l'Océan, en passant par le territoire des Bellovacs et celui des Ambiens ; la quatrième, enfin, sur le littoral narbonnais et marseillais. »

Les itinéraires romains qui sont parvenus jusqu'à nous viennent compléter ces données générales, en nous faisant connaître les étapes mêmes des routes signalées par Strabon. Ils nous apprennent que la route d'Aquitaine passait par *Forum Segusiavorum* (Feurs), *Aquæ Segestæ* (Moind, près de Montbrison) (1), *Icidmagus* (Usson), *Revessio* (Saint-Paulien), etc.

La route du Rhin, par *Asa Paulini* (Anse), *Lunna* ou *Ludna* (Belleville), *Matisco* (Mâcon), *Tinurtum* (Tournus), *Cavillo* (Châlon), etc. De cette dernière ville, un embranchement se dirigeait sur *Augustodunum* (Autun), l'ancienne Bibracte de César : il avait vingt et une lieues suivant la Table théodosienne, ou vingt-deux suivant l'itinéraire d'Antonin (2).

La route de l'Océan, par *Forum Segusiavorum* (Feurs), *Mediolanum* (?) (3), *Roidomna* (Roanne), *Ariolica* (Avrilly-

(1) Dans mon *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, j'ai placé *Aquæ Segestæ* à Saint-Galmier ; mais je crois devoir aujourd'hui me ranger à l'avis de M. l'abbé Roux, qui place cette station romaine à Moind. L'ancien nom de Saint-Galmier paraît avoir été *vicus Auditiacus*, qui lui est donné dans la légende de son saint patron.

(2) Un autre embranchement, qui n'est pas porté sur les itinéraires, mais que les ingénieurs de la nouvelle carte de France ont signalé, et qui servit d'ailleurs durant tout le moyen-âge, conduisait de Lyon à Autun par une voie plus courte, qui se soudait à *Lunna* (Belleville), et se dirigeait sur Avenas et Cluny. (Voy. *Revue du Lyonnais*, nouv. série, t. VIII, p. 560.)

(3) Cette portion de la Table théodosienne est très-obscure, et renferme évidemment une erreur. Elle indique seize lieues de *Lugdunum* à *Forum*, quatorze de *Forum* à *Mediolanum*, et vingt-deux de *Mediolanum* à *Roidomna*. Or, il y a près de vingt-deux lieues de Lyon à Feurs, et il n'y en a pas vingt entre Feurs et Roanne, sans parler de la station intermédiaire de *Mediolanum* sur laquelle on n'a aucune donnée, car je renonce à l'hypothèse que j'avais présentée à ce sujet dans mon *Mémoire sur les origines du*

Digitized by Google

sur-Loire), *Pocrinium* (Périgny-au-Pont), *Tulonnum* (Toulon-sur-Arroux) et *Augustodunum* (Autun), d'où elle gagnait le nord par Avallon. Un embranchement venant d'*Augustonemetum* (Clermont), se soudait à cette ligne vers *Ariolica;* il se dirigeait sur *Vorogium* (Voroux, près de Varennes) et *Aquæ Calidæ* (Vichy). Outre cette voie, qui servait à réunir la capitale des Arvernes à celle des Éduens, il devait en exister une pour réunir *Augustonemetum* à *Forum Segusiavorum*, ou, pour mieux dire, à *Lugdunum*. C'est, sans doute, sur cet embranchement, qui devait passer, comme la route actuelle de Lyon à Clermont, par Feurs et Thiers, que se trouvait *Mediolanum*, placé probablement par erreur entre *Forum* et *Roidomna*, sur la Table théodosienne.

La route de la Méditerranée passant par *Vigenna*, ou mieux *Vienna* (Vienne), où aboutissait aussi la route de Rome.

Lorsque l'union de la Gaule à l'empire parut complète, ou plutôt à mesure que la fusion s'opéra, un changement corrélatif eut lieu dans l'organisation provinciale. Ainsi nous avons vu qu'Auguste avait établi Lyon métropole de la Gaule celtique, qui dut prendre alors le nom de *Lyonnaise*. Sous Dioclétien, c'est-à-dire vers la fin du IIIe siècle, ce pays fut partagé en deux provinces, qui furent appelées *Première* et *Seconde Lyonnaise*, et dont les chefs-lieux respectifs furent Lyon et Rouen (1). Un siècle plus tard, sous Gratien, chacune de ces provinces fut elle-même partagée en deux, et la Cel-

Lyonnais. La route de Feurs à Roanne devait venir rejoindre la vieille route de Montbrison à Roanne aux environs de la Bouteresse. On a trouvé dans cette direction deux pierres milliaires qui semblent le prouver. (Voyez l'ouvrage de M. l'abbé Roux, p. 77.) Peut-être faut-il tout simplement supprimer ici cette station inutile de *Mediolanum*, et la placer sur une autre route.

(1) Par suite de cette division, la Gaule se trouva partagée en quatorze provinces, qui sont nommées dans l'histoire que Rufus Festus dédia à l'empereur Valens.

Digitized by Google

tique forma alors quatre provinces, qui prirent les noms de *Première*, *Seconde*, *Troisième*, *Quatrième Lyonnaise*, et dont les chefs-lieux furent Lyon, Rouen, Tours et Sens (1).

Le remaniement administratif du pays ne s'arrêta pas là. A une époque qu'il est impossible de déterminer d'une manière précise, mais qui n'est pas postérieure aux dernières années du IVe siècle, on réorganisa sur de nouvelles bases les subdivisions des provinces. La Première Lyonnaise, en particulier, fut divisée en trois grandes circonscriptions, correspondant aux trois villes principales qu'elle renfermait : Lyon, Autun et Langres, et entre lesquelles on partagea tous les petits peuples qui les composaient, et qui avaient conservé jusque là leur autonomie ; c'est ce que nous apprend la Notice des Gaules, rédigée au plus tard à la fin du IVe siècle (2), et par laquelle on voit que la Première Lyonnaise ne renfermait plus que trois cités, dont voici les noms :

Metropolis civitas Lugdunensium (3) (la cité des Lyonnais, métropole);

(1) Les autres parties de la Gaule éprouvant des modifications analogues, dont je n'ai pas à m'occuper ici, ce pays se trouva alors partagé en dix-sept provinces. (Voyez la dissertation de Dom Vaissète sur ce sujet, *Hist. de Languedoc*, t. I, note XXXIII, p. 627.)

(2) La Notice des Gaules n'est pas postérieure au IVe siècle, puisqu'elle ne mentionne pas la province d'Arles, créée à la fin de ce siècle, lorsque le siége du préfet du prétoire fut transféré dans cette ville, au préjudice de Trèves, qui avait succédé à Lyon vers la fin du IIe siècle. (*Mém. de l'Acad. des inscript.* t. VIII, p. 423, 428). Trèves était encore la capitale de la Gaule chevelue en 380, d'après Grégoire de Tours. La translation du prétoire à Arles fit disparaître la barrière administrative qui séparait encore, depuis la conquête, les deux Gaules *chevelue* et *à brayes* : elles n'eurent plus qu'un seul chef-lieu, Arles. Toutefois chacune conserva un vicaire particulier et reçut un nom plus conforme à l'état de la civilisation. La Gaule chevelue, comprenant dix provinces, fut appelée absolument *Galliæ*, les Gaules ; et la Gaule à brayes, *Septem provinciæ*, les sept provinces.

(3) Un manuscrit du Xe siècle porte *Lugdonensium* (Bibl. imp. 1451).

Digitized by Google

Civitas Heduorum (la cité des Éduens);

Civitas Lingonum (la cité des Lingons).

A la suite de ces trois cités, la Notice mentionne comme les localités les plus importantes de la province, ou peut-être comme des chefs-lieux de subdivisions, deux châteaux ou camps (*castra*), Châlon (1) et Mâcon, qui eurent aussi le titre de cité un peu plus tard, mais qui faisaient encore partie de celle des Éduens au temps de la rédaction primitive de la Notice.

Nous venons de voir que les Lingons étaient alors de la Première Lyonnaise; il faut donc admettre qu'ils avaient été détachés de bonne heure de la Belgique, dans laquelle ils avaient été compris par Auguste, comme on peut l'induire du livre de Ptolémée : cette distraction eut probablement lieu lors de la création de la Grande Séquanaise.

Comment procéda-t-on à la composition des nouvelles cités de la Gaule ? C'est là une question bien difficile à résoudre maintenant. Toutefois, il semble naturel de penser que les nationalités gauloises qui subsistaient encore lui servirent de base. Sans doute toutes ces nationalités ne survécurent pas : la chose n'était pas possible, car les peuples gaulois n'avaient entre eux aucun rapport d'étendue, et, d'ailleurs, plusieurs ne possédaient aucun centre de population dont on pût faire un chef-lieu administratif; mais il est probable qu'on conserva toutes celles qui avaient une existence politique réelle; autour d'elles on groupa les petits peuples qui en dépendaient sous le titre de clients fort répandu dans la Gaule, où il préparait la fusion. On créa ainsi de nouvelles cités plus régulières que les anciennes, et où plusieurs de celles-ci furent fondues, il

(1) Châlon était la résidence du préfet de la flotte établie sur la Saône, et dont fait mention la *Notice des dignités de l'Empire*, rédigée sous Valentinien III.

Digitized by Google

est vrai, mais moins en conséquence d'une mesure systématique des Romains pour dénationaliser la Gaule, que par suite de la marche naturelle des choses. La circonstance qui contribua le plus peut-être à faire disparaître la trace des peuples gaulois, ce fut l'imposition de nouveaux noms aux villes de la Gaule : or ces changements doivent être attribués bien plutôt à la courtisanerie des vaincus qu'à un plan systématique des vainqueurs (1). C'est de la sorte que Bibracte, l'ancienne capitale des Éduens du temps de César, porta le nom d'Auguste (*Augustodunum*), et l'imposa bientôt après au territoire ou, pour mieux dire, à la cité des Éduens.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui bien difficile de déterminer exactement l'emplacement qu'occupaient les anciennes nations gauloises. Ainsi, dans la Première Lyonnaise, nous voyons bien représentés les Éduens, les Lingons et les Ségusiaves, encore ces derniers ne sont-ils pas nommés expressément ; mais que sont devenus les *Ambarri*, les *Ambivareti*, les *Aulerci Brannovices*, les *Brannovii*, les *Boii*, les *Insubres*, les *Mandubii*, que les anciens auteurs (2) disent avoir fait

(1) Hélas ! il ne nous sied guère, à nous autres Français, qui changeons tous les jours, par esprit de servilisme, les noms des villes de nos colonies et de la France elle-même pour leur imposer ceux de nos princes, de reprocher aux Romains leur prétendu esprit de *dénationalisation*. Qui voudra bien étudier sans prévention l'histoire de la domination romaine reconnaîtra qu'il n'y en eut jamais d'aussi peu tracassière. Si l'on excepte la persécution bien excusable des Druides, les Romains ne gênèrent en rien les habitants du pays, et, en échange d'un peu d'or, leur donnèrent la civilisation, ce bien qui ne saurait être payé trop cher. Pour mon compte, je ne mets pas en balance ce que la Gaule perdit et ce qu'elle gagna à la conquête : le bilan est tout en sa faveur.

(2) Les *Insubres* sont mentionnés par Tite Live (V, 34), qui donne à leur pays le titre de *pagus Heduorum*. Quant aux autres noms cités ici, ils sont tirés des Commentaires de César (I, 11 et 28, et VII, 68 et 75), qui donne à tous ces peuples, le dernier excepté, le titre de clients des Éduens.

Digitized by Google

partie de la confédération éduenne, et que leur position a dû faire comprendre dans la Première Lyonnaise?

Je crois avoir démontré précédemment que les Ambarres occupaient la partie nord et sud-est du département de l'Ain. La carte de l'ancien diocèse de Lyon prouve qu'ils furent adjoints aux Ségusiaves pour former la *civitas Lugdunensium*. On en peut conclure que c'est à eux qu'appartenait la vallée de la Bienne, dans laquelle se trouve Saint-Claude, et qui s'avançait fort loin dans le pays des Séquanes (1). Cette vallée débouchait dans celle de l'Ain, qui, à partir de là, appartenait sans doute également aux Ambarres jusqu'au Rhône, au-delà duquel ils avaient même un petit territoire, qui forma plus tard l'archiprêtré de Morestel. Il n'y a point d'autre manière, suivant moi, d'expliquer la disposition singulière du diocèse de Lyon de ce côté, disposition qui s'accorde parfaitement d'ailleurs avec les habitudes des peuples gaulois, lesquels, ainsi que nous l'avons vu, occupaient presque toujours les deux rives des fleuves et rivières.

Par l'effet de cet emprunt de territoire, Lyon, qui se trouvait presque sur les confins des Ségusiaves, fut entouré de tous côtés d'un vaste arrondissement. C'est peut-être à cette circonstance, jointe à l'honneur qu'avait Lyon d'être une colonie romaine, qu'on doit attribuer la substitution du nom

Quelques commentateurs mettent encore, mais à tort suivant moi, au nombre des clients des Éduens les *Atesui* mentionnés par Pline (*Hist. nat.* lib. IV, ch. XXXII).

(1) Lorsqu'on créa la cité ou le diocèse de Belley, au commencement du Ve siècle, sans doute pour indemniser la Séquanaise de la cession du territoire de la cité de Nyon, réuni à celui de la cité de Genève, on ne prit pas garde à cette langue de terre que possédait la cité de Lyon dans le pays des Séquanes, et il en résulta que la nouvelle cité, Belley, fut complètement séparée de sa métropole, Besançon, d'un côté par le diocèse de Lyon, de l'autre par celui de Genève. Cet état de choses s'est perpétué jusqu'à la Révolution.

Digitized by Google

des habitants de cette ville à celui de Ségusiaves dans la liste des cités donnée par la Notice des Gaules. En effet, dans l'ordre naturel des choses, les Ségusiaves, formant la portion la plus considérable et la plus importante de la nouvelle cité, avaient le même droit à lui imposer leur nom que les Éduens et les Lingons à la leur, et cependant il n'en fut pas ainsi. A la vérité, si le nom de Lingons persista toujours à figurer dans la liste des cités, ce fut moins, peut-être, comme nom de peuple que comme dénomination des habitants de la ville capitale de la cité, qui prit alors le nom de *Lingones*, car la cité dont Autun était le chef-lieu est fort souvent elle-même appelée *civitas Augustodunensium* (1). Cette dénomination était, en effet, plus exacte que l'autre, vu la composition des cités nouvelles, où se trouvaient fondues plusieurs nations gauloises.

Ainsi le pays des *Mandubii*, sur lequel se trouvait la fameuse ville d'Alise (2), et qui correspond par conséquent à l'Auxois, fut comprise dans la cité d'Autun. Il en fut de même des *Brannovii*, qui, je crois, occupaient le Brionnais. Baudrant et Expilly (3), dans leurs grands dictionnaires géographiques, font dériver le mot de *Brionnais* de celui d'une « ville appelée Brienne ou Brionne, et dont on ignore l'emplacement. » Mais cette explication n'est pas admissible, car le nom de Brionnais (en latin *Briennensis*), que nous voyons paraître au XIe siècle (4), se serait perdu avec la ville qui lui avait donné naissance. Il serait, d'ailleurs, bien extraordinaire que la ville, chef-lieu de ce petit pays, qui aurait pour le moins existé jusqu'au Xe siècle, ait disparu depuis sans laisser

(1) C'est le nom qui parait à la suite de la signature de l'évêque de cette ville, Retice, au premier concile d'Arles, en 314.

(2) César, *De Bello Gall.* liv. VII, ch. LXVIII.

(3) Hadrien de Valois n'en parle pas.

(4) Voyez *Cart. de Savigny et d'Ainay*, page 1099.

Digitized by Google

de trace : il semble plus naturel de croire que ce mot est une corruption de celui de *Brannovii* (1).

Quant aux autres peuples, nous ignorons totalement leur situation. Peut-être pourrait-on conclure de certains indices historiques que les *Insubres* occupaient le canton de Matour, et par conséquent furent aussi incorporés à la cité des Éduens. Il semble, en effet, résulter d'un passage de Tite-Live que le pays des Insubres, qui était une fraction de celui des Éduens, renfermait une ville appelée *Mediolanum* (2) ; or nous voyons qu'au Xe siècle une localité du canton de Matour (*Meulin*) portait le nom de *Mediolanum*, et l'imposait à tout son territoire : *ager Mediolanensis* (3).

Quelques auteurs placent les *Aulerci Brannovices* dans le Roannais; mais le passage de Ptolémée que j'ai cité (4) ne permet pas de distraire le Roannais du pays des Ségusiaves. La légende de saint Pèlerin d'Auxerre semble autoriser, au contraire, à placer ces Aulercs dans le pays dont Antrain et Clamecy sont les villes principales (5) : ce peuple fut donc aussi

(1) Une opinion analogue a déjà été émise par Courtépée (*Descrip. de la Bourgogne*).

(2) Tite-Live, l. V, c. XXXIV.

(3) Voyez *Cart. de Savigny et d'Ainay*, page 1099. Au reste, ce nom de *Mediolanum* était fort répandu dans la Gaule. Nous avons vu précédemment qu'il y avait chez les Ségusiaves une localité ainsi appelée. Il parait qu'on donnait aussi ce nom à Mâlain, entre Arnay-le-Duc et Dijon : c'est là que M. Garnier établit les Insubres (*Chartes Bourguignonnes*, p. 48 et 71). M. Valentin-Smith a publié dans la *Revue du Lyonnais* (2e série, t. Ier, p. 185, 1850) un long travail sur les Insubres ; mais je ne crois pas pouvoir en adopter les conclusions. Pas un seul monument, à mon avis, n'autorise à placer les Insubres sur les bords de la Saône, comme le fait M. Valentin-Smith. Tout ce qu'on peut induire des récits des auteurs latins, c'est que ce peuple gaulois, qui joua jadis un grand rôle, était voisin des Éduens.

(4) Page 345.

(5) Voyez p. 107 et 261 de l'*Histoire de l'antique cité d'Autun*, par

Digitized by Google

fondu dans la cité des Éduens. Au reste, il ne devait pas être considérable : c'était probablement une fraction des Aulercs Cénomans ou Eburons, déplacée à la suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans la Gaule; peut-être est-ce leur situation près des *Brannovii* qui leur avait valu le surnom de *Brannovices*, qui les distingue des autres Aulercs.

Restent les *Boii* et les *Ambivareti*. On s'accorde généralement à placer les premiers dans la partie du Bourbonnais qui était jadis du diocèse d'Autun, c'est-à-dire du côté de Bourbon-l'Archambault : on sait, en effet, qu'ils furent établis par César dans le pays des Éduens, à la demande de ceux-ci. Quant aux derniers, Sanson les met dans le Nivernais; mais je crois qu'il se trompe ; car la capitale de ce pays, *Noviodunum* (Nevers), faisait partie du territoire éduen (*in Heduis*), comme on l'apprend de César. Les *Ambivarètes*, cités au livre VII des Commentaires, ne sont peut-être pas autres que les *Ambarri* du livre Ier, dont nous avons vu précédemment la situation, car les seuls Ambivarètes qu'on connaisse sont fort loin de la Première Lyonnaise.

Ce qui contribue à jeter de l'obscurité sur cette matière, c'est la création tardive de trois nouvelles circonscriptions territoriales dans la Première Lyonnaise, création qui eut lieu dans le cours du Ve siècle, comme semblent le démontrer quelques copies fort anciennes de la Notice des Gaules. En effet, ces copies donnent cinq cités à la Première Lyonnaise, en faisant précéder les noms de Châlon et Mâcon du mot de *civitas* au lieu de *castrum*, et portent Nevers parmi les cités de la Quatrième Lyonnaise, détachée elle-même depuis peu de la Première Lyonnaise (1). En tout cas, nous avons la preuve

Edme Thomas, édition annotée par M. l'abbé Devoucoux, et publiée à Autun en 1846.

(1) Voyez la Notice des Gaules, annotée par M. Guérard, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*, p. 12 et suiv.

Digitized by Google

qu'il y avait déjà un évêché à Châlon en 470 (1), à Nevers en 517 (2), à Mâcon en 538 (3), et ces dates ne sont évidemment pas celles de leur création.

On voit par le nom des trois villes que je viens de mentionner, et qui toutes trois faisaient précédemment partie du territoire propre des Éduens, que les créations nouvelles eurent lieu au préjudice de la cité de ces derniers (4), soit qu'on lui ait d'abord donné trop d'étendue, à cause du rôle ancien et de la prépondérance de cette nation, soit que seule elle renfermât des localités assez importantes pour servir de chefs-lieux aux nouvelles circonscriptions. Toutefois, on peut supposer que les cités voisines furent aussi mises un peu à contribution, car il paraît difficile d'admettre qu'on ait pu former quatre cités avec une seule, tout en conservant intact, sans trop de disproportion, le territoire des autres. Nous pensons donc que la cité de Châlon dut prendre quelque chose à celle des Lingons ; la cité de Mâcon à celle des Lyonnais ; et la cité de Nevers à celle des Auxerrois. Quelle fut

(1) De la Mure, *Hist. du dioc. de Lyon*, p. 53 ; *Gallia christ.* 2e édit. t. IV, pr. col. 221.

(2) *Carte du premier royaume de Bourgogne*, par M. Roget de Belloguet, p. 156 et suiv.

(3) *Gall. christ.* t. IV, col. 1039. L'absence de la signature de l'évêque de Mâcon au célèbre concile d'Épaone, tenu en 517, et qui permet de fixer d'une manière précise l'étendue du royaume de Bourgogne, ne prouve pas du tout que la cité de Mâcon ne fût pas créée déjà. Mille circonstances ont pu empêcher l'évêque de Mâcon, en supposant qu'il y en eût un vivant alors, d'assister à ce concile.

(4) C'est ce qui explique, à mon avis, l'exiguïté des trois diocèses de Châlon, Nevers et Mâcon, et particulièrement de celui-ci, créé le dernier. Telle est, en effet, la marche ordinaire des choses humaines : on va toujours du plus grand au moindre. Cette règle fut même poussée si loin, qu'on finit par créer des diocèses qui n'avaient pas cent paroisses. Aussi pouvait-on conclure presque généralement, à la fin du XVIIIe siècle, de l'antiquité des circonscriptions épiscopales par leur étendue.

Digitized by Google

la part que perdirent les trois anciennes cités? C'est ce que nous ignorerons probablement toujours; mais un fait vient à l'appui de mon opinion: c'est la réunion de la cité de Nevers à la Quatrième Lyonnaise. On peut conclure, il me semble, de cette circonstance, que la portion auxerroise de la nouvelle cité était plus considérable que la portion éduenne, et qu'elle emporta le tout dans la province dont elle faisait partie, quoique le chef-lieu fût dans la province lyonnaise. Quant à la cité de Mâcon, comme je l'ai dit déjà, quelques circonstances particulières semblent indiquer qu'elle emprunta à la cité des Lyonnais toute la portion du territoire qu'embrassait encore l'archiprêtré de Beaujeu au commencement du XVIIIe siècle. Ces circonstances sont: 1° l'enclave que cette portion formait dans le diocèse de Lyon; 2° la délimitation sur ce point des deux diocèses par des rivières, contrairement aux usages gaulois; 3° la confusion territoriale qui a toujours régné, au point de vue politique, dans ce canton; 4° enfin la propension qu'ont eue les habitants de cette portion du diocèse de Mâcon à se rattacher au Lyonnais.

Quoi qu'il en soit, l'étendue de la cité des Lyonnais, en admettant même qu'elle n'ait subi aucune altération par la création du diocèse de Mâcon, était considérable: elle embrassait toute la portion du territoire des Ségusiaves située à la droite du Rhône et de la Saône, remontait cette dernière rivière jusqu'à la Seille, passait au-dessous de Louhans (1), gagnait de là, par une ligne allant du nord-est au sud-est, la Bienne, à l'endroit où cette rivière se jette dans l'Ain, la remontait jusqu'à sa source dans le Jura, et descendait par la vallée de la Valserine jusqu'à Nantua; de là elle gagnait le Rhône au midi, en suivant deux chaînes de montagnes assez

(1) Quelques actes placent même Louhans dans le territoire lyonnais (in pago Lugdunensi). (Voy. Chifflet, *Hist. de Tournus*, pr. p. 229, 231.)

Digitized by Google

saillantes, traversait ce fleuve au-dessous de Belley, et le rejoignait près du confluent de l'Ain, le quittait de nouveau au même endroit pour le rejoindre encore au-dessous de Lyon, près de Saint-Symphorien-d'Ozon, où elle atteignait le territoire des Ségusiaves.

Je viens de faire connaître les divisions générales de la Gaule sous les Romains; mais ces divisions ne s'arrêtaient pas là. L'administration d'aussi vastes territoires que les cités nécessitait des subdivisions nombreuses. Et, en effet, on voit par quelques documents, malheureusement bien rares, que les cités étaient elles-mêmes subdivisées en *pagi* ou cantons ruraux. Le Digeste nous fournit à ce sujet un document curieux dans sa partie relative au cens; il porte: « Forma « censuali caveatur ut agri sic in censum referantur : nomen « fundi cujusque, et in qua civitate et quo pago sit, et quos « duos vicinos proximos habent, etc. (1); » c'est-à-dire : « qu'on ait bien soin de spécifier dans la déclaration du cens le nom du fond, dans quelle cité et dans quel *pagus* il se trouve; quels sont ses deux plus proches confins..... » Au reste, ce mode de division était emprunté aux Gaulois eux-mêmes. En effet, César nous apprend que la cité des Helvétiens était divisée en quatre *pagi* (2); Pline mentionne également un *pagus Vertacomicoris* (le Vercors?) dans la cité des Voconces (3); Tive-Live nous dit que les Insubres de l'Italie tiraient leur nom d'un *pagus* de la cité des Éduens (4), et le rhéteur Eumène, qui vivait à la fin du IIIe siècle à Autun, sa patrie, place également dans la cité des Éduens le *pagus Arebrignus* (5).

(1) *Dig.* liv. L, titre xv, *De censu*, *lex* 4.

(2) César, *De Bello Gall.* liv. I, ch. xii : « Omnis civitas Helvetia in « quatuor pagi divisa est. »

(3) Pline, *Hist. nat.* l. III, c. xxi de l'édition Panckouke.

(4) Tite-Live, V, xxxiv.

(5) Bouquet, t. i, p. 728. M. Garnier (*Chartes Bourguignonnes*, p. 50) pense que ce *pagus* s'étendait des bords de l'Arroux à la Saône.

Digitized by Google

Comme on a dû le remarquer, la division territoriale de la Gaule eut pour base les grands centres de population, qui devinrent presque tous chefs-lieux de nouvelles circonscriptions. Celles-ci furent, en outre, rangées dans un ordre hiérarchique. Toute la vie politique de la Gaule se trouva par là concentrée dans quelques ville principales, séjours des hauts fonctionnaires, dont les ordres descendaient rapidement, grâce à une filière administrative bien combinée, jusqu'aux plus petites localités. Voici, en ce qui nous concerne, et d'une manière générale, la hiérarchie territoriale de l'empire. Toute l'étendue de la république était partagée en quatre grandes *préfectures* (1). L'une de ces préfectures était formée de trois *diocèses:* l'Espagne, la Grande-Bretagne et la Gaule ; cette dernière était partagée en quatre parties: la Province, l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique ou Lyonnaise. Celle-ci était partagée à son tour en quatre provinces: la Première, la Seconde, la Troisième et la Quatrième Lyonnaise; enfin, la Première Lyonnaise était divisée en cinq arrondissements territoriaux, dont les chef-lieux étaient Lyon, Autun, Langres, Châlon et Mâcon.

Dans ce système, la ville de Lyon jouait un rôle fort important, car elle était à la fois capitale de la cité lyonnaise, métropole de la Première Lyonnaise, primatiale de la Celtique ou Gaule proprement dite, et fut longtemps chef-lieu des trois provinces chevelues (l'Aquitaine, la Belgique et la Celtique réunies). Le poëte Claudian dit même qu'on eut un moment l'idée d'y transférer le siège du gouvernement de l'empire romain, lorsque Alaric vint menacer Rome au IVe siècle (2).

(1) Je ne parle ici que des divisions civiles et administratives. Il y eut aussi différents systèmes de divisions militaires et politiques ; mais, comme ils n'avaient rien de fixe et d'ailleurs ne touchaient pas à l'organisation provinciale, je ne crois pas nécessaire de les rappeler.

(2) Claudian. *De Bello Getico*, v. 296 à 301 :

Quid turpes jam mente fugas, quid Gallica rura

Digitized by Google

Il fallait que l'aspect du pays fût bien changé pour qu'une ville qui n'existait pas encore du temps de César, et qui, d'ailleurs, était située sur le territoire d'un peuple de second ordre, fût devenue tout à coup le centre de toutes les affaires de l'Occident. C'est qu'en effet la civilisation avait entièrement brisé l'ancien ordre de choses, et transformé la Gaule. L'organisation que je viens de décrire ne fut complète, il est vrai, qu'au déclin de la puissance romaine; mais l'assimilation était telle alors que les Barbares ne distinguèrent pas les Gaulois des Romains à l'époque de l'invasion; on peut même dire que ce fut en Gaule qu'ils détruisirent le dernier simulacre de l'empire.

Il est inutile de raconter les luttes qui eurent lieu alors entre les troupes impériales et les Burgundes : ce sont là des faits obscurs et très-compliqués, qui, sans être d'aucun intérêt pour nous, demanderaient de longs développements. Il suffira de dire que la *cité des Lyonnais*, aussi bien que toute la Première Lyonnaise et beaucoup d'autres provinces gauloises (1), resta au pouvoir des Burgundes, qui firent de Vienne ou plutôt de Lyon la capitale d'un royaume auquel ils imposèrent leur nom. Cette création, qui ne fut complète et définitive que vers la fin du Ve siècle, n'apporta aucune modification au système général des divisions territoriales du pays. Les Burgundes, peuple doux et peu novateur, se contentèrent de jouir des terres qu'ils s'étaient fait accorder, et laissèrent aux Gallo-Romains leurs lois et leurs coutumes. Toutefois, il s'opéra de fait, sous leur domination, un changement dont

Respicitis, Latioque libet post terga relicto
Longinquum profugis Ararin præcingere castris ?
Scilicet, Arctois concessa gentibus Urbe,
Confidet regnum Rhodano, capitique superstes
Truncus erit ?.....

(1) Pour connaître l'étendue exacte du royaume de Bourgogne au com-

Digitized by Google

il convient de parler, parce que, quoique purement nominal en apparence, il n'en eut pas moins une portée réelle.

On a vu que quelques copies de la Notice des Gaules donnent le titre de *civitas* (1) aux nouvelles comme aux anciennes circonscriptions. Évidemment ce mot n'a plus là le sens qu'il avait précédemment; il ne sert plus à désigner que la ville chef-lieu, la cité (2), comme nous le disons aujourd'hui. Pour désigner le territoire rural affecté à chaque cité, on se servit d'un autre mot déjà en usage dans la Gaule, mais auquel on donna un sens plus précis et plus large, celui de *pagus*, qui remplaça presque complétement le mot de *civitas*. Il paraît, d'ailleurs, que ces deux mots avaient entre eux un certain rapport, car ils sont parfois employés avec le même sens dans la langue latine. Ainsi, Pline (3) donne à la cité des Gabales, peut-être, il est vrai, à cause de son exiguïté et de sa dépendance des Arvernes (4), le nom de *pagus Gabalicus*.

Quoi qu'il en soit, l'application du mot de *pagus* à l'ensemble du territoire des cités gallo-romaines est un fait important, qui n'a peut-être pas été assez signalé (5). On s'est beaucoup plus préoccupé, dans ces derniers temps, des petits *pagi* ou *pagi minores*, comme les appelle Hadrien de Valois, que des grands *pagi*, qui seuls avaient un territoire régulier, du

mencement du VIe siècle, voyez l'intéressant ouvrage de M. Roget de Belloguet intitulé : *Carte du royaume de Bourgogne*, Dijon, in-8°, 1848.

(1) Châlon est encore qualifié de *castrum* dans une vie de saint Colomban écrite au plus tôt au VIIe siècle, et citée dans les notes jointes par M. l'abbé Devoucoux à l'Histoire de l'antique cité d'Autun, d'Edme Thomas, édit. de 1846 (p. 30).

(2) La ville de Lyon est appelée *civitas Lugduni* dans une charte de 587 publiée dans les *Diplomata*, etc. (édit. Pardessus, t. I, p. 156-157).

(3) *Hist. nat.*, XI, XLII.

(4) César, *De Bello Gall.* VII, LXXV.

(5) Hadrien de Valois dit cependant : « Majores pagi a civitatibus nequaquam differunt. » (*Not. Gall.* préf. p. X).

Digitized by Google

moins si nous en jugeons par ce qui eut lieu dans les diocèses de Lyon et de Mâcon. En tout cas, il est évident que, dans les pays où le mot *pagus* fut employé pour désigner l'étendue entière de la cité, l'emploi de ce même mot dans le sens de simple canton dut être négligé ou tomber en désuétude. C'est ce qui eut lieu certainement dans les deux diocèses que je viens de nommer, et où on ne voit pas paraître un seul petit *pagus* avant la fin du IXe siècle, c'est-à-dire avant la féodalité, qui brisa l'unité territoriale conservée par les Barbares eux-mêmes.

Mais peut-être la chose elle-même existait-elle sous un autre nom. En effet, dès le VIe siècle, nous voyons le *pagus Lugdunensis* divisé en un certain nombre de circonscriptions appelées *ager* (1). Ce mode de divisions, qui n'est pas particulier au Lyonnais (2), mais qui semble pourtant ne s'être pas étendu à toute la Gaule, du moins sous cette dénomination (3), remontait peut-être aux Romains (4); ce-

(1) *Diplomata*, etc. édit. Pardessus, t. I, p. 157.

(2) *Ibid.* t. II, p. 153; dom Plancher, *Hist. de Bourgogne*, t. I, pr. p. 1.

(3) Dans l'Auvergne et le Vélay, on voit prédominer l'*aicis* (le cartulaire de Brioude porte constamment *arcis*); et dans la Troisième Lyonnaise, le *condita*. On trouve aussi l'*actus* dans le diocèse de Langres.

(4) C'est l'opinion de M. de Gingins (*Bosonides*, p. 7); mais elle ne s'appuie que sur un passage peu précis, non pas du code Théodosien, comme il le dit, mais d'un commentaire du Xe siècle, connu sous le nom de *Codex Utinensis*, publié par Canciani, t. IV de son recueil, et cité par M. de Savigny, dans son *Histoire du droit romain*. Voici ce passage, que M. de Gingins n'a pas reproduit textuellement : « Judices provinciarum opera « dare debent ut per singulos agros et loca tales ordinat actores ut sicut « de puplica causa cura habeant. » (Cod. Théod. I, 6, 4, [I, 7, 5].) M. de Savigny ajoute : « Ce passage n'existe que dans notre recueil. Le texte et le commentaire ont un objet tout différent; ils parlent de l'obligation imposée au gouverneur de la province de punir les exactions des receveurs, et non pas de la nomination de ces employés. » (*Hist. du dr. rom.* trad. franç. par Guenoux, 1er édit. 1830, Ier vol., p. 336, note 246, et 2e édit. 1839, p. 281, note *e*.)

Digitized by Google

pendant nous n'en avons aucune preuve, car on ne peut invoquer comme telle quelques passages d'auteurs anciens où le mot *ager* a le sens vague de territoire (1). Le nom même de ces circonscriptions, qui ne rappelle rien de chrétien, serait, à mon avis, un témoignage plus concluant en faveur de leur origine ancienne, surtout accompagné de cette circonstance que c'est dans la province lyonnaise que ce mode de division du territoire s'est maintenu le plus longtemps. On sait, en effet, que cette province, où les *agri* paraissent encore dans le XIIe siècle (2), était essentiellement romaine, et que, seule de toute la Celtique, elle conserva le droit italique abandonné partout ailleurs pour le droit coutumier (3).

(1) M. de Gingins (*Bosonides*, p. 7) cite, entre autres passages analogues, un vers (c'est le 668e) du petit poème intitulé *Ora maritima*, de Rufus Festus Avienus, qui vivait au IVe siècle de notre ère. Il est, en effet, question, dans ce vers d'un *ager Temenicus;* mais cet *ager*, dont M. de Gingins n'a pas hésité à restituer le nom (c'est, suivant lui, le territoire de Tain, dans la Drôme), n'est rien moins qu'un *ager* administratif. Ce mot semble désigner ici vaguement un pays dont il est impossible d'indiquer la situation, car il est appelé dans ce même poème (vers 617e) *Cemenice regio*, et les anciens éditeurs déclarent la lecture de l'autre passage fort peu certaine. M. Guérard mentionne aussi, mais je ne sais d'après quelle autorité, un PAGUS *Temenicus* dans son *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule* (p. 152).

(2) *Cart. de Savigny et d'Ainay*, ch. 865, 899, etc.

(3) C'est à tort que M. Guérard, dans son *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule* (p. 11), semble ranger la Première Lyonnaise, avec toutes celles auxquelles Lyon donnait son nom, dans le pays de droit coutumier. Lyon ni son territoire ne subit jamais cette législation barbare. Voici ce que dit à ce sujet le forésien Jean Papon dans le Prologue du second volume de son livre intitulé *Le Notaire* (3 vol. in-fol. Lyon 1568, 74, 78) : « Paul, jurisconsulte, en la dernière loy *de censibus*, nomme trois provinces en France dudit droit (écrit): *Lugdunenses*, inquit, *Galli, item et Viennenses Galli, et Narbonenses Galli juris italici sunt*. Par la Première Lyonnaise sont assez entendus les pays de Lyonnois, Forez, Mâconnois et Beaujolois... Le surplus des provinces françoises a retenu la coutume, dont la source

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, nous sommes certains que le *pagus Lugdunensis* était divisé en *agri* au VIe siècle. Nous n'avons pas, il est vrai, de données pour fixer le nombre et l'étendue de ces *agri* durant les premiers siècles du moyen-âge; mais nous pouvons nous en faire une idée, à partir du IXe siècle, grâce aux documents parvenus jusqu'à nous.

Nous ne trouvons, à la gauche de la Saône et du Rhône, que six *agri* qui méritent une mention particulière : 1° l'*ager Saxiacensis*, situé aux confins extrêmes du *pagus* ou diocèse de Lyon, et dont Cessieux paraît avoir été le chef-lieu; 2° l'*ager Candeacensis*, situé dans l'archiprêtré de Morestel, et dont Chandieu était le chef-lieu; 3° l'*ager Strabiacensis*, dont le chef-lieu était Tramoyes en Bresse, mais qui paraît avoir étendu sa circonscription jusque dans l'archiprêtré de Meyzieux; 4° l'*ager Janiacensis*, dont le chef-lieu était Genay et qui comprenait Trévoux; 5° l'*ager Balgiacensis*, dont le chef-lieu était Bâgé, et qui s'étendait jusqu'à Saint-Trivier-de-Courtes; 6° l'*ager Romanacensis*, dont le chef-lieu était Romenay, et qui comprenait Curtiat.

Sur la rive droite de la Saône, nous ne voyons, dans le *pagus Lugdunensis*, qu'une dizaine d'*agri* qui méritent d'être notés; ce sont les suivants : 1° l'*ager Rodanensis*, dont le chef-lieu était Roanne, et qui embrassait à peu près l'archiprêtré du même nom; 2° l'*ager Solobrensis*, dont le chef-lieu était Solore, aujourd'hui Saint-Laurent-sous-Rochefort,

n'a esté que de l'ignorance du droit et de la jurisprudence. Pour nostre premier propos, l'usage du droit écrit commence dez le bourg de Saint-Martin de Chasteaumorand, vers le septentrion qui, est coustumier, et tend contre le midi, qui est de droit écrit, vers une croix qui est près de là venant du Bourbonnois, duquel là mesmes est faite la séparation d'avec le Forez. En la pierre de ceste croix y avoit plusieurs mots gravés, dont seulement l'on pouvoit lire ces deux : IVRIS SCRIPTI. Je l'ai souvent visitée pour essayer de connoistre et lire le reste. Nos nouveaux religieux soy disant réformés, lorsqu'ils commencèrent de courir les champs, l'abattirent et brisèrent. »

Digitized by Google

et qui s'étendait sur la partie occidentale des archiprêtrés de Montbrison et de Pommiers; 3° l'*ager Forensis*, dont le chef-lieu était Feurs, et qui s'étendait sur les archiprêtrés de Montbrison, Pommiers, Néronde et Courzieux; 4° l'*ager Jarensis*, qui tirait son nom de la rivière du Gier, et embrassait toute la portion méridionale de l'archiprêtré de Jarez; 5° l'*ager Gofiacensis*, qui avait Goiffieu pour chef-lieu, et qui comprenait toute la portion est de l'archiprêtré de Jarez; 6° l'*ager Bebronnensis*, qui tirait son nom de la rivière appelée Brevenne, et qui comprenait à peu près tout l'archiprêtré de Courzieux; 7° l'*ager Neriacensis*, dont le chef-lieu était Vaugneray, et qui correspondait à la portion nord de l'archiprêtré de Jarez; 8° l'*ager Monsaureacensis*, qui tirait son nom du Mont-d'Or, près de Lyon, et comprenait la portion méridionale de l'archiprêtré d'Anse et la portion orientale de celui de l'Arbrêle; 9° l'*ager Ansensis*, dont le chef-lieu était Anse, et qui comprenait l'ancien archiprêtré du même nom, sauf la portion ressortissant à l'*ager* précédent; 10° l'*ager Tarnantensis*, qui avait pour chef-lieu Ternand, et qui occupait l'archiprêtré de l'Arbrêle, sauf la portion ressortissant à l'*ager Monsaureacensis*.

Dans le *pagus Matisconensis*, au milieu d'une quantité innombrable d'*agri*, nous n'en voyons également que six qui aient de l'importance; ce sont les suivants : 1° l'*ager* ou *pagus Tulveonensis*, qui tirait son nom de la montagne de Turvéon, près de Chenelettes, et qui comprenait tout ou partie de l'archiprêtré de Beaujeu; 2° l'*ager Fusciacensis*, dont le chef-lieu était Fuissé, et qui comprenait toute la portion nord de l'archiprêtré de Vaurenard; 3° l'*ager Ibgiacensis*, dont le chef-lieu était Igé, et qui comprenait la partie sud-est de l'archiprêtré du Rousset; 4° l'*ager Maciacensis*, dont le chef-lieu était Massy, et qui comprenait la partie centrale de l'archiprêtré du Rousset; 5° l'*ager Cavaniacensis*,

Digitized by Google

dont le chef-lieu était Chevagny-sur-Guye, et qui comprenait la partie nord de l'archiprêtré du Rousset; 6° l'*ager Viriacensis*, qui avait pour chef-lieu Virey, et qui comprenait la majeure partie de l'archiprêtré de Vériset.

La division du territoire en *agri* éprouva au Xe siècle une altération considérable par suite de la création de nouvelles subdivisions opérées par la féodalité. Ainsi nous voyons paraître : 1° le *suburbium* ou territoire propre de Lyon, dont l'on fit plus tard l'archiprêtré des suburbes; 2° le *pagulus Lugdunensis*, dans lequel se trouvait Chavériat, et qui comprenait probablement les archiprêtrés de Sandrans et de Chalamont; 3° le *vicecomitatus Lugdunensis*, dans lequel se trouvait Thoissey, et qui embrassait l'archiprêtré de Dombes; 4° le petit *pagus* ou *comitatus Rodanensis*, comprenant à peu près l'ancien archiprêtré de Roanne; 5° le petit *pagus* ou *comitatus Forensis*, comprenant, outre l'archiprêtré de Montbrison, ceux de Néronde et de Pommiers et une partie de celui de Courzieu; 6° le grand *ager* ou petit *pagus Jarensis*, comprenant l'ancien archiprêtré de Jarez; 7° le petit *pagus Lugdunensis*, comprenant le territoire des archiprêtrés d'Anse, de l'Arbrêle et de Courzieu, répondant aux grands *agri* d'Anse, de Ternand et de la Brevenne.

Nous pouvons encore joindre à ces divisions le *pagus* (*minor*) *Tulveonensis*, correspondant à l'archiprêtré de Beaujeu, et qui semble dès ce moment détaché du *pagus Matisconensis* pour faire partie du grand comté de Lyon.

Mais la féodalité ne s'arrêta pas là : fractionnant, mutilant sans cesse le pays au gré des intérêts dynastiques, elle eut bientôt fait disparaître toute tradition, toute règle, toute délimitation régulière. De plus, l'esprit de lutte, qui était le caractère distinctif de l'époque, changea complètement l'aspect du pays. Toutes les montagnes se couvrirent de châteaux, sous la protection desquels vinrent s'abriter les popu-

Digitized by Google

lations rurales. La vie politique sembla pour un temps abandonner la plaine, et beaucoup de centres de populations qui n'étaient pas assez forts pour résister aux coups de main des gens de guerre disparurent dans la tourmente. Un nouveau système d'administration fut créé. Le nom dont on se servit pour désigner la nouvelle circonscription territoriale porte avec lui, comme l'ancien, l'empreinte du temps où il fut mis en usage. A une époque d'ordre, on avait appelé *ager* ou *pagus* la division du territoire, parce que cette division était surtout *agraire;* mais, au moyen-âge, où tout était constitué pour la guerre, on l'appela *châtellenie*, parce que le château était la base du système féodal. Ce ne serait rien encore si cette circonscription avait eu quelque chose de fixe; mais mille circonstances venaient la modifier. Comme tout était personnel alors, il suffisait d'un mariage, d'une mort, d'une acquisition pour changer les limites d'une circonscription. Aussi n'est-il pas possible de suivre dans un travail général les transformations successives du territoire : ceci est du fait de l'histoire locale.

Heureusement, l'Église n'imita pas cette fois le pouvoir temporel (1). Suivant les vieilles traditions, elle se créa pour son usage un nouveau système de divisions territoriales fondé en partie sur l'ancienne délimitation provinciale, qu'elle conserva intacte, sauf de rares exceptions. C'est cette administration, qui seule embrassa tout le grand *pagus Lugdunensis*, qui seule aussi va maintenant servir de base à mon travail, comme elle servit de fondement aux division administratives du pays lorsqu'on vit renaître l'ordre du sein de la confusion féodale. Auguste BERNARD.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Je parle ici de l'Eglise en général, et non pas des monastères, qui, ayant des intérêts distincts et locaux, adoptèrent souvent le système féodal. Nous en avons la preuve dans la charte 430 de Savigny, où nous voyons la mention d'une véritable châtellenie d'où dépendaient treize églises qui étaient du patronage de l'abbaye.

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE CARDINAL

JEAN DE ROCHETAILLÉE.

Il est des hommes célèbres dont il ne s'est conservé que le nom ou quelques souvenirs vagues, parce que les biographes contemporains les ont négligés et que l'indifférence de ceux qui sont venus après a laissé, sans les recueillir, les lambeaux de leur vie épars dans les chroniques et les collections. Le personnage dont il est question ici est un de ces hommes. Il sut par ses talents se tirer d'une condition vulgaire, s'élever par degré au faîte des honneurs ecclésiastiques, se mêler à tous les grands événements de son siècle, et pourtant jusqu'ici il est resté inconnu au pays qui lui donna le jour. Il y a donc une sorte de réparation à arracher de l'obscurité une existence qui a des droits incontestables à la publicité.

Jean de Rochetaillée naquit à trois lieues de Lyon, au village de Rochetaillée (1), dans la seconde moitié du XIVe siè-

(1) *Gallia Christiana*. t. XIII, p. 304.—Joannis Jacob. Chifflетii, Vesontio *Civitas imperialis*. *Lug.*, in-4, 1618, p. 295. — Aubery, *Hist. génér. des cardinaux*, t. II, p. 118. — Frison, *Gallia purpurata*, p. 480.

Digitized by Google

cle; mais on ignore quelle année. Comment s'appelait-il? on ne le sait pas davantage. Le nom de son pays sous lequel il est partout désigné a totalement fait disparaître son nom patronymique. Il n'est rien demeuré à cet égard dans les souvenirs de la localité. Sa maison natale dont il subsiste encore quelques ruines était appelée la *Maison du Pêcheur*. Effectivement, le père de Jean exerçait le métier de la pêche, c'était là sa ressource unique pour vivre, et elle n'était pas grande à cette époque; ce qui explique la profonde obscurité dans laquelle sa famille est restée enveloppée. On sait bien peu de choses sur l'enfance et la jeunesse de Jean. La tradition du pays dit que le curé du village, charmé des dispositions qu'il remarqua en lui, se chargea de sa première éducation, pourvut généreusement à ses besoins et le fit entrer ensuite parmi les enfants de chœur de la Primatiale de Saint-Jean de Lyon, où il continua ses études (1). Plus tard, Jean fit avec succès son cours de philosophie, celui de théologie, d'où il passa à la jurisprudence et reçut le double titre de docteur en droit civil et en droit canon. On doit présumer que ce fut dans l'université de Paris; car, sitôt ces titres acquis, nous le voyons devenir official de l'église de Rouen (2). Il passa bientôt de cette charge à celle de correcteur des lettres apostoliques. Ces nouvelles fonctions lui valurent la dignité de Patriarche de Constantinople qui lui fut conférée avec l'administration perpétuelle de l'évêché de Saint-Papoul. C'était au commencement de l'année 1413 (3).

L'Eglise se trouvait dans le plus déplorable état; depuis trente-quatre ans un schisme violent, tenace, la désolait. En croyant remédier à l'anarchie, le Concile de Pise, assemblé

(1) *Gallia Christiana*, loc. cit. — Frison, loc. cit. — Aubery, loc. cit.

(2) *Gallia Christiana*, loc. cit. — Frison, loc. cit. — Aubery, loc. cit.

(3) *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 304. — Guillaume Cattel. *Mémoires de l'histoire du Languedoc*, in-fol., p. 1027.

Digitized by Google

en 1409, n'avait fait que l'aggraver. Au lieu de deux pontifes rivaux, trois se disputaient la Chrétienté. Grégoire XII, retiré à Rimini, ralliait à son autorité la moitié de l'Italie, une partie de l'Allemagne et les régions du nord; Benoît XIII, du haut du rocher de Paniscola, régnait sur l'Espagne et l'Ecosse; enfin, Jean XXIII commandait au reste du monde. C'était ce dernier pontife qui avait nommé Jean de Rochetaillée à Saint-Papoul, mais les circonstances ne permirent pas à l'élu de prendre pacifiquement possession de son évêché. Le comte de Foix, Jean de Grailli, qui soutenait le parti de Benoit XIII et qui régissait la province du Languedoc avec le titre de capitaine général, se servit de l'autorité que lui conférait sa dignité pour fermer à Jean de Rochetaillée l'entrée de son église. De son côté, le vicomte de Carmain qui voulait faire tomber l'évêché à l'abbé de Lezat, son parent, appuyé du comte de Foix et de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, obligea les religieux bénédictins qui composaient le chapitre de Saint-Papoul d'élire cet abbé. L'archevêque de Toulouse, métropolitain de Saint-Papoul, ayant déjà approuvé la nomination de Jean de Rochetaillée, refusa de reconnaître cette élection schismatique. Mais l'abbé de Lezat s'empara à main armée du palais épiscopal, du château de Villespin, qui était du domaine temporel de l'évêché, ainsi que de l'église de Saint-Papoul. Cette affaire qui causa de grands troubles dans le diocèse, fut portée au Parlement de Paris (1).

Il est à présumer que ce tribunal qui reconnaissait l'autorité de Jean XXIII prononça en faveur de Jean de Rochetaillée. Aucun document ne dit toutefois que ce prélat ait séjourné à Saint-Papoul. Nous trouvons même, à la date du

(1) *Histoire du Languedoc*, t. IV, liv. XXXIII, p. 432. — *Ex archivio monspelliensi ap. Gall. Christ.*, loc. cit.

Digitized by Google

15 juin 1413, une lettre de Jean XXIII qui attesterait qu'il en fut constamment absent, car cette lettre le chargeait de se rendre, avec le titre de légat *a latere* en Espagne, ainsi que dans les comtés de Foix et d'Armagnac pour en amener les princes à reconnaître l'autorité du concile de Pise. L'évêque de Saint-Papoul partit, en effet, pour le lieu de sa légation, on lui permit d'exercer librement son mandat pacifique, mais tout prouve que ses efforts n'aboutirent à aucun résultat (1). Pendant qu'il travaillait pour le Concile de Pise, une nouvelle assemblée s'ouvrait à Constance, chargée d'annuler les conséquences de la première. Il y vint en 1415 et prit place dans le rang des patriarches. Nous retrouvons son nom parmi les trente députés que les nations adjoignirent au collége des cardinaux pour l'élection du souverain pontife; il eut l'honneur de donner son suffrage à Martin V (2).

Frison et J.-J. Chifflet disent que l'évêque de Saint-Papoul fut fait patriarche d'Aquilée au Concile de Constance. C'est une erreur. Le patriarchat d'Aquilée n'était pas vacant; Louis, duc de Dekk, l'occupait (3). D'ailleurs, Jean de Rochetaillée ne figure point dans la nomenclature des patriarches d'Aquilée, et nous le verrons plus tard désigné sous le même titre de patriarche de Constantinople qu'il portait au Concile.

Le rôle que joua à Constance Jean de Rochetaillée fut secondaire. Il y avait tant de personnages éminents dans l'assemblée que, quelque fût le mérite de notre compatriote, il dut trouver des émules qui le forcèrent à l'obscurité. Avec des hommes tels que Guillaume Filastre, Pierre D'Ailly, François Zabarella, Jean Gerson, il était mal aisé de prétendre au premier rang. Nous ne saurions douter toutefois que sa conduite n'y ait été celle d'un homme prudent, modéré, habile

(1) *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 305.

(2) Voir la XLIe session du Concile de Const., dans Von der Hardt, t. V.

(3) Von der Hardt., t. VI. ad insignia patriarcharum.

Digitized by Google

à se concilier la faveur des grands, quand on le voit dès lors, plus que tout autre, avancé dans l'affection de l'empereur Sigismond, ainsi que dans les bonnes grâces de Martin V. Il ne tarda pas à éprouver les effets de ce crédit. Le Concile de Constance était à peine terminé qu'il échangeait l'administration de l'évêché de Saint-Papoul contre celle de l'évêché de Genève, devenu vacant par la translation de Jean de Bertrandis à l'archevêché de Tarentaise. Il prit possession de son nouveau siége dans les premiers mois de l'année 1419.

Dès le début de son administration, Jean de Rochetaillée traita une affaire importante qui lui fournit l'occasion de faire briller sa sagacité et sa prudence. Ce fait exige quelques détails.

En retournant de Constance à Rome, Martin V avait séjourné à Genève l'espace de trois mois. Pendant ce temps, le souverain de la Savoie et du Piémont, Amé VIII, s'était appliqué à faire sa cour au pontife. On devait bientôt apprendre pourquoi. Ce prince que Sigismond venait tout récemment d'élever à la dignité de duc, prétendait aussi obtenir du pape la souveraineté de Genève qui, jusque-là, avait été gouverné par l'autorité de ses évêques. En effet, le 28 mars 1419, six mois après le départ de Martin V de Genève, Amé lui présenta à Florence une requête dans laquelle il s'efforçait de persuader au chef de l'église que l'ordre civil et ecclésiastique ne pouvait que gagner à ce que le souverain de la Savoie étendit aussi sa juridiction sur la cité génevoise.

Martin V, qui voulait contenter le duc sans porter atteinte aux droits des pasteurs de la ville convoitée, appointa la requête, mais avec cette clause : « S'il est expédient et s'il plaît aux évêques de Grenoble, de Mâcon et à l'abbé de Saint-Sulpice de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Belley. » On ne saurait dire pourquoi le chef de l'Église avait omis dans cette clause le nom de l'évêque de Genève.

Digitized by Google

Sans doute, ce n'était pas chose facile que d'obtenir ce triple consentement, mais il pouvait être obtenu. Jean de Rochetaillée entrevit le coup qui menaçait sa ville épiscopale et fit mouvoir en cour de Rome des ressorts si puissants, que, malgré tout son crédit, le duc de Savoie ne put arracher à la chancellerie l'expédition de la bulle d'investiture. Amé comprit qu'il n'atteindrait jamais son but s'il ne mettait l'évêque de Genève de son côté. Il vit donc ce prélat à Chambéry, lui expliqua ses vues et le pria de ne pas s'opposer davantage à ses légitimes prétentions, promettant en retour, à lui évêque ainsi qu'à l'Eglise de Genève, une compensation dont ils auraient lieu de s'applaudir.

Si enlacé qu'il dût être par ces offres attrayantes, Jean de Rochetaillée sut trouver une réponse pour y échapper. Il dit au duc qu'il avait besoin de conseil pour se décider; qu'appelé depuis peu de temps à l'administration de son diocèse, il n'était pas assez instruit de l'état et de son église et de sa ville épiscopale pour savoir par lui-même ce qui leur était avantageux ou nuisible; qu'au reste, dans tous les cas, la proposition du duc constituait une question trop grave pour qu'il osât la résoudre sans l'avis et le consentement du clergé, du peuple, des syndics de la commune, des vassaux de l'Eglise et de la cité. Amé ne pouvait rien opposer à de si justes observations, et il se vit obligé d'attendre le résultat des démarches de l'évêque.

Le dernier jour de février 1420, le clergé, les bourgeois, les syndics, les vassaux de l'Eglise et de la cité de Genève s'assemblaient dans le cloître de Saint-Pierre. Là, Jean de Rochetaillée, après leur avoir donné connaissance de la requête du duc, de l'approbation du souverain pontife, de l'opposition que lui évêque avait faite à l'expédition de l'acte d'investiture, de la compensation par laquelle Amé s'offrait à dédommager l'Eglise et la ville, il leur demanda ce qu'ils jugeaient à propos

Digitized by Google

de faire. Les députés se retirèrent pour délibérer, après quoi ils firent répondre par l'organe d'un bourgeois, Hudriod Hérémite, que la ville de Genève et ses dépendances ayant prospéré pendant l'espace de quatre cents ans sous l'autorité pacifique de l'Église, il ne leur paraissait ni utile ni honorable pour l'Eglise et pour le prélat de songer à aucune aliénation ou échange de domaine; qu'un acte pareil aurait certainement, pour l'état et la communauté, les conséquences les plus funestes; que ce considérant, ils ne souffriraient jamais qu'on leur imposât une domination étrangère, et étaient fermement résolus à vivre et à mourir comme leurs pères sous le gouvernement de leur évêque. L'on nous permettra bien, pour la gloire de notre cause catholique, de prendre acte de cet aveu solennel. Lorsque le protestantisme helvétique écrase partout le catholicisme sous le poids de sa tyrannie, il est bon de remarquer que, un siècle avant de secouer le joug de l'Eglise romaine, la cité qui devait devenir le foyer de la réforme, rendait un sincère et éclatant hommage à l'administration paternelle de ses chefs spirituels.

Après que l'orateur eut cessé de parler, Jean de Rochetaillée déclara que le sentiment de l'assemblée était aussi le sien, et, séance tenante, il fit rédiger par la main d'un notaire un acte authentique, par lequel l'évêque et les bourgeois s'engageaient réciproquement à ne jamais consentir à aucune aliénation ou échange sans l'avis exprès les uns des autres. Puis l'évêque, la main sur la poitrine et les citoyens la main sur les Évangiles, jurèrent de ne jamais contrevenir à cet engagement (1). Devant une protestation aussi énergique, Amé dut au moins ajourner ses prétentions. C'est ainsi que, par l'adresse de

(1) Spon, *Hist. de Genève*, in-4, 1730, t. 1, p. 75 et suiv., et t. II, p. 134, où se trouve la pièce intitulée : *Acordium perpetuum inter episcopum et consilium generale*, etc.

Digitized by Google

Jean de Rochetaillée, la ville de Genève échappa au plus grand danger qu'elle eût couru jusque-là de perdre sa liberté.

Pour compléter l'échec du duc de Savoie, trois mois après, le 6 juin 1420, parut un décret de Sigismond, dans lequel l'empereur prenait sous la sauvegarde de l'aigle impériale la ville de Genève, ses dépendances, ses droits, exemptions et libertés, défendant à tout prince, baron, quelles que fussent leur dignité ou condition, et spécialement au duc Amé, de troubler l'Eglise de Genève dans le libre exercice de sa puissance (1). Cette bulle protectrice était visiblement due à la considération dont Jean de Rochetaillée jouissait auprès de Sigismond. On n'en peut douter quand on voit l'empereur prodiguer à l'évêque des termes comme ceux-ci : « Notre dévoué, notre bien-aimé, *noster devotus dilectus* ; » et déclarer qu'il tient compte des nombreux mérites de bonté et de vertu par lesquels le seigneur Jean se distingue à ses yeux. *Nos habentes respectum ad multa bonitatis et virtutum merita quibus D. Joannem refulgere comperimus.*

Claude Spon, qui nous a fourni ces détails si glorieux à notre prélat, présume que ce fut Jean de Rochetaillée qui fit construire le palais de l'évêché de Genève. La raison qu'il en donne est qu'on voit gravées, sur une des pierres de l'édifice, des armoiries portant une bande chargée de trois dauphins. Or, Jean de Rochetaillée portait de gueules à la bande d'or chargée de trois dauphins d'azur. Mais cette raison n'est pas péremptoire.

Notre prélat administra Genève pendant trois ans. En 1422, il vint remplacer à Paris Jean de Courtecuisse, qui passa lui-même à Genève, le 22 octobre de la même année. Il serait impossible d'imaginer des circonstances plus malheureuses

(1) Spon, *Hist. de Genève*, t. II. — *Bulla imperatoris Sigismundi*, parmi les Pièces justificatives, p. 163.

Digitized by Google

que celles où le nouvel évêque de Paris prit possession de son siége. Humilié par trois sanglantes défaites, notre pays se voyait forcé de subir le joug de l'étranger. Devenu héritier de la couronne de France par un traité ignominieux et subreptice, arraché à la faiblesse d'un monarque depuis longtemps privé de sens, le roi d'Angleterre, le vainqueur d'Azincourt, Henri V résidait à Paris et dictait la loi à un peuple accablé de misères et de souffrances. Ce prince mourut, il est vrai, le 21 août 1422, au milieu de ses plus grands triomphes, mais son trépas ne changea rien à l'état des choses, et celui de Charles VI qui eut lieu deux mois après ne fut qu'une calamité de plus.

Jean de Rochetaillée arriva comme à point nommé pour rendre les derniers devoirs à son infortuné souverain. Ce fut lui en effet qui, accompagné des évêques de Chartres et de Térouanne, reçut le corps de Charles VI dans l'église cathédrale de Notre-Dame et officia à la messe solennelle célébrée pour le repos de l'âme du monarque (1). L'année suivante, 1423, il ratifia la fondation du collége de la Marche, faite par Guillaume de la Marche et Beuve de Vinville, confirma les statuts de l'établissement et ordonna qu'en mémoire des deux fondateurs il porterait le titre de la *Marche-Vinville*. Mais cette double dénomination ne fit pas fortune, et le collége ne retint que celle de la *Marche* (2). Un des actes notables de Jean de Rochetaillée pendant son administration, fut la consécration de l'église de Saint-Pierre-des-Assis, qui eut lieu le 24 mars 1424 (3). Il ne fit du reste que passer à Paris.

(1) *Chronique de Monstrelet*, liv. I, c. CCLXXVII.

(2) *Les antiquités de la ville de Paris*, par Dubreuil, liv. II, p. 347. — *Histoire de la ville de Paris*, par doms Félibien et Lobineau, t. II, liv. XVI, p. 805.

(3) *Gallia Christiana*, t. VII, p. 145. — *Histoire et recherches des anti-*

Digitized by Google

Jean de Harcourt, archevêque de Rouen, étant mort, le Chapitre de l'Eglise de Rouen élut, au mois de février 1424, pour le remplacer, Jean de Rochetaillée. Cela n'eut point lieu toutefois sans opposition. Plusieurs chanoines donnèrent leur voix à Nicolas Vanderes, archidiacre d'Auch, mais notre prélat l'emporta sur son concurrent. Il prit possession de son siége par procureur, vers la fin de septembre 1424, et, un mois après, il fit son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale. C'est avec le titre d'archevêque de Rouen qu'il parut au Concile de Sienne et fut le chef des prélats français qui assistèrent à cette assemblée (1).

En voyant notre compatriote accepter de tels honneurs sous la domination des hommes qui opprimaient la France, nous éprouvons une impression douloureuse; nous en sommes à désirer, pour les renseignements, la pénurie que nous regrettons ailleurs, afin de pouvoir douter au moins des sentiments et de la conduite de Jean de Rochetaillée. Malheureusement, les témoignages sont là positifs et clairs pour prouver que notre prélat ne marchait point avec le parti français qui défendait l'indépendance nationale ; qu'il voyait, sinon avec plaisir, du moins avec indifférence nos belles provinces passer sous le joug des Anglais. Il n'est que trop vrai qu'il ne fut appelé de Genève à Paris pour remplacer Jean de Courtecuisse qu'on haïssait, en étant haï, que parce qu'on était sûr de ses sympathies pour le nouvel ordre de choses. Il n'est que trop vrai qu'il devint bientôt l'ami intime du duc de Bedford et entra dans le Conseil de la Régence avec une pension annuelle de mille livres tournois (2). Or, si ce fut par l'ambition de paraître sur un plus grand théâtre que Jean de Rochetaillée sa-

quités de la ville de Paris, par Sauval, t. I, liv. IV, p. 384.— Aubery, *Hist. des card.*, loc. cit.

(1) *Gallia Christ.*, t. XI, p. 87.

(2) *Gallia Christ.*, t. XI, p. 87.

Digitized by Google

crifia son patriotisme, à coup sûr il n'a point cherché la véritable gloire. L'on préférera toujours le modeste évêque luttant à Saint-Papoul contre le schisme, à Genève pour conserver l'indépendance et les franchises de la cité, à l'administrateur de Paris et de Rouen, revêtu de titres plus brillants sans doute, mais moins purs et moins honorables.

En 1426, Martin V mit le comble à la fortune de Jean de Rochetaillée en le faisant cardinal du titre de Saint-Laurent in Lucina, dans sa promotion du 24 mai (1). La bulle qui conférait au prélat cette grande dignité lui maintenait l'administration de l'archevêché de Rouen. Jean de Rochetaillée fit approuver cette réserve par le roi d'Angleterre. Toutefois, malgré la double autorité dont elle était munie, le Chapitre refusa de l'accepter. Il s'en suivit une longue contestation qui ne put être terminée que par un traité entre l'archevêque et les chanoines (2).

Jean de Rochetaillée occupa peu de temps l'archevêché de Rouen après cette transaction. La renommée administrative qu'il s'était faite, les titres éminents dont il était revêtu engagèrent le Chapitre de la ville de Besançon à le demander pour pasteur, après la mort de l'archevêque Théobald, et Martin V confirma son élection au mois d'octobre de l'année 1429, sans lui ôter toutefois son titre de cardinal de Rouen, qu'il conserva toujours dans le sacré Collége. Jean de Rochetaillée devint, par sa nouvelle position, prince de l'Empire (3). Mais le bonheur et la tranquillité ne l'y accompagnèrent pas. Son prédécesseur lui avait laissé des difficultés à résoudre, et il eut, pendant presque tout son pontificat,

(1) Ciacconius, t. II, in vita Martini V, p. 841.

(2) *Gallia Christ.*, t. XI, p. 87 et aux Pièces justif., n. XLIX.

(3) Sigismond le nomme dans deux de ses lettres : notre prince, *princeps noster*.

Digitized by Google

à soutenir, soit avec son clergé, soit avec les citoyens de Besançon, des luttes qui lui causèrent de l'embarras, et faillirent le brouiller avec Sigismond, qui lui reprocha, en 1434 dans une lettre, des excès contre la majesté impériale (1).

Au mois de février 1431 mourut le pape Martin V. Jean de Rochetaillée fut au nombre des cardinaux qui se trouvaient à Rome à cette époque et qui entrèrent au conclave pour élire le futur pontife. André Billius raconte, dans sa chronique, au sujet de cette élection, une curieuse anecdote que l'on ne retrouve dans aucun autre historien, et qui mérite, par la même, d'être relevée, car, en général, la narration d'André Billius nous semble écrite sur de bons renseignements. Voici cette anecdote extraite aussi fidèlement que nous avons pu le faire d'un latin presque barbare : « Les suffrages, dit le chroniqueur, s'éparpillèrent d'abord et ne donnèrent aucun résultat satisfaisant. Alors ceux qui, par leur autorité et leur crédit, prétendaient à la papauté, se mirent à solliciter les suffrages de leurs coélecteurs, promettant à chacun d'eux des grâces en retour de la faveur qu'ils en espéraient. Un cardinal espagnol parvint, de cette manière, à réunir un nombre de voix suffisant pour lui donner la supériorité sur les autres candidats, insuffisant toutefois pour assurer son élection. Il s'adressa à un cardinal français qui lui avait de l'obligation, et lui demanda de compléter les suffrages qui lui manquaient. Mais, contre son attente, ce cardinal résista à toutes les instances et refusa obstinément de donner sa voix. Alors le candidat déçu, voulant échapper à la honte d'un échec, nomma lui-même Gabriel Gondelmer. Tout le conclave se rangea à son avis et salua pape ce cardinal qui prit le nom

(1) *Non advertendo excessus quos in majestatem nostram commiserat. litteræ Sigismundi ad Conciti Basil.* Ap. Martenne et Durand, t. VIII p. 720. — Voir J.-J. Chifflet, p. 296.

Digitized by Google

d'Eugène IV (1). » André Billius ne dit point, il est vrai, quels étaient les deux cardinaux, mais on doit présumer que le cardinal espagnol était Alfonse Carillo, prélat d'une magnificence presque royale, et qui avait de hautes prétentions. Quant au cardinal français, ce ne peut être que Jean de Rochetaillée, puisqu'il était le seul cardinal français présent au conclave.

Quelques mois après cet événement, l'un des plus éclatants de la vie de notre cardinal, le concile de Bâle ouvrait ses orageuses séances. Convoqué pour travailler à la réforme de l'Eglise, cette assemblée oubliant son but, ne tarda pas à tourner contre le souverain pontife son activité et les moyens dont elle disposait. Les prélats n'arrivaient qu'avec une extrême lenteur. Le lieu qu'on avait désigné semblait ne pas leur convenir, il n'était point surtout à la portée des Grecs qui offraient de se réunir à l'Eglise latine, et demandaient pour cela une ville d'un abord plus commode. Pénétré de ces raisons, Eugène IV transféra le concile à Bologne. Mais les quelques prélats qui se trouvaient déjà à Bâle, s'imaginant que le Pape voulait, par cette translation, entraver l'œuvre de la Réforme, refusèrent d'obéir. Ils trouvèrent des partisans et des souverains puissants patronèrent leur résistance. Alors, grâce à des idées qu'on devait au grand schisme, il n'était pas clair pour tous les yeux que le chef de l'Eglise pût dissoudre ou transférer un Concile général légitimement convoqué. Une lutte déplorable fut la suite de cette erreur. Eugène IV menaça, les Pères de Bâle répondirent par des procédures, et l'assemblée, qui devait par des voies pacifiques accomplir la destruction des abus, devint comme une arène où les pouvoirs de l'Eglise se combattirent pendant de longues années, sans profit pour aucune cause.

(1) Andreæ Billii, *Hist. Mediolanensis*, lib. 9, p. 143. Ap. Muratori. *Rer. ital. Scrip.*, t. XIX.

Digitized by Google

De même qu'il y eut des princes, des évêques, des docteurs, des universités dans les intérêts du Concile ; il y eut aussi, dans le sacré Collége, des membres qui partagèrent ses opinions et ses vues. Jean de Rochetaillée fut de ce nombre. Dès le début du Concile, un décret des Pères avait sommé les cardinaux, sous la menace des peines canoniques, de se rendre à Bâle. Ceux qui le purent obéirent. Mais la chose était difficile à ceux qui se trouvaient auprès du Pape. Jean de Rochetaillée imagina un stratagême qui lui réussit. Il prétexta des motifs de santé pour sortir de Rome et se rendre à la campagne, puis de là il s'échappa sous un déguisement (1). Malgré ses efforts, il n'arriva pas à Bâle pour le mois de septembre 1432, époque à laquelle expirait le terme de la sommation. Mais il ne fut pas pour cela déclaré contumace, parce qu'il avait pris à temps ses précautions, et que l'auditeur même du président justifia son absence par des raisons que l'assemblée jugea satisfaisantes (2).

A cette époque là, Jean de Rochetaillée était auprès de Sigismond, qui se trouvait alors en Italie, se rendant à Rome pour recevoir la couronne impériale. Et ce prince, écrivant aux Pères du Concile, prenait la peine de leur expliquer pourquoi notre prélat, au lieu de siéger à Bâle, séjournait à sa cour. « Nous éprouvions, dit-il, une grande joie de ce que le révérend Père en J.-C., Jean, cardinal de Rouen, notre ami très-cher, s'était mis en route pour se rendre auprès de vous, car, la présence au Concile d'un homme aussi puissant que lui en autorité, en sagesse et en expérience ne peut qu'être d'un grand poids dans l'assemblée. Mais des négociations qui intéressaient le saint Empire s'étant engagées entre notre majesté, d'une part, et la république de Florence,

(1) Garimberti. *Vite o Vero Fatti Memor. d'alcuni papi et card.*, in-4, lib. 3, p. 230.

(2) Labbe, t. XII Sess. VI *Concil. Basil.*, p. 495.

Digitized by Google

de l'autre, nous avons réclamé l'intervention de sa paternité, comme prince de l'Empire. Cette intervention nous a été très-utile. Mais voici qu'après deux mois employés à servir notre cause avec fidélité et zèle, sa paternité revient à Sienne près de nous pour la conclusion d'un traité; elle n'y fera qu'un court séjour, après quoi elle reprendra sa marche vers le Concile (1). » Cette lettre porte la date du 8 février 1433.

Quelle était cette affaire dans laquelle les bons offices de Jean de Rochetaillée furent utiles à l'Empereur? il serait difficile de le dire. Sigismond en poursuivait alors une importante, la réconciliation des Florentins, des Vénitiens et du duc Philippe-Marie Visconti de Milan qui se faisaient depuis longtemps une guerre meurtrière, mais ce ne peut être celle là. L'empereur parle d'une affaire arrivée à bon terme, tandis que la réconciliation des puissances belligérantes ne fut point menée à bout par les soins de Sigismond, mais bien par la médiation de Nicolas d'Este et du marquis de Saluce, qui décidèrent les parties à signer, le 26 avril 1433, à Ferrare, un traité de paix (2). Or, le traité dont Jean de Rochetaillée apportait la conclusion à Sienne avait précédé celui-ci de trois mois au moins. D'où il résulte que l'affaire dont parle Sigismond ne peut être qu'un traité ayant pour but des intérêts personnels qui n'ont laissé aucune trace dans l'histoire. Il paraîtrait que, le 23 février, c'est-à-dire quinze jours après, la mission de Jean de Rochetaillée était accomplie, car l'empereur, à cette date, écrivait au Concile que ce cardinal se rendait à Bâle (3).

La présence de Jean de Rochetaillée, dans la célèbre

(1) Martenne et Durand, *Ampl. Coll.*, t. VIII, p. 533.

(2) *Muratori annali d'Italia*, anno 1432 — Sismondi, *Hist. des républ. Italiennes*, t. IX, p. 17.

(3) Martenne et Durand, *ubi Supr.*, p. 534.

Digitized by Google

assemblée, n'y fit pas cette sensation qu'y produisait alors celle de Julien Césarini, et qu'y fit plus tard le fameux Louis Aleman, cardinal d'Arles. Il n'avait ni la brillante éloquence du premier, ni la fougue révolutionnaire du second ; et si nous avons bien saisi ses qualités distinctives, son caractère était positif, son esprit calme, réfléchi, sa conduite mesurée. Or, ce n'est point avec de telles qualités que l'on acquiert une influence dominatrice au milieu d'une grande assemblée. Les natures ainsi pourvues sont plus assorties aux fonctions administratives, et le Concile nous semble avoir apprécié notre prélat sous ce rapport, puisqu'il lui confia la charge de vice-chancelier, lorsqu'il voulut créer une Chancellerie rivale de la Chancellerie romaine (1). Le cardinal osa accepter cette dignité schismatique et en exercer les fonctions. Ici la conduite de Jean de Rochetaillée est de tous points injustifiable. Ne soyons pourtant pas plus sévère à son égard qu'il ne convient, et faisons la part des circonstances, de l'entraînement, surtout celle des opinions extrêmes qui égaraient alors les intelligences les plus éclairées. Hâtons-nous aussi d'ajouter qu'il ne persévéra pas longtemps dans sa révolte. Comme tous les hommes ardemment attachés à l'Eglise, notre cardinal voulait des réformes sages, non une révolution. Il cessa bientôt de prendre part aux actes du Concile quand il le vit tendre, d'une manière ouverte au renversement de l'autorité pontificale, et vint se jeter aux pieds d'Eugène IV qui lui pardonna son erreur d'un jour (2). On ajoute même que le pape le confirma dans la charge de vice-chancelier et lui donna la légation de Bologne. Mais ces deux particularités, dont nous n'avons trouvé la source nulle part, paraissent au moins douteuses, la dernière surtout, bien que rapportée par Onu-

(1) Labbe, t. XII, p. 536.

(2) Aubery, *Hist. des Card. ubi Supr.* — Garimberti, *Vite o Vero Fatti Memorabili d'alcuni Papi et Cardinali*, lib. 3, p. 330.

Digitized by Google

père Panvini (1). La chronique de Bologne, qui note avec une rare exactitude les Gouverneurs pontificaux, ne met point Jean de Rochetaillée au nombre des légats de Bologne, elle se contente de dire que ce cardinal faisait partie de la cour d'Eugène IV, lorsque le Pontife fit son entrée à Bologne; le 22 avril 1436 (2). Il y mourut le 24 mars de l'année suivante. Il ne nous est revenu aucune particularité authentique sur ses derniers instants. On rapporta son corps en France, et on l'inhuma, à Lyon, dans le chœur de la primatiale de Saint-Jean, où ses restes mortels reposent encore sous une humble pierre, sans aucune inscription (3).

Le Père Novaës dit que le cardinal de Rochetaillée fit bâtir, à Rome, le palais de Saint-Laurent in Lucina, qu'habitent les titulaires (4). Nous croyons Novaës dans l'erreur. Ce fut un cardinal anglais qui, en 1300, jeta les fondements de ce palais. Peut-être Jean de Rochetaillée y ajouta-t-il, mais cela est encore douteux. Notre cardinal n'est nommé ni parmi les constructeurs, ni parmi les restaurateurs de cet édifice (5). Ce qu'il fit pour son pays natal est plus certain. La tradition locale lui attribue l'ouverture de la route qui longe la Saône et l'érection de la chapelle qui joint, au midi, la petite église paroissiale de Rochetaillée. Elle est aujourd'hui dédiée à la Vierge Marie. On y voyait encore, à la fin du siècle dernier, les armes du cardinal. On y admirait aussi une belle verrière que le vandalisme révolutionnaire a détruite, et dont il ne reste plus qu'un très-intéressant échantillon dans une image du Christ en croix placé au fond de l'abside de l'église.

(1) *In Vita Eugenii* IV.

(2) Cronica di Bologna, ap. Muratori. *Rer Ital. Scrip.*, t. XVIII. p. 657.

(3) Chifflettii Vesontio, p. 296.— *Ciaccon. in vita Martini V*, p. 841.

(4) *Storia de' Sommi Pontefici*, t. V, p. 77.

(5) Voir Angelo Rossi, *Ritrato di Roma Moderna*, p. 338. Et Venuti, *Descrizione di Roma Moderna*, t. II, p. 356.

Digitized by Google

Après avoir exposé la suite des faits auxquels Jean de Rochetaillée s'est trouvé mêlé, nous nous demandons, tout naturellement, quelle est la valeur morale d'un tel personnage. A en juger par la ligne qu'il a parcourue, elle n'est point ordinaire. Il serait, en effet, difficile d'expliquer sa prodigieuse fortune sans lui supposer de rares talents. Un génie médiocre peut bien arriver, par la voie de l'intrigue, à une haute dignité, cela s'est vu plus d'une fois, mais il n'appartient qu'au véritable mérite de passer par une succession non interrompue d'éminentes dignités. Jean de Rochetaillée ne fut pourtant pas un grand homme, un de ces hommes qui marquent dans leur siècle par la supériorité du génie ou par la puissance du caractère. Ce fut simplement un habile homme, un de ces hommes tels qu'il en paraît à toutes les époques, fins, avisés, souples, entendant l'art de se prêter aux circonstances, procédant par le calcul et sachant arriver à propos; de ces hommes qui n'impriment pas le mouvement à ce qui les entoure, mais le dirigent, qui ne dominent pas les événements, mais en tirent parti et remplacent le génie par le savoir-faire. Les esprits élevés admirent d'autres mérites, le commun des esprits préfère ces mérites-là. Ils sont moins éloignés de terre, plus à portée de la vue. Ils n'éblouissent pas surtout. Comme personnage politique, comme prince de l'Eglise, la vie de Jean de Rochetaillée a quelques taches, nous ne les avons pas déguisées, tant s'en faut. On doit peut-être les lui pardonner aujourd'hui quand on se reporte aux temps où il vécut, quand on songe aux divisions qui ébranlaient alors la Monarchie et l'Église. Les révolutions sont de rudes épreuves pour les hommes publics, il n'y a que les grands caractères qui savent y résister. Mais comme prêtre, comme particulier, la conduite de notre cardinal fut irréprochable, et le pays qui lui donna le jour peut, à juste titre, s'énorgueillir de sa mémoire.

L'abbé CHRISTOPHE.

Digitized by Google

LE

GOURGUILLON

AU XIIIe SIÈCLE.

—

I.

On m'a fait le reproche d'aimer les vieilles rues, et je crois vraiment l'avoir un peu mérité. Je visite souvent les anciennes maisons du quartier de l'ouest ; dans chacune de mes excursions, j'y découvre quelque joli détail, et je serai désolé quand le Progrès les fera disparaître (1). Hélas ! ce moment arrivera bientôt.

(1) Le progrès, sous la forme de badigeon blanc, jaune, rose, a souillé depuis peu la plupart des remarquables maisons du quartier de l'ouest. Les jolis intérieurs de cour ont disparu sous une couche de lait de chaux, épaisse comme les maçons qui l'ont passée. L'hôtel de Gadagne et son élégante tourelle, colorés d'un admirable glacis que le temps seul sait donner, éblouissent maintenant les yeux par une blancheur éclatante, et toute la finesse des ornements et des moulures a été recouverte d'un grossier badigeon. Certains propriétaires même ont mis un luxe de mauvais goût dans ce travail de *régénération*. Voir la maison, rue Saint-Jean, 24. Le n° 37 n'a pas subi l'affront d'une prétendue restauration, mais il va disparaître, dit-on, bientôt pour faire place à une annexe de la prison. Je rappellerai aux artistes badigeonneurs qu'ils ont oublié de promener leur pinceau sur les aqueducs de Bonnant et de Chaponost ; espérons que l'année prochaine cet oubli sera réparé.

Digitized by Google

Les nouvelles conditions apportées dans l'existence matérielle des peuples de notre époque, par le mouvement, les chemins de fer et l'amour du bien-être, exigent impérieusement des voies urbaines plus larges, plus aérées et plus en rapport avec l'immense circulation qui tend à animer nos rues. La capitale nous donne l'exemple : la démolition y passe le niveau de l'oubli sur tous les souvenirs, et rend le vieux Paris aussi jeune et aussi prosaïque qu'une ville des États-Unis.

Les hommes qui gémissent sur l'entière disparition des nombreux souvenirs de notre histoire nationale sont de plus en plus rares ; ils deviennent vieux, et le temps se charge de faire justice. Ainsi, on peut bien leur permettre d'exhaler dans le désert des plaintes innocentes, dont l'écho ne se propagera que dans un cercle excessivement restreint. Si quelques jeunes hommes, insensibles aux ineffables jouissances de la Bourse, veulent perpétuer de misérables préjugés, on étouffera leur voix en les accusant du crime irrémissible d'être ennemis du progrès.

Naguère, M. Saint-Marc-Girardin, parlant du projet d'envoyer en Orient une commission scientifique, comme cela s'était fait pour les expéditions d'Égypte et de Morée, s'exprimait ainsi : « Mais, à Paris, un monument du moyen-âge, qui n'est pas en Orient, va bientôt tomber sous le marteau des démolisseurs. Je veux parler de la tour de la cour de Saint-Jean-de-Latran, ou de la tour Bichat, qui va disparaître pour faire face à la rue des Écoles..... Je sais bien qu'entre la tour de Saint-Jean-de-Latran et les études à faire sur la Thrace ancienne et moderne il n'y a pas le moindre rapport ; mais tous les souvenirs se tiennent, et, quand on parle des souvenirs de l'antiquité, j'arrive presque malgré moi aux souvenirs de notre antiquité, aux souvenirs du moyen-âge. » (*Journal des Débats*, du 23 mai 1854).

Quand on aura tout démoli et tout reconstruit à angle droit, quand toutes les maisons de toutes les villes seront bâties dans le même style : petits pilastres, petits chapiteaux, croisées étroites, étages surbaissés, au grand avantage de la quantité ; quand tout se ressemblera, on ne voyagera plus que pour affaires. En effet, on ne se dérangera pas pour aller voir ce qu'on

Digitized by Google

rencontre chez soi. Une ville entièrement neuve et sans souvenirs offre peu d'intérêt. Va-t-on à New-York par curiosité? non, on y est seulement conduit par l'attrait de *faire des dollars*.

Je crois que le temps approche où toute couleur locale aura disparu, où la monotonie sera la reine de ce monde, et où le dessinateur ne trouvera plus à croquer le moindre lambeau de vieille muraille. Pendant que nous le pouvons encore, faisons donc quelques promenades dans nos vieux quartiers, et tâchons d'évoquer les souvenirs du passé :

Lorsque je me dirige du côté Fourvières, j'éprouve un certain plaisir à gravir le Gourguillon ; j'y trouve des aspects que l'on ne rencontre pas ailleurs, un caractère *sui generis*, qui n'est pas un *lieu commun*, comme l'uniformité de la rue droite et plane. Je poursuis à la piste les blocs de granite servant de pavés ou de bornes aux maisons, et, depuis la rue des Prêtres, je soupçonne une voie romaine, passant par la rue Saint-Pierre-le-Vieux et aboutissant à la place des Minimes (1).

Voici la petite place de Beauregard : mon imagination rètrogradant au XIIIe siècle, cherche les traces de la Recluserie de la Madeleine (2), si célèbre dans l'histoire des guerres civiles entre

(1) Les Romains établissaient le pavage au moyen de larges dalles irrégulières, qu'on taillait de manière à obtenir une juxta-position. A Lyon, où le granite est abondant, on se servait de cette roche, qui possède beaucoup de dureté. On peut encore voir une assez grande quantité de ces dalles au Gourguillon et à la montée St-Barthélemy. On remarquera celles qui servent à la construction des murs : elles ont été usées et lissées par le passage des piétons. Dans les travaux faits dans le clos de la Sara, il y a trois ou quatre ans, on découvrit une voie ainsi pavée, qui tendait de Fourvières à la Place d'armes. Les propriétaires ne virent dans cette trouvaille qu'une carrière de pierres et en rejetèrent, à droite et à gauche, les blocs qui reposaient sur un remblai antique, composé de terre, de débris de marbre et de poterie. La voie était recouverte d'une couche de même nature.

(2) « Il y avait des chapelles, autrefois destinées à des personnes pieu-« ses, que l'on nommait reclus et recluses, parce qu'elles vivaient séparées « du monde et renfermées dans ces sortes d'oratoires..... Ste-Madeleine, « Ste-Marguerite étaient des recluseries de fille » Brossette. *Éloge de la ville de Lyon*. 1711, p. 77.

Digitized by Google

le clergé et les bourgeois de Lyon. Que de sang répandu à cette époque, avec accompagnement de pillage et d'incendie! Ne regrettons pas le *bon vieux temps*. Malgré certaines admirations en faveur du moyen-âge, qui exploitent la réaction, suite inévitable de la révolution de février, reconnaissons franchement les avantages de notre temps et sachons poser une borne à la retrocession dans le passé. Mais ne soyons pas trop snperbes, car la prédominance de la matière menace de nous conduire au progrès dans la décadence. D'ailleurs, quand on a traversé 93, quand on a été gouverné par les Voraces, quand on s'est trouvé naguère au bord des abîmes du socialisme le plus abject, on n'a pas le droit de blâmer ses ancêtres. La sagesse consisterait dans la modération, dans l'expérience et dans la science de fabriquer une chaîne avec les anneaux d'or de toutes les époques.

Cette montée du Gourguillon, si humble, si méprisée par le progrès matériel, a été le théâtre d'une guerre longue et acharnée, et a vu défiler, sur ses vieilles dalles romaines de granite —dont quelques-unes existent encore, — les pompes les plus augustes. Le Chemin-Neuf n'ayant été ouvert qu'au XVIe siécle par le baron des Adrets, le Gourguillon était la voie naturelle qui unissait le cloître de Saint-Jean à celui de Saint-Just. Les grands personnages logeaient ordinairement dans l'un ou dans l'autre, et les cérémonies religieuses appelant vers la cathédrale les hôtes de Saint-Just, il s'ensuit que la côte du Gourguillon était fréquentée souvent par les cortéges des hommes les plus puissants. Les princes, les archevêques, les rois et les papes chevauchaient le long de cette pente rapide, que beaucoup de nos concitoyens auraient presque honte de gravir, et connaissent à peine de nom.

II.

Au XIIIe siècle, beaucoup de villes jouissaient déjà de franchises municipales très-étendues, obtenues du consentement libre ou forcé de leurs seigneurs, et avaient mis ces nouveaux droits sous la protection des rois de France. C'était pour ceux-

Digitized by Google

ci le premier pas à la souveraineté. L'exemple était contagieux, et l'intérêt de la royauté favorisait la propagande des idées d'émancipation communale.

Lyon avait une population considérable, ses habitants s'étaient enrichis dans le commerce, l'instruction se trouvait en progrès, et, tout naturellement, on commençait à discuter les droits de l'archevêque et du Chapitre de Saint-Jean. Cette discussion conduisait à supporter péniblement une administration sans contrôle. Les circonstances commandaient la plus grande prudence, car le moindre évènement pouvait devenir l'occasion d'une explosion terrible. En effet, une révolution se préparait, et elle éclata bientôt.

Quoi qu'on en dise, il est des intérêts politiques très-légitimes qui demandent parfois satisfaction; et si malheureusement les réformes les plus sages sont trop souvent compromises par les ambitieux sans conscience ou les exaltés sans raison; il n'en est pas moins vrai cependant qu'elles sont justes et nécessaires. Le gouvernement ecclésiastique ne tenait aucun compte des idées de ses administrés, et, non seulement il résistait, mais il semblait jeter le gant à ses adversaires.

Malgré cette résistance, il ne faut pas, comme un des historiens contemporains de Lyon, en parlant des chanoines-comtes, les appeler des *brigands tonsurés* (Clerjon, t. I, p. 269). Ces expressions de mauvais goût dénotent une passion incapable d'écrire l'histoire avec impartialité. D'ailleurs, il est très-peu philosophique de juger les évènements des âges passés, en se mettant au point de vue des idées de son siècle. Si le Chapitre de Saint-Jean avait aujourd'hui la prétention de s'emparer de la souveraineté de notre ville, ce serait assurément ridicule; mais, au XIIIe siècle, certains droits, appuyés sur une longue tradition, n'avaient pas encore été contestés. Un pouvoir quelconque est nécessaire à la vie d'une société; ceux qui le tiennent pensent toujours être dans la bonne voie en le défendant, et ordinairement ils ne se trompent pas.

On était dans l'année 1195. De nouvelles taxes furent imposées sur les citoyens. Une violente opposition éclata aussitôt

Digitized by Google

avec grande énergie : cinquante des principaux habitants de Lyon prirent en main la direction du mouvement et firent occuper la tour du Pont-de-Pierre, du côté de Saint-Nizier. On posa des chaînes dans les rues afin de pouvoir arrêter au besoin les soldats du Chapitre, et les différents quartiers de la ville s'organisèrent en compagnies armées, sous le nom de pennonages (pannus). L'Archevêque et le Chapitre se fortifièrent dans les cloîtres de Saint-Jean et de Saint-Just et dans le château de Pierre-Scise.

En 1208, l'Église fit quelques concessions, et le roi Philippe-Auguste s'entremêla dans cette affaire, qui ne pouvait se terminer que par l'adjonction de Lyon au royaume de France. Les choses marchèrent ainsi pendant plusieurs années, dans une espèce de provisoire, quand un événement important vint détourner l'attention, en 1244.

III.

Une longue rivalité entre le sacerdoce et l'empire agitait le monde, et des prétentions mutuelles exhorbitantes rendaient toute conciliation impossible. Le procès n'est pas entièrement vidé, car on sait combien il est difficile d'établir une limite parfaitement déterminée entre les deux pouvoirs. Aujourd'hui même, plusieurs états de l'Europe nous donnent encore le déplorable spectacle de ces querelles, renouvelées du moyen-âge.

Innocent IV, nouvellement élevé sur le trône pontifical, résolut de tenir un concile général pour y faire condamner Frédéric II. Le pape ne se trouvait pas en sûreté à Rome, menacée par les troupes impériales. Les rois d'Aragon, d'Angleterre et de France, ne voulant pas rompre avec l'empereur, et comprenant très-bien que leurs intérêts temporels étaient plus ou moins en question, refusèrent de recevoir le pontife dans leurs états. Celui-ci choisit donc la ville de Lyon, indépendante du roi de France, et soumise encore à l'archevêque et au Chapitre. Il y convoqua le concile, et y arriva lui-même vers le milieu de décembre 1244, avec douze cardinaux. Il alla loger avec toute sa

Digitized by Google

suite dans le cloître des chanoines de Saint-Just, situé entre la porte actuelle de Saint-Just et le quartier de Saint-Irénée. C'était une résidence vaste et luxueuse, qui servait de logement aux rois de France quand ils passaient par Lyon. La basilique des Macchabées, illustre par ses souvenirs, par ses reliques et sa somptuosité, occupait le centre du cloître. Hélas ! à peine trouve-t-on aujourd'hui quelques vestiges de cette antique magnificence. Le souffle des révolutions religieuses a tout renversé, Les fanatiques ont démoli ; les hommes d'affaires ont vendu les marbres, les porphyres, les reliquaires et toute la précieuse orfèvrerie que l'on montrait au peuple dans les fêtes solennelles. Les révolutions, sans exception, se traduisent toujours par le fanatisme et la cupidité. Ces deux passions, marchant parallèlement, font la guerre aux œuvres d'art et aux souvenirs les plus patriotiques. La Suisse nous a donné, dans ces derniers temps, un exemple de cette ignorance et de cette avidité, en dilapidant et vendant les *trésors* des églises et des couvents supprimés par le parti dominant (1).

Cent quarante évêques étaient réunis. Beaudoin, empereur de Constantinople, et Raymond, comte de Toulouse, se trouvèrent

(1) Le Gouvernement français vient de recueillir une de ces épaves d'autant plus précieuse qu'elle est un souvenir des révolutions des XVe et XIXe siècles. Il s'agit d'un magnifique retable en or, enlevé à la cathédrale catholique de Bâle, à l'époque de la réforme. Ce retable étant considéré par les habitants comme une espèce de palladium, fut conservé dans un des souterrains de la cathédrale, appropriée au culte nouveau. Mais la guerre civile ayant éclaté dans le canton, en 1834, la campagne se sépara de la ville, et le résultat de cette révolution fut la formation de deux demi-cantons. Le parti rural victorieux exigea qu'on lui cédât le retable, dont il faisait le plus grand cas, non pour la forme mais pour le fond. Les campagnards, beaucoup plus en progrès que les bourgeois, se disposaient à tirer un parti raisonnable de leur conquête en la fondant, lorsque le retable, après avoir été soigneusement pesé par ces positifs républicains, fut vendu à M. le colonel Theubet de Bâle. Cette pièce très-remarquable, donnée par l'empereur Henri II à la susdite cathédrale, au commencement du XIIe siècle, vient d'être acquise par le ministre d'Etat pour le musée de Cluny. — Voir le *Moniteur* du 20 juin 1854. Prosp. Mérimée.

Digitized by Google

aussi à Lyon. Le pape tint une séance préparatoire dans le cloître de St-Just, le 26 juin 1245, afin de mettre de l'ordre dans les matières qui devaient se traiter.

La veille de St-Pierre, Innocent IV, suivi de toute la cour papale, de l'empereur de Constantinople et du comte de Toulouse, se rendit solennellement à la cathédrale de St-Jean, pour ouvrir le XIIIe concile œcuménique et passa nécessairement par la montée du Gourguillon. Le cortége étala toute la magnificence possible. Les grands personnages de cette époque avaient beaucoup de luxe dans leurs habillements, et la présence des chevaliers du Temple et de St-Jean de Jérusalem, chargés de la garde du concile, devait donner un lustre de plus à la cérémonie. » Ce fut dans ce concile que les cardinaux parurent la première fois avec l'habit de pourpre, dont le pape venait de les revêtir. C'était l'habit particulier de nos chanoines. Nos archives et plusieurs anciennes peintures semées dans la province en font foi. » — *Hist. litt. de Lyon*, par le P. Colonia. XIIIe et XIVe siècles (1).

Pendant la durée du concile qui fut de vingt jours, le pape étant logé à St-Just, il est à présumer que le cortége descendait et montait souvent la rude pente du Gourguillon. Si cette voie étroite ne permettait pas à la foule de s'y agglomérer, les croisées et les terrasses des jardins étaient probablement garnies de toutes les notabilités de la ville. A cette époque, le quartier était occupé par des familles riches : plusieurs maisons, d'une date relativement moderne, prouvent par leur architecture que, longtemps après le XIIIe siècle, le Gourguillon était encore habité par l'élite de la population lyonnaise. Enfin, on prononça la condamnation de Frédéric II ; on le priva de ses

(1) On peut voir, chez M. le curé de St-Just, un tableau représentant Innocent IV, donnant la rose d'or au Chapitre de St-Just. Les chanoines y portent la soutane rouge. Ce tableau, assez faible, mais très-intéressant sous le rapport historique, fut trouvé chez un brocanteur par M. Boué, ancien curé de la susdite église. Les costumes semblent indiquer la fin du XVIe siècle.

Digitized by Google

droits au pouvoir temporel, et ses sujets furent déliés de leur serment de fidélité. Si l'on se reporte au moyen âge ; on comprendra l'émotion de la population, et combien les masses, sous l'impression de cet événement, durent se porter sur le passage du pape et de son cortége.

Innocent IV fit un séjour de six ans dans le cloître de St-Just. Cette côte du Gourguillon, aujourd'hui d'un aspect si misérable, reçut probablement de la cour papale une animation extraordinaire. Par suite des querelles entre les bourgeois et les chanoines, le chef de la chrétienté, pris souvent pour arbitre, avait acquis une influence presque souveraine. St-Just était le centre où aboutissaient toutes les affaires. Les partisans des idées nouvelles et les amis du Chapitre devaient souvent gravir notre montée, au sommet de laquelle on voyait une très-ancienne croix, vulgairement appelée *Croix de colle*. Ce nom provenait, dit-on, de *crux decollatorum*, croix des décollés, parce qu'elle avait été élevée sur le lieu où Septime Sévère avait fait décapiter un grand nombre de chrétiens. Le P. Ménestrier n'adopte pas cette étymologie ; suivant lui, aucun document historique ne confirme cette tradition ; il pense que de *crux collis*, croix de la colline, on aura fait croix de colle. Cependant, postérieurement au P. Ménestrier, la première opinion était encore reçue, car elle est émise par Nivon, chanoine de St-Irénée, dans le Voyage du St-Calvaire, Lyon, 1731.

On dit que le pape penchait en faveur des bourgeois, quoique, dans sa jeunesse, il eût été membre du Chapitre de St-Jean : « nous serions peut-être en peine d'en imaginer la cause, si Matthieu Paris ne l'avoit remarquée en ses annales de l'année 1245, où il dit que la pape ayant voulu donner à quelques étrangers, ses parents, des prébandes de l'église de Lyon, indépendamment du Chapitre, nos chanoines lui résistèrent en face, et lui firent dire que si ces prétendants à leurs prébendes paroissoient dans Lyon, ils les feroient jeter dans le Rhône ». *Hist. consul.* Ménestrier, p. 303.

Les bourgeois se révoltaient contre l'autorité excessive des chanoines, et ceux-ci semblaient leur donner raison en refusant

Digitized by Google

obéissance au pape. C'est l'histoire passée et présente de tous les partis, qui peuvent mutuellement s'accuser des mêmes inconséquences, et se prévaloir des antécédents de leurs adversaires.

Innocent IV se montra très-reconnaissant envers les chanoines de St-Just de l'hospitalité qu'il en avait reçue. Il leur accorda de grands priviléges et leur fit présent d'une rose d'or, que l'on montrait au peuple, le dimanche de la Passion (1). La basilique des Macchabées ayant besoin de grandes réparations, le pape y consacra des sommes importantes, et par plusieurs bulles il accorda des indulgences à ceux qui concoururent à cette œuvre. Ce fut également à lui que l'on dut l'entreprise de la construction du pont de la Guillotière (2).

(1) La rose d'or disparut à l'époque du sac de St-Just, en 1562. Elle était ornée d'une cornaline antique, sur laquelle on remarquait gravée, dit-on, une tête d'Hercule. Le P. Colonia prétend qu'on y voyait le portrait du pape ; mais cette opinion peut difficilement se soutenir, car on n'eût probablement pas trouvé, au XIIIe siècle, des artistes, graveurs sur pierre dure, capables de faire un portrait approchant de la perfection antique.

(2) Dans la plus haute antiquité, la difficulté de la construction des ponts et leur utilité avaient fait regarder ces entreprises comme chose sainte. Les ponts étaient mis sous la sauve-garde de la religion. Delà les prêtres prirent le nom de *pontifices*, *fabricateurs de ponts*.

En effet, ils étaient chargés de la surveillance de ces monuments d'utilité publique. Dans le moyen âge, cette difficulté existait également, et la construction d'un pont nouveau était regardé comme une merveille. Ainsi, nous trouvons une multitude de légendes à ce sujet. Le pape Innocent IV, accordant des indulgences à ceux qui contribuaient, par des dons pécuniaires, à bâtir le pont de la Guillotière, faisait un noble emploi de sa puissance spirituelle. Il me semble que la reconnaissance des habitants de Lyon lui devrait le souvenir d'une statue, d'autant que notre époque n'est pas avare de ces sortes de monuments.

Saint Bénezet institua une confrérie pour la fabrication des ponts, et il construisit celui d'Avignon. Dans le même temps, ses disciples élevèrent le magnifique pont du Saint-Esprit, que le progrès matériel, insensible à tout ce qui est art, poésie et souvenirs, s'occupe à mutiler, sous un prétexte utilitaire.

Digitized by Google

IV.

Le pape quitta Lyon en 1251. Sa présence et son intervention avaient réussi à contenir momentanément l'animosité réciproque des bourgeois et des chanoines ; mais, comme dit naïvement Paradin : « L'ulcère qui avoit si longuement attiré de si pernicieuses humeurs se rompit. » Les gens du Chapitre ayant fait quelques arrestations arbitraires, une insurrection générale éclata. Le peuple se porta sur le cloître de St-Jean, s'en empara et pilla les maisons des chanoines. Ceux-ci se réfugièrent dans le cloître de St-Just, muni d'excellentes fortifications qui pouvaient défier les fureurs populaires. De leur côté, les soldats de l'église commettaient mille désordres dans les campagnes, dévastant et dévalisant les maisons des bourgeois. La guerre était donc déclarée de part et d'autre, accompagnée de toutes sortes d'horreurs.

Cette révolte contre le pouvoir légitime du temps finit cependant par le triomphe des idées, au nom desquelles elle avait été excitée. Elle institua et *sut consolider* le gouvernement consulaire de Lyon, dont la durée de cinq siècles ne fut interrompue que par la révolution de 1789. Si nos aïeux ont fondé quelque chose de stable, c'est que leur sagesse les a garantis de l'impatience, et les a empêchés de démolir le lendemain ce qu'ils avaient édifié la veille.

Le premier soin des bourgeois, après la prise de St-Jean, fut de barricader les rues. On voit que notre siècle n'a pas tout inventé. Cependant quand on songe au pauvre moyen employé par nos pères, on ne peut s'empêcher d'avouer nos immenses progrès en ce genre. Les fréquentes et terribles barricades parisiennes de notre temps attestent un savoir faire très-perfectionné. Les chanoines, se plaignant des habitants de Lyon, décrivent ainsi, dans un latin peu cicéronien, ces mesquines entraves apportées à la circulation : *in pluribus locis civitatis lugdunensis erant catenæ, scilicet lapides angulares, habentes crochetos et annulos ad affigendas catenas.* Quelques chaînes

Digitized by Google

tendues entre deux bornes, au moyen d'anneaux et de crochets, seraient maintenant enlevées au pas de course et sans la moindre difficulté.

Les bourgeois ne se contentèrent pas de tendre des chaînes : ils s'emparèrent des hauteurs de Fourvières, et comme le Gourguillon était la voie de communication obligée entre la ville et le cloître de St-Just, ils se retranchèrent vers la recluserie de la Madeleine, située un peu au-dessus de la place de Beauregard. Ils y construisirent un véritable fort surmonté d'une tour, ainsi que nous l'apprenons par la sentence du concile de Belleville : *domum quemdam orationis, reclusorio perpetuo quondam à sanctis patribus archiepiscopibus lugdunensibus deputatam, et in honorem sanctæ Magdalenæ dedicatam, speluncam latronum fecerunt, superædificantes turrim et conficientes ibi custodes armigeros, qui quotidie et publice spoliant transeuntes. — D'une maison de prières, destinée par nos saints archevêques de Lyon à une recluserie perpétuelle, et dédiée à sainte Marie-Madeleine, ils ont fait une caverne de voleurs, en y construisant une tour et y logeant des hommes armés, qui quotidiennement et publiquement dépouillent les passants.* (Le P. Ménestrier. *De bellis et induciis*).

Au XIIIe siècle, les partis politiques ne se ménageaient pas plus dans leurs discours que de notre temps. Chacun voyait, comme à présent, une paille dans l'œil de son voisin, quand il avait une poutre dans le sien. Les bourgeois ne gardaient pas bouche close, et ils renvoyaient à leurs adversaires un latin non moins accablant, dans un Mémoire adressé au roi et au légat du pape : *multos homines de civibus Lugduni (canonici) vulneraverunt et occiderunt citrà et intrà civitatem, et multa damna enormia fecerunt et intulerunt eisdem. — Les chanoines ont blessé et tué beaucoup d'hommes parmi les citoyens de Lyon, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville et leur ont fait éprouver des pertes énormes.* Suit l'exposé des nombreux méfaits des chanoines racontés dans tous leurs détails. Les bourgeois se représentaient comme de malheureuses victimes, forcées d'user du droit de légitime défense, et inca-

Digitized by Google

pables de faire le moindre mal. Nous verrons cependant ces agneaux commettre des atrocités abominables.

Les pièces latines, dont je viens de citer quelques fragments, sont extrêmement curieuses : ce sont des Mémoires présentés par les intéressés aux différents médiateurs qui cherchent à arranger pacifiquement ces difficiles affaires. On y remarque les mêmes passions de notre époque, la même injustice à l'égard des hommes et des choses, et la même inconséquence après des reproches mutuels et mérités.

L'état de guerre entre le chapitre et les habitants de Lyon dura longtemps. Le fort de la Madeleine fut souvent pris et repris, avec grande effusion de sang, car on se massacrait impitoyablement. Le peuple attaqua aussi plusieurs fois, mais inutilement, le cloître de St-Just, parfaitement fortifié et défendu par des soldats aguerris.

En 1269, une trève ménagée par l'intermédiaire de saint Louis mit fin momentanément à cet état de choses. Un acte important plaça entre les mains du roi l'administration de la justice, donna ainsi aux habitants une première satisfaction, et institua pour la couronne de France un droit de souveraineté sur la ville de Lyon. Mais Louis IX était parti pour l'expédition de Tunis, dont on connaît la déplorable issue. Son absence causa de nouveaux troubles. Le Chapitre, toujours retranché dans le cloître de St-Just, assembla secrètement des troupes, et lorsqu'il crut le moment opportun, il recommença la guerre, en attaquant inopinément le fort du Gourguillon. Beaucoup de bourgeois, surpris probablement par cette agression inattendue, périrent victimes de la trahison des chanoines.

Cette rupture de la trève ranima entre les partis une haine qui n'était qu'assoupie. Les citoyens se levèrent en masse, et allèrent donner l'assaut au cloître de St-Just, qui résista à une impétuosité mal conduite. Les habitants de Lyon sentant le besoin d'une bonne direction centralisèrent le commandement dans la personne du seigneur Humbert de la Tour, militaire distingué de cette époque. On se porta de nouveau à St-Just. Plusieurs fois on essaya d'emporter le cloître, mais toujours sans

Digitized by Google

succès. Il paraît cependant que ses défenseurs souffrirent beaucoup et que des chanoines furent tués.

Pour se venger de cette résistance, les bourgeois incendièrent une partie du quartier, ainsi que l'hôpital de St-Irénée, massacrant impitoyablement les pauvres habitants, dont le seul crime était de relever du chapitre de St-Just.

De son côté, la garnison du cloître ne restait pas inactive, elle envoyait des détachements qui dévastaient dans la campagne les propriétés des habitants de Lyon. Ceux-ci, par manière de représailles, allaient ravager les terres de l'église. Le 29 novembre 1270, ils se portèrent sur le village d'Ecully. La population effrayée, femmes, enfants et vieillards, se réfugièrent dans l'église, et le curé, pour implorer le secours divin, célébra la messe. Les bourgeois, sans respect pour cet asile sacré, amassèrent à l'entour des matières combustibles, et firent périr dans les flammes le pasteur et son malheureux troupeau. Non contents de cela, ils pillèrent les maisons abandonnées et revinrent chargés de butin. Après cet abominable exploit, ils se ruèrent sur les villages de Couzon et de Genay qui furent incendiés.

Le désordre et la désolation qui le suit étaient à leur comble ; les idées chrétiennes semblaient éteintes, non seulement dans ce qu'elles ont de miséricordieux, mais dans le respect dû au pouvoir spirituel de l'Eglise. Le synode assemblé à Belleville lançait inutilement un interdit sur la ville de Lyon ; la guerre continuait, et les bourgeois ne semblaient pas beaucoup se soucier des foudres du concile. Il faut avouer que de la part des prélats qui le composaient il y avait grande partialité en faveur du chapitre de St-Jean ; mais il n'en est pas moins vrai que le fait peut paraître extraordinaire dans cette ère du moyen-âge, qu'on nous représente comme douée d'une foi excessivement vive. Je ne pense pas que les croyances fussent éteintes, mais les passions étaient encore plus puissantes, et ce sont elles qui dominent dans les mouvements populaires. Si nous nous reportons aux événements contemporains, nous verrons combien la passion nous a fait commettre de fautes, non seulement contre les doctrines que nous prêchons journellement, mais

Digitized by Google

même contre nos plus chers intérêts. Je m'adresse ici à tous les partis.

Philippe III (le Hardi), à son retour d'Afrique, — 1271 — apprenant le misérable état où se trouvait la ville de Lyon, entreprit de lui rendre la tranquillité : il se posa comme médiateur. On convint d'une suspension d'armes ; mais rien ne fut définitivement réglé. Chaque parti conserva ses prétentions intactes ; la haine resta la même, et l'on ne fit que renvoyer à des temps plus ou moins éloignés le règlement de ces comptes embrouillés.

V.

Thibaud, archidiacre de Liége, venait d'être élu pape, sous le nom de Grégoire X.— 1271—Dans sa jeunesse, il avait été membre du chapitre de St-Jean. Cette circonstance influa probablement sur le choix qu'il fit de la ville de Lyon, pour y tenir un concile dans l'espérance d'opérer la réunion des églises latine et grecque. Il fait observer, dans une lettre-circulaire, qu'il serait peut-être plus conforme à la dignité pontificale de célébrer le concile à Rome ; que cependant la situation de Lyon, présentant plus de facilité à l'arrivée des évêques et des seigneurs laïques, appelés de tous les lieux de la chrétienté, pour résoudre une question d'une telle importance, il s'est décidé à y réunir un concile général.

Jamais assemblée ne fut plus remarquable par le nombre et la qualité de ses membres : on y compta quinze cardinaux, cinq cents évêques, soixante-dix abbés, mille autres prélats, les ambassadeurs des principaux souverains de l'Europe, ainsi que les grands maîtres des hospitaliers et des templiers. Les cloîtres de St-Jean et de St-Just reçurent une partie de tous ces grands personnages et le reste fut logé dans les meilleures maisons de la ville. Le pape ouvrit solennellement le concile, le 7 mai 1274, dans l'église métropolitaine de St-Jean. On doit penser combien la tenue de ce concile apporta de mouvement dans Lyon, mais principalement le long de notre montée du Gourguillon, passage indispensable de tous ceux qui se rendaient du cloître de St-Just

Digitized by Google

à la cathédrale. D'ailleurs, il y avait certainement entre les hôtes du bas et du haut de la ville, un échange de visites, qui faisait du Gourguillon la rue spécialement fréquentée par les illustrations du moment.

Parmi les hommes célèbres qui accompagnèrent le pape, on distingua St-Bonaventure, une des lumières du concile, et qui mourut pendant sa durée. Il fut inhumé dans l'église, qui depuis porte son nom (1).

Les envoyés des Grecs, après un voyage maritime assez malheureux, arrivèrent enfin à Lyon, où on les accueillit avec beaucoup de magnificence. Le pape reçut dans le même temps une ambassade de Tartares, demandant à faire alliance avec les chrétiens contre les musulmans. Cette grande affluence d'étrangers dut laisser beaucoup d'argent dans la ville, et l'intérêt bien entendu des bourgeois faisant une nécessité du bon ordre, le concile accomplit tranquillement sa session. Le pape prononça solennellement la réunion des deux églises (2); mais chacun sait que cette proclamation ne fut suivie d'aucun effet. Les Grecs et les Latins sont restés divisés. La conséquence de cette division fut de laisser les premiers sans secours en face des Mahométans victorieux, et aujourd'hui elle ne leur permet d'au-

(1) La châsse qui renfermait le corps de saint Bonaventure était d'une grande richesse. Elle disparut en 1562, à l'époque du pillage des églises par les bandes du baron des Adrets. Celle qui contenait le chef du saint fut sauvée par le courage du P. Gayette. Il refusa de découvrir le lieu où il l'avait cachée, et après avoir souffert pendant trois semaines les tortures de la prison, il fut enfin massacré sur le Pont-de-Pierre et jeté dans la Saône. (*Hist. lit.* Le P. Colonia).

(2) « L'annonce de la réunion de l'Église grecque produisit dans Lyon « une vive sensation..... Jean Legris, curé de St-Pierre et St-Saturnin, « en éprouva une telle joie, qu'il fonda à perpétuité deux processions aux « fêtes de la Pentecote, l'une à l'Ile Barbe, l'autre à la chapelle du Pont- « du-Rhône. Ces processions étaient suivies d'une distribution de pain aux « pauvres, et d'une danse ouverte sous la feuillée par le curé et l'abbesse « de St-Pierre. Le revenu de deux maisons fut affecté à la dépense de ces « fêtes et de cette danse, qu'on remplaça plus tard par un feu d'artifice. » (*Hist. de Lyon*. Monfalcon, t. 1, p. 407).

Digitized by Google

tre espoir que d'échanger la tyrannie des Turcs contre celle des Moscovites.

Grégoire X usa généreusement de sa médiation, pour terminer amiablement le sanglant procès pendant entre le chapitre et les habitants de Lyon. Il fit ce qu'il put, en cherchant à concilier des prétentions extrêmement tranchées, et il ordonna la démolition des fortifications élevées pendant la guerre. Malgré ses efforts, l'ordre ne se constitua pas définitivement, et chaque parti garda ses idées. Des troubles eurent lieu plusieurs fois, et notamment en 1284 et 1289. Philippe IV dit le Bel était monté sur le trône. Ses querelles avec Boniface VIII et son ambition personnelle devaient nécessairement en faire un protecteur intéressé des bourgeois. L'élection de Clément V acheva de donner gain de cause au roi de France et à la commune de Lyon.

Il est à présumer que si les prescriptions de Grégoire X, relativement aux fortifications élevées dans l'intérieur de la ville, ne furent pas ponctuellement observées, il s'était cependant produit une certaine lassitude, qui avait fait négliger l'entretien du fort du Gourguillon. Au commencement du siècle suivant, il n'avait pas été entièrement démoli, et il en subsistait des restes très-considérables, qui furent la cause d'une épouvantable catastrophe.

VI.

Bertrand de Got, sous le nom de « Clément V fut élu par le crédit de la faction française et par les ordres secrets du roi Philippe-le-Bel ; car on sait que les intérêts et les passions des hommes sont, en un certain sens, la raison de Dieu et entrent comme tout le reste dans les vues de sa Providence. » (Le P. Colonia. *Hist. litt.*)— Voulant témoigner sa reconnaissance, le nouveau pape céda aux désirs du roi, en promettant de transporter à Avignon le siége pontifical. Cette malheureuse concession fut une des principales causes du grand schisme, dont le scandale affligea le monde chrétien et ne se termina qu'en 1417, au concile de Constance, par la proclamation de Martin V. L'abandon de Rome, de la ville où St-Pierre avait exercé son

Digitized by Google

ministère et souffert le martyre, était un vrai mépris des traditions religieuses, et devait nécessairement ternir l'auréole qui entourait le St-Siége; en outre, de très-graves intérêts politiques et matériels se trouvaient froissés par cette funeste résolution. Toutes ces causes réunies ne pouvaient que produire de grandes calamités, et le triste événement, qui signala le couronnement de Clément V, semblait un avertissement du ciel.

Le pape, ayant résolu de fixer sa résidence en France, convoqua les cardinaux à Lyon pour la cérémonie de son couronnement; il choisit cette ville, à cause de sa proximité de l'Italie et des relations qu'il y avait eues antérieurement. Son frère, Beraud de Got, en avait été archevêque, et lui-même était alors son vicaire-général. Les rois de France, d'Aragon et d'Angleterre furent invités à se trouver à Lyon, ainsi que les principaux seigneurs de leur royaume. La célébrité de l'église des Saints-Macchabées, ou de Saint-Just, engagea le pape à s'y faire couronner, et la cérémonie eut lieu le 14 novembre 1305, avec grande pompe. Le souverain pontife se disposa ensuite à descendre vers l'archevêché. Philippe-le-Bel fit l'office d'écuyer en aidant Clément V à monter à cheval. Le comte de Valois, frère du roi, à droite, et le duc de Bretagne, à gauche, tenaient les rênes; le roi de France, à cheval, marchait à côté et à droite.

Une immense population se porta sur le passage du cortége. Les maisons du Gourguillon regorgeaient de spectateurs jusque sur les toits. L'ancien fort bâti par les bourgeois, vers la recluserie de la Madeleine, ayant été abandonné, et peut-être démantelé, tombait en ruines. Il était surchargé d'une foule curieuse, parfaitement placée pour voir la cérémonie. Lorsque Clément fut arrivé au-dessous de ces vieilles murailles, elles s'écroulèrent tout-à-coup, ensevelissant sous leurs débris les spectateurs et les personnages du cortége. Le pape fut renversé de dessus sa monture; sa tiare roula sur le pavé, et il s'en détacha une escarboucle estimée 6,000 florins d'or. « Elle fut retrouvée, s'il faut en croire Ptolémée de Lucques, l'un des six auteurs qui ont écrit la vie de Clément V. » (Le P. Colonia, *Hist. litt.*) Le duc de Bretagne, qui marchait à sa gauche, accablé sous une

Digitized by Google

masse de pierres, mourut trois jours après de ses blessures. Le roi fut en grand danger, et le comte de Valois reçut aussi des contusions. Beaucoup de personnes de distinction périrent ou furent grièvement blessées. Quant aux victimes parmi le peuple, elles durent être fort nombreuses. On pense quelle consternation cet événement apporta au milieu des pompes de la cérémonie, et combien l'étroitesse de la voie parcourue augmenta le désordre. La montée des Épies, qui aboutit sur la petite place de Beauregard, n'existait pas encore (1), et, par conséquent, cette issue manquait à la foule. Ce désastre fut certainement accru par l'encombrement. Lorsque la panique s'empare des masses, on voit toujours un grand nombre de gens écrasés ou étouffés dans la presse des fuyards.

Ce fut à la hauteur de la place de Beauregard qu'eut lieu cette terrible catastrophe, et le mur qui l'occasionna devait être à gauche en descendant. La recluserie de la Madeleine est indiquée sur le plan du P. Ménestrier, un peu au-dessus de ladite place, et du côté de la Saône. Cette chapelle de la Madeleine était entourée d'un ténement, et quand les historiens racontent que le fort du Gourguillon fut élevé sur la recluserie en question, cela doit s'entendre du bâtiment et du terrain environnant.

Le fort fut mis à cheval sur la montée, et les bourgeois étant maîtres de Fourvières, ne craignaient pas d'être dominés par les assaillants. Le but des insurgés était de barrer le passage, et leurs travaux de défense s'étendaient des deux côtés de la voie. Le comte de Valois se tenait à la droite du pape, et le duc de Bretagne à gauche. Celui-ci ayant été écrasé sous l'éboulement, le mur se trouvait donc nécessairement à gauche. Le roi et son frère, plus éloignés à droite, ne reçurent que des contusions. Paradin précise très-bien cette position de la vieille muraille éboulée : « Comme la personne du pape Clément V commença à descendre

(1) « La vigne de Fuer, ayant été divisée en 32 parcelles ou pies, on « ouvrit, en l'année 1535, un passage pour les desservir. Il fut appelé rue des Pies de Fuer, et, par corruption, montée des Épies. » — Cochard. *Guide du voyageur à Lyon.*

Digitized by Google

vers la recluserie de la Madeleine, une vieille muraille étant *de l'autre côté* (qu'aucuns estiment avoir été des ruines du palais de Severus ou bien d'un théâtre antique), penchant sus la rue, tant chargée de peuple de toute sorte qui s'y étoit jeté pour voir passer le pape, fut emportée en bas..... »

Ces ruines que Paradin estime être celles du palais de Septime-Sévère ou d'un théâtre antique, étaient bien les restes du fort; car, lui-même, en parlant de la guerre civile, a dit précédemment : « Étant les choses en ces termes, ceux de la cité dressèrent un fort en l'église la Madeleine, lequel, depuis, tomba et tua beaucoup de gens. »

J'ai avancé qu'il ne fallait pas prendre à la lettre ce que racontaient quelques historiens de la construction du fort sur la chapelle de la Madeleine; car il n'eut pas entièrement intercepté le passage. Le P. Ménestrier s'exprime ainsi : « Les habitants de Lyon firent des forts et des redoutes au devant de la porte de Saint-Just, et se fortifièrent dans deux grosses tours, dont l'une était à la chapelle de la Madeleine, *qui sert maintenant d'église aux religieuses du Verbe-Incarné*, et dans une tour voisine, dont on voit encore quelques masures d'une prodigieuse maçonnerie.

Ladite chapelle était restée intacte, puisqu'on la retrouve sur le plan du P. Ménestrier (XVIe siècle). Elle pouvait bien appartenir aux religieuses du Verbe-Incarné, mais, cependant, ce n'était pas leur église officielle. En effet, Antoine Bougerol, dans une description des églises de Lyon, 1665, cite séparément celle des religieuses et la chapelle de la Madeleine. (*Etudes sur les hist. du Lyonnais*, F.-Z. Collombet, 1839.)

Ces religieuses ne s'établirent dans la maison occupée par le pensionnat de M. Guillard, qu'en 1637. Auparavant, Guillaume Duchoul, antiquaire du XVIe siècle, en avait été propriétaire. Plus tard, en 1672, elles firent l'acquisition d'un ténement, provenant de la famille Orlandini, où était située la chapelle de la Madeleine. (Cochard, *Guide du voyageur à Lyon.*)

La montée des Épies ayant été ouverte en 1535, et le ténement de la Madeleine étant situé au-dessus, on ne se rend pas

Digitized by Google

bien compte comment les religieuses pouvaient communiquer de leur monastère vers la chapelle de la Madeleine. Au reste, il paraît que cet inconvénient ne leur permit pas de garder cette propriété, puisque la chapelle avait disparu en 1731. Nivon, chanoine et infirmier de Saint-Irénée, dans son *Voyage du saint Calvaire* (Lyon, 1731), ne la mentionne nullement ; cependant, il fait une station à chacune des églises qui se trouvent sur son passage, depuis les bords de la Saône jusqu'à Saint-Irénée, en passant par le Gourguillon : *Saint-Pierre-le-Vieux*, *les R.-P.-Trinitaires*, *le Verbe-Incarné*, *les R.-P.-Minimes*, *les Ursulines-de-Saint-Just*, *Saint-Just*.

Clément V se montra très-favorable à l'égard des prétentions de Philippe-le-Bel, et, par conséquent, de celles des habitants de notre ville. Il ne paraît pas cependant qu'il ait eu le pouvoir d'apaiser entièrement les troubles, car, en 1312, Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, revendiqua ce qu'il appelait ses droits ; mais il fut obligé de se renfermer dans le château de Pierre-Scize. Louis-le-Hutin, fils du roi, suivi d'une armée, mit fin à cette équipée du prélat, en s'emparant, sans effusion de sang, du cloître de Saint-Just qu'il fit démanteler. Enfin, intervint un traité, en 1320, qui constata la souveraineté du roi de France, et assura la durée du gouvernement consulaire de la ville de Lyon.

Beaucoup de gens ne comprendront certainement pas l'intérêt que je prends aux vieilles rues, aux vieilles maisons, aux souvenirs du passé. Plusieurs même me trouveront probablement très-ridicule ; je ne m'en étonnerai pas. Il y a dans les plaisirs de l'imagination un charme inconnu de la plupart des hommes. Ce charme ne consiste pas dans la simple vue de l'objet : il faut absolument que l'esprit se mette de la partie. Celui qui monterait sur le Palatin ou l'Aventin comme s'il faisait une promenade à la Croix-Rousse, ne devra jamais aller à Rome. Dernièrement, un touriste me racontait qu'il y était resté une huitaine de jours, et que deux journées lui auraient suffi pour la connaître parfaitement. Son mépris pour l'illustre cité surpassait tout ce que l'on peut imaginer, et il termina ses impressions de voyage par ce

Digitized by Google

trait : « *Ces imbéciles de Romains ne savent que gratter la terre pour trouver des morceaux de pierres cassées.* » Je pense qu'il voulait parler des magnifiques fouilles exécutées, par ordre de l'administration, sur le forum, la voie Appienne et autres lieux célèbres. En se mettant à son point de vue matérialiste, il avait parfaitement raison. Je ne demandai aucune explication, car, on le conçoit, nous ne pouvions pas nous comprendre : mon interlocuteur m'aurait trouvé très-stupide, tandis qu'il me semblait l'entendre proférer des paroles blasphématoires.

C'est pour moi un plaisir de faire voyager mon esprit dans le passé. Quand je suis en présence d'illustres débris, je refais dans ma tête les drames dont ils ont été les témoins ; j'évoque sur la scène les acteurs de ces drames, je m'impressionne de leurs passions, je cherche des leçons pour le présent, et elles manquent rarement.

Si je pouvais initier les hommes de loisirs au charme de ces investigations locales et faire comprendre combien le culte des souvenirs apporte de jouissances dans la pratique de la vie, je croirais avoir rendu quelques services. Il est vrai que cet enseignement refroidirait l'enthousiasme pour la ligne droite et pour tout ce qui tient au progrès purement matériel ; mais il contribuerait au progrès moral, en élevant l'intelligence, et en attachant les hommes à leur pays. A tout âge, surtout quand on n'est plus jeune, il n'y a de vraie satisfaction que dans les occupations qui remplissent à la fois l'esprit et le cœur.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

FABLES par M. Alexis ROUSSET. — 1res livraisons. — Lyon, imprimerie de Fonville et Bonnaviat; in-12, 4 vol.

La fable est de tous les genres le plus difficile et le plus facile en même temps; c'est celui qui souffre le moins la médiocrité. Aussi avons-nous eu un grand nombre de fabulistes! On en compte plus de trois cents, et cependant deux noms ont seuls surnagé : La Fontaine et Florian, quoique ce dernier soit bien loin de la vérité, du naturel et de l'*humour* de son modèle. Rien n'est donc plus difficile que d'approcher du maître inimitable. A la suite d'un tel moissonneur, il ne reste que de rares et maigres épis à glaner. Et le moyen de ne pas toucher à ce riche gerbier furtivement ou involontairement? On croit être original, on n'est qu'une copie; on croit être la voix, on n'est que l'écho. Soyez donc neuf après cet esprit primesautier où l'on retrouve tout à la fois Rabelais, Montaigne et Molière. Qui donc pourra, comme lui, donner la vie à tant de types divers, reflets de l'âme humaine, appelés à vivre aussi longtemps que notre langue! O Perette, ma sœur, avec tes rêves que chacun de nous refait à sa guise! O bon Meunier, qui t'en vas cheminant avec ton fils et ton âne, et qui te laisse remorquer par l'opinion d'autrui! O Bucheron courbé sous le faix et appelant la mort... pour t'aider à recharger ton fardeau! Et la Cigale, cette imprévoyante prima dona de l'été, en quête chez la Fourmi, ce modèle de l'usure, qui donne des conseils à défaut d'écus à qui n'a pas d'hypothèques à offrir! Et vous, tendres et chers compagnons, modèle de l'amitié, couple heureux de pigeons, dont un aventureux voyage vient alarmer la tendresse et détruire le bonheur!

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CHEVAL ET L'ANE EN VOYAGE.

Ami, tu te plains trop d'un destin bien commun.

Digitized by Google

Vous encore, amis vrais, qu'on ne trouve qu'au Monomotapa ou dans La Fontaine, et tant d'autres que j'omets à regret, apprenez-nous vos immortelles leçons? Délicieuses créations, n'êtes-vous pas faites à notre image? Ne vivez-vous pas de notre propre vie?

Lyon a eu quelques poètes qui se sont exercés avec plus ou moins de bonheur dans la fable; nous citerons MM. Jacques Orsel, Coignet, Fleury Donzel, Mme Yemeniz, M. Mazelle, et, dans ces derniers temps, M. l'abbé Villefranche.

M. Alexis Rousset complète cette liste. Il a publié, en 1848, quatre premiers livres de fables, et un cinquième en 1852. Aujourd'hui il en fait paraître par livraisons une nouvelle édition considérablement augmentée et ornée de 150 gravures ou lithographies dues à des artistes de notre cité. Comme spécimens, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs trois eaux-fortes où l'un de nos jeunes peintres, M. Louis Guy, a rendu avec esprit et intelligence les poses et les mouvements des animaux, comme l'aurait fait Granville. Ces gravures, destinées à de prochaines livraisons, donneront une idée du talent et du goût qu'ont mis les autres artistes à la composition des dessins de cet ouvrage. C'est donc là une œuvre toute lyonnaise et par la forme et par le fond, une entreprise où la spéculation n'est pour rien, et dont l'amour des lettres et des arts a fait tous les frais, et, de plus, un livre de conscience et de morale

Dont la mère permettra la lecture à sa fille.

Nos sympathies sont donc tout d'abord acquises à l'auteur, un de ces hommes, si rares aujourd'hui, qui se réfugient au sein de l'étude et qui oublient le passé et le présent au milieu des rêves de leur imagination. Conteur aimable, cœur honnête, âme tendre, il se reflète tout entier dans la plupart de ses apologues, et l'on pourrait faire de lui, à cette occasion, une étude biographique en prenant tous les traits, toutes les teintes, tous les détails psychologiques qu'il se complaît à nous fournir çà et là sur lui-même : ce serait comme un portrait moral au daguerréotype.

Cherchons donc, à travers ses cinq premiers livres, le côté humain et personnel de notre auteur. Tout d'abord, nous le

Digitized by Google

voyons, comme il convient à un fabuliste pénétré de ses devoirs, s'indigner chaleureusement contre le chasseur barbare

Frappant d'un plomb mortel la volatile engeance.

Ou nous nous tromperions fort, ou M. Rousset a, l'un des premiers, répondu à l'appel de la Société protectrice des animaux ; car partout, dans ses fables, il se complaît à prendre contre l'homme la défense des bêtes, ses acteurs à lui, auxquels il prête généreusement son esprit et son cœur.

Puis, écoutez-le, dans les quelques vers que nous allons transcrire, nous initier à ses passions et à ses goûts, passion de bâtir, amour du bric-à-brac, goûts littéraires, et nous vanter le charme de son foyer, les plaisirs de l'étude et les douceurs de l'amitié :

Plaisir d'un cabinet d'étude,
Vous valez le bonheur des rois !
Assis dans mon fauteuil, en paix, sans lassitude,
J'entends là d'éloquentes voix ;
J'écris... puis, dans un livre, admirable merveille,
Je butine ainsi qu'une abeille ;
Je fais mille rêves légers,
Et savoure des biens un peu trop mensongers,
Un peu trop prompts à disparaître,
Mais qui, demain, pourront renaître.

***

Amour du bric-à-brac, que tu m'as fait de mal !
O fureur de bâtir, autre amour infernal,
Tu promettais monts et merveilles,
Et tu ne m'as donné, pour prix d'un long espoir,
Que des ruines sans pareilles !
. . . . . .
O bienfaisante économie,
Heureux qui te choisit pour guide et pour amie !

***

Ah ! gardons-le toujours, ce bonheur que l'on goûte
Sous le toit paternel, au coin de son foyer ;
Evitons avec soin la dangereuse route
Menant à des grandeurs qui se font trop payer ;
Sages, laborieux, ayons des goûts modestes ;
Il est, au sein des arts, mille distractions ;

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ANE ET LE MEUNIER.

Tu dors! C'est l'écorcheur qui va te réveiller

Digitized by Google

Arrachons leurs secrets aux régions célestes :
Les goûts charment la vie ; on meurt des passions.

***

Amitié, tu charmes la vie.
Quand l'opulence m'est ravie,
Quand les glaces des ans me fixent au foyer,
Et que déjà la mort réclame son loyer,
Douce amitié, ta voix me soutient, me console,
Je renais avec ta parole.
. . . . . .
Posséder un ami, voilà le vrai bonheur !

***

Heureux qui, bien obscur, sans souci des grandeurs,
Laborieux, exempt d'envie,
Demande à la raison le bonheur de sa vie !
Il n'use point ses jours en de vaines ardeurs ;
Jouir de peu, voilà sa règle et sa sagesse.
Le cœur libre, il jouit sans cesse :
C'est la voix d'un ami, c'est l'éclat d'un beau jour,
C'est le chant des oiseaux qui captivent son âme.
Il va faire à Flore sa cour,
Les bois, les champs, les cieux, tout lui plaît, tout l'enflamme.
. . . . . .
Vie obscure et cachée, heureux qui te conserve !

***

L'homme a de nombreux ennemis :
Au premier rang doit être mis
L'ennui, qui trop souvent le ronge.
Qui pourra t'en sauver ? Les passions ? hélas !
Elles conduisent au trépas,
Et leur bonheur n'est qu'un mensonge.
Pour faire avec la vie un riant et long bail,
A qui s'adresser ?... Au travail.

***

O folle du logis, Imagination,
Viens me bercer de tes chimères :
Verse-moi la séduction
De tes promesses éphémères ;
Tes mensonges charment le cœur.
Bâtis-moi des palais, accorde-moi la gloire,

Digitized by Google

L'amitié, l'amour ; je veux croire
A tous ces rêves de bonheur.

***

Hélas ! nous envions ces grands que la fortune
Semble avoir traités mieux que nous.
Nous croyons leur destin bien doux,
Et pourtant tout les importune :
Amusements, travail, tout fait place à l'ennui ;
Rien n'est plus assez vif ; le plaisir d'aujourd'hui
Fatiguera demain et partira bien vite.
La fortune rend sybarite.

***

Promesses de l'amour, vous n'êtes que mensonge ;
Ces biens que vous montrez, ces longs destins si purs
Se dissipent comme des songes.
L'amitié vaut bien mieux ; ses serments sont plus sûrs :
Elle est indulgente, elle est bonne ;
Se trouve-t-on en faute, elle pleure et pardonne.

***

Bonheur simple, plaisirs goûtés à peu de frais,
N'êtes-vous pas les plus solides ?
Que d'autres, aux désirs avides
Rêvent la gloire et les palais,
Les honneurs, les fêtes splendides ;
Il me suffit à moi de quelques amis vrais ;
Il me suffit des champs, des bois, des fleurs, du rire,
D'un peu d'aisance et de repos,
D'un esprit gai, d'un cœur dispos.
Mon cœur, avec ces biens, a tout ce qu'il désire.

Tel est notre aimable philosophe. Et si vous ajoutez à ce portrait moral le portrait physique, l'un sera le complément de l'autre. En effet, sous une couronne de cheveux blancs avant l'âge et tombant en boucles le long de ses tempes s'enlève un front plein de sérénité, se dessine une physionomie agréable, bienveillante et douce, éclairée par des yeux d'un bleu tendre et par un sourire des plus fins. Bien qu'enfant de ce siècle et d'une taille avantageuse, il a conservé la timidité du jeune homme, et il laisse percer dans tous ses mouvements une exces-

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ANE, LE CHIEN ET LES LOUPS.

non, je reste.

J'ai failli me noyer dans un torrent pareil.

Digitized by Google

sive modestie. Il y a tout à la fois chez lui de l'homme et de l'enfant. On sent, à travers sa causerie, le poète et l'artiste, mais avec un esprit d'ordre et de précision qu'il doit à la régularité de sa vie et à ses fonctions de comptable. Vous le connaissez maintenant. Qui ne voudrait en faire son ami, après avoir lu ses vers! Comme il se laisse pénétrer à tout propos, et comme il y a plaisir à le suivre dans ses récits! On voit le conteur tout en écoutant sa fable. Il y a du mouvement dans son dialogue, de la grâce dans les détails, de la vérité dans la mise en scène de ses personnages et l'action marche à son but.

Nous avons esquissé le double portrait de l'homme, montrons le fabuliste. A l'œuvre on connaît l'ouvrier. Qu'on le juge donc sur les deux fables que nous prenons au hasard dans les livraisons parues. De celles-ci on aura la mesure des autres. Une goutte suffit pour apprécier la bonté d'une liqueur :

L'HOMME ET LE LION.

Je vais louer l'homme une fois;
L'occasion en est bien rare.
Je le peins tel que je le vois,
Je le vois trop souvent sot, injuste et barbare.

Fort doux est le lion lorsqu'il a bien dîné.
En paix avec toute la terre,
On l'a vu cependant quelquefois entraîné
A montrer un peu de colère.
Un lion vit un homme; il rugit, et, d'un bond,
Il se trouva tout près du malheureux. Que faire
Contre un si terrible adversaire?
L'effroi de l'homme fut profond :
Il attendait la mort. — Je te tiens, misérable,
Dit le roi des déserts; te faut-il terrasser?
Un geste y suffirait; mais tu vas confesser
Les torts de ta race exécrable.
Tu va proclamer sa laideur,
Ses vices, son orgueil, ses forfaits, sa faiblesse:
Tu vas avouer ta bassesse,
Et rendre hommage à ma grandeur.

Digitized by Google

Ensuite nous verrons.., Peut-être
Agirai-je en généreux maître. —
— Je suis en ton pouvoir, dit l'homme, et franchement
Tu peux me déchirer, sans trop grande injustice.
Je doute fort qu'un homme en agît autrement.
Mets-moi donc en lambeaux, si tel est ton caprice;
Mais, lion, sois-en sûr, ma fausse humilité
N'outragera jamais pour toi la vérité.
L'homme est faible, sans doute, orgueilleux, plein de vices,
Je puis le confesser. En seras-tu plus grand?
Il est barbare avec délices;
Mais ton appétit dévorant
Ne fait-il point aussi de sanglants sacrifices?
Ne connais-tu jamais la haine et la fureur?
Tu vantes beaucoup ton courage,
Et, sans nier tes droits à ce noble avantage,
Le moindre serpent te fait peur.
Tu l'emportes sur nous par la force brutale;
Tu sèmes partout la terreur;
Mais quelle intelligence à la nôtre est égale?
Je suis en ton pouvoir, ayant été surpris;
Prévenu du danger, j'aurais su me défendre,
Et ton audace alors aurait reçu son prix...
Ce que l'homme a créé, te le faut-il apprendre?
Nos arts et nos travaux remplissent l'univers,
Et l'on en parle même au fond de tes déserts,
De ces déserts ton seul refuge...
J'ai dit. Maintenant, sois ton juge. —
— Je devrais te punir... Non, ce serait affreux:
Ta voix a su trouver la véritable amorce
Qui séduit un cœur généreux:
Bien noble est la fierté qui s'adresse à la force.

LE GROSEILLER ET LE NUAGE.

Un groseiller fort altéré
Vit enfin accourir la nue.
Et l'arbuste, tout éploré,
Salua sa bonne venue.
— Aimable nue, arrose-moi,

Digitized by Google

Par pitié ; je me meurs sans toi. —
— Hélas ! répondit le nuage,
Le vent me pousse, et je ne puis,
Tout compâtissant que je suis,
Faire aucun bien sur mon passage !
Adieu l'on m'entraine ! — Il se tait...
L'arbuste, oubliant sa misère,
Lui cria : — merci du bienfait ;
Merci cent fois ! je tiens pour fait
Le bien que tu voudrais me faire.—

Que ne pouvons-nous, citer encore *l'Ane et le Chien*, *l'Ane et le Meunier*, *le Villageois et ses deux fils*, *les Trois Frères* ou *les Bienfaits de l'association*, *les deux Fermiers !* Il nous faudrait plus d'espace qu'il ne nous en reste. Nous préférons transcrire les sentences et les moralités suivantes, qui, condensées en un ou deux vers, resteront gravées dans la mémoire du lecteur comme une utile leçon :

C'est doublement donner que donner sur-le-champ.

***

Les dons trop attendus sont bien vite oubliés.

***

Ce qu'on exalte chez autrui
Ce sont les qualités qu'on croit avoir soi-même.

***

La voix par excellence est celle qui nous loue.

***

Le plus riche est celui qui désire le moins,

***

Moins on a de désirs, moins on porte de chaînes.

***

Qui se croit le plus fin est bien près d'être dupe.

***

Personne n'est content de ceux
Qui ne sont contents de personne.

***

Tel voit bien la couleur, qui voit mal la nuance.

***

Digitized by Google

On court après l'esprit, on saisit la sottise.

***

On poursuit le plaisir, on atteint la douleur.

***

On poursuit le bonheur, on le touche, il s'envole.

***

La vanité ne perd jamais une occasion
De se louanger elle-même.

***

Nous trouvons toujours fort aimables
Ceux qui semblent contents de nous.

***

Il n'est guère de gens plus chiches de louanges
Que ceux qui n'en méritent point.

***

Nous louons de bon cœur celui qui nous admire.

***

Le faite des grandeurs en est souvent le terme.

***

Le remords est selon la vertu qui nous reste.

***

Pour qui pleure l'honneur, l'honneur n'est pas perdu.

***

L'avare entassant l'or croit posséder son bien,
Et c'est son bien qui le possède.

***

Parler un peu de soi, sans doute, est bien permis :
On y trouve un plaisir extrême.
Pourtant malheur à qui parle trop de lui-même !
Il est bientôt à charge à ses meilleurs amis.

***

Au fond de toute opinion
N'est-il pas un peu d'égoïsme ?
Le bien, le mal, vus au travers d'un prisme,
Suivant notre intérêt, changent souvent de nom.

Digitized by Google

Nous voudrions bien faire connaître plus à fond la valeur poétique de notre fabuliste, le prendre corps à corps dans chacun de ses apologues, et cette tâche nous l'accomplirons peut-être un jour, dès que nous aurons entre les mains l'œuvre complète, les quatre volumes qu'il nous promet. Pourtant, nous pourrions, dès à présent, lui donner le conseil d'être à l'avenir plus sévère pour lui-même, de supprimer quelques longueurs et quelques détails parasites. Sans ces taches, résultat d'une excessive facilité ou d'une trop grande complaisance paternelle, nous n'aurions que des éloges à accorder à la partie littéraire de cette œuvre, comme nous n'avons qu'à en louer la portée philosophique et morale.

Léon BOITEL.

Nous sommes bien en retard envers notre laborieux collaborateur, M. Joseph Bard, au point de vue bibliographique. L'*Algérie en* 1854, itinéraire général de Tunis à Tanger, a paru depuis quelque temps, fruit de trois voyages scientifiques de M. Bard, en Tunisie, en Algérie et dans le Maroc. Nous en rendrons incessamment compte.

Bourg-en-Bresse en 1854, par le même auteur, vient encore de paraître, publié et imprimé par M. Louis Perrin, qui en a fait un chef-d'œuvre typographique. L'auteur et l'imprimeur se sont compris et semblent avoir pris à tâche de faire, l'un par son style, l'autre par son goût et sa verve artistique, un véritable présent au public choisi du Lyonnais et de la Bresse.

Digitized by Google

Nécrologie.

—

CLAUDE-LOUIS GRANDPERRET.

Le 25 octobre 1854 un nombreux cortége des élèves des écoles primaires de notre ville, le crêpe au bras, et un grand concours de citoyens appartenant aux plus hautes classes de la société lyonnaise se pressaient, rue Malesherbes, aux Brotteaux, devant la demeure de Claude-Louis Grandperret. Il avait succombé le 23 aux atteintes d'une longue maladie. La ville de Lyon perd en lui le conservateur de ses archives ; l'Académie , dont il fut président et secrétaire général pendant plusieurs années, un de ses membres les plus actifs ; la Société littéraire et la Société d'agriculture, un de leurs travailleurs assidus; l'Université, un de ses officiers les plus distingués ; la Société d'instruction élémentaire, le plus dévoué de ses fondateurs ; l'enseignement public, enfin, un des hommes qui lui a donné le plus de gages et rendu le plus de services. Claude-Louis Grandperret naquit à Gex en 1791. A dix-neuf ans, il était professeur de rhétorique au lycée de Belley. Quelques années plus tard, licencié ès-lettres, il élevait à Lyon un établissement particulier qui prit un grand développement et qui, par une décision ministérielle, fut érigé en institution et autorisé à enseigner les belles lettres. Son nom se recommanda bien vite à l'attention du ministre. Aussi, lorsqu'il fut question d'organiser, dans le département du Rhône, l'instruction primaire, M. Grandperret en fut nommé l'inspecteur en 1835. Dans ses nouvelles fonctions tout était à organiser.

En 1839 les archives municipales de la ville lui furent confiées.

Membre et secrétaire de l'Académie, il prit une large part aux travaux de ce corps savant, et, comme rapporteur, à l'organisation de l'école de la Martinière, telle qu'elle existe aujourd'hui.

On a de lui plusieurs travaux, entre autres : Un *Traité de*

Digitized by Google

Littérature, en deux volumes, qu'il composa à l'âge de vingt ans et qui est parvenu à sa 23me édition ; un *Traité de Géographie*, en deux volumes, adopté par l'Université ; une *Histoire de l'Académie de Lyon*, publiée dans les Mémoires de cette compagnie ; enfin, en 1852, il publia, sous le titre de *Lyon*, et dans un format portatif, un résumé fort intéressant de l'histoire de notre ville.

L'homme privé était à la hauteur de l'homme public. Par son aménité et son caractère, il avait su se faire des amis dans tous les rangs de la Société et sa mort a été un deuil pour plus d'une famille lyonnaise. Son nom revit dans un fils qui occupe honorablement aujourd'hui le siége de substitut du procureur général.

Léon BOITEL.

—

JOSEPH FEUILLET.

La ville de Lyon vient de perdre un homme qui lui faisait honneur et comme magistrat et comme savant.

M. Joseph Feuillet était lyonnais. Il avait exercé pendant assez longtemps les fonctions d'avoué près le Tribunal de première instance, et fut nommé, à la suite de la révolution de 1830, juge-de-paix du 6e arrondissement de Lyon. Ainsi, il comptait à l'instant de sa mort, 24 ans de magistrature.

M. Feuillet était un homme d'une grande modestie, de mœurs douces et d'une instruction sérieuse. Ses études et ses goûts l'entraînaient particulièrement vers la philosophie et le théâtre, et il avait, à ces deux points de vue, une érudition complète. Il laisse un Traité inédit de philosophie qui eût formé un ouvrage considérable, et beaucoup de travaux manuscrits sur le théâtre.

M. Feuillet avait acquis par son activité, par son assiduité exemplaire, une véritable renommée dans les congrès scientifiques. C'est là, plutôt qu'à Lyon, que se manifestait son existence littéraire. Il était, envers ces sortes d'assemblées inaugurées par M. de Caumont, d'un dévoûment sans bornes, et les prenait au sérieux plus qu'aucun de ses collègues. Je ne crois pas que, pendant toute sa carrière, il ait manqué une seule

Digitized by Google

fois à ces rendez-vous scientifiques dans les principales villes de France. Il y prenait une part considérable à leurs travaux, était membre de presque toutes leurs commissions. Les sections dans lesquelles il choisissait de préférence sa place, étaient celles de philosophie et de médecine. Il était véritablement la personnification des congrès scientifiques, et s'en exagérait l'importance.— M. Feuillet, je le répète, avait une instruction complète et sur un grand nombre de matières. Les comptes-rendus des congrès scientifiques sont pleins de ses rapports, de ses dissertations. Il aurait désiré qu'il parût à Lyon une revue sédentaire des congrès scientifiques.

M. Joseph Feuillet était associé de l'Académie de Reims et de plusieurs autres sociétés savantes. Il avait un grand mérite, celui des intentions les plus civilisatrices et les plus nobles. Il faut lui savoir gré aussi de son amour sincère pour la ville de Lyon, à laquelle il rapportait toutes ses affections et qu'il honorait par son caractère.

Comme magistrat, Joseph Feuillet sera difficilement remplacé. Il avait une grande rectitude d'idées, un jugement sûr, l'esprit le plus conciliant : il était d'une admirable accessibilité, il réunissait toutes les conditions d'indépendance, de bonté, de droiture et d'intégrité nécessaires à l'exercice de la magistrature populaire des juges-de-paix.

M. Feuillet était veuf depuis de longues années, et ne laisse point de postérité. Il possédait à Collonges une petite maison de campagne qui, avec l'étude, faisait tout son bonheur.

Joseph Feuillet mérite une place parmi les Lyonnais dignes de mémoire.

Joseph BARD.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

RÉPONSE DE M. JOSEPH BARD A LA LETTRE DE M. AUGUSTE BERNARD AU SUJET DES NOMS LATINISÉS.

A Monsieur le Directeur de la REVUE DU LYONNAIS.

Lyon, le 6 novembre 1854.

MONSIEUR,

M. Auguste Bernard me fait l'honneur de m'adresser, dans votre dernière livraison, à propos de noms latins de lieux, des observations dont le besoin ne se faisait pas généralement et vivement sentir dans notre public lyonnais. Je comprends mal comment des hauteurs de la Capitale et de la science qu'il occupe, ce docte écrivain a pu apercevoir l'horizon borné tracé autour de nous par l'amour de la province. Ce sera, sans doute, dans un moment où il cherchait une distraction, ou bien désirait rappeler son nom à des lecteurs qui ne cessent de l'honorer et ne l'oublient point.

Sans doute, beaucoup de noms de lieux n'ont pas été latinisés avant le XVIe siècle, et beaucoup ont une origine purement gauloise. A ce dernier point de vue, on a plus encore abusé qu'à celui des racines latines. Je connais des hommes instruits qui, armés de leur Bullet et du dictionnaire de Legonidec, trouvent dans tous les noms une origine celtique. L'effort de la science dans ce cas n'est pas très-méritoire et très-significatif.

Dans notre contrée si intimement pénétrée par l'élément antique, terre de droit écrit, l'origine latine et le nom latin ont évidemment prévalu. Cette observation est absolue,

Toutes les appellations latines que j'ai citées se trouvent tout au long dans Garraud et dans Courtépée, dans Guichenon qui les ont presque toutes puisées dans les chartes et cartulaires des XIe et XIIe siècles. Il faut avoir bien envie de conserver une origine, pour ne pas voir dans les nombreux Vincelles et Vinzelles du territoire vinicole, la traduction non pas libre mais servile de *Vini cellæ*.

M. Bernard nous parle d'un *Roricum* qui serait Saint-George-de-Reneins. Où a-t-il pris ce *Roricum*, et que signifie *Roricum ?* Quel rapport y a-t-il entre ce nom et Reneins ? Il me paraît à moi plus naturel de le faire dériver d'*Arena*, des sables qui couvrent le territoire de Saint-Georges, près de la Saône. Le mot latin *arena* a été bien sensiblement altéré dans notre langue ; ainsi il y a à Dijon le faubourg de Rènes, à Dôle, la rue d'Arens, à Marseille, le quartier d'Arene, et tous ces noms se tirent indubitablement d'*Arena*.

Quant à la dénomination de Trévoux, elle semble venir ou des trois petits vallons qui s'ouvrent derrière cette ville, ou des trois *voultes* (anses, courbes) décrites par la Saône au pied des ravissants coteaux que vous connaissez, ou bien encore de *très vie* (trois voies).

En fait de noms latins, j'ai pour principe de ne rien inventer : je me borne, en certains cas, à des interprétations plus ou moins contestables, toutes consciencieuses.

Agréez, Monsieur, la nouvelle assurance de mes sentiments de la veille, du jour et du lendemain. JOSEPH BARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

SUPPLÉMENT A LA NOTE SUR LE JARDIN-DES-PLANTES.

Les travaux exécutés au Jardin-des-Plantes pour le compte de la Compagnie des Eaux, ont mis au jour, du côté nord de la colline, des voûtes et des murs romains qui devaient soutenir les gradins de l'amphithéâtre. Ces derniers vestiges de notre histoire gallo-romaine ont été détruits avec une promptitude et une indifférence qui caractérisent les entreprises industrielles; de sorte que peu d'habitants de notre ville, de ceux qui attachent quelque prix aux choses de l'antiquité, ont pu voir eux-mêmes ces témoins irrécusables de l'existence de la naumachie.

Il y a quelque trois ou quatre ans, le jardin fut miné et purgé de toutes ses pierres, qui servirent à macadamiser les allées. Ces pierrailles se composaient de débris de granit, de gneiss, de briques et de poteries romaines. A la même époque, on trouva sur la pente qui descend à la place Sathonay, une ruine formée d'une maçonnerie faite avec les roches susdites, et stratifiée par des lits de larges briques. Au lieu de la laisser subsister comme soutien du terrain, ornement du jardin et souvenir du passé, on la fit disparaître impitoyablement.

On sait que les Romains ont, surtout dans nos contrées, employé le gneiss fragmentaire pour l'intérieur de leurs murailles, revêtues ensuite d'un parement qui prenait la forme de l'*opus reticulatum*, ou d'assises horizontales et régulières. On ne nous a pas laissé entrer dans les travaux; cependant il nous a semblé de loin que le revêtement des murs découverts se composait de moellons placés horizontalement. S.-O.

Aimé Vingtrinier, directeur-gérant.

Digitized by Google

LES DEUX VOYAGEURS

Ballade.

—

ENSEMBLE

Vive la joyeuse Espagne
Au sol fertile, au ciel bleu.
La neige de la montagne
Rafraîchit un air en feu.
Là, croît le palmier superbe,
La grenade, ici, fleurit ;
Les troupeaux dorment dans l'herbe
Près du taureau qui mugit.

PREMIER VOYAGEUR

J'aime ce beau pays aux vieilles cathédrales,
Aux châteaux grands et fiers sur le haut des rochers.
J'aime à voir s'allonger les lointaines spirales
Des hautes tours et des clochers.

Digitized by Google

DEUXIÈME VOYAGEUR

J'aime les vieux récits de l'Arabe et du Maure
Contés par fois le soir au pied de l'Alhambra,
Et ces combats fameux dont se souvient encore
Le berger de la Sierra.

ENSEMBLE

Vive la joyeuse Espagne
Au sol fertile, au ciel bleu.
La neige de la montagne
Rafraichit un air en feu.
Là, croit le palmier superbe,
La grenade ici fleurit;
Les troupeaux dorment dans l'herbe
Près du taureau qui mugit.

PREMIER VOYAGEUR

J'aime à voir sur les murs des pieux monastères
Le travail incompris de magiques pinceaux;
Et, pour plonger au fond de leurs secrets mystères,
J'aime à rêver sous les arceaux.

DEUXIÈME VOYAGEUR

Là bas, dans le vallon, passait l'Abencerrage,
La Sultane-des-fleurs dormait sous ces lambris;
Ces échos répétaient la musique sauvage
De la trompette des Zégris.

ENSEMBLE

Vive la joyeuse Espagne
Au sol fertile, au ciel bleu.
La neige de la montagne
Rafraichit un air en feu.
Là, croit le palmier superbe,
La grenade ici fleurit;
Les troupeaux dorment dans l'herbe
Près du taureau qui mugit.

Digitized by Google

PREMIER VOYAGEUR

Pour acquérir de l'or et de la gloire
Je produirai les traits des Bienheureux.

DEUXIÈME VOYAGEUR

Et moi, des fous je tracerai l'histoire ;
Comme autrefois ne sont-il pas nombreux ?

PREMIER VOYAGEUR

De mes pinceaux j'ennoblirai l'usage ;
L'art a pour but d'éclairer l'univers.

DEUXIÈME VOYAGEUR

Moi, je ferai rire le sage
En lui présentant nos travers.

ENSEMBLE

Le monde s'ouvre devant moi;
Gloire et renom je lui demande.
Le but est loin, la course est grande,
Mais on a l'avenir pour soi.

PREMIER VOYAGEUR

Le Roi verra mon talent et mon zèle ;
Des courtisans je serai vénéré.

DEUXIÈME VOYAGEUR

A mon berceau je suis fidèle ;
Dans la foule je resterai.

ENSEMBLE

Le monde s'ouvre devant moi ;
Gloire et renom je lui demande.
Le but est loin, la course est grande,
Mais on a l'avenir pour soi.

DEUXIÈME VOYAGEUR.

Vous êtes Peintre et moi je suis Poète;
Dieu bénisse notre avenir !

Digitized by Google

PREMIER VOYAGEUR

Ma joie, à moi, serait complète
Si nous devions nous réunir.

ENSEMBLE

Nous allons entrer dans la ville :
Rendez-vous ici dans un an.

PREMIER VOYAGEUR

Moi, je suis natif de Séville.

DEUXIÈME VOYAGEUR

Moi, Seigneur, je suis Castillan.

PREMIER VOYAGEUR

Adieu !

DEUXIÈME VOYAGEUR

Gloire à ta main savante !

PREMIER VOYAGEUR

Écoute son premier bravo.

DEUXIÈME VOYAGEUR

On me nomme Michel Cervante.

PREMIER VOYAGEUR

Moi, je m'appelle Murillo.

ENSEMBLE

Le monde s'ouvre devant moi ;
Gloire et renom je lui demande ;
Le but est loin, la course est grande,
Mais on a l'avenir pour soi.

A. V.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT

DE

LA COMMUNE A LYON.[1]

L'auteur de cet article croirait faire injure au bon sens de notre époque, s'il ne protestait contre la pensée de compromettre les noms justement vénérés d'archevêque et de chanoines qui s'y trouvent nécessairement mêlés. Nos prélats et nos prêtres n'ont plus d'autre privilége que celui de nous éclairer de leurs lumières et de nous édifier par leurs vertus.

—

Le samedi après la saint Barnabé, c'est-à-dire le 15 juin de l'an de grâce 1268, le beffroi de l'église de Saint-Nizier appelait aux armes tous les bourgeois de Lyon pour résister à l'oppression des Comtes et revendiquer, par la force, des droits depuis trop longtemps usurpés par la force. Dans tous les quartiers de la ville, les compagnies se formaient autour de leurs bannières, sous le commandement de leurs capitaines, et déjà les hommes les plus résolus s'étaient portés rapidement sur la tour du pont de la Saône, et s'étaient emparés de ce seul passage par lequel il fût possible aux troupes des Comtes de pénétrer dans la partie de la ville enfermée entre les deux fleuves. C'était le commencement d'un drame sanglant

(1) L'article que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs complète celui que nous avons donné dans le numéro précédent : *Le Gourguillon au XIIIe siècle*. Dans ce dernier, M. Saint-Olive écrivait plutôt comme antiquaire, M. Grandperret envisage les faits uniquement comme historien. Les deux écrits éclaircissent un des faits les plus intéressants des Annales de notre cité.

Digitized by Google

qui devait avoir plusieurs actes, dont le dénouement devait être l'indépendance de la cité gouvernée par des magistrats élus par elle, et dont les suites devaient amener un haut degré de prospérité industrielle pour les Lyonnais.

Mais ces résultats coûtèrent bien du sang et des larmes, et ceux qui les conquirent ne purent qu'en préparer la jouissance à ceux qui vinrent après eux.

Depuis plus de soixante ans, l'archevêque et le Chapitre de Lyon, ayant acquis des Comtes de Forez les droits de souveraineté sur la ville, percevaient des impôts sur les denrées consommées par le peuple avec une rigueur qui avait souvent excité de violents murmures. Une transaction avait bien eu lieu pour libérer les habitants de la perception de ces droits, moyennant une somme de vingt mille sols lyonnais; mais le Chapitre avait reçu l'argent et ses officiers continuaient leurs exactions sur le peuple.

Outre cette cause permanente de mécontentement, il en existait une autre d'une nature encore plus sérieuse. L'archevêque faisait rendre la justice par son sénéchal, et les chanoines, de leur côté, prétendant qu'une partie de la justice leur appartenait, avaient établi des juges indépendants de ceux de l'archevêque.

Il est impossible de décrire toutes les vexations sans nombre et les désagréments continuels qu'entraînaient les conflits de juridiction et l'avidité des officiers qui attiraient les mêmes causes en même temps devant les deux tribunaux. Déjà les habitants de Lyon avaient réclamé, les armes à la main, en 1228, contre cet état de choses devenu intolérable, et la médiation du duc de Bourgogne avait pu seule empêcher l'irritation des esprits de se porter aux dernières extrémités. Un traité conclu entre l'archevêque et les citoyens, donnant à peu près satisfaction aux justes réclamations de ceux-ci, avait assoupi pour un temps l'explosion de leur mécontentement

Digitized by Google

en diminuant les vexations des officiers de l'église, et en donnant aux bourgeois certaines garanties dont ils voulaient bien se contenter.

Quarante ans s'étaient à peine écoulés depuis cette époque, mais les abus n'avaient pas cessé, et à mesure qu'on s'éloignait du temps où le peuple avait menacé, on oubliait ses menaces et on en était revenu à le mépriser comme auparavant.

Cependant les bourgeois de Lyon, résolus de mettre définitivement un terme à cet état de choses, se disaient les uns aux autres « que c'était grande honte que si noble cité se ren-
« dit sujette à des prêtres, desquels le métier est de dire
« leurs heures et de prier Dieu, sans se devoir mêler de la
république; » ils se ménagèrent l'appui des nobles de Bresse et de Savoie pour le cas où l'on serait forcé d'en venir aux mains. Ce cas ne tarda pas à se présenter ; car les chanoines (le le siége archiépiscopal était alors vacant) inquiets des dispositions hostiles des bourgeois, avaient introduit dans leur cloître bon nombre de nobles de leurs parents et amis. Les plus violents d'entre eux répétaient aux autres « que des gentils-
« hommes de bonne maison et qui appartenaient à tant de
« grands seigneurs, ne se devaient ainsi laisser amâtiner à
« des mercadants, et à cette vermine de populace, leurs su-
« jets ; que si ils se laissaient vaincre, cela leur redonderait à
« perpétuel déshonneur et reproche : qu'ils étaient procréés
« de tant de vaillants hommes, qu'ils ne devaient commettre
« si grande faute que de dégénérer; d'ailleurs qu'ils ne devaient
« ainsi laisser perdre les droits ecclésiastiques qu'ils avaient
« juré de maintenir et garder, et que si leurs devanciers ne
« les eussent maintenus et défendus, eux n'en eussent point
« trouvé; que la nature d'un peuple est de soi humilier quand
« il est bien vexé et foulé, et de s'élever et enorgueillir,
« quand le seigneur fait le doux et humain. »

De tels discours que rapporte le bon historien Paradin, et

Digitized by Google

qu'il appelle *Sataniques* produisirent leur effet, et les chanoines confiants dans le nombre et la valeur des hommes d'armes réunis autour d'eux, firent sommer les bourgeois de se soumettre à leurs officiers, sous peine d'être traités comme des rebelles; et pour appuyer la menace d'effets immédiats, ils firent arrêter un bourgeois connu par l'énergie et la liberté de ses discours et nommé Nicolas Amadoris.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer l'insurrection générale, mettre en branle le beffroi de Saint-Nizier et appeler toutes les compagnies lyonnaises sur le pont de la Saône, déjà occupé par les leurs. On s'empare des portes et des clefs de la ville ; on tend des chaînes dans les rues ; on élève des barricades partout où l'on craint une surprise, et ces précautions arrêtées, on s'enhardit à des exploits dignes d'un mouvement aussi unanime. En peu d'instants les murailles qui environnaient le cloître sont escaladées; les portes sont enfoncées, et les maisons des chanoines sont occupées par les vainqueurs. Le Chapitre avait fui dès le commencement de l'action et s'était réfugié au cloître de Saint-Just, que sa position et sa forte enceinte garnie de tours rendaient bien autrement formidable que le cloître de Saint-Jean. Les soldats des chanoines qui avaient pu échapper au fer des citoyens avaient fait également leur retraite sur Saint-Just.

Enhardis par le succès et résolus d'en finir avec leurs maîtres, les citoyens se disposent à attaquer la citadelle de Saint-Just. Ils montent avec intrépidité et dans le plus bel ordre par la rue étroite et raide du Gourguillon, et débouchent sur la place des Minimes où les gens du Chapitre les attendaient. Le combat s'engage à l'instant, et malgré la vigoureuse résistance des gens d'armes, encouragés par la présence des chanoines eux-mêmes, dont plusieurs se battent aux premiers rangs, la fougue impétueuse des Lyonnais rejette dans la citadelle ceux qui avaient osé les attendre au pied de ses

Digitized by Google

remparts. Mais là devait se borner le cours de leurs succès. Que pouvait en effet le courage de tant de braves gens contre des portes de fer énormes et contre des murailles d'une hauteur et d'une épaisseur extraordinaires? C'était des machines de guerre qu'il fallait employer, et on n'en avait pas; c'était l'art des siéges qu'il fallait appliquer, et personne n'en avait la première idée à cette époque où tout l'avantage était pour l'assiégé qui, du haut de ses tours, n'avait qu'à prendre son temps et à choisir l'ennemi qu'il voulait frapper. Aussi, après des efforts héroïques et superflus, il fallut renoncer à l'entreprise jusqu'à ce qu'on eût réuni des moyens plus efficaces. Mais on resta maître des abords de la place, et, pour se garantir des sorties, on construisit rapidement une espèce de forteresse sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'institution du Verbe-Incarné, au haut de la montée du Gourguillon.

Cependant les chanoines se préparaient à repousser les citoyens dans la ville, et ils appelaient à leur secours tous leurs vassaux du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, pendant que leurs ennemis amoncelaient des échelles, des engins, des béliers pour attaquer les murailles, et des matières inflammables pour répandre l'incendie de tous côtés. L'armée du Chapitre s'élevait, d'après les calculs sans doute exagérés des historiens, à vingt mille hommes tant à pied qu'à cheval, et une force pareille semblait devoir tout écraser devant elle; mais les citoyens de leur côté n'avaient point perdu de temps pour se mettre en état de se maintenir et de poursuivre leur entreprise; ils avaient eu surtout la sage pensée de se donner un chef dans la personne de Humbert de la Tour, chevalier rempli de bravoure et d'expérience.

Il était temps que les citoyens fussent organisés et en mesure de résister à l'armée des chanoines, car déjà le fort du

Digitized by Google

Gourguillon avait été enlevé et ses défenseurs passés au fil de l'épée.

On ne conçoit pas comment le Chapitre ne profita pas mieux de cet avantage pour refouler sur-le-champ les bourgeois dans la ville et reprendre le cloître de St-Jean. Ceux-ci, promptement revenus de la consternation où les avait plongés le désastre du Gourguillon, s'ébranlent sous le commandement du seigneur de la Tour, montent à St-Just, reprennent en passant le fort du Gourguillon, et pénètrent jusque sous les remparts du cloître où ils trouvent rangée en bataille la nombreuse armée des chanoines. Ils l'abordent sans hésiter; mais ils avaient affaire à une noblesse aguerrie et bien mieux exercée qu'eux au maniement des armes. Aussi toute leur vaillance ne put que balancer la victoire qui fut disputée jusqu'à la fin du jour, avec des chances diverses de succès et avec un grand carnage de part et d'autre. Désespérant de forcer cette armée, mais ne voulant pas abandonner leur entreprise, les citoyens prirent le parti de se retirer sur la colline de Fourvières et de changer l'attaque en blocus.

Alors il y eut des pourparlers qui se terminèrent par la promesse des deux partis de s'en rapporter à la décision du roi de France, saint Louis et du légat du pape. Cette décision fut rendue en 1269; elle ordonna la cessation des hostilités, l'échange des prisonniers faits de part et d'autre, la démolition des fortifications élevées pendant la guerre et la restitution du cloître de Saint-Jean aux chanoines. Il y avait là quelque satisfaction accordée au Chapitre; mais le véritable avantage fut pour les citoyens, et en ce que le roi mit dans leurs mains la justice temporelle, en ce qu'on leur laissa la faculté de s'assembler et de nommer eux-mêmes des magistrats chargés de veiller aux intérêts de la *communauté*. De plus le légat du pape leur donna l'absolution des censures qui avaient été

Digitized by Google

lancées contre eux dans un concile tenu à Belleville sous la présidence de l'évêque d'Autun.

Mais cet état de paix ne dura pas longtemps, et les chanoines mécontents des conditions qu'on leur avait imposées profitèrent de l'éloignement du saint roi, qui venait de s'embarquer pour la fatale expédition d'Afrique, et recommencèrent les hostilités par l'attaque du fort du Gourguillon. Ils le prirent une seconde fois et en massacrèrent encore la garnison tout entière. Ils eurent ensuite la malheureuse pensée d'envoyer leurs troupes sur la rive gauche de la Saône, et de porter le fer et le feu dans tous les villages, depuis la Croix-Rousse jusqu'à Neuville. Exaspérés à la vue de ces horreurs, les citoyens jurent d'en tirer une vengeance éclatante. Les pennonages se rangent sous les ordres du brave Humbert de la Tour et montent à Saint-Just avec leur intrépidité ordinaire. Comme l'année précédente, ils reprennent le fort du Gourguillon et font subir aux soldats de l'église le sort qu'avaient éprouvé les leurs; ils mettent le feu à tout le quartier voisin du cloître et, dans le premier entraînement de la fureur, ils massacrent tous les habitants qui tombent entre leurs mains.

Ces terribles représailles ne firent qu'animer les chanoines à redoubler la dévastation qu'ils étendaient sur les campagnes des citoyens et à livrer au fer de leurs soldats tous les habitants des villages qui avaient échappé au premier carnage. C'était une guerre atroce dans laquelle aucun des deux partis ne pouvait prendre un avantage décisif sur l'autre, les efforts des citoyens venant nécessairement échouer devant les murailles de St-Just, et les troupes de chanoines étant incapables de faire reculer les impétueuses compagnies de la ville.

Deux mémorables assauts furent donnés à la citadelle du cloître, le premier vers le milieu du mois de juillet, et le

Digitized by Google

second cinq jours après. Les citoyens y déployèrent une énergie et une audace admirables; ils tuèrent bon nombre de leurs ennemis, et même quelques-uns des chanoines; mais ils firent des pertes douloureuses, et malheureusement sans avantage pour leur cause. Il fallut recommencer le blocus.

Il est triste d'avoir à raconter qu'apercevant des hauteurs de Fourvières les débris encore fumants de leurs maisons de campagne, les citoyens s'excitèrent à étendre de semblables actes de barbarie sur les terres de l'église.

Ils se portèrent rapidement à Écully, dont les habitants effrayés se réfugièrent autour de leur curé, dans l'église, comme dans un asile inviolable. Mais, que ne doit-on pas craindre, même d'un peuple généreux, quand il est emporté par une aveugle colère? Des matières inflammables, bois, paille, meubles furent accumulés contre l'édifice; on y mit le feu, et tout fut brûlé, tout! Pas un de ces malheureux n'échappa.

Après cet exploit déplorable, les citoyens coururent à Couzon dont les habitants s'étaient enfuis sur les hauteurs voisines, et en brûlèrent impitoyablement toutes les maisons. Ils firent subir le même sort au village de Genay, sur la rive gauche de la Saône, et revinrent, satisfaits de leur vengeance, se préparer au nouvel assaut que Humbert de la Tour méditait de donner à Saint-Just.

Le chef des Lyonnais espérait bien que cet assaut serait le dernier, tant il avait réuni de moyens d'attaque et de machines de guerre pour en assurer le succès. Il se présenta donc devant la citadelle avec un formidable appareil de mantelets, de béliers et de pots à feu, et suivi de tous les habitants capables de porter les armes. Il fit les approches avec plus de précautions qu'aux assauts précédents, et il attaqua vigoureusement les fortifications sur trois points à la fois. Mais tous ses efforts et toute la bravoure des assaillants furent encore rendus inutiles par la vigueur de la défense. Les assiégés

Digitized by Google

étant parvenus à détruire les machines des assiégeants, ceux-ci renoncèrent enfin à emporter Saint-Just de vive force. Mais ils restèrent sous les armes et maîtres des positions qui tenaient la citadelle en respect.

Dès cette époque les combats cessèrent, et les deux partis, lassés de leurs pertes, montrèrent moins d'animosité l'un contre l'autre. Un an après, les chanoines étaient rentrés dans leur maison de Saint-Jean, et les citoyens restaient tranquilles entre les deux fleuves ; mais ils avaient organisé leur commune, et ils en avaient confié l'administration à douze conseillers au lieu de cinquante qu'ils avaient choisis lors des premières insurrections.

L'archevêque et le Chapitre ne virent jamais de bon œil ce gouvernement municipal ; mais ils n'osèrent plus le heurter de front, et l'indépendance des citoyens fut établie de fait jusqu'à ce qu'enfin elle le fût de droit, sous le règne de Philippe-le-Long, par le traité passé entre les citoyens et l'archevêque, Pierre de Savoie, avec le consentement du roi. Ce traité, daté du château de Pierre-Scise, le 21 juin 1320, reconnut les franchises et les priviléges des citoyens et constitua définitivement la commune de Lyon.

Feu Grandperret.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE EN ORIENT

SOUS FRANÇOIS 1er

(SUITE ET FIN).

Toute relation avec la Porte se compliquant presque toujours d'une négociation avec Venise, Polin se fit présenter au sénat dans les premiers jours de janvier 1542. Malgré les égards dont il fut l'objet, on resta sourd à sa voix lorsqu'après avoir exposé les nombreux griefs du roi contre l'empereur, il en vint à solliciter la participation directe de la Seineurie dans la ligue qui se préparait; le drogman Younis-Bey, récemment accrédité à Venise par la sublime Porte n'eut pas plus de succès, et tout ce que purent obtenir les deux envoyés se résuma dans une promesse de neutralité, circonstance qu'il fallait considérer comme avantageuse en face des sympathies que Charles-Quint s'était créées dans le sénat. Ces sympathies ne tardèrent pas, d'ailleurs, à se manifester ouvertement à l'occasion d'un incident qui révéla le profond dépit des Vénitiens qui ne pouvaient voir sans une extrême douleur l'abaissement de leur pays résultant du dernier traité avec la Porte. Une troupe d'aventuriers sous les ordres de Beltramo-Sacha, avait, au mépris de la trève, surpris la garnison autrichienne de Marano et arboré le drapeau français. Ce voisinage inattendu d'une garnison française surprit désagréablement le sénat, convaincu que plusieurs de ses membres, amis ou parents des partisans du roi, avaient livré le secret de ses délibérations, résolut de sévir contre eux et

Digitized by Google

les fit poursuivre jusque dans le palais de l'ambassadeur français où ils s'étaient réfugiés. La *furia francese* répondit vaillamment à cette insolence et il fallut recourir à un siége en règle et même à un assaut pour en avoir raison.

Une telle violation du droit des gens ne permettait plus à l'évêque de Montpellier qui représentait la France à Venise de rester à son poste, et Polin, de son côté, comptant bien s'en prévaloir pour faire réduire Venise à l'impuissance, regagna Constantinople.

A son arrivée, Polin trouva de grands changements dans les esprits. C'est tout au plus s'il était encore question du projet d'alliance avec François Ier autrement que pour en parler comme d'une chose surannée, et le chef du divan lui-même, l'eunuque Soliman était devenu un obstacle à cause de son animosité contre Barberousse, dans laquelle il fut entretenu par l'or et les intrigues de l'Espagne et de Venise (1). Cette situation était d'autant plus désespérante qu'après le désastre de Charles-Quint devant Alger, François Ier qui avait mis le temps à profit pour se ménager le concours des puissances du Nord, venait de déclarer ouvertement la guerre. Cependant un fait pouvait laisser supposer que le sultan ne partageait pas les idées des ministres, c'était sa présence à Andrinople en but d'activer les préparatifs d'une expédition en Allemagne, conseillée par Polin pendant son premier séjour en Turquie. Décidé à en avoir le cœur net, Polin prend le parti d'aller le trouver. Au moyen d'une forte somme qu'il donne au capiaga, il obtient une audience secrète; Soliman se montre affable, proteste de ses bonnes intentions, mais ajoute que la saison est trop avancée pour te-

(1) Il montra plus tard à Polin des lettres du roi de Sicile qui le suppliaient de négocier une alliance entre l'empereur et le sultan, et Barberousse avoua que Venise lui avait fait offrir quarante mille ducats s'il parvenait à laisser la flotte à l'ancre pendant tout l'été.

Digitized by Google

nir la mer et que ce retard si regrettable ne peut être attribué qu'au séjour trop prolongé de Polin à Venise. Toutefois, ajoute-t-il, je suis disposé, pour le printemps prochain, à envoyer au roi mon allié, pour agir contre l'ennemi commun, une flotte double de celle demandée.

L'indigne conduite de Venise valait ce nouveau désappointement à la France, et François Ier en reçut avec un vif déplaisir la nouvelle qui lui fut apportée par le capitaine des galères, Décé. Privé pour cette année de la coopération des Turcs, force lui fut de rappeler le dauphin et son armée qui venaient d'échouer devant Perpignan.

Pendant la suspension d'armes qui suivit, la diplomatie ne resta pas inactive, et la convention de la diète de Nuremberg offrit à François Ier une nouvelle occasion de justifier publiquement sa politique devant l'assemblée de l'Empire, dont il eut la loyauté de constituer les membres juges entre lui et son adversaire. Polin, de son côté, travailla à recouvrer son crédit auprès des pachas en faisant sonner bien haut la promesse que lui avait faite le sultan. A force d'adresse, il s'insinua dans les bonnes grâces du gendre de Soliman, Roustan-Pacha, qui l'invita à un dîner d'apparat. Cette démonstration lui ouvrit bientôt toutes les portes, et l'eunuque lui-même laissant reposer sa haine contre Barberousse, envoya à Polin et aux officiers de l'ambassade des robes de drap d'or, des vases d'argent et des chevaux. L'exemple devint contagieux et la défection se mit de plus en plus dans le camp des partisans de l'empereur. Le maître avait parlé, et chacun tenait à lui plaire; le baron de la Garde était triomphant.

Enfin, le printemps de l'année 1543 arriva, et Soliman, fidèle à sa parole, s'avança d'un côté contre Vienne avec des forces considérables, tandis que de l'autre il mit à la disposition de François Ier une flotte commandée par Barbe-

Digitized by Google

rousse et destinée à combiner ses opérations avec celles de notre escadre dans la Méditerranée. A ce sujet, il écrivit au roi : « J'ai livré à Polin, par fraternelle libéralité, une armée marine de telle qualité et quantité que vous l'avez demandée, et très-bien équipée de toutes choses. Il est aussi commandé à l'amiral Barberousse qu'il obéisse aux conseils d'icelui et conséquemment qu'ils mènent la guerre contre les ennemis à notre vouloir. Pour votre égard vous fairez le devoir d'ami si les navires sont ramenés à Constantinople après que les affaires seront heureusement accomplies. Au demeurant, toutes choses adviendront prospérement selon votre vouloir et le mien, si vous prenez soigneusement garde que le roi Charles d'Espagne ne vous trompe de rechef sous mention de paix, car vous l'aurez très-équitable avec lui après que vous aurez brulé ses pays jusque là gardés de toute misère de guerre. »

Polin, au comble de ses désirs, confia les affaires de l'ambassade avec le titre de résident près de la Porte-Ottomane à Gabriel d'Aramont, que nous verrons revenir plus tard en qualité d'ambassadeur, puis s'embarqua sur un des vaisseaux de la flotte aux mouvements de laquelle il devait présider, puisque conformément aux ordres du sultan, Barberousse était tenu de ne se gouverner que par ses conseils.

Gabriel d'Aramont n'avait qu'à recueillir le fruit des travaux de son prédécesseur. On sait déjà qu'en l'absence du sultan ce n'était point à Constantinople que se traitaient les questions politiques et la mission du résident se trouvait pour ainsi dire circonscrite dans le cercle des intérêts journaliers du commerce; c'était plus loin, sur la scène active des armées que se passaient les grands événements et c'est là que nous allons suivre l'ambassadeur du roi de France près la Porte-Ottomane.

Sortie du Bosphore le 20 mai 1543, la flotte employa le

Digitized by Google

mois de juin à faire acte de présence hostile sur les côtes de Naples. La ville de Reggio succomba la première, et, malgré les plus vives instances, Polin ne réussit pas à lui épargner les horreurs de l'incendie. Tout ce qu'il fut possible d'obtenir de Barberousse, se réduisit à une capitulation accordée au gouverneur espagnol dont la fille alla peupler le harem du vainqueur. De là, on se présenta devant Ostie. Les sujets du pape étaient si effrayés de voir les Ottomans sur leur territoire, qu'ils se disposaient déjà à abandonner les villes et à se réfugier dans les montagnes, lorsque Polin les rassura par la lettre suivante écrite au légat Rodolphe : « L'armée marine que Soliman envoye pour la déffense de la France, sous la conduite de Barberousse, a charge de m'obeyr de telle sorte qu'elle ne nuyra à nul qu'a noz ennemis, par quoy faictes publier aux Romains et à tous autres habitants l'Orée de la seigneurie papale qu'ils ne craignent rien d'ennemi de nous, car jamais les Turcs n'enfreindroient la foi que leur soudan m'a donnée très-manifestement, et tentez aussi pour certain que le roy de France n'a rien de plus cher que voir l'éclat de Rome non seulement sain et sauf, mais encore très florissant et pour tout déffendu contre toute injure des impiéteux. » La terreur s'apaisa devant cette déclaration et fit place à une confiance telle que les habitants accouraient à bord des navires pour vendre leurs denrées que du reste on avait grand soin de payer scrupuleusement.

Enfin, vers les premiers jours de juillet la flotte vint mouiller devant Marseille dont la population subissait le découragement général amené par les mauvaises nouvelles d'Allemagne. On se demandait si ce secours n'était pas trop tardif et s'il n'allait pas ajouter de nouvelles difficultés à une situation déjà fort critique. Assigner un emploi utile aux forces ottomanes devenait impossible en ce moment par suite de la concentration, sur un autre point, des préoccupations

Digitized by Google

de la défense et cependant condamner à l'inaction des alliés aussi susceptibles, ne laissait pas que d'engendrer des périls qu'il importait de conjurer. Un mois était à peine écoulé que déjà Barberousse se plaignait de n'être que le jouet du capitaine Polin : « Je n'ai pas pris la mer, disait-il, pour me perdre de réputation, et donner prise à une accusation de lâcheté en restant tout l'été dans le port de Marseille sans faire la moindre expédition. »

Telles n'étaient pas non plus les conséquences que Polin avait attendu de ses efforts. Désespéré des récriminations de l'amiral, interprète en cela de toute l'armée ottomane, il se rendit en toute hâte près du roi pour le supplier de donner satisfaction aux Turcs en les employant, coûte que coûte, dans une entreprise quelconque. Une mesure antérieure fournit à François Ier le moyen de se tirer d'embarras. Avant l'arrivée des Turcs, mais en prévision de l'expédition qui devait s'accomplir avec la coopération de la Porte, le duc d'Enghien avait été investi du commandement des armées de terre et de mer. Ce prince, impatient d'inaugurer sa nouvelle charge et fatigué d'attendre les alliés occupés sur les côtes de Sicile, avait tenté contre Nice, ville du duc de Savoie, une attaque que l'apparition de la flotte de Doria avait fait échouer et qui n'avait eu d'autre résultat que la mort du brave Magdalon, frère du baron de Saint-Blancart. Ce fut à réparer cet échec que François Ier résolut d'utiliser l'activité belliqueuse de Barberousse, et Polin revint avec l'ordre de diriger sans retard la flotte sur Nice. Pour la première fois on allait voir les lis et le croissant naviguer de conserve et combattre pour la même cause.

On leva l'ancre et, dès le 10 août, la place était investie ; un mois après elle capitulait. Afin de lui éviter le sort de Reggio que la fureur ottomane rendait inévitable, Polin ordonna le rembarquement des Turcs, mais lui-même vit ses jours me-

Digitized by Google

nacés par le mécontentement général que cette mesure excita chez les janissaires trompés dans leurs espérances de viol et de pillage. D'un autre côté, Barberousse, piqué d'une méfiance que, selon lui, rien ne justifiait, ne prit plus la peine de dissimuler son dépit, et se répandit en invectives contre les Français, seuls admis dans la place. Cet incident avait semé la jalousie entre les deux armées et l'on pouvait prévoir que la colère des alliés éclaterait à la première occasion. La citadelle, située au sommet d'un roc inattaquable à la mine et au canon, tenait encore; cependant le succès n'était point douteux lorsque les munitions vinrent à manquer au camp français. Dans cette perplexité on s'adresse à Barberousse qui pouvait seul en fournir, mais le fier musulman s'irrite à cette demande, reproche avec dédain aux Français d'avoir pris à leur bord plus de vin que de poudre et de vouloir l'exposer à se priver, faute de munitions, du service de son artillerie; puis il réunit en Divan tous les officiers de sa flotte et agite la question du retour à Constantinople. Le duc d'Enghein qui jouissait de quelque influence sur ce fougueux vieillard, lui représenta qu'une telle détermination en présence de l'ennemi, serait préjudiciable à la gloire du sultan au moins autant qu'aux intérêts du roi de France, et Polin, de son côté, pour conjurer ce nouvel orage, eut recours à un procédé qui lui avait souvent réussi : il fit au nom du roi de nombreuses promesses aux pachas et aux officiers. La concorde se rétablit et le siége reprit son cours.

Peu de jours après, l'armée espagnole accourue au secours de Nice, fit décider la retraite qui n'eut pas lieu sans de nouveaux embarras. Les Français n'avaient usé de leur séjour dans la ville qu'avec la plus grande modération, mais quand il s'agit de rembarquer le matériel de siége (1), on dut re-

(1) Après la levée du siége, le marquis du Guast visitait Nice et s'émer-

Digitized by Google

courir à l'aide des janissaires qui une fois à terre franchirent les murs et ruinèrent par le meurtre, le viol et l'incendie une cité que la magnanimité française avait respectée.

André Doria qui appuyait avec sa flotte les mouvements de l'armée espagnole et pontificale avait jeté l'ancre dans une position qui le livrait à notre merci ; Polin n'eut pas mieux demandé que de prendre une aussi belle revanche, mais, malgré les supplications, Barberousse passa sans tirer un coup de canon et revint aux mouillages de Cannes et d'Antibes.

Malgré ce désaccord, François Ier tenait trop à conserver l'avantage moral que lui donnait la présence des forces ottomanes pour s'en dessaisir, et, comme preuve de sa bonne foi et de sa confiance, il fit proposer à Barberousse de lui livrer le port et la ville de Toulon pour y prendre ses quartiers. Après qu'on en eut expulsé les habitants (1), les Turcs fu-

veillait devant les travaux des Turcs. Il avouait qu'en fait d'artillerie les barbares étaient bien supérieurs aux autres nations.

(1) On a reproché à François Ier l'expulsion des habitants de Toulon, mais il est notoire que ce prince s'en était rapporté au gouverneur, qui donna lui-même l'ordre d'évacuation, sur l'observation des consuls de la ville, on n'exigea que l'éloignement des femmes et des enfants par mesure de prudence, et plus tard le roi prit à cœur d'indemniser les habitants, comme on peut le voir par la pièce suivante : « Françoys, par la grâce de Dieu, roy de France, comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, etc. Nos chers et bien amez les manans et habitans de nostre ville de Thollon nous ont faict dire et remonstrer que ladicte ville est située sur le bord de la mer et environnée d'un costé de haultes montagnes, au moyen de quoy le pays des environs est si stérile et de si peu de rapport, que seraict impossible auxdits habitans eulx nourrir et alimenter n'étoyt le train et trafique de marchandises qu'ils font ordinairement en laditte ville, du proufict desquels lesdits habitans suppliants vont achepter en aultres lieux plus commodes du dict pays, les vivres qui sont nécessaires, tant pour cela comme pour le rafraichissement de plusieurs de nos vaisseaulx qui se retirent souventes fois au port dudict Thollon. Et pour ce que pour hy-

Digitized by Google

rent répartis dans les maisons de la ville et des environs; chaque pacha en avait une entière pour lui, ses serviteurs et ses esclaves, personnel qui se composait ordinairement des deux sexes. On érigea une mosquée qui depuis est devenue l'église de St-Jean.

Les Ottomans, placés ainsi sous la main du roi, semblaient une menace suspendue sur l'Europe, et Charles-Quint en prit occasion de faire déclarer la guerre à la France et à la Turquie par les états d'Allemagne assemblés à Spire. A force de montrer le Turc prêt à envahir la Hongrie et à porter les armes dans le centre de l'Allemagne à la sollicitation de François Ier, il rendit ce dernier si odieux que la diète refusa d'écouter ses ambassadeurs, le déclara ennemi de l'empire et décida une levée de vingt mille hommes pour lui faire la guerre. Un mémoire justificatif présenté à la diète par le cardinal du Bellay, ambassadeur de François Ier, n'eut pas même la faveur d'être écouté.

Contraint alors de s'en rapporter au sort des armes, le roi répondit aux menaces par la victoire de Cérisoles. Cette heureuse circonstance, en relevant le courage de ses troupes, vint à propos lui permettre de congédier la flotte turque qui reprit la route de Constantinople au mois de mars 1544, après un séjour de plus de six mois à Toulon. Il devenait d'ailleurs urgent de se débarrasser de cet appui rendu com-

verner et loger l'armée du Levant en ladite ville et port de Thollon, nous en avons faict déloger tous lesdits habitans, leurs femmes et leurs enfans et iceux contraints d'abandonner leurs propres maisons et demeures, leur ôtant par ce moyen toute occasion de continuer le dict trafique de marchandises, avons affranchi iceulx suppliants en fait de contribution et des tailles et ce jusques au temps et terme de dix ans senssuyvant consécutifs. Donné à Eschou, le onzième jour de décembre l'an de grâce MDXLIII. et de notre règne le XXIXe. — Signé FRANÇOIS. — Par le roy, de l'Aubespine. »

Digitized by Google

promettant par la conduite des Turcs et qui, d'ailleurs, présenté aux populations par les ennemis de la France sous les couleurs les plus odieuses commençait à soulever l'opinion publique. Quant à Polin, on récompensa ses services par le titre de lieutenant-général des galères (1).

Malgré l'or distribué à profusion, malgré toutes les formes qu'on avait mises au renvoi des Turcs, il était à craindre que Barberousse, déjà si susceptible, ne trouvât le procédé injurieux ou tout au moins n'accusât notre politique de légéreté, afin d'éviter les effets qu'aurait pu produire cette opinion sur l'esprit du sultan. Le roi lui adressa une ambassade que relevaient la dignité et l'importance du personnage appelé à la remplir. Léon Strozzi, prieur de Capoue et marin célèbre qui avait succédé à Saint-Blancart dans le commandement des galères de France, fut chargé d'escorter la flotte turque avec une escadre et de faire agréer à la Porte les raisons politiques qui avaient fait agir son souverain. Chemin faisant, il eut la douleur d'assister, sans pouvoir s'y opposer, à la vengeance des Turcs qui pillèrent les côtes de Calabre et emmenèrent dix mille captifs. D'autres déceptions l'attendaient à Constantinople. Malgré sa positon éminente, il ne reçut qu'un accueil glacial et le Divan ne lui laissa pas ignorer que la France n'était plus considérée que comme une alliée toujours prête à échapper. Désespéré de l'insuccès de sa mission, Strozzi quitta l'escadre et s'en revint par terre en traversant l'Allemagne.

Le traité de Crespy, signé le 18 septembre 1544, avait ouvert une nouvelle ère pacifique entre François Ier et Char-

(1) Nommé le 23 avril 1544, lieutenant-général des galères, le baron de la Garde se signala dans plusieurs combats contre les Anglais et les Espagnols. En 1555, ayant surpris, à la côte de Gênes, un transport de cinq mille Espagnols destinés pour le royaume de Naples, il coula plusieurs galères et fit un grand nombre de prisonniers.

Digitized by Google

les-Quint. La clause par laquelle le roi s'était obligé à fournir à l'empereur, en cas de guerre contre le Turc, six cents hommes d'armes et vingt mille hommes d'infanterie payés pour six années, semblait presque une trahison, mais François Ier, forcé de l'accepter, ne l'avait fait qu'en se promettant de mettre tout en œuvre pour la rendre illusoire. Son désir d'amener une paix générale était si vif et si sincère, qu'il s'empressa d'intervenir auprès du sultan en faveur de son allié. Ce soin fut confié à Jean de Montluc, déjà chargé de rassurer la seigneurie de Venise sur les intentions du roi. Ses instructions portaient qu'il eût à s'entendre à Constantinople avec Girard de Velwich que Charles-Quint envoyait de son côté pour le même objet. La négociation se suivait avec chances de réussite, lorsqu'elle fut troublée par la présence d'un ambassadeur de Ferdinand d'Autriche, demandant que son maître fut compris dans le traité. D'un autre côté, Gabriel d'Aramont, chargé d'affaires depuis le départ de Polin, ne prêtait qu'un concours très-réservé à Montluc, par lequel il se voyait supplanté. Celui-ci, d'ailleurs, compromettait les intérêts du roi par ses indiscrétions et peut-être même par une sorte de faiblesse pour la cause de Charles-Quint ; aussi dut-il céder à la fin et laisser prendre à son collègue la haute main dans les négociations. D'Aramont profita habilement des craintes que faisaient concevoir au sultant les dissentions intestines survenues tout à coup dans son empire, et fit valoir les avantages d'une paix conclue par l'entremise de François Ier, comme une compensation aux griefs qu'avait occasionnés le renvoi de la flotte. Une trève de de cinq mois entre les parties belligérantes couronna d'abord ses efforts, et, enfin, le 10 décembre 1545, on signa à Andrinople un armistice de dix-huit mois pendant lequel Charles et Ferdinand devaient envoyer des ambassadeurs avec pleins pouvoirs de traiter sur des bases définitives.

Digitized by Google

Le scandale des débats de Montluc avec son collègue avait trop compromis la dignité de la France pour qu'il reçut un bon accueil à son retour, cependant le roi, après lui avoir fait de graves reproches sur sa vanité et son ostentation, causes premières de tout le mal, daigna lui pardonner en considération des démarches au moyen desquelles il avait fait recouvrer la liberté à un grand nombre de nos compatriotes que Barberousse tenait depuis vingt ans en esclavage sur les galères.

Tant que François Ier eut à s'occuper d'Henri VIII, roi d'Angleterre, nos relations avec la Porte restèrent fort négligées. L'événement le plus important fut la négociation d'un emprunt de trois cent mille ducats qui n'eut pas lieu comme on pouvait bien s'y attendre, mais en compensation duquel on nous accorda l'autorisation de tirer d'Alexandrie une certaine quantité de salpêtre. La cour laissait d'Aramont sans dépêches et complétement inactif. Attribuant cet abandon aux mauvais offices de Montluc, il résolut de venir lui-même se défendre et en même temps s'éclairer sur les nouvelles intentions du souverain. Il partit au mois de mai 1546.

Après le départ de M. d'Aramont, Jacques de Cambray, chancelier de l'église métropolitaine et de l'université de Bourges, était resté à Constantinople comme chargé d'affaires. Il lui était spécialement recommandé de contrecarrer les démarches de l'habile Girard de Velwic que d'Aramont avait rencontré à Ratas-Basar, se rendant par ordre de Charles-Quint auprès du sultan en vertu de l'armistice d'Andrinople, car François Ier, débarrassé de ses guerres avec l'Angleterre, reprenait ses projets de résistance contre l'empereur que ses succès en Allemagne rendaient chaque jour plus ambitieux. Mais, cette fois, les instincts belliqueux de la Porte avaient fait place à des idées plus pacifiques. Tourmenté d'un côté par les discordes qui menacaient d'éclater à l'intérieur, et de

Digitized by Google

l'autre par la rupture devenue imminente avec la Perse qui favorisait son fils rebelle Moustapha, le sultan se tenait sur la défensive et montrait une hésitation que la mort de Barberousse, survenue le 4 juillet 1546, ne fit que rendre plus formelle. La lettre par laquelle Jacques de Cambray rend compte de cet événement au roi mérite d'être rapportée : « Sire, je ne veux obmettre de vous faire entendre comme le sieur Barberousse après avoir été malade d'un flux de ventre de quinze ou vingt jours, est mort ce jourd'huy, de quoi votre majesté ne doit avoir trop grand déplaisir, car, à la vérité, je n'ai veu homme par deça plus contraire à tout ce qui touchoit votre service que luy, à tout le moins depuis que j'y suis, et je ne puis penser qu'il ne soit autre cause que le bon traitement qui lui fut fait en Provence ; lequel au lieu de le reconnoistre, a fait depuis les plus meschants offices qu'il a peu, et croy que s'il eust peu davantage, qu'il l'eust faict ; toutefois Dieu y a pourveu. Je ne scay si V. M. faisoit quelque dessein sur Alger pour attirer son fils à sa dévotion, lequel, à mon jugement, est assez facile à gaigner, n'ayant plus espérance, selon que je puis comprendre, de revenir en ce lieu ; aussi ledit Barberousse, par son testament, ne luy laisse rien du bien qu'il avoit par doça, mais le donne, partie au Grand-Seigneur, et partie à un sien nepveu ; il me doute bien que l'empereur ne manquera pas, si V. M. ne le fait pratiquer, de faire tous ses efforts pour l'attirer à soi, pour s'assurer de l'ennuy que luy a accoustumé de luy donner. Au lieu et charge du dict Barberousse doibt succéder à lui un nommé Gallerays (sala-rays), qui estoit le principal après luy dans l'armée et comme son lieutenant ; toutefois, ce ne sera jamais une telle aucthorité qu'avoit le dict Barberousse, laquelle estoit si suspecte au Grand-Seigneur, que l'on pense qu'il sera bien content d'estre hors de peine ; et pour ce que j'espère, selon l'occurrence des négoces par pré-

Digitized by Google

sence ou par lettres, vous donner de bref plus particulière information de toutes choses, il me semble ne vous devoir faire plus longue la présente, priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. De Pera lez Constantinople, le 4 juillet 1546. »

Charles-Quint, ravi d'une circonstance aussi inespérée qui semblait de nature à modifier les vues du conseil, pressait son ministre d'en profiter pour conclure une trève de trois ans. Mais Soliman prêtait plutôt l'oreille aux inspirations de M. de Cambray qui employait tous ses efforts pour faire ajourner la réponse aux demandes de Velwic jusqu'à ce que un ambassadeur en titre vînt faire connaître les nouvelles intentions de la cour de France. L'arrivée de M. de Codignac le servit à point. Ce diplomate, parti en courrier, apportait des lettres pour les principaux personnages du gouvernement turc et annonçait la nomination de M. d'Aramont au poste d'ambassadeur. A cette nouvelle, un revirement complet s'opéra dans le Divan, toujours soumis aux oscillations d'une politique vénale. Si l'or de Charles-Quint avait prudemment gagné les pachas à sa cause, la libéralité française se présentait à son tour comme une nouvelle mine à exploiter et ces hommes, devoués en apparence à celui qui avait payé leurs sympathies, se tournaient contre lui dès qu'un souverain plus généreux laissait espérer de nouveaux dons à ceux qui soutiendraient ses intérêts. Tel était alors le seul mobile des hommes d'Etat de la Turquie dans toutes les phases de la vie publique. Loin d'en accuser le brave et généreux Soliman, on doit reconnaître à la louange de ce prince, qu'il gémissait de la cupidité de ses sujets, vice qui arrêta pendant plusieurs siècles les hautes destinées que les sultans voulurent donner à leur nation. Dans la circonstance qui nous occupe, cette cupidité ottomane servit à tel point nos intérêts que M. de Cambray reçut du divan une promesse

Digitized by Google

ainsi formulée : « Si la Turquie traite jamais avec Charles-Quint, elle ne prendra conseil que de son épée et du roi de France. »

Gabriel d'Aramont, conseiller et maître d'hôtel du roi, éprouvé par sa récente mission et d'ailleurs fort avant dans l'estime de François Ier dont il comprenait la haute pensée, était l'homme le plus propre à diriger les affaires de la France en Orient et à maintenir la Porte dans ses dispositions bienveillantes. Il fut nommé ambassadeur au mois de décembre 1546. Le cardinal de Tournon qui dirigeait alors les affaires extérieures, voulut donner à cette ambassade un éclat inusité et, pour mieux en relever l'importance, la fit participer du double caractère d'une mission politique et d'une exploration scientifique et littéraire. A part les modestes tentatives dont nous avons déjà parlé, c'est le premier exemple d'une manifestation de ce genre, imitée depuis par tous les souverains qui se sont succédé sur le trône de France. Il appartenait au monarque restaurateur des lettres de prendre l'initiative d'une telle innovation, et dans ce but on adjoignit à l'ambassade trois savants : Pierre Gilles d'Alby (1), Pierre Bélon du Mans (2) et le baron de Fumel, chargés de recueil-

(1) Pierre Gilles (Petrus Gillius), né à Alby en 1490, savant médecin, était chargé de continuer les recherches de Postel et de recueillir des manuscrits. Il compila pendant son séjour en Orient deux traités intitulés : l'un *de Topographia Constantinopoleos* et l'autre *de Bosphoro*, tirées principalement d'un poème de Denys de Bysance. Ces deux curieux ouvrages furent d'abord publiés in-4°, en 1561, et ensuite in-12 par les Elzévirs, en 1632. A son retour en France, Pierre Gilles fut pris par des corsaires et ne dut sa liberté qu'aux libéralités de l'ancien évêque de Rhodez, le cardinal d'Armagnac, près duquel il mourut à Rome en 1555. Mais, après la mort de François Ier, Gillius, ne recevant plus aucun secours de son gouvernement, fut obligé pour pouvoir subsister de s'enrôler dans les troupes de Soliman.

(2) Pierre Bélon, qui était aussi médecin, a publié ses voyages sous ce titre : *Les Observations des singularités et choses mémorables trouvées en*

Digitized by Google

lir de nouvelles lumières sur l'antique berceau de la science et des arts. Chesneau suivait l'ambassade en qualité de maître d'hôtel.

Quoique M. d'Aramont eût pris la voie de terre et traversé la Suisse afin d'éviter les embûches semées sous ses pas par les agents de Charles-Quint, peu s'en fallut qu'il n'éprouvât le sort de l'infortuné Rincon, car Ferrand de Gonzague le faisait épier à la traversée du duché de Milan et avait placé des gardes à toutes les postes pour le surprendre plus aisément. Après des fatigues et des dangers de toutes sortes, il arriva le 9 février 1547, à Venise, où l'attendaient ses dépêches et ses instructions écrites transmises par la voie maritime à l'ambassadeur de France près la Seigneurie (1). Comme d'habitude le sénat l'accueillit avec de grands honneurs et se mit en frais de protestation d'un dévoûment sans bornes à S. M. D'après les traditions de la sérénissime République, ses manifestations amicales ne se distinguaient pas ordinairement par leur franchise, mais on pouvait leur attribuer une certaine valeur dans cette circonstance, par la crainte qu'inspirait d'un côté l'alliance Franco-Turque et de l'autre les vues ambitieuses du cauteleux Charles-Quint. Le 8 mars et après dix-huit jours d'une navigation inquiétée par les mauvais temps, l'ambassadeur débarqua à Raguse, puis, dès le surlendemain, reprit la route de Constantinople sous l'escorte d'un chaouch envoyé par le sandgiac de Coche pour lui procurer des chevaux et tout ce qui était nécessaire. Son arrivée dans la capitale des Osmanlis coïncida avec celle de M. de Valenciennes, chargé de rapporter à S. M. des ren-

Grèce, Asie, Judée, etc. Paris, in-8°, 1550, et in-4°, 1584. Ils sont remarquables par ce qui est relatif à l'histoire naturelle. Bélon revint en France en 1550.

(1) L'ambassadeur de France à Venise était M. de Morvilliers.

Digitized by Google

seignements exacts sur les armements que faisaient les Turcs en vue de reprendre les hostilités contre l'Autriche.

La mission de M. d'Aramont suivait son cours avec les plus belles chances de succès, et ce diplomate était en voie d'obtenir que la flotte ottomane fît une démonstration sur les côtes d'Italie lorsqu'il reçut des dépêches de France lui annonçant la mort de François Ier survenue le 3 mars 1547. Cet événement imposa d'abord un temps d'arrêt aux affaires, mais d'Aramont, se rendant bientôt compte de la situation qui devait contraindre le nouveau roi à continuer la politique de son prédécesseur, reprit les négociations sur le même pied et, avant même d'avoir reçu les nouveaux ordres de sa cour, se fit donner par le gouvernement turc la promesse d'un concours actif et dévoué.

Telle était la situation des affaires à cette époque que la puissance ottomane se montrait le plus ferme soutien de la monarchie française et présentait le seul obstacle qu'il nous fût possible d'opposer à Charles-Quint; alliance sublime de deux peuples qui, placés aux extrémités orientale et occidentale de l'Europe, n'avaient rien à redouter l'un de l'autre et se rendaient de mutuels services dans cette lutte acharnée contre un ennemi commun. Cette alliance était l'œuvre de François Ier, auquel cependant bien peu d'historiens ont rendu justice. Ce prince avait trouvé la France dénuée de soldats et d'argent, s'était vu lui-même délaissé par tous les princes chrétiens, vaincu, prisonnier et sur le point d'être dépouillé de ses Etats, mais seul il n'avait pas désespéré de l'avenir de son pays et avait puisé dans son génie l'inspiration de cette alliance ottomane qui sauva la France et qui, trois siècles plus tard, devait sauver l'empire du sultan. N'est-il pas permis de dire que la dette qu'avait alors contractée la France se paie aujourd'hui ?

E. D'ESCHAVANNES.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE LYON.

RENTRÉE SOLENNELLE DES FACULTÉS.

DISCOURS ET COMPTES-RENDUS.

Le 15 novembre, les Facultés ont repris leurs travaux ; elles faisaient partout leur rentrée sous les yeux d'une administration nouvelle ; et, à Lyon, où le digne Recteur de l'Académie a longtemps professé la philosophie avec éclat, cette nouvelle administration a eu un cachet de popularité qu'il serait difficile de ne pas lui reconnaître.

Ainsi, c'est sous les auspices les plus heureux que s'inaugurent les cours de nos Facultés. Il ne faut donc pas s'étonner de l'empressement des premières autorités de la ville et du département à se rendre à cette solennité littéraire et scientifique, ni du concours d'auditeurs d'élite qui s'y étaient rassemblés, tout aussi nombreux qu'en 1853. L'an dernier, on a été vivement intéressé par le souvenir de la victoire industrielle que Lyon avait remportée à l'exposition de Londres : cette année, les Lyonnais ont entendu avec plaisir la voix modeste et affectueuse d'un ancien maître toujours prompt à donner bon conseil, et

Digitized by Google

à indiquer les sources les plus profondes de la pensée.

MM. les doyens ont eu successivement la parole pour rendre compte des travaux de leur Faculté respective, rappeler les sujets qui ont été traités l'année dernière par chacun de MM. les professeurs, et indiquer ceux qui doivent être, cette année, l'objet de leur enseignement; nous nous empressons de donner quelques uns de ces discours :

Messieurs,

L'avénement de Napoléon III, comme celui de l'immortel fondateur de la nouvelle dynastie, a été, pour l'Université et pour les grandes institutions du pays, une époque de rénovation et de progrès.

Réclamées par l'esprit du temps, élaborées avec maturité, appliquées avec fermeté et mesure, d'importantes améliorations ont modifié le gouvernement de l'instruction publique et son régime intérieur. Dès maintenant, elles sont pour la société un gage de prospérité, et pour le prince auguste qui préside avec tant de sollicitude et de gloire aux destinées de la France, l'un de ses premiers et de ses plus durables titres à la reconnaissance nationale.

A une époque encore récente, toutes les grandes questions relatives à l'enseignement étaient devenues comme une arène, où l'esprit de parti, les passions du moment et, c'est notre devoir de le dire, l'amour du bien public, mettaient aux prises les hommes les plus honorables, également animés du désir de fonder sur ses véritables bases l'éducation de la jeunesse. La sagesse du gouvernement nouveau est venue, enfin, mettre un terme à ces longs et regrettables débats.

Une mesure législative, la loi de 1850, en consacrant la

Digitized by Google

liberté de l'enseignement, laisse aujourd'hui aux familles, sans restriction et sans entraves, la liberté du choix entre les établissements de l'Etat et les établissements privés, rendus eux-mêmes, dans une juste limite, à leur indépendance.

Aujourd'hui, aux hommes qui se consacrent à la pénible mission de préparer à la France un avenir digne de ses hautes destinées, une seule rivalité est permise, celle qui prend sa source dans le sentiment d'un grand devoir à accomplir, dans un dévoûment généreux aux progrès de l'éducation et au bonheur des générations nouvelles.

Après avoir fondé l'ère de la liberté dans l'enseignement, l'Empereur a voulu que l'organisation intérieure de l'Université fût mise en harmonie avec les perfectionnements nouveaux introduits dans tous les services publics, et que les fortes traditions d'ordre et de progrès du premier Empire reprissent toute leur autorité dans les établissements de l'Etat, où, d'ailleurs, elles n'avaient jamais cessé d'être en honneur.

Dans ce but, et sans rien perdre de ce qu'elle avait acquis en élévation et en étendue, l'instruction a été adaptée d'une manière plus spéciale que par le passé, à la variété des besoins et des aptitudes.

Dans quelques-unes de ces parties, elle s'est faite pratique et populaire pour répondre plus complètement aux intentions d'un gouvernement issu du suffrage universel, protecteur éclairé et impartial de tous les intérêts, en dehors et au-dessus de tout esprit de parti.

« J'ai voulu, disait Napoléon Ier, que l'Université fût fortement lettrée. J'aime les sciences, chacune d'elles est une application spéciale de l'esprit humain; mais les lettres, c'est l'esprit humain tout entier; l'étude des lettres, c'est l'éducation de l'âme, l'éducation qui prépare à tout. »

Digitized by Google

Empreinte de ces principes, aussi élevés que libéraux, toute une législation est venue renouveler, en quelques années, chacune des branches de l'enseignement public.

Depuis sa base jusqu'à son sommet, depuis l'école primaire jusqu'aux Facultés, couronnement de ce vaste édifice, dans l'ensemble comme dans les détails, dans l'esprit comme dans la forme, tout a été régénéré, agrandi, fortifié.

Sans cesser d'appartenir à la haute juridiction du Ministre de l'instruction publique, les écoles primaires et, sous quelques rapports, les écoles secondaires libres ont passé sous l'autorité tutélaire de la première magistrature administrative du département. Gardienne vigilante de leurs intérêts et de leurs droits, cette magistrature élèvera l'état moral des populations par la marche sage et prudente qu'elle saura maintenir dans ces écoles, et, au besoin, leur imprimer.

A un degré plus élevé, l'instruction secondaire a reçu des perfectionnements que l'expérience a déjà justifiés.

Grâces en soient rendues au dévoûment et à l'habileté des professeurs à qui l'Etat a confié l'application de ces nouveaux programmes, toutes ces innovations, qui avaient rencontré d'abord tant de contradicteurs, ont porté les fruits que la sagesse du Ministre devait en attendre. Légitimées par ce succès aussi prompt que décisif, nous les verrons bientôt devenir, par une libre adoption, la loi commune de toutes les écoles de l'Empire.

Les immenses découvertes des sciences physiques, l'éclat qu'elles ont jeté sur notre pays, l'universelle considération dont elles sont entourées imposaient au gouvernement la nécessité de leur faire une place convenable dans le système nouveau ; mais ce système a réservé la première aux lettres, et c'était son devoir.

Partout aujourd'hui, au lieu d'une route unique qui dirigeait naguère toute la population des colléges vers les am-

Digitized by Google

phithéâtres de droit et de médecine, de nombreuses et larges voies lui sont ouvertes vers tous les emplois utiles comme vers toutes les carrières libérales. Nul, si bas que la Providence l'ait placé, ne peut se croire déshérité des bienfaits d'une éducation selon ses aptitudes et sa position sociale.

La religion, ce premier besoin des sociétés comme des individus, tient le rang le plus élevé dans l'esprit des maîtres, et, par là, dans celui des élèves; elle a été placée à tous les degrés de l'éducation, pour faire naître et développer de bonne heure dans l'esprit de la jeunesse tout ce qui fonde et fortifie les croyances pieuses et les saintes espérances, tout ce qui met l'homme en paix avec lui-même et le rend utile à ses semblables.

Au-dessus des établissements où se distribue à l'enfance et à la jeunesse la première nourriture de l'esprit et du cœur, s'élèvent aujourd'hui, et seront bientôt complétées, des chaires d'où descend un enseignement qui doit continuer, en l'agrandissant, celui des colléges, et éclairer d'une lumière en harmonie avec le besoin des esprits et le progrès des connaissances les problèmes de la théologie, de la littérature et des sciences.

Pour conserver, dans les hautes sphères de la pensée et dans la marche ascendante de la civilisation, la place qu'elle y a toujours et si honorablement occupée, la France compte, et ce ne sera pas en vain, sur ces grandes institutions.

Tenir d'une main ferme le drapeau des sciences et des lettres, qui, à toutes les époques, ont placé notre pays au premier rang des nations éclairées; raffermir dans les esprits les doctrines qui sont le plus solide appui des états; proclamer, avec toute l'autorité du savoir et du talent, les principes de la morale et du spiritualisme chrétien; organiser, en quelque sorte dans chaque province académique,

Digitized by Google

une lutte énergique, incessante, contre l'envahissement des erreurs qui attaquent également le goût et la morale, contre les utopies qui sont la ruine des sociétés, telle est, Messieurs, la mission spéciale des Facultés de Théologie et des Facultés des Lettres.

Noble mission ! qui trouve ici de dignes organes. Chaque jour fait mieux apprécier les services qu'ils sont appelés à rendre, chaque jour leur donne de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance publiques.

Dans un autre ordre d'idées et de faits, les Facultés des Sciences hâtent et secondent le développement du bien-être et de la fortune publique. Qui ne sait par quels liens étroits l'agriculture, l'industrie, le commerce, se rattachent aux découvertes des sciences physiques, et quelle féconde influence doit exercer une institution qui a pour objet de reculer les bornes de ces connaissances et de les propager au sein des masses ? Leurs merveilleuses applications parlent assez haut, et tout autre éloge serait superflu en présence des prodiges qu'elles enfantent et de la juste admiration qu'elles excitent.

Mais ce serait mal les comprendre et mal les louer que de ne voir en elles qu'une condition de bien-être matériel ; les sciences, elles aussi, ont leur action morale, et c'est par ce côté surtout qu'il faut savoir les honorer. En mettant au service de l'homme les forces de la nature, elles l'affranchissent et lui donnent la conscience de sa dignité et de sa grandeur propres ; elles l'élèvent à la pensée d'un ordonnateur suprême, d'une Providence divine, et alors même qu'elles ne semblent avoir en vue que le monde visible, elles nous font entrevoir un monde invisible et supérieur, et nous préparent ainsi à la connaissance de l'âme et à celle de Dieu, tant il est vrai qu'un lien intime rapproche toutes les connaissances humaines ; aussi, unies désormais,

Digitized by Google

comme nous les voyons aujourd'hui, dans l'enseignement des Facultés, elles s'éclaireront mutuellement et répandront une lumière plus vive sur la route où s'avance l'humanité.

Il ne faut cependant pas se faire illusion, même au sein des plus légitimes espérances; chaque siècle a ses dangers.

De nos jours, la civilisation matérielle tend à étouffer la civilisation morale; là est le péril contre lequel doit s'armer la société. Une nation se relève des fautes qui naissent des égarements de l'esprit; mais de cette décadence qui vient de l'abaissement des âmes, jamais!

C'est à combattre ce péril de l'avenir que sont destinées un certain nombre de mesures, dont le but commun est de rendre l'enseignement des Facultés plus pénétrant et plus fécond.

Des conférences, qui mettront désormais en rapport plus immédiat les professeurs avec leur auditoire, leur permettront de donner à leurs savantes leçons un caractère d'évidence et de simplicité qu'elles ne pouvaient revêtir précédemment.

Ce nouvel attrait n'était, sans doute, guère nécessaire pour les Facultés de Lyon, qui voient chaque année un concours plus nombreux se presser autour de leurs éminents professeurs.

Les Facultés des lettres ont vu s'accomplir enfin le double vœu que la plupart d'entr'elles avaient formé. D'un côté, les deux épreuves écrites donnent à l'examen du baccalauréat une sanction plus sérieuse; de l'autre, la limite marquée au choix annuel des sujets de leçons, met plus d'ensemble dans leur enseignement et répand un nouvel intérêt sur leurs cours.

Renouvelée par une organisation récente, l'école prépara-

Digitized by Google

toire de médecine et de pharmacie de Lyon offre à ses nombreux élèves un enseignement au niveau de tous les progrès de la science. Les immenses ressources qu'elle présente à l'art de guérir, la multiplicité des observations, source toujours féconde des grandes découvertes, la vieille et brillante renommée de ses professeurs ne nous laissent qu'un désir à former, celui de la voir bientôt en possession d'un titre plus digne de son importance.

Jusqu'à notre époque, une grande partie de la jeunesse studieuse des départements était condamnée, pour achever ses études, à s'exiler loin du foyer domestique, loin des influences si bienfaisantes de la famille, pour aller demander à la capitale les lumières et les secours qu'elle ne trouvait point en province.

La nouvelle circonscription académique fait disparaître ce grave inconvénient. En même temps qu'elle imprime à tous les ressorts administratifs une activité plus rapide et à leur marche une direction plus uniforme, elle fonde et fait revivre, dans les lieux mêmes qu'elles ont illustrés autrefois, des Universités destinées à rivaliser avec celles dont s'énorgueillissent l'Angleterre et l'Allemagne, tributaires jadis de nos grandes et immortelles écoles du moyen âge.

Chaque centre académique va devenir, selon le génie propre des localités, le siége d'un enseignement complet, qui, rayonnant dans toute une contrée, communiquera aux intelligences et à la diffusion des idées un mouvement d'autant plus rapide que l'impulsion première sera plus rapprochée.

Toutes ces réformes, Messieurs, tous ces plans du jeune et vigilant Ministre de l'Instruction publique, ne peuvent nulle part mieux qu'ici recevoir leur pleine et entière réalisation.

Lyon, cette noble cité, où, à côté des merveilles d'une industrie sans rivale, tout ce qui est grand, tout ce qui est beau et élevé a toujours été l'objet d'un culte particulier et

Digitized by Google

fervent; Lyon, la cité, par excellence, des traditions et des vertus antiques, dont tout le passé n'est qu'un long souvenir de dévoûment religieux et d'héroïsme patriotique; Lyon, qui voit aujourd'hui, avec orgueil, briller à la tête de son clergé et de son armée, de son administration et de sa magistrature tant de noms glorieux et vénérés, tant de hautes illustrations, pourrait-il ne pas accueillir avec faveur une institution qui lui apporte l'éclat pur et durable de la gloire scientifique et littéraire, une institution qui lui rallie, comme à leur métropole intellectuelle, toutes les écoles des contrées voisines !

Depuis longtemps déjà ses nombreux établissements d'instruction, et, en particulier, son lycée, ont élevé les études à un niveau que n'ont pas dépassé les meilleurs colléges de la capitale. Vous le savez, Messieurs, ils ont donné à la poésie et aux beaux-arts, à la science et à la philosophie, à la magistrature, à l'Église et aux plus hautes fonctions de l'État une nombreuse pléïade d'écrivains ou de disciples qui, jeunes encore, ont déjà conquis avec honneur leur place parmi ceux dont peut se glorifier notre époque et ont bien mérité de leur commune patrie.

Pourquoi faut-il que l'un d'eux, celui que tous se seraient plu à nommer leur chef, s'ils avaient connu un titre plus flatteur que celui d'ami, celui qui, tout à la fois, érudit profond, écrivain distingué, orateur éloquent, alliait, par un rare privilége, à tant de vertus les talents les plus divers, soit tombé si jeune encore ! Son nom, ce beau nom d'Ozanam, l'une des gloires les plus pures de ce pays sera inscrit dans les annales de Lyon, mais avec une auréole qui n'appartient qu'à lui, à côté de ceux des Degérando, des Camille Jordan, des Ballanche et des Ampère.

Qu'il reçoive ici l'hommage solennel d'un pieux et bien douloureux souvenir !

Digitized by Google

Je ne puis, Messieurs, reporter ma pensée vers un passé si plein d'émotions pour moi, sans rendre ici témoignage à toutes les qualités solides et brillantes qui distinguent si éminemment, je le sais, la jeunesse lyonnaise, qualités dont elle puise le germe et trouve l'exemple dans cet esprit de famille, dans ces habitudes séculaires de travail, de vie modeste et de piété, qui sont comme les traits distinctifs et la gloire des habitants de cette cité.

En me retrouvant dans cette patrie adoptive que tant de souvenirs m'ont rendue chère, ma première pensée a été de faire remonter à sa bienveillance envers moi tout l'honneur du poste que j'occupe en ce moment.

Sans doute, c'est surtout aux dignes professeurs du Lycée et des Facultés que le ministre a voulu témoigner son haut intérêt en appelant à ce poste le plus ancien de leurs collègues, celui qui, longtemps témoin de leurs succès, pouvait le mieux apprécier et signaler l'importance de leurs services.

Leur zèle, la coopération intelligente et dévouée des honorables Inspecteurs que le choix éclairé et la confiance du Ministre ont placé dans chacun des départements dont se compose l'Académie de Lyon, l'appui des diverses autorités que la loi appelle à prendre part à l'administration de l'instruction publique, me permettent d'espérer que cette Académie ne restera pas au-dessous de sa mission; tous ses membres, unis dans un même dévoûment à la patrie et à l'Empereur, la plus haute personnification de la patrie, lui apporteront tous un généreux et loyal concours; et la jeunesse qui sortira de nos écoles sera digne de celle qui s'illustre aujourd'hui dans les travaux de la paix, comme de celle qui défend avec tant de valeur et de gloire l'honneur du nom français sur les champs de bataille.

L'abbé NOIROT.

Digitized by Google

Messieurs,

Votre empressement à vous rendre au milieu de nous n'a pas, cette année, pour motif la présence d'un illustre savant (1), et l'éloquente apologie des sciences, à laquelle sa parole brillante et sympathique sut donner tant d'éclat.

Un autre intérêt, qui ressemble à une joie et à un devoir de famille, vous ramène dans cette enceinte. Vous ne venez pas seulement assister à la rentrée de nos cours et à l'installation solennelle du chef d'une grande Académie ; vous venez surtout fêter le retour du prêtre (2) savant que vous avez appris à vénérer et à aimer dans vos jeunes années, dont les leçons, empreintes d'une saine et haute philosophie autant que de foi religieuse, vous ont si fidèlement servi de guide, à mesure que de nouveaux devoirs et les difficultés de la vie venaient remplacer, à votre entrée dans le monde, la douce et facile fraternité des écoles.

Un ministre (3) éminent s'est souvenu, comme vous avec reconnaissance, du savant modeste qui, dans l'étroite enceinte d'un collége, avait initié sa jeune raison à de grandes et nobles pensées. Il ne lui a pas offert, pour lui faire abandonner la mission d'utilité à laquelle il s'était voué, l'éclat d'une des chaires les plus élevées des Facultés, honneur insigne depuis longtemps refusé par le digne professeur de Lyon ; il lui a confié une mission plus grande encore, en lui demandant son assistance dans l'accomplissement des

(1) M. Dumas, sénateur, vice président du Conseil impérial de l'Instruction publique.

(2) M. l'abbé Noirot, ancien professeur de philosophie au Lycée de Lyon, ancien inspecteur général de l'Instruction publique, recteur de l'Académie de Lyon.

(3) M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique.

Digitized by Google

bienfaits promis par la nouvelle organisation de l'instruction publique.

Nous sommes heureux, monsieur le Recteur, de vous voir placé à la tête de notre Académie, au moment où nous entrons dans des voies nouvelles de bien public, alors qu'on fait appel, non seulement à nos lumières, mais encore à un dévoûment dont nous trouvons en vous un si noble exemple.

Un décret émané du souverain qui, chaque jour, décrète de nouvelles prospérités pour la France, ouvre aujourd'hui dans nos laboratoires de grandes écoles de sciences appliquées, où se formeront des hommes nouveaux, des hommes de science pratiques.

A d'autres temps il fallait d'autres hommes, et les temps se pressent à notre époque de progrès et de rénovation. Ne voyez-vous pas que tout se transforme autour de nous? que, si courte que soit notre vie, le monde que nous allons quitter n'est plus celui qui nous a vu naître?

C'est que le génie de l'industrie, cet infatigable géant devenu le maître de l'avenir des nations, appelle tous les peuples au travail, menaçant d'anéantir les populations oisives qui resteraient stationnaires dans le grand mouvement qu'il veut imprimer au monde.

La civilisation par l'esprit et par l'intelligence ne suffit plus à ses vastes desseins; il lui faut encore des bras qui travaillent, des sciences plus pratiques et plus fécondes, des arts et des métiers. Il veut que partout l'homme pense et produise.

Des nations rivales ont devancé ces nécessités de l'avenir, et de grandes institutions de manipulations scientifiques y sont déjà fondées. Nous avons laissé faire, mais nous nous mettons à l'œuvre; et nos œuvres en France, vous le savez, nous placent toujours au premier rang.

Digitized by Google

Les laboratoires de nos Facultés, les salles qui servent de conservatoires à nos riches collections, vont se transformer en ateliers scientifiques, pour recevoir une nombreuse jeunesse impatiente d'être admise à un nouveau et savant noviciat de l'industrie. Là nous déposerons nos robes de docteurs, et nous, inclinant devant l'enseignement des faits pratiques, nous serons les collaborateurs plutôt que les maîtres des jeunes étudiants dont notre expérience dirigera le savant apprentissage.

D'autres écoles, placées sous notre haut patronage, seront encore établies en dehors des siéges des facultés dans tous les grands centres industriels, et bientôt, en notre patrie, partout où il y aura du travail, se trouveront des hommes et des intelligences pour le faire prospérer.

Les jeunes ingénieurs des sciences industrielles qui viendront à nous, se sentant assez forts pour porter le fardeau et la gloire de l'avenir, recevront de nos mains leurs lettres de créance auprès des chefs de nos manufactures. Un diplôme a été créé pour eux, et de grands services rendus au pays en feront bientôt l'un des premiers titres d'honneur de la jeunesse française.

Telle est, Messieurs, la glorieuse tâche imposée aux nouvelles générations ; telle est aussi la grande mission d'utilité à laquelle nous appellent les hommes éminents qui siègent dans les conseils supérieurs de l'Instruction publique, et la haute intelligence du Ministre(1), dont la parole jetait naguère tant d'éclat sur les chaires des Facultés.

Tout est prêt dans notre cité pour entreprendre, sinon pour accomplir la nouvelle œuvre. La Faculté des sciences possède déjà presque tous les moyens matériels du nouvel enseignement pratique, des appareils, des collections. Une

(1) M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique.

Digitized by Google

jeunesse avide d'apprendre frappe à nos portes. Notre dévoûment est toujours prêt. Celui d'une administration éclairée ne nous fera pas défaut; sa tâche sera d'ailleurs facile; il lui suffira d'ajouter au siége actuel de notre enseignement quelques salles de travail et d'étude pour abriter l'élite de la jeune population dont elle a mission de protéger la destinée.

Tout est prêt, ai-je dit dans mon impatience à répondre à l'appel fait à notre zèle. Mais le temps approche où notre dévoûment méritera de plus grands encouragements, et réclamera une assistance plus complète. Nos moyens d'action vont grandir, nos laboratoires recevoir de plus nombreux disciples. A cette époque, dont quelques jours seulement nous séparent, nous demanderons à franchir l'étroite enceinte de nos murs sans horizon, qui étreignent notre ardeur, et jusqu'à notre foi dans notre utilité. Nous le demanderons à la ville: qui a élevé des monuments à toutes les grandes pensées, à tous les grands services; au seïn de laquelle la religion a ses temples, la justice son sanctuaire, la charité ses nombreux asiles, la puissance publique son siége imposant, le commerce son palais; où les œuvres de l'esprit humain, de la nature et des arts étalent leurs magnificences dans de vastes bibliothèques et de riches musées.

Et, n'est-ce pas aussi une grande pensée, bien digne d'un monument, que celle des hauts enseignements donnés par les trois Facultés de Théologie, des Sciences et des Lettres. par les nouvelles écoles de l'Industrie, par cette école de Médecine si savante, à laquelle il ne manque pour devenir une Faculté du premier ordre, que l'autorisation d'en porter le nom?

Vous tous qui m'écoutez, amis des sciences et des lettres. demandez avec nous qu'un monument des Facultés s'élève à Lyon; que son architecture noble et sévère appelle les

Digitized by Google

hommes à l'étude, comme la vue de nos églises nous invite à la prière. Demandez que les grands corps scientifiques et littéraires, aujourd'hui disséminés dans toutes les parties délaissées de nos édifices publics, obtiennent enfin le droit d'asile, et soient rendus à la vie des savantes corporations qui, dans tous les temps, ont fait l'illustration de la France.

Ces espérances, vous les puiserez: dans les libéralités promises par l'Université; dans une administration éminemment éclairée; dans les vues si élevées du Conseiller d'État (1), ancien ministre, qui s'est acquis tant de droits à notre reconnaissance par la magnifique régénération de notre antique cité.

Messieurs, j'oublie, en vous entretenant de l'avenir, que j'ai surtout à vous rendre compte du passé, à vous parler des travaux de la Faculté et des grades qu'elle a conférés.

Je suis heureux d'avoir à signaler cette année des travaux importants, dans la part apportée par mes collègues à l'avancement des sciences.

M. Fournet, toujours entraîné à des idées nouvelles par son active imagination et ses infatigables explorations de nos richesses minérales, a modifié avec hardiesse toutes les idées reçues sur les dépôts houillers en France. Dans son opinion, ce combustible si précieux ne serait pas seulement un riche présent fait à quelques bassins privilégiés, mais il constituerait une des grandes formations du globe, sur une étendue qui ne le cèderait en rien à celle des plus grands dépôts sédimentaires. Cette abondance du principal élément de la puissance mécanique de notre époque ne pouvait manquer d'attirer l'attention des compagnies houillères. Confiantes dans les croyances de l'habile ingénieur, elles n'ont pas

(1) M. Vaïsse, conseiller d'État chargé de l'administration du département du Rhône.

Digitized by Google

hésité à sonder à de nouvelles profondeurs, et leurs premières recherches semblent déjà pleinement confirmer la nouvelle doctrine géologique de notre savant collègue.

M. Bineau a publié d'importantes études de chimie atmosphérique, l'analyse des eaux pluviales du bassin du Rhône, et des expériences sur l'altération de l'air dans les grands centres de population. La considération que vous accorderez à ses utiles travaux sera mêlée de quelques regrets. Vous voudriez, avec tous les amis de ce professeur si estimé, qu'il pût se résigner à suspendre ses laborieuses recherches pour rétablir plus promptement une santé gravement compromise.

M. Jourdan a su, cette année comme toujours, rattacher aux intérêts lyonnais ses savantes investigations. C'est à son zèle pour la science autant qu'à son dévoûment pour notre industrie, que nous sommes redevables du travail le plus complet qui ait été fait sur la production de la soie, et que l'on ne pouvait espérer que du savant désintéressé qui, pour l'accomplir, s'est généreusement imposé la dépense d'un long séjour dans les contrées étrangères, d'où nos manufactures reçoivent encore en partie la matière première de leurs riches produits.

Après ce trop court exposé des titres de mes collègues à la continuation de votre estime, je dois enfin satisfaire l'impatience du jeune auditoire que j'aperçois mêlé a notre grave réunion, souriant déjà à des éloges trop longtemps attendus, ou résigné d'avance à l'équitable sévérité de nos jugements.

La Faculté des sciences a procédé, cette année, à 326 examens : 4 avaient pour objet les divers ordres de licence ; 53 portaient sur les épreuves de l'ancien baccalauréat ès-sciences physiques et 269 sur celles du nouveau baccalauréat.

Digitized by Google

Les épreuves de licence ont donné lieu à l'admission d'un candidat pour les sciences naturelles, à celle de deux candidats pour les sciences mathématiques et à l'ajournement d'un troisième aspirant à la même licence. L'un des candidats reçus, M. Poncin, a mérité d'être cité avec éloge dans ce compte-rendu. Il le doit à de fortes études mathématiques et à l'intelligence qui lui présage un heureux succès dans le professorat.

Les 53 examens sur l'ancien programme du baccalauréat ès-sciences physiques ont eu pour résultat 16 ajournements et 37 admissions.

Les 269 examens subis par les candidats aspirant au nouveau diplôme du baccalauréat ès-sciences, ont motivé : 115 ajournements après l'épreuve écrite, 37 éliminations après l'examen oral, et 87 admissison, ne présentant pas même le tiers du nombre total des examens.

Cet insuccès ne doit être à vos yeux ni l'indice affligeant d'un affaiblissement dans les études ni l'annonce redoutable d'une sévérité croissante de notre part; il n'a eu d'autre cause que la facilité, aujourd'hui retirée aux candidats, de se présenter pour la première fois aux examens, dans la session d'avril, avant la fin de l'année scolaire. Cette session, la seule désastreuse pour nos candidats, n'était en effet presque uniquement composée que d'imprudents déserteurs des études classiques, que la sagesse du nouveau règlement retiendra désormais plus longtemps sur les bancs des écoles.

Dans le nombre des candidats plus studieux que nous avons admis, je signalerai, comme ayant obtenu la mention *bien*, MM. Blanc (Jean-Baptiste), Vialla, Moureton, Poyet, Bruneau, Joubert, Reymond, Berger, Briandas, Durand, Vanel, Blanc (Henri), Lecreurer, Verny, Leroy, Morris, Chapuis, Dumarché.

Digitized by Google

La mention *très-bien* a été méritée par MM. Hirsch, Mory, Fontoinon, Muzac, Callet, Bodin, Duvallon.

Deux candidats ont encore plus de droits à vos encourageantes félicitations.

L'un d'eux, Camille Jordan, presque un enfant par son jeune âge, déjà bachelier ès-lettres à 15 ans, à la suite de brillantes études faites à l'institution d'Oullins, obtenait avant sa seizième année, et quelques mois seulement après son entrée au lycée de Lyon, le diplôme de bachelier ès-sciences avec quatre boules blanches, les seules auxquelles nos programmes lui permissent alors de prétendre.

Vous accorderez une égale part d'estime à M. Valansio, le premier dans notre Faculté dont l'examen ait été décoré de cinq boules blanches. Ajouterai-je, pour achever d'attirer tout votre intérêt sur ce bon jeune homme, qui fait tant d'honneur au petit-séminaire de Belley où il a fait ses études, quelle modestie lui avait inspiré de vaines inquiétudes sur sa réception? Lui seul ignorait qu'il répondait si bien à nos questions, et la seule proclamation de son nom a pu faire cesser ses vives appréhensions.

Jeunes amis, qui tous vous êtes rendus dignes des modestes honneurs que nous sommes appelés à décerner, ne vous éloignez pas encore de nous. D'autres succès, d'autres diplômes vous attendent dans nos nouvelles écoles de sciences appliquées, et dans les études supérieures auxquelles nous vous convions. Dieu veuille enfin, accueillant tous mes vœux, que ce puisse être encore en votre faveur que s'élève un jour à Lyon le monument des Facultés!

TABAREAU.

Digitized by Google

MESSIEURS,

La Faculté des Lettres, à son tour, va vous entretenir quelques instants de ses divers travaux, de son enseignement, de ses examens et de ses observations sur la marche et le résultat des études qui sont le fruit d'une expérience déjà longue. Je dois d'abord parler de nous-mêmes, de mes collègues, tâche délicate et difficile où l'éloge n'est guère plus permis que le blâme. J'aurai ensuite à donner des avis à la jeunesse qui vient nous demander des grades, et à justifier, par quelques critiques, nos rigueurs accoutumées.

Vous vous rappelez que nous devons désormais parcourir en trois années le cercle entier de notre enseignement. Ce règlement a donné à nos cours plus de régularité et d'harmonie, mais il n'a pu nous donner de nouveaux auditeurs, comme à d'autres Facultés des lettres plus heureuses, puisque Lyon n'a pas de Faculté de droit. Nos auditeurs sont donc toujours à peu près ce qu'ils étaient, sauf quelques jeunes gens, en plus grand nombre, que nous avons remarqués avec plaisir, et qui nous sont un encouragement dans la voie où nous sommes entrés.

Voici la seconde année de notre enseignement triennal, et chacun de nous va passer à d'autres sujets, conformément au nouveau programme.

Les deux grands siècles de Périclès et d'Auguste doivent occuper le professeur de littérature ancienne. Il fera l'histoire de la comédie grecque et de l'éloquence au temps de Périclès ; il expliquera pour les candidats à la licence, l'*Électre* de Sophocle et les *Grenouilles* d'Aristophane ; dans l'histoire de la littérature latine, il insistera principalement sur les grands historiens du siècle d'Auguste.

Abandonnant l'antiquité pour le moyen âge, le professeur

Digitized by Google

d'histoire se propose de tracer un tableau des principaux États européens au XIVe siècle. Dans ce tableau il comprendra la formation territoriale, l'origine du gouvernement, les institutions, le récit des événements les plus célèbres et des grands règnes de l'époque antérieure, une appréciation du caractère de chaque nation et de son rôle historique.

Entre les diverses littératures qui sont du domaine de la chaire de littérature étrangère, viendra, cette année, le tour de la littérature anglaise. Après un court exposé des éléments qui ont concouru à la formation de la langue anglaise, le professeur se hâtera d'arriver au règne d'Élisabeth, où commence la véritable histoire de la littérature anglaise. La plus grande partie de l'année se passera à faire connaître et sentir les beautés des tragédies de Shakespeare et du poème de Milton.

La chaire de littérature française retentira des grands noms de Corneille, de Molière, de Racine, de La Fontaine, de Boileau. Le professeur doit continuer, dans le XVIIe siècle, l'histoire de la poésie française que, l'année dernière, il a conduite depuis ses origines jusqu'à Malherbe.

Enfin, le professeur de philosophie laissera la psychologie pour la morale et la théodicée. Il établira l'existence d'un principe absolu de la morale qu'il suivra dans ses principales applications à la morale individuelle et à la morale sociale.

Tel sera, dans son ensemble, l'enseignement de la Faculté des lettres pendant l'année qui commence.

L'intérêt et l'importance de ces nouveaux sujets, en même temps que le lien qui les rattache aux sujets de l'année dernière, nous donne l'espérance de retenir et même d'augmenter le nombre de nos auditeurs fidèles. Nous n'avons plus, il est vrai, cette foule qu'attirait la vive imagination et la parole éloquente de deux professeurs célèbres, mais nous ne croyons pas que les cours de la Faculté des lettres aient perdu quel-

Digitized by Google

que chose sous le rapport de la science et de la solidité de l'instruction. Deux ou trois cents personnes, au moins, de toute condition, de tout âge, réunies par un amour commun de l'étude et des lettres, suivent nos leçons avec assiduité. A côté de candidats à la licence et de bacheliers tout récents ou même de bacheliers futurs, on rencontre des professeurs, des ecclésiastiques, des hommes d'un âge avancé, heureux d'entretenir et de retremper les souvenirs classiques de leur studieuse jeunesse. Je doute qu'il y ait quelque part en France un auditoire plus bienveillant et plus respectueux. C'est notre devoir de lui en témoigner hautement notre reconnaissance et de travailler à nous en rendre de plus en plus digne.

Les examens, Messieurs, sont la seconde partie obligée de mon discours. Cette fois, je n'ai pas seulement à vous parler, comme à l'ordinaire, de licenciés et de bacheliers, mais aussi d'un docteur. Depuis plusieurs années, aucun examen de doctorat n'avait eu lieu devant la Faculté, non pas que ce grade élevé n'eût fait envie à quelques-uns, et que des thèses manuscrites n'eussent été remises entre nos mains, mais aucune d'elles n'avait été jugée digne d'arriver jusqu'à l'impression et à la discussion publique. Deux thèses présentées par M. Maréchal, chef d'institution à Lyon, nous ont paru dignes d'un meilleur sort. La thèse française était un travail étendu, savant, plein d'intérêt sur Ménandre, sur l'histoire de la comédie à Athènes, sur les caractères distinctifs de l'ancienne, de la moyenne et de la nouvelle comédie. Des fragments de Ménandre l'auteur a su tirer tout ce qui jette quelque lumière sur les mœurs de son théâtre et en même temps sur celles d'Athènes, sur les personnages, sur le plan et la composition de ses pièces.

Comme sujet de thèse latine, il avait choisi une des plus intéressantes parties de la *Somme*, celle où saint Thomas

Digitized by Google

traite de l'essence de la loi et de ses diverses espèces. Dans une analyse exacte et consciencieuse du Traité des Lois de saint Thomas, le candidat a montré une grande connaissance de son sujet. Mais, faute de connaître aussi bien les anciens, Platon, Aristote, Cicéron, qui ont été, en philosophie, les maîtres de saint Thomas, il a paru, en quelques endroits, exagérer un peu son originalité métaphysique. Toutefois, la Faculté n'a pas cru faire preuve d'une trop grande indulgence, ni abaisser le niveau du doctorat, qu'elle veut tenir égal à celui de Paris, en faisant bon accueil à ces deux thèses et en recevant docteur M. Maréchal.

Le compte que j'ai à rendre de la Licence n'est malheureusement pas très-brillant. De cinq candidats qui se sont présentés dans tout le cours de l'année, un seul, M. Bonnel, a été reçu. Grâce au récent décret qui a élevé et honoré davantage la position des anciens maîtres d'étude en leur imposant l'obligation d'obtenir ce grade en un temps déterminé, nous devons espérer à l'avenir un plus grand nombre de candidats et de candidats plus heureux.

Je m'étonne moins, sans doute, de ne pas voir se présenter à la licence ceux pour qui elle ne serait qu'un objet de luxe et non de première nécessité. Cependant, c'est un bon conseil à donner aux jeunes gens qui, après avoir été reçus bacheliers avec distinction, vont commencer l'étude du droit. Qu'à la licence en droit ils aient la noble ambition de joindre, au bout de leurs trois années de droit, la licence ès-lettres, et de cueillir deux palmes à la fois. Ils réussiront, s'ils y consacrent seulement chaque jour quelques heures de loisir, et s'ils mettent à profit les cours, devenus pour eux obligatoires, de la Faculté des Lettres. Je leur donne l'assurance que ce sera un temps bien employé. Au milieu de cet affaiblissement général des études littéraires, quel avantage ne prendront-ils pas sur tous leurs rivaux dans l'art de bien penser et de

Digitized by Google

bien dire ! Mais, touchant l'utilité qu'ils tireront des lettres et de la philosophie, je les renvoie aux admirables Instructions de D'Aguesseau à son fils.

J'arrive au baccalauréat ès-lettres. Le nombre des candidats suit une progression décroissante assez remarquable. Ils étaient 460 l'année qui a précédé l'application du nouveau règlement d'études, l'année suivante, c'est-à-dire l'année dernière, ils n'étaient plus que 342, et, cette année, ils sont déjà réduits au nombre de 265, nombre qui doit encore considérablement diminuer au profit du baccalauréat ès-sciences où la foule se précipite. J'ai entendu autrefois beaucoup déclamer sur le grand nombre des bacheliers ès-lettres envahissant toutes les carrières libérales et menaçant le repos de la société. Si le mal dure encore, bientôt assurément ce ne sera plus aux bacheliers ès-lettres qu'on pourra s'en prendre. Mais, aussi plus le baccalauréat ès-lettres sera rare et difficile, et plus il distinguera avantageusement le jeune homme dont il aura couronné les études.

Voici quel a été le sort de ces 265 candidats : 118 ont été admis, 147, c'est-à-dire plus de la moitié, ont été ajournés. Le plus grand nombre des ajournements, comme l'année dernière, a eu lieu pour les compositions ; 40 seulement, de ceux qui avaient réussi à franchir cette première barrière, ont échoué aux épreuves orales. Je suis fâché d'avoir à dire que nous avons été surpris de la médiocrité, de l'insignifiance de la plupart des compositions, et que celles où nous avons trouvé quelques traces ou de jugement et de réflexion, ou d'imagination et d'esprit, sont en bien petit nombre. Quelques-uns ont eu à exprimer des vœux pour nos soldats d'Orient, sans qu'un pareil sujet ait pu les émouvoir et les inspirer. Il est vrai que ces vœux devaient être en latin, et le latin est à peu près demeuré ce qu'il était l'année dernière. Mais, le latin à part, où donc est le feu sacré ? où est le sentiment, où est le jugement et la

Digitized by Google

raison ? Faut-il redire que ce n'est pas assez de charger sa mémoire et de meubler son esprit à la hâte et qu'il importe bien plus de le cultiver et de le perfectionner? Je les prie de méditer ce passage du discours préliminaire de l'*Art de penser*, cité et admiré par Rollin (1). « On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et on se devrait servir, au contraire, des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison. Les hommes ne sont pas nés pour employer leur temps à mesurer des lignes, à examiner les rapports des angles, à considérer les divers mouvements de la matière. Leur esprit est trop grand, leur vie trop courte, leur temps trop précieux pour l'employer à de si petits objets. Mais ils sont obligés d'être justes, équitables, judicieux dans tous leurs discours, dans toutes leurs actions et dans toutes les affaires qu'ils manient, et c'est à quoi ils doivent particulièrement s'exercer et se former. » Destinée à arrêter le succès des préparations artificielles et de pure mémoire, la composition française et latine a dû d'abord elle-même en porter la trace. Il faut espérer qu'une préparation plus longue, que les avertissements sévères, les ajournements répétés produiront tôt ou tard ce qu'ils ont produit pour la version latine, où le progrès se soutient et se continue. Aussi, pour plus d'un candidat, la version a été une cause de salut en rachetant la faiblesse de l'autre composition.

Je n'ai rien de nouveau à dire sur l'examen oral. C'est toujours la mémoire qui est en progrès plus que toutes les autres facultés. J'excepte, comme par le passé, la partie scientifique. Nos collègues de la Faculté des sciences sont beaucoup plus satisfaits des sciences, chez nous, que nous ne le sommes des lettres chez eux. Mais cette partie scientifique du

(1) *Traité des études*, 7e livre.

Digitized by Google

baccalauréat ès-lettres est aujourd'hui considérablement réduite.

J'ai peur de paraître trop abonder dans mon sens et tout juger de mon point de vue, si j'ose déplorer l'affaiblissement continu de la logique ou de la philosophie? Mais comment étudier la logique quand on a besoin de tout son temps pour revoir tout le reste, pour refaire tant bien que mal la rhétorique, la seconde et même la troisième et si on la voit, comment la voit-on? Les trois questions où elle est maintenant comprise tout entière, et qui sont un résumé de toutes les questions de l'ancien programme, ne sont pas traitées avec plus de temps et de soin que des questions d'une étendue ordinaire, pour lesquelles il suffit d'une très-courte réponse. Plus d'un candidat a épuisé en cinq minutes tout ce qu'il sait de psychologie, de morale, de logique et de théodicée. Qui a analysé et étudié, qui même a lu, je dirai plus, qui a vu ces cinq ouvrages excellents de Cicéron, de Descartes, d'Arnauld, de Fénelon, de Bossuet, qui tiennent aujourd'hui la plus grande place dans l'examen? On s'imagine avoir tout fait pour le mieux, si on a bien voulu se donner la peine d'apprendre par cœur quelque résumé plus ou moins court, plus ou moins insignifiant. J'arrête un candidat qui traite de cette façon le *Discours de la Méthode*; je lui demande dans quelle langue il est écrit; la question le trouble, il hésite, il réfléchit, et il me répond que c'est en latin.

Élève du Lycée de Lyon, je me souviens, Messieurs, d'un temps, et d'autres ici s'en souviennent comme moi, où la philosophie était plus prospère. Avec quelle avidité ne suivions-nous pas les leçons d'un professeur dont le souvenir nous est cher, et qui est celui-là même qui préside aujourd'hui à cette cérémonie. Guidés et excités par ce maître excellent, aux leçons de la classe nous ajoutions des lectures, des ana-

Digitized by Google

lyses, des extraits de bon nombre d'ouvrages de philosophie, et nous donnions une assez rude occupation aux employés de cette bibliothèque.

Mais qu'importe aujourd'hui que les maîtres et les programmes soient excellents, si les élèves, abusant de plus en plus de la liberté de déserter les classes et de se présenter, quand bon leur semble, à l'examen, ne font plus de logique ou n'en font plus que le quart ou la moitié? Je crains bien que l'espérance d'arriver un peu plus tôt au terme par des préparations hâtives, abrégées et superficielles ne soit fatale aux réformes les meilleures et aux fortes et sérieuses études. Ne voyons-nous pas que les jeunes gens sont de plus en plus impatients des leçons des maîtres, du travail et surtout de la discipline, et les parents de plus en plus avides, comme ils disent, de gagner du temps?

Ne pourrait-on donc pas concilier l'intérêt de la liberté et celui des études en demandant à tout jeune homme âgé de moins de vingt ans un certificat d'études qui serait délivré, non pas seulement par les lycées et les colléges, mais par tous les établissements d'instruction sans exception, à la seule condition de prouver qu'ils sont en possession d'un cours régulier et complet d'études?

Peut-être nous fera-t-on le reproche d'encourager nous-mêmes, par notre indulgence, cette désertion déplorable. Pourquoi ne pas arrêter court à l'examen ces téméraires? pourquoi leur succès vient-il trop souvent encourager d'autres à suivre leur mauvais exemple? De tous les reproches qu'on peut faire à la Faculté des lettres, j'en conviens, il n'en est pas, de mieux mérité que celui d'une trop grande indulgence. Avons-nous toujours bien défendu la porte des carrières libérales contre le flot qui les envahit? Combien sont-ils les aspirants au diplôme qui, par défaut d'intelligence ou de travail, ont dû définitivement y renoncer! Ne

Digitized by Google

nous sommes-nous pas plus tôt lassés de les refuser qu'ils ne se sont lassés de se présenter? Là-dessus nous ne sommes pas, je l'avoue, sans quelques scrupules et quelques remords? Car, que ne peut-on pas dire en faveur de la sévérité? La sévérité, c'est l'intérêt bien entendu des parents, des maîtres et des jeunes gens; c'est la fortune de tous les établissements sérieux d'instruction publique; c'est la cause du travail, de la discipline et des bonnes études; c'est la cause enfin de la société elle-même. Je m'arrête, et pour ne pas trop déplaire à la plus jeune partie de cet auditoire, je me hâte de finir cette sorte de dithyrambe en l'honneur de la sévérité. Mais combien, quand il s'agit de donner des boules, ne demeurons-nous pas au-dessous de cette sévérité idéale? Pour atténuer nos torts, je dirai, cependant, qu'il servirait de peu, dans l'intérêt général des études, que la Faculté des Lettres de Lyon eût une mesure particulière de sévérité, et que, fussions-nous plus sévères, à moins d'employer deux poids et deux mesures, ce que nous ne ferons pas, nous ne pouvons arrêter ces déserteurs de la logique. Comment ne pas recevoir le bon élève de rhétorique, auquel il a plu de ne faire qu'une partie de la logique ou même pas du tout, lorsque la logique et surtout les sciences, c'est-à-dire les études de la dernière année classique, ne figurent plus que pour une partie relativement peu importante dans l'examen; lorsque, à moins d'une nullité complète, elles peuvent être compensées par d'autres parties, surtout par les compositions? Mais, enfin, il vient d'être interdit à tout candidat de se présenter pour la première fois dans la session d'avril. c'est-à-dire avant la fin de l'année, et on a commencé à porter remède à ce grand mal que depuis longtemps nous n'avons cessé de signaler.

Les mentions *bien*, proportionnellement plus rares que les années précédentes, ne s'élèvent qu'au nombre de dix.

Digitized by Google

Elles ont été obtenues en décembre par MM. Ferber, Cocusse, Chenel, Ribiollet; en avril, par MM. Mure et Brugel; en août, à Lyon, par MM. Maurin, Reybère, Jourdan; à Clermont, par M. Barrière. Nous avons donné deux mentions *très-bien*, l'une à M. Boffard, du Lycée de Lyon, l'autre à M. Chauvy, de Clermont.

Un sujet non moins digne de tout notre intérêt que le baccalauréat ès-lettres lui-même, c'est la partie littéraire du baccalauréat ès-sciences qui nous a été confiée. Sur cette alliance entre les sciences et les lettres repose tout entier, de l'aveu de tous, le succès du nouveau système d'études. Or, n'est-il pas à craindre qu'une boule unique ne soit pas une arme suffisante pour défendre à la fois les langues anciennes, les langues vivantes, les auteurs français, la logique, l'histoire et la géographie? Comment empêcherons-nous qu'un candidat avisé ne s'exempte à son gré de telle ou telle partie de l'examen littéraire, assuré qu'ayant bien répondu sur toutes les autres, il n'a pas à craindre une boule noire, ou qu'il pourra la racheter par une boule d'une autre couleur? Je suis même disposé à croire que déjà quelques candidats ont fait ce calcul au détriment de l'anglais et de l'allemand, où en général ils se sont montrés, sinon tout-à-fait nuls, au moins de la dernière faiblesse.

Telles sont, Messieurs, nos observations critiques sur les examens. Qu'on ne se trompe pas sur le sentiment qui nous les inspire. Nous aimons la jeunesse; et comment ne pas l'aimer? Mais nous l'aimons sans faiblesse, *fortiter*, nous aimons ses vrais et ses grands intérêts, qui sont ceux du travail, de l'étude et de la discipline.

Je ne vous ai parlé que des cours et des examens, qui sont nos travaux officiels, mais à ceux-là nous en ajoutons d'autres encore, de fréquentes lectures dans les académies, des mémoires, des ouvrages, des publications de toute sorte

Digitized by Google

qui étendent plus au loin l'influence de notre enseignement. Nous sommes membres actifs des sociétés savantes et littéraires de cette ville qui ont bien voulu nous accueillir dans leur sein; nous contribuons à alimenter les mémoires, les annales, les revues qui se publient à Lyon, et témoignent que toute la vie intellectuelle et littéraire n'est pas encore concentrée dans la capitale (1).

Mais, Messieurs, trois Facultés nouvelles ajoutées aux anciennes et installées à ce même moment avec le plus grand éclat à Douai, à Nancy, à Clermont, ne prouvent-elles pas hautement l'estime des services déjà rendus par ces belles et libérales institutions et l'attente de plus grandes encore? Placées à tous les chefs-lieux des seize grandes académies, dans lesquelles se partage aujourd'hui le gouvernement de l'instruction publique, les Facultés sont le couronnement d'une nouvelle et plus forte organisation de l'Université. Ainsi, l'Université qui, au sein de nos troubles politiques et dans nos plus mauvais jours, avait semblé un instant menacée, reparaît plus puissante et plus prospère. Nos espérances n'ont pas été trompées, et, comme le premier empire avait eu la gloire de la fonder, le second empire devait avoir celle de l'accroître et de la raffermir.

F. Bouillier.

(1) En moins de deux années la Faculté des Lettres de Lyon a publié les ouvrages suivants : *Poèmes évangéliques*, par M. Victor de Laprade, *Tableau de la Littérature du Nord*, par M. Eichhoff, *de la Condition des Classes agricoles, depuis le moyen âge jusqu'en* 89, par M. Dareste de la Chavanne, *Histoire de la Philosophie Cartésienne* en 2 vol. in-8, par M. Bouillier.

Digitized by Google

PENSÉES D'UN SOLITAIRE, par FÉLIX OLIVIER ; deuxième édition, revue et augmentée d'une deuxième partie. — 1854.

Nous ne comptions pas reparler ici de ce livre dont nous avons rendu-compte l'année dernière (1). Malgré l'addition considérable qui en a doublé le volume, un second article nous paraissait devoir entraîner des répétitions, et c'est une sage maxime, dans la vie littéraire comme dans la vie du monde, de se répéter le moins possible. En outre, une circonstance particulière semblait nous imposer désormais le silence sur M. Olivier ; il s'est trop souvenu de notre premier compte-rendu, il en a parlé dans sa nouvelle préface en termes si exagérés qu'il nous met aujourd'hui mal à l'aise. Comment louer décemment un homme qui nous loue ? Nous engageons M. Olivier à se montrer à l'avenir moins reconnaissant envers ses amis : il finirait par leur fermer la bouche, et par se trouver seul en face de critiques auxquelles il faut pourtant répondre.

En effet, ce livre si inoffensif a été à Lyon l'objet d'attaques très-vives. Fort désireux, comme toujours, de contrôler nos jugements par ceux des hommes qui tiennent une plume autour de nous, nous lisions avec empressement tout ce qui paraissait sur les *Pensées d'un Solitaire* ; nous avons été douloureusement surpris en voyant des Lyonnais, des lettrés, des hommes religieux critiquer amèrement l'œuvre d'un compatriote, d'un esprit aimable et honnête, dont ils étaient forcés, en définitive, de faire l'éloge sur tous les points capitaux. « Ce livre est un bon livre,

(1) *Revue du Lyonnais*, 41e livr., 30 novembre 1853.

Digitized by Google

disaient-ils ; il y règne un grand fond d'honnêteté, un sentiment chrétien qu'on ne saurait trop louer, qui révèle une âme consciencieuse et droite ; » et, en même temps, ils lui reprochaient mille défauts, et des plus graves. On aurait dit que de la main gauche ils levaient leur chapeau au pauvre auteur en le flagellant de la main droite. Bref, les critiques de détail détruisaient de fond en comble l'éloge de l'ensemble; et ce *bon livre* devenait un très-mauvais livre. Ces duretés nous inspiraient des scrupules. Quoi donc! nous étions-nous si fort trompé l'année dernière! Nous avons voulu sortir de ce doute; nous avons relu le livre avec un soin méticuleux ; nous avons relu aussi les critiques avec la déférence que méritent les noms dont elles sont signées ; nous nous sommes interrogé avec calme, et qu'est-il résulté de cet examen? Les accusations nous ont paru encore plus injustes, et M. Olivier plus digne d'une estime sincère.

Il y a plusieurs manières de comprendre la critique littéraire. On nous dit qu'à Paris, où tout se perfectionne, certains journaux sont devenus comme des maquis où le critique est embusqué, l'escopette au poing, rançonnant quiconque passe à sa portée, en faisant feu sur qui ne s'exécute pas de bonne grâce. En province, grâce à Dieu, nous n'en sommes point encore à ces raffinements de civilisation. Mais, pour être désintéressée, la critique n'est pas toujours bienveillante. Il y a des esprits moroses qui voient tout en noir, des tempéraments bilieux qui éprouvent le besoin de déverser sur n'importe qui l'amertume secrète qui les fatigue. Pour ces gens-là le feuilleton est un prétoire où ils font comparaître à leur barre l'auteur dont ils daignent s'occuper; la critique est un réquisitoire qu'ils fulminent sur sa tête. Ils savent, avec un art digne de Laubardemont, transformer en forfaits ses inadvertances; ils fouillent son passé, incriminent son présent, lui prophétisent un avenir lugubre. Heureux encore quand ils ne présentent pas son cas comme pendable, et qu'ils se contentent, pour cette fois, de ce rude avertissement.

Nous avons vu pourtant pratiquer parfois, et, osons le dire, nous avons pratiqué nous-même une autre sorte de critique littéraire. Pour nous, l'auteur qui frappe à notre porte, son livre

Digitized by Google

à la main, est un visiteur qui désire être présenté à nos amis, dans ce salon qu'on appelle un Journal ou une Revue. Nous le faisons asseoir, nous causons. S'il est sot, ennuyeux, ou pis encore, il y a cent façons de l'éconduire, mais nous n'irons pas pour cela publier ses défauts sur les toits, et en faire des gorges chaudes; cela n'est ni poli ni charitable. Au contraire, notre heureuse fortune nous a-t-elle amené un homme d'esprit qui soit en même temps un homme de cœur? Oh! alors c'est grande fête chez nous : nous lui ouvrons la porte à deux battants, nous le présentons à ceux qui veulent bien venir nous voir, pour les faire jouir de son mérite comme nous en avons joui nous-mêmes.

S'il faut l'avouer, nous tâchons même de faire briller son esprit comme un joaillier fait scintiller ses bijoux; cette petite habileté est bien permise, puisque tout le monde y gagne. Est-ce à dire pour cela que notre nouveau-venu n'ait point de côtés faibles? que ce soit un phénix, une merveille, une perfection? Eh! mon Dieu, la perfection n'est nulle part dans ce monde périssable. Le soleil lui-même a des taches, ce qui n'est point une raison de nier sa lumière ni sa chaleur. Au nom du ciel ayons donc un peu d'indulgence,

Et faisons un peu grâce à la nature humaine !

Notre brave Horace, tout païen qu'il était, et proscrit par l'abbé Gaume, l'entendait plus chrétiennement. Il nous recommande de ne pas trop scruter les défauts d'autrui, de nous examiner nous-même pour voir si nous n'en avons pas de plus graves, de dissimuler même ceux qui déparent les qualités de nos amis:

At pater ut nati, sic nos debemus amici
Si quod sit vitium non fastidire.

Et ailleurs, en parlant des défauts littéraires :

Ubi plura nitent in carmine, cur ego paucis
Offendar maculis?

Ce qui veut dire, ô sévères critiques, que les légères imperfections que vous avez épluchées avec tant de soin n'auraient point dû fermer vos yeux aux mérites solides d'un livre où une haute inspiration spiritualiste, morale, chrétienne, est revêtue des formes les plus aimables et quelquefois les plus éloquentes.

Digitized by Google

Mais qu'avons-nous fait ! ô ciel, nous ne pouvons le nier ; nous voilà pris en flagrant délit, dûment atteint et convaincu de trois citations !.... Dieu sait quelle figure va faire le critique, et à quoi nous devons nous attendre !

Citer Horace ! ô Dieu ! quel crime abominable !

Il est vrai que, puisque nous sommes en pleine chicane, nous pouvons plaider la circonstance atténuante. A qui la citation sera-t-elle permise si elle nous est interdite ? Tous ceux qui nous connaissent avoueront qu'il est juste de nous la pardonner, comme on pardonne aux teinturiers d'avoir les mains noires. Mais nous serons plus franc, et nous ne croyons pas impossible de nous faire un mérite, à M. Olivier et à nous, de ce prétendu crime. Point n'est besoin d'être professeur pour goûter les citations. Nous connaissons des hommes très-bien posés, magistrats, négociants, avocats, voire même procureurs, qui aiment à trouver formulée en un mot énergique une pensée que les langues bavardes des modernes délayent dans trois phrases. Ils prennent plaisir à ces souvenirs qui leur rappellent les études de leur jeunesse, de cet heureux temps où, au lieu de compulser des dossiers poudreux, ils feuilletaient les écrits des plus beaux génies que le monde ait vus, de ces *hommes divins*, comme le disait naguère un grand évêque de l'Académie française, dans un discours tout plein de citations, *que Dieu a suscités pour ne pas laisser son nom sans témoignage au sein des sociétés antiques.* Et vous riez, ô critique ! vous vous moquez ! vous imaginez une citation grotesque et à contre-sens où vous profanez un texte sacré, pour tourner en ridicule les citations les plus justes, les plus heureuses, les plus respectueuses pour les saints livres ! Vraiment je suis trop poli pour vous dire sur qui le ridicule tombe.

Les autres reproches sont de même force : « Telle pensée est obscure, » réfléchissez, ô critique, peut-être finirez-vous par la comprendre; telle autre est niaise réfléchissez encore: il se pourra faire que vous y trouviez un sens profond; « Il y a des légèretés que ma plume virginale se refuse à transcrire. » Oh ! pour le coup, la plaisanterie est forte. Qui eût pensé, ô critique, que vous dussiez

Digitized by Google

vous effaroucher de si peu ! Quoi ! vous avez voilé votre face pudique parce que M. Olivier parle très-gravement, et en très-bons termes, de l'amour, de la pudeur, des coupables voluptés et de leurs funestes effets ? Mais alors quel livre de morale lirez-vous en sûreté de conscience ? Il y a peu de gens qui poussent si loin que vous la délicatesse, et M. Olivier a beaucoup de complices parmi ses nombreux lecteurs. Mais, peut-on croire qu'ils se soient si fort abusés, ces personnages si considérables et si compétents, du clergé, de l'administration, de la magistrature, de la science, qui ont trouvé le livre moral, utile, édifiant ? C'est le cas de dire par une dernière citation :

Est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père !

Passons, et sans insister plus longtemps sur une discussion sans objet, parlons de cette seconde édition, et des Pensées nouvelles qui sont venues se joindre à leurs aînées.

Elles ont les mêmes mérites que celles que nous signalions l'année dernière, l'élévation de la pensée, la noblesse de l'expression, la vivacité du trait, l'éclat de l'image. Ajoutons qu'après mûr examen, cette seconde partie nous paraît en progrès sur la première, où nous avions parfois à noter une sorte d'exubérance qui s'est resserrée dans de justes limites. Nous y trouvons plusieurs pages qui décèlent un écrivain, dans le meilleur sens du mot. Il faut citer en particulier les Pensées sur la Politique (p. 123), sur la Guerre (p. 142), sur une Loi de la nature (p. 145), sur les variétés du Génie (p. 153), sur le dogme de la Résurrection des corps (p. 161), sur la Philosophie de l'histoire (p. 169), sur la Justice et la Bonté divines (p. 177). On se tromperait si on cherchait dans ces Pensées des choses nouvelles, imprévues, piquantes ; M. Olivier ne poursuit point ces effets ; il ne veut ni amuser ni surprendre ; il fait penser. Il nous arrête sur un mot très-simple, que nous avons entendu mille fois, que nous savons par cœur dès l'enfance, mais auquel peut-être, par l'effet même de cette familiarité, nous pensons fort peu. Il nous en fait voir le vrai sens, la vraie profondeur ; il fait pénétrer jusqu'à notre âme le rayon de feu de la vérité. Ces *Pensées* ne sont donc point

Digitized by Google

comme celles de La Rochefoucault, des malices curieusement aiguisées ; ni comme celles de La Bruyère de fines et moqueuses observations sur les travers et les ridicules des hommes. On pourrait plutôt les comparer (ce rapprochement a déjà été fait), à celles de l'aimable et malheureux Vauvenargues, avec moins de pureté dans le trait, mais avec plus de suite dans les idées, avec un sentiment plus tendre et un esprit incomparablement plus chrétien. Nous ne nommons pas Pascal ; qui peut lui être comparé? Du moins, M. Olivier a évité les écarts de cet illustre et infortuné génie, dont l'histoire lamentable apprend éloquemment à tous les hommes qui pensent, qu'il n'y a qu'un pas de l'intelligence la plus haute à la folie, et que l'absolu, comme le soleil, aveugle ceux qui veulent fixer sur lui des regards trop audacieux.

Faut-il, nous aussi, pour nous montrer impartial, apporter à M. Olivier notre contingent de petits reproches, de petits conseils, de petites tracasseries? Dieu nous en garde. On a tout dit sur ce point, et plus qu'il n'était juste. Les lecteurs qui en auraient la fantaisie, pourront s'édifier amplement sur les défauts de M. Olivier dans les articles auxquels nous avons essayé de répondre. Nous n'aimons point cette sorte de Jansénisme littéraire qui tient si raide la balance de la Justice. Et, puisque ce mot de Jansénisme est venu sous notre plume, disons que ce n'est point par hasard ; cette comparaison nous obsède. Il s'est trouvé des théologiens qui, sous prétexte de relever la vertu à sa vraie hauteur, l'ont placée si fort au-dessus de la portée humaine; qui ont si fort exagéré la difficulté d'y atteindre ; qui ont montré tant de vanité dans les efforts des pauvres humains et tant de taches dans leurs meilleures intentions, qu'un grand nombre d'âmes se sont découragées. Entre l'impossibilité de faire bien et le danger de faire mal, elles ont pris le parti de ne plus agir. Les critiques trop sévères partent d'une erreur analogue et aboutissent, pour l'esprit, au même résultat. S'il est si difficile de bien écrire, si l'on est exposé à la férule pour les moindres fautes (et qui n'en fait pas? l'abbé d'Olivet en a trouvé trente-cinq dans une page de Racine), il faudra de l'hé-

Digitized by Google

roïsme pour oser imprimer dix lignes. Le *far niente* est bien plus doux. Nous avons de bons fauteuils, une chambre bien chaude, de gais amis,

Buvons, mangeons, dormons et faisons feu qui dure.

Là, du moins, le critique n'aura mot à dire. Il est vrai que nous ne servirons à rien ; on pourra mettre sur notre tombe, comme le disait l'éloquent Césare Cantu, l'*humiliant* « ils n'ont rien fait ; » et, ce qui est plus sérieux, au jour du jugement, nous ne pourrons présenter aucune œuvre utile au maître exigeant qui ne nous a pas confié le talent pour l'enfouir ni la lumière pour la mettre sous le boisseau : qu'importe au critique ! La vertu et le mérite, pour lui, c'est l'immobilité de la momie, qui, elle du moins, ne fait jamais de maladresse, et ne commet aucune citation. — Mais pourquoi plaisanter en un sujet qui est vraiment grave ? A cette rigueur qui étouffe et stérilise, opposons la doctrine libérale que prêchait l'illustre Joseph de Maistre (un rude joûteur pourtant) : « En fait de littérature, il faut encourager toutes les tentatives honnêtes. » Grande et profonde parole ! Qui sait si ce brin d'herbe que nous allions fouler aux pieds n'est pas destiné à devenir un grand arbre où les oiseaux du ciel s'abriteront ? Ce n'est d'ailleurs que la traduction d'une autre parole encore bien plus grande, bien plus profonde, celle que chantaient les anges, il y a dix-huit siècles, sur la tête des bergers, dans cette nuit à jamais mémorable qui mettait fin au monde ancien et à la décadence de l'humanité pour ouvrir l'ère nouvelle, l'ère du progrès et de l'amour : PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTÉ !

Que M. Olivier ne s'inquiète donc pas outre mesure de ces critiques dont il est l'objet pour avoir fait acte de bonne volonté. Après tout, les critiques passeront ; elles ont déjà vécu ce que vivent les feuilletons ; son livre restera. Et si cette vengeance ne lui suffit pas, il lui est loisible d'en prendre une plus complète. Qu'il fasse un second ouvrage ; qu'il imite Boileau faisant servir ses *utiles ennemis* à stimuler son activité et à épurer son talent :

Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher ;

Digitized by Google

Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Sitôt que sur un vice ils peuvent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre;
Et plus en criminel ils peuvent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.

Dieu! que de citations! ô critique ayez pitié de moi!

Au reste, ce ne sont point les sujets qui manqueront à l'auteur des *Pensées d'un Solitaire* s'il veut écrire encore. La nature de son talent semble l'appeler à un beau rôle. Il a un sentiment profond des choses religieuses, et, en même temps, il sait la langue qu'il convient de parler aux hommes de notre temps, lettrés, savants, philosophes. Il pourrait faire parvenir jusqu'à eux, grâce à ce double don, des vérités que plusieurs méconnaissent encore. Lyon possède déjà une pléiade d'esprits d'élite qui lui forment une glorieuse couronne, et dont le caractère commun est de présenter à notre siècle la religion du Christ, sous les traits les plus enchanteurs que les arts de l'homme lui aient encore donnés: les Laprade, qui redisent en beaux vers les paroles divines; les Janmot, qui peignent avec un charme si pénétrant la divine leçon de l'épi de blé et la première communion; les Blanc-Saint-Bonnet, qui vont chercher dans la plus haute métaphysique des analogies saisissantes qui inclinent à la foi les âmes rebelles; les Desgeorge, dont l'enseignement modeste et grave s'est fait écouter avec tant de respect et a produit tant de fruits. Procédant comme eux de la haute inspiration du spiritualisme chrétien, M. Olivier pourrait, par de tout autres voies, viser au même but. Comme lui, ces hommes éminents ont été beaucoup attaqués; ils le sont encore, ils n'auraient qu'à prêter l'oreille pour saisir au passage l'écho de critiques sèches, qui ne les empêchent point de poursuivre glorieusement leur route. Comme eux, à coup sûr, M. Olivier finirait par se faire accepter, il rendrait de signalés services, et, après avoir semé dans la douleur, il moissonnerait dans la joie.

H. HIGNARD.

Digitized by Google

NOTE

AU SUJET DU DISCOURS DE RENTRÉE DE M. L'AVOCAT GÉNÉRAL VALANTIN.

Il y a encore en France, et particulièrement à la Cour de Lyon, des magistrats qui aiment la philosophie, et qui s'élèvent au-dessus du code pour trouver le principe et la raison suprême des lois écrites. De ce nombre est M. l'avocat-général Valantin, dont le discours de rentrée vient d'être accueilli par les applaudissements unanimes de la magistrature et du barreau. L'idée philosophique dans la jurisprudence au XVIIe siècle, tel est le sujet de ce discours remarquable par les connaissances philosophiques, par l'élévation du langage et de la pensée. M. Valantin nous montre l'influence de la grande philosophie de Descartes sur les théories de la jurisprudence dans Domat et dans D'Aguesseau, continuateur de la tradition philosophique du XVIIe siècle. Sous l'influence de Descartes et de Malebranche, tous deux ont admis une raison universelle qui, indépendamment de la foi, révèle à tous les hommes une même justice, tous deux ont vu dans cette justice suprême et absolue une émanation, un attribut de Dieu lui-même, et le principe de toute législation humaine. C'est là qu'il faut que le jurisconsulte élève d'abord les regards, et, après avoir contemplé la Justice dans sa source même, il redescendra aux lois des hommes, et les jugera d'après ce divin exemplaire. Ainsi avaient procédé les législateurs, les sages anciens, Platon et Cicéron, dans leurs traités des lois. En tête des lois particulières qu'ils ont rêvées pour leurs républiques, ils placent les principes d'où elles tirent leur force et leur légitimité et remontent jusqu'à Dieu. M. Valantin nous cite aussi le traité des lois de la Somme, où saint Thomas s'inspire à la fois de la sagesse des anciens et de la sagesse du christianisme. Il se plaint avec raison que ce traité est trop peu connu des jurisconsultes; ajoutant qu'il est aussi trop peu connu des théologiens qui font la guerre à la raison et ne veulent pas admettre une morale naturelle.

On ne peut démontrer avec plus de force que l'auteur de ce discours, la nécessité pour un jurisconsulte de ne pas séparer la théorie de la pratique, et de remonter à la philosophie pour y chercher la raison du droit. Nous applaudissons avec lui au penseur qui a dit : Le mépris de la théorie constitue la prétention excessivement orgueilleuse d'agir sans savoir ce qu'on fait, et de parler sans savoir ce qu'on dit.

Espérons que l'autorité et l'exemple de M. Valantin contribueront à ranimer, dans la magistrature et le barreau, cette alliance heureuse du droit et de la philosophie, qui a fait la force et la gloire des Domat et des D'Aguesseau.

Digitized by Google

Chronique.

—

Une véritable catastrophe est venue surprendre notre ville. Deux arches du viaduc de la Saône se sont écroulées dans la matinée du 28 novembre. Nous laisserons aux ingénieurs le soin de déterminer la cause de ce malheur. Ce pont, qui traverse la Saône au débouché du tunnel de la Quarantaine, était à peu près achevé et l'on pouvait parfaitement le juger. Il avait été construit sur des proportions grandioses, et son aspect avait quelque chose d'imposant. Les arches avient une courbe infiniment plus gracieuse que celle adoptée pour notre pont du Change, et les pilastres qui surmontaient les piles corrigaient la nudité d'une surface très-désagréable à l'œil. Nous recommandons aux amateurs la vue prise en aval. Elle nous a paru très-pittoresque et d'un grand style. Le premier plan se compose de la maison attribuée à tort ou à raison à Palladio, célèbre architecte du XVIe siècle, et que la tyrannie de l'alignement doit condamner à la démolition. Cette condamnation a au moins évité à cette charmante fabrique, d'une couleur inimitable, l'affront du badigeonnage. Le bâtiment de la Quarantaine, situé en amont, et qui contribue si bien à l'effet général, disparaîtra probablement pour permettre l'ouverture d'un débouché dans l'axe du pont Napoléon.

—

Nous recommandons à tous les candidats au baccalauréat ès-lettres un petit ouvrage que vient de publier M. Maréchal, avec l'autorisation du doyen de la Faculté. C'est un recueil complet de toutes les versions et de tous les sujets de composition donnés

Digitized by Google

depuis sept ou huit ans par la Faculté des lettres de Lyon. Ils ne peuvent mieux s'exercer que sur ces textes et ces sujets parfaitement choisis ni mieux se renseigner sur la mesure de longueur et de difficulté des versions adoptée par la Faculté, et sur la nature des questions qu'elle donne à traiter en français et en latin.

Les candidats au baccalauréat ès-sciences trouveront aussi, dans ce recueil les versions données jusqu'à présent par la Faculté des sciences.

MM. les abbés Fichet et Neyrat, qui dirigent avec un goût si pur les chants liturgiques de Saint-Jean et de Saint-Bonaventure, viennent de publier un *Canticum* ou recueil de 100 cantiques à trois voix. Des airs populaires ou des mélodies extraites des œuvres des grands maîtres sont accompagnés d'une harmonie simple et facile.

Le nouveau *Canticum* présente un autre attrait: les éditeurs se sont livrés à des recherches pour découvrir à qui sont dus certains cantiques que leur poétique naïveté a rendus populaires, et l'on est tout surpris de voir ce puissant orateur, le P. Bridaine, auteur tout à la fois de la musique et des paroles d'un cantique des plus connus.

Le *Canticum*, du prix de 2 fr. 50 c., se vend chez Chouet, rue Tramassac, 2.

On sait que la belle bibliothèque Forésienne de M. Courbon a été achetée par la ville de Saint-Etienne; c'est une bonne fortune pour tous les Forésiens de conserver une collection si précieuse pour leur pays; nous apprenons que la partie de cette bibliothèque étrangère à l'histoire de ce pays, mais qui se compose de bons ouvrages ayant surtout rapport à l'archéologie et aux beaux-arts, sera vendue, à Lyon, dans le courant de janvier. Le catalogue, qui vient de paraître, se trouve chez Auguste Brun, libraire, rue du Plat, 13.

Digitized by Google

Variétés.

UN MARTYR AU XVIIe SIÈCLE.

AU DIRECTEUR DE LA REVUE DU LYONNAIS.

Mon cher directeur,

Je tiens pour maxime de toute vérité, et bien établie, que rien ne donne une idée plus exacte des temps anciens que la vue des monuments de ces temps-là. Les faits, en tout et partout, quand il est donné de les constater individuellement et directement, valent bien mieux, à mon avis, que tous les raisonnements du monde. Et, pour préciser l'objet de ma réflexion et aborder des régions qui vous sont chères, est-il rien de plus fertile en enseignements, pour l'histoire de la langue et de la gravure, que ces vieilles relations encadrant l'estampe et présentant le récit sous la plus populaire de toutes les formes, c'est-à-dire à la fois aux yeux de l'esprit et à ceux du corps? C'est sur un de ces morceaux d'archéologie typographique, Monsieur, que j'ai eu le bonheur de mettre la main, en cherchant tout autre chose, après plusieurs journées d'un poudreux travail, grimpé au faîte d'un marchepied, feuilletant des liasses de cèdes séculaires que l'inondation de 1840 avait réduites en pâte et qui aujourd'hui tombent en poussière comme les papyrus d'Herculanum ; et leur aspect est celui de biscuits meringués un peu trop surpris au moment de la cuisson. C'est au milieu de cette agréable manipulation, au sein de ces détritus qui s'envolent en tourbillons comme les sédiments d'un incendie, qu'une petite feuille imprimée, pliée en

Digitized by Google

huit, attira soudain mes regards par sa propreté relative. Glissée entre deux cèdes, probablement aux jours de sa vente et distribution dans les rues d'Annecy, elle a traversé intacte plus de deux siècles. Jugez de ma satisfaction et de l'émotion que dut ressentir mon cœur parcheminé d'archéologie : c'était à en perdre l'équilibre et à trébucher du haut de mon échelle. Heureusement le souvenir de votre amitié et de votre *Revue* m'a soutenu dans cette délirante épreuve. Vous savez si j'aime peu à cacher la lumière sous le boisseau ; j'ai donc pris la plume, un autre prendra le crayon, et, sans altérer en rien le beau conditionnement de la typographie et de la littérature savoisiennes, je remets le public en possession de ce vieux document sacro-judiciaire, par l'intermédiaire de votre recueil.

RECIT VERITABLE

SUR LE SUJET DE L'EMPRISONNEMENT, PROCEDURES. et martyre de Reuerend et V^ble FRANÇOIS FOLCHO, Prestre flamand, Docteur en Théologie, Prothonotaire Apostolique, et Inquisiteur de la Foy : ainsi qualifié dans une Lettre, munie du sceau de Sa Sainteté, et de la signature manuelle de plusieurs Cardinaux, telle que l'ont veuë et reconnuë plusieurs personnes dignes de foi : icelui cruellement décapité à Veuay, le 29 septembre 1643.

Bien qu'il n'appartienne qu'à l'Église de déclairer les Saincts et les Martyrs, neantmoins elle ne defend pas d'honorer la saincteté et les Martyres, quand nous les descouurons sous les mesmes signes qu'elle a coustume d'approuuer : si elle a bien pu avec verité nous donner l'estime de Saincts de plusieurs qui n'ont donné autre preuve de l'estre, que par la seule et volontaire effusion de leur sang, pour la querelle de la foy, elle permet aussi bien à nostre piété de priser et venerer ceux, qui outre le libre sacrifice de leur vie pour la mesme querelle, portent les preuves de s'y estre dès long-temps préparés.

Les titres et qualités du venerable François Folcho, reconnuës aux escrits qu'il portoit sur soy, jointes au zele qui seul le peut auoir conduit à s'exposer aux mesmes perils que nous honorons aux SS. Martyrs, nous peuvent asseurer qu'il estoit conduit du mesme esprit et embrasé du mesme feu qui a toujours enflammé

Digitized by Google

les Missionnaires Apostoliques, si nous remarquons sa constance et la liberté avec laquelle il a sacrifié sa vie pour la foy, de quoy mesmes rendront tesmoignage les Heretiques, qui n'ont peu assister à sa mort admirable qu'à leur confusion.

Il fut apprehendé à Veuay, et estroitemeut emprisonné, estant sur le point de s'embarquer pour traverser le Lac et passer en Savoye : une troupe de menuës gens, notamment un de Geneue, l'ayant arresté, l'interrogerent de sa qualité, et comme il respondit qu'il estoit prestre, ils lui repartirent qu'il sembloit mieux à un diable qu'à un prestre, qu'il estoit un espie et un seruiteur de l'Antechrist, qui estoit le Pape, luy arracherent la barbe, le frapperent de plusieurs coups de bastons et de pierres, et en firent pleuvoir si grande gresle, qu'ils le contreignirent de sortir d'un bateau où il essaya de s'embarquer, le menaçant de le

Digitized by Google

precipiter dans le lac. A tous lesquels assauts il temoigna une douceur et patience d'un sainct, leur respondant seulement (quand ils lui reprochoient que s'il estoit homme de bien, il viuroit comme eux, en leur Religion) que viuant en sa Religion, il estoit plus homme de bien que s'il viuoit en la leur, qui estoit fausse et pire que le diable, commencée par Luther et Caluin, Prestres et Religieux défroqués, damnés à tous les diables, ainsi que tous eux seroient, s'ils ne se convertissoient.

Il fut à l'instant emprisonné sans qu'il fût permis à quelques pieux catholiques de le visiter, qu'en l'assistance de deux Ministres, et des Officiers de la Iustice de Veuay, en presence desquels, le Ieudi dixième septembre, il fut interrogé sur les points dont on l'accusoit.

1 S'il auuoit pas dit, que si on le connoissoit on l'adoreroit comme Dieu.

Digitized by Google

2 Que Luther et Caluin auoient commencé une Religion fausse et pire que le diable et qu'ils estoient damnés, etc.

3 Qu'il ne vouloit point reconnoistre la Seigneurie de Berne pour souueraine.

4 Qu'il avoit injurié la Iustice, la blasmant de l'avoir emprisonné iniquement, et pour auoir dit la verité.

Il nia absolument le premier point : il aduoüa et confirma le second et le quatriesme, et, pour le troisiesme, il dit, qu'il ne reconnoïssoit point la Seigneurie de Berne, en matière de religion.

Le premier ministre du lieu l'ayant à l'heure voulu exhorter de se retracter et demander pardon, sur l'asseurance d'estre mis à l'instant en liberté, il le refusa constamment, disant, qu'il aimoit mieux mourir que de se retracter de la verité.

Le jour de S. Michel, il fut conduit de la Tour appelée du Puy, accompagné de trois Ministres, qui se tourmenterent inutilement à le peruertir, jusques au Tribunal de la place publique qu'ils appellent la Banche, où son procès et sentence de mort fut lu, en présence d'une grande affluence de peuple, tant Heretiques que Catholiques estrangers, qui ouïrent que les causes de sa condamnation estaient les susdits quatre points, dont il estoit trop chargé, à la lecture du premier desquels il cria à haute voix que cela estoit faux, qu'il n'avoit jamais proféré telles paroles, qu'aussi n'estoient-elles pas prouvées.

En effect, il est certain que personne n'a porté ce faux témoignage que le Genevois qui l'attaqua le premier, ce que plusieurs heretiques mesmes ont publié, et qu'il avoit seulement dit, que si on le connoissoit on ne le traitteroit pas de la sorte, parce qu'il estoit prestre.

La sentence estant leuë, comme par humble acceptation il inclina la teste, puis joignant les mains il les releva regardant amoureusement le Ciel, et ayant librement donné les mains pour estre liées, il demanda par où il falloit sortir, puis marchant fort hardiment, avec une gravité modeste, un visage et maintien sans apprehension, il alloit constamment resistant aux attaques des ministres, lesquels il supplia, arriuant au lieu du

Digitized by Google

supplice, de ne l'importuner plus, mais luy octroyer un peu de repos pour recolliger son esprit et se preparer au martyre, ce que luy refusant le premier Ministre, par la continuation de son babil inutile, il luy dit : *Laissez-moi, Ministre, allez coëffer vostre femme*.

Il voulut à l'instant faire une exhortation au peuple, qu'il commença au nom du Père, et du Fils, et du St-Esprit, encourageant les Catholiques presents à son exemple, d'endurer plus tot la mort que de quitter la saincte Foy Catholique, Apostolique, Romaine, hors laquelle il n'y a point de salut. Un des Ministres l'interrompit, luy donnant du poing sous le menton et le démentant à haute voix, et le Baillif lui imposa silence, commandant au bourreau de haster l'execution, qui dit à l'instant au Martyr de sortir la langue, ce qu'il fit promptement, laquelle lui estant percée, il continua d'invoquer Dieu et sa saincte Mère à son aide, criant à haute voix : *Vive la saincte Foy Catholique ! vive la saincte Messe !* parmi lesquelles parolles le coutelas du bourreau fit sauter la teste assez loin, entre les jambes du Lieutenant de la Justice de Veuay, qui auoit le premier prononcé sentence de mort contre ce constant Martyr. Son corps a esté honorablement enseuely par de pieux Catholiques, et le bruit commun est que d'iceluy, et de son sang, qui fut ramassé déuotement de plusieurs, sortit une tres-suave odeur.

Nous approuuons et permettons l'impresse et debite du present Recit, comme trouvé par Nous conforme à ce que nous en avons appris par diuerses personnes dignes de foy. Annessy, le 8 Decembre 1643.

CHARLES AUGUSTE DE SALES, E. D'EBBRON,
Coadjuteur de Genève.

ANNECI, PAR ANDRÉ LEYAT,
Premier Imprimeur, et aduoüé de la ville, demeurant en rue de Bœuf.

Voilà une de mes découvertes, mon cher directeur ; j'en aurai d'autres pour les prochains numéros de la *Revue*. Elles sont à votre disposition ; puissent-elles intéresser vos lecteurs.

Agréez, etc. G. BELLIN.

Fontanières, ce 15 décembre 1854.

Digitized by Google

MEYERBEER ET L'ÉTOILE DU NORD.

Voilà bien près de vingt-cinq ans que Giacomo Meyerbeer règne sur notre scène lyrique ; c'est de lui, en effet, que date ce régime des opéras en cinq actes qui a prévalu parmi nos compositeurs. *Robert-le-Diable* a engendré la *Juive*, qui a engendré la *Favorite* et *Charles VI*, et ainsi des autres. Et non seulement Meyerbeer a imposé sa manière à l'opéra français, mais l'Italie n'y a pas échappé. Verdi, de l'autre côté des Alpes, procède bien plus de l'auteur de *Robert* que de Bellini et de Donizetti. Singulier contraste ! Tandis qu'en France il se manifeste une réaction timide encore, mais néanmoins certaine, contre ce qu'on appelle la grande musique, contre l'envahissement de l'harmonie proprement dite, l'Italie aspire à se dégager des caresses musicales de ses maîtres les plus aimés : les ardentes langueurs de *Norma*, les palpitantes élégies du chantre de *Lucie* ne lui suffisent plus; même la muse de Rossini ne lui semble plus assez sérieuse ; tous les concetti de la langue musicale la laissent froide. Un autre idéal l'attire : l'idéal de la force, fût-il entaché de rudesse et déparé par l'emphase. A ce titre, pour le dire en passant, la musique de Verdi, l'auteur d'*Ernani* et de *Jérusalem*, méritait mieux que les dédains avec lesquels nos critiques l'ont accueillie. Peut-être y a-t-il dans le défaut même de cette musique qui fait fureur dans toute l'Italie, dans la sonorité stridente qu'on lui reproche, un symptôme de bon augure pour la malheureuse patrie de Léopardi et de Sylvio Pellico.

Pour ce qui est du goût français, à quoi bon le nier ? Malgré le respect et les formules courtoises dont on use quand il s'agit d'une renommée aussi éclatante que celle de l'auteur des *Huguenots*, il est évident que nous n'apportons plus, en allant écouter ses chefs-d'œuvre, les mêmes dispositions qu'autrefois. Autrefois on disait : Je comprendrai, je m'efforcerai de comprendre. Maintenant on dit : Je ne comprendrai pas, ou bien ce ne sera qu'avec beaucoup d'efforts. Cette différence, que je constate, n'infirme en rien la valeur des dernières œuvres de Meyerbeer. L'auteur du *Prophète* est très certainement égal à celui de *Robert*. Ce qui a baissé, ce n'est pas l'inspiration du maître, c'est l'intelligence de l'auditeur, j'en suis, pour mon compte, très-persuadé ; en marchandant notre admiration à tel ou tel morceau de la partition du *Prophète*, par exemple, ce n'est pas au *maestro*

Digitized by Google

que nous faisons le procès, c'est à nous-mêmes ; c'est comme si nous disions : Ma faculté de sentir s'est épuisée, mon ardeur pour les grandes choses s'est refroidie. Que ceci nous rende plus circonspects dans nos critiques.

Si nous sommes à la veille d'une révolution dans l'ordre musical ; si, dégoûtés de la vérité en musique, nous avons soif de mélodies faciles, ce n'est pas par cette raison que tout doit avoir une fin en ce monde, et que, ainsi que toute chose, le règne de Meyerbeer ait assez duré. Sans doute, puisque, d'après le mot de Tacite, si fréquemment cité, quinze ans constituent en politique un long espace de temps, *longe ævi spatium*, sans doute vingt-cinq ans peuvent bien former, en musique, une période assez longue, pour donner au parterre le droit de demander des émotions nouvelles. Mais c'est là la petite raison de notre changement. La vraie raison est en nous-mêmes. Il y a, en effet, dans le monde des belles-lettres et des beaux-arts, un temps d'arrêt bien propre à attrister tous ceux qui s'inquiètent encore des destinées morales de la patrie. L'esprit public est comme frappé de langueur de prostration. Tous nos artistes, quels qu'ils soient, peintres ou sculpteurs, littérateurs ou musiciens, tous vivent de leur passé : on refait ses tableaux et on réédite ses livres. L'activité matérielle prévaut et fait taire les voix de l'esprit. Est-ce un bien, est-ce un mal ? La question mériterait d'être traitée ; dans tous les cas, ce n'est pas dans un coin de feuilleton que je viendrai, à l'exemple de tant d'autres, glisser un lieu commun de rhétorique contre l'industrie de ce temps et la confondre avec le matérialisme ; je me borne à affirmer ceci : le niveau des esprits a baissé ; donc la grande musique, la musique sérieuse et forte a moins de chance d'être écoutée qu'autrefois, et cela est vrai, en littérature comme en musique, en philosophie comme en histoire.

Aussi, pour ceux qui, comme nous, rattachent leurs premières impressions musicales au souvenir des premières représentations de *Robert-le-Diable*, Meyerbeer reste un maître à part. Ses œuvres sont comme empreintes d'une saveur particulière ; elles ne portent pas seulement le cachet personnel de leur auteur ; en dehors du mérite intrinsèque, si original et si profond, elles ont celui d'être, en quelque sorte, la traduction du génie de l'époque où elles ont paru. Elles sont marquées du sceau collectif qui ne manque jamais aux grandes œuvres En ce sens il est vrai de dire que la musique de Meyerbeer est le commentaire même de la littérature contemporaine ; elle en est inséparable. Pour ma part, je ne saurais assister à une représentation du troisième acte des *Huguenots*, entendre l'air du *couvre-feu* sans songer aussitôt à la *Notre-Dame-de-Paris* de Victor Hugo. Tout le moyen-âge, dont on a tant abusé de 1830 à 1840, revit dans ces airs

Digitized by Google

si riches de couleur locale. La couleur locale ! C'était encore là, vous vous en souvenez, un des engouements de l'époque. Meyerbeer en fit à sa manière avec son orchestre ; il fut pittoresque comme Victor Hugo. La *Esmeralda* n'a pas dû danser sur d'autres airs de danse que sur ceux du troisième acte des *Huguenots*. *L'Etoile du Nord* est pleine de préoccupations de cette nature : on voit que le compositeur s'efforce souvent de rendre, dans cette dernière partition, l'accent sauvage et guerrier du Tartare, comme il a saisi l'accent chevaleresque de l'épopée dans *Robert-le-Diable* !

Meyerbeer ne poursuit pas seulement la vérité dramatique, cet idéal de Grétry, qui fut celui de Racine et de l'école classique, il poursuit dans l'art la vérité vivante, pittoresque, concrète, pour parler la langue des pédants, la vérité telle que la comprenait Shakespeare, telle que l'école moderne s'est efforcée de la reproduire. De là, chez lui, en même temps une recherche et une variété prodigieuse de détails, des changements de tons et de rhythmes l'amour des effets mélodiques et des contrastes, des alliances de timbres, de dissonnances qui étonnent l'oreille, une certaine étrangeté, une énergie âpre et farouche dans le coloris, et jusqu'à l'emploi d'instruments nouveaux ou insolites : toutes choses qui répondent en littérature au néologisme, aux antithèses, à l'emploi des épithètes saillantes et des métaphores hasardées. De là, encore, chez Meyerbeer, cette vérité individuelle dans les caractères des personnages qu'il anime de son souffle puissant. On peut dire, en effet, qu'il ne cherche pas seulement à traduire le cri de l'âme, le cri du cœur humain en général, ce qui est le fond même, je le répète, de la théorie classique, mais il fait respirer dans sa musique l'âme particulière du personnage qui est en scène. Ainsi il suffira d'entendre chanter quatre mesures par *Robert*, *Marcel*, ou même seulement par le *comte de Nevers* ou le page *Urbain* pour reconnaître le caractère que l'auteur a voulu donner à chacun d'eux ; et du commencement jusqu'à la fin de l'opéra, chaque rôle est écrit et soutenu avec une persistance, une unité qui semblait, jusqu'à Meyerbeer, le privilége de la parole écrite. Ce que le grand Corneille exécute avec ses alexandrins tragiques, le musicien le réalise avec des bémols et des dièzes. Remarquez que le chant, outre qu'il est toujours étroitement lié aux situations, colle comme une armure à la personne même que représente l'acteur. Cette faculté de créer des types en musique, des caractères comme ceux de *Robert*, de *Marcel*, etc., constitue une des parties les plus originales du génie de Meyerbeer. Sous ce rapport, aucun de ses devanciers ne lui est comparable.

L'évidente analogie qui existe entre les procédés de Meyerbeer et ceux de tous les écrivains me conduit à cette autre observation que je crois vraie, à savoir que cette musique n'est pas destinée à agir sur les nerfs seulement, à

Digitized by Google

n'affecter que la partie sensible de notre être ; elle atteint jusqu'aux régions supérieures de l'âme. On juge et on goûte en effet la musique de Meyerbeer non seulement avec l'oreille et le sentiment, mais aussi avec la raison. Il règne dans ces vastes partitions, d'une ordonnance si savante, une telle science de composition — je prends ce mot dans l'acception où le prennent les peintres — qu'elles s'adressent évidemment à quelque chose de plus haut que le sens purement mélodique, à quelque chose qui est la raison même et qui intervient pour avoir sa part des jouissances que l'oreille perçoit et ajouter aux émotions que le cœur éprouve. C'est le propre de cette musique d'éveiller, chaque fois qu'on l'écoute, la faculté esthétique. Harmonieuse et robuste Minerve, elle n'est pas seulement fille de la spontanéité et de l'imagination, elle est fille aussi de la science et de la réflexion.

C'est ce côté sérieux dans le talent de l'auteur des *Huguenots* qui lui a donné si promptement et si aisément prise sur un peuple aussi naturellement littéraire que le peuple français et par cela même très-sensible à la convenance et à l'expression dans les œuvres d'art. Quoique nous fassions, nous sommes les fils de Boileau, de Molière et de La Fontaine ; en prenant un billet de parterre pour l'opéra, nous ne pouvons pas ne pas emporter avec nous l'amour du vrai, de la clarté, le sentiment du net et du positif, enfin cette haute faculté de raison qui est fondamentale chez nous et qui se retrouve dans notre langage comme elle est dans notre cerveau. Les Italiens sont alliés à la musique pour la passion : comme la musique était la seule distraction, l'unique spéculation qui ne fût pas prohibée par leur gouvernement, ils y mirent toute leur âme, et la musique devint ainsi pour eux un refuge enchanté contre la servitude. Les Allemands y allèrent par la voie des idées, par le chemin philosophique : voie ténébreuse, mystérieuse, remplie d'accents inconnus et de vagues murmures que surprirent Weber et Beethoven. Mais pour nous la musique sera toujours une sœur de la raison, au moins par alliance ; et c'est précisément pourquoi Meyerbeer nous a séduits, fascinés pendant vingt-cinq ans ; c'est précisément pourquoi il lui a suffi d'une seule victoire, gagnée en 1831, par la première représentation de *Robert*, pour avoir raison même de la popularité de Rossini, l'improvisateur sublime, qui crée la mélodie avec toute l'insouciance d'un enfant qui souffle au soleil des bulles de savon au bout d'un chalumeau.

Il semble qu'on pourrait à la rigueur comparer Rossini à Rubens et à Murillo, et Meyerbeer à Michel-Ange et à Poussin. Comme l'auteur du jugement dernier, il est porté au colossal ; sa touche est violente. Jamais rien de vague dans ses mélodies qui, pour n'être pas dansantes, carrées, faciles à retenir, n'en sont pas moins d'une précision très-rigoureuse. Que la ligne soit courte, brisée, tourmentée, soit qu'il en résulte souvent, à une première

Digitized by Google

audition, de la confusion pour l'oreille, soit encore. Mais une fois que l'on a saisi les linéaments de la pensée de l'auteur et, pour ainsi dire, la configuration de la mélodie à travers la simultanéité des sons et l'enchevêtrement des accords, on est frappé de la fermeté du dessin, de l'accentuation, de la netteté de la ligne. C'est de la musique solide, bien arrêtée, sans transparence, étoffée; à aucune place le tissu n'est uni, mais toujours il s'offre chargé d'ornements les plus variés avec incrustations de pierreries.

C'est cette habitude propre à Meyerbeer de briser la mélodie juste au moment où l'oreille s'apprête à en suivre le développement qui a fait croire à plusieurs que le souffle, l'abondance manquaient à ce maître. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette habitude tient non pas à l'impuissance, mais à un parti pris, à un système. Au fond, que veulent le musicien, l'écrivain, l'artiste? produire, certaines conditions étant données, une émotion assez forte pour nous arracher aux préoccupations du monde extérieur. Qu'importe alors que le musicien y arrive par des périodes longues, suivies de ritournelles attendues, ou par des phrases brusquement coupées et enchaînées avec art les unes aux autres. Le style de Fénelon ou de Massillon ne ressemble pas à celui du père Lacordaire ou de Michelet. La haine du remplissage, l'horreur du lieu commun, et aussi l'instinct si vivace en lui de la précision, lui ont sans doute fait adopter ce dernier système. Il y a été aussi porté par l'esprit tourmenté de notre âge qui vit en lui et dans sa musique.

Ce qu'on peut en effet reprocher à cette musique, c'est de n'être pas simple, c'est d'être laborieuse dans son ensembe et ses détails; la science n'y est pas exempte de recherches. Mais quel écrivain a été simple depuis Châteaubriand? La simplicité n'est pas le fait des peuples avancés en civilisation et surtout des peuples en quête de nouvelles formules sociales, politiques ou religieuses. *Qui ambulat simpliciter*, *ambulat confidenter* dit Salomon. La simplicité, la confiance, la paix, la sérénité, ces vertus se touchent et se ressemblent, mais elles manquent forcément à une époque où prédominent, comme dans la nôtre, l'ardeur novatrice, l'ambition inquiète, les espérances démesurées et les exagérations tumultueuses.

Aussi, pour bien juger et bien saisir les œuvres de Meyerbeer, il faut se reporter à l'époque de leur naissance. Toute notre fièvre de 1830 s'est d'ailleurs bien calmée! et nous sommes loin de ces années où nuit et jour le Vésuve littéraire était en pleine éruption. Quelle époque!

C'était le temps où Victor Hugo publiait Notre-Dame-de-Paris et les Feuilles d'automne, Lamennais les Paroles d'un Croyant, de Vigny Chatterton, et Barbier les Iambes. Un jour, Châteaubriand, rencontré dans la rue, était spontanément porté en triomphe par les Écoles; le lendemain, le père

Digitized by Google

Enfantin, s'essayait à devenir Dieu, en pleine Cour d'assises. L'apocalypse astronomique de Fourier, la Palingénésie sociale du vénérable Ballanche étaient lues, méditées et.. comprises. Le monde fut témoin d'une inondation lyrique sans exemple; il pleuvait des sonnets et des religions, des constitutions et des romans. M. Sainte-Beuve qui fait, à l'heure qu'il est, tous les lundis, des prônes littéraires dans le *Moniteur*, rêvait autre chose que les soporifiques lauriers de La Harpe, il aspirait à renouveler la poétique du siècle, et, dans ses vers, Victor Hugo s'appelait le grand Victor tout court. C'était le temps des longs cheveux, des grandes barbes, des femmes incomprises. Personne qui ne voulût mettre un coin de roman dans sa vie. On jetait le défi à la destinée; à vingt ans, l'écolier souhaitait d'être foudroyé par quelque grande passion, fût-ce au prix de la mort. En ce temps-là, on vit le chevalier Desgrieux lire à Manon Lescaut étonnée qui ouvrait de grands yeux les *Méditations et les Harmonies* de Lamartine. Werther fut dépassé ; le Pot au Feu de Charlotte fut renversé avec dédain par Lélia. En ce temps-là encore, M. de Musset, l'auteur de *Rolla* et de *Namouna* n'était pas devenu une contrefaçon de M. Dupaty ou de M. Campenon. Lamartine, l'Orphée de ce temps, partait, comme un roi, pour l'Orient sur un navire qu'il avait frêté à ses frais ; et ce même Lamartine, vieilli et découronné, de cette main qui toucha la lyre où vibrait le nom d'Elvire, tourne aujourd'hui la meule du feuilleton dans les bureaux du *Constitutionnel*, que raillait Antony le batard. Les acteurs eux-mêmes portaient au front un éclair d'idéal et d'enthousiasme hélas ! éteint. Ils s'appelaient : Nourrit, Falcon, Dorval, Taglioni, Frédérick Lemaitre. L'inerte piano devenait un trépied sous la main de Litz ; et devant la rampe en feu, les cheveux en désordre, passait et repassait comme une évocation de Rembrandt, la silhouette de Paganini tenant sous son bras un magique violon rapporté du Brocken.

Le siècle se trouva monté comme naturellement au diapason de cette musique; il se reconnut de suite dans l'étrangeté brûlante, dans la violence passionnée et jusque dans l'ambition de cette langue nouvelle que parlait le maître. Cette musique avait de l'imprévu, de l'incommensurable, pour ainsi dire; elle fascinait par sa force, son obscurité même : on s'y plongeait avec délices comme dans un gouffre harmonieux. Il me souvient, à ce sujet, et M. Scribe dut en rire, que nous fîmes cette découverte qu'Alice et Bertram étaient un mythe représentant le bon et le mauvais principe. Il se trouvait que Meyerbeer avait mis en musique l'éternelle dualité, comme on disait alors.

Seulement il est arrivé ceci : le grand mouvement littéraire de 1830, si hardi et si profond, est resté désordonné dans ses éléments, tumultueux, convulsif et jusqu'à un certain point stérile ! Il n'a jamais pu acquérir dans son ensemble, cette régularité classique, cette fixité sans laquelle il n'y a rien

Digitized by Google

de durable, tandis que la musique de Meyerbeer, romantique dans son essence; revêtit du premier coup l'aspect et la grandeur classiques. Suprême honneur pour ce maître! en même temps que sa musique est au fond violente, dramatique, passionnée, la forme est précise, l'ensemble bien ordonné; à tout instant, il la domine. Il gouverne son inspiration, il ressent la passion extérieure, il respire le souffle qui énivre les âmes, sans en être énivré lui-même; il est toujours en pleine possession de sa verve et de son génie. A côté de lui, M. Berlioz me parait volontiers personnifier assez bien les instincts démesurés, l'exagération, l'utopie, mais aussi l'impuissance. Dans Meyerbeer, au contraire, tout s'équilibre admirablement, la passion et le style; il est ce qu'il veut être, épique dans *Robert*, dramatique et passionné dans les *Huguenots*, religieux et solennel dans le *Prophète*, brillant et plein de fantaisie dans l'*Etoile*.

Une chose aussi que ce maître possède à un haut degré et qui a manqué à la littérature de ce temps, c'est la conscience et la tenue, ce reflet de la conscience. De là, cette lenteur à produire dont on lui a fait un reproche, cette sollicitude inquiète, puérile aux yeux de quelques-uns, qu'il apporte aux répétitions de ses œuvres, et qui n'est, après tout, que le respect de l'art et de soi-même, cette *révérence* intérieure, recommandée par la sagesse antique. Soyez sûrs, quoi qu'il arrive, que ce n'est pas lui qui nous donnera jamais ses mémoires comme Alexandre Dumas et George Sand, son autobiographie comme M. Berlioz, ou des feuilletons politiques comme M. Ad. Adam. Il a le droit de dire ce que disait Poussin, envoyant ses tableaux à Paris : « ce ne sont point des tableaux que vos peintres expédient en vingt-quatre heures et en sifflant. » Il tient avec raison que ce qui importe ce n'est pas le temps qu'on met à produire une œuvre, mais simplement *le mal faire*.

Quant au reproche qu'on lui a fréquemment adressé d'étouffer la voix sous le fracas de l'orchestre, je n'en veux pas parler. Platon se plaignait déjà de son temps des empiétements de la flûte sur la voix humaine; et, au train dont vont les choses, on peut prévoir encore un nouveau développement des masses chorales et instrumentales, au détriment des chanteurs. Seulement, pour avoir de la grosse et savante musique, nous n'en aurons pas moins de la petite musique, facile à saisir et fortement rhythmée. C'est là que nous tendons par les motifs que j'ai indiqués en commençant.

A une société qui ne considère l'art que comme une distraction à peine au-dessus de celle que procure l'action de fumer un cigare, il faut évidemment une musique de second ordre, une espèce de perfectionnement du genre de M. Musard : les grandes partitions de Meyerbeer seraient trop lourdes pour son tempérament. En sommes-nous là? je souhaite que non. Militaire ou industrielle, l'action est grande, dans l'atelier comme

Digitized by Google

sous la tente ; mais, dans l'ordre des choses de l'esprit, dans le monde de l'art, on ne surprend que d'insipides battologies. Le *rapetisse-toi* des Chinois semble être devenu chez nous une maxime à l'ordre du jour. L'art n'est plus ce qu'il doit être, une jouissance élevée qu'il faut conquérir, une initiation à un monde supérieur.

Le lecteur eut sans doute préféré à l'élucubration ci-dessus une simple analyse de *l'Etoile du Nord;* mon intention était bien tout d'abord de me conformer à l'usage, de commencer par tracer le sommaire du libretto et de finir par l'appréciation impartiale des morceaux les plus saillants de la partition. Mais le feuilletoniste propose et le démon du feuilleton dispose ; et il a cette fois disposé les choses de telle façon que de fil en aiguille, de phrase en phrase, d'alinéa en alinéa, je me suis laissé aller à esquisser au fusain et sans beaucoup d'ordre, un chapitre moitié littéraire, moitié musical, sur les rapports de la musique de Meyerbeer avec la littérature contemporaine. Que le lecteur me pardonne cette digression involontaire ; une excuse, après tout, me reste, c'est la publication que l'administration théâtrale vient de faire des principaux comptes-rendus auxquels a donné lieu dans les journaux de Paris l'apparition de *l'Etoile du Nord*. J'y renvoie le lecteur, en lui signalant, entre tous, l'article de M. Fétis, un homme du métier, celui-là, et non un musicien d'instinct et d'occasion, une réputation classique, un critique, un professeur sérieux, peu disposé à la fantaisie et au paradoxe, on en conviendra. Sur la foi de M. Fétis, les personnes timides peuvent donc admirer *l'Etoile du Nord* comme elles admirent les *Huguenots*, sans craindre de se compromettre.

L'Etoile du Nord est, du reste, parfaitement montée à Lyon. On sent que l'œil du maître, artiste et expert consommé pour tout ce qui regarde la mise en scène a passé par là, surveillant, avec une attention scrupuleuse, l'évolution du moindre comparse et fixant la place du plus petit accessoire. De l'aveu des juges les plus difficiles, l'orchestre a admirablement marché, il a été digne de la haute réputatien de son chef, digne de la grande œuvre qu'il interprétait. L'histoire fait mention de la statue d'un Jupiter qui avait trois yeux, deux à la place ordinaire et un au milieu du front. M. George Hainl, lorsqu'il est assis à son pupitre souverain, en a au moins autant : deux pour lire la partition, et celui du front pour guider le chanteur ; il me semble même qu'il en possède encore deux autres derrière la tête pour surveiller sa légion d'instrumentistes ; et, de fait, il ne la perd jamais de vue ; son ubiquité magnétique s'étend, également active et vigilante, de la grosse caisse aux timballes. Les honneurs de la soirée ont été pour Mme Barbot. Constamment digne, noble et touchante, du rôle le plus diffi-

Digitized by Google

cile sans contredit qu'elle eût encore abordé, elle a su faire son meilleur rôle. C'est ainsi que le vrai, le solide talent se révèle et s'affirme. Les épreuves sérieuses le grandissent et lui profitent. Cette création de Catherine est un excellent présage pour le succès des prochains débuts de cette dame à l'Opéra-comique de Paris. Je l'en félicite vivement. M. Barbot, son mari, en acceptant le petit rôle du pâtissier Danilowitz, a compris qu'avec Meyerbeer les plus petites choses ont leur importance; il s'en est tiré le mieux du monde, et il ne pouvait en être autrement; car ce n'est pas non plus le talent, ni la méthode, ni la bonne volonté qui lui manquent, il ne pèche que par cet excès de zèle que blâmait feu M. Talleyrand; en voulant trop bien faire, il lui arrive de forcer la voix, de prolonger le son outre mesure. Son chant, finit par ressembler quelque fois à un semis de points d'orgue. M. Belval jouit de la faveur populaire, — *nimium gaudens popularibus auris.* — Aussi a-t-il emporté les applaudissements de haute lutte; et, en l'entendant chanter l'autre soir son duo amoureux avec Catherine, je ne pouvais m'empêcher de faire cette réflexion : ces basses sont bien heureuses, en vérité. Du temps de Cimarosa et de Paisiello, et jusqu'à Rossini, elles n'avaient rien à chanter, ou du moins bien peu de chose. Le beau monde raffolait alors des voix hautes et des castrats; ces vivantes antithèses des basses gouvernaient le théâtre au gré de leurs caprices et à l'exclusion des voix graves. *Enfin, Malherbe vint* ou plutôt Rossini, et les basses opprimées virent luire de meilleurs jours, il allongea leurs rôles; puis Meyerbeer les prit en sérieuse estime et leur donna une importance à faire mourir de dépit tous les ténors détrônés. Néanmoins, jusqu'à présent, les ténors avaient gardé le privilége de jouer les amoureux et voilà que Meyerbeer le leur a enlevé, au grand scandale des vieux amateurs qui ne peuvent s'accoutumer à ce singulier spectacle d'une basse roucoulant l'amour sur un ton caverneux avec accompagnement de trilles sombres. N'oublions pas non plus les vocalises de Mme Rauis, ni M. Filhiol qui, nonobstant son origine méridionale et son accent gascon, est entré dans la peau du Kalmouk Gritzanko avec une aisance incomparable, ce qui prouve bien, en dépit de la guerre actuelle, l'affinité secrète qui a existé dans le passé entre toutes les races humaines et qui doit les réunir dans l'avenir.

Maintenant, terminons par ce cri que poussait autrefois le héraut romain à la fin des représentations scéniques, et qui ne fut jamais mieux à sa place que, l'autre soir, après l'audition de *l'Etoile : plaudite*, applaudissez! applaudissez, citoyens!

JEAN TISSEUR.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME IX.

(SECONDE SÉRIE.)

LYON. — HISTOIRE DÉPARTEMENTALE. — ARCHÉOLOGIE. — MONUMENTS. — DOCUMENTS. — AUTOGRAPHES. — PIÈCES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LYON.

JOSEPH BARD.	Bulletin monumental	11
MONFALCON.	Origines et bases de l'histoire de Lyon	93
LA ROCHE LA CARELLE.	Lettre au sujet de l'église d'Avenas	116
JOSEPH BARD.	Parcours de Lyon à Chalon par le chemin de fer	173, 263
GASPARD BELLIN.	Un chapitre du budget de la ville de Lyon	248
L'ABBÉ JOLIBOIS.	Sur le nom de Monglave donné par quelques auteurs à la ville de Lyon	279
A. BERNARD.	Notice historique sur le diocèse de Lyon	345
PAUL ST-OLIVE.	Le Gourguillon au XIIIe siècle	396
FEU GRANDPERRET.	Etablissement de la commune à Lyon	437

BIOGRAPHIE. — NÉCROLOGIE.

VICTOR SMITH.	Aimé Royet	66
VICTOR SMITH.	Barthélemy Courbon	69
LÉON BOITEL.	L'abbé Jacques	166
—	Joseph Lançon	167
L'ABBÉ CHRISTOPHE.	Le cardinal Jean de Rochetaillée	379
LÉON BOITEL.	Claude-Louis Grandperret	428
JOSEPH BARD.	Joseph Feuillet	429

HISTOIRE. — VOYAGES.

E. D'ESCHAVANNES.	La diplomatie française en Orient, sous François Ier	25, 149, 284, 446
CARSIGNOL.	Une promenade en Suisse et au lac Majeur, suite et fin	123
D'AIGUEPERSE.	La ville de Pau, son château, ses environs, ses archives	201

Digitized by Google

GASPARD BELLIN. Un martyr au XVIIe siècle 503

LITTÉRATURE.

PAUL SAUZET. Improvisation à la séance publique de l'Académie impériale de Lyon (11 juillet 1854).... 45
MOREL DE VOLEINE. Lettre sur Restif de la Bretonne..... 219
— Additions à l'article Restif de la Bretonne.... 343
SERVAN DE SUGNY. Sur un poème inédit d'un auteur lyonnais encore inconnu 306
NOIROT, TABAREAU, F. BOUILLIER. Rentrée des Facultés. Discours ... 463
— Note au sujet du discours de rentrée de M. l'avocat-général Valantin..... 500

BIBLIOGRAPHIE.

L'ABBÉ ROUX. Inscriptions antiques de Lyon par M. de Boissieu..... 72
VICTOR SMITH. Le Lotus, par Rafael Blas 78
A. V. Fables, par M. Villefranche..... 82
A. V. Nabuchodonosor, par Besse des Larzes..... 83
St-OLIVE. Notice sur le pont St-Esprit, par Léon Alègre. 164
HIGNARD. Histoire des classes agricoles en France, par Dareste de la Chavanne 233
LÉON BOITEL. Pensées d'un solitaire, par Félix Olivier..... 245
A. V. Histoires des expéditions militres d'Edward III, par Lepoitevin de Lacroix..... 246
ABEL DALLEMAGNE. Voyage en Grèce, par M. Yemeniz..... 320
MAURICE SIMONNET. Mes premiers et derniers souvenirs littéraires, par M. Monnier de la Sizeranne..... 334
LÉON BOITEL. Fables, par Alexis Rousset..... 418
A. V. Bourg en Bresse en 1854, par M. Joseph Bard. 427
HIGNARD. Pensées d'un solitaire, 2e compte-rendu..... 492

CORRESPONDANCE.

AL. DE BOISSIEU. Lettre au sujet d'une note de M. Monfalcon.. 253
MONFALCON. Réponse au sujet de la lettre de M. de Boissieu. 254
A. BERNARD. Lettre à M. Joseph Bard au sujet du parcours de Lyon à Chalon..... 342

Digitized by Google

JOSEPH BARD. Réponse de M. Bard à la lettre de M. A. Bernard, au sujet des noms latinisés 431

BEAUX-ARTS. — THÉATRES.

UN LITTÉRATEUR. La littérature lyonnaise à l'Exposition de 1855 84
L'ABBÉ ROUX. Les dais de St-Nizier et de St-Polycarpe..... 85
LÉON BOITEL. Le gendre de M. Poirier..... 168
— M. Geoffroy 343
J. TISSEUR. Meyerbeer et l'*Étoile du Nord*..... 509

VARIÉTÉS.

LORTET. Société protectrice des animaux (séance publique du 14 juin 1854) 52
PAUL ST-OLIVE. Le Jardin-des-Plantes livré à la Compagnie des eaux 344
— Supplément à la note sur le Jardin-des-Plantes. 442
— Chute du pont de la Quarantaine..... 501

POÉSIES.

SERVAN DE SUGNY. Cessy 5
ARTHUR DE GRAVILLON. Une Mère 10
ADELBERT (Mme GENTON). Le Sylphe et la jeune fille..... 59
GABIEL MONAVON. La chanson du rossignol..... 169
RAFAEL BLAS. Hymne à la nuit..... 257
AIMÉ VINGTRINIER. Les deux Voyageurs..... 433

FIN DE LA TABLE DU TOME IX.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HOME USE
IRCULATION DEPARTMENT
MAIN LIBRARY

This book is due on the last date stamped below.
-month loans may be renewed by calling 642-3405.
6-month loans may be recharged by bringing books
to Circulation Desk.
Renewals and recharges may be made 4 days prior
to due date.
ALL BOOKS ARE SUBJECT TO RECALL 7 DAYS
AFTER DATE CHECKED OUT.

MAY 5 1976

UCLA
INTERLIBRARY LOAN

REC. CIR. JUN 2 1 '76

MAR 9 1978 2 2

REC. CIR. DEC 2 '77

OCT 2 3 2002

LD21—A-40m-8,'75
(S7737L)

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google